This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

CONSTANTINE. — Typographie et Lithographie L. ARNOLET.

RECUEIL

DES

NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

3e VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE

1869. — TREIZIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

CONSTANTINE
L. ARNOLET, Libraire-Éditeur, rue du Palais

ALGER
BASTIDE, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS
CHALLAMEL, aîné, Éditeur
30, rue des Boulangers

1869

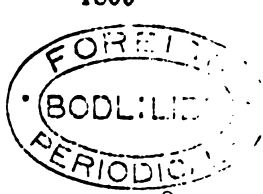

Soc. 2479

AVANT-PROPOS

Nous livrons au public le troisième volume de la seconde série du *Recueil* de la Société, avec l'espoir qu'il sera aussi favorablement accueilli que les précédents. — Et, à cet effet, nous y avons consacré tous nos soins.

L'an dernier, nous disions que l'abondance des matériaux dont nous disposons nous engagerait peut-être à publier deux fascicules qui formeraient un gros volume. Nous nous sommes cependant décidés à suivre encore nos anciens errements, par la raison qu'en faisant autrement, nous aurions été forcés de scinder en deux un de nos plus importants mémoires. — Néanmoins, notre promesse n'en sera pas moins accomplie : notre livre contient beaucoup plus de matières que tous les autres.

— Nous insérons d'abord, sous le titre : *Notice historique sur les tribus de la province de Constantine,* une série de monographies concernant les *Telur'ma,* les *Segnïa,* les *Amer-Cheraga,* les *Behira-Touïla,* les *Zmoul* et les *Berranïa,* tribus de la province de Constantine. Notre secrétaire, M. L. Ch. Féraud, en est l'auteur. — Déjà, en 1864, il a donné une notice semblable sur les *Abd-en-Nour;* celles que nous publions cette année sont la suite, mais non la fin, nous l'espérons bien, de ce très intéressant travail. Il existe, en effet, dans la province,

beaucoup d'autres tribus fort importantes à étudier sous tous les points de vue ; nous nous permettons d'indiquer, par exemple, les *Ouled-Soulthan,* les *Harakta,* les *Hanencha,* les *Nememchu,* etc.— Par la position qu'il occupe, M. Féraud est plus à même que nul autre de recueillir et de nous donner de précieux renseignements sur les populations indigènes (1).

En dehors de toute appréciation scientifique ou littéraire, ce qui frappe dans ces notes historiques, c'est la diversité d'origines. Telles tribus viennent du Maroc, telles fractions ont émigré de la Tunisie ; la même agglomération, — nous ne disons pas *tribu,* car, en vérité, ce mot, dans sa véritable acception, ne convient plus qu'à un petit nombre des peuplades algériennes,— la même agglomération renferme des gens venus là, on ne sait trop pourquoi, quand et comment, des quatre points cardinaux. Il est bien regrettable que les patientes et studieuses investigations de M. Féraud ne puissent remonter plus haut, afin de nous apprendre les époques et les causes certaines de toutes ces migrations.

— Vient ensuite un *Mémoire sur plusieurs inscriptions libyques découvertes dans les environs de Constantine.* — Enoncer le titre, c'est nommer l'auteur, M. le Dr A. Judas, qui poursuit, dans ce travail, l'étude qu'il a entreprise des monuments funéraires écrits les plus anciens de l'Algérie.

Le *Recueil* de la Société a déjà publié plusieurs communications de M. A. Judas sur le même sujet, et nous avons

(1) Au moment de mettre sous presse, M. Féraud nous fait connaître que l'histoire des tribus que nous venons d'indiquer sera bientôt achevée. Elle figurera dans le grand travail qu'il a déjà annoncé, et qui sera publié prochainement, sous le titre : *La Féodalité sous la domination turque.*

dû décliner humblement notre compétence devant ses savantes dissertations. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui.

— En opérant le percement de la rue Impériale, à Constantine, on a trouvé, à l'angle oriental de la place de Nemours, une pierre épigraphique encastrée, la tête en bas, dans un mur de construction arabe. Deux copies de ce monument, destiné à perpétuer le souvenir d'un tétrastyle, ayant été envoyées à M. Cherbonneau, le docte directeur du collége arabe-français d'Alger a bien voulu envoyer à la Société la notice qui est insérée dans ce volume.

— Maintenant, il nous faut revenir à l'infatigable M. L. Ch. Féraud. — Sous le titre : *Histoire des villes de la province de Constantine,* notre érudit Secrétaire a entrepris une œuvre de longue haleine et du plus haut intérêt. Nous en donnons la première étape, l'*Histoire de Bougie.*

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge de cet important travail ; nous n'entreprendrons pas davantage de l'analyser. Tout ce que nous en dirons, c'est qu'il met en lumière beaucoup de faits ignorés ou mal connus jusqu'à ce jour touchant cette capitale déchue, qui a eu des temps de splendeur qu'on ne peut comparer qu'à ceux de Tlemsen, et qu'il est aussi complet que possible dans l'état actuel des choses.

— Plusieurs auteurs algériens, et, entre autres, M. le général de Neveu, se sont occupés des *Khouan,* et nous ont fait connaître, dans leur ensemble, ces mystérieuses et dangereuses associations; — mais leur organisation intérieure, leurs croyances particulières, leurs modes d'ini-

tiation, leurs rites, restent encore cachés pour nous en grande partie. — M. E. Mercier, interprète judiciaire, vient de soulever un coin du voile dans une étude où se trouve le résumé d'un curieux manuscrit, catéchisme des frères de *Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani*, une des confréries de l'espèce les plus anciennes et les plus répandues. — Nous espérons que M. Mercier ne s'en tiendra par là, et qu'il pourra bientôt nous renseigner sur les us et coutumes des autres khouan existant dans la province.

— La dernière partie de l'*Histoire de Constantine*, par M. Vayssettes, interprète-traducteur assermenté, se trouve à la suite du Mémoire que nous venons de citer. — Chacun a pu déjà apprécier ce travail dans nos volumes de 1867 et de 1868. L'auteur, dans cette troisième période, poursuit l'histoire des beys jusqu'à la chute d El-Hadj-Ahmed, c'est-à-dire jusqu'au moment où nous avons substitué notre gouvernement à celui des Turcs.

— M. le capitaine de Boysson est l'auteur d'un Mémoire fort curieux sur les *tombeaux* qu'il appelle *mégalytiques*, et qui se trouvent chez les Mâdid, tribu du cercle de Bordj-bou-Areridj. — Ces tombeaux, d'après M. de Boysson, qui ne donne d'ailleurs cette conclusion que sous réserve, appartiendraient à la race berbère, et n'auraient pas une haute antiquité.

Nous voudrions partager complétement cette opinion; mais, d'après les descriptions données par le Mémoire dont nous parlons, ces sépultures offrent de telles affinités avec les monuments funéraires celtiques dont il a été plusieurs fois question dans ce *Recueil* (1), que, malgré nous, nous pencherions volontiers à leur attribuer la

(1) Voir, principalement, les Notices de M. Ch. Féraud.

même origine, — et une antiquité pareille conséquemment — Ces éléments de comparaison sont surtout sensibles dans les tombeaux du cercle d'Aïn-Beïda.

Toutefois, ce n'est qu'une hypothèse aussi de notre part.

Nous ajouterons encore un mot. Les travaux de M. le général Faidherbe ont très-certainement une grande valeur; cependant, à notre avis, M. Ch. Féraud, qui n'est pas cité par M. de Boysson, n'a pas rendu de moins grands services à cette partie de nos recherches, par ses savantes investigations.

— Sans contredit, la province de Constantine qui, du temps des Romains, a été plus civilisée que le reste de l'Algérie, doit être, et est, en effet, plus riche que ses sœurs en restes de cette époque. Il n'est donc point étonnant que chacun de nos volumes mette au jour une foule d'épigraphes, dont plusieurs ont une véritable importance pour l'histoire et la géographie anciennes du pays. C'est ce dont nos lecteurs trouveront une nouvelle preuve cette année.

Les réflexions qui précèdent nous ont été suggérées par l'examen des inscriptions que M. Poulle, vérificateur du Domaine, a bien voulu se charger de traduire, en les accompagnant de dissertations et d'éclaircissements de la plus haute valeur, qui dénotent tout à la fois un grand talent d'épigraphiste et de vastes connaissances historiques.

Nous n'entreprendrons pas de compte-rendu de cet excellent travail. — Nous appellerons seulement, d'une manière particulière, l'attention sur l'inscription qui restitue l'orthographe de *Tubusuctus*, que l'on a cru jusqu'à ce jour être *Tubusuptus*, et sur l'importance que dut

avoir ce point stratégique, nommé *Tiklat* de nos jours.

Mais la Société serait coupable d'ingratitude, si, à propos des découvertes de l'espèce, elle ne rendait pas justice au zèle et à l'intelligence de M. Costa, un de ses membres, qui s'est donné la mission de surveiller toutes les fouilles qui se font à Constantine et aux environs, et de prendre lui-même un soin minutieux des antiquités qu'on y découvre. — La Société l'en remercie.

— La précieuse traduction du *Kitab-el-Adouani,* dont M. Ch. Féraud a bien voulu enrichir notre volume de l'an dernier, a donné lieu à une lettre sur le *fleuve sabbatique* par M. Oppetit. — Elle clôt notre publication.

— Après cette analyse sommaire des matières contenues dans notre treizième volume, il nous reste à dire que nos relations avec les Sociétés savantes d'Europe augmentent toujours; que nos publications sont de plus en plus recherchées, même par ceux qui ne s'occupent pas des sciences, et que des échanges nous ont été proposés. — Ce nous est une douce chose de voir estimer nos travaux ainsi que le fait, par exemple, le dernier compte-rendu du Comité des Sociétés savantes de France, compte-rendu que nous croyons devoir transcrire ici :

. . . . . .

« Vous me permettrez de ne pas séparer la *Revue africaine* de la *Société archéologique* de Constantine. Seulement, j'aurai moins à dire sur celle-ci, où le caractère spécial que son titre annonce est encore plus prononcé que dans la première. Du reste, en inaugurant une nouvelle série avec son onzième volume, elle annonce que, ses ressources s'étant accrues, elle s'efforcera de donner

à ses *Mémoires et Notices* une plus grande variété, et que, dans ce but, elle y fera place aux documents intéressant l'histoire et la linguistique des races et des choses du pays.

» L'un des premiers travaux de ce genre qui se présente à nous est celui de M. Tauxier, sous-lieutenant au 74e de ligne, *sur la détermination et le sens de plusieurs mots de l'ancienne langue numide*. Pour découvrir de quelle langue sémitique cet idiome se rapproche le plus, M. Tauxier se propose d'étudier la composition des noms de villes et de peuplades d'Afrique conservés par les géographes, les itinéraires et les procès-verbaux des conciles, de déterminer les radicaux de ces noms, et de les comparer aux mots des dictionnaires chaldaïques, hébreux, hymiarites, éthiopiens, arabes, touaregs et kabiles, afin d'en retrouver la signification. « Cette étude, dit-il, exige malheureusement une réunion de documents telle, qu'on ne peut la trouver que dans les bibliothèques des grandes villes. Venant d'Afrique, en garnison au camp de Châlons, je suis obligé de différer mes recherches ; j'ai pensé cependant que vous voudrez bien accueillir, comme spécimen des découvertes que l'on peut faire dans cette voie, les minces résultats que j'ai pu obtenir jusqu'ici. » Nous avons cité ce passage, parce que, en même temps qu'il fait honneur à M. Tauxier, il montre bien ce que méritent de respect et d'indulgence ces modestes et laborieux collaborateurs obligés, comme lui, de se partager entre leurs devoirs professionnels et leurs études de prédilection.

» M. Ab. Cahen, rabbin consistorial de la province de Constantine, dans sa *Lettre sur les Juifs de l'Algérie et de Tuggurt*, explique les causes de la haine que ses coréligionnaires montrèrent contre les Espagnols, lors de l'expé-

dition du comte O'Reilly, en 1775. Descendant, pour la plupart, des Israélites chassés d'Espagne à la fin du XIVe siècle, persécutés par les Espagnols à Oran, à Bougie, à Tunis, ils n'avaient guère plus à se louer de la civilisation chrétienne que de la barbarie musulmane. Aussi, célébrent-ils encore aujourd'hui, les 9 et 10 juillet, un anniversaire institué par eux à la suite des expéditions malheureuses de 1542 et de 1775. — M. Cahen, poursuivant ces études, dont il élargit le cadre, nous présente, dans le volume suivant et sous ce titre : *les Juifs dans l'Afrique septentrionale,* un mémoire étendu où il établit l'origine des Israélites du pays, parle du rôle qu'ils ont joué et traite de leurs mœurs et coutumes.

» *L'histoire de Constantine sous la domination turque,* par M. Vayssettes, 1517-1837, est l'achèvement d'une ébauche que nous avons eu l'occasion de signaler précédemment dans la *Revue africaine.* Ce qui a été publié alors n'embrassait qu'une période de trois quarts de siècle environ, tandis que le travail entier sera l'histoire de plus de trois siècles. La première partie, insérée dans le onzième volume du *Recueil des Mémoires* de Constantine, contient l'historique de 1514 à 1648, outre des considérations générales sur l'organisation gouvernementale des Turcs.

» La notice de M. Féraud sur le *Palais de Constantine* est à la fois une étude archéologique et une page d'histoire moderne. On y lit de curieux détails sur l'architecture arabe et sur le dernier bey de Constantine, El-Hadj-Ahmed, ses femmes, ses cruautés, ses exactions. Dans l'auteur de cet article, secrétaire de la Société archéologique, nous aimons à retrouver un nom plusieurs fois signalé par nous,

celui d'un des plus laborieux collaborateurs des deux sociétés savantes algériennes, dont les travaux lui ont valu récemment le titre honorable et bien mérité de correspondant du ministère de l'instruction publique. Malheureusement, cette Société de Constantine a perdu, en M. de Contencin, colonel du génie, maire de la ville, un excellent président, dont M. de Toustain du Manoir, préfet du département, a retracé l'honorable carrière dans le discours prononcé lors de ses obsèques, le 11 avril 1867. C'était un modèle accompli de ces existences noblement partagées entre la plume et l'épée, telles que notre colonie d'Afrique nous en a déjà offert un si grand nombre d'exemples à tous les degrés de la hiérarchie.

« Si nous avions besoin de justifier l'étendue donnée par nous à cette double analyse, nous vous rappellerions que, de toutes les sociétés savantes sur lesquelles s'étend la sollicitude du Comité, il n'en est pas qui aient plus besoin d'encouragements que ces foyers lointains de science et d'études, où les moindres marques d'attention de votre part sont attendues avec empressement, accueillies avec reconnaissance. Ainsi, *le Recueil de la Société* de Constantine, dans l'avant-propos de son dixième volume, n'a pas manqué de rappeler le compte-rendu bienveillant que notre collègue, M. de Maslatrie, lui avait précédemment consacré. »

Qu'il nous soit permis d'exprimer ici notre gratitude à MM. les Membres du Comité, et particulièrement à leur rapporteur, pour la bienveillance qu'ils nous témoignent. Cette bienveillance est, pour nous, un puissant motif d'en-

couragement: nous nous efforcerons de la mériter de plus en plus.

Nous ne pouvons en dire autant du rapport fait à la suite du concours ouvert dans le ressort académique d'Alger, pour les ouvrages ou mémoires d'histoire, d'archéologie ou de science.

Nous avions cru que les travaux publiés dans notre *Recueil* avaient un certain intérêt historique ou archéologique ; mais M. le Rapporteur a voulu nous détromper et nous faire comprendre que les membres des sociétés savantes, « *sollicités exclusivement jusqu'à ce jour dans » leurs études par le goût des choses et de l'esprit, l'a- » mour désintéressé de la vérité, l'honnête pensée d'occu- » per honorablement leurs loisirs, et aussi par je ne sais » quelle innocente démangeaison d'écrire pour l'instruc- » tion et l'agrément d'une société d'amis choisis et bien- » veillants, nos meilleurs collègues des sociétés savantes » se croyant bon gré mal gré appelés sur un plus grand » théâtre, comprendront aussi que leurs devoirs ne sont » plus les mêmes, et qu'ils auront désormais, au moins sui- » vant l'occasion, à s'imposer des règles sévères pour le » choix des sujets, la composition de leurs œuvres et les » expressions de leurs pensées.* »

Ces compliments peu flatteurs à notre adresse, ne sont sans doute exprimés que pour atténuer le résultat du concours, — ou bien cette leçon donnée par le Rapporteur doit-elle signifier autre chose, — à savoir — que, dorénavant, nous devons abandonner l'archéologie et l'histoire pour ne nous occuper que de chansons kabiles modernes ? Si nous avons compris la pensée du Rapporteur, nous lui

dirons que la *Société archéologique de Constantine* ne veut changer ni son titre ni son but, et qu'elle persévérera, même sans encouragements, dans ce que M. le Rapporteur veut bien appeler l'*innocente démangeaison d'écrire pour l'instruction et l'agrément d'une société d'amis choisis et bienveillants;* — et nous voulons le prouver.

Déjà, nous avons des matériaux pour notre quatorzième volume, qui, nous osons le croire, ne sera pas plus dénué d'intérêt que les précédents. — Au nombre des pièces qui y figureront, nous pouvons dès à présent citer : 1° l'*Histoire de Gigelli,* ville qui fut la première station de la puissance turque en Algérie, et dont les Français furent durant quelque temps les maîtres; ce sera la continuation du grand ouvrage de M. L. Ch. Féraud; — 2° une *Notice sur les anciennes rues de Constantine,* que la pioche fait disparaître l'une après l'autre pour transformer la vieille cité musulmane en ville française, — par M. Oppetit : c'est de l'actualité.

— Est-ce tout? Non Il nous reste à exprimer, à notre tour, quels regrets profonds nous a fait éprouver la mort prématurée de M. Berbrugger, le doyen des savants de la Colonie. Dans la *Revue africaine,* M. Cherbonneau, son ami, a retracé en détail la vie du fondateur de ce journal et de la *Société historique algérienne;* que pourrions-nous ajouter ? Rien. M. Cherbonneau a parlé au nom de tous ; il a peint tout ce que nous avons ressenti.

Une autre perte a été également sensible, surtout aux arabisants : c'est celle de M. Bresnier, professeur à la chaire arabe d'Alger, auteur de plusieurs ouvrages très-estimés et nécessaires à l'étude de la langue arabe. — Enlevé presque en même temps que M. Berbrugger à ses

élèves, à ses nombreux amis, M. Bresnier a été, dans la *Revue africaine*, l'objet d'un article nécrologique de M. Cherbonneau.

P.-S. — Au moment où nous venons de terminer cet avant-propos, nous lisons, dans le *Moniteur de l'Algérie* du 25 décembre 1869, sous la rubrique *Échos de Paris*, un paragraphe où il est dit que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a eu à élire un correspondant, en remplacement de M. Berbrugger, décédé, et qu'au nombre des postulants se trouvait le savant M. Cherbonneau, « *qui a dirigé avec tant d'éclat la Revue archéologique de Constantine.* »

Sans doute, M. Cherbonneau, par la multiplicité des Mémoires qu'il a rédigés pour notre *Revue*, a tenu une large place parmi nos épigraphistes. Néanmoins, et pour rendre hommage à la vérité, nous devons faire connaître à l'auteur anonyme de l'article du *Moniteur de l'Algérie*, qui l'ignore probablement, que la Société n'a jamais délégué à un *directeur* la publication de ses œuvres. Le choix des travaux qui lui sont remis a toujours été, et est encore à présent, fait par une commission de trois membres renouvelée annuellement. — M. Cherbonneau a fait partie de cette commission durant son séjour à Constantine; mais il n'a jamais disposé que de sa voix pour l'admission dans le *Recueil* ou pour le rejet des Mémoires présentés: autrement, la Commission aurait été annihilée et inutile.

Nous pourrions peut-être ajouter que si M. Cherbonneau a eu parfois quelque influence sur les verdicts rendus, il n'en a profité que pour faire prédominer presque exclusivement ses articles archéologiques Depuis son départ, notre cadre s'est élargi; notre *Recueil* a inséré tous les

travaux intéressant l'Algérie : histoire, ethnographie, études de mœurs, etc.; et c'est depuis lors surtout que nos relations avec les Sociétés savantes d'Europe se sont le plus étendues.

Il serait désirable que le *Moniteur de l'Algérie* voulût bien reconnaître l'erreur dans laquelle il est involontairement tombé, en donnant place à cette rectification.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES TITULAIRES

—

1869

—

MM. Arnolet, imprimeur-libraire, à Constantine.
Battandier ✻, maire de Constantine.
Borget, receveur des domaines, à Souq-Ahras.
Cahen, grand rabbin, à Constantine.
Challamel (A.), libraire-éditeur, à Paris.
Costa, antiquaire.
Chambige, notaire.
De Las Cases (Mgr) ✻, évêque de Constantine.
Faidherbe, C. ✻, général commandant la subdivision de Bône.
Féraud (L.-C) ✻, interprète militaire de 1re classe, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.
Ferrié (l'abbé), curé de Bréa, province d'Oran.
Gillotte ✻, avocat-défenseur, à Constantine.
Joffre, juge, à Constantine.
Lagrenée, O. ✻, lieut.-colonel, commandant du génie à Constantine.

MM. LAMOUROUX ✻, conseiller de préfecture en retraite.
LANNOY (de) O. ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la circonscription de Constantine.
LAPEYRE ✻, capitaine au 3e tirailleurs.
LEMOINE (Eugène), homme de lettres.
LUC propriétaire, à Constantine.
MERCIER, interprète judiciaire.
MEURS ✻, architecte en chef du département.
MŒVUS ✻, ingénieur en chef des mines du département.
NICOLLE, conservateur des hypothèques à Setif.
OPPETIT ✻, conseiller de préfecture.
PAYEN ✻, chef de bataillon en retraite.
PONT, lieutenant, chef du bureau arabe de Collo.
RAMBERT, curé d'Aïn-Beïda.
RÉMOND, architecte de l'arrondissement de Constantine.
STUDLER, professeur au collége.
VAYSSETTES, interprète-traducteur assermenté, à Constantine.
VICREY, employé du service municipal.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Beulé, ✻, membre de l'Institut, professeur d'archéologie à la bibliothèque impériale.

Creuly, C. ✻, général du génie.

Desvaux, G. O. ✻, général de division, commandant la cavalerie de la garde impériale.

Dulaurier (E.) ✻, professeur à l'école impériale des langues orientales.

Duret (le docteur), ✻, maire de Nuits.

Judas (le docteur), ✻, ex-secrétaire du comité de santé des armées.

Neveu (de), C. ✻, général, commandant la subdivision de Dellis.

Renier (Léon), O. ✻, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne.

Romeguère, homme de lettres, à Toulouse.

Texier, ✻, membre de l'Institut.

Zotemberg, membre de la Société asiatique, à Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Barnéond, directeur de la maison centrale, à la Maison Carrée, près d'Alger.

Bertherand (Dr), directeur de la *Gazette médicale de l'Algérie.*

Boissonnet (le baron), O. ✻, colonel d'artillerie, membre du conseil général d'Alger.

Bonvalet, O. ✻, colonel, commandant supérieur du cercle de Bougie.

Brosselard, ✻, préfet d'Oran.

Chabassière, géomètre, à Alger.

Chabouillet, conservateur des antiques à la bibliothèque impériale.

Cherbonneau, ✻, officier de l'Université, directeur du collége arabe-français d'Alger.

Coste, professeur.

Creuzat, directeur de l'institution de Ben-Aknoun.

Deloche, ✻, chef de bureau au Ministère des travaux publics.

Dewulf, ✻, capitaine, commandant le cercle de Biskra.

Dunant (Henri), ✻, homme de lettres, à Genève.

Duveyrier (Henri), ✻, géographe.

Fourtier, homme de lettres.

Frochner, conservateur adjoint des musées impériaux, à Paris.

Ginsburg, missionnaire évangélique, à Alger.

MM. GIRONCOURT (de), O. ✻, lieutenant-colonel du génie.
GRELLOIS (le docteur), O. ✻, secrétaire du comité de santé des armées.
HARAMBOURE ✻, attaché au ministère de l'intérieur,
JOBERT, juge de paix.
LANGLOIS (Victor), secrétaire de la Société orientale.
LAPASSET, C. ✻, général.
LAUREAU, inspecteur des bâtiments civils, à Guelma.
LEBIEZ ✻, ingénieur des ponts et chaussées.
LECLERC (L.), ✻, médecin major de 1re classe.
LITCHLIN, ✻, conservateur des eaux et forêts en retraite.
LORY, avoué à Dijon.
MARÉCHAL, ✻, capitaine du génie, ancien commandant supérieur de Souq-Ahras.
MÉLIX, sous-lieutenant au 3e tirailleurs.
MILLOCHIN, ✻, directeur des domaines, à Blois.
MOLL (Charles-Aug.) ✻, commandant du génie, à Paris.
O. MAC-CARTHY, ✻, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Alger.
POULLE, vérificateur des domaines à Constantine.
ROGER (J.), conservateur du musée de Philippeville.
SACHOT (Octave), homme de lettres.
SERIZIAT, ✻, chef de bataillon aux tirailleurs.
VITAL, O. ✻, médecin en chef des hôpitaux militaires.
VIVIEZ, ✻, inspecteur des domaines.
WATEBLED (Ernest), chef de bureau à la préfecture d'Oran.
YANVILLE (d'), ✻, commandant au 3e lanciers.

MEMBRES DU BUREAU.

Présidents honoraires :

MM. Le général de division PÉRIGOT, G. O. ✻, commandant la province.

TOUSTAIN (DE) DU MANOIR, O. ✻, préfet du département.

Composition du bureau pour l'année 1869.

Président : M. BATTANDIER, ✻, maire.

1er *Vice-président :* M. LAMOUROUX, ✻, conseiller de Préfecture en retraite.

2e *Vice-président :* M. MEURS, ✻, architecte en chef.

Secrétaire : M. FÉRAUD, ✻, interprète de l'armée.

Vice-secrétaire et chargé de la bibliothèqne : M. VAYSSETTES, traducteur assermenté.

Trésorier : M. RÉMOND, architecte.

Commission chargée de l'examen des manuscrits.

MM. LAMOUROUX, ✻, président.
CAHEN.
FÉRAUD, ✻.
VAYSSETTES, suppléant.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Institut archéologique de Rome.
Société impériale des Antiquaires de France.
Société historique d'Alger.
Société archéologique de l'Orléanais.
Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes.
Société archéologique de Cherchel.
Institut égyptien.
Société des Antiquaires de Picardie.
Société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Agen.
Académie d'Hippone.
Société archéologique de Sens.
Société des Antiquaires de l'Ouest.
Société des Antiquaires de la Morinie.
Comité flamand de France.
Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
Société d'émulation de Montbéliard.
Société historique et archéologique de Langres.
Académie du Gard.
Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
Société des Antiquaires de Normandie.
Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
Société d'ethnographie orientale et américaine.

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Société d'archéologie et Comité du musée Lorrain.
Société historique de Castres.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
Société des Vosges, à Épinal.
Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.
Institut de France.
Société de climatologie algérienne.
Union des Arts, à Marseille.
Revue de l'art chrétien, à Paris.
Société académique du Maine-et-Loire.
Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
Société médicale d'Amiens.
Société archéologique et historique de la Charente.
Société scientifique et littéraire de Castres.
Société des Antiquaires de Londres.
Société archéologique, à Paris.
Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, à Toulon.
Société archéologique et historique du Limousin.
Société archéologique de la Tourraine.
Société de géographie, à Paris.
Société polymatique du Morbihan.
Société Savoisienne.
Société Eduenne.
Société impériale archéologique de St-Pétersbourg.

Société d'archéologie, sciences et arts de Melun.
Société industrielle de Mulhouse.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Société des arts et d'agriculture de Lille.
Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord).
Académie impériale de Reims.
Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris.
Société impériale de géographie de Vienne (Autriche).
Société d'archéologie du département de Seine-et-Marne, à Melun.
Comité d'archéologie américaine, à Paris.
Société de statistique de Marseille.
Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.
Société de géographie de Berlin (Prusse).
Société historique du Cher, à Bourges.
Académie de Stanislas, à Nancy.

NOTES HISTORIQUES

SUR LES

TRIBUS DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE (1)

Par L. Charles FÉRAUD

Interprète de l'armée d'Afrique

LES TELAR'MA

I.

Au mois de châban, de l'an 599 de l'hégire (1202-1203 de J.-C.), un marabout de Saguia-el-'Ahmra (*Maroc*), nommé Ahmed ben Tamimount (2), abandonnant son pays natal, pour un motif dont le souvenir est perdu, vint camper au milieu des plaines, alors incultes, qui aboutissent à Aïn Seguen.

(1) Ce nouveau travail, sur les tribus de la province de Constantine, fait suite à celui que j'ai déjà publié, en 1864, dans ce Recueil, sous le titre : *Monographie des Oulad Abd en-Nour*. Les mœurs, les usages et les coutumes de toutes ces tribus sont, à peu de chose près, les mêmes partout; je ne crois pas nécessaire de répéter ici ce que j'ai dit alors à ce sujet.

(2) La notice rédigée par les tolba des Telar'ma fait remonter jusqu'à Mahomet la généalogie de Ahmed ben Tamimount. Il nous semble inutile de reproduire ici cette fastidieuse liste de noms, dont rien ne nous prouve l'authenticité.

Ce personnage apportait ses bagages sur une chamelle qui, servit à le faire désigner par ses voisins, qui, toutes les fois qu'ils parlaient du nouveau venu ou des membres de sa famille, les appelaient أيت تلعمت Aït-Talr'emt, les gens à la chamelle. Dans la suite des temps, le mot berbère Talr'emt, arabisé en Telar'ma, fut seul employé, et sert encore à désigner le noyau principal formé par les descendants d'Ahmed ben Tamimount. Tous les éléments étrangers, arabes ou berbères, qui se sont ensuite groupés autour d'eux, et dont l'ensemble compose la tribu telle qu'elle est constituée aujourd'hui, ne portent plus d'autre nom que celui de Telar'ma.

La population actuelle de cette tribu est de 8,766 habitants, répartis en vingt-deux fractions que nous allons dénommer séparément, afin d'indiquer l'origine de chacune d'elles:

1° *Oulad Tamimount,* descendants de Ahmed ben Tamimount, le marabout dont il est fait mention plus haut;

2° *Oulad Aïça ben Abd Allah,* venus des Souama, tribu du Hodna;

3° *Oulad Cheïkh Rohou,* des Oulad Saoula du Sahara;

4° *Oulad Mçaoud,* des Lekheder Halfaouia et de quelques Rir'a de Setif;

5° *Oulad Brahim,* des Eulma de Setif;

6° *Oulad bel-Kacem ben Amer,* des Eulma de Setif;

7° *Oulad bou Beker,* des Biban et de Behira Touïla;

8° *Oulad Abr'our,* de l'Aurès;

9° *Oulad Nezzar,* des Oulad Saoula et des Eulma de Setif;

10° *Oulad Mâhreza,* des Achach de l'Aurès;

11° *Nouacer,* descendants de Nacer ben Sidi Rehan, marabout enterré près du cap Aoukaz, dans le golfe de Bougie;

12° *Oulad Ismaïl,* du Djebel Aïad;

13° *Oulad el-Hadj Amar,* de Bazar, Eulma de Setif;

14° *Oulad Amar,* de l'Aurès;

15° *Oulad Si bel-Kheïr,* de Tlemsen;

16° *Oulad Ali ben bel-Kassem,* des Zouaoua;

17° *Oulad Bahïa,* venus de Touggourt;

18° *Ez-Zaba,* venus des Oulad-Soultan;

19° *El-Haouamed,* des Haouamed de Tunisie;

20° *Oulad Nezara,* des Oulad Naïl;

21° *El-Kebbaba,* des Oulad bou 'Aoun;

22° *Ez-Zemala,* mélange d'individus venus de Msila, de l'Aurès, des Oulad Sellam, etc.

Comme on le voit par ce qui précède, le fond de la population se compose de gens descendant des anciens Berbères chaouïa désignés sous les noms de Zenata et Haouara, au milieu desquels se fondirent les Soleïm, Arabes conquérants.

Chacune de ces vingt-deux fractions se subdivise à son tour en plusieurs sous-fractions, et le tout occupe une superficie territoriale d'environ 33,000 hectares.

II.

La tribu des Telar'ma est située à dix lieues environ au sud-ouest de Constantine. Son territoire est borné :

Au nord, par les azels Khedara, Hammam Grous (village

européen de l'Oued Atménia), Oulad Aïd, Ouldjet marabout Seliman et Mordj Hariz.

A l'est, par la tribu des Berrania.

Au sud, par les Berrania et les Zaouïat ben Zerroug (Mechira).

A l'ouest, par la tribu des Oulad Abd en-Nour.

Deux rivières traversent une partie du territoire des Telar'ma : l'oued Mordj Hariz, qui n'est autre que le Roumel, et qui forme sur une certaine longueur la limite entre les Abd en-Nour et les Telar'ma, et l'oued Seguen, l'un des plus forts affluents du Roumel, qui est formé par Aïn Seguen, عين سفان, très-belle source, assez abondante pour faire mouvoir une roue hydraulique. Son cours ne tarde pas à être grossi lui-même par les sources de Bir Oulad Hari et de Bir Chadi. La quantité d'eau débitée par ces sources n'a rien de bien surprenant, quand on examine l'immense bassin formé par les plaines à pentes très-douces comprises entre les montagnes de Takouïa, Tassin, Tioulets et Koudiat Bekikia, qui entourent un vaste plateau au centre duquel s'élèvent, comme des îles, le Meziout, le Tadjerout et le Timetlas.

Outre les rivières, il existe un certain nombre de fontaines dont les eaux se perdent peu après leur sortie, et dont le cours, très-restreint, ne leur permet pas d'arriver jusqu'aux rivières qui viennent d'être mentionnées.

Les principales fontaines sont :

Aïn Kerma, près du marabout Sidi Mçaoud;

Bir Hachem, près du marabout Ben bou Djorraf ;

Aïn Mahraz et Aïn Flous, chez les Djebala.

Sur le versant est du Takouïa, il ne se trouve guère de sources, même du genre de celles qui viennent d'être

énumérées; ce sont des puits fontaines en hiver. Les indigènes tirent de ces puits l'eau nécessaire à leur consommation; ils sont fort nombreux dans la contrée et ils l'étaient bien davantage autrefois, car, en parcourant les plaines, on rencontre, ça et là, de petits mamelons couverts d'auges romaines en pierre, indices certains de puits comblés.

Les principaux puits que l'on rencontre dans la Medjana, nom de la plaine qui existe entre le Takouïa, le Koudiat Mechira et le Tadjerout, sont :

Bir Kerar, chez les Oulad el-Hadj;

Aïn Kahla, chez les Oulad Tamimount;

Aïn el-'Adjaïz, chez les Nezara;

Bir ben Mikri, près d'une grande ruine de ce nom;

Bir Mâmer, dans le Chabet el-Akhera : au bas de ce ravin se trouve une ruine dite Assi Feroudj;

Aïn el-Aleg, chez les Oulad Ali;

Bir Chadi, chez les Oulad Kebbaba;

Bir Haïda, chez les Oulad bou Beker.

La partie sud des Telar'ma est presque entièrement dépourvue d'eau.

Montagnes. — Les montagnes qui se trouvent chez les Telar'ma sont : le Djebel Takouïa, qui traverse le territoire de la tribu, et dont les points culminants sont : au centre, la Mezara el-Begra, visible de tous côtés et facilement reconnaissable à sa forme de volcan éteint; à l'ouest, le Taâssast, et, à l'est, le Brik, tous deux moins élevés que la premiere.

Le Djebel Meziout, le Djebel Tadjerout, au centre;

Le Djebel Fehema, le Djebel Bekikïa, au sud, seul point

où se trouvent quelques broussailles, et d'où les Telar'ma tirent le bois nécessaire à leurs besoins.

Le point culminant du Djebel Fehema, se nomme Nif ben Salem.

A l'est, le Djebel Tioult, près de la limite qui sépare la tribu des Berrania des Telar'ma. Le Djebel Fehema et le Djebel Bekikïa font partie de la chaîne du Nif en-Necer, point visible d'une grande partie de la subdivision de Constantine.

Chemins. — Les principaux chemins qui traversent la tribu sont :

Celui qui, partant de Constantine, suit le cours de l'oued Seguen et longe la montagne dite Djebel Meziout;

Un autre, allant d'Aïn Seguen à Aïn Mechira ;

Enfin, ceux qui servent à mettre en communication les Berrania et les Telar'ma. Quant à ceux qui relient les différentes mechta, il serait trop long de les énumérer.

Ruines. — Un grand nombre de ruines parsèment le territoire des Telar'ma, et prouvent d'une manière évidente que ces plaines, aujourd'hui dépourvues d'arbres et de maisons, mais d'une grande fertilité, furent jadis couvertes de villages, sinon de villes.

Il existe aussi, çà et là, des vestiges de postes ou forteresses destinées à garder les principaux passages et à assurer la libre communication des routes.

Les ruines, sur les versants ouest du Takouïa, sont très peu importantes, à l'exception de celles qui se trouvent près de Aïn bou Foula, position d'une certaine valeur et qui, aujourd'hui, serait très propice pour créer un établissement dans des conditions de réussite.

Au pied du Djebel Meziout, se voient les ruines d'un fort rectangulaire à bastions. En suivant la route qui part d'Aïn Seguen et se dirige vers Aïn Mechira, on rencontre un grand nombre de ruines. La première est Henchir Kebbaba, près du petit ruisseau qui vient de Bir Tadjerout. Ensuite, à Bir Tadjerout même, on voit à l'est de ces puits deux ruines peu importantes. Les principales sont celles qui se trouvent dans la plaine de Medjana.

A l'est de la chaîne interrompue formée par le Djebel Tadjerout et le Koudiat Timtelassin (1), sont différentes ruines dont il ne reste que bien peu de chose; aucune inscription n'est là pour venir en aide aux recherches. Les principales sont Henchir el-Baroud, ainsi nommées, parce que, jadis, les indigènes en tiraient du salpêtre. Il est, du reste, bien difficile de dire le dernier mot sur les ruines qui couvrent le pays, et qu'une exploration suivie, des fouilles et des études spéciales, pourraient seules faire connaître. — La principale ruine de la plaine, à l'est, est celle dite Henchir Dakhelania; ce nom lui vient de la position qu'elle occupe à l'entrée d'une gorge. Ce devait être jadis un poste militaire important, lorsque les montagnes étaient couvertes de forêts. Sans remonter si loin, le voyageur qui, du temps de la domination turque, s'aventurait seul dans ces gorges sauvages, courait risque d'y perdre la vie. Ce n'est guère que depuis que nous occupons le pays, qu'on peut les parcourir sans crainte.

Mosquées. — Zaouïa. — Les mosquées, ou plutôt les

(1) Timtelas est le nom d'une fraction de la grande famille berbère des Zenata qui occupait jadis le pays.

quelques koubba que l'on trouve dans le territoire des Telar'ma sont les suivantes :

Koubba de sidi Mçaoud, chez les Mâhreza, près de Aïn-Kerma ;

Koubba de sidi Mohammed Salah ben bou Djerad ;

La zaouïa de Méralsa, où est le tombeau de Si Mohammed ben Si Nacer dont il sera question plus loin ;

La zaouïa de ben Foula, qui compte quelques élèves.

III.

LÉGENDES.

Parmi les hommes vertueux auxquels la reconnaissance des populations a donné le titre de marabouts, tant à cause de leur piété exemplaire que de leurs bonnes œuvres, le plus vénéré dans la tribu des Telar'ma est, sans contredit, Si Mohammed ben Si Nacer, de la fraction des Nouacer.

Sidi Nacer ben Rehan était un marabout des environs de Bougie ; il a laissé une grande réputation de sainteté. Son tombeau se voit chez les Beni Hasseïn, près du cap Aoukaz, au fond du golfe de Bougie.

Si Mohammed, son fils, étudia le Koran aux Beni Yala, tribu kabile du cercle de Setif. Il ne tarda pas à se faire connaître comme élu du ciel, dit la légende ; car déjà il vivait dans une retraite absolue, ne prenant part à aucun des plaisirs de son âge. Lorsqu'il faisait sa prière, les autres marabouts accouraient, dit-on, à sa voix, de toute la contrée, sous la forme d'oiseaux.

Une fois ses études terminées, il revint aux Telar'ma, et sa première occupation fut de faire construire la koubba où il est enterré. Mais le moment propice n'était pas encore arrivé, et à peine les murs commençaient-ils à sortir de terre qu'ils tombèrent d'eux-mêmes. A ces signes certains, Si Mohammed reconnut qu'il avait devancé le moment fixé par la Providence; aussi, renvoya-t-il immédiatement les maçons, en leur disant de laisser leur ouvrage puisque telle était la volonté de Dieu. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au jour où il retrouva les murs tels qu'ils étaient avant leur chute. Il vit alors qu'il était autorisé à continuer son œuvre, qui, grâce au zèle déployé par les populations, fut promptement achevée.

Dans le voyage que tout bon musulman est tenu d'accomplir au moins une fois dans sa vie, Si Mohammed donna une preuve éclatante de la puissance dont il était investi. A son passage à Alexandrie, ses compatriotes le prièrent avec instance de leur faire servir un plat de couscous préparé par les gens de sa tente des Telar'ma. Non-seulement le désir de ses compagnons fut accompli, mais encore, ajoute la légende, il poussa la condescendance jusqu'à faire joindre, au plat de couscous si désiré, les ustensiles dont l'usage était personnel à chacun d'eux lorsqu'ils étaient au pays.

Si Mohammed, contemporain des beys Bou Komia et Azereg el-Aïn, eut de nombreux rapports avec eux. Il paraît même que la nature de ces rapports ne fut pas toujours des meilleures, et que le marabout, offensé, fut contraint de punir l'irrévérence de Bou Komia.

Lorsque le bey de Tunis s'avança sur Constantine, Azereg el-Aïn, fortement préoccupé par cette marche de

l'ennemi, eut recours à la sagesse bien connue du saint personnage, qui demanda la nuit pour réfléchir. Le lendemain, il répondit au bey : « Je te fais cadeau de Tunis. » Sa prophétie s'accomplit, et, plus tard, en effet, Azereg el-Aïn s'empara de cette ville où il fit un ample butin.

IV.

HISTORIQUE.

Les Telar'ma, dont le territoire est en grande partie composé de plaines facilement accessibles, ne pouvaient guère résister aux Turcs, dont les forces consistaient principalement en cavalerie.

D'ailleurs, environnés d'ennemis ou, du moins, de gens qui ne demandaient pas mieux que de les piller, la position délicate dans laquelle ils se trouvaient a toujours été cause qu'ils ont tout supporté de la part des gouvernants. Ceux-ci ne se préoccupaient que médiocrement de la disposition de la tribu à leur égard, sûrs et certains qu'elle ne pouvait leur porter aucun préjudice.

Le mécontentement général soulevé par El-Hadj Ahmed bey, la certitude d'être soutenus par leurs voisins, également rebelles, ont pu seuls les porter, comme on le verra plus loin, à braver ouvertement la toute puissance du bey.

Les faits historiques qui nous ont été racontés sont les suivants :

Azereg el-Aïn (1753). — Sous le gouvernement de ce bey, les Zemala, fraction importante qui occupe une partie

du sud des Telar'ma, vinrent camper à Aïn Mechira, territoire des Oulad Abd en-Nour. Ceux-ci se levèrent en masse pour chasser les intrus, les razèrent et leur tuèrent vingt-cinq hommes. Les Telar'ma, à leur tour, marchèrent au secours de leurs frères et tombèrent sur le dos de l'ennemi, qui se retirait fier de sa victoire et sans précautions. Les Oulad Abd en-Nour perdirent le butin qu'ils venaient de faire, et une centaine de leurs cavaliers furent tués ou blessés.

Salah bey (1771-91). — Les Telar'ma eurent encore d'autres démêlés avec les Oulad Abd en-Nour, leurs voisins, notamment à propos des paturages de Mordj Hariz, près du confluent du Roumel et de l'oued Dekri.

Lors de l'arrivée de Salah bey au pouvoir, les Oulad bel-Kassem des Telar'ma, et les Gueracha des Oulad Abd en-Nour, en vinrent aux mains au sujet de la prairie en question. Chacun en revendiquait la propriété, et considérait son droit comme le seul vrai. Suivant l'usage, on fit appel au jugement de Dieu. La rencontre eut lieu sur le terrain en litige, et chaque parti perdit de nombreux combattants. Après les coups, on commença alors à parler de s'entendre. Le marabout Si Seliman intervint et se plaça au milieu de la prairie, partageant ainsi le différend entre eux. Depuis cette époque, chacun est resté de son côté, sans jamais empiéter sur le bien du voisin, et les querelles ont complètement cessé.

Ali Bey (1808). — Sous le gouvernement d'Ali bey, Taïeb ben el-Hadj, kaïd des Telar'ma, fut cause d'un démêlé qui eut lieu entre la tribu et l'autorité. Le kaïd, par sa manière d'agir, se fit tellement détester, que les

Telar'ma finirent par se soulever en masse. La querelle durait déjà depuis assez longtemps, lorsque ceux-ci envoyèrent une députation à Taïeb, pour le prier de se rendre à la zaouïa de Merelsa, afin de s'entendre et de mettre un terme à une dispute préjudiciable aux deux partis. Taïeb accepta la proposition, et se rendit sans défiance au lieu convenu, accompagné de quelques serviteurs seulement. Les Telar'ma, fidèles au rendez-vous, s'y rendirent en grand nombre, avec la ferme intention de tuer leur kaïd. Lorsque Taïeb reconnut la situation des choses, il chercha à éviter le sort qui l'attendait, et se retira dans une des chambres de la zaouïa dont il ferma les portes. Les Telar'ma, irrités de voir échapper leur proie, et ne pouvant d'ailleurs forcer les portes de l'asile où s'était réfugié le kaïd, se précipitèrent sur la toiture, dont ils arrachèrent les tuiles et à laquelle ils mirent le feu.

Taïeb périt dans cet incendie avec six de ses compagnons. Lorsque la nouvelle de ce forfait arriva à Constantine, grande fut l'irritation du bey, et le châtiment ne se fit pas attendre. Les Telar'ma furent razés, et cinquante cavaliers eurent la tête tranchée.

Braham bey (1818). — Du temps de Braham bey, un indigène des Zemala s'étant hasardé à aller couper du bois chez les Oulad Sellam, ces derniers se précipitèrent sur lui et le massacrèrent, pour être quittes, disaient-ils, avec les Telar'ma, qui leur devaient une tête.

La vengeance ne tarda pas. Le cheïkh Salah partit aussitôt qu'il eut appris le meurtre, avec les cavaliers qu'il avait sous la main, surprit les Oulad Sellam qui ne s'attendaient à rien, et leur tua un homme.

Non contents de cela, les Zemala furent se plaindre à Braham bey, qui, ne demandant qu'à trouver sur qui tomber, saisit avec empressement l'occasion qui se présentait. Les Oulad Sellam furent razés, cinquante des leurs tués et leurs troupeaux enlevés.

Les deux tribus vécurent en paix pendant un certain temps; mais les haines mal éteintes se rallumèrent bientôt.

Sous le commandement du général Galbois, les troupeaux des Telar'ma ayant poussé un peu loin dans les Sebakh, deux cavaliers des Zemala, qui accompagnaient les pâtres, furent victimes de leur imprudence et tués par les Oulad Sellam. Les Telar'ma se levèrent en masse et firent irruption sur le territoire de l'ennemi, qui prit heureusement la fuite et chercha un refuge dans les montagnes. Les troupeaux tombèrent aux mains des assaillants qui, entraînés par leur ardeur, suivirent les Oulad Sellam dans la montagne, où ils perdirent beaucoup de monde.

Les Oulad Sellam, humiliés et voulant à toute force tirer vengeance de leur défaite, soudoyèrent les tribus du Sahara, et, forts de ce secours, envahirent le territoire des Zemala, entourèrent un douar campé près de Bekikia, où ils tuèrent 14 hommes sans défense, puis se retirèrent sans faire aucun butin. Les Telar'ma, avertis trop tard, se mirent à leur poursuite sans pouvoir les atteindre, et fatigués d'une chasse infructueuse, ils rentrèrent enterrer les morts. Depuis cette dernière querelle, les Telar'ma n'ont plus eu aucun démêlé avec leurs voisins; ils ont pu être comptés au nombre des tribus paisibles de la province.

Nous avons passé sous silence les événements qui eurent lieu du temps d'El-Hadj Ahmed bey, parce que les Telar'ma firent cause commune avec les Oulad Abd en-Nour, dont nous avons déjà écrit l'historique dans ce recueil (1).

LES SEGNIA

Le territoire de la tribu des Segnïa est situé à 40 kilomètres environ au sud-sud-est de Constantine, sur la route qui mène de cette ville à Tebessa en passant par Aïn Beïda. Son étendue est d'environ 110,000 hectares; il est habité par une population de 10,577 individus.

Les Segnïa sont bornés: au nord, par l'ancien kaïdat des azels, le territoire civil des villages européens des Oulad Rahmoun et du Khroub, et la tribu des Amer Cheraga; à l'est, par la tribu de Behira Touïla et par celle des Haracta d'Aïn Beïda; au sud, par cette dernière tribu et celle des Achach de Batna; à l'ouest, enfin, par la tribu des Zemoul.

En raison de son étendue, ce territoire présente un sol varié. Dans la partie nord, il est montagneux; on y remarque le djebel Malessi, dont les premières crêtes commencent à 3 kilomètres à l'ouest de Sigus; ces crêtes, en se continuant vers le sud, forment le djebel Fortas; en arrière

(1) Voir le *Recueil de la Société Archéologique*, année 1864.

du Fortas, vers l'ouest, se trouve le djebel Tadjenounit. Au djebel Fortas succède le Guerioun (1727 m. de haut), dont il est séparé par le Fedj bou Sâdia. Toutes ces montagnes ont des pentes très-raides et sont couvertes de broussailles peu élevées; leur charpente rocheuse est recouverte en partie par une mince couche de terre; la plus grande partie est dénudée et ne présente aucune végétation.

La grande plaine de Kercha succède au Guerioun et occupe la partie centrale de la tribu; c'est là où les cultures sont les plus abondantes. A l'ouest, se trouve la crête rocheuse du Fedjoudj, s'étendant jusqu'à la limite de Aïn Beïda; au sud-est de cette plaine commence le djebel Oum Kecherid, allant de l'ouest à l'est jusqu'à la limite avec Aïn Beïda; il est peu élevé, couvert de broussailles près des crêtes; il est formé, comme le Guerioun et le Fortas, de plates-formes rocheuses, recouvertes de peu ou point de terre. Au sud-ouest de Kercha, à la limite avec les Zemoul, par l'Hanout Serir, montagne dénudée, à laquelle succèdent le Chebka, ainsi nommé à cause de sa forme, et les djebel Ahmar Kheddou, Besmine et Hank el-Hamara, à la rencontre avec la limite d'Aïn Beïda. L'Hanout Serir n'a que de rares broussailles; les autres montagnes sont en partie couvertes d'herbe pendant l'été; plusieurs parties du Chebka sont même cultivées; les terres du versant sud sont gypseuses.

Après cette ligne de montagnes, vient une grande plaine de 30,000 hectares, variée par les deux lacs salés d'Hank el-Djemel, les marais Guerra Saïda et Bou Djenib à l'ouest; les djebel Mar'sel, Hank el-Djemel et Yeddou au centre; tous les trois ont des broussailles et même

des arbres pouvant servir au chauffage. Le djebel Fedjoudj et l'Hanout Kebir, sur la limite générale de la tribu, forment une partie de cette plaine, le premier au sud et le second à l'ouest; ils sont très élevés et couverts de broussailles.

Cette plaine faisait partie de l'Aguedel el-beylik; elle n'a jamais eu que quelques charrues cultivées, et elle sert surtout de parcours, avec le Fedjoudj, aux nombreux troupeaux des indigènes qui viennent y camper pendant l'hiver. Une grande partie pourrait être facilement cultivée, car la terre végétale a une couche très épaisse et est de très bonne qualité, surtout le long du pied du Fedjoudj.

Il n'y a pas de rivière considérable dans la tribu; la plupart des cours d'eau sont des torrents, à sec pendant la plus grande partie de l'année. — Parmi les plus importantes, on remarque l'oued Kleb au nord, l'oued Kercha dans la plaine du même nom; l'oued Ourkis sur la limite avec Aïn Beïda; l'oued Miseb dans l'Aguedel el-beylik.

II.

A l'époque romaine, une ville d'une certaine importance, dont on voit encore les vestiges sur un mamelon au pied duquel coule l'oued el-Kleb, existait aux Segnïa. C'était *Sigus*, une des trentes villes libres signalées par Procope. M. Cherbonneau l'a explorée avec soin, et a publié dans ce Recueil (année 1868, page 428), le résultat de ses intéressantes découvertes. Une inscription, relevée au milieu des ruines de l'antique cité, et encastrée actuellement dans le mur du caravanserail de Sigus, éta-

blit d'une manière positive le nom de cette ville, qui se retrouve encore dans celui de la tribu : Sigus, Siguenses, d'où dérive le nom moderne de Segnïa. Voici, du reste, la copie de cette inscription :

VICTORIAE AUG· SACR
CVLTORES QVI SIGVS CONSISTVNT

« Une lettre de Cyprien nous apprend que le territoire de Sigus possédait une mine, « *metallum Siguense,* » où des chrétiens, ainsi que leurs chefs spirituels, avaient été déportés par suite de persécutions. »

A l'époque romaine, le travail des mines était une des peines que subissaient les criminels. L'histoire nous a transmis les souffrances des chrétiens que l'on y enchaînait en expiation de leur foi. Les Vandales exercèrent les mêmes rigueurs au nom de l'arianisme.

Quoiqu'il en soit, les recherches entreprises, soit par les ingénieurs, soit par les officiers, n'ont encore signalé aucun indice de nature à fixer l'emplacement de l'exploitation de Sigus, la mine la plus rapprochée, celle d'où l'on extrayait de l'antimoine, il y a quelques années, se trouvant dans la montagne de Sidi Reghis à quarante kilomètres du bordj de Sigus.

Quelques personnes, supposant que les déportés chrétiens étaient aussi employés à l'exploitation des carrières du marbre, dit *numidique,* que les Romains recherchaient tant pour leurs meubles de luxe, ont fait, autour de Sigus, des recherches qui sont restées également infructueuses.

Durant le ve siècle de notre ère, Sigus fut le siége d'un

évêché. Les ruines romaines y sont nombreuses, et on trouve même parmi elles des monuments de forme celtique, tels que *dolmens, cromlechs* et *alignements de pierres,* entre autres aux environs de Sigus même, à Aïoun Diab et à Ras el-Aïn bou Merzoug (1).

Que se passa-t-il dans cette région, depuis l'époque romaine jusqu'au moment de l'invasion arabe? L'histoire ne nous fournit, à ce sujet, aucun détail particulier. D'après Ibn Khaldoun, cette partie de la province de Constantine était habitée par la population berbère des Haouara, dont une partie professait la religion de Moïse, et au milieu de laquelle vint se fondre la tribu arabe des Soleïm. Pendant de longues années, c'est-à-dire jusqu'au commencement de la domination turque, au XVIe siècle, le territoire des Segnïa fut soumis à l'autorité des Chabbia, douaouda ou famille noble de la tribu des Dreïd de la Tunisie. A la suite de guerres et de bouleversements politiques, comme il s'en produisit souvent au moyen-âge, d'autres familles influentes, lasses de leur rôle secondaire, se mirent à la tête de partisans qui, sous le nom de Hanencha, Nememcha, Haracta, Segnïa ou tout simplement de Kherareb, les fractions, réussirent à s'affranchir de la suprématie des Chabbia. C'est alors que la tribu des Segnïa se forma, et adopta pour nom patronymique celui de l'ancienne ville romaine de Sigus, autour de laquelle se dressaient ses campements, nom antique qui s'est transmis de père en fils dans la tradition locale. Ce fait est, du reste, démontré par les récits

(1) Voir le travail que nous avons publié à ce sujet, dans ce Recueil, volume de l'année 1864.

que nous ont fait les anciens du pays. Auprès de Sigus, disent-ils, vivait une petite population qui portait le nom de Oulad Seguen (les enfants de Seguen, corruption du mot latin *Siguenses*). Autour de ce noyau, qui doit être considéré comme le berceau de la tribu, vinrent se grouper d'autres familles dont nous aurons le soin d'indiquer l'origine, et qui formèrent de nouvelles fractions.

Les marabouts, qui ont tous la prétention de faire remonter leur origine au Prophète, affirment, mais sans en fournir la preuve authentique, que celui de leurs aïeux qui vint le premier se fixer dans le pays, provenait des cherifs du Maroc, de la postérité d'Idris. Si Mohammed ben Khelouf, disent-ils, vint du Maroc vers le xve siècle et planta sa tente près de Djamâ el-Abassi. Il eut un fils qu'il nomma Segni, qui devint le chef du pays et donna son nom à la tribu. Nous admettons parfaitement avec eux que les descendants de Si Mohammed ben Khelouf se soient multipliés dans la contrée; mais nous parviendrons difficilement à leur persuader que leur ancêtre Segni prit le nom du lieu où il était né. Comment les convaincre qu'un marabout ait pu emprunter pour lui-même le nom d'une ville bâtie par une race d'infidèles?

La tribu des Segnïa se compose, actuellement, de treize fractions qui se subdivisent elles-mêmes en plusieurs sous-fractions; ce sont :

1° Les *Oulad Seguen,* subdivisés en Oulad Saïd, Haddada, Oulad Djatir et Oulad Sidi Mohammed ben Ali. Ils savent, par tradition, qu'ils sont les plus anciens de la tribu et habitent le pays depuis un temps immémorial. Quelques-uns d'entre eux prétendent même descendre de la population qui habitait jadis la ville de Sigus. D'autres

se disent originaires de l'Aurès. Ce sont des gens paisibles, de bons cavaliers employés souvent pour le service du makhzen. Ils possèdent un territoire très-étendu, au nord et à l'est du Malessi et du Fortas. Leurs terres de culture sont nombreuses. Il existe chez eux une belle fontaine dite Aïn Gouça, au pied des ruines de la ville de Sigus, dont les eaux abondantes coulent dans l'oued Kleb, qui se jette dans le Roumel (*Amsaga*). Les ruines romaines y sont nombreuses, surtout auprès des sources-fontaines et des puits : à Bir Tandja, Aïn el-Azereg, Aïn Cherchar, Aïn Oum er-Roumel et autres. C'est sur le territoire de cette fraction que le gouvernement français a fait construire une maison de commandement dite Bor dj de Sigus, dans laquelle réside le kaïd de la tribu. Non loin de ce bâtiment, on a également construit un caravanserail pour les voyageurs, sur le bord de la route qui traverse la plaine allant de Constantine à Aïn Beïda;

2° Les *Oulad Khaled,* qui se disent originaires des montagnes de l'Aurès, vivent à côté des précédents, avec lesquels ils ont des intérêts communs. Il s'y trouve aussi des ruines romaines ;

3° Les *Oulad Sekhar* sont un mélange de Chaouïa de l'Aurès et de quelques familles arabes venues de divers points de la province : ils occupent l'azel de ce nom au nord ; leur territoire est petit, mais il a les meilleures terres permettant de récolter, quelle que soit la sécheresse, en raison de leur altitude;

4° Les *Oulad Djahich,* originaires de l'Aurès, se subdivisent en Oulad el-Hadj, Oulad Toumi, Oulad Amar. Ils occupent le Fortas et ses contreforts; Ils ont peu de

terres de culture. On y voit plusieurs belles fontaines, entre autres à Aïn el-Djenan ;

5° Les *Oulad Ouendadj,* originaires de l'Aurès, se subdivisent en Oulad el-Eulmi, Oulad Aïça, Oulad Nacer, Oulad Sellam et Oulad Achour. Ils occupent les contreforts ouest du Fortas, et leurs cultures sont dans la plaine de Fesguia. Cette fraction avait autrefois pour industrie la fabrication des bois de selle et des bâts de chameau. Du temps des Turcs, elle était tenue de fournir les bâts pour les chameaux portant les approvisionnements de l'armée. C'était le seul impôt que l'on exigeait d'elle à cause de sa pauvreté. Elle a une belle fontaine dite Aïn Serira, auprès de ruines romaines ;

6° Les *Oulad Gassem,* originaires des Oulad Gassem de l'ouest, se subdivisent en Oulad Bakha, Oulad Achour, Zahfa et Bahtia ;

7° Les *Oulad Aïcha,* subdivisés en Oulad Sultan, Oulad bou Ali et Oulad Rihan, venus, les uns du Sahara et les autres de l'Aurès.

Ces deux fractions vivent ensemble dans l'espace compris entre le Guerioun et le Fortas ; leurs terres de culture sont au pied de ces deux montagnes ; Behira el-Ber'la, qui leur appartient, est une plaine produisant un blé très renommé dans la contrée. Elles possèdent plusieurs fontaines très abondantes ;

8° Les *Oulad Mçaâd,* originaires des Beni Imeloul, de l'Aurès, se subdivisent en Oulad Mohammed ben Otman, Brakna, Oulad Abbas et Roumrian. Ils occupent le centre de la plaine de Kercha. On trouve chez eux plusieurs ruines romaines et de nombreuses fontaines ;

9° Les *Oulad Sassi,* d'origine berbère, se subdivisent

en Oulad Ahmed, Oulad Maza et Oulad ben Abd Allah. Ils occupent la partie nord-ouest de la plaine de Kercha, en s'appuyant au Guerioun. Les membres de cette fraction fabriquent du charbon, font des plats à couscous, des cuillers et autres ustensiles en bois.— Plusieurs ruines antiques et plusieurs fontaines ;

10° Les *Oulad Achour,* ne sont pas d'accord sur leur origine; néanmoins, il est démontré par leur langage même qu'ils sont d'origine berbère. Ils occupent l'ouest de la plaine de Kercha. Leur principale fraction, dite des Kouaoucha tire son origine d'une sainte femme nommée Merabta bou Saâdia el-Kouchia, qui accomplit, dit-on, plusieurs miracles. Se trouvant un jour sur le versant du Guerioun, à l'endroit dit Abechara, elle leva les mains au ciel et ordonna à la montagne de se fendre et de se séparer en deux. Un fracas épouvantable retentit, la montagne s'ébranla, et l'ordre de la maraboute s'accomplit à l'instant. Interrogée sur ce fait, elle répondit que ce rideau de montagnes l'empêchait de voir la direction de la Mecque à l'heure de la prière. La coupure de la montagne se nomme depuis Fedj bou Saâdia. Les Oulad Achour ont, sur leur territoire, une vaste ruine romaine dite Kalaât el-Ouz ;

11° Les *Oulad Sebâ,* originaires de l'Aurès, se subdivisent en Oulad bou Aziz et Drabla. Ils occupent le sud de la plaine de Kercha, la plus grande partie du Chebka et l'aguedel el-Beylik. Il existe chez eux une grande ruine dite Henchir Roumana, et plusieurs fontaines. Le terrain mouvementé que, dans leur langage imaginé, les indigènes appellent *Chebka,* le filet, est inextricable; on ne peut le traverser sans un bon guide, de peur de s'égarer ;

12° Les *Oulad Mahboub,* originaires des Beni Oudjana de l'Aurès, se subdivisent en Oulad Ahmed, Oulad Ali, Oulad bou Tiour et Douafria. Ils s'étendent du Djebel bou Ras, chaînon secondaire du Guerioun, à l'est de la tribu, jusqu'à la limite d'Aïn Beïda au sud. Leur territoire est très vaste; c'est la fraction la plus importante de la tribu. Il y a, chez eux, de nombreuses ruines romaines, près desquelles sont généralement des puits ou des fontaines.

13° Les *Oulad sidi Ounis,* gens de Zaouia, d'origine arabe. Leur ancêtre vint, dit-on, du Maroc, et fonda une zaouia où il enseignait le Koran; des terres furent alors affectées à cet établissement religieux. Ils occupent le pays situé à l'est, entre la Behira Touila et les Haracta d'Aïn Beïda. Leur terrain est bon; ils possèdent, comme les Oulad Mahboub, des troupeaux considérables. On trouve quelques ruines romaines sur leur territoire, et plusieurs belles fontaines, entre autres celle dite d'Aïn Fekroun, qui tire son nom du grand nombre de tortues qui vivent aux environs.

Comme on a dû le remarquer déjà par ce qui précède, on voit que le fond de la population des Segnïa se compose surtout de l'élément berbère; la langue chaouia y est, du reste, très répandue. — Les Segnïa sont généralement pasteurs et cultivateurs. Sous les Turcs ils étaient gouvernés par un kaïd.

Les deux établissements les plus renommés de la tribu sont la djamâ Sidi el-Abbassi, sur la limite au nord-est, chez les Oulad Djahich, et celle de Sidi Ounis, dans la fraction du même nom. Les autres sont abandonnées et n'ont plus d'école.

Le climat de la tribu est froid dans la partie monta-

gneuse et sensiblement plus chaud dans les fractions de la plaine.

III.

Les Segnïa eurent de fréquentes guerres avec leurs voisins; les anciens du pays nous ont raconté celles qui éclatèrent de leur temps.

En 1808, le bey Toubbal se porta, avec une colonne légère, contre les Segnïa, pour les punir de leurs brigandages sans cesse renouvelés. Dans une de leurs courses, ils avaient eu la hardiesse de voler un troupeau de chameaux appartenant au beylik. Les Segnïa se refugièrent à la hâte dans la montagne du Guerioun; mais le bey parvint à surprendre dans la plaine un de leurs principaux douar, et fit passer au fil de l'épée tous ses habitants, sans même épargner les femmes et les enfants.

Nâman bey, en 1811, marcha aussi contre eux pour les forcer à payer l'impôt qu'ils avaient refusé de verser entre les mains de leur kaïd. L'expédition du bey échoua, les récalcitrants s'étant retranchés au sommet du Djebel Tarf, d'où ils repoussèrent avec avantage les assauts dirigés contre eux. Enhardis par ce succès, ils se maintinrent en rebellion pendant deux années, et Tchakar bey, en 1813, fut obligé de faire appel aux tribus des Oulad Abd en-Nour et des Telar'ma pour se joindre aux Zemoul et détruire, par un suprême effort, ce foyer de résistance qui, par ses brigandages, portait le désordre dans toute la contrée environnante. Les Segnïa, avertis de la prise d'armes qui se préparait contre eux, se re-

fugièrent dans le Djebel Fedjoudj; mais, pressés de toutes parts, impuissants contre leurs nombreux assaillants, ils demandèrent grâce, payèrent un impôt et promirent de vivre désormais d'une manière plus régulière.

A peine les contingents amenés par l'agha de la déira avaient-ils quitté leur territoire, que les Segnïa furent attaqués par un autre ennemi auquel ils ne s'attendaient pas. C'était les Beni Oudjana, qui, de leurs montagnes de l'Aurès, avaient guetté le moment propice pour les accabler. Le désespoir donna de nouvelles forces aux Segnïa, et ils repoussèrent victorieusement les agresseurs.

Du temps d'Ahmed bey Mamelouk, en 1817, les Sahari vinrent razer les troupeaux des Segnïa. Ceux-ci se mirent à la poursuite des ravisseurs et les atteignirent à Teniet-el-Mendri, où se livra un combat sanglant, ce qui n'empêcha pas les nombreux cavaliers des Sahari d'emmener le produit de leur razia. Mais, peu après, les Segnïa, rassemblés à la voix de Ben Mzian, cheïkh des Oulad Mahboub, attaquèrent à l'improviste les Sahari et, à leur tour, leur enlevèrent de nombreux chameaux. L'année suivante, les deux partis ennemis, marchant l'un contre l'autre, se rencontrèrent au pied du Djebel bou 'Arif. Il y eut beaucoup de cavaliers tués de part et d'autre.

Cependant les Segnïa continuaient à vivre en vagabonds et à se soustraire à toute autorité. Braham bey marcha contre eux en 1818, et leur prit quelques troupeaux; mais les pertes en hommes qu'il éprouva firent considérer cette expédition comme désastreuse pour l'armée du bey. — Néanmoins, l'année suivante, Braham Bey écrivit

aux Segnïa pour les engager à éviter une nouvelle effusion de sang. Ceux de la tribu qui désiraient vivre en bonne intelligence avec l'autorité, conseillèrent au bey de faire arrêter à l'improviste quelques-uns des leurs, et de les garder en otage pour forcer leurs frères à traiter à l'amiable. Les arrestations eurent lieu, en effet; mais au moment où, sous une faible escorte, on conduisait les otages à Constantine, une bande de cavaliers Segnïa vint les délivrer, blessa et mit en fuite les cavaliers du bey.

Braham bey, furieux de cette mésaventure, prescrivit aux contingents de toutes les tribus soumises de se rendre aux Segnia et de ravager leurs cultures. Se mettant lui-même à la tête d'une colonne de troupes turques, il alla camper à Fesguia. Les Segnia, attaqués de toutes parts, se défendirent avec le courage du désespoir; il y eut beaucoup de morts de part et d'autre. Toute résistance devenait impossible; il fallait trouver son salut dans la fuite ou succomber. Quelques-uns se refugièrent chez leurs amis des tribus voisines; d'autres, moins heureux, se cachèrent dans les bois du Guerioun, alors très touffus. Les troupes du bey mirent le feu à ces bois et commencèrent à traquer les fugitifs comme des bêtes fauves. C'en était fait des Segnïa, sans un bouleversement politique qui changea les dispositions prises à leur égard. Le massacre durait déjà depuis deux jours, quand Braham bey fut supplanté par le bey Mamelouk. Celui-ci fit grâce aux rebelles, se borna à leur infliger une amende et mit fin ainsi à cette guerre d'extermination.

Les Segnïa, s'étant refaits de leurs pertes, échangèrent encore des coups de fusil avec leurs voisins des

Haracta, Amer Cheraga et Beni Oudjana de l'Aurès.

Quelques temps après sa nomination au gouvernement de Constantine, c'est-à-dire vers 1825-26, El-Hadj Ahmed dut se porter chez les Segnïa pour les punir de leur refus de payer l'impôt. Il réussit à prendre une partie de leurs troupeaux, et trente cavaliers, surpris dans cette rencontre, eurent la tête tranchée séance tenante. Les Segnïa, furieux, se mirent à la poursuite du bey, et, pendant sa retraite, lui tuèrent quinze hommes.

En 1830, les contingents de la province de Constantine, répondant à l'appel du pacha, suivirent El-Hadj Ahmed à Alger pour combattre l'armée française, qui venait de mettre le pied sur le sol africain. Les Segnïa refusèrent de prêter leur concours à cette prise d'armes.

Dès que la nouvelle de la chute d'Alger se fut répandue, plusieurs tribus, mécontentes de la domination turque, se déclarèrent ouvertement en révolte. Les Segnïa poussèrent même plus loin leur manifestation : ils se donnèrent pour chef le nommé Ben Djaber, cavalier renommé des Oulad Seguen, et lui octroyèrent le titre de Bey el-Amma, le bey du peuple. Le nouveau dignitaire, ayant composé son entourage en khalifas, aghas et kaïds, adressa des proclamations aux tribus environnantes pour les engager à reconnaître son autorité; les Kherareb firent acte de soumission ; mais les Amer Cheraga renvoyèrent à coups de pierre les émissaires du nouveau bey. On se battit alors aux environs de Meheris, et quelques hommes succombèrent de part et d'autre.

Cependant El-Hadj Ahmed bey, après la chute d'Alger, était parvenu à regagner Constantine malgré la coalition organisée contre lui par tous les mécontents. Aidé de

ses cousins, les Ben Ganâ du Sahara, il dut entrer aussitôt en campagne et réduire chaque tribu l'une après l'autre. Les Segnïa, invités à se présenter au camp du bey, répondirent qu'ils étaient tout disposés à se soumettre, à condition qu'ils seraient placés sous l'autorité directe du bey, et non plus du kaïd des Zemoul qui les administrait précédemment. Ils se rendirent même en députation auprès du cheïkh el-Arab Ben Ganâ, oncle maternel du bey, le priant d'intercéder en leur faveur. Pendant cette première année, en effet, les Segnïa relevèrent, non du bey, mais du cheïkh el-Arab, entre les mains duquel ils payèrent leur impôt. Il avait fallu consentir à cette combinaison, pour ne pas soulever de nouveaux embarras. Mais, l'année suivante, le kaïd des Zemoul, Mohammed ben el-Arbi, reçut le burnous d'investiture. Son titre de nomination mentionnait qu'il aurait à administrer les Segnïa, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs. En même temps, le bey écrivait aux Segnïa d'obéir à leur nouveau chef, s'ils ne voulaient être punis avec la dernière des rigueurs. La lecture de cette lettre indisposa tellement les Segnïa, qu'ils furent un instant sur le point de massacrer l'émissaire qui l'avait apportée. Le bey, informé de la disposition des esprits, ordonna aux tribus makhzen de se tenir prêtes à marcher contre les rebelles, que l'on commença à surveiller, en plaçant des postes de cavaliers à la limite de leur pays. Dès que leurs troupeaux se montraient en rase campagne, on courait sus sans relâche. On leur enleva, de cette manière, environ cinq mille moutons et un nombre considérable de bœufs et de chameaux.

Fatigués de ces pertes incessantes, les Segnïa résolu-

rent de se venger en prenant l'offensive à leur tour. Tous leurs cavaliers se mirent en marche nuitamment, et tombèrent à l'improviste sur un douar des Zemoul, occupé en ce moment à extraire de l'orge de ses silos. Le kaïd des Zemoul, entendant le bruit de la poudre, se porta rapidement avec quelques cavaliers sur le théâtre de l'action. On se battit; le neveu du kaïd fut tué, et les Segnïa rentrèrent chez eux emportant un riche butin. Les coups de main des rebelles se renouvelèrent, et toujours avec le même succès. Vers le printemps suivant, le bey se décida à mettre un terme à ces escarmouches; il alla camper avec une forte colonne à Aïn Kercha, et, de là, rayonna sur le pays, faisant manger les récoltes à sa cavalerie. Les Segnïa tentèrent une attaque générale sur le camp; mais ils furent repoussés et poursuivis jusqu'à Ras Tir'aldin. Dans cet engagement, on se saisit d'un Turc qui s'était marié aux Segnïa et combattait avec ardeur dans les rangs des rebelles. Le bey ordonna de lui trancher la tête après lui avoir fait souffrir les plus affreux supplices.

Trois mois après, le bey reparaissait à Aïn Kercha, et se portait ensuite à Aïn Fekroun. Il écrivit aux Segnïa, leur promettant sa clémence s'ils envoyaient leurs notables à son camp pour traiter de la paix. Quinze de ces derniers, confiants dans les promesses du bey, se présentèrent; mais dès qu'ils parurent devant la tente du bey, on les décapita sans autre préambule. La nuit suivante, plusieurs douar Segnïa furent entourés, et leurs habitants massacrés; les chiens même, assure-t-on, subirent le sort de leurs maîtres. Après quelques jours de souffrances inouies, causées par la soif et la faim, les

rebelles descendirent des rochers au sommet desquels ils s'étaient réfugiés, et demandèrent l'aman. Pour condition expresse, le bey leur ordonna de se réunir en masse auprès de son camp. Dès qu'il les eut tous rassemblés, il les fit entourer étroitement par ses troupes ; quelques têtes roulèrent encore à terre ; on dépouilla les malheureux vaincus de tout ce qui leur restait : armes, effets, bestiaux, chevaux, puis on leur rendit la liberté. Cette dure leçon calma pour longtemps l'humeur indépendante des Segnïa et jamais plus, sous le bey, ils ne tentèrent de se révolter.

En 1837, après la prise de Constantine, les Segnïa furent des premiers à entrer en relations avec nous, en amenant sur notre marché des bœufs et des moutons pour l'alimentation des troupes. Le général Bernelle, qui avait été laissé à Constantine à la tête du corps d'occupation, sut profiter habilement de leurs bonnes dispositions. L'ex-bey, El-Hadj Ahmed, avait réuni ses forces à Oum el-Asnam, et menaçait d'inquiéter les abords de la ville. Les Segnïa, conduits par le kaïd Ali ben ba-Ahmed, que nous venions d'investir du commandement des Zemoul, marchèrent contre le camp du bey. Ce mouvement suffit pour éloigner l'ennemi.

Mais, au mois d'octobre 1841, les dispositions pacifiques de nos alliés n'étaient plus les mêmes ; ils désolaient le pays par leurs brigandages, et il fallut les pourchasser jusque dans le Guerioun pour les forcer à vivre d'une manière moins turbulente.

En 1846, quelques désordres furent commis par les Segnïa. Les ravages occasionnés par deux invasions successives des sauterelles, avaient produit une grande ra-

reté dans les céréales ; plusieurs tribus étaient presque entièrement ruinées par ce fléau ; d'autres avaient été considérablement appauvries. La tribu de Behira Touïla était du petit nombre de celles qui avaient été épargnées, tandis que les Segnïa avaient, non-seulement perdu leurs récoltes, mais encore avaient vu détruire les pâturages sur lesquels ils pouvaient nourrir leurs bestiaux. S'ils avaient obéi à l'impulsion régulatrice de l'autorité française, on les aurait laissé participer au partage des pâturages de la tribu favorisée. Malheureusement, comme on a pu en juger par ce qui précède, les Segnïa sont depuis longtemps connus pour être indisciplinés. Sous le gouvernement Turc, on considérait comme une vérité incontestée, que les habitants du Guerioun n'étaient accessibles à aucun des sentiments humains qui régissent d'ordinaire une agglomération d'individus, et qu'on ne pouvait rien obtenir d'eux sans des châtiments fréquents et sévères. On avait pensé, avec raison, que leur contact avec les Zemoul, qui les traitaient avec dédain et qui abusaient de leur prépondérance pour les exploiter outre mesure, était un obstacle à leur régénération morale. S. A. R. le duc d'Aumale les avait affranchis de cette espèce de vasselage, en leur donnant un kaïd séparé. Les essais d'indulgence, peut-être un peu trop fréquents, dont nous avions fait usage à leur égard, par opposition à la manière rigoureuse dont ils avaient été traités jusque-là, leur avaient fait considérer comme de la faiblesse une longanimité qu'ils n'avaient pas su apprécier. Donc, les Segnïa, auxquels s'étaient joints les Haracta, envahirent le territoire de Behira Touïla et, sous le prétexte de faire paître leurs bestiaux, ils s'appropriérent des moissons.

Une petite colonne, partie de Constantine sous les ordres du colonel Bouscaren le 22 juin 1846, vint s'établir à Aïn el-Bordj, punit sévèrement les Segnïa et fit disparaître toutes les irrégularités.

Les Segnïa refusèrent, en 1852, de fournir des bêtes de somme pour le service du transport des colonnes qui opéraient alors dans l'est. Un certain nombre d'entre eux s'étaient même réunis aux assaillants de notre poste d'Aïn-Beïda. Il devint nécessaire de les punir des actes de pillage, des vols, des assassinats, qu'ils commettaient depuis quelque temps. Le 15 septembre, les troupes de Constantine et de Batna pénétrèrent subitement sur leur territoire. Le combat s'engagea ; 80 de leurs cavaliers furent tués, et on leur raza 7,000 moutons et 1,200 chameaux.

Depuis cette rude leçon, c'est-à-dire depuis bientôt vingt ans, les Segnïa n'ont plus bougé.

LES AMER CHERAGA

A peu près à 30 kilomètres de Constantine, et à l'est du village européen du Khroub, s'étend le territoire de la tribu des Amer Cheraga, occupant une superficie d'environ 16,000 hectares, sur lesquels vivent un peu plus de 8,000 indigènes. Ce pays est légèrement mouvementé ; de distance en distance, s'élèvent quelques hauteurs qui

n'étant pas assez proéminents pour porter le nom de montagnes, sont seulement indiquées par celui de Koudiat, le mamelon. Il est arrosé par un cours d'eau de médiocre importance, l'oued Mehéris, qui se jette dans le Bou Merzoug. Quelques autres sources ou fontaines ont été amenagées par les soins de l'administration française. Les terres y sont d'excellente qualité pour la culture des céréales, ce qui, joint à l'élève du bétail, constitue la principale ressource des habitants de cette tribu.

Il y a environ deux siècles que les Amer Cheraga, issus des Amer R'eraba de Setif, vinrent s'établir dans la contrée à laquelle ils ont donné leur nom, et qui s'appelait alors, du moins dans la partie qu'ils occupèrent d'abord, Drâ Mehéris.

Par suite du laps considérable de temps écoulé depuis l'arrivée de leurs pères dans le Drâ Mehéris, les Amer Cheraga ne peuvent donner que de vagues renseignements sur les causes de cette émigration. Ils croient cependant qu'elle a été produite par l'accroissement trop rapide de la tribu mère, qui détacha, pour ce motif, plusieurs de ses hommes, les plus actifs et les plus braves, à la suite des colonnes turques qui parcouraient souvent la province. C'est ainsi qu'un groupe nombreux d'indigènes des Amer, après avoir prêté son concours au bey pour assurer la tranquillité dans le pays que traverse l'oued Mehéris, obtint de lui l'autorisation d'y résider pour consolider sa domination, et d'y appeler leurs familles pour cultiver cette riche région.

Ils se trouvèrent en présence de quelques tribus fort éclaircies par les guerres incessantes qui agitaient, dans ce siècle, la province entière, et ce ne fut pas sans com-

bats qu'ils parvinrent à refouler, à resserrer ou à s'assimiler ces populations.

Les Oulad Daoud, peuplade éminemment nomade, durent se retirer devant eux; une partie regagna les montagnes de l'Aurès dont ils étaient originaires; les autres reculèrent peu à peu jusqu'au Kherareb Sellaoua, où ils établirent leur campement définitif, et d'où ils inquiétèrent souvent, par la suite, les envahisseurs de leur pays.

Les Oulad bou Afia furent contraints, à leur tour, de céder devant le nombre croissant des émigrants, et ils se retirèrent vers l'est, aux environs de Tiffach, où ils habitent encore aujourd'hui, soit dans le cercle de Souk-Ahras, soit dans celui de Guelma.

Les Oulad Delim, établis dans la zône qui forme aujourd'hui l'azel Delimia, restèrent quelque temps en paix avec leurs turbulents voisins, auxquels leur petit nombre ne portait pas ombrage; ils n'ont quitté le territoire de la tribu qu'au milieu du siècle dernier, pour aller labourer aux environs de Bône; leur fraction ne comptait plus alors que six tentes.

Les Oulad Yahia ben Idir et les Guerfa se maintinrent plus longtemps que les autres populations expulsées, en raison de leur nombre et des secours qu'ils tiraient parfois des Haracta. Ils furent cependant refoulés aussi, et gagnèrent la partie orientale de la province, où ils s'établirent définitivement.

Les autres tribus autochtones ou nomades que les Amer trouvèrent en jouissance du sol, furent peu à peu annexées aux principales familles de la tribu setifienne; elles ont perdu le souvenir de leur origine.

Les familles qui ont été la souche de plusieurs des

sous-fractions actuelles des Amer Cheraga, sont: les Oulad Abd en-Nebi, les Oulad Chergui, les Oulad Soultan (qui se divisèrent en Oulad Soultan Mehéris du nom de la rivière qui traverse le pays, et Oulad Soultan Seraouïa, du nom des plateaux qu'ils cultivaient); les Oulad Djilila, les Oulad Nacer, les Oulad Ouar et les Oulad Embarek; les Oulad Bechebtia s'allièrent bientôt aux tribus de l'Oued Zenati, et accueillirent de nombreux indigènes de cette région, ce qui les fait considérer par leurs frères comme originaires de ce pays.

Ainsi s'établirent dès l'origine, pour se perpétuer jusqu'à nos jours, ces relations constantes entre les Amer Cheraga, habitant un pays éminemment et presque exclusivement propre à la culture des céréales, et les gens de l'Oued Zenati, chez qui les premiers trouvaient, en échange de leurs grains, du bois et des pâturages.

LES BEHIRA TOUILA

Cette tribu, ainsi que son nom arabe l'indique (Behira Touïla, la longue plaine), occupe un vaste plateau qui s'étend des confins des Segnïa jusqu'à la limite des tribus des Haracta et des Kherareb, et dont la superficie est d'environ 17,000 hectares de très bonne terre, occupée par une population de 4,000 habitants, divisés en quatre fractions dont nous indiquerons les noms et l'origine.

Dans cette tribu, que traverse la route de Constantine

à Aïn Beïda, on trouve quelques puits ou fontaines, la plupart auprès de ruines romaines, tels que :

Biar el-Eugla, Biar el-Mordja, Henchir ben Dér'ar, Henchir Amar, Henchir el-Ksar, Henchir Oulad Abbas, Bir er-Raïn, Aïn el-Bordj, Aïn Sefah, etc.

Les habitants de Behîra Touïla n'ont d'autre histoire que celle qui remonte à leur origine, à laquelle se rattachent les causes qui les amenèrent dans la contrée où ils sont établis aujourd'hui. Leurs quatre fractions sont :

1° Les *Oulad Dreïd,* originaires de la grande tribu des Dreïd tunisiens. Il y a un peu plus d'un siècle, une discussion s'éleva entre les Dreïd Djouïn et les Dreïd Badia, à l'occasion de la nomination du cheïkh. Ces derniers se séparèrent de leurs frères, pénétrèrent sur le territoire algérien et campèrent autour d'Aïn Khiouti, dans le djebel el-Ouach, près de Constantine. Salah Bey plaça les émigrants sur les terres, alors disponibles, de Behîra Touïla ; mais, au moment où cette nouvelle installation définitive se régularisait, deux fractions des Dreïd se séparèrent du noyau principal ; l'une d'elles se dirigea du côté de Bône, où on les retrouve encore aujourd'hui, et l'autre vers le Sahara.

2° et 3° Les fractions des *Oulad Aziz* et *Oulad Mahouch* sont originaires de l'Aurès. A la suite d'une querelle survenue entre les habitants du village de Menâ, dans l'Aurès, et leurs voisins, les Oulad Zïan, deux frères, Aziz et Mahouch, furent forcés de s'expatrier. Suivis de leurs familles, ils descendirent dans la plaine de Behîra Touïla, se placèrent sous la protection des beys, et s'établirent définitivement sur le territoire que leurs descendants occupent encore.

4° La fraction des *Eulma* provient d'un groupe d'individus de la grande tribu de ce nom qui habite les plaines des environs de Setif, auxquels les beys donnèrent des terres à Behîra Touïla.

Au moment où ces quatre fractions, sous le nom collectif d'habitants de Behîra Touïla, eurent pris possession de leur nouveau territoire, les Haracta, que ce voisinage allait priver d'une certaine étendue de terres de parcours, essayèrent de les expulser. La lutte fut assez énergique, et l'intérêt commun cimenta le lien d'union entre les quatre nouvelles fractions, dont la diversité d'origine berbère et arabe aurait pu être une cause de mésintelligence.

Les habitants de Behîra Touïla, protégés par les beys, étaient en quelque sorte les pasteurs du gouvernement. C'est à eux que l'on confiait la garde des troupeaux de chameaux, de moutons et de bœufs du beylik. A ce titre, l'impôt qu'ils avaient à payer était presque nul, et lorsque les tribus makhzen prenaient les armes, ils fournissaient aussi leur contingent de cavaliers. Après la prise de Constantine, ils restèrent fidèles au dernier bey el-Hadj Ahmed et le suivirent aux Haracta; mais celui-ci, étant forcé par le mouvement de nos colonnes, de s'éloigner vers le Sud, ils jugèrent prudent de se soumettre à la France et de rentrer sur leur territoire.

LES ZEMOUL

I

Lorsque le voyageur, se rendant de Constantine à Batna, a traversé la riche vallée du Bou Merzoug et arrive à la hauteur du 50e kilomètre de la route, il aperçoit, devant lui, une vaste plaine encadrée par deux montagnes. C'est le territoire de l'ancienne tribu makhzen des Zemoul, situé entre le djebel Guerioun et une autre montagne dont le point culminant, à cause de sa forme particulière, est appelée par les indigènes le Nif en-Necer, le nez ou le bec de l'aigle.

La tradition locale prétend que les deux montagnes étaient autrefois en guerre et ne cessaient de se tirer des coups de canon. Dieu, pour mettre fin à cette lutte, envoya du Sahara une autre montagne, nommée Sidi Halilif, qui vint se placer entre les combattants et les força ainsi à vivre en paix. La preuve que la montagne de Sidi Halilif vient du Sahara, disent les tolba du pays, c'est qu'à son sommet on trouve du der'mous, plante qui ne croît que dans cette contrée.

On raconte aussi qu'au sommet du Nif en-Necer existe une caverne avec une source, où s'étaient jadis établis cinquante tolba qui passaient leur existence à lire le Koran. Un soldat turc, qui avait commis une faute, alla leur demander asile. Le bey, ayant eu connaissance de l'endroit où s'était retiré le transfuge, envoya un détachement de troupes pour s'en saisir. A son approche,

tous les tolba et le soldat turc lui-même, par la volonté de Dieu, furent transformés en oiseaux et prirent leur vol. Ils allèrent se poser sur une pointe de rocher inaccessible, qui porte encore le nom de *Sidi Eugab.*

Au milieu de la plaine des Zemoul, jadis dénudée et consacrée à la culture des céréales et au parcours des bestiaux, s'élève aujourd'hui le petit village routier de Melila.

Cette tribu occupe une superficie territoriale d'environ 4,000 hectares (1), limitée, au nord, par les azels Gourzi et Medelsou; à l'Est, par la tribu des Berrania; au Sud, par les Oulad Ali Tahammamt et les Haracta Mader; enfin, à l'Est, par les Segnïa.

Vers la partie méridionale de son territoire s'étendent les deux lacs salés de Mezouri et de Tinsilt, entre lesquels existe une large chaussée sur laquelle passe la route de Constantine à Batna. Les lacs occupent une surface de plus de 6,000 hectares. De celui appelé Tinsilt, on extrait, en été, du sel marin qui forme une croûte de dix à douze centimètres d'épaisseur. Il s'y forme également du sulfate de soude: pendant l'hiver 1860-61, un industriel européen a pu en extraire un millier de quintaux métriques.

Si la plaine est dépourvue de végétation arborescente, il en est autrement sur les contreforts des montagnes environnantes. Au Nif en-Necer, aux Tarbent, Gountas et el-Hanout, existent des massifs de chênes-verts, genévriers et autres essences, qui ne demandent qu'à être respectées pour devenir des bois bien fournis.

(1) 2,400 hectares ont été concédés.

On rencontre, aux Zemoul, quelques ruines éparses de peu d'importance; cependant, sur la rive gauche de l'oued Kercha, entre le Guerioun et le djebel el-Hanout, on voit les vestiges d'une grande ville romaine que les indigènes nomment Tatoubt; c'est de ces ruines que furent extraites et apportées à Constantine les colonnes employées à soutenir le vaisseau de la mosquée de Souq-el-R'zel, transformée par nous en église catholique.

Sur le territoire des Zemoul, au pied du Guerioun, se trouve une source d'un débit considérable, nommée Aïn-Fesguïa, dont les eaux sont destinées à approvisionner prochainement la ville de Constantine. Les nombreux vestiges antiques que l'on aperçoit autour de cette source, démontrent que déjà, à l'époque romaine, elle avait été aménagée avec soin. Ahmed Bey el-Colli, en 1756, utilisa les ruines des anciens établissements romains en créant, sur ce point, quelques vastes gourbis pour abriter ses chevaux. Son successeur, Salah Bey, donna une plus grande impulsion à ces premiers travaux, en y faisant construire de vastes écuries en maçonnerie. Il préposa, à la garde des écuries, ces mêmes familles de Semara ou Semaran, que nous verrons s'établir d'abord sur les rives de l'oued Roumel, à Aïn Semara. Il réserva alors, pour ses chevaux et ceux des gardes, les prairies qui s'étendent le long de la rive gauche de l'oued Fesguïa.

En 1804, lorsque le bey Osman se porta dans l'oued Zouhr à la poursuite du cherif Bou Dali, les Segnïa en profitèrent pour se révolter et venir dévaster, de fond en comble, l'établissement de Fesguïa. Tchaker-Bey, en 1818, força les Segnïa à le reconstruire à leurs frais. Cet établissement existe encore de nos jours; il a été réparé

par les soins de l'administration française, et il sert actuellement d'écurie aux étalons de l'État pendant l'époque de la monte.

N'oublions pas de rappeler ici que, d'après la tradition locale, une population juive habitait autrefois les environs de Aïn Fesguïa. On montre encore l'emplacement de son cimetière. D'après les uns, ces Juifs furent forcés de se convertir à l'islamisme, tandis que d'autres pensent qu'ils abandonnèrent le pays.

La population des Zemoul se compose actuellement de 5,000 individus environ, divisés en plusieurs douars, provenant d'origines diverses, mais dont la majeure partie a fini par adopter le nom de Oulad Seliman.

Avant de faire l'historique de la tribu des Zemoul, qui constituait le makhzen ou la force armée des beys de Constantine, il n'est pas sans utilité de définir le rôle qu'elle remplissait sous le gouvernement qui nous a précédé ; il était à peu près le même dans les trois provinces de l'Algérie, nous n'avons donc qu'à répéter ce qui a déjà été dit sur leur institution :

» *Makhzen,* dans le sens précis du mot, signifie *gouvernement :* le makhzeni est l'homme du gouvernement, l'agent faisant partie de la colonne chargée du recouvrement de l'impôt annuel ; il était considéré à la fois comme agent du fisc et comme soldat.

» Leur fondation, en Algérie, remonte à Kheïr ed-Din Pacha, qui voulait, par leur établissement, se former une base solide et permanente de troupes auxiliaires, ayant à la fois l'influence politique du commandement et celle, toute militaire et stratégique, de la force, en même temps que créer, par les priviléges dont cette force était

revêtue, une source constante d'antagonisme entre les tribus arabes.

» Dans le principe, tout chef de tente qui venait s'établir avec sa famille sur le territoire des Douair ou Zemoul, était immédiatement inscrit comme cavalier du makhzen ; il recevait un cheval et un fusil. La nourriture et le harnachement du cheval restaient à la charge de l'inscrit. A la mort du cavalier, s'il n'avait personne pour le remplacer dans son service effectif, son cheval et son fusil étaient repris par l'État. Le makhzeni était donc fixé à vie sur ce territoire, où il était attaché par les intérêts et retenu par les jalousies des tribus voisines ; et, à la longue, ces zmala, composées, dans le principe, d'éléments si hétérogènes, avaient fini par former de véritables tribus parfaitement compactes et homogènes. Ainsi se sont formés les makhzen.

» Le gouvernement remplaçait tous les chevaux du makhzen morts ou hors de service. Les animaux nécessaires pour la remonte du beylik étaient fournis par les tribus raia, soit à titre d'impôt, soit comme *gada* ou amende. Le makhzen, et c'était là la source de sa force et de sa prépondérance, était complétement exempt de corvées et de tous impôts, quels qu'ils fussent, *rérama, achour* ou *moûna,* pour les cultures, récoltes, produits faits sur le territoire du gouvernement.

» On fournissait aux cavaliers nécessiteux les grains pour ensemencer leurs terres et pour nourrir leurs chevaux ; ils étaient tenus de réintégrer ces avances dans les magasins de l'état sur leurs premières récoltes.

» Toutes les fois que le cavalier makhzeni était appelé à faire un service qui l'éloignait pour plus de huit jours

de la zmala, il touchait la ration journalière d'homme et de cheval allouée au soldat régulier. En échange de ces prérogatives, le makhzeni rendait des services multipliés. Le cavalier makhzeni assistait, comme agent du fisc, le kaïd dans l'opération du recensement, la perception des impôts. Il était l'exécuteur des ordres de l'autorité, à laquelle il était en quelque sorte inféodé. Enfin, comme auxiliaire, il remplissait le premier rôle : un douar, une fraction de tribu refusaient-ils l'obéissance, aussitôt le bey dépêchait une petite colonne de makhzeni chargée de faire rentrer les récalcitrants dans le devoir.

On ménageait ainsi l'emploi décisif des troupes régulières, et l'on épargnait tout échec à l'autorité supérieure, qui n'intervenait alors qu'en dernier ressort. En somme, l'institution des makhzeni constituait le principal instrument de l'autorité des beys; c'était un moyen pratique et économique, politique et militaire, de domination.

II

Vers le milieu du XVIIe siècle, une affreuse sécheresse désola, pendant une période consécutive de six années, toute la région du Hodna de Bou Sâda. Cette calamité, rapporte la légende, avait été envoyée par Dieu, sur la prière d'un grand marabout, pour punir les habitants de ce pays des actes injustes qu'ils commettaient journellement.

Une puissante tribu, composée de nombreuses fractions, portant le nom collectif de Oulad 'Anan, avait alors ses campements établis sur le bord méridional du grand Chott. L'hiver, elle promenait ses immenses troupeaux

dans le Sahara et, dès que les premières chaleurs de l'été se faisaient sentir, elle remontait vers le nord et plantait ses tentes dans les vastes plaines qui s'étendent entre Constantine et Setif. Pendant leur séjour dans le Sud, les Oulad 'Anan exigeaient des habitants des oasis que la récolte des dattes se fît à leur profit, et ceux-ci étaient forcés de se soumettre sans murmures à leurs caprices. Une année, les habitants des oasis de Sidi Khaled gardèrent en réserve, pour leur nourriture, une certaine quantité de dattes; les Oulad 'Anan s'aperçurent du détournement et jurèrent que jamais plus les khaldiens ne mangeraient de leurs fruits. Tous les ans, en effet, les nomades allaient camper autour de l'oasis, et la récolte se faisait en leur présence. Avant de monter sur les palmiers, les gens de Sidi Khaled devaient se remplir la bouche d'eau, et si, en descendant de l'arbre, ils ne rendaient pas la même quantité de liquide, on les bâtonnait à outrance.

En une autre circonstance, les Oulad 'Anan, revenant de la chasse, éventrèrent un jeune enfant et donnèrent ses entrailles en pâture à leurs faucons.

Le marabout de Sidi-Khaled, poussé à bout par tous ces actes iniques, invoqua Dieu, demandant l'anéantissement de la troupe maudite qui opprimait le pays. Sa prière fut exaucée; les plus coupables des Oulad 'Anan furent engloutis dans le Sahara par une tempête de sable; les survivants, réduits à la dernière extrémité par la sécheresse et la famine, gagnèrent les plateaux du Tell où ils se dispersèrent. Le groupe principal des Oulad 'Anan se refugia au Ferdjioua et s'y établit; une de leurs fractions, appelée les Semara ou Semran (les bruns), à cause du teint foncé qui les distinguait, s'arrêta sur les

bords de l'Oued Roumel, auprès d'une fontaine à laquelle ils donnèrent leur nom, Aïn-Semara (1). Cette région était alors couverte de taillis épais qui, de la cime du Djebel Chettaba, descendaient jusqu'aux bords de la rivière. Le voyageur n'osait s'y aventurer isolément, dans la crainte d'y rencontrer des maraudeurs.

A la même époque, d'autres familles des Oulad Derradj et des Oulad Sellam du Hodna, fuyant aussi la misère, vinrent s'arrêter à Aïn-Semara. Or, la domination turque, bien qu'établie à Constantine, depuis quelques années, était loin encore d'avoir fait reconnaître son autorité dans les campagnes, où le droit du plus fort était seul respecté. Afin de mettre un terme à cette anarchie, il fallait, avant tout, se créer des auxiliaires, et les beys ne négligèrent aucun moyen pour attacher à leur cause le plus grand nombre de partisans.

Les familles du Hodna et du Sahara nouvellement campées sur les bords du Roumel étaient dans le plus grand dénûment; la sécheresse avait détruit leurs récoltes, et leurs troupeaux étaient morts faute de pâturages. Le bey, par mesure politique plutôt que par commisération, leur fit aussitôt distribuer des grains, leur confia la garde des bestiaux destinés à l'alimentation de la garnison turque, et parvint, à force de cadeaux et de bons traitements, à les déterminer à résider définitivement à Aïn-Semara. Un autre groupe d'individus, venu des Aït 'Aziz, du Babor, fut aussi installé à côté d'eux. Les uns et les autres se mirent à l'œuvre, défrichèrent le terrain nécessaire à leurs cultures, et, en peu d'années, formèrent

(1) Aïn Semara où s'élève aujourd'hui notre village européen de ce nom, à 19 kil. de Constantine.

un noyau de population d'autant plus attaché au gouvernement turc, qu'il lui devait sa prospérité et, au besoin, un appui contre de turbulents voisins.

Pendant une période d'une soixantaine d'années, ce groupe s'accrut de tous les éléments étrangers qui vinrent s'y incorporer, et formèrent rapidement une force armée en état de rendre de véritables services au bey de Constantine.

On les appela zmala du bey, parce que, chaque fois que le bey se mettait en campagne, ils venaient dresser leurs tentes autour de la sienne pour lui servir de gardes. Le voyageur français Peyssonnel, qui, en janvier 1725, visita le camp du bey Hosseïn, établi dans la plaine des Segnïa, dit à ce sujet :

« Son armée (du bey) était composée alors de douze pavillons turcs..... Toutes les tentes étaient posées sans aucun ordre, et il y avait plusieurs douars d'Arabes dont les tentes formaient le rond et entouraient le camp. Ces Arabes sont presque tous entretenus et forment un secours aux Turcs. »

Durant les dernières années du XVIIe siècle, ils accompagnaient déjà les colonnes turques guerroyant dans la province ; mais, d'après la notice que nous ont fourni les notables de la tribu, ce n'est que vers 1717, sous le bey Kelian Hosseïn, dit Bou-Kemia, que la zmala fut définitivement organisée en corps militant, et voici en quelle circonstance :

Quelques familles des Selmïa du Sahara, détachées du reste de la tribu, passant alors l'été dans le Tell, suivirent le cours de l'oued bou Merzoug et vinrent dresser leurs tentes sur l'emplacement occupé aujourd'hui par

notre village du Khroub. Elles se mirent au service d'un nommé Mohammed ben Amar ben el-Abiod, chef de partisans, qui rançonnait à son profit les populations environnantes. Le bey Kelian, ayant eu connaissance des hauts faits de Mohammed ben Amar, préféra l'attacher à sa cause que de le laisser guerroyer pour son compte personnel. Il lui fit donc proposer de le conduire à Alger pour le présenter au pacha, et demander en sa faveur le titre honorifique de chef de la zmala. Mohammed ben Amar accepta et accompagna, en effet, le bey à Alger, où il obtint du pacha le titre de kaïd zmala avec l'exemption d'impôt pour tous ses gens.

Lorsque les troupes turques venaient périodiquement d'Alger à Constantine, elles campaient sur la rive gauche du Roumel, où est aujourd'hui notre terrain de manœuvres pour la cavalerie. Mohammed ben Amar, investi de ses nouvelles fonctions, dut se rapprocher du camp turc; il amena son monde et l'installa sur les versants de Bou Amroun, colline qui s'étend au-delà des arcades romaines, devant Constantine. Par suite de ce premier déplacement de la zmala, quelques familles se détachèrent du restant de la troupe. Une partie des Oulad Selam continua à faire de la culture auprès de Aïn Semara, où nous la retrouvons encore aujourd'hui. Les Aït Aziz, de leur côté, furent laissés sur les versants du Chettaba, où les beys leur donnèrent le monopole de l'exploitation des bois et broussailles nécessaires aux fours à pain, à chaux et à plâtre de la ville de Constantine (1).

(1) Tout le pâté montagneux connu sous le nom de Chettaba, qui, du pied de Constantine, s'étend jusqu'à l'oued Atmenia, sur une étendue d'environ 40 kilomètres, était couvert, autrefois, de forêts, dont il est facile

La Zmala proprement dite était donc campée au Bou Amroun, sur la rive droite du Roumel. Elle s'aug-

de reconnaître encore les traces. A une époque reculée, les Romains y avaient créé de nombreux établissements et même quelques petites villes, telles que le château d'*Arsagal*, où était un évêché. et *Uselitanum*, que M. Cherbonneau a explorés et fait connaître. D'après la tradition locale, le déboisement complet du Chettaba ne remonterait pas à une époque très éloignée. Il y a encore, dans ce pays, des vieillards qui se rappellent avoir vu les versants de la montagne couverts de chênes, de genévriers, d'amandiers, d'ormes, d'azeroliers et autres essences rustiques, tombées depuis sous la cognée des populations insouciantes de l'avenir. Du temps des Turcs, les Kabiles venus des Aït Aziz, du Babor, furent établis au Chettaba par ordre des beys. On leur en donna la jouissance, sans payer aucune redevance, en leur faisant prendre l'engagement d'approvisionner constamment de bois Constantine et les fours à pain, à briques et à chaux qui en dépendent.

L'exploitation n'étant soumise à aucun impôt, à aucune règle de conservation et d'aménagement, et les coupes n'étant point surveillées, l'œuvre de destruction marcha avec rapidité. C'est ainsi que, par défaut de prévoyance, on anéantit une ressource si utile à la porte d'une ville aussi considérable que Constantine.

Le mot arabe *Chettaba*, qui vient du verbe *chetteb*, signifie couper, pour fendre du bois, que nous pourrions exprimer par la *montagne de la cognée*. Il indique assez le genre d'industrie que devaient exercer les habitants de cette région. Quelques vieillards racontent que cette montagne, aujourd'hui dénudée, servait d'asile à de nombreuses bandes de sangliers, et que l'on y tua même des lions dans le ravin qui porte encore le nom de *Châbet Seïd*, le ravin du lion.

Il y a aussi le Châbet Zoubia, le ravin des fosses aux bêtes fauves creusées par les bûcherons pour détruire, sans danger, les animaux nuisibles. Mais ce moyen ne suffisant pas, on mit le feu aux forêts; les ravages devinrent alors désastreux, et cette montagne, jadis couverte de verdure, ne tarda pas à offrir l'aspect aride et dénudé que nous lui voyons aujourd'hui. De là, sans doute, date l'époque du tarissement des sources et des fontaines du Chettaba, dont le volume d'eau devait être considérable, si l'on en juge par les traces très apparentes qui se voient dans les anciennes conduites d'écoulement ou d'irrigations.

Depuis un an (1868), le reboisement de la montagne du Chettaba a été entrepris par le service des forêts. Dans quelques années, on pourra reconnaître l'utilité de cette œuvre de régénération.

menta par l'adjonction d'autres individus, gens souvent sans aveu et sans patrie, quelquefois même criminels, qui se mettaient à la disposition des Turcs pour se soustraire à la punition qui les eût atteint dans leur pays. Trop nombreuse, dès lors, pour rester à Bou Amroun, et, d'autre part, devenue inutile aux portes de Constantine, par suite de la pacification du pays, le bey l'éloigna vers Aïfour (près de notre pénitencier d'Aïn el Bey). Mais elle s'y trouva trop à l'étroit; elle étendit ses pâturages vers Ouarrat, puis à Ouldjet el-Kheïl, où elle dut combattre les Segnïa, accourus en armes pour arrêter ses empiétements successifs. Cent cavaliers succombèrent dans la rencontre, ce qui fit donner à cet emplacement le nom de Ouldjet el-Kheïl, le vallon des coursiers.

Malgré la résistance des premiers occupants, la zmala continua à s'avancer vers Tikmert, Akbet el-Djemmala et Medelsou. Maîtresse de la belle source de Fesguïa, elle se répandit peu à peu sur toute l'étendue de territoire que la population des Zemoul habite encore de nos jours.

Ses turbulents voisins, les Segnïa, tentèrent souvent de lui reprendre les pâturages de Fesguïa; mais dans les combats multiples qu'ils leur livrèrent, les Zemoul restèrent maîtres du terrain et les repoussèrent jusqu'au delà de la montagne du Guerioun.

Les Segnïa, mis à la raison à la suite d'une expédition que le bey fit contre eux, furent placés sous la surveillance immédiate du kaïd des Zemoul, Mohammed ben Amar. Ce kaïd mourut quatre ans après; son frère, puis son fils lui succédèrent à peu d'intervalle.

En 1755, le bey Hosseïn, dit Zereg-Aïnou, fit une expédition contre Tunis dont il s'empara. Les cavaliers de

la zmala, à la tête desquels avait marché un nommé Kermiche ben Selama, se signalèrent par leur intrépidité et contribuèrent puissamment au succès de la campagne. En rentrant dans ses foyers, le bey récompensa Kermiche en lui donnant le commandement des Zemoul et des Segnïa. Le fils de Mohammed ben Amar, privé de la charge qui, jusques là, avait été l'apanage de sa famille, se retira à Constantine où ses enfants, connus sous le nom de Oulad ben el-Abiod, occupèrent successivement l'emploi de kaïd ed-dar. L'un d'eux défendit la ville, en 1804, pendant l'absence du bey Osman, contre le Cherif El-Boudali bel-Harche, qui vint l'assiéger à la tête d'une nuée de Kabiles.

Revenons à Kermiche, le nouveau kaïd des Zemoul, que la tradition locale nous signale comme un guerrier de grand mérite. A six reprises différentes, il fut lancé contre les Oulad Soultan, farouches montagnards qui repoussaient la domination turque; il leur causa des dommages considérables; mais, dans une de ces sorties, entraîné par sa fougue et son imprudence à la poursuite de l'ennemi, il se trouva seul, loin de ses compagnons d'armes et fut fait prisonnier. Son courage, et le dévoûment avec lequel il avait toujours servi la cause des Turcs, lui valurent une mort cruelle. On le lia fortement à un arbre et on y mit le feu. Il expira au milieu des flammes. L'endroit où succomba ce vaillant soldat s'appelle encore de nos jours *Chedjerat Kermiche*, l'arbre de Kermiche. Sa bravoure est même passée en proverbe dans le pays; on dit à son sujet :

« *Prétendez que vous êtes puissants ou non, le kaïd Kermiche ne pénétrera pas moins chez vous.* »

Les successeurs de Kermiche prirent le titre de kaïds des Zemoul, car la zmala s'accrut rapidement et se fractionna peu à peu en un certain nombre de petites zmala dont chacune eut un chef dit kaïd zmala et dont l'ensemble fut sous les ordres du kaïd des Zemoul (1). Les kaïds des Zemoul furent choisis par les beys un peu partout; mais ils furent toujours de grands dignitaires. Ils avaient sous leurs ordres: les Segnïa, Telat, Haracta el-Mader, Oulad Si Khelifa, Oulad ben Yahïa et partie des Kherareb, Berrania, Oulad Aziz, Attatfa, Oulad 'Anan, el-'Achaïch, Oulad Yala, Oulad Zeïd, Oulad Bellaguel, Oulad Sellam, Oulad Yakoub, Oulad Rehan, Oulad 'Adjez, Oulad Melloul qui tous payaient l'impôt; les Oulad Si Khelifa, Oulad ben Yahïa et ben Zerroug, Oulad Haffif, Oulad Si Ounis, Oulad Si Ahmed ben Bouzid, Oulad bel-Kadi et, en général, toutes les tribus zaouïa ou de marabouts qui étaient exemptes d'impôt.

Nous avons déjà parlé, au commencement de cette notice, de l'organisation des tribus makhzen en général; il nous reste à reproduire, pour les Zemoul de Constantine, ce qu'en a dit l'historien des beys de la province (2).

« Les gens de la zmala, dans le principe, n'étaient autres que les serviteurs des beys, chargés de la garde des troupeaux de chameaux, bœufs et moutons, appartenant à l'État. Ils étaient, à cette époque, établis dans la vallée supérieure de l'oued Roumel, entre Constantine

(1) Les Zemoul étaient la principale tribu makhzen; il y avait, en outre, les tribus deïra fournissant aussi des contingents aux beys, lesquelles étaient placées sous le commandement de l'agha. La deïra des beys de Constantine se composait des *Seraouïa, Zenatia, Oued bou Selah et Kherareb.*

(2) Histoire des Beys de Constantine, par M. Vayssettes *(Recueil de la Société archéologique).*

et Aïn Semara, et n'avaient, entre eux, d'autre lien commun que celui de servir un même maître.

» Leur nombre fût d'abord assez restreint, étant limité par les besoins mêmes du service qu'on exigeait d'eux. Mais à mesure que le pays se pacifiait, les impôts étaient perçus d'une manière plus régulière et sur un plus grand nombre de tribus; comme les troupeaux formaient une partie notable de l'impôt, leur chiffre augmentant, le nombre des gens préposés à leur garde dût être augmenté aussi. Il arriva, même ceci, qu'aux époques où se faisait la rentrée des impôts, c'est-à-dire, au printemps et à l'automne, comme la perception avait lieu sur place, tandis qu'une partie des gens de la zmala restaient dans la vallée pour surveiller les bestiaux, les autres furent détachés pour marcher à la suite de la colonne, chargée du prélèvement de l'impôt et de ramener les troupeaux en provenant. Il en fut de même quand il s'agit d'opérer une razia sur une tribu réfractaire ou en révolte, et, dans ce dernier cas, on dut songer à armer les gens de la zmala, afin de les mettre à même de pouvoir se défendre sans le secours des troupes expéditionnaires.

» Ainsi, on fut amené, peu à peu, à les organiser en soldats, de palefreniers ou bergers qu'ils étaient primitivement. Alors, on leur donna un kaïd, des cheïkhs, des chaouchs, et leur condition s'éleva de toute la considération qui s'attachait à l'homme d'armes sur l'artisan et le laboureur, dans un pays où la civilisation n'avait pas encore fait prévaloir la supériorité des forces intellectuelles sur les forces brutales. Ils furent entretenus et équipés aux frais de l'État, et s'ils ne touchaient point de somme en argent, comme les troupes régulières, où l'élément turc

était seul admis, on leur fournissait des armes, des chevaux, des bœufs pour leur nourriture, et, dans les razias, c'était à eux que revenait la plus grosse part du butin. Aussi pour ces sortes d'expéditions, les beys les employaient-ils de préférence aux Turcs, et l'acharnement qu'ils portaient dans le massacre et le pillage des malheureuses tribus désignées à leurs coups, témoignait assez combien l'instinct de la rapacité l'emporte, chez l'Arabe, sur le sentiment de la fraternité nationale, ainsi qu'on l'a d'ailleurs pu observer de nos jours, toutes les fois que, depuis 1830, on s'est servi d'une tribu pour en châtier une autre.

» Peu à peu il se développa, parmi eux, une sorte d'esprit de corps qui leur tint d'abord lieu de lien de famille, tandis que, d'un autre côté, fiers de leurs immunités récentes, ils s'efforçaient de faire oublier leur basse origine, en affectant le plus insolent mépris pour tout ce qui était la gent corvéable et taillable. Bientôt on rechercha leur alliance, et les enfants issus de ces mariages devenant gens de la zmala, comme l'étaient leurs pères, il arriva que, quand les familles se furent multipliées, leur nombre suffit aux besoins du service qu'ils étaient appelés à faire, sans qu'il fut nécessaire, pour le recrutement, de recourir à l'élément étranger.

» Disons, en terminant, que le nombre réglementaire des cavaliers armés que devait fournir la tribu était de cinq cents, et que l'année où le bey allait en personne porter le *denouche* ou impôt à Alger, ceux qui étaient appelés à l'accompagner et lui faire cortége, recevaient en présent des sabres à gaines d'argent, des caftans, des cachemires pour se draper la tête, et des housses de luxe

pour parer leurs chevaux. Aussi leur entrée dans la capitale attirait-elle plus particulièrement les regards des curieux, à ce point que l'auteur du manuscrit sur les Zemoul, auquel nous avons emprunté les principaux renseignements qui précèdent, nous dit que les femmes algériennes, quand elles se mariaient, exigeaient, par une clause spéciale insérée dans le contrat de mariage, que leurs maris les laisseraient sortir le jour où le bey de l'Est ferait son entrée en ville, pour se recréer par le spectacle de son brillant cortége. »

Les Zemoul firent de nombreuses expéditions ; nous en trouvons l'énumération dans la notice fournie par les anciens de la tribu. C'est, en quelque sorte, un état de leurs services à diverses époques, et cet état peut avoir son utilité pour la classification des événements survenus dans la province:

1667.— Sous Redjeb Bey, ils accompagnent une colonne turque allant châtier les Oulad bou 'Aoun.

1668.— Sous Châban Bey, nouvelle expédition contre les Oulad bou 'Aoun.

1700.— Sous Ali Khoudja Bey, ils combattent contre l'armée tunisienne venue assiéger Constantine. Les gens de la zmala abandonnent leurs campements habituels et prennent position au Ras el-Hamma; leurs principaux guerriers pénètrent dans la ville assiégée, et aident les habitants à se défendre contre les Tunisiens. Quand l'armée de secours venue d'Alger a forcé les Tunisiens à lever le siége, les cavaliers de la zmala, se mettant à leur poursuite, leur font éprouver de grandes pertes.

1705.— Sous Ibrahim Bey, expédition contre les Rir'a

de Setif, les Oulad Sellam et les Oulad Soultan, qui font acte de soumission. Expédition contre Tunis.

1707.— Sous Hamouda Bey, expédition contre les montagnards de l'Aurès.

1708.— Sous Ali ben Hamouda Bey; expédition contre les tribus habitant les contreforts des montagnes du Babor.

1709.— Sous Hosseïn chaouch Bey, expédition contre les montagnards des environs de La Calle.

1710.— Sous Abd er-Rahman ben Ferhat Bey, expédition contre les Hanencha.

1720.— Sous Kelian Hosseïn Bey, dit bou Kemia, campagne contre les Hanencha, puis contre les Oulad Abd en-Nour et les montagnards de l'Aurès. Expédition contre Tunis.

1746.— Sous Hassen Bey bou Hanak, expédition contre les Oulad Saoula.

1754.— Sous Hosseïn Bey, dit Zereg 'Aïnou, expédition contre Tunis. Pendant cette campagne, la zmala fut spécialement chargée de faire l'arrière-garde de la colonne algérienne.

Les drapeaux de la zmala et du contingent des Hanencha pénétrèrent les premiers dans Tunis.

Pendant l'absence des cavaliers Zemoul, leurs familles, restées sans défense, furent attaquées et pillées par la tribu des Segnïa. Les femmes et les enfants de la zmala furent forcés de se réfugier au Gourzi, près des sources du bou Merzoug; traqués de nouveau par les Segnïa, ils vinrent sur le bord de l'oued Roumel, aux arcades romaines, se placer sous la protection de la ville.

Les cavaliers de la zmala informés des malheurs de leurs familles, demandèrent au bey à en tirer ven-

geance. Le bey quitta Tunis et vint camper avec sa colonne sur l'emplacement de Sigus. Les Segnïa commencèrent à être poursuivis à outrance; mais malheureusement, la mort subite du bey fit suspendre les hostilités. Hosseïn Bey fut pris d'une lèpre; son corps se couvrit de pustules, et il mourut à Aïn Gouça, près Sigus, en l'année 1756.

1756.— Sous Ahmed Bey el-Colli, expédition contre les Kabiles des Flissa. Parmi ceux qui succombèrent dans cette campagne, on compta Bel-Kacem ben Merah, l'un des chefs des Zemoul; El-Hadj ben Gana, cheïkh el-Arab, l'agha el-Our'lissi; Ferhat ben Ali, cheïkh des Oulad bou 'Aoun, et enfin vingt cinq cavaliers des Zemoul.

Le Bey fit une nouvelle expédition contre les Oulad Soultan; Kermiche, kaïd de la zmala, et quinze de ses cavaliers, furent pris et brulés par les rebelles.

1771.— Salah Bey s'occupa beaucoup de l'organisation intérieure de la zmala; il réglementa ses campements de Aïn Fourchi, Mlila, Djied el-Mal, Kercha, Fesguïa et Sidi Halilif. Expédition contre les Oulad bou 'Aoun, les Oulad Naïl et les Segnïa.

Les Zemoul accompagnèrent Salah Bey à Alger pour repousser l'attaque de l'armée espagnole (1775, attaque d'O'Reilly). — Expédition contre Touggourt et autres oasis du Sahara. Vingt cavaliers Zemoul furent tués pendant la campagne.

1794. — Moustapha bey el-Ouznadji. Expédition contre les habitants du djebel Mestaoua; douze cavaliers Zemoul furent tués; nouvelle expédition contre la tribu des Zerdaza.

1797. — Ingliz Bey. Les Hanencha s'étant révoltés, le bey ordonna à Si Amar ben Cherif, kaïd des Zemoul, de

marcher contre lui avec une partie de ses contingents. Le fils de ce kaïd et quinze de ses cavaliers tombèrent dans une embuscade et furent massacrés.

Le bey se mit alors lui-même en campagne à la poursuite des Hanencha. Secondé par Younès, cheïkh de la montagne du Dir, il fit éprouver de grandes pertes aux Hanencha, et tua leur cheïkh dont la tête fut rapportée par les Zemoul.

Les Tunisiens menaçant d'envahir le territoire de la province de Constantine, Ingliz Bey campa sur la frontière avec les Zemoul, et y séjourna pendant trois mois d'hiver. La paix étant faite, les Zemoul reprirent leurs quartiers habituels.

1804. — Osman Bey. Expédition dans le Hodna de Msila. Pendant l'absence du bey et de sa colonne, le cherif Bou Dali bel-Harche vint attaquer Constantine à la tête d'une nuée de Kabiles. Osman Bey se mit à la poursuite du cherif. La colonne turque fut presque détruite en entier près de l'oued Zouhr. Le bey Osman et trente cavaliers de la zmala furent tués.

1805. — Abd Allah Bey marcha contre les Kabiles du Zouar'a et les soumit après plusieurs combats dans lesquels se distinguèrent les cavaliers Zemoul.

Expédition dans l'Aurès occidental; le bey s'empara d'un des principaux villages et le brûla, mais il perdit dix cavaliers tués dans l'action.

Expédition contre les Nememcha révoltés. On les força à se soumettre.

1807. — Hassen Bey, fils de Salah Bey. Les Tunisiens vinrent attaquer Constantine; on les poursuivit jusqu'à l'oued Serrat.

1808. — Ali Bey. Lors de la révolte suscitée contre le bey par Ahmed chaouch, les Zemoul combattirent auprès de la mosquée de Souk el-R'zel, à Constantine, pour défendre le bey. Le kaïd zmala, Amar ben Cherif, fut blessé, et cinq cavaliers zemoul furent tués dans cette bagarre, en voulant défendre Ali Bey, qui fut pris et mis à mort.

1808. — L'usurpateur, Ahmed Chaouch, se mit en marche vers Alger, dont il avait le projet de s'emparer. Arrivé à l'oued Zaouch, il fut attaqué par les Zemoul, dont le chef, Si Amar ben Cherif, avait reçu du Pacha l'ordre d'arrêter l'usurpateur. Quatorze cavaliers zemoul furent tués; mais Ahmed Chaouch fut obligé de rétrogader vers Constantine, où il fut saisi et décapité par la garnison turque.

1809. — Ahmed Tobbal Bey, en arrivant au pouvoir, voulut faire périr le kaïd zmala, Si Amar ben Cherif, et le cheïkh el-Arab Si el-Arbi bel-Guidoum. Ils s'éloignèrent tous les deux, Si Amar emmenant avec lui une partie des Zemoul et se retirant dans les montagnes de l'Aurès, où ils se déclarèrent en révolte contre le bey, qui les accusa, injustement, d'avoir favorisé l'usurpation d'Ahmed Chaouch,

1811. — Nâman Bey remplaça Ahmed Tobbal. Le kaïd zmala Si Amar et le cheïkh el-Arab Bel-Guidoum furent rappelés à Constantine. Si Amar fut nommé bach-siar et son fils, Ahmed, kaïd zmala. Les cavaliers Zemoul accompagnèrent le bey dans son expédition contre les habitants du Mestaoua révoltés.

Expédition contre le Kef, où les Zemoul perdirent plusieurs cavaliers.

Expédition du côté de Msila et du Hodna.

1818. — Tchaker Bey. Expédition contre les habitants du Mestaoua, dont on brûla les villages; leur chef, le cheïkh el-Bey ben bou Aziz, est tué. Cette campagne dura quatre mois; le Mestaoua, ayant perdu son kaïd, se soumit.

1820. — Ahmed Bey el-Mamelouk. Les Zemoul accompagnèrent ce bey dans ses expéditions contre l'Aurès, le Bellezma et le Souf, pour la perception des impôts.

1825. — El-hadj Ahmed bey; des coups de fusil furent échangés entre les Zemoul et les Segnïa leurs voisins; plusieurs hommes furent tués de part et d'autre. Le bey se rendit aux Segnïa et leur fit beaucoup de mal avec l'aide des Zemoul.

1830. — Expédition à Alger, contre les Français débarqués à Sidi-Ferruch.

Les Zemoul accompagnèrent le bey contre les tribus des Oulad Abd en-Nour et des Telarma, révoltées après la prise d'Alger.

1837. — Domination française. Après la prise de Constantine, Si Ali ben Ba Ahmed, qui prétend descendre des Kermiche ben Selama, fut nommé kaïd des Zemoul par le maréchal Valée. L'armée manquait de vivres; on ne savait comment se procurer des bestiaux, les tribus s'étant repliées au loin. Le nouveau kaïd alla battre la campagne et rentra en ville, onze jours après, ramenant 800 têtes de bétail.

A la fin de 1837, le général Bernelle, qui avait été laissé à Constantine par le maréchal Valée, apprit qu'El-Hadj Amed Bey avait réuni ses forces à Oum el-Asnam; il ordonna au kaïd Ali de marcher contre lui à la tête des Zemoul et des Segnïa. Le bey prit la fuite à leur approche.

En janvier 1838, le général Négrier fut nommé au commandement de Constantine. Dans l'espace de quatre mois, il entreprit cinq expéditions dans le pays environnant; les cavaliers des Zemoul l'accompagnèrent. La dernière expédition eut pour théâtre le territoire de Philippeville, possédé par les Kabiles. Ces montagnards étaient peu connus alors, et on ne se rendait point compte de leurs forces ni de leur audace opiniâtre. Battus au Fedj-Guendoul (le Kantour de nos rouliers) et près d'El-Harrouch, ils offrirent un nouveau combat le 11 avril, à l'endroit dit Cheïkh ben Rohou. Si grand que fut leur nombre, la colonne expéditionnaire leur fit subir de terribles pertes. La colonne rentra à Constantine. Le kaïd Ali et ses Zemoul restèrent pour tenir tête aux Kabiles.

Dans toutes les expéditions que nos troupes firent dans la province, au commencement de l'occupation française, les Zemoul nous rendirent de grands services comme cavaliers auxiliaires, en éclairant la marche des colonnes, et plus tard, enfin, beaucoup d'entre eux, conservant leur esprit militaire, s'engagèrent dans nos escadrons de spahis.

LES BERRANIA

Un homme de cette tribu, quelque peu familiarisé avec la langue française, à qui on demandait l'origine de ses frères, fit cette réponse triviale et caractéristique :

« Ma tribu peut s'appeler les *Enfants ramassés.* »

En effet, le nom de Berranïa, *les étrangers,* lui a été donné, parce qu'elle se compose de familles arabes et berbères, complètement étrangères les unes aux autres, que les beys ramassèrent sur tous les points de la province et groupèrent ensuite côte à côte sur le territoire qu'elles occupent encore de nos jours.

Cette tribu est située à une cinquantaine de kilomètres au S.-O. de Constantine, entre les Telar'ma et les Zemoul. On y voit quelques montagnes boisées, puis de vastes plaines qui s'étendent jusque dans la région des Sebakh. Les terres y sont de très-bonne qualité, propres surtout à la culture des céréales. Le territoire de la tribu occupe une surface de 46,500 hectares, où vivent 7,500 individus.

Sous la domination turque, elle formait quatre circonscriptions appelées Kherareb el-Berranïa, les fractions des étrangers, relevant chacune d'une autorité différente, ainsi :

Oulad Yacoub, Oulad 'Anan , Oulad 'Adjez, placés sous les ordres du kaïd des Zemoul ;

Achach, Oulad Yala, Oulad Zeïd, Oulad Belaguel, administrés par le kaïd el-Baroud (kaïd de la poudre);

Oulad Sellam, Oulad Imeloul, relevant du kaïd el-Ibel (des troupeaux de chameaux);

Attatfa, Oulad Aziz, compris dans le commandement de l'Agha ;

Oulad Hamla, sous les ordres directs du bey.

Les Berranïa, avons-nous dit, se composent d'éléments hétérogènes, formant plusieurs fractions qu'il convient d'indiquer séparément :

1° Les trois fractions des *Oulad Belaguel Oulad Yakoub*

et *Oulad 'Adjez*, se disent originaires des Oulad Saoula, tribu arabe du Sahara. Leurs ancêtres étaient trois frères, qui abandonnèrent leur pays pour venir s'établir au pied du djebel bou 'Arif, sous la protection de Khemari, cheïkh des Haracta-Mader. A la suite d'un événement quelconque, l'un des trois Saouli fut mis à mort; ses frères, craignant le même sort, s'éloignèrent aussitôt et vinrent, ainsi que leurs familles, s'installer, avec la permission des Turcs, sur le territoire que leurs descendants occupent encore aujourd'hui.

Cés trois fractions habitent au nord de la montagne du Nif en-Neçer, dont le versant sud appartient aux Zemoul. Il y a chez elles quelques ruines romaines et plusieurs anciens puits;

2° Fraction des *Oulad Zeid*, qui viennent, les uns de la grande tribu des Nememcha, les autres des Oulad Cheliah, marabouts du pays de Batna.

La montagne dite Mimam, qui est au milieu de leur territoire, est entièrement dépourvue d'arbres. Ils ont deux belles sources et un puits ;

3° Les *Achach* sont originaires des Oulad Saoula du Sahara. Ils ont une belle fontaine dite Aïn Haouch, près d'une grande ruine romaine nommée El-Ksar. Une autre ruine antique est située près d'une fontaine dite Aïn el-Adjaïz, la fontaine des vieilles femmes ;

4° *Oulad Yala*. Ils proviennent d'une émigration de la tribu kabile des Beni Yala, des montagnes au-delà de Setif. Cette fraction occupe une plaine entièrement consacrée à la culture des céréales, dans laquelle sont plusieurs sources et puits auprès d'anciennes ruines.

Chez les Beni Yala, il existe une petite fraction dite les

Djellaba; ceux-ci sont en majeure partie originaires du Hamza, de la province d'Alger. Sous la domination turque, toutes les fois que, dans une razia, le bey s'emparait de troupeaux de moutons, de bestiaux ou de chameaux, il les répartissait sur le territoire des Zemoul, des Berrania, des Behira Touïla et des Haracta, et il préposait à leur garde des bergers pris un peu partout et qui s'appelaient indifféremment raïan ou djellaba, pasteurs, bergers.

Ces troupeaux, alimentés chaque année par de nouvelles razias, s'accrurent dans des proportions considérables, et, avec eux, augmenta le nombre de bergers. Il en résulta bientôt que les beys ne purent exercer aucun contrôle sur leurs bergers, et qu'ils furent même dupes de leur bonne foi. Hosseïn bey Azereg Aïnou, fut le premier qui songea à mettre fin à une pareille situation (1774). Il organisa tout un personnel administratif chargé de la surveillance et de la gestion des troupeaux et des bestiaux du beylik, ainsi que des terrains affectés à leurs pâturages, appelés Aguedel el-Beylik, réserve de l'Etat. Il eut alors des *kateb,* sorte de comptables, qui eurent pour mission d'enregistrer les augmentations ou diminutions survenues.

Les kateb furent placés sous le contrôle d'*oukala* (intendants), qui, à leur tour, relevèrent d'un fonctionnaire appelé kaïd tchencheri (kaïd des troupeaux). El-Hadj Ahmed, en 1826, licencia tout ce personnel de gardiens de bestiaux. C'est alors que les Djellaba quittèrent la tribu des Zemoul pour aller se fixer aux Berrania, où ils sont maintenant;

5° *Oulad 'Anan.* Nous avons vu, dans l'historique des

Zemoul, que la tribu Saharienne des Oulad 'Anan, à moitié détruite par plusieurs années de sécheresse, vint se réfugier dans le Tell. Les uns s'établirent sur les bords du Roumel, à Aïn Semara, et les autres poussèrent jusqu'au Ferdjioua.

Dans cette riche contrée, ils ne tardèrent pas à se relever de leurs malheurs et à acquérir une certaine influence. Deux familles puissantes vivaient alors au Ferdjioua: les Ben Touati, qui commandaient aux Oulad 'Anan, et les Ben Achour, chefs d'une autre tribu dite les Beni Silin. L'autorité était donnée tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces deux familles; mais à la suite de cette rivalité de pouvoirs, une guerre acharnée éclata entre elles, et les Oulad 'Anan, vaincus, durent se réfugier à la zmala du bey, établie alors sur les bords du Roumel, devant Constantine. Le bey accueillit les Oulad 'Anan, leur donna les terres qu'ils occupent aujourd'hui encore et les admit dans son makhzen avec le titre de Mezarguia (lanciers), cavaliers auxiliaires, relevant du kaïd des Zemoul. La mission spéciale des Oulad 'Anan était de faire la correspondance entre Constantine, Biskra et jusqu'à Touggourt. Comme salaire, on leur délivrait cinq cents charges de blé ou orge qu'ils allaient prendre au poste magasin de Sétif.

Les terres des Oulad 'Anan sont fertiles; un petit ruisseau dit Oued Ras 'Arousi les arrose. On y trouve plusieurs ruines antiques. L'une d'elles se nomme Gueber el Yhoudia, parce que, dit la légende, on y enterra jadis une juive;

6° Les *Oulad 'Aziz* sont originaires des Oulad Moussa Achach, berbères de l'Aurès. Ils occupent une contrée

montagneuse et quelque peu boisée. Ils ont plusieurs puits à côté de ruines romaines;

7° Les *'Atatfa* viennent des Oulad Saoula du Sahara; ils ont également un territoire mouvementé où se trouvent des puits et des ruines;

8° *Oulad Sellam.* Ils sont originaires des Oulad Sellam du Hodna. Leurs ancêtres s'étant battus avec leurs frères de tribu, vinrent se placer sous la protection des Turcs qui les installèrent à Bekikia, où nous les retrouvons encore aujourd'hui. Leur territoire est partie en plaine, partie en montagnes couvertes de bois, où abonde le gibier. Ils ont de l'eau en grande quantité, dans les ravins et les puits. Ruines romaines;

9° *Beni Imeloul.* Cette fraction vient du Ahmar Kheddou de l'Aurès; manquant de ressources dans leurs montagnes, ils obtinrent du bey l'autorisation de s'établir à l'endroit où ils vivent actuellement. — Ils ont des terres de culture et des parties montagneuses, très-boisées en essences résineuses; on y voit beaucoup de puits et de ruines antiques. Sous les beys, ils étaient spécialement chargés de fabriquer du goudron pour enduire les chameaux du gouvernement (1);

10° *Oulad Sidi Hamla.* Le territoire de cette fraction est constitué azel. Ils sont d'origine religieuse et viennent des Oulad Sidi Hamla du Hodna.

D'après la tradition locale, les marabouts de Sidi Hamla seraient les premiers que les Beys placèrent sur le territoire des Berrania. Peu de temps après on leur adjoignit les Oulad Adjaz, à la tête desquels se trouvait

(1) On sait que les chameaux sont enduits de goudron pour être guéris ou préservés de la gale.

un nommé Ahmed ben Trad que les Turcs investirent du titre de cheïkh.

Les tribus voisines, telles que les Telar'ma, Oulad Abd-en-Nour et Oulad bou 'Aoun, assaillirent à plusieurs reprises le nouveau groupe de population pour l'expulser du pays; mais elles ne réussirent qu'à lui enlever quelques bestiaux. Ahmed ben Trad, homme de grande énergie, avait réuni autour de lui une troupe de solides cavaliers, et repoussa avec avantage les agressions de ses ennemis. On se souvient encore des exploits d'Ahmed ben Trad, et les bardes de la tribu, dans leurs chants de guerre, lui font tenir ce langage :

« Les Ouerzifa et les Bou Haoufan (fractions des Abd-en-Nour) se sont ligués contre moi.

« Il n'y a pas jusqu'aux Telar'ma qui se sont mis de la partie pour m'accabler.

« Quant à toi, Telr'emti, je connais ta valeur.

« Tu nages comme un poisson entre les deux montagnes de Tekouia et de Meziout.

« Mais si tu oses sortir de tes limites, tu succomberas comme meurt le poisson hors de l'eau. »

Les marabouts de Sidi Hamla et les Oulad Adjaz restèrent forts contre leurs ennemis tant que l'union exista entre eux; mais les marabouts ambitieux voulurent renverser le cheïkh ben Trad, dont l'autorité et la valeur leur portait ombrage. « Un soldat, disaient-ils, ne doit pas commander à des hommes de religion. » Les marabouts, plus nombreux que leurs rivaux, les dépouillèrent de ce qu'ils possédaient. Ahmed ben Trad et ses gens se virent donc forcés de demander la protection du kaïd de la zmala. Celui-ci employa alors les Oulad Adjaz et les

Oulad 'Anan en qualité de mezarguia (lanciers), c'est-à-dire de cavaliers auxiliaires au service du bey.

Sous la domination turque, les diverses fractions dites Berrania relevèrent, ainsi que nous l'avons vu plus haut, de chefs différents ; aucun lien ne les unissait, elles étaient même souvent en guerre l'une contre l'autre. Après la prise de Constantine, le général Négrier les plaça dans les mains d'un seul chef, qui prit le titre de kaïd des Berrania. Cette organisation a été conservée jusqu'à ce jour.

Chez les Berrania, dans la fraction des Oulad Aziz, à Hadjer el-Merkeb, existe une famille de marabouts jouissant d'une grande considération : ce sont les Oulad Sidi bel-Kheïr. Nous allons dire ce que la légende locale raconte à leur sujet :

Sidi bel-Kheïr, leur ancêtre, venant de l'Est, s'arrêta au pied du Bou 'Arif. Non loin de là, vivait alors un autre marabout du nom de Sidi Yahia, qui vit avec déplaisir un rival s'installer au milieu de populations reconnaissant son autorité religieuse. Sidi Yahia résolut de le faire tuer ; mais, dès que les meurtriers se présentèrent, Sidi bel-Kheïr poussa un tel cri, que l'écho en retentit dans toute la montagne. A cet appel, les arbres, se détachant de terre, accoururent en galoppant sur leurs racines, et vinrent se ranger en bataille pour protéger le marabout. Les assassins s'enfuirent effrayés, mais les arbres prirent racine sur place, pour perpétuer le souvenir du miracle de Sidi bel-Kheïr.

Dans une autre circonstance, le marabout, gardant lui-même ses troupeaux, fut assailli par une bande de maraudeurs qui en voulaient à ses moutons. Mais, au mo-

ment où ils allaient les saisir, le troupeau entier s'éloigna en volant comme une compagnie de perdrix. Les maraudeurs, qui appartenaient à la tribu des Achach, prièrent le marabout de leur pardonner, et, à dater de ce jour, lui payèrent l'impôt religieux.

SUR PLUSIEURS INSCRIPTIONS LIBYQUES

DÉCOUVERTES

DANS LES ENVIRONS DE CONSTANTINE

COMPLÉMENT

d'un Mémoire imprimé en novembre et décembre 1868

dans les Annales des Voyages (1)

PAR

M. le Dr A. JUDAS

En traitant récemment, dans le Mémoire rappelé ci-dessus, d'une nombreuse série d'épitaphes libyques recueillies dans les environs de Bône, et qui m'avaient été communiquées par M. le docteur Reboud, j'ai cité, aux pages 7 et suivantes, 15 et 30, cinq inscriptions analogues, dont quatre figurent dans le précieux Recueil publié par la Société archéologique de la province de Constantine, et dont l'autre m'a été envoyée par M. Cherbonneau, alors secrétaire de cette société. J'en donne une copie, sous le nº 1, à la planche I.

(1) Sur plusieurs séries d'épitaphes libyques, etc. — Il y a un tirage à part chez M. Challamel, aîné, libraire-éditeur, rue des Boulangers, nº 30.

Le même Recueil contient six autres textes de même espèce, savoir :

1853, planche XV, stèle du milieu, et planche XVI, stèle du milieu pareillement ;

1862, page 35, n° 67 ; page 109, n° 123 ; page 185, nos 155 et 156 (1).

Enfin, j'ai directement reçu de M. Cherbonneau, à des dates différentes, deux copies que je reproduis sur la planche I.

Je me suis abstenu de faire entrer dans le travail précité l'examen de la plupart de ces monuments, parce que j'aurais cru manquer de convenance envers la Société archéologique de Constantine, en ne lui réservant pas et en ne lui soumettant pas le résultat de mes études sur des matériaux qu'elle m'avait fait l'honneur de mettre à ma disposition. C'est ce que je m'empresse de faire en ce moment, en reconnaissant que j'en dois la possibilité aux nouveaux éléments que m'a fournis la nombreuse collection de M. Rebond.

Je n'ai parlé des exemplaires de gauche des planches XV et XVI, 1853, que pour y signaler la présence du préfixe onomastique MS, *mas* ou *mes*, dont la signification *maître* (2) est aujourd'hui reconnue, grâce aux renseignements recueillis par Barth et M. Hanoteau. A

(1) Le volume de 1866, planche XX, porte un fragment de plaque en marbre blanc, avec des caractères, non antiques ou libyens, mais relativement modernes, ce qui se reconnaît aux lettres représentées par des combinaisons de points : je ne m'en occupe pas ici.

(2) On a tort de citer le nom de l'ancien roi *Micipsa* comme un des exemples de l'emploi de ce préfixe; la prononciation différente révélait une autre racine, comme on le voit dans la transcription grecque *Μίκιψσα*.

part cette indication, la copie de la planche XV me paraît en beaucoup de points trop incertaine pour qu'il soit prudent d'en proposer une transcription complète et une interprétation. Quant à l'inscription de la planche XVI, elle est très-nette, et ne laisse de doute que pour trois figures, savoir : celle du milieu de la colonne médiane, et la première (en bas), ainsi que l'avant-dernière de la colonne de gauche. Je ne me permets aucune rectification pour la figure de la rangée médiane; les deux autres me paraissent pouvoir être ramenées aux deux barres verticalement parallèles et, au commencement, par exemple, c'est-à-dire au bas de la rangée de gauche, représenter le signe de la filiation. Il n'y a certainement aucune témérité dans cette restitution, puisque nous constatons la nécessité d'en opérer une pareille au bas de la colonne médiane de la stèle de droite, en en comparant le texte à celui du nº 13 de la collection de M. Reboud. Je lis donc :

c.	*b.*	*a.*	
M	T	G'	*a.* Mesratag',
Q	M	T	*b.* fils de S ?' amat,
I	?	R	
R	S	S	*c.* fils de Rayaqam.
Q	Q	M	

La stèle médiane de la planche XVI paraît très-exactement rendue, sauf pour le signe inférieur du groupe bilittère, au-dessous de la petite figure de droite, signe qui est peut-être, en réalité, un carré fermé, soit R, ou un carré ponctué, soit B.

Quoiqu'il en soit, le tableau représente une femme, pro-

bablement une mère, et deux enfants. Chacun des personnages a son nom distinctement indiqué. Celui de la mère, à la partie supérieure, est composé de trois lettres valant, en lisant toujours de bas en haut, ZMR, soit *Zamar* ou *Azmar, Azamar*. Au-dessous du petit portrait de gauche, une seule lettre M, *ma,* ou *am,* ou *ama;* au-dessous de celui de droite, deux lettres dont la supérieure est conjecturalement un Z, soit, en complétant le carré RZ, *raz* ou *araz,* ou, en supposant un point au centre de ce carré, BZ *baz* ou *abaz.*

La disposition du nom de la mère prouve qu'il doit être lu verticalement; je viens de dire *de bas en haut;* c'est ainsi, en effet, que j'ai procédé dans le mémoire précédemment rappelé. J'ai invoqué plusieurs raisons à l'appui. J'en trouve une nouvelle sur la stèle qui avoisine à gauche, sur la même planche, celle dont je viens de parler. En effet, je crois qu'à la suite des nombreux exemples que j'ai rapportés dans mon précédent mémoire, on ne peut mettre en doute ni la lecture ni l'explication de la syllabe MS. Là où il n'y a aucun indice spécial, ce groupe et, par suite, l'inscription entière peuvent être lus soit de haut en bas, soit de bas en haut, en tournant la pierre à cet effet. Mais, sur la stèle de gauche de la planche XVI de 1853, l'inscription est surmontée d'une image humaine qui manifeste évidemment le haut; or MS, qui se trouve au bas de la colonne de droite, en étant certainement le commencement, la lecture ne peut se poursuivre que de bas en haut (1).

(1) L'exactitude de ce procédé m'a été depuis démontrée par une nouvelle inscription bilingue que M. Reboud m'a adressée; elle sera publiée

Une autre remarque est suggérée par le nom de la mère. C'est que rien n'indique un nom féminin. Cette circonstance ne paraît pas de nature à dissiper l'étonnement que j'éprouvais *in-petto*, dans le cours de mon précédent travail, en ne rencontrant aucune apparence de nom de femme, étonnement qui a dû gagner quelques lecteurs.

Peut-être en existe-t-il, mais sans forme spéciale.

Des quatre textes répandus dans le volume de 1862, aucun n'est complet ; en outre, le n° 123, page 109, est fruste. Le n° 125, seul, page 185, me paraît comporter un examen particulier. J'en ai reçu, par les soins de M. J. Roger, un très bel estampage, qui prouve avec quelle correction l'inscription avait été gravée, et fait vivement regretter la disparition d'une partie de cette inscription. Je donne une copie du fragment au n° 2 de la planche I.

Un des détails qui communiquent de l'intérêt à ce fragment, c'est le point qu'il porte dans la colonne de gauche. Je me suis expressément occupé, dans mon précédent travail, d'un point analogue. Il m'a paru, en plusieurs cas signaler un mot d'usage commun, soit substantif, soit verbe, applicable toutefois à la destination funéraire des monuments. Je suis porté à penser qu'il remplit ici le même rôle. En effet, il vient, en comptant de bas en haut, après un groupe de quatre lettres, dont la dernière est un *Yen* ou N, *désinence* possible du participe ou de la troisième personne plurielle du prétérit. On peut conjecturer que les trois lettres précédentes constituent la ra-

dans les *Annales des Voyages*, cahier d'avril prochain, ainsi que plusieurs autres composant une nouvelle et très-intéressante série.

cine verbale. Les deux barres verticalement parallèles qui suivent immédiatement, seraient alors, non la marque de la filiation, mais le signe d'une lettre entrant, comme initiale, dans la composition d'un premier nom propre, sujet du verbe, et l'on devrait probablement supposer une suite de plusieurs noms propres remplissant les deux lignes parallèlement ascendantes.

Quel peut être, dans cette hypothèse, le verbe ? Ici, se présente un second détail non moins digne de notre attention.

Le groupe trilittère, que je regarde comme la racine verbale, a deux lettres semblables, la première et la dernière ; l'intermédiaire est un *Yed* ou D ; les deux extrêmes sont de valeur inconnue. La figure se montre sur d'autres monuments anciens. Je l'avais prise, jusqu'à présent, pour un *Yek* ou K, variante des deux parallèles à crochets pareillement divergents, mais non fermés.

La présence simultanée des deux figures sur notre monument, ne permet pas de persister dans cette assimilation. Aucune autre donnée ne fournit de lumière.

En cherchant dans la langue phénicienne ou carthaginoise, par l'intermédiaire de la langue hébraïque, une racine verbale applicable à la circonstance et ainsi composée ? D ?, on ne trouve, je pense, que HDH, soit en lettres arabes هدّ, *hadah*.

Au point de vue graphique, la leçon est, à mon avis, fort admissible; car l'aspirée dont il s'agit a, avec l'articulation gutturale, un rapport phonétique qui s'accorde avec le rapport figuratif.

Je crois que, pour le sens aussi, on peut trouver de la convenance. En effet, *hadah*, que l'on rend par *tendre*,

diriger (la main vers quelque chose), est assimilé par les hébraïsants, par Gesenius entre autres, à YDH, يدّ, *yadah*. Or, le substantif qui sert de base à ce verbe, YD, *yad*, au propre *main*, signifie aussi par extension, *monument, monument sépulcral;* il est dans cette acception, synonyme de MTZBH ou MTZBT, مصبة matzebah ou matzebat, c'est-à-dire *cippe, stèle*, particulièrement *cipp sépulcral* (1). N'est-on point de là autorisé à conjecturer que le verbe *hadah* égal à *yadah*, a pu être employé dans le sens de *poser un cippe sépulcral*, YAD ? Dans cette hypothèse, que je pourrais appuyer sur d'autres considérations encore, en comparant surtout *yadah* à *yarah* (2), la lecture serait :

a.	*b.*	
.	.	*a.* Ont posé (cette stèle) Qas.....
.	.	
.	.	
.	.	
S	.	
Q	.	*b.* Hakamrat.....
.	T	
N	R	
H	M	
D	K	
H	H	

(1) Voy. II, *Samuel*, XVIII, 18.

(2) Dans son *Vollstandiges hebr.-chald.-rabbinisches Worterb.*, à la page 303, Fr. Nork dit expressément : « YARAH dial. von YADAH stew. YAD, *hand* », et, à la page 6 ; il met précisément en regard les deux mêmes verbes en témoignage de la permutabilité du *daleth* ou D et du *resch* ou R.

Je répète que ce n'est qu'une conjecture; je la livre pour ce qu'elle vaut. Dans les recherches enveloppées d'une pareille obscurité, à défaut de démonstration, il est souvent utile de s'aider de l'hypothèse, pourvu qu'on n'en dissimule pas, qu'on en dénonce au contraire avec sincérité le caractère transitoire. C'est ce que je fais ici en toute confiance.

Il ne me reste à parler que de deux des inscriptions qui m'ont été directement transmises par M. Cherbonneau. J'en reproduis les copies sur la planche I.

Le n° 3 a été trouvé à Fedj el-Gomeh. Il est gravé sur une longue stèle en calcaire. La transcription en est trop peu sûre pour que je me hasarde à une explication.

Le n° 4 est très intéressant. Le texte paraît indubitablement complet. Il présente, à la colonne de gauche, en rétablissant un point dans le cercle, le groupe curieux BZS que, dans mon précédent mémoire, j'ai signalé sur dix autres monuments, formant toujours à lui seul une ligne comme ici (1). Bien que je ne puisse attribuer à ce mot un sens précis, la fréquence si remarquable de son emploi dans une condition semblable et constante d'isolement, soit à droite ou à gauche du texte, rend, à mon avis, incontestable la signification approximative que je lui ai provisoiremment prêtée.

Les textes qui contiennent ce groupe sur les dix monuments que je viens de rappeler, offrent en outre cette particularité qu'ils ne sont composés que de deux lignes,

(1) Dans la nouvelle série d'épitaphes libyques, découvertes à la Cheffia par M. Reboud, à laquelle j'ai fait ci-dessus allusion, on remarque encore quatre textes analogues.

y compris celle formée par ce groupe. Ici, par une exception jusqu'à présent unique, il y a trois lignes dont deux s'avoisinent au même côté du groupe spécial. Le tout se lit et se traduit ainsi :

a.	*b.*	*c.*
	N	D
	L	
S	I	K
Z	N	T
B	S	I
	Z	(Q ?)

a. Tombeau
b. de Zasnîlan,
c. (fils de ?) Yatkad.

La pierre n'est pas dégrossie; elle a été trouvée, comme celle du n° 1, planche I, sur le côté ouest de la Mahouna, près de Guelma. Une troisième pierre, placée auprès de celle-ci, n'a pu être copiée parce qu'elle est fruste.

Ainsi que je l'ai rappelé dans mon mémoire souvent cité, à la page 7, j'avais, en 1856-1857, conjecturé que les deux inscriptions retracées dans l'*Annuaire* de 1853, l'une au côté droit de la planche XVI, l'autre au côté gauche de la planche XVII, appartenaient à une même sépulture, et qu'elles étaient jumelles. Cette présomption s'est trouvée tout-à-fait autorisée par plusieurs exemples de la collection de M. Reboud. J'ajouterai ici, pour surcroît de preuve, la reproduction d'une curieuse épitaphe latine, dans laquelle il est expressément fait mention de deux textes *tituli ambo*, consacrés au souvenir d'une fille d'un an, l'un par son frère, l'autre par sa sœur.

Cette inscription se lit dans la *Revue africaine*, cahier d'avril 1858, page 260, en ces termes :

D. M. S.
BENEDICTA VI
XIT ANNO VN
O MENS·V D
XXI H·S·E·S·T
T·L
HI TITVLI AMBO
FRATRIS ET SORO

J'avais conçu le projet de tenter, en confirmation de tout mon travail, l'analyse des nombreux noms de personnes qui, si je ne me suis trompé, y sont rapportés. Mais je n'ai pas tardé à me ranger à l'avis de M. le Baron de Slane, exprimé dans le dernier volume de sa traduction d'Ibn-Khaldoun, à la page 582, de cette manière : « Dans la plupart des langues, on rencontre des » obstacles souvent insurmontables quand on essaie de » trouver l'étymologie de noms propres. En chelha et » en touareg, les noms des hommes n'ont plus aucune » signification. Beaucoup de chefs berbères ont porté des » noms qui ne s'expliquent plus à l'aide de leur langue. » Aussi nous n'oserions entamer la discussion étymolo- » gique des noms libyens, avant de pouvoir indiquer » d'une manière certaine la signification de *Bologguin*, » de *Makcen*, de *Soggout*, de *Tachefin*, de *Tafraguin*, et » d'autres noms purement berbères.

En terminant, je me fais un devoir de déclarer qu'après réflexion, et sur un nouveau renseignement de M. Reboud, j'abandonne entièrement l'idée malencontreuse que l'énonciation des noms des défunts a pu être omise dans les textes latins des deux inscriptions bilingues de la Cheffia, qui ne portent plus que VIXIT ANNIS etc. *Errare humanum est; perseverare diabolicum.* Cette rectification n'affaiblit en rien le fond du travail.

Paris, 20 décembre, 1868.

A. JUDAS.

L'INSCRIPTION
DU TÉTRASTYLE DE POTITUS
A CONSTANTINE

PAR

M. CHERBONNEAU,

Directeur du Collége Impérial arabe-français d'Alger.

On peut dire, sans exagération, que Lambèse et Constantine sont des mines inépuisables d'épigraphie romaine ; car, en dépit du temps d'arrêt que l'installation des colons européens imprime graduellement aux fouilles aussi bien qu'aux démolitions, il ne s'écoule pas un mois pas une semaine, sans qu'on découvre, notamment dans la dernière de ces villes, une pierre ou un objet se rattachant, par quelque point, à l'histoire du passé. Cirta était la résidence de Syphax qui, au dire de Tite-Live, y possédait un palais somptueux. Massinissa et, après lui, Micipsa l'avaient ornée de toutes sortes d'édifices et d'établissements publics dont Strabon nous a transmis la mention. Ruinée en 311 de l'ère chrétienne, dans la guerre de Maxime contre Alexandre, paysan pannonien, qui s'était fait proclamer empereur en Afrique, Cirta, fut rétablie en 313, sous le règne de Flavius Valerius Constantin, et quitta son nom d'origine numidique pour prendre

celui de Constantine, qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Si cette place forte, grâce à sa position exceptionnelle, put résister au torrent dévastateur de l'invasion vandale, elle eut cependant beaucoup à souffrir des guerres suscitées dans son sein, par les querelles religieuses qui lui portèrent un coup plus terrible que l'islamisme. Lorsque les Français y entrèrent, au mois d'octobre 1837, on y voyait, encore debout, des ruines assez nombreuses pour se faire une idée de son antique splendeur : du côté de la brèche, plusieurs arcades du Tétrapyle, un temple privé seulement de sa toiture, et le grand tunnel en pierres de taille où les grains, s'il faut en croire le géographe Edrisi, pouvaient se conserver pendant un siècle ; dans l'enceinte de la Kasba, des citernes colossales qui n'ont pas tardé à être utilisées, des restes de l'Église chrétienne et du temple de Mercure, enfin quelques murs du Capitole, à côté desquels a été exhumée une victoire en airain qui occupe actuellement une place distinguée au musée de la Mairie.

Les autres monuments, tels que le *Spelaeum* bâti aux frais de P. Ceionius Daecina Albanus, l'arc de triomphe élevé par la munificence de Q, Fulvius Faustus, le portique de Gratien, l'édicule à quatre colonnes de M. Caecilius Vitalis, ainsi que le bain de Pacatus, avaient laissé un si grand nombre de vestiges, les uns noyés dans les massifs de maçonnerie arabe, les autres servant de soubassement à des mosquées, qu'il n'eut pas été impossible à un habile architecte d'en déterminer l'emplacement. Toutefois, la disposition de l'ancienne Cirta avait cela de particulier, que les bâtiments militaires occupaient, comme du temps des Berbères, et sous l'administration

française, le point culminant du rocher, tandis que les édifices civils, c'est-à-dire les éléments de la vie active, de l'industrie et du commerce, se groupaient aux abords de la porte principale, que nous avons remplacée par la porte Valée. Combien de preuves garantissent cette assertion, sans compter la physionomie extérieure de la ville, évidemment plus accessible de ce seul côté!

Le percement de la rue Impériale ayant provoqué le dégagement de l'angle oriental de la place Nemours, des découvertes d'un certain intérêt se sont produites successivement sur le terrain de M. Cordonnier, qui aboutit à un des pieds droits du tétrapyle, plus connu généralement sous le nom d'El-Maukof. J'ai publié dans la *Revue africaine* (juillet 1868, p. 241 et suiv.), les inscriptions latines si heureusement rendues à la lumière. Aujourd'hui, c'est une pierre épigraphique que l'on extrait d'un mur arabe où elle avait été posée, la tête en bas. L'écriture est de l'époque des Antonins; le bloc ne mesure pas moins d'un mètre en hauteur. Deux copies de ce monument, destiné à perpétuer le souvenir d'un tétrastyle que surmontait un dôme, m'ont été envoyées par MM. Féraud, le secrétaire de la Société Archéologique de Constantine, et Antoine, adjoint au Maire.

En voici la reproduction exacte.

C· IVLIVS
Q. F. QVIR
POTITVS
TETRASTY
LVM· ET
THOLVM
D· E. D

Caius Iulius, Quinti filius, Quirina, Potitus, tetrastylum et tholum dedit et dedicavit.

« Caius Julius, fils de Quintus, de la tribu Quirina, surnommé Potitus, a offert et dédié un tétrastyle et une coupole. »

Le personnage mentionné dans cette dédicace devait être simplement un des notables de la ville, puisque son nom n'est accompagné d'aucun titre. En effet, l'usage voulait que les habitants parvenus à un certain degré d'opulence, posassent leur candidature aux honneurs municipaux, soit en fondant à leurs frais un établissement d'utilité publique, soit en contribuant à l'embellissement de la localité par l'érection d'un autel, d'une statue, etc. Quant à la désignation de membre de la tribu Quirina, qui figure si souvent dans les inscriptions relevées à Cirta et dans les colonies cirtéennes, elle est de nature à nous faire conjecturer que cette tribu n'était pas seulement destinée à recevoir dans son sein les habitants de Cirta, devenus citoyens romains, mais encore tous ceux de la Numidie qui avaient obtenu le même honneur.

Je viens au tétrastyle en question. Ainsi que l'indique son nom, ce genre de construction se composait de quatre colonnes disposées en carré, et supportant une toiture en forme de dôme ou de coupole « *tholus.* » On l'appelait aussi *ædicula tétrastyla,* et, la plupart du temps, on plaçait au milieu une statue de marbre ou d'airain. Mais, dans ce dernier cas, la dédicace en faisait mention, comme il appert du n° 1835 des inscriptions romaines de l'Algérie, publiées par M. Léon Renier.

HISTOIRE DES VILLES

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE

PAR

L. Charles FÉRAUD,

Interprète de l'armée d'Afrique.

Sparsa colligo.

Dans la plupart de nos villes algériennes, les hommes chez lesquels s'est éveillé le désir et la curiosité bien naturelle de connaître le passé du pays où la destinée les a placés, sont généralement privés des ressources littéraires que la métropole offre en si grande abondance. Constantine, elle-même, chef-lieu de notre province, si largement pourvue que puisse être sa bibliothèque municipale, ne possède pas encore son histoire. Personne, jusqu'ici, n'a entrepris d'en établir la chaîne à peu près complète et détaillée; les éléments en sont épars dans une série de publications spéciales, souvent très rares, appartenant au domaine de l'érudition et qui ne sont, à vrai dire, connues que de très peu de monde; il faut, pour les rassembler, avoir le loisir de se livrer à de nombreuses et patientes recherches.

J'ai entendu beaucoup de gens se plaindre de l'absence

d'un livre accessible à chacun, commode à consulter et réunissant en même temps sur leur patrie d'adoption tout ce qu'il leur importait de connaître. La Société Archéologique de la province de Constantine, qui s'est imposé la tâche de recueillir et de livrer à la publicité tous les faits authentiques pouvant jeter quelque lumière sur l'histoire locale, tient aussi à honneur de répondre au désir manifesté, et nous osons espérer que le projet qu'elle a conçu, loin d'être considéré comme prématuré, sera au contraire accueilli avec sympathie.

Une œuvre de cette étendue, bien qu'elle se compose de nombreux extraits des meilleurs ouvrages déjà publiés, ne peut s'improviser en un jour ; mais il ne dépendra pas de nous qu'elle ne soit achevée dans le plus court délai possible. Sans aucune prétention au point de vue littéraire, elle aura néanmoins, pour les habitants du pays, le mérite de son utilité.

Notre rôle, pour le moment, se borne, répétons-le, à grouper et à coordonner les faits, celui des futurs historiens de l'Algérie sera de les juger et d'en tirer des vues d'ensemble. Chacune des villes de notre province va donc être, dans ce Recueil, l'objet d'une étude spéciale, et c'est par Bougie, réputée la plus ancienne, que commence, dès à présent, cette série de monographies.

بجاية

BOUGIE

Il n'y a guère, en Algérie, de ville qui, par la grandeur des souvenirs dont se compose son passé, et par l'importance politique, militaire et commerciale que lui réserve assurément l'avenir, justifie plus que Bougie, l'antique Saldæ, les différents travaux que lui ont consacré plusieurs écrivains. Jadis cité florissante, d'une population de cent mille âmes, elle en compte à peine quatre mille aujourd'hui. Déchue de son ancienne splendeur, appauvrie, délaissée, elle a eu le sort de tout ce qui cesse d'exciter l'intérêt. Il ne faut pas la juger, cependant, d'après l'état de décadence où l'ont amenée les causes que nous aurons à raconter ; il faut la revoir, par la pensée, à l'époque du moyen âge, lorsqu'elle avait, sur la côte d'Afrique, la prépondérance des lettres et du commerce. Elle avait alors une forte existence individuelle; non-seulement elle vivait libre et avait modifié à son profit l'autorité des sultans de l'Orient et de l'Occi-

dent dont elle relevait d'abord, mais elle avait encore ajouté à sa force personnelle, en s'unissant par des traités d'alliance et de commerce aux principales cités du littoral de la France, de l'Espagne et aux puissantes républiques d'Italie.

Capitale, dit-on, des premières possessions vandales en Afrique, Bougie devint, de nouveau, sous le gouvernement des émirs, la capitale d'un royaume dont l'autorité s'étendait sur toute la province actuelle de Constantine et une partie de celle d'Alger. Le surnom de *Ville Sainte* et de *Petite Mecque,* qu'on lui donnait dans le monde musulman, et l'hospitalité qu'elle accorda libéralement dans ses murs à un nombre considérable de Maures et de Juifs chassés d'Espagne, sont autant de faits qui en disent assez pour que toute réflexion soit superflue.

On a pensé que si, au XVIe siècle, Barberousse était parvenu à enlever cette ville aux Espagnols qui l'occupaient depuis l'an 1509, le hardi corsaire en aurait probablement fait le siége de la domination turque sur la côte barbaresque. Alger, que le hasard des circonstances mit au premier rang, serait, dès lors, resté une modeste bourgade, comme l'étaient, au moment de notre conquête, la plupart des autres centres de population du littoral. Puisque nous voilà lancé sur le terrain des inductions, il convient d'ajouter que les avantages offerts par la position exceptionnelle de Bougie, auraient, sans doute, décidé Louis XIV à y fonder un établissement durable, si, mieux renseigné, il avait dirigé sur ce point l'expédition commandée par le duc de Beaufort, au lieu de lui préférer Gigelli, dont on ne prit possession que d'une manière éphémère.

Il fallait remonter le cours des siècles pour coordonner mon travail, et il eût été stérile, si je n'avais eu à ma disposition divers ouvrages que j'indiquerai et auxquels j'ai fait de nombreux emprunts. Après avoir exposé rapidement le rôle que joua *Saldæ,* nom primitif de Bougie, aux époques carthaginoise, romaine et vandale, je reproduirai fidèlement, sur la période arabe et berbère, les récits d'Ibn-Khaldoun, si savamment traduits par M. le baron de Slane.

Le remarquable livre publié naguère par M. de Mas-Latrie : *Traités de paix et de commerce concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge,* relate, sur la même période, des faits entièrement inédits et du plus haut intérêt, desquels j'ai extrait tout ce qui appartenait à mon sujet. Les documents précieux que M. de Mas-Latrie a recueillis dans les archives des principales villes du midi de l'Europe, seront désormais indispensables à tous ceux qui étudieront le passé des états barbaresques.

Pour l'occupation espagnole, je dirai ce que nous apprend le manuscrit arabe du cheïkh Ali Ibrahim el-Merini.

C'est à l'obligeante initiative de M. le colonel Bonvalet, commandant supérieur du cercle de Bougie, que je dois la communication de ce curieux document, découvert entre les mains d'un taleb de la tribu kabile des Ben Yala.

Jusqu'à ce jour, nous avions été obligés de nous en tenir aux narrations de Léon l'Africain, Marmol et Mariana, les seuls qui eussent parlé d'une manière quelque peu détaillée des phases de la domination espagnole sur

la côte d'Afrique, et en particulier de ce qui avait trait à Bougie. Il était cependant permis de supposer que la conquête d'une ville aussi importante que l'était encore Bougie, au commencement du XVIe siècle, n'avait pu passer inaperçue. Elle avait dû, au contraire, frapper les imaginations et stimuler la verve littéraire des écrivains d'une cité réputée la plus éclairée de l'Algérie, qui se voyaient chassés de leurs foyers par une invasion chrétienne. Mais si ces documents contemporains existaient, ils étaient inconnus. Ainsi que je l'ai dit déjà, dans un autre travail, on ne se forme pas la moindre idée des difficultés qu'on rencontre, non seulement pour découvrir les manuscrits arabes, mais surtout pour qu'il nous soit permis d'en prendre connaissance. Il y avait longtemps que mes recherches, sur le passé de Bougie, se portaient plus spécialement sur l'époque de l'occupation espagnole; le peu de succès que j'avais eu commençait à m'y faire renoncer, quand j'appris qu'un taleb kabile possédait un ouvrage relatif à cette période.

Il ne fallait pas songer à se procurer le texte original, car nous savons par expérience combien les indigènes tiennent à leurs vieux papiers de famille; mais je devais tâcher d'obtenir au moins la faveur d'en prendre une copie.

Après bien des démarches infructueuses, un Bougiote, nommé Si Saïd ben Ali, offrit de se rendre lui même aux Beni Yala, auprès du détenteur du manuscrit, et on doit juger de la satisfaction que j'éprouvai lorsque, peu de temps après, M. le colonel Bonvalet me transmit la copie tant désirée dont je publiai immédiatement une première traduction dans la *Revue africaine*.

Les autres ouvrages dans lesquels j'ai encore puisé des renseignements, sont :

La fondation de la Régence d'Alger, par Sander-Rang et Denys ;

Vingt-six mois à Bougie, mémoires par M. le commandant Lapène ;

Études sur la Kabilie, par M. Carette (*Exploration scientifique* de l'Algérie) ;

Le Commerce et la Navigation de l'Algérie, avant la conquête française, par M. Elie de la Primaudaie ;

Les Époques militaires de la Grande Kabilie, par M. Berbrugger.

De nombreuses notes que j'ai recueillies pendant mon séjour à Bougie (1), dont la *Revue africaine* a déjà publié plusieurs extraits, compléteront enfin cette monographie.

A côté des documents historiques, existent des traditions qui, de père en fils, se sont conservées dans le pays sous forme de légendes. Œuvre de l'exagération bien connue des indigènes, elles fourmillent parfois d'événements merveilleux, de faits entachés d'invraisemblance et de grossières erreurs chronologiques; mais nous ne devons cependant pas les négliger, car la nouvelle génération algérienne, si indolente et si indifférente, ne tarderait pas à les laisser tomber dans l'oubli le plus complet. C'est ce qui m'a engagé à les recueillir, ne serait-ce que pour conserver le souvenir du génie poétique d'un peuple. Elles renferment des particularités très-curieuses, qui dédommageront le lecteur de la monotonie

(1) Alors interprète militaire, attaché au commandant supérieur du cercle de Bougie.

et de la sécheresse habituelle des récits purement historiques.

En raison du cadre habituel de notre Recueil périodique, peut-être trouvera-t-on trop étendue cette monographie consacrée à une seule ville de la province. Il était impossible de faire autrement, à moins de la donner incomplète, ce qui n'aurait pas répondu au but que nous nous sommes proposé en entreprenant ce travail.

I

DESCRIPTION DE LA VILLE DE BOUGIE.

Qu'on se représente trois contreforts à peu près parallèles, issus de la même chaîne et séparés l'un de l'autre par deux gorges débouchant à la mer. Que l'on applique sur la crête des deux contreforts extrêmes deux hautes murailles en briques, flanquées de tourelles, percées de meurtrières, surmontées de clochetons, conformes enfin aux besoins et aux habitudes militaires du moyen âge.

Que l'on couvre l'espace compris entre ces deux murailles de vingt mille petites habitations à un étage, s'élevant en espaliers sur les pentes de la montagne et ornées d'une galerie couverte, d'où la vue s'étendait sur la mer; que l'on intercale dans l'intérieur de ce massif une foule de jardins où dominent l'oranger, le grenadier et la vigne arrondie en berceau; enfin que l'on répartisse sur ce fond environ cinquante mosquées avec leurs coupoles et leurs minarets blancs; on aura ainsi une idée de ce qu'a dû être Bougie, la capitale des Beni

Hammad et l'une des principales cités berbères du nord de l'Afrique (1 .

Telle était, au XIe siècle, l'œuvre du sultan hammadite En-Nacer, l'ami du pape Grégoire VII. Le goût des créations, rapporte la légende, devint chez ce monarque une passion qui l'absorba complètement; il ne songeait plus à de nouvelles conquêtes, négligeait même l'administration importante du reste de son empire, consacrant ainsi tout son temps à surveiller l'exécution des ouvrages qu'il avait conçus et ordonnés. Il contraignit, en outre, tous ses sujets à construire des maisons, et afin que le manque de matériaux ne devint pas un prétexte à la lenteur des travaux, il prit une décision ainsi conçue : « Tout individu qui voudra pénétrer dans la cité, sera tenu d'y apporter une pierre; ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre, paieront un droit d'un *naceri*. Or, le *naceri* était une petite monnaie en or, frappée au coin du prince, de la valeur de 4 fr. 50 à 5 francs.

Ce moyen réussit à merveille, et, sous l'impulsion de ce souverain, doué d'un génie entreprenant et organisateur, Bougie ne tarda pas à devenir la ville la plus florissante du Moghreb. Son immense enceinte, ses quais, ses édifices publics et ses colléges, faisaient l'admiration des étrangers; de nombreux étudiants accouraient de toutes parts pour y apprendre la théologie, les mathématiques, la jurisprudence, la médecine et l'astronomie, sous les maîtres les plus distingués de l'époque. Bougie, enfin, devint un lieu de pélerinage pour les fidèles mu-

(1) Carette.

sulmans, ce qui lui valut le surnom de *Mekka serira,* la petite Mecque.

Suivi des grands de sa cour et de nombreux musiciens, le sultan En-Nacer, montait chaque soir en bateau et se rendait au milieu du golfe pour mieux contempler, de là, les progrès de son œuvre civilisatrice. La beauté du panorama qui se déroule autour de Bougie, dût beaucoup contribuer à inspirer et à exalter l'imagination de ce monarque intelligent. Le golfe, sur le bord duquel la ville s'élève en amphithéâtre, offre, en effet, l'aspect d'un vaste lac entouré d'un rideau de montagnes aux profils capricieux, qui ne le cèdent à aucunes autres par l'originalité de leurs découpures pittoresques ; d'abord la crête du Gouraïa, qui domine la ville; à sa droite, le pic de Toudja; en face, et suivant l'ellipse du littoral, viennent ensuite les cimes du Bou Andas, les dentelures rocheuses des Beni Tizi, du Djebel Takoucht, d'Adrar Amellal, de Tizi-ou-Zerzour, la large croupe du Babor, longtemps couronnée de neige, à côté de l'arête du Tababort; enfin, au dernier plan, la silhouette bleuâtre du pays de Gigelli. La limpidité de l'atmosphère africaine, qui semble rapprocher les distances, permet de suivre les moindres détails de tout ce ravissant paysage, dont les effets d'ombre et de lumière changent d'aspect aux différentes heures de la journée. Lorsque le soleil, disparaissant à l'horizon, laisse derrière lui des nuages étincelants d'or, toutes ces montagnes sont diaprées des plus vives couleurs et se réfléchissent avec une netteté merveilleuse sur la nappe transparente et mobile de la mer ; ce spectacle grandiose se ternit ensuite progressivement sous l'influence des vapeurs humides, en passant par les nuances les plus ravissantes.

Bougie était le séjour de nombreux marabouts dont l'austérité, ainsi que la science, étaient citées comme exemple dans tout le monde musulman, au point que, des contrées les plus éloignées, on accourait pour les consulter. A leur tête, se faisait remarquer un saint personnage vivant dans l'ascétisme le plus absolu : c'était Sidi Touati, fondateur du monastère, longtemps en grande vénération, dont nous reparlerons plus loin. Le sultan En-Nacer parvint un jour à le tirer de ses méditations, et l'emmena dans sa promenade au milieu du golfe.

« Admire, lui dit-il, les progrès de mon entreprise et la splendeur dont brille aujourd'hui notre capitale, du sein de laquelle s'élèvent majestueusement les minarets d'une infinité de mosquées. Bougie n'est-elle pas la plus belle ville du monde, et ne mérite-t-elle pas de porter le nom de Petite Mecque ? »

Sidi Touati, loin de s'enthousiasmer devant ce magnifique tableau, adressa au contraire de très-vives remontrances au sultan, blâma son ambition et sa passion aveugle pour le luxe et la manie des créations.

« Tu oublies, répondit-il, l'instabilité des choses humaines ; apprends donc que les monuments que tu t'obstine à élever à grands frais tomberont en ruines, seront réduits en poussière, et que la renommée que tu espère fonder sur leur durée, s'écroulera comme eux avec le temps ! »

Le prince paraissait sourd à toute exhortation.

Le saint marabout fit alors appel à l'intervention divine, afin de convaincre son maître par une preuve surnaturelle de ce qu'il prédisait. Agissant sous l'inspiration céleste et doué d'une illumination soudaine, il ôte son

burnous, le déploie devant le sultan, lui cachant ainsi la vue de Bougie. A travers ce rideau improvisé et devenu transparent, En-Nacer aperçut une ville; mais ce n'était plus la sienne; partout le sol était jonché de ruines; les mosquées, les palais et les resplendissants édifices avaient disparu ; en un mot, ajoute le légendaire, il vit Bougie des temps modernes ruinée et presque inhabitée.

La prophétie du marabout s'est vérifiée. Peut-être, dira-t-on, a-t-elle été imaginée après coup par quelque taleb malicieux; mais où sont, en effet, ces palais couverts de marbre et d'émail, dus à la magnificence des princes hammadites ? Que sont devenues ces nombreuses mosquées aux minarets élancés, du haut desquels le moudden, appelant les fidèles à la prière, lançait aux quatre vents le nom d'Allah et du Prophète ? Tout a disparu. On cherche en vain leurs vestiges au milieu d'un sol accidenté, couvert de débris qu'envahissent les ronces. Quelques murs chancelants, témoins de terribles attaques et d'héroïques défenses, quelques tertres élevés, qui indiquent la place d'édifices disparus, attestent seuls la splendeur de l'ancienne ville.

Les phases de l'existence de Bougie ont été très diverses, et on conçoit qu'elle a dû inévitablement s'en ressentir et éprouver de nombreux changements. Successivement carthaginoise, romaine, vandale, berbère et arabe, espagnole, turque et française, telles sont les péripéties, les mouvements qui agitèrent son sein, qui changèrent sa face. Souvent désolée par les guerres, remuée par les tremblements de terre, ayant subi plusieurs fois le sort des vaincus, pillée par les Espagnols, l'œuvre de destruction, avancée par l'insouciance des Turcs, a été

enfin complétée par l'action du temps. La nature, abandonnée à elle-même, a alors tout envahi. Au lieu de Bougie tel qu'il existait au moyen âge, nous n'y avons trouvé, en 1833, que deux cents petites maisons, qui n'étaient que des masures dont les murs croulaient chaque jour dans des quartiers abandonnés. Mais cependant, l'aspect de la ville était bien autrement pittoresque qu'il ne l'est aujourd'hui; à peine apercevait-on, çà et là, quelques toits de maisons, quelques pans de muraille ; la ville entière était cachée sous l'ombrage d'une forêt d'arbres fruitiers, d'orangers et de vignes.

Dans l'étude qui va suivre, nous dirons ce que fut la ville de Bougie aux diverses époques, et les transformations qu'elle subit sous les différents maîtres qui la possédèrent. Mais avant d'entrer dans ces détails, il importe de décrire sa situation topographique, ce qu'elle est devenue entre nos mains et le rôle important que lui réserve l'avenir.

Vers le milieu des côtes qu'embrasse l'Algérie, se présente une anfractuosité semi-elliptique, large de 28 milles, profonde de 7 ou 8, ouverte au nord: c'est le golfe de Bougie (1). Il est compris entre le cap Carbon et le cap Cavallo, et se distingue des autres golfes de la même côte par l'élévation et la raideur des montagnes qui en bordent le contour. La ville et le port de Bougie occupent le segment occidental de ce large hémicycle, situation analogue à celle des principaux établissements maritimes de l'Algérie, tous situés dans la région la plus avancée au

(1) *Études sur la Kabilie*, par M. Carette.

couchant des anses ou des baies auxquelles ils donnent leurs noms. Il existe toutefois, au point de vue nautique, des différences considérables entre ces divers établissements, suivant la forme des caps auxquels ils sont adossés. Les uns se terminent par une pointe dirigée au nord, d'autres par un crochet en retour, vers l'est, qui protége contre la mer et les vents une partie de l'espace situé en arrière. Cette dernière disposition, si favorable pour la sûreté du mouillage, se remarque surtout dans les ports de Mers el-Kebir, d'Arzeu et de Bougie, et leur assigne une grande supériorité de conformation nautique. Dans le golfe de Bougie, le crochet en retour, môle naturel qu'aucun ouvrage d'art ne saurait suppléer, se compose d'une chaîne de hauteurs dirigée de l'est à l'ouest. Le fort Gouraïa en occupe le sommet le plus élevé (680 mètres de hauteur) ; il est situé droit au nord de Bougie.

De la plate forme du fort, on jouit d'une vue splendide, l'œil ne sait où se fixer ; d'un côté, l'immensité de la mer, puis le littoral richement festonné de caps et de promontoires, et de l'autre, les fouillis majestueux des montagnes de la Kabilie.

Depuis le Gouraïa (1) jusqu'à la pointe du cap, la crête s'abaisse par ressauts successifs. Le premier, immédiatement au-dessous et à l'est du Gouraïa, porte le nom de Mlâab ed-dib (*le théâtre du chacal*). A cette éminence,

(1) Le nom de Gouraïa viendrait, dit-on, des Vandales qui auraient fait de Bougie leur première capitale. En leur langue, *Goura* signifie *montagne*. D'après les indigènes, cette montagne tire son nom d'une maraboute, Lalla Gouraïa, qui y fut enterrée. Peut-être prit-elle le nom du lieu de la sépulture.

font suite sept dentelures juxtaposées que les Bougiotes comprennent sous la dénomination commune de Sebâ Djebilat (*les sept petites montagnes*).

La dernière, celle qui plonge dans la mer, forme une saillie appelée par les indigènes Ras bou-Haï (*le cap de bou Haï*) et par les Français le cap Noir. C'est une des trois pointes dont la réunion détermine la corne occidentale du golfe de Bougie. Les deux autres sont : au nord le cap Carbon, et au sud le cap Bouac. Le premier porte, dans la géographie locale, le nom d'el-Metkoub (*la roche percée*), le second celui de Sidi el-Mlih (littéralement *monsieur le bon*). Le cap Carbon est surmonté d'un morne rocheux au-dessous duquel règne une caverne haute et profonde, creusée par le choc incessant des vagues qui viennent s'y engouffrer. Elle traverse le rocher de part en part ; c'est là ce qui lui a fait donner son nom. Nous croyons que c'est à ce cap, et non à celui de Cavallo, où ne se voit aucun rocher percé, qu'il faut appliquer le nom de *Treton*, le *promontoire percé* des géographes de l'antiquité (1).

(1) Quelques auteurs un peu trop amis du merveilleux font passer les navires à voile sous cette crypte naturelle, où la mer, en pénétrant, conserve une certaine profondeur. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les petits bateaux du pays peuvent s'engager seuls dans cet étroit passage. Je l'ai traversé moi-même plusieurs fois dans un canot à la voile, et j'ai eu lieu de remarquer que cet endroit servait de retraite à des troupeaux de veaux marins (phoques).

Une tradition, recueillie par le voyageur anglais Shaw, assure que c'est à la roche percée que se retira Raymond Lulle dont nous reparlerons plus loin. Le séjour de cet anachorète était probablement la vallée des Singes ou la presqu'île formée par la pointe du cap Noir ; car à la roche percée, on ne voit aucun abri où un être humain ait pu se retirer, le rocher tombant à pic dans la mer.

Le cap Bouac, sur la cime duquel existait autrefois une batterie turque de 4 canons, tire son nom de son ancienne affectation. Un garde, chargé de signaler les navires qui paraissaient à l'horizon, y résidait en permanence. Dès qu'une voile était aperçue au large, il sonnait d'un instrument appelé *bouc* (buccina),— d'où est venu le nom de bouac, le sonneur de bouc, — et prévenait ainsi la ville de ce qui se passait en mer (1).

La crête qui s'étend du Gouraïa à la pointe Noire domine au nord la mer au large, et au sud l'intérieur du golfe. Le versant septentrional, peuplé exclusivement de singes, va aboutir par des pentes extrêmement rapides à une bordure de falaises nues, abruptes, qui plongent dans la mer à de grandes profondeurs, et rendent cette partie de la côte inabordable.

Un peu au-delà de cette ligne rocheuse, se voit l'îlot des Pisans, nommé île de Djeribia par les indigènes. C'est un rocher long de quelques centaines de mètres, dont le sommet tronqué est peu élevé au-dessus de la mer; ses flancs, vers le sud, sont recouverts de quelque végétation. Aujourd'hui, cet îlot n'a aucune importance; il sert de retraite à d'innombrables oiseaux de mer.

Le versant méridional du Gouraïa, dont la base s'étend

(1) Entre les escarpements du cap Carbon et le cap Bouac, s'enfonce une gorge dite Vallée des Singes, couverte d'oliviers et de caroubiers. C'est un site très pittoresque, au milieu duquel existait autrefois une coupole recouvrant la tombe du marabout Sidi Aïça Sebouki. D'après les historiens indigènes, c'est sur ce point que Pierre de Navarre, venant faire la conquête de Bougie, aurait effectué son débarquement en 1509. Il s'y trouve une belle source, qu'il est question depuis longtemps d'aménager, et dont les eaux, conduites dans l'anse de Sidi-Yahïa, permettraient de créer une aiguade pour les besoins de la marine.

depuis le cap Bouac jusqu'au fond du golfe, présente lui-même quelques ressauts brusques, quelques ravins escarpés, surtout dans le voisinage de la crête ; mais la pente générale en est beaucoup moins raide ; c'est au pied de ce versant que la ville de Bougie est assise (1).

La disposition qui vient d'être décrite, et la présence du crochet naturel formé en retour sur le fond du golfe, donnent à la station de Bougie une supériorité marquée sur toutes les autres stations de la côte d'Algérie. Derrière cet immense paravent, la rade se trouve abritée contre toutes les tempêtes du nord et de l'ouest.

La partie de la côte située à la base méridionale du paravent, se partage en trois découpures dessinées par les saillies du cap Bouac, du fort Abd el-Kader et de la Kasba.

La première de ces anfractuosités partielles possède une mosquée marabout, dont elle porte le nom : c'est l'anse de Sidi Yahïa, le mouillage militaire de Bougie (2).

La seconde, bordée par les édifices de la ville et pourvue d'un petit débarcadère, s'appelle, pour cette raison, le *nouveau port*.

La troisième, abandonnée depuis longtemps, conserve cependant encore des traces nombreuses de sa destination ancienne ; on y voit des restes de constructions hydrauliques et d'autres monuments d'origine romaine : c'est *l'ancien port*.

(1) Carette, *Etudes sur la Kabilie*.

(2) Le marabout fut transformé par les Français en *Direction du port*. Un nouvel établissement pour la marine militaire, beaucoup mieux aménagé que le précédent, a été construit, vers 1853, sur le bord de la mer, au-dessous du marabout.

Abritée contre les vents de l'ouest et du nord par la crête prolongée du Gouraïa, protégée contre les vents du sud par les hautes terres qui couronnent le fond du golfe, l'anse de Sidi Yahïa se trouve encore soustraite accidentellement à l'action des vents de l'est par la saillie du cap Bouac. Le fond y est le même que celui du reste de la baie, de vase argileuse ; la tenue est parfaite, les ancres happant à la vase, les bâtiments chassant rarement dessus. Les profondeurs d'eau varient depuis douze jusqu'à vingt mètres. Grâce à ce concours de dispositions naturelles, la baie de Sidi Yahïa est regardée par tous les marins comme l'un des meilleurs mouillages de la côte d'Afrique. Au reste, les Turcs en avaient fait la station d'hiver de leur flotte, ce qui prouve que ses qualités nautiques avaient été appréciées par eux. Aujourd'hui encore, elle offre une retraite sûre aux bâtiments qui se rendent de Bône dans les ports de l'ouest, et même de ceux qui vont de France à Alger, ces derniers étant généralement déviés de leur route par les vents d'ouest qui dominent sur la Méditerranée.

Dans les circonstances les plus défavorables, c'est-à-dire lorsque les rafales de la partie est s'engouffrent dans le fond du golfe et y soulèvent une mer affreuse, les navires peuvent en toute sûreté venir jeter l'ancre dans le fond de la rade de Sidi-Yahïa : quelle que soit la violence de la tempête, ils n'y courent aucun risque. Des chalands, de simples embarcations laissées sur leurs amarres, ont vu passer les plus gros temps sans éprouver aucune avarie. L'anse de Sidi-Yahïa est assez grande pour contenir une division navale de vaisseaux de haut-bord, et elle peut encore donner refuge à un grand nombre de bâti-

ments légers entre le mouillage des vaisseaux et la côte.

La grandeur de Bougie, aux diverses époques de l'histoire, s'explique par la configuration particulière de sa rade. L'anse du fond, adossée à une plage douce et basse, convenait mieux que les deux autres aux besoins et aux habitudes de la navigation ancienne. Les galères romaines se hâlaient à terre comme le sandal maure.

Mais déjà, à l'époque de la conquête espagnole, l'art de la navigation s'était perfectionné. Les navires, construits sur des proportions plus grandes, exigeaient de plus grandes profondeurs d'eau. Dès lors, le port romain devenait insuffisant. Aussi la création du fort Abd el-Kader et de la Kasba indiquent-elles la translation du port dans l'anse comprise entre les deux forteresses. Aujourd'hui, l'anse espagnole, elle-même, ne suffit plus aux exigences de la navigation ; aussi voyons-nous les marins et les ingénieurs tourner leurs regards vers la rade de Sidi-Yahïa, et réserver à la marine marchande le port de Charles-Quint. Ainsi, le progrès de la science nautique, fatal à tant d'anciens ports, prête au contraire, à celui de Bougie, une importance nouvelle et lui assure une place éminente dans l'avenir de nos possessions (1).

Le percement de l'isthme de Suez va peut-être résoudre prochainement cette question. Dans ces dernières années, du reste, plusieurs escadres de notre marine militaire ont mouillé devant Bougie, et les amiraux qui les commandaient ont été unanimes pour reconnaître son admirable situation.

Dans le cas d'une guerre maritime, ce mouillage nous

(1) Carette, *Exploration scientifique de l'Algérie.*

offrirait, même tel qu'il est aujourd'hui, un point de ravitaillement pour les navires de l'État. Il faciliterait à tenir, entre les îles Baléares et la côte d'Afrique, une ligne de croisière très serrée et parfaitement perpendiculaire à la direction du passage des vaisseaux ennemis. Il est donc hors de doute que la nature destine ce mouillage à être, un jour, notre plus beau port militaire de l'Algérie. L'inspection seule du gisement de la partie du littoral dont il est bordé suffit pour convaincre qu'il est, plus qu'aucun autre, à l'abri des tempêtes qui battent en pleine côte d'Afrique. Il sera facile d'en faire une vaste rade, mieux abritée encore, et pouvant offrir un asile sûr à une forte escadre.

Le cap Bouac, qui est la pointe nord-est de la rade de Sidi-Yahïa, est une grande masse de pierre rougeâtre formée de diverses carrières. On pourrait, en faisant jouer la mine à l'extrémité du cap, y établir des enrochements sous-marins que l'on terminerait, à la surface, par des blocs de béton, comme on l'a fait pour le port d'Alger. De l'extrémité du cap, suivant une direction sud-est, on aurait à travailler sur un fond dont le maximum de profondeur est d'environ treize brasses.

Le projet d'établissement définitif, étudié par M. Lieussou, ingénieur hydrographe, aurait pour résultat de créer à Bougie :

1° une belle rade de 900 hectares, accessible aux vaisseaux sur la moitié de son étendue, parfaitement abritée des vents et de la mer, fermée aux attaques de l'ennemi, facile à prendre et à quitter en toute circonstance par une armée navale ;

2° Une darse militaire dans l'anse de Sidi-Yahïa, enve-

loppée par de vastes terre-pleins sur lesquels serait établi l'arsenal;

3° Une darse marchande de 15 hectares de superficie, située au sud-est de la ville, à l'entrée de la plaine, où viendraient aboutir toutes les routes venant de l'intérieur du pays (1).

Cet établissement maritime, comparable, par ses proportions et ses qualités nautiques, aux ports militaires de France, serait un digne pendant de celui de Toulon (2).

Trois fois par mois, les bateaux à vapeur des Messageries impériales qui font le courrier de la côte de l'est, mouillent à Bougie en se rendant d'Alger à Bône, et trois fois aussi au retour, en regagnant Alger (3). Par les plus gros temps, l'entrée du port leur est facile; la plupart des autres ports où ces bateaux doivent faire escale leur sont souvent fermés par les tempêtes de l'hiver; mais Bougie leur offre toujours un refuge assuré en attendant une mer plus calme.

Les navires qui viennent du large reconnaissent l'atterrage de Bougie à une très grande distance : à l'ouest, le mont Toudja; à l'est, les montagnes au-dessus des Beni Mimoun, remarquables par leur élévation et leur isolement, qui encadrent l'énorme rocher du Gouraïa.

Un magnifique tunnel, taillé dans le roc, a rendu ac-

(1) La création d'un port de commerce devant la ville paraît décidée. Une jetée d'une certaine longueur serait prochainement construite à la pointe du fort Abd el-Kader. Ce port marchand n'aurait pas moins d'une trentaine d'hectares de superficie.

(2) *Études sur les ports de l'Algérie*, par feu M. A. Lieussou, ingénieur hydrographe, pendant les années 1843 à 1846.

(3) Des lignes télégraphiques mettent, en outre, Bougie en communication avec Alger, Constantine et le reste de l'Algérie.

cessible le cap Carbon, que surmonte un phare de premier ordre à feu tournant qui signale aux navigateurs le port de Bougie. Un feu fixe au cap Bouac, et un second au fort Abd el-Kader, leur indiquent les caps à doubler pour entrer dans la rade.

La fortification actuelle, formée par un mur crénelé, est dans l'enceinte même de la ville sarrasine; mais elle n'occupe que la septième partie environ de son ancienne étendue. La défense de ce mur est renforcée vers son milieu, à la partie supérieure du terrain, et du côté de la montagne, par le fort Barral, qui domine entièrement la ville, et aux deux extrémités, par les forts Abd el-Kader et Kasba. Cinq portes ont été conservées: ce sont les portes Fouka, des Vieillards, d'Abd el-Kader, de Barral, de la Kasba. Ces trois dernières communiquent aux trois forteresses défendant les abords de la place, assise sur les pentes du ravin profond d'Abzaz, qui, à toute époque, a coupé la ville en deux, ce qui explique la forme plurielle donnée à son nom latin *Saldæ*, les Saldes. Les maisons, éparpillées au milieu des arbres sur la déclivité où se festonne une riante verdure, ont un caractère champêtre, qui contraste avec la nature sévère des montagnes voisines. Mais elles commencent à perdre de leur aspect primitif, car les jardins, les fraîches tonnelles aux vignes grimpantes et les arbres de différentes essences qui les entouraient, tendent à disparaître de jour en jour, depuis le percement des nouvelles rues et la construction de quelques vastes et disgracieuses maisons, véritables casernes, dans lesquelles l'esprit de spéculation, a plus de part que le bon goût. La forme des habitations indigènes, complétée par tous les aména-

gements qui contribuent au bien-être de la vie civilisée, est certainement bien préférable à celle de nos constructions à plusieurs étages, pour se préserver des ardeurs du climat.

Un autre inconvénient est celui des dangers auxquels on est exposé dans les maisons à plusieurs étages, quand malheureusement les tremblements de terre se font sentir. Les secousses éprouvées en 1856, ont été faibles à Bougie, quelques lézardes seulement se produisirent; mais à Gigelli leur violence causa un véritable désastre.

Quoiqu'il en soit de cette appréciation personnelle, nous devons néanmoins reconnaître que des rues larges et bien alignées ont succédé aux rues étroites des indigènes ; où pouvait seul passer un homme, maintenant des voitures circulent sans encombre. Rien n'a été négligé pour parvenir à ce résultat : là, des maisons ont été abattues ; ailleurs la mine a fait sauter des rochers pour établir un passage commode. La direction générale de ces rues est de l'est à l'ouest, à peu près parallèlement à la rade; les plus importantes, sont la rue du Port, qui s'étend de la place de la Marine à la Kasba, garnie seulement de maisons en face du débarcadère ; la rue Trézel, qui mesure presque toute la largeur de la partie habitée de la ville ; la rue Fathma, qui la continue ; la rue des Vieillards, qui se joint à la rue Trézel, vers le milieu de son parcours. La disposition du sol ne permet pas d'établir des rues transversales propres à relier entre elles les rues à peu près parallèles que nous venons d'indiquer, et qui se joignent à angles aigus. La différence de niveau est trop considérable, en effet, et, pour la combler, des escaliers ont été indispen-

sables. D'autres rues ou voies, non garnies de maisons et plantées d'arbres, conduisent au fort Abd-el-Kader, et, par des circuits qui adoucissent les pentes, à l'hôpital militaire et à la caserne de Bridja. Les places Louis-Philippe et de la Marine sont également entourées d'arbres: il serait à désirer que des plantations fussent faites sur la place de l'Arsenal, où, le matin, se tient le marché de la ville.

En raison de la direction générale des rues, la plupart des constructions européennes ont une face au nord, vers le Gouraïa, l'autre au sud, regardant la mer; et le sol de la ville s'élevant en amphithéâtre de la mer vers le Gouraïa, par des pentes rapides, il en résulte que chaque habitation, se trouve construite entre deux rues de niveau bien différent. Pour certaines maisons construites sur le bord de la mer, par exemple, le second et même le troisième étage de la face sud, se trouvent à hauteur du rez-de-chaussée de la face nord sur la rue Trézel, et ainsi de toutes celles qui ont une orientation analogue, et suivant que la différence de niveau des deux rues parallèles est plus ou moins considérable. De cette façon, l'étage ou les étages inférieurs qui font face à la mer, sont souterrains par rapport à la rue qui les domine au nord.

Il ne reste actuellement à Bougie que fort peu d'anciennes habitations; on n'en voit plus guère que dans la partie de la ville dite quartier arabe, où se trouve groupé tout ce qui existe de population indigène, au-dessous du fort Barral.

L'église, édifiée par nous, n'a rien qui la distingue, sinon une immense coupole, qui se voit de très loin,

surtout quand on est en mer. On remarque, sur sa façade, des armoiries données par nous ne savons quel collége héraldique. L'écu est chargé d'un croissant, d'une comète et d'une ruche : le croissant rappelle la domination musulmane ; la comète fait allusion à celle qui parut à l'époque où l'on construisait l'église (1858); la ruche, enfin, doit être l'emblème de l'activité des colons et des populations kabiles, à moins qu'elle ne rappelle la cire dont on fait les bougies, qui auraient pris leur nom de celui de la ville.

Cet écu est supporté par un singe, ce qui s'explique par la présence de cet animal aux environs de la ville.

L'emplacement de l'église présente cette circonstance curieuse, qu'on a trouvé, à trois mètres au-dessous du sol, les fondations d'une mosquée, dite Djama Sidi el-Mohoub, encore debout en 1832; et à cinq mètres plus bas, les assises en pierres de taille d'un temple de la colonie romaine, comme le constate l'inscription qu'on y a découverte (1). La tradition des peuples a donc perpétué la destination religieuse de cet emplacement, temple d'abord, ensuite mosquée, aujourd'hui église.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il n'existe plus aucune des anciennes mosquées qui faisaient autrefois le principal ornement de Bougie. On n'y voit que quelques koubba, oratoires ou chapelles, d'un aspect très mesquin, consistant en une chambre dans laquelle reposent les cendres d'un saint homme dont les musulmans vénèrent le souvenir.

Les établissements civils sont sans importance; il n'y

(1) *Revue africaine*, t. II, p. 69.

a guère à citer que l'ancien commissariat civil transformé en hôtel-de-ville.

Les établissements militaires sont plus nombreux; ils comprennent les casernes et l'hôpital militaire, situés à Bridja, sur un plateau qui domine la ville à l'est. Nous ne parlerons pas du casernement qui existe dans les trois forts qui défendent la place. L'hôtel du commandant supérieur est une modeste maison restaurée à l'européenne, entourée d'un jardin et située auprès de la Kasba.

Il a été plusieurs fois question d'un nouveau système de fortifications, qui porterait l'enceinte de la ville bien au-delà de la ligne qu'elle occupe actuellement. Quelques travaux ont été même exécutés, et quand les projets seront définitivement arrêtés, la zône comprise dans cette nouvelle enceinte sera sans doute utilisée en constructions et jardins.

Il paraît probable qu'à certaines époques la ville a souffert par le manque d'eau : l'établissement des citernes, dont la plupart des maisons sont pourvues, a dû être un acte de prévoyance et de nécessité. On retrouve, sur presque tous les points, des ruines d'anciens conduits, remontant à l'époque de la splendeur de Bougie. Nous aurons plus loin à reparler de l'aqueduc romain qui amenait les eaux de la montagne de Toudja jusque dans les murs de l'antique Saldæ. Aujourd'hui, les rues sont pourvues de fontaines pour les besoins de la population ; les sources du versant du Gouraïa ont été amenagées.

Le marché journalier de Bougie, qui se tient sur la place de l'Arsenal, dans le haut de la ville, est assez bien approvisionné. Les jardiniers européens et indigènes y

apportent beaucoup de légumes et de fruits. La baie, qui est abondamment poissonneuse, procure aussi des ressources précieuses et de très bonne qualité.

Au-delà de la Kasba, qui forme l'extrémité méridionale du mur d'enceinte de Bougie, le fond du golfe aboutit à une plaine qui se dessine au pied de la ville, en offrant la forme d'un demi cercle, dont la corde est représentée par la mer. Le pays est plat; le littoral est formé d'une plage sablonneuse qui s'infléchit à l'ouest jusque vers le sud-est, à deux milles environ de la ville, où se trouve l'embouchure de la rivière la Soumam, sur laquelle nous avons placé un pont de bateaux, qu'il est question de remplacer par un pont en maçonnerie. La plaine est entourée de montagnes quelque peu boisées; elle semble le jardin naturel de Bougie : malheureusement, son étendue n'est guère que de deux lieues carrées, les contreforts où elle se termine étant assez rapprochés du littoral. Outre la Soumam, on trouve, dans la plaine, plusieurs cours d'eau : le premier, appelé la *Petite rivière,* vient des hauteurs de la tribu des Mezzaïa; le second, appelé le *Grand ravin,* descend des pentes rocheuses du Gouraïa. Près de l'embouchure du Grand ravin, se voit le mur d'enceinte de notre parc à fourrages; entre cet établissement et l'abreuvoir pour la cavalerie, s'étend un plateau où, de temps immémorial, s'est tenu le marché dit Souk el-Khemis, où, tous les jeudis, les Kabiles des tribus viennent commercer avec les habitants de la ville. La plaine et les côteaux environnants sont très fertiles; la végétation y a une force et une vigueur qui feraient envie aux plus belles parties de la France. L'oranger, le citronnier, le jujubier, le figuier, l'olivier et la vigne

y poussent naturellement et produisent des fruits délicieux (1). Du temps de la splendeur de Bougie, cette plaine était cultivée avec un soin tout particulier par les habitants de la ville. On voit encore, aujourd'hui, à côté des ruines de travaux hydrauliques de l'époque romaine, les restes des rigoles et des canaux qu'ils avaient construits pour l'assainir et dessécher les marais qui s'y trouvaient en quelques endroits. Pendant les premières années de la conquête, la plaine fut le théâtre de combats incessants; les massifs d'arbres qui la couvraient, derrière lesquels s'embusquaient les Kabiles pour guetter les imprudents qui franchissaient la ligne de défense, furent coupés ou brûlés. Les eaux n'étant plus aménagées et utilisées, croupissaient dans les ravins et en rendaient les abords fort malsains. Celles qui s'écoulaient dans la plaine, y formaient des marécages pestilentiels, cause inévitable de graves maladies pendant les chaleurs de l'été. Cette insalubrité explique l'effrayante mortalité qui désola Bougie en 1834. Malheureusement, il nous fut longtemps impossible de nous emparer de ce terrain; notre garnison, bloquée dans l'intérieur de la ville, et ne pouvant franchir la ligne d'avant-postes formée par les blockaus, était exposée aux émanations miasmatiques d'un foyer pestilentiel que nous ne pouvions atteindre. Dès que l'on put s'occuper de ce travail, avec les causes d'insalubrité disparurent les pertes éprouvées par la population (2). De 1846 à 1848, de nombreux canaux, creusés

(1) Plusieurs Européens, entre autres MM. Blanc et Dufour, ont fait de belles plantations de vignes. Leur vin est d'excellente qualité et jouit déjà d'une certaine réputation en Algérie.

(2) *Étude médicale sur Bougie*, par le docteur Anselin.

par nos troupes, desséchèrent 1,500 hectares de terrain cultivable, compris entre la rive gauche de la Soumam, les contreforts du Gouraïa et la mer, de sorte que la plaine fut en grande partie assainie. Des concessions de terre y ont été accordées depuis près de vingt ans à nos colons; la plaine a commencé dès lors à se reboiser peu à peu, beaucoup d'arbres ont été plantés, les rejetons des anciens ont été soignés et repoussent aujourd'hui avec vigueur. Au milieu de ces riants bosquets, que traversent de belles promenades, s'élèvent aujourd'hui de charmantes maisons de campagne, qui rappellent les villas ou les bastides du midi de la France.

La partie de la plaine qui aboutit à l'ancien port romain, est destinée à devenir prochainement le faubourg de la ville. C'est là que le commerce établira, probablement, ses entrepôts de marchandises, dès que la route de Setif sera achevée. Un large quai, partant de ce faubourg, contournerait les assises de la Kasba et aboutirait horizontalement au débarcadère de la ville, devant lequel se tiendraient les bâtiments en chargement.

Bougie, située par 2° 45' de longitude orientale et 36° 45' de latitude nord, doit la douceur de son climat à son heureuse position, à l'élévation montueuse du sol et, plus encore, au voisinage de la mer; sa température moyenne est de 17°. Néanmoins la chaleur varie parfois en été, par les jours de sirocco, entre 30° et 40° centigrades; car le Gouraïa, ainsi que nous l'avons dit, barre entièrement à Bougie les vents du nord; et cette ville, à l'exposition du sud, reçoit en outre la réverbération des montagnes situées au fond du golfe.

En dehors des pluies de la saison d'hiver, qui durent

souvent des journées et des nuits entières, accompagnées de bourrasques et de coups de tonnerre, dans les autres saisons, les orages, tempêtes et coups de vent, s'observent surtout la nuit.

Il est certain que Bougie est un lieu salubre, quoique, par une prévention funeste dont nous avons déjà dit quelques mots et sur laquelle nous reviendrons, on l'ait regardé, au début de l'occupation, comme un des points les plus malsains de la côte septentrionale d'Afrique. Non, Bougie n'est point une ville malsaine, son climat est, au contraire, plus doux qu'en plusieurs autres lieux de l'Algérie; le peu de maladies qui règnent dans la ville, même pendant la chaleur la plus forte, prouvent cette vérité. Un fait à signaler, c'est qu'elle a été pour ainsi dire toujours épargnée par le choléra, depuis que nous en sommes maîtres.

La prise de Bougie remonte au 29 septembre 1833. On s'empara d'abord de la ville pour venger une insulte; on s'y installa dans le but d'agir sur les populations kabiles, de les forcer à reconnaître notre domination et d'ouvrir avec elles des relations commerciales. Après plusieurs années d'occupation, il fallut renoncer à ces espérances, et Bougie ne fut plus qu'un poste militaire où l'on maintenait la conquête comme un fait accompli, mais avec des prévisions d'avenir un peu indéterminées. On s'y soutenait à l'abri d'une insulte, mais sans relations politiques avec les tribus, sans commerce, n'ayant qu'une banlieue restreinte, sans parcours, sans pâturages, obligé de faire venir par mer tous les moyens de subsistance.

La population civile ne se composait alors que des fournisseurs qui suivent les armées, de quelques entre-

preneurs de travaux et d'ouvriers employés par eux.

En 1847, le maréchal Bugeaud descendit la vallée de l'oued Sahel et vint à Bougie, où il se rencontra avec la colonne du général Bedeau, commandant la province de Constantine. Ce dernier avait réuni ses troupes à Setif, et il avait traversé tout le pâté montagneux qui sépare cette ville de Bougie.

Ces deux colonnes furent les premières qui firent la reconnaissance du pays et purent pénétrer dans les régions, jusque là inexplorées, des montagnes de la Kabilie. Cette expédition amena la soumission d'un grand nombre de tribus, et c'est alors seulement que commencèrent les relations commerciales avec les Kabiles. Un commissariat civil fut créé à Bougie, le 21 novembre 1848.

En 1849, les généraux de Salles et de Saint-Arnaud obtinrent, après une lutte assez longue, la soumission des Beni Seliman, et visitèrent ensuite toutes les tribus déjà soumises au maréchal Bugeaud. A partir de ce moment, la ville reprit les relations commerciales qu'elle avait avant notre occupation avec la Kabilie, la Medjana, Setif et les contrées environnantes. Alors, le cercle fut réellement constitué, tant sous le rapport administratif que militaire, et un décret du Président de la république, en date du 10 mai 1850, fit passer Bougie dans la province de Constantine. Cette annexion lui fut si favorable et lui imprima un mouvement de prospérité si rapide, qu'elle devint un centre de commerce important, et qu'en 1854, un décret impérial du 13 juillet l'érigea en commune. L'importance commerciale s'étant accrue, la population civile ayant augmenté, un nouveau décret supprima, en 1858, le commissaire

civil, et depuis la commune est administrée par un maire et un conseil municipal.

Le dernier dénombrement quinquennal de la population civile de Bougie (en 1866), a donné les chiffres suivants :

Français..... ...	785
Étrangers.....	519
Israélites indigènes...	300
Musulmans.....	1,216
Total....	2,820

L'effectif des troupes de la garnison qui, pendant les premières années de l'occupation, s'éleva jusqu'au chiffre de 5,000 hommes, a été considérablement réduit depuis la pacification de la Kabilie. Ces troupes sont placées sous les ordres d'un commandant supérieur, qui administre tout le pays formant le cercle de Bougie.

La soumission complète des montagnes place la ville dans les conditions les plus favorables ; elle ne fut longtemps qu'un poste d'occupation militaire ; mais aujourd'hui, elle peut se développer rapidement au milieu d'un pays tranquille.

Son marché ne tardera pas à reprendre l'animation qu'il devait avoir au moyen âge, lorsqu'il était fréquenté par les négociants de Pise, de Florence, de Venise, de Barcelone et de Marseille. Les nombreux produits que le Kabile retire de ses travaux industriels, de la culture de ses oliviers et de ses vergers, il a besoin de les écouler au dehors ; au milieu de toutes ses ressources, d'ailleurs, il manque souvent des choses nécessaires à la vie, dont il ne possède, pour ainsi dire, que le superflu. Il ne

récolte pas suffisamment de grains pour nourrir sa famille ; il manque de laine pour la vêtir ; il possède des fruits à profusion, du miel ; mais ce n'est encore que le superflu. Pour les choses indispensables, il est tributaire des voisins, et il a besoin d'eux encore pour tirer parti des récoltes de sa terre et des produits de son industrie : aussi est-il commerçant. Les relations avec ces montagnards donnent donc à Bougie un commerce très étendu également avantageux aux Européens et aux populations indigènes.

La principale richesse des tribus de la vallée de l'oued-Sahel et de celle du Bou-Sellam, est l'huile d'olive ; il en arrive de très grandes quantités sur le marché de Bougie ; dans une seule année, *cinq millions* de litres d'huile y ont été apportés.

Un chroniqueur arabe raconte que la première fois que les habitants de l'Afrique, récemment conquise par les musulmans, vinrent payer le tribut à leurs vainqueurs, un des capitaines arabes voyant apporter un sac de pièces d'or, demanda à un des contribuables comment ils gagnaient cet or. Celui-ci, cherchant autour de lui, aperçut un olivier, le montra à Abd-Allah et lui dit : « Voilà d'où nous tirons notre or. »

De nos jours, les Kabiles du pays de Bougie pourraient faire la même réponse pour expliquer le bien-être dont ils jouissent, car l'olivier tient le premier rang dans l'exploitation du sol sur les deux rives de la vallée de l'oued-Sahel. Il est très productif et donne, chaque année, d'abondantes récoltes. C'est là qu'il atteint son plus haut degré de prospérité et de développement. La circonférence de son tronc paraît phénoménale,

comparée à celle des oliviers du midi de la France.

Des usines perfectionnées, établies dans plusieurs tribus par de hardis industriels européens, ont encore augmenté, depuis quelques années, le produit des olives, broyées jusqu'alors à l'aide de moulins indigènes tout-à-fait défectueux. Quand les propriétaires kabiles auront leurs intérêts étroitement liés à ceux des Européens, le commerce des huiles atteindra à Bougie une extension immense.

Le miel, la cire, les fruits secs (figues et raisins), les caroubes et les peaux, figurent aussi au nombre des denrées apportées en abondance sur le marché.

L'exploitation des riches forêts qui couronnent les montagnes voisines, depuis l'Akfadou jusqu'aux Beni-Four'al, dans lesquelles on peut à la fois récolter beaucoup de liége, de la résine, et extraire des bois propres aux constructions navales, est également en voie de progrès.

La région qui borde le littoral du golfe de Bougie est, sans contredit, celle qui possède les plus belles forêts de l'Algérie. Une puissante végétation la couvre de verdure; autant le versant sud de ce massif de montagnes paraît fauve et aride, autant la partie qui fait face à la mer, est pleine de sève et de vie. Sur de hautes collines sillonnées par de profonds ravins où murmurent constamment des eaux, qui tombent en cascades, abondent le pin, le cèdre et toutes les variétés de chênes mélangées à une infinité d'autres essences; mais l'arbre le plus estimé à cause de ses qualités résistantes, et aussi par les dimensions majestueuses qu'il atteint dans certains cantons, c'est le chêne zan, dit afarès (*quercus castanei-*

folia), dont la société forestière algérienne, tire aujourd'hui, un si utile parti.

Il faut espérer que l'on pourra bientôt en dire autant de l'exploitation des mines de fer, de cuivre et de plomb argentifère, qui existent également dans la contrée (1).

Dans le golfe de Bougie, notamment à hauteur de Ziama, existent des bancs de corail que l'on pourrait exploiter comme autrefois. La pêche du corail était jadis le privilége des Catalans, et, en 1446, un Barcelonais chargé de diriger cette industrie résidait encore à Bougie.

Du jour où nos colonnes expéditionnaires ont pénétré dans ces montagnes, tous les efforts ont tendu à créer des communications entre Bougie et l'intérieur. Là où ne se voyaient précédemment que d'étroits sillons tracés par le pied de l'homme, souvent impraticables en hiver et qu'on ne pouvait même pas appeler des sentiers, nos troupes ont ouvert des routes muletières :

En 1849, le colonel de Lourmel inaugurait les pre-

(1) Pendant mes courses dans le cercle, j'ai reconnu les gisements minéralogiques dont voici le détail :

1° Mine de fer très-riche entre les Berbacha et les Beni-Sliman, exploitée par les Kabiles, à 12 lieues de Bougie ;

2° Mine de fer très-riche chez les Beni-Seliman, près Kombita, à 14 lieues du port ;

3° Mine de plomb argentifère, chez les Beni-Djelil.— J'ai reconnu cette mine en 1852.— Les Kabiles ont cessé de l'exploiter, il y a environ 60 ans, à la suite d'un éboulement qui engloutit plusieurs hommes. On m'a assuré qu'elle était très-riche. Les échantillons que j'ai fait analyser ont confirmé cette opinion. — A 14 lieues;

4° De superbes échantillons de minerai de cuivre ont été apportés de Toudja. Les Kabiles n'ont pas voulu m'indiquer le gisement..... Et bien d'autres gisements dont j'ai entendu parler, mais que je n'ai point explorés.

miers chantiers de travailleurs, sur la route stratégique, projetée entre Bougie et Setif.

En 1852, la colonne d'observation, sous les ordres du général Maissiat, élargissait et améliorait cette même route; l'année suivante, les travaux étaient continués avec ardeur, et quatre caravanserails étaient construits, de distance en distance, pour servir de gîtes d'étapes aux voyageurs.

Les travaux, suspendus pendant la guerre d'Orient, étaient repris en 1856 et continués durant trois années consécutives; le passage par les crêtes des Guifsar présentant de grands inconvénients, avait été abandonné, et un autre tracé par les Beni Seliman jugé préférable; mais ces routes manquant les unes et les autres de travaux d'art et de soins permanents, ne tardaient pas à devenir impraticables, même aux muletiers, à cause des éboulements causés par la fonte des neiges.

Depuis, M. l'ingénieur de l'Epinay a étudié le tracé d'une nouvelle route définitive, actuellement en exécution, et qui ne tardera pas à être achevée. Le tracé de M. de l'Epinay passe par le Chabet el-Akhera, et aboutit au littoral en longeant la vallée de l'Oued Aguerioun. Il offre, sur celui des anciennes routes, le double avantage d'être d'abord plus court, puisque Setif ne sera plus qu'à 72 kilomètres de la mer, et ensuite de se maintenir beaucoup moins longtemps dans la région où les neiges peuvent interrompre la circulation. Cette voie de communication, ouverte pour relier Bougie et Setif, intéresse ces deux villes au même degré; elle rendra son ancienne importance au port, qui servira de débouché à toutes les denrées des plaines fertiles de Setif, de la

Medjana et de Hodna, et l'on pourra voir ainsi renaître bientôt à Bougie l'activité qui l'animait au moyen âge.

Une autre route constamment en plaine, le long de la vallée, jusqu'aux Beni Mansour, lui assurera bientôt aussi le commerce des riches campagnes qui s'étendent au pied du Jurjura, et la reliera à la grande communication établie entre Constantine et Alger.

Possédant à ses portes tant d'éléments de richesses forestières et minéralogiques qui peuvent alimenter en permanence des usines, arsenaux ou chantiers de construction, et dans une position topographique si admirablement favorisée par la nature, Bougie deviendra assurément une des villes importantes de l'Algérie; on pourra surtout y développer l'activité de la race kabile, qui, par ses mœurs laborieuses, entre le plus franchement dans la voie du progrès; elle reprendra alors son rang de cité maritime, de grand centre commercial, et jouira enfin d'une vie nouvelle et féconde.

II

TEMPS PRIMITIFS

CARTHAGINOIS. — ROMAINS. — VANDALES. — BYZANTINS.

A l'époque où les colonies phéniciennes florissaient sur la côte septentrionale d'Afrique, Carthage étendit ses relations commerciales vers les plages de la Numidie et de la Mauritanie. Elle y fonda des villes, établit des ports et des forteresses qui formaient, sur tous les points avantageux du littoral, une chaîne non interrompue, depuis les Syrtes jusqu'au détroit de Gibraltar. C'était ce qu'on appelait dans l'antiquité les *emporiæ,* ou comptoirs commerciaux.

Comme la plupart de nos comptoirs modernes, ces villes phéniciennes étaient des postes isolés sur une plage étrangère, n'ayant dans leur dépendance qu'un petit territoire à l'entour de leurs murailles; et nous savons avec certitude qu'il avait fallu acheter des indigènes les emplacements sur lesquels on s'était établi : le prix de cette cession était une redevance annuelle. Carthage paya

longtemps les *coutumes* convenues ; puis, quand elle se crut assez forte pour répudier ce témoignage constant d'une position précaire, elle voulut être chez elle maîtresse incommutable, et elle lutta, à diverses reprises, contre les indigènes qui se prétendaient les véritables propriétaires du sol (1).

Avant l'occupation du nord de l'Afrique par les Romains, le pays de Bougie appartenait à la Numidie de Massinissa. Ce prince indigène était l'allié des Romains. La révolte et la défaite de Jugurtha changèrent plus tard Rome d'alliée en suzeraine, et amenèrent l'annexion de la Numidie occidentale à la Mauritanie. Auguste convertit alors la Mauritanie en provinces. Selon Pline, Bougie fut une des colonies fondées par Auguste dans la Mauritanie dès la première annexion, 33 ans avant J.-C. On sait que huit ans après, revenant sur cette mesure, il donna cette province africaine à Juba II, en dédommagement de ses états héréditaires, définitivement incorporés à l'empire.

Quelqu'un se fondant sur la configuration du pays, prétendait naguères que les ruines de Bougie n'étaient autres que celles de l'antique Carthage. Cette opinion est inadmissible, car les recherches scientifiques auxquelles se sont livrés des hommes d'un savoir incontestable, tels que MM. Léon Renier et Beulé, constatent, d'une façon si péremptoire, l'emplacement respectif de Saldæ et de

(1) L'immense golfe compris entre l'*Audum promontorium* (cap Cavallo) et le *Tetrum promontorium* (cap Carbon), présente une série de petits ports naturels qui, dès la plus haute antiquité, attirèrent l'attention des navigateurs phéniciens. C'est à eux que doit probablement remonter la première fondation des escales de Saldæ (Bougie), Muslubio, Choba (Ziama) et Horrea, dont les vestiges se voient encore sur la plage, le long de ce golfe.

Carthage, que le doute à ce sujet n'est plus possible.

La synonymie de Bougie avec Saldæ est parfaitement démontrée par cette inscription :

COL IVL AVG SALDANT

Colonia Julia Augusta Saldantium (1).

Au temps d'Auguste, les Romains construisirent aussi, sur la rive gauche de la Nasava (oued Sahel), à huit lieues de Saldæ, une forteresse dite Tubuscum oppidum ou Tubusuptus, dont les traces monumentales se reconnaissent dans les ruines de Tiklat, au pied des Fenaïa. Le Numide Tacfarinas, semblable à nos cherifs des temps modernes, entraîna les populations maures et numides dans une grande révolte. Il parcourut le pays, promenant le drapeau national, grossissant ses forces, annonçant partout le prochain renversement de la puissance romaine. Tacfarinas pénétra dans la vallée de la Nasava ; peut-être poussa-t-il jusqu'auprès de Saldæ, car, en l'an 25, nous le voyons investir la place de Tubusuptus ; mais par une marche rapide, le proconsul Dollabella vint le forcer à lever le siége.

Trois siècles plus tard, une nouvelle révolte éclata dans les montagnes voisines de Saldæ. Firmus, fils de Nubel, de la nation quinquegentienne, nom que l'on donnait alors aux tribus kabiles du massif du Jurjura, fit entendre au loin son appel aux armes. Il voulait venger tous les Maures des odieuses exactions du gouverneur impérial Romanus. Chrétien de religion, il avait entraîné son peuple à embrasser avec ardeur le donatisme, pour ne pas

(1) Léon Renier. — Cette inscription a été transportée à Paris, au musée algérien du Louvre.

professer le même culte que son ennemi (1). L'empereur s'empressa d'envoyer en Afrique le comte Théodose. Celui-ci part secrètement d'Arles, aborde sur le littoral de Gigelli et se rend à Setif, où les troupes qu'on lui envoie d'Europe ne tardent pas à le rejoindre. De Setif, Théodose arrive à Tubusuptus, et commence ses opérations militaires contre les révoltés, les *Massinissenses*, entre autres, dont les descendants, les Msisna ou Imsinen, forment encore, de nos jours, une des principales tribus de la vallée de l'oued Sahel, non loin de Bougie. Deux années de luttes ne suffirent pas à Théodose pour amener le calme dans le pays, dont la population d'alors avait le même caractère guerrier, les mêmes instincts de liberté que celle de nos jours. Firmus ne se laissa pas prendre vivant; au moment d'être livré par un allié perfide, il s'étrangla de ses mains (2).

Une inscription, trouvée par M. Pelletier en exécutant les travaux de terrassement de la nouvelle église de Bougie, signale, vers l'an 293, une autre expédition qui aurait été dirigée contre les Quinquegentiens (les montagnards de la Kabilie).

En voici la traduction donnée par M. Berbrugger :

A Junon et aux autres divinités immortelles !

En reconnaissance de ce que, après avoir réuni autour de soi les soldats de nos seigneurs, les invincibles Augustes, tant ceux de la Mauritanie Césarienne que ceux aussi de la Setifienne, — il a attaqué les Quinquegentiens rebelles, en a tué un grand nombre, en a ramené beaucoup, pris vivants, a fait du butin dans leur pays; et leur tentative désespérée étant réprimée, a remporté la victoire.

Aurelius Litua, homme perfectissime, gouverneur civil de la province de Mauritanie Césarienne a élevé ce monument.

(1) Ammien Marcellin.

(2) Voir sur cette guerre Ammien Marcellin.

M. Poulle, dans son remarquable travail sur la Mauritanie Setifienne (1), pense avec raison que les Salditains, à cause de leur voisinage avec les Quinquegentiens, avaient probablement souffert des dommages considérables. Ils écrivirent alors sur la pierre le bulletin qui a transmis jusqu'à nous le souvenir de la victoire d'Aurelius Litua.

Cette guerre contre les Quinquegentiens ne se termina qu'en l'an 297; elle paraît avoir été bien rude, puisque l'empereur Maximien Hercule crut devoir la diriger en personne (2).

D'autres rebellions, entre autres celle de Gildon, frère de Firmus, troublèrent encore le repos de la contrée. Le comte Boniface, général de Valentinien III, pacifia l'Afrique mauritanienne et la rattacha à l'empire d'Occident. Aetius, autre général de Valentinien, conçut une vive jalousie du succès de son collègue, et le rendit suspect à l'impératrice régente Placidie, qui le rappella. Boniface, bravant le ressentiment de sa souveraine, fit alors appel aux Vandales pour l'aider à se défendre. A cette époque, l'Afrique était le théâtre des plus affreuses dissensions; les orthodoxes, circoncellions et manichéens, ensanglantaient leurs mains dans des querelles religieuses, se persécutant et se massacrant réciproquement. Ce fut dans ces circonstances, que Genseric apparut en Afrique. Il était Arien, et les persécutés se rallièrent à lui. Les Maures, opprimés par les Romains, l'appuyèrent aussi.

(1) Voir notre *Recueil archéologique*, année 1863 : *A travers la Mauritanie Setifienne*, par M. Poulle, vérificateur des Domaines.

(2) Voir, sur les Quinquegentiens, les *Époques militaires de la grande Kabilie*, par M. Berbrugger, et aussi la *Revue Africaine*, t. 4, p. 434.

A l'appel de Boniface, les Vandales, quittant l'Espagne, passèrent en Afrique. Dès leur entrée dans ce pays, ils portèrent, dans tous les lieux habités qu'ils rencontrèrent, le fer et la flamme. Les riches et populeux établissements fondés sur la côte par les Carthaginois ou les Romains furent anéantis. Ce fut ainsi que les Vandales parcoururent, massacrant et ravageant, les trois Mauritanies, et qu'ils arrivèrent au fleuve Amsaga, qui devait être, aux termes du traité conclu avec Boniface, la limite de leur empire (1).

C'est, dit-on, Saldæ que Genseric choisit alors pour capitale de ses nouveaux états. Cette assertion a été répétée de confiance par plusieurs écrivains sur des données fort vagues ; ni Marcus, ni Yanoski, dans leurs histoires des Vandales, ne relatent rien à ce sujet, ce qui nous oblige à n'en parler qu'avec une extrême réserve. Il est présumable que Saldæ, au moment même de l'invasion Vandale, ne fut pas atteinte par le flot envahisseur, par les raisons que nous aurons bientôt à développer en racontant les phases de la conquête arabe. Le fouillis de montagnes qui environne cette ville était une barrière naturelle contre les agressions d'un peuple étranger.

Gramaye (*Africæ illustratæ*) est le seul auteur qui a mis en avant cette assertion de Bougie capitale vandale, et il a été suivi, copié, par Davity, Dapper, Delacroix et autres.

Débarqués à Gadès vers la fin du mois de mai ou au commencement de juin 429, les Vandales ne firent que passer, sans s'y arrêter dans les Mauritanies. Genseric et les siens étaient déjà un an plus tard, — dans l'été 430, —

(1) *Histoire de la domination vandale en Afrique*, par Yanoski.

devant les murs d'Hippone qu'ils ne prirent qu'après quatorze mois mois de siége, et ils n'avaient certainement pas eu le temps d'installer un centre d'action, une capitale à Bougie. C'est à Hippone que fut signé le traité du 11 février 435. Pourquoi seraient-ils retournés à Bougie, dans un pays ennemi, tandis qu'ils étaient les maîtres d'une ville plus commode, qui commandait une contrée admirable et de facile accès? Du reste, c'est de Bône que partirent toujours leurs flottes jusqu'à ce qu'ils se fussent rendus maîtres de Carthage.

Quoiqu'il en soit, se trouvant plus tard trop à l'étroit dans la région où ils avaient concentré leurs forces, les Vandales poussèrent plus loin leurs conquêtes, et, en l'an 439, il s'emparèrent de Carthage qui devint alors leur véritable capitale.

L'Afrique, cette terre classique des grandes révolutions, où presque toutes les religions ont célébré leurs rites, fut de nouveau le théâtre de luttes acharnées entre les ariens et les catholiques. Le roi Hunéric, en l'an 484, réunissait à Carthage les évêques ariens et catholiques pour les faire discuter sur les points qui séparaient les deux églises. Paschasius, le seul évêque de Saldæ dont le nom ait échappé à l'oubli, assistait à ce concile, qui fut suivi, comme on le sait, par un édit de persécution contre les catholiques.

Bientôt la discorde régna dans le pays; les populations indigènes se révoltèrent et l'empereur Justinien, vivement sollicité, se décida à envoyer Bélisaire en Afrique. Ce fut en 533 que l'armée partie de Constantinople débarquait et s'emparait de Carthage, après avoir fait éprouver plusieurs échecs aux Vandales. Dans une ba-

taille décisive, Gélimer, roi des Vandales, est encore battu et se voit forcé de se refugier sur une montagne escarpée où la misère le force à capituler.

L'Afrique fut reconquise alors avec une rapidité merveilleuse par les armes byzantines; mais les populations indigènes, fatiguées encore d'oppression, reprirent leurs révoltes avec une nouvelle ardeur, se retranchant dans les montagnes quand elles ne pouvaient plus tenir dans les plaines. Après les victoires de Bélisaire et de Salomon, l'Afrique put croire un instant que Justinien avait le désir sincère de porter remède à ses maux et de la rendre florissante. Il s'était empressé, en effet, de relever les murailles des villes, de réparer les ports et d'embellir chaque localité; mais ce n'étaient que de trompeuses espérances, et on ne tarda pas à sentir que le gouvernement des Byzantins était plus oppressif que celui des Vandales. La domination byzantine durait depuis plus d'un siècle, l'invasion arabe allait la renverser.

L'enceinte de la Saldæ carthaginoise ou romaine était encore reconnaissable il y a quelques années. Elle était surtout dirigée contre les surprises de terre, et ne comptait pas plus de 3,000 mètres de circuit. Deux points fortement occupés la protégeaient : leurs ruines l'attestent. Ils étaient du côté de terre; c'étaient les postes appelés plus tard Moussa et Bridja. Une simple ligne de murailles, sans luxe d'ouvrages défensifs, paraît avoir relié ces deux points et, de plus, garanti les contours du mouillage actuel de la ville, depuis la pointe d'Abd-el-Kader jusqu'à la Kasba. Cette ligne se prolongeait ensuite le long du rocher qui borde la ville au sud, jusqu'à Moussa.

Ainsi donc, la cité antique était édifiée sur la déclivité des deux contreforts de Moussa et de Bridja, que sépare le ravin appelé par les indigènes Oued Abzaz ; de cette configuration topographique provenait la forme plurielle du nom de Saldæ, les Saldes.

Dans l'intérieur de la ville, on voit encore les vestiges de constructions considérables, tels que temples et cirques; des colonnes de granit, des chapiteaux, des pierres votives (1) et de vastes citernes qui étaient alimentées par les eaux de la source de Toudja, à 21 kilomètres de Bougie. La conduite d'eau suivait d'une manière presque constante le tracé de la route actuelle, dite des crêtes. Au col que les indigènes nomment El-Hanaïat, *les arceaux,* on voit les restes d'une rangée d'arcades sur lesquelles passait l'aqueduc romain pour franchir le col ; 18 pilastres carrés, en pierres de grand appareil, dont les plus élevés n'ont pas moins de 15 mètres de hauteur sont encore debout (2).

La tradition locale attribue aux princes Hammadites la construction des aqueducs et de tous les travaux hydrauliques destinés à approvisionner d'eau la ville de Bougie.

Il est probable, en effet, que ces princes, intelligents et éclairés, aient utilisé les travaux exécutés jadis par leurs devanciers, qu'ils aient même réparé les dégats causés par le temps ou par la main des hommes ; mais

(1) Ces pierres votives nous font connaître que les habitants de Saldæ appartenaient à la tribu ARNIENNE.

(2) Voir, sur l'aqueduc de Bougie, les études de M. le lieutenant Melix et de M. le capitaine du génie Dewulf. *Recueil archéologique* de Constantine, années 1865 et 1866.

un examen attentif du mode de construction démontrerait déjà que la tradition est erronée. Une dernière preuve concluante résout, du reste, la question, c'est la découverte, à Lambèse, d'une remarquable inscription dont le fac-simile a été publié dans le *Recueil archéologique* de Constantine (année 1868).

Il ressort, en effet, de ce document épigraphique si heureusement transmis à la postérité, que l'achèvement de l'aqueduc de Saldæ (Bougie) avait nécessité la présence d'un vétéran de la 3e légion Auguste, le nommé Nonius Datus, résidant à Lambèse. Le tunnel destiné à amener les eaux traversant une montagne, fut attaqué à la fois des deux côtés. Les plans donnés par le Vétéran n'ayant pas été exactement suivis par les ouvriers, les deux tunnels ne se rencontrèrent pas. Il fallut demander, à deux reprises différentes, le retour sur place de l'ingénieur, afin de réparer les fautes commises en son absence et atteindre le but de l'entreprise. Cette inscription est du temps d'Antonin le Pieux, la construction de l'aqueduc de Bougie date, par conséquent, du règne de cet empereur (1).

La montagne à travers laquelle passe ce tunnel, est située sur la crête du pays des Mezzaïa, où les vestiges de l'aqueduc sont encore très apparents. De grands réservoirs, situés sur le plateau supérieur de la ville, recevaient l'eau amenée par l'aqueduc; elle était distribuée de là sur divers points; d'immenses citernes très multipliées servaient aux besoins publics et privés. Aux anciens temps, cette abondance d'eau était bien supérieure aux besoins de la population; elle devait être

(1) Léon Renier.

destinée à approvisionner les flottes ou les bâtiments de l'époque qui venaient s'en pourvoir à Saldæ; c'est peut-être l'une des causes premières de la prospérité de cette antique colonie.

Le port romain était situé dans la petite anse, au pied de la Kasba. En 1848, sur la plage, à la hauteur du blockaus Salomon, on voyait encore des fragments de maçonnerie ayant sans doute appartenu à un môle ou à une jetée. Par suite du facheux ensablement de cette partie de la rade, ensablement qui progresse chaque année, tous ces vestiges tendent à disparaître. Ainsi, la mer, qui baignait presque le talus du blockaus et arrivait à quelques mètres seulement du parc à fourrages, s'est retirée depuis. Une plage sablonneuse qui a plus de cent mètres de large, s'est formée progressivement (1).

Plusieurs voies romaines dont on retrouve encore les vestiges, reliaient Saldæ avec les autres villes de la province. L'une d'elles remontait la vallée de la Nasava, passait à Tubusuptus et arrivait à Auzia (Aumale); une autre, suivant le littoral à l'ouest, allait jusqu'à Russucuru (Dellys); deux autres, enfin, la reliaient à Sitifis et à Igilgili.

M. Mac-Carthy pense avoir trouvé dans Ptolémée la route qui reliait Saldæ à Auzia, en passant le long de la Grande Kabilie. Cette route est ainsi jalonnée :

Saldæ (*Bougie*).
Tubusuptus (*Tiklat*).
Rhobonda (?)
Ausum (*Akbou*).

(1) Voir la statistique des ruines romaines de Bougie, que j'ai publiée en 1858, dans la *Revue africaine*, t. 3, p. 304.

Vazagada (?).
Auzia (*Aumale*).

Ptolémée et l'itinéraire d'Antonin indiquent une autre voie allant de Dellys à Bougie, en passant par l'intérieur de la Grande Kabilie; en voici le détail :

Saldæ (*Bougie*).
Ruha (*Ksar Kebouch*).
Bida ou Syda (*Djema Saharidj*).
Tigisis (*Taourga*).
Russucuru (*Dellys*).

De Saldæ à Igilgeli, la voie romaine suivant le littoral passait par :

Saldæ (*Bougie*).
Muslubio (*Andriache*).
Ziama (*Choba*).
Horrea (?).
Igilgeli (*Gigelli*).

Enfin, la voie dirigée sur Sitifis avait plusieurs stations qui ne sont pas déterminées encore d'une manière précise. Des vestiges d'un poste se voient à Aïn-Roua (*Horrea*); d'autres au Drâ-el-Arba, chez les Guifsar et sur divers points intermédiaires.

III

INVASION ARABE

La rapidité avec laquelle les Vandales et, après eux, les Byzantins, parvinrent à s'emparer du nord de l'Afrique, tient du prodige; la conquête arabe n'en est pas moins surprenante, en ce qu'elle s'opéra à peu près dans les mêmes conditions.

Par un sentiment d'amour propre national, fréquent chez la plupart de ceux qui écrivent les annales de leur patrie, les historiens musulmans ont exagéré le nombre d'ennemis que leur armée d'invasion eut à combattre. Ils ont même pris ce sujet pour thème d'une épopée intitulée *Conquête de l'Afrique,* où nous voyons leurs héros jouer un rôle des plus chevaleresques, et rappeler les prouesses merveilleuses des guerriers arabes du roman d'Antar. Mais en considérant la situation politique dans laquelle se trouvait alors l'Afrique, on arrive à conclure que cette invasion fut, au contraire, favorisée par les populations berbères des campagnes, qui n'opposèrent aucune résistance. Fatiguées du joug despotique, de l'administration égoïste et rapace des gouverneurs byzantins,

ces populations attendaient avec impatience l'heure de la délivrance : c'est donc en libérateurs et avec enthousiasme qu'elles accueillirent les nouveaux conquérants.

Pour la première fois, en l'an 27 de l'hégire (647 de J.-C.), les musulmans pénétraient en Afrique ; ils ne l'évacuaient qu'après avoir tué le patrice Grégoire et perçu une imposition de guerre estimée à plus de trois millions de francs. Ce succès était de bon augure. Séduits dès lors par l'appât de richesses faciles à acquérir et par la gloire de combattre les infidèles, ils entreprirent une seconde, puis une troisième campagne ; et c'est à la suite de ces victoires, que leur chef Okba fonda la ville de Kaïrouan pour servir de capitale au pays conquis.

En 682, Okba, appelé pour la deuxième fois au gouvernement de l'Afrique, poussa plus loin encore vers l'occident ses armes victorieuses ; il s'empara de la Numidie et des Mauritanies, renversant tout sur son passage. Arrivé à Tanger, il lançait son cheval dans les flots de l'Océan et s'écriait :

« Dieu puissant ! sans cette barrière que tu m'opposes, j'irais forcer d'autres nations qui t'ignorent à n'adorer que toi ou à mourir ! »

Mais les populations berbères, après avoir salué ce nouveau drapeau, s'aperçurent, le moment d'entraînement passé, qu'elles n'avaient fait que changer de maîtres. Ecrasées bientôt sous la tyrannie de leurs oppresseurs, elles ne tardèrent pas à regretter leurs anciens chefs. Koceïla d'abord, puis la Kahena, reine des monts Aurès, alliés aux Romains, se mirent à la tête de cette immense révolte du peuple berbère contre les sectateurs de Mahomet, qui s'étendit de l'orient à l'occident et dont

la première victime fut l'impétueux Okba lui-même. La Kahena employa alors un moyen extrême pour dégoûter les Arabes de remettre les pieds en Afrique : elle fit ravager et incendier le pays, qui, au dire des historiens, n'était auparavant qu'un immense bocage et une succession continuelle de villages, depuis Tripoli jusqu'à Tanger.

Néanmoins, Hassan ben Nôman, en 693, reprenait aux rebelles tout ce qu'ils avaient enlevé ; Moussa Ibn Nacer continuait après lui cette nouvelle œuvre de conquête et, en plusieurs rencontres, battait les berbères Zenata et Ketama, habitants de la province de Constantine, auxquels il faisait cinq mille prisonniers. Mais des révoltes partielles devaient encore ensanglanter le pays ; les soumissions des Berbères, imposées par la nécessité, étaient peu durables, et plus fragiles encore étaient leurs conversions à la religion de l'islam, puisque, de l'aveu même de l'historien Ibn Khaldoun, ils apostasièrent jusqu'à douze fois.

Quelques écrivains européens, s'appuyant sur je ne sais quel document, ont avancé que Okba, en 670, et ensuite Moussa Ibn Nacer, en 700, s'étaient emparés de Bougie (1). L'historien Ibn Khaldoun et le livre dont nous avons déjà parlé, la *Conquête de l'Afrique,* ne font aucune mention spéciale de ce fait. Il faut reconnaître, du reste, que l'un et l'autre sont d'une extrême sobriété de détails ; car après avoir raconté les exploits des musulmans dans la région de la province de Constantine,

(1) Il est probable que ce mot de *Conquête de l'Afrique* leur a fait supposer que tout le pays, sans exception, se soumit alors aux musulmans.

ils les font arriver d'un bond prodigieux, et sans aucune transition, jusque sur les rives de l'Océan.

Suivant Abou el-Feda, tout le massif de montagnes qui entoure Bougie, pendant les premiers siècles de la domination arabe en Afrique, était appelé *el-Adaoua,* la terre ennemie, épithète qui a une certaine analogie avec le nom de *Mons Ferratus,* la montagne bardée de fer, que les Romains donnaient à cette région indépendante. L'histoire ne fournit que très peu de lumières sur la destinée de Bougie, durant ces trois premiers siècles; le flot de l'invasion arabe dut s'amortir au pied des montagnes qui la protégeaient; mais une tradition, que j'ai recueillie auprès de lettrés Kabiles, donne une nouvelle valeur à cette appellation d'*el-Adaoua.*

« Lorsque les armées musulmanes, disent-ils, eurent envahi tout le pays compris depuis Constantine jusqu'à Setif, les survivants de la population chrétienne de ces deux villes et les habitants des plaines voisines, qui refusaient de reconnaître l'autorité des Arabes et d'embrasser leur religion, se refugièrent dans les montagnes du côté de Bougie. Ces émigrés, d'origines diverses, unis par une commune adversité, se fusionnèrent en un seul peuple, et leur retraite, au milieu de ce fouillis de ravins et de rochers, fut respectée, parce que, pour les Arabes, dont la force consistait surtout en cavalerie, ce pays était inexpugnable. C'est alors que les conquérants musulmans donnèrent à cette région montagneuse le nom d'*el-Adaoua,* la terre ennemie, et à la population, moitié autochtone, moitié romaine, qui s'était retirée dans la principale ville de cette contrée, c'est-à-dire Saldæ, celui de *Bekaïa* بقاية et de *Nedjaïa* نجاية, c'est-à-dire : *les*

survivants, ceux qui ont échappé au sabre, ou *ceux qui se sont sauvés,* termes dont la valeur est synonyme. Le nom de Bekaïa prévalut, et les Arabes nomades, substituant facilement le son *ka* en *gua,* lequel s'orthographie par le *djim,* ce nom de *Bekaïa* devint ainsi *Bedjaïa,* بجاية (1).

Du reste, Ibn-Khaldoun (2) nous dit à ce sujet : « Bedjaïa est une localité habitée par une tribu berbère du même nom. Chez eux *Bedjaïa* s'écrit *Bekaïa* et se prononce *Begaïa.* —En l'an 460 (1067-8), le sultan En-Nacer s'empara de la montagne de Bougie (Bedjaïa), localité habitée par une tribu berbère du même nom, et y fonda une ville à laquelle il donna le nom d'En-Naceria, mais tout le monde l'appelle Bougie du nom de la tribu. »

De nos jours encore, les Kabiles n'appellent pas autrement la ville de Bougie que *Begaït,* qui nous semble être la corruption berbérisée de l'épithète arabe indiquée plus haut, *Bekaïa* ou *Begaïa, les survivants,* prononcée selon les différentes manières usitées chez les indigènes. On trouvera peut-être étrange qu'un nom appartenant à la langue arabe ait été porté par une ville et une population berbère. Mais la légende explique elle-même cette anomalie, puisqu'elle ajoute que le nom de Begaïa lui fut donné par les conquérants arabes. Les portulans, c'est-

(1) Les orientalistes connaissent parfaitement cette substitution de la lettre *kaf* en *djim.* C'est par la même loi de permutation que le nom propre Izenaguen-Sanhaga est devenu Sanhadja ; il a été moins altéré dans le nom de Sénégal, qui se rapproche davantage de la forme primitive.

Il serait facile de citer de nombreux exemples de cette substitution. Le lecteur peut voir ce que dit à ce sujet M. le baron de Slane, dans sa préface d'Ibn-Khaldoun.

(2) Ibn-Khaldoun, 2e vol., p. 51.

à-dire les cartes maritimes dressées par les navigateurs du moyen-âge, de 1318 à 1524, orthographiaient ainsi qu'il suit le nom de cette ville, fréquentée alors, comme on le sait, par les commerçants du midi de l'Europe :

Bugia, Buzia, Bugea, Buzana (1).

Cette digression sur l'étymologie du nom de Bedjaïa,— Bougie, fournie par les lettrés indigènes, devait nécessairement trouver ici sa place. Elle semble nous avoir écarté du sujet que nous avions commencé à traiter, tandis qu'elle en est réellement le complément. Sous la forme d'un jeu de mots, elle nous révèle une particularité qui, — si elle était exacte, — comblerait une lacune regrettable de l'histoire, puisqu'elle se rattache à la destinée inconnue de la ville de Saldæ et de ses habitants, pendant les premiers siècles de la domination musulmane en Afrique.

Toute légende, nous venant de gens doués d'une imagination aussi capricieuse et aussi enclins au merveilleux que le sont généralement les lettrés indigènes, peut être contestée ; il est même du devoir de l'historien de signaler combien les indigènes se complaisent volontiers dans ces conceptions chimériques ; mais il convient de reconnaître aussi que leurs fables traditionnelles cachent, parfois, certaines lueurs de vérité précieuse qu'il importe de ne pas laisser échapper.

(1) Il est admis que, de ces noms de Bugia et Buzana, dérivent ceux, aujourd'hui usuels, de bougie et de basane. A Bougie, on a toujours vendu beaucoup de cire; la *candela di Bugia* jouissait, au moyen-âge, d'une certaine renommée en Europe.

Les cuirs et peaux de Bougie ou Buzana étaient également l'objet d'un grand commerce, d'où est venu le nom de basane. C'est ainsi que les cuirs du Maroc ont été appelés maroquins.

La prise de Bougie, une première fois, en 670, par Okba, puis en 708, par Moussa Ibn Nacer, n'est, à ma connaissance, constatée par aucun document authentique. C'est donc, à mon avis, un fait erroné, et je dirai même que les historiens européens qui l'ont avancé, ont commis l'erreur de confondre le nom de Bougie, — Bedjaïa, — avec celui de *Baghaïa,* localité située au pied des montagnes de l'Aurès, ou bien avec celui de *Bedja*, ville de la Tunisie (1), qui, à plusieurs reprises, furent en effet enlevées d'assaut ou pillées par les Arabes des premières invasions, comme le raconte du reste, fort en détail, l'historien Ibn Khaldoun.

Les deux conquérants arabes auxquels on a attribué si bénévolement la prise de Bougie, ou plutôt de la Saldæ romaine, malgré leurs prodigieuses victoires en pays de plaine, n'auraient pas commis l'imprudence de s'aventurer avec leur cavalerie dans des montagnes d'un accès difficile, peuplées surtout par la race la plus vaillante de l'Algérie, et qu'a dominé, à toute époque, l'amour le plus ardent de l'indépendance. L'inviolabilité dont jouit le pays de Bougie pendant la première période de la conquête musulmane, semble d'autant plus confirmée, que, trois siècles plus tard, le prince Hammadite El-Mansour, ne pouvant résister dans son château fort de la Kalâa, aux attaques incessantes des Arabes nomades, vint se retirer à Bougie, fondée par son père En-Nacer, parce que, dit l'historien Ibn Khaldoun, « *la difficulté des chemins mettait cette ville à l'abri de leurs atta-*

(1) Baghaïa, — Baraï, — ancienne ville romaine, située au pied des derniers contreforts de l'Aurès, à l'ouest de Theveste.

Bedja, — l'ancienne Vacca de Salluste, située à 16 lieues ouest de Tunis.

ques. » — N'anticipons pas sur les événements, mais ajoutons que Marmol commet aussi la même erreur, en disant qu'en l'an 330 de l'hégire (941 de J.-C.), Bougie, qui possédait dans ses murailles vingt mille édifices et cent mille habitants, fut prise et ruinée par le khalife de Kaïrouan, El-Kaïm.

Lui aussi a confondu Bedjaïa, — Bougie, — avec Bedja ou Beghaïa, dont nous avons déjà indiqué la position respective, et que se disputaient, en effet, à cette époque, les partisans de l'agitateur Abou Yezid et les troupes du khalife El-Kaïm. Cette grande révolte, racontée tout au long par Ibn Khaldoun et d'autres historiens, eut surtout pour théâtre le territoire de la régence actuelle de Tunis. Dans la province de Constantine, elle ne gagna sérieusement que la partie orientale et méridionale. C'était la première manifestation de la race berbère à ressaisir l'empire de l'Afrique, et il est possible que les Kabiles des montagnes de Bougie aient participé à cette guerre nationale ; mais aucune hostilité n'eut lieu dans leur pays, et si Bougie avait appelé sur elle les rigueurs du khalife, les historiens arabes n'auraient pas négligé de mentionner ce nouvel exploit de leurs guerriers, comme ils l'ont fait pour tant d'autres villes emportées d'assaut. Ibn Hammad n'en parle pas non plus dans sa chronique : mieux que personne, il connaissait cependant les événements de sa patrie, puisqu'il est admis que cet écrivain était l'un des membres de la famille des Sanhadja Hammadites qui régna à Bougie. Comme on le verra du reste plus loin, le chef berbère Ziri ben Menad, au lieu de résister au khalife qui s'avançait de son côté, lui offrit au contraire son concours pour combattre l'agitateur Abou Yezid, cause de cette

grande révolte. Le khalife n'eut qu'à se louer, en cette circonstance, de l'attitude des Sanhadja, qui contribuèrent à la capture d'Abou Yezid. Loin de porter la dévastation chez les Berbères de cette région, il les combla de cadeaux et d'honneurs.

Une certaine similitude entre Bedjaïa et Bedja ou Beghaïa, à laquelle ne se méprendrait pas aujourd'hui un orientaliste tant soit peu attentif, a causé cette première erreur de Marmol, que d'autres ont ensuite répétée de confiance. Mais, faute d'éléments de contrôle, il a commis, en outre, un anachronisme, en attribuant à Bougie, en l'an 941, comme ville monumentale et populeuse, une importance qu'elle ne commença à acquérir qu'un siècle plus tard, sous les princes de la dynastie Hammadite, ainsi que nous aurons bientôt à le raconter.

D'après l'historien Ibn Khaldoun, c'est en l'an 460 (1067-8) que le sultan En-Nacer s'empara de la montagne de Bougie et y fonda une ville, à laquelle il essaya vainement de donner son nom. Il n'est nullement question de l'antique Saldæ, ce qui fait supposer qu'à cette époque cette cité était déjà tombée en ruines ou n'avait plus guère d'importance.

Depuis l'invasion arabe, plus de trois siècles s'étaient écoulés; qu'étaient devenus pendant cette période les citoyens de Saldæ? Si nous devons ajouter foi à la légende que nous avons rapportée plus haut, ils auraient reçu parmi eux leurs frères chrétiens de Constantine, de Setif et autres, fuyant devant le flot de l'invasion arabe. Ce noyau de population, d'origines diverses, était assez considérable pour que les Arabes conquérants lui donnassent le nom de Bekaïa, — le *restant*, les *survivants*.

Abandonnés de l'Europe, ne pouvant plus peut-être communiquer avec elle par mer, ces *survivants,* comme on les appelait, restaient réduits à leurs propres ressources; dès lors, toute relation avec l'extérieur étant anéantie, la nécessité dut leur imposer l'obligation de s'assimiler au peuple berbère qui les entourait. Cette fusion des deux races était cimentée par un même sentiment d'indépendance, et, qui le sait, par une communauté de croyance religieuse, ce qui est encore possible, puisque, du temps de Firmus, les montagnards du Jurjura professaient le christianisme (1). D'après la tradition locale, confirmée par plusieurs documents authentiques que nous aurons le soin de reproduire textuellement, nous pourrons suivre longtemps encore la trace de ce restant de population chrétienne. Quant à la ville elle-même, l'antique Saldæ, elle dut rester étrangère aux événements qui survinrent dans la région accessible aux Arabes. A la suite de tremblements de terre, peut-être d'un événement partiel dont la tradition locale n'a conservé aucun souvenir, tel qu'une descente de corsaires arabes qui l'auraient pillée, ou bien encore l'œuvre du temps s'accomplissant sans que la main de l'homme en réparât les dégâts (2), — hypothèse qui me paraît la plus admissible, car il est dans la nature humaine de ne plus s'intéresser à ce qu'on est exposé à perdre; — toujours est-il que les monuments de Saldæ tombèrent en ruines et que, sur ces ruines le prince En-Nacer vint ensuite fonder

(1) Ammien Marcellin.

(2) La tradition locale prétend, à tort ou à raison, que la ville de Bougie a été renversée sept fois par les tremblements de terre ou les dévastations de l'ennemi.

Bougie, capitale d'un royaume berbère, qui brilla d'un certain éclat sur la côte d'Afrique.

Avant de nous engager dans le récit des événements multiples qui marquèrent les phases de ce royaume, il convient d'indiquer d'abord le nom des diverses dynasties qui, tour à tour, y occupèrent le pouvoir.

En 335 (946 de J.-C.), la dynastie de Ziri ben Menad est investie du commandement des Berbères Sanhadja.

En-Nacer, chef de la branche des Sanhadja Hammadites, fonde Bougie en 460 (1067) et en fait sa capitale.

Abd el-Moumen, souverain des Almohades, s'empare de cette ville en 546 (1152) et renverse les Hammadites.

En 626 (1228), Abou Zakaria Ier, le Hafside, se fait reconnaître souverain. Sous la dynastie Hafside, Bougie demeure le chef-lieu d'une principauté dépendant du gouvernement de Tunis et appartenant, à titre d'apanage, au fils de l'émir.

Au quatorzième siècle, commence une longue série de luttes entre les trois dynasties des Beni Merin, de Fès, des Beni Zeïan, de Tlemsen, et des Hafsides, de Tunis; luttes dont le résultat devait être la décadence progressive des peuples africains. Durant ces longues et sanglantes collisions, Bougie, située au centre de ce vaste champ de bataille, est tour à tour la proie de l'un des partis (1).

Au moment du débarquement des Espagnols, en 1509, un prince de la famille Hafside gouvernait encore Bougie.

Les Sanhadja, d'après Ibn Khaldoun, étaient une des tribus berbères, les plus considérables par leur nombre,

(1) Carette. *Exploration scientifique.*

et formaient la majeure partie de la population du Moghreb. Chaque montagne, chaque plaine de cette région, renferme, dit-il, une peuplade Sanhadjienne; c'en est au point que bien des personnes les regardent comme formant le tiers de toute la race berbère. Leur chef, Ziri ben Menad, fonda la principauté d'Achir (1).

En 335 de l'hégire (946 de J.-C.), le khalife Mansour, successeur d'El-Kaïm, quitta sa résidence de Kaïrouan, pour s'avancer à la poursuite de l'infatigable agitateur Abou Yezid. Il devait traverser la principauté d'Achir. Au lieu d'opposer au khalife une résistance que son origine africaine devait faire craindre, Ziri vint pacifiquement à sa rencontre, et lui offrit sa soumission et son concours. Pénétré de reconnaissance pour cette démarche, le khalife le combla d'honneurs et le confirma dans son titre de prince d'Achir et de ses dépendances. Depuis lors, la principauté féodale d'Achir, s'accrut encore des libéralités du souverain (2).

Hammad, descendant de Ziri, fonda, en 378, (1007-8), la ville d'El-Kalâa, sur le flanc méridional d'une montagne voisine de Mcila, nommée Kiana, habitée de nos

(1) Achir, ville fondée dans le Kef el-Akhdar, à 100 kilomètres environ au sud d'Alger. Berbrugger.

(2) Le chroniqueur Ibn Hammad entre dans de très grands détails sur cette alliance du khalife arabe avec le prince berbère. M. Cherbonneau, le savant orientaliste, a publié dans le *Journal asiatique* (n° 15 de l'année 1853), la traduction d'un chapitre relatif à cet événement. Ziri, comblé d'honneurs et de cadeaux par le khalife, lui prêta son concours pour combattre les partisans d'Abou Yezid. Cet agitateur, battu dans plusieurs rencontres, s'était réfugié dans la montagne de la Kiana (le djebel Alad, au nord de Mcila). Les troupes arabes et berbères gravirent cette montagne et prirent Abou Yezid vivant.

jours par la tribu arabe des Aïad. Il peupla cette ville qu'il entoura de murs, après y avoir construit plusieurs mosquées, caravanserails et autres édifices publics. La Kalâa atteignit bientôt une haute prospérité; sa population s'accrut rapidement, et les artisans, ainsi que les étudiants, s'y rendirent en foule, des pays les plus éloignés et des extrémités de l'empire. Cette affluence de voyageurs eut pour cause les grandes ressources que la nouvelle capitale offrait à ceux qui cultivaient les sciences, le commerce et les arts. Le royaume Hammadite comprenait la province de Constantine et celle d'Alger, c'est-à-dire à peu près les trois quarts de l'Algérie actuelle ; il devait s'étendre depuis le méridien de La Calle, jusqu'à celui de Ténès (1).

Les papes, conservant les anciennes dénominations de l'époque romaine, donnaient aux princes Hammadites, avec lesquels ils eurent des relations très suivies, le titre de Rois de la Mauritanie Setifienne (2).

En l'an 453 (1062-3 de J.-C.), En-Nacer, fils d'Alennas, quatrième successeur de Hammad, son aïeul, arrivait au pouvoir. Ce fut sous son règne que la dynastie hammadite atteignit au faîte de sa puissance. Ce monarque éleva

(1) Carette. *Exploration scientifique.* — Kabilie.

(2) Des pièces en or (de la valeur de 18 fr.) remontant à cette époque et trouvées dans les ruines de la Kalâa, portent ces mots:

Sur une face: *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, Mahomet est son prophète.*

Sur l'autre: *L'Émir souverain des Beni Hammad.*

En exergue sont plusieurs mots, parmi lesquels nous n'avons pu lire que le nom de صنهاكة Sanhaka, — les Sanhadja, d'après l'orthographe adoptée. Ces pièces remontent donc au Ve siècle de l'hégire, le XIe de l'ère chrétienne.

des bâtiments magnifiques, fonda plusieurs grandes villes et fit de nombreuses expéditions dans le Maghreb (1).

En-Nacer s'empara de la montagne de Bougie (Bedjaïa) et y fonda une ville à laquelle il donna le nom d'En-Naceria, mais que tout le monde appela Bougie, du nom de la tribu. Il y construisit un palais d'une beauté admirable, qui porta le nom de Château de la Perle Kasr el-Louloua. Ayant peuplé sa nouvelle capitale, il exempta les habitants de l'impôt et, en l'an 461 (1068-9), il alla s'y établir lui-même (2).

La tradition locale nous a conservé sur ce monarque des souvenirs encore très populaires. Moula en-Nacer, c'est ainsi qu'il est nommé, choisit, en effet, Bougie pour en faire la capitale de ses états; des milliers d'ouvriers se mirent à l'œuvre et construisirent, en quelques mois, l'immense mur d'enceinte flanqué de bastions qui, des bords de la mer, s'élève encore par gradins et va se perdre dans les rochers abruptes du mont Gouraïa (3). Son prolongement suivait les sinuosités de la baie et fermait également la ville du côté de la mer. Au sud-ouest de Bougie, entre la Kasba et notre parc à fourrages, existait un quartier nommé Dar-Senâa, darse, arsenal maritime, chantier de construction de la marine bougiote. De ce point, partait un large môle qui contournait les assises de la Kasba, passait devant l'emplacement de la ville ac-

(1) Ibn Khaldoun.

(2) Ibn Khaldoun.

(3) Pendant que la ville se contruisait, le sultan habitait sous la tente le quartier qui, depuis, a porté le nom de Dar-Nacer, au-delà du fort Clauzel, au pied de la montagne.

tuelle et arrivait enfin à hauteur du fort Abd el-Kader (1).

Nous avons déjà raconté la légende populaire de la prophétie de Sidi Touati, qui révéla à En-Nacer la destinée de sa capitale. Ce qui précède suffirait déjà pour faire apprécier les mérites de ce prince berbère, si, à côté des récits d'Ibn Khaldoun et de la tradition locale, les historiens européens ne nous fournissaient encore des documents précieux sur cette époque.

Une opinion généralement répandue, c'est que les nouveaux conquérants, dans un but de prosélytisme, prescrivaient la conversion immédiate ou l'extermination des peuplades vaincues. Les hommes du Livre (la Bible), les juifs et les chrétiens, ces derniers surtout, pour lesquels les musulmans eurent toujours moins de répulsion, n'eurent qu'à se soumettre à l'impôt. A ces conditions ils gardèrent leurs biens, leur culte, et leur commerce fut longtemps encore toléré. Ce n'est qu'exceptionnellement et à la suite de luttes violentes, que la force fut employée pour les contraindre à abandonner leur croyance ou à s'expatrier.

Jusqu'au XIIIe siècle, plusieurs évêchés, et entre autres ceux de Carthage et d'Hippone, subsistèrent encore; le christianisme n'était pas éteint dans plusieurs villes et parmi les tribus berbères.

Les princes hammadites reçurent, à une époque vraisemblablement assez voisine de la fondation d'El-Kalâa, une colonie nombreuse de chrétiens berbères parmi les tribus qui vinrent peupler leur première capitale et qui continuèrent à l'habiter encore longtemps après la fondation

(1) Il est question de construire un quai qui aurait le même développement, et qui serait d'une grande utilité pour le commerce.

de Bougie. La bonne entente existant entre ces princes et le saint siége donnait une entière sécurité à leurs sujets chrétiens (1). Il y eut même pendant longtemps, et jusqu'au XIIIe siècle, des chrétiens servant dans les armées des princes africains. Des facilités leur étaient données pour la libre pratique de leur culte au milieu des troupes et des populations musulmanes : l'église et les gouvernements chrétiens en permettaient le recrutement en Europe.

Ce qui nous reste de la correspondance pontificale, montre Grégoire VII s'occupant encore plusieurs fois de l'église d'Afrique, et recevant quelques satisfactions de ce pays, malgré la ruine presque entière de son église. — Le Pape avait consacré lui-même un évêque pour l'un de ces rares évêchés. A peine le nouveau prélat était-il retourné en Afrique, que le siége de Bône vint à vaquer.... Au mois de juin 1076, le Pape chargeait l'archevêque de Carthage de se concerter avec le prélat récemment consacré à Rome, pour choisir ensemble un sujet digne de recevoir l'imposition des mains du souverain Pontife, et capable de défendre avec eux les instructions sacrées qui lui seraient données.

Conformément aux instructions de Grégoire VII, l'archevêque de Carthage et son collègue avaient cependant choisi parmi leurs prêtres un candidat à l'ordination épiscopale, en cherchant à répondre autant que possible aux désirs du clergé et du peuple d'Hippone, que cette déférence associait ainsi à l'élection. Le prêtre désigné se nommait Servand. Le roi En-Nacer agréa ce choix, et quand Servand partit pour Rome, il lui remit des lettres

(1) De Mas-Latrie.

et des cadeaux destinés au Pape. Il fit plus : voulant témoigner à Grégoire VII le prix qu'il attachait à son amitié, et l'assurer de ses dispositions favorables pour ceux de ses sujets qui professaient la religion chrétienne, il fit racheter tous les prisonniers chrétiens que l'on trouva dans ses états et les envoya au Souverain Pontife. Il promit de même tous ceux que l'on pourrait découvrir par la suite.

Ces procédés touchèrent extrêmement la cour apostolique et les Romains. Plusieurs patriciens et hauts dignitaires ecclésiastiques voulurent rentrer en relations directes avec l'émir. Ils profitèrent du retour de Servand en Afrique, qui eut lieu en 1076 ou 1077, et envoyèrent avec lui plusieurs messagers chargés de complimenter le roi en leur nom. Le nouvel évêque rapportait, en outre, à En-Nacer une réponse extrêmement gracieuse de Grégoire VII lui même. Cette lettre, d'un caractère plus expansif qu'aucune de celles qui ont été échangées entre les papes et les rois du Moghreb, mérite d'être relue. En voici la teneur toute entière :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Anzir (En-Nacer), roi de la Mauritanie de la province Setifienne, en Afrique, salut et bénédiction apostolique.

» Votre Noblesse nous a écrit cette année pour nous prier de consacrer évêque, suivant les constitutions chrétiennes, le prêtre Servand, ce que nous nous sommes empressé de faire, parce que votre demande était juste. Vous nous avez en même temps envoyé des présents ; vous avez, par déférence pour le bienheureux Pierre, prince des apôtres, et par amour pour nous, racheté les

chrétiens qui étaient captifs chez vous, et promis de racheter ceux que l'on trouverait encore. Dieu, le créateur de toutes choses, sans lequel nous ne pouvons absolument rien, vous a évidemment inspiré cette bonté, et a disposé votre cœur à cet acte généreux. Le Dieu tout puissant, qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'aucun ne périsse, n'approuve, en effet, rien davantage chez nous que l'amour de nos semblables, après l'amour que nous lui devons, et que l'observation de ce précepte : *Faites aux autres ce que vous voudriez qui vous fut fait.* Nous devons plus particulièrement que les autres peuples pratiquer cette vertu de la charité, vous et nous, qui, sous des formes différentes, adorons le même Dieu unique, et qui chaque jour louons et vénérons en lui le créateur des siècles et le maître du monde.

» Les nobles de la ville de Rome ayant appris par nous l'acte que Dieu vous a inspiré, admirent l'élévation de votre cœur et publient vos louanges. Deux d'entre eux, nos commensaux les plus habituels, Albéric et Cencius, élevés avec nous dès leur adolescence dans le palais de Rome, désiraient vivement se lier d'amitié et de services réciproques avec vous. Ils seraient heureux de pouvoir vous être agréables en ce pays. Ils vous envoient quelques-uns de leurs hommes, qui vous diront combien leurs maîtres ont de l'estime pour votre expérience et votre grandeur, et combien ils seront satisfaits de vous servir ici. Nous les recommandons à Votre Magnificence, et nous vous demandons pour eux cet amour et ce dévouement que nous aurons toujours pour vous et pour tout ce qui vous concerne. Dieu sait que l'honneur du Dieu tout-puissant inspire l'amitié que nous vous avons vouée, et

combien nous souhaitons votre salut et votre gloire dans cette vie et dans l'autre. Nous le prions du fond du cœur de vous recevoir, après une longue vie, dans le sein de la béatitude du très-saint patriarche Abraham. »

Jamais peut-être, dit M. De Mas-Latrie, pontife romain, n'a plus affectueusement marqué sa sympathie à un prince musulman ; jamais surtout, nous n'avons remarqué qu'un Pape ait exprimé avec cette effusion intime et ces ménagements la croyance commune des musulmans et des chrétiens au même Dieu, unique et immortel, servi et honoré par des cultes respectables quoique divers. Cette invocation d'Abraham, ce soin de rappeler les seuls points qui rapprochent deux mondes religieux si opposés d'ailleurs sur tout le reste, sont bien éloignés du ton général des missives échangées entre les papes et les princes musulmans. Quelques égards qu'ils aient témoigné à des khalifes ou à des émirs, dans les lettres les plus instantes qu'ils leur aient adressées pour demander une faveur ou les en remercier, les souverains pontifes conservent un accent d'autorité, de remontrance ou tout au moins de compassion, que les princes de l'islam prenaient aussi dans leurs missives, mais qui se fait à peine sentir dans les relations d'En-Nacer et de Grégoire VII. L'origine berbère et chrétienne du fils de Hammad et de sa nation, le secret espoir que pouvait donner une pareille descendance, étaient peut-être la cause de ces ménagements. Mais nous n'oserions pas insister sur de semblables conjectures (1).

Le commerce profita toujours de ces relations, dont il

(1) De Mas-Latrie.

était souvent l'agent et qu'il facilitait à son tour. On peut considérer comme une chose certaine que, dans la plupart des cas, le même navire qui portait un envoyé ou une mission apostolique, avait à son bord des marchands et des marchandises. Du temps du sultan En-Nacer, les citoyens des républiques de Gaëte et d'Amalfi, venaient déjà faire du commerce à Bougie.

D'après Ibn Khaldoun, En-Nacer mourut en l'an 481 (1088-9 de J.-C.). La légende ajoute quelques détails assez curieux sur la fin de ce prince. Après que le marabout Sidi Touati lui eut montré Bougie des temps modernes, c'est-à-dire ruinée et presque inhabitée, il en resta vivement impressionné et comme frappé d'aliénation mentale. Renonçant aux honneurs, il abdiqua en faveur de son fils El-Mansour, et à quelque temps de là, disparut pendant la nuit. On fit durant quatre ans les recherches les plus minutieuses pour découvrir sa retraite. Enfin, une barque de pêcheurs aborda un jour, par hasard, l'ilot de Djeribia (1). Les marins bougiotes trouvèrent sur ce rocher un anachorète presque nu et réduit à un état prodigieux de maigreur; c'était le sultan Moula en-Nacer. Comment avait-il vécu quatre années sur ce roc aride et solitaire ? C'est ce que la légende explique, en ajoutant que chaque fois que En-Nacer plongeait la main dans la mer, un poisson venait s'attacher à chacun de ses doigts.

La nouvelle de cette découverte ne tarda pas à être connue à Bougie. El-Mansour et tous les grands de son

(1) L'ilot que les Arabes nomment Djeribia et que nous avons appelé l'Ile des Pisans, est situé non loin du littoral, au nord de la montagne du Gouraïa.

empire se rendirent aussitôt en grande pompe et processionnellement à l'ilot de Djeribia pour ramener le sultan fugitif. En-Nacer, inébranlable dans sa résolution, persista dans son isolement et mourut enfin sur son rocher.

Une autre version prétend que les paroles seules du marabout Sidi Touati décidèrent En-Nacer à rentrer dans le monde, et à vivre longtemps encore pour la gloire de l'islamisme. Laissant toujours les rênes de son gouvernement entre les mains de son fils, il serait parti de Bougie avec une armée innombrable et aurait abordé en Espagne, théâtre alors des grandes luttes entre les Andalous (1) et les chrétiens. Ce contingent aurait beaucoup contribué à la conquête de l'Espagne; Moula en-Nacer se serait signalé par de nombreux exploits, *en marchant dans la voie de Dieu,* et aurait enfin donné de nouveaux exemples de son génie organisateur.

Nous avons fidèlement traduit la légende, telle que la donne la tradition locale ; mais le dernier passage renferme une erreur qu'il convient de signaler : En-Nacer, le fondateur de Bougie, n'est jamais passé en Espagne; on le confond ici avec En-Nacer l'almohade, qui se rendit en effet à Séville, vers l'an 1211.

El-Mansour, fils et successeur d'En-Nacer, sortit de la ville d'El-Kalâa en l'an 483 (1090-1) et alla faire sa résidence à Bougie avec ses troupes et sa cour. Il s'éloigna ainsi d'une région où la violence et la tyrannie des Arabes avaient tout ruiné. — L'audace de ces brigands en était venue à un tel point, qu'ils portaient la dévastation dans les environs de la Kalâa, et enlevaient tout ce qui se montrait en dehors de la ville. Ces entreprises leur

(1) Andalous, nom donné par les Arabes aux Maures d'Espagne.

étaient d'autant plus faciles, que leurs montures pouvaient y arriver par des routes toujours praticables. Il en était bien autrement à Bougie; la difficulté des chemins mettait cette ville à l'abri de leurs attaques.

El-Mansour ayant fait de Bougie le siége et le boulevard de son empire, en restaura les palais et éleva les murs de la grande mosquée. Doué, comme son père, d'un esprit créateur et ordonnateur, il se plaisait à fonder des édifices d'utilité publique, à bâtir des palais, à distribuer les eaux dans des parcs et des jardins; aussi l'on peut dire que, par ses soins, le royaume hammadite échangea son organisation nomade contre celle qui résulte de la vie à demeure fixe. Après avoir érigé à la Kalâa le palais du gouvernement, le palais du Fanal et le palais du Salut, il construisit à Bougie ceux de la Perle, d'Amimoun et acheva celui de l'Étoile (1).

Voilà comment l'historien Ibn Khaldoun nous parle des commencements du règne du sultan El-Mansour, fils d'En-Nacer. — Dans une notice arabe, rédigée probablement d'après d'anciennes chroniques locales, et que nous a communiquée un Bougiote, nous trouvons d'autres renseignements sur les travaux exécutés sous le règne d'El-Mansour. Ce prince, y est-il dit, étant en relations amicales avec le souverain du pays de Roum (le Pape), lui demanda des architectes et des ouvriers pour continuer les embellissements de sa capitale. Le Pape lui envoya *onze cents* artisans, experts dans leurs différentes professions.

Du côté de la ville qui fait face au couchant et au midi, ces ouvriers élevèrent d'abord une tour majes-

(1) Ibn Khaldoun.

tueuse que l'on nomma *Chouf er-Riad,* l'observatoire des jardins; cette tour protégeait trois portes, dont la principale, dite *Bab el-Benoud* (la porte des Armées), était monumentale, garnie de grandes lames de fer, et se trouvait encadrée par deux bastions; elle ouvrait du côté des jardins et de l'Oued el-Kebir (1). Au sommet de cette tour existait un appareil à miroirs, correspondant à d'autres semblables, établis sur différentes directions, à l'aide desquels on pouvait correspondre rapidement d'un bout à l'autre de l'empire avec toutes les villes, telles que Constantine, Tunis, El-Kalâa. Pendant la nuit, les signaux se faisaient avec des feux disposés d'une manière convenue; c'est pour cela que la tour du Chouf er-Riad fut également nommée *el-Menara,* la *Tour des feux* (2).

Le prince fit construire *le Château Amimoun, le palais de l'Étoile,* et acheva celui de *la Perle* commencé par son père. En exécutant ces différents travaux, les ouvriers trouvèrent, dans les ruines d'une ancienne église chrétienne, deux colonnes monolithes d'une pierre extrême-

(1) C'était la porte existant encore aujourd'hui sous le nom de Bab el-Fouka. Elle est, en effet, garnie, à droite et à gauche, de deux tourelles servant à en défendre les abords.

(2) Le prince arlabite, Ibrahim, qui régnait en Afrique au IIIe siècle de l'hégire, avait déjà établi un vaste système télégraphique dont il se servait pour être informé, en peu de temps, des faits importants qui pouvaient surgir sur un point éloigné de ses états et pour y transmettre ses ordres avec rapidité. Plusieurs milliers de tours furent construites, par ses soins, le long du littoral, depuis la frontière de l'Égypte jusqu'à l'Océan, et du haut de ces tours, des feux allumés pendant la nuit servaient à la fois et de moyens télégraphiques et de phares pour les navires qui se trouvaient près des côtes. C'étaient, en outre, de vigilantes sentinelles en cas de débarquement d'un ennemi.

ment rare, et on assure qu'à cette nouvelle, le Pape offrit de les acheter pour une somme considérable; mais El-Mansour refusa de les céder, préférant les employer à l'ornementation du palais de la Perle. Tous ceux qui ont vu ces deux colonnes affirment n'en connaître de pareilles nulle part dans l'univers.

La grande mosquée royale, située à côté du palais de la Perle, était un monument des plus remarquables. Son minaret avait soixante coudées de haut, sur vingt coudées de large à la base. On y entrait par une grande porte qu'encadraient des plaques de marbre, revêtues d'inscriptions artistement sculptées. Le vaisseau de la mosquée, soutenu par trente-deux colonnes de marbre, avait 220 coudées de long sur 150 de large. Sa façade était ornée de dix-sept portiques; une immense coupole la surmontait. L'intérieur était tout pavé de marbre. Autour des murs latéraux, couverts de faïences émaillées, couraient deux cordons sur lesquels étaient gravés des versets du Koran. Rien de comparable ne se voyait ailleurs. Le temple sacré avait, en outre, vingt-deux petites portes, dont une particulière, ouvrant dans l'enceinte réservée aux femmes, était placée sous la surveillance d'un vieillard.

La huitième année de son règne, le sultan El-Mansour fit élever un grand mur pour enceindre le jardin dit Er-Rafâ, situé au-dessous du palais de l'Étoile, afin que les regards indiscrets ne vissent pas les femmes du harem qui allaient s'y divertir. — Ce jardin était arrosé par les eaux de vastes citernes qu'alimentaient celles du djebel Zan, amenées par des aqueducs (1).

(1) Les eaux, amenées par les aqueducs pour alimenter Bougie, venaient

Le jardin d'Er-Rafâ était couvert d'arbres de toutes sortes : palmiers, grenadiers , jujubiers, orangers et autres, à fruits succulents ; on y voyait également des arbustes à fleurs, tels que, le cassier, le rosier, le jasmin (1).

Le sultan El-Mansour avait l'habitude d'aller s'asseoir sur la plate-forme de Bab el-Benoud ; de là, sa vue s'étendait sur les jardins et il observait, en outre, tous ceux qui entraient ou sortaient de la ville.

Les constructions de Bougie surpassaient tout ce qui avait été fait précédemment dans les autres villes ; devenue capitale de l'empire hammadite, de nombreux habitants arrivèrent de tous côtés pour s'y fixer. Si la ville de Bougie était la plus belle du monde, à cause de ses nombreux palais et de ses merveilleux édifices, la réputation de science dont jouissaient ses gens de lettres n'en était pas moins répandue. Un savant de Bougie, passant à Bagdad, répondit en ces termes à ceux qui l'interrogaient sur sa patrie :

« Bagdad, le Caire et toutes les villes de l'orient, sont aujourd'hui éclipsées ;

» Il n'en est aucune qui soit comparable à En-Naceria ;

» Qui jouisse, à la fois, comme elle, des agréments de la mer, de la terre et des eaux de nombreuses sources.

de la montagne de Toudja, et non du djebel Zan, qui est éloigné du double.

(1) La tradition locale prétend que la ville était percée de cinq grandes rues, bordées de plantations de palmiers, que le prince fit apporter des oasis du Zab.

» Son fleuve ressemble à un serpent d'argent par ses ondulations.

» On est heureux d'y vivre.

» Si tu regardes la campagne, tu la vois émaillée de verdure, de fleurs et de fruits.

» Si tu considères la mer, tu es charmé de l'aspect des vagues qui se poussent l'une l'autre pour venir la baigner.

» O! vous, qui demandez la description de cette ville, souhaitez que Dieu y fixe le séjour de vos familles et de vos enfants. »

La ville n'avait pas cent ans d'existence, qu'Edrisi parlait ainsi de sa richesse et de l'étendue de ses relations :

« De nos jours, Bedjaïa fait partie de l'Afrique moyenne, et est la capitale des Beni-Hammad. Les vaisseaux y abordent, les caravanes y viennent et c'est un entrepôt de marchandises. Ses habitants sont riches et plus habiles, dans divers arts et métiers, qu'on ne l'est généralement ailleurs, en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relations avec ceux de l'Afrique occidentale, ainsi qu'avec ceux du Sahara et de l'Orient ; on y entrepose beaucoup de marchandises de toute espèce. Autour de la ville, sont des plaines cultivées, où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abondance. On y construit de gros bâtiments, des navires et des galères, car les montagnes et les vallées environnantes sont très-boisées et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité..... On y trouve des fruits, d'excellents comestibles à prix mo-

diques et une grande variété de viandes. Dans ce pays, le bétail et les troupeaux réussissent à merveille, et les récoltes sont tellement abondantes, qu'en temps ordinaire elles excèdent les besoins des consommateurs et qu'elles suffisent dans les années de stérilité. Les habitants de Bougie se livrent à l'exploitation des mines de fer, qui donnent de très-bon minerai. En un mot, la ville est très industrieuse...., c'est un centre de communications. »

L'étude des sciences était aussi en grand honneur à Bougie. Les savants de cette ville imitèrent le mouvement artistique et littéraire qui se produisait à Bagdad, et s'efforcèrent de rivaliser avec eux. Cette émulation fit de Bougie un foyer de lumière et d'érudition, où, pendant longtemps, la jeunesse musulmane vint puiser les connaissances les plus variées. Le manuscrit arabe ayant pour titre : *Galerie des littérateurs de Bougie,* traduit par le savant professeur Cherbonneau, est un ouvrage précieux au point de vue de la littérature africaine. Il renferme une série de biographies des docteurs les plus célèbres, qui nous font connaître la tendance des esprits à l'époque de la plus grande splendeur de Bougie. Médecins, jurisconsultes, historiens, poètes, littérateurs, les uns venus d'Espagne, les autres de l'Orient, semblent s'être donné rendez-vous dans cette ville.

Au nombre des savants et des saints personnages qui vécurent à Bougie, on cite entre autres l'ouali Sidi Boumedin, natif de Séville, dans l'Andalousie, dont le tombeau est encore à Tlemsen l'objet d'un grand respect. Voici ce que M. Brosselard dit à son sujet :

« Sidi Boumedin voyageait beaucoup. Comme sa réputation était considérable, toutes les villes importantes se

le disputaient. Il professa successivement à Bagdad, à Séville, à Cordoue, à Bougie. Il s'établit définitivement dans cette dernière ville, où la science était alors en grand honneur et que, pour cette raison, il préférait à toute autre ; son séjour est enchanteur, disait-il, et contribue à nous faire rechercher la jouissance des choses licites. » Des savants de tous les pays venaient le voir et le consulter dans cette résidence. « Il se plaisait, dit son biographe, à leur dévoiler les mystères de l'avenir. Ses connaissances en jurisprudence n'étaient pas moins approfondies que celles qu'il possédait en théologie. Il était capable de résoudre immédiatement les questions de droit les plus ardues et les plus subtiles (1).

Ibn Khaldoun nous apprend qu'El-Mansour fut tiré de ses occupations favorites par des révoltes intérieures, qui l'obligèrent souvent à mettre des troupes en campagne et à prendre lui-même les armes. A peine fut-il monté sur le trône que son oncle Belbar, auquel avait été confié le gouvernement de Constantine, forma le projet de se rendre indépendant. Une expédition dirigée de ce côté fit perdre au prince révolté sa ville et sa liberté. Le successeur de Belbar se révolta à son tour ; il fallut partir de nouveau, et le calme ne se rétablit qu'après la prise de Constantine, de Bône, et la mort du chef des rebelles. La dynastie Hammadite s'était alliée par des mariages aux Beni Ouemannou, famille unie et puissante qui exerçait alors le commandement suprême chez les Zenaïa, tribu dont elle faisait partie. En-Nacer avait épousé une sœur de Makhoukh, chef de cette maison, et El-Mansour en avait épousé une autre. Ces alliances ne purent em-

(1) Voir Sidi Boumedin, par M. Brosselard, *Revue Africaine*, t. 4, p. 1.

pêcher la guerre d'éclater entre les Sanhadja et les Zenata; El-Mansour marcha contre son beau-frère, essuya une défaite et rentra à Bougie. La colère qu'il en éprouva fut si grande, qu'il tua sa femme parce qu'elle était la sœur de son adversaire. Ce forfait confirma davantage la haine que Makhoukh lui portait; rempli d'indignation, il embrassa le parti des Almoravides, émirs de Tlemsen, et les poussa à envahir le territoire Sanhadjien. Cet événement fut un des motifs qui décidèrent El-Mansour à marcher sur Tlemsen. Ayant appelé sous ses drapeaux toute la population Sanhadjienne, et s'étant assuré l'appui des Arabes, il se porta sur Tlemsen l'an 496 (1102-3) à la tête de vingt mille hommes, et fit essuyer une terrible défaite à Tachefin, souverain de cette ville. L'armée d'El-Mansour avait déjà commencé à saccager Tlemsen, quand Haoua, la femme de Tachefin, sortit au devant de lui et implora sa miséricorde, en faisant valoir les liens de parenté qui existaient entre les deux nations Sanhadjiennes. Profondément touché de la démarche de cette dame, le vainqueur l'accueillit de la manière la plus honorable, épargna la ville et reprit, la même matinée, le chemin de sa capitale El-Kalâa.

Rentré à Bougie, il attaqua les tribus qui en occupaient les environs, et leur fit éprouver tant de pertes, qu'elles se jetèrent dans le Beni Amran, le Beni Tazrout, le Mansouria, le Sahridj, le Nador, le Hadjer el-Maëz et autres montagnes presque inabordables (1). Jusqu'alors

(1) Toutes ces montagnes, dont quelques-unes conservent de nos jours les mêmes noms, sont situées non loin de Bougie, et habitées par des tribus berbères animées, alors comme de tout temps, du sentiment le plus prononcé pour l'indépendance.

les souverains Hammadites avaient attaqué ces tribus sans pouvoir les soumettre. Par des entreprises de cette nature, El-Mansour parvint à maintenir son autorité et à raffermir sa puissance.

La mort d'El-Mansour eut lieu en 498 (1104-5).

Badis, fils et successeur d'El-Mansour, mourut dans la première année de son règne. Il fut remplacé au pouvoir par son frère El-Aziz, et ce monarque jouit d'un règne long et tranquille. Il se plaisait à faire venir des savants chez lui, pour les entendre discuter des questions scientifiques.

Sous le gouvernement d'El-Aziz, les Arabes envahirent le territoire d'El-Kalâa, au moment où l'on s'y attendait le moins, et ne s'en éloignèrent qu'après avoir saccagé tous les environs et forcé la garnison à s'enfermer dans la ville. Quand cette nouvelle fut connue à Bougie, El-Aziz fit partir un corps de troupes et un convoi d'approvisionnements sous la conduite de son fils Yahïa. L'arrivée de cette armée à El-Kalâa mit fin au désordre, et obligea les émirs arabes à solliciter leur grâce.

Nous avons vu plus haut que, lors de la fondation de la Kalâa des Beni Hammad, en l'an 1004 de notre ère, une colonie nombreuse de chrétiens était venue s'y fixer. Sous le règne d'El-Aziz, en 1114, disent les documents européens (1), ces chrétiens, tous africains et berbères, avaient encore à la Kalâa une église dédiée à la Vierge Marie. Leur évêque habitait une maison voisine de l'église. C'est le dernier prélat indigène dont nous puissions constater l'existence ; et déjà la population, peut-être ses propres fidèles, qu'envahissait d'année en année l'influence du langage et des habitudes arabes, le désignaient sous

(1) De Mas-Latrie.

le nom musulman de *khalife*. Pierre Diacre conserve même cette dénomination, en rappelant les circonstances miraculeuses de la mort du bienheureux Azzon, moine du mont Cassin. En cette année 1114, des moines du mont Cassin, revenant de Sardaigne en Italie, tombèrent entre les mains des pirates et furent conduits en Afrique. Peu de temps après, une tempête ayant poussé sur les côtes de Sicile les moines que l'abbé renvoyait en Afrique pour racheter leurs frères, le Comte Roger, jaloux de rendre hommage au glorieux père Benoît, dit Pierre Diacre, s'empressa d'envoyer ses propres messagers au roi de la ville de *Calama,* que les Sarrasins appelaient Alchila (1). Ce roi, qui accéda d'ailleurs à toutes les demandes du comte Roger, était El-Aziz, sultan de Bougie, arrière petit-fils d'En-Nacer.

Le pieux auteur de la chronique du mont Cassin, n'a garde de négliger cette occasion de célébrer la gloire de sa maison et les mérites de ses frères. Il accorde, en attendant sa béatification et comme un moyen d'y parvenir, l'honneur des miracles nombreux à Azzon, doyen de l'abbaye, l'un des moines vendus par les pirates, mort durant sa captivité et inhumé à El-Kalâa, devant l'autel principal de l'église de Sainte Marie.

Un soir, dit-il, tandis que la lune brillait dans le ciel, un indigène non chrétien, passant devant l'église, fut

(1) Calama est ici pour Kalâa Hammad. Les princes de la dynastie Hammadite que le pape Grégoire VII qualifiait du titre de rois de la Mauritanie Setifienne étaient encore désignés en Italie, au douzième siècle, comme rois d'El-Kalâa, où ils devaient résider souvent, bien qu'ils eussent transféré le siége principal de leur administration avec leurs trésors dans la nouvelle capitale de Bougie, dès l'an 1090. (De Mas-Latrie).

tout surpris de voir le vertueux doyen du mont Cassin, qu'il avait connu sans doute de son vivant, assis au pied de la porte, lisant paisiblement un livre ouvert devant lui. Il prévint anssitôt d'autres Sarrasins : « Venez, accourez, leur dit-il, vous savez ce prêtre des chrétiens qui est mort ce mois-ci ; venez le voir lui même assis au seuil de l'église. On s'empresse : la vision avait disparu. Une autre nuit, la lampe placée devant l'autel, au-dessus du lieu où le corps d'Azzon avait été déposé, et que l'on avait soin d'éteindre tous les soirs, se ralluma d'elle même, et depuis, le phénomène se renouvela toutes les nuits, bien que l'on eut mis de l'eau à la place de l'huile. Le roi fit fermer et surveiller l'église. Le miracle ne cessa pas. De la maison du *khalife* des chrétiens, contiguë à leur église, l'émir vit lui même, un jour, une étoile descendre sur la lampe et l'enflammer. Frappé de ces prodiges, il fit rouvrir l'église des chrétiens.

Ce fut encore sous le règne d'El-Aziz, en l'an 512 (1118-9), que le mehedi des Almohades, Ibn Toumert, dont les disciples devaient plus tard devenir les souverains de l'Afrique occidentale, passa à Bougie en revenant de l'Orient. Il joua dans cette ville son rôle de réformateur d'abus; il vit le souverain El-Aziz entouré de tous les délices de la vie, et ne put s'empêcher d'adresser à cet émir et à ses officiers les réprimandes les plus sévères. Ayant un jour essayé d'empêcher certaines irrégularités dont il fut scandalisé en parcourant les rues de la ville, il excita une grande émeute parmi la populace (1). Le sultan en éprouva un tel mécontentement, qu'il tint conseil avec ses ministres, au sujet du réformateur. Celui-ci

(1) Il brisa partout les amphores de vin et les instruments de musique.

devina le danger et courut se réfugier à Mellala (1), endroit situé à un parasange de Bougie. Les Beni Ouriagol, puissante tribu Sanhadjienne qui occupait cette localité, le prirent sous leur protection et préférèrent encourir la colère du sultan que de lui livrer leur hôte. Il était encore là, quand il rencontra, pour la première fois, Abd el-Moumen, le même qu'il devait nommer plus tard chef des Almohades. Ce jeune homme allait en pélerinage avec son oncle ; mais il plut tant à Ibn Toumert par son savoir, que ce docteur le garda auprès de lui et en fit son élève (2).

Yahïa, fils et successeur d'El-Aziz, monta sur le trône en 512 (1121-5) ; d'un caractère mou et efféminé, il jouit pourtant d'un long règne. Dominé par les femmes et entraîné par l'amour de la chasse, il ne songea qu'à s'amuser, pendant que l'empire tombait en dissolution et que les tribus Sanhadjiennes s'éteignaient successivement autour de lui. En l'an 543 (1148-9), il se rendit à la Kalâa pour y faire des perquisitions et en emporter tous les objets de valeur qui y restaient encore.

Son général, Motarref, marcha par son ordre contre la ville saharienne de Touzer qui s'était révoltée, et l'emporta de vive force. Dans une seconde expédition, Motarref s'empara de Tunis et mit le siége devant El-Méhédïa, sur l'annonce que Roger, roi de Sicile, avait traité avec

(1) Mellala est encore de nos jours un petit village de la tribu des Beni bou Msaoud, sur la rive gauche de la Soumam, à quatre lieues de Bougie.

(2) Ailleurs, Ibn Khaldoun dit qu'Abd el-Moumen, porteur d'une missive de ses condisciples de Tlemsen, vint inviter Ibn Toumert à se rendre parmi eux.

l'émir de cette ville, ce qui était vrai. Les gens de Méhédïa avaient écrit au sultan de Bougie, Yahïa, pour l'entraîner à marcher sur leur ville, qu'ils s'engageaient à lui livrer. Il les crut et envoya des troupes par terre et des bâtiments par mer, sous les ordres de Motarref. La vigoureuse résistance que cette place lui opposa le fit renoncer à sa tentative et reprendre le chemin de Bougie.

L'historien El-Kaïrouani assure que la retraite de l'armée de Bougie fut motivée par l'arrivée devant El-Méhédïa d'une flotte chrétienne, que Roger, roi de Sicile, envoyait à son secours. Du reste, quelques années plus tard, en 537 (1142), la flotte du roi Roger, faisant voile vers les états hammadites, vint prendre et saccager Gigelli qui appartenait au sultan de Bougie, se vengeant ainsi du secours que celui-ci avait porté à El-Méhédïa.

En 1136, le chroniqueur officiel de la république de Gênes annonce une invasion de la capitale des Hammadites. « Cette année, dit simplement Caffaro, sans donner d'ailleurs ni la cause, ni le prétexte de l'agression, douze galères génoises cinglèrent sur Bougie, y prirent une grande et riche galère, et revinrent en emmenant beaucoup de Sarrasins, entre autres *Polphet,* frère de *Matarasse.* Chaque galère retira un grand profit de la vente du navire (1). »

Cependant le Méhédi Ibn Toumert et son élève favori, Abd el-Moumen, que nous avons laissés à Mellala, auprès de Bougie, prirent la route du Moghreb et se ren-

(1) Caffaro, *Annales Génoises.* De Mas-Latrie. L'individu que l'écrivain génois nomme Matarasse est peut-être Motarref, général du sultan Yahïa, qui s'empara de Tunis en 1148. Quant au nom de Polphet, il est trop défiguré pour que nous cherchions à le reconstituer.

dirent à Tlemsen, puis à Maroc, où le Méhédi recommença son rôle de réformateur. Plusieurs tribus se rallièrent à sa cause et lui prêtèrent le serment de fidélité. C'est alors qu'Ibn Toumert prit le titre de Méhédi (*celui qui dirige*), et donna à ses partisans le nom de Mowahedin (Almohades, *unitaires*). Trois ans plus tard, la doctrine de Méhédi avait fait des progrès immenses ; son armée se composait de quarante mille fantassins et de quatre cents cavaliers avec lesquels il parcourait le pays, battant ses ennemis dans toutes les rencontres.

En l'an 522 (1128), le Méhédi mourut après avoir légué l'autorité souveraine à son principal disciple, Abd el-Moumen. Celui-ci prit le commandement des Almohades en l'an 524 (1130), et entreprit aussitôt une série d'expéditions lointaines. Les Berbères accoururent en troupes de toutes les parties du Moghreb, afin d'embrasser la cause des Almohades et de se soustraire à la domination des Almoravides. — Les armées d'Abd el-Moumen s'emparèrent successivement de Tlemsen, de Fez, de Maroc et d'autres villes de moindre importance. Sorti de Maroc vers la fin de l'an 546 (mars 1152), sous prétexte d'aller combattre les chrétiens, il se rendit à Ceuta, et quand il eut reconnu que les affaires d'Espagne marchaient à son gré, il prit la route de Bougie.

L'armée de Yahïa, sultan de Bougie, essayant de lui barrer le passage, éprouva une défaite qui entraîna la chute de la ville. Yahïa eut à peine le temps de s'embarquer avec ses trésors dans deux navires qu'il tenait toujours prêts en cas de revers, et alla prendre terre à Bône, d'où il se rendit à Constantine, ville qu'il remit plus tard à Abd el-Moumen. Ayant ainsi mérité la clé-

mence du vainqueur, il obtint l'autorisation d'aller vivre à Maroc, sous la protection et aux frais du gouvernement almohade. Ce fut dans cette ville qu'il finit ses jours.

Sur ces entrefaites, les Almohades prirent d'assaut El-Kalâa, et la détruisirent de fond en comble.

Dix-huit mille cadavres, dit-on, attestèrent la fureur des vainqueurs.

On ne sait quel fut alors le sort de la population chrétienne d'El-Kalâa. Nous ignorons si la ville de Bougie, qui était si hospitalière pour les marchands chrétiens venus de l'étranger, abrita l'évêque d'El-Kalâa. L'Espagnol Marmol, qui publiait au XVIe siècle les notes recueillies pendant son esclavage en Afrique, disait :

« La rivière de Bougie passe sur la pente de la montagne, dont les habitants se vantent d'être chrétiens d'origine et sont fort ennemis des Arabes. D'ailleurs, par un ancien usage, ils se font une croix à la joue ou à la main, sans autre raison, à ce qu'ils pensent, que de marquer leur origine. »

Faut-il croire que ces individus soient réellement les descendants des anciennes populations chrétiennes? C'est possible, et je dois même signaler quelques traditions que j'ai recueillies dans le pays de Bougie, de la bouche de ceux qui se disent être fils de Romains ou chrétiens, ce qui, pour eux, est synonyme :

1° Les *Aït Ali ou Rouma,* dans la tribu des *Oulad Abd el-Djebbar,* sur la rive droite de l'*Oued Soumam ;* tous les habitants de cette fraction, — qui se compose de trois villages, — sont très-fiers et très-jaloux d'une origine qui les fait descendre, assurent-ils, des anciens possesseurs de Bougie *(Saldæ).* Ils appuient leurs prétentions sur

l'analogie même du nom de leur fraction, et sur la réputation de bravoure qu'ils ont su mériter pendant les guerres intestines et même en combattant contre nous;

2° Le village d'*Irzer el-Kobla,* dans la fraction des Aït Ferguenis, chez les Beni Immel. Ses habitants affirment aussi descendre des chrétiens chassés de Tiklat (ancienne Tubusuptus). Les Aït Ferguenis sont également réputés très-braves.

Je laisse aux physiologistes l'étude de la race à laquelle appartiennent ces diverses familles ; en tenant compte des mélanges et des croisements successifs qui ont dû s'opérer depuis tant de siècles, ils arriveront peut-être à préciser l'origine qu'elles s'attribuent. Je dirai seulement que leur type prédominant est celui-ci : taille moyenne, peau blanche, tête de forme allongée, poil, barbe et cheveux blonds et même rouges. — Leurs femmes portent en outre au front, au menton ou aux bras, des tatouages bleuâtres ayant identiquement la forme d'une croix.

L'honneur de prendre rang parmi la nation dominatrice, l'avantage de se soustraire aux vexations, l'attrait de la nouvelle religion, simple et grossière, durent détacher ces populations des croyances et des pratiques chrétiennes (1).

A la nouvelle de la prise d'El-Kalâa, les Arabes de l'Ifrikia se rassemblèrent aux environs des ruines de l'an-

(1) En l'an 1512, le 30 juillet, le pape Jules II autorisait le P. Christophe Radeneles, nommé, par lettre de ce jour, évêque de Constantine, à ne pas se rendre dans son diocèse et à résider dans le diocèse de Brême, à cause du danger qu'offrait alors le séjour en Afrique. Cela démontre qu'à cette époque la liberté du culte chrétien, dans les états barbaresques, n'était plus tolérée.

cienne Sitifis, après avoir pris l'engagement de soutenir leur roi Yahïa. Abd Allah, fils d'Abd el-Moumen, obtint de son père un corps de renfort et marcha à leur rencontre. Les deux partis en vinrent aux mains, près de Setif, et continuèrent à se battre pendant trois jours. Mais enfin les Arabes reculèrent en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde, et ils laissèrent leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfants au pouvoir des Almohades.

El-Areth, fils d'El-Aziz et seigneur de Bône, s'enfuit en Sicile et, ayant obtenu quelques secours du seigneur de cette île, il revint prendre possession de la ville qu'il avait abandonnée. Plus tard, il tomba au pouvoir des Almohades et mourut dans les tourments. Avec lui s'éteignit la dynastie hammadite.

Abd el-Moumen, le nouveau conquérant, donna le gouvernement de Bougie à son quatrième fils, Abou Mohammed.

En 1160 ou 61, les Génois renouvelaient leurs traités de commerce avec le sultan Abd-el-Moumen. Ce pacte assurait, dans toute l'étendue des terres et des mers de l'empire almohade, la liberté des personnes et des transactions aux sujets et aux protégés de la république. Le traité fixa à huit pour cent les droits à percevoir sur les importations génoises pour tout le Moghreb, à l'exception du port de Bougie, où le tarif était élevé à dix pour cent, attendu que le quart du droit perçu à Bougie devait faire retour à la république de Gênes. Cette réserve se réfère évidemment à des conventions antérieures, qui avaient dû régler les conditions du commerce des Génois à Bougie, et qui remontaient peut-être au temps des souverains hammadites.

Le 6 mai 1166, un des consuls de la république de Pise, Cocco Griffi, se rendit auprès du sultan l'émir El-Moumenin Abou Yacoub, fils d'Abd-el-Moumen. En négociant un traité avec le sultan, il devait aussi veiller au sauvetage et au rapatriement d'une galère pisane qui, poussée par la tempête jusque sur la côte de Gigelli, avait perdu ses gens, tous massacrés ou conduits dans les prisons de Bougie. Sur ces faits de violence, dont les traités postérieurs eurent toujours pour objet de prévenir le retour, Cocco Griffi paraît avoir obtenu pleine satisfaction. Il eut aussi à se louer de ses négociations de paix et de commerce avec les quatre villes de Ceuta, Oran, Bougie et Tunis. En aucun autre lieu, ils ne devaient aborder, si ce n'est pour chercher un abri momentané au milieu d'une tempête (1).

Le gouvernement de la ville de Bougie continuait, cependant, à être confié à des princes de la famille d'Abd el-Moumen. L'un d'eux restaura le Refia et le Bedia, jardins dont les Hammadites avaient orné la ville de Bougie, et qui étaient tombés en ruines.

En 581 (1183), Ali Ibn Ghanïa, à la tête des Almoravides maïorcains, réussit à surprendre Bougie et à s'en emparer. Il étendait déjà son autorité vers Alger, la Kalâa et Constantine, quand Yousof el-Mansour, petit-fils et successeur d'Abd el-Moumen, informé de cette agression, expédia des troupes qui forcèrent Ibn Ghania à s'éloigner vers le sud (2).

Les Hafsites allaient, à ce moment, s'emparer du pou-

(1) De Mas-Latrie.

(2) Les fils et successeurs d'Abd el-Moumen furent Abou Yakoub, Yousof, Yakoub el-Mansour, En-Nacer, Mostancer el-Mamoun.

voir. Abou Hafes, chef de la tribu berbère des Hintata, fut le premier qui prêta le serment de fidélité au méhédi, et, par son exemple, entraîna d'autres personnages marquants. Ce fut ainsi qu'il devint un des intimes du méhédi. Il prenait rang immédiatement après Abd el-Moumen. Pendant le règne de ce dernier, toutes les affaires importantes se réglaient d'après l'avis d'Abou Hafes.

Abou Zakaria Ier, petit-fils d'Abou Hafes, mécontent de la conduite que tenaient au Maroc les successeurs d'Abd el-Moumen, se rendit maître de Tunis en 625 (juin 1228), et se déclara indépendant. C'est à partir de cette époque, que Bougie passa sous la domination des Hafsites.

Après avoir répudié la souveraineté de la famille Abd el-Moumen, l'émir Abou Zakaria s'empara de Bougie et y installa, en qualité de gouverneur, son fils, l'émir Abou Yahia Zakaria, en lui accordant, en même temps, le gouvernement de toutes les localités qui dépendaient de cette ville, telles qu'Alger, Constantine, Bône et le Zab (1).

En 647 (1249), l'émir Abou Zakaria Ier mourut à Bône ; son fils, l'émir Abou Abd Allah, lui succéda sous le titre d'El-Mostancer Billah (*qui cherche la victoire avec l'aide de Dieu*). Sous son règne, en 1270, le roi de France Saint-Louis, fit une expédition contre Tunis. Des officiers, envoyés par le sultan El-Mostancer dans les provinces de l'empire, lui amenèrent de nombreux renforts pour repousser les chrétiens. Abou Hilal, qui était à cette époque gouverneur de Bougie, arriva à la tête d'une armée composée d'Arabes nomades et de Berbères. De retour de Tunis, le même Abou Hilal partit de Bougie, marcha contre

(1) Ibn Khaldoun, t. II, p. 329.

Alger qui s'était révolté, et l'assiégea sans succès pendant l'espace d'un an. Ayant alors repris la route de Bougie, il mourut à son camp. Le sultan s'étant décidé à renouveler ses tentatives, y envoya une autre armée l'année suivante et y expédia sa flotte en même temps. La ville d'Alger se trouva bientôt ainsi étroitement bloquée par terre et par mer, et fut emportée d'assaut.

Mohammed, fils de Abou Hilal, avait succédé à son père dans le commandement de Bougie, et y fit preuve d'une haute capacité. Lors de la mort d'El-Mostancer et de l'avénement d'El-Ouathec, Mohammed envoya au nouveau sultan l'assurance de son dévouement, et lui fit porter, par une députation, les hommages du peuple de Bougie.

Le fonctionnaire chargé de l'administration des revenus de la province s'étant rendu odieux par sa conduite despotique, fut massacré par quelques conjurés. Après cet assassinat, les habitants de Bougie et leur gouverneur virent que le seul moyen d'échapper à la vengeance du sultan était de reconnaître la souveraineté d'Abou Ishac, frère d'El-Mostancer, qui venait d'arriver d'Espagne, pour faire valoir ses droits au trône. Ils le firent prier, par une députation, de venir prendre possession de la ville. Le prince répondit à leurs vœux et fit son entrée à Bougie. Les Almohades et les notables de cette ville lui prêtèrent aussitôt le serment de fidélité. Quand le sultan El-Ouathec apprit l'entrée du sultan Abou Ishac à Bougie, il envoya contre lui un corps de troupes commandé par Abou Hafes son oncle. Mais celui-ci lui fit défection, et reconnut la souveraineté de l'émir Abou Ishac. El-Ouathec, voyant que la ville de Tunis était restée sans garnison et lui-même sans amis, sentit l'impossibilité de

garder le pouvoir ; il abdiqua en faveur du sultan Abou Ishac le 13 juillet 1279. Abou Farès, l'aîné des fils du nouveau sultan, fut alors nommé souverain absolu de la ville et de la province de Bougie.

Quand Abou Farès fut arrivé dans sa capitale, le gouverneur de Constantine, Ibn Ouezir, crut avoir trouvé le moment opportun pour usurper le pouvoir, et il demanda par écrit au roi d'Aragon l'envoi d'un corps de troupes chrétiennes qui s'établirait à Constantine, et ferait des incursions sur le territoire du sultan. Le monarque chrétien accueillit cette proposition et annonça l'envoi d'une flotte.

Vers la fin de l'an 680 (mars-avril 1282), Ibn Ouezir leva le masque et se fit proclarer souverain à Constantine. L'émir Abou Farès partit aussitôt de Bougie à la tête de son armée, et, ayant rallié autour de lui une foule de guerriers arabes et de cavaliers fournis par les tribus, il alla camper à Mila. Là, il reçut une députation des cheïkhs de Constantine, chargés, par l'usurpateur, de lui présenter des souhaits, bien peu sincères, d'amitié et de réconciliation. Le prince refusa de les écouter et marcha sur Constantine, où il arriva dans la matinée du 9 juin 1282. Ayant alors rassemblé des ouvriers, il commença le siége et dressa les catapultes, pendant que ses archers occupaient des positions plus rapprochées de la ville.

L'attaque avait duré à peu près un jour, quand un détachement escalada les murs et pénétra dans la place. Ibn Ouezir soutint l'assaut avec une bravoure extrême ; mais ayant eu la retraite coupée, il mourut, ainsi que son frère et tous ses partisans. Leurs têtes furent plantées

sur les murailles de la ville, dans laquelle Abou Farès fit alors son entrée et en parcourut les rues, afin de rétablir l'ordre et de rassurer les esprits. Il fit ensuite réparer les murailles et les ponts. S'étant installé dans le palais, il expédia un courrier à la capitale pour annoncer cette victoire à son père.

La flotte chrétienne arriva au port de Collo, lieu de rendez-vous qu'Ibn Ouezir lui avait assigné; mais cette entreprise n'eut aucun résultat. Trois jours après la réduction de Constantine, Abou Farès repartit pour Bougie.

Un aventurier, nommé Ibn Abi Omara, se disant être El-Fadel, fils du sultan El-Ouathec, apparut quelque temps après dans le pays et y causa une certaine émotion. Cet homme appartenait à une famille de Mecila qui était allée s'établir à Bougie. Il passa ses premières années dans cette ville et prit, en grandissant, une figure assez distinguée. Esprit inculte et sans instruction, il dut exercer le métier de tailleur pour avoir de quoi vivre. Malgré l'infériorité de sa position sociale, il nourrissait l'espoir de monter sur le trône, destin qu'il prétendait lui avoir été annoncé par les devins les plus habiles, et dont la certitude lui paraissait assurée par la géomancie, art qu'il savait pratiquer lui-même. Ayant quitté sa ville natale, il passa dans le désert de Sidjilmassa, et se présenta aux Arabes comme un descendant du prophète. Les Arabes l'entourèrent avec empressement, et, pendant quelque temps, il fut le sujet de tous leurs entretiens. Ibn Abi Omara se mit alors à courir les pays, et, ayant passé dans la province de Tripoli, il fit la rencontre d'un affranchi d'El-Ouathec, qui déclara le reconnaître pour le fils de son ancien maître. Les populations, convaincues que

c'était bien le prince El-Fadel, lui prêtèrent le serment de fidélité et entreprirent de faire valoir ses droits à la souveraineté. La puissance et la renommée qu'il venait de conquérir, décidèrent enfin le sultan Abou Ishac à expédier une armée de Tunis pour le combattre.... Mais son armée et les villes elles-mêmes firent défection, il ne resta plus alors au sultan que de s'enfuir à Bougie, car tous les liens de sa puissance venaient de se briser. Après son départ, le prétendant fit son entrée à Tunis et s'occupa aussitôt d'une expédition contre Bougie.

Cependant le sultan Abou Ishac, dépouillé du prestige de la royauté, arrivait à Bougie au mois de février 1283. Repoussé du palais par son fils Abou Farès, il dut s'installer dans le jardin appelé Raud-er-Rafiâ, et, cédant aux injonctions de ce fils ingrat, il abdiqua le pouvoir. Abou Farès lui assigna alors pour logement le château de l'Étoile, prit lui-même l'autorité suprême, avec le nom de Motamed Ala'lla (*qui s'appuie sur Dieu*), et reçut des habitants de la ville le serment de fidélité, au mois de mars 1284.

S'étant ensuite adressé à ses alliés arabes et berbères, il les appela aux armes, laissa son frère, l'émir Abou Zakaria II, à Bougie, en qualité de lieutenant, et marcha contre le prétendant, emmenant avec lui ses autres frères et son oncle, l'émir Abou Hafès.

Quand le prétendant eut appris l'usurpation d'Abou Farès et ses préparatifs hostiles, il quitta la capitale avec ses troupes. Le 1er juin, il rencontra l'armée d'Abou Farès à Mermadjenna, et, à la suite d'un combat qui dura toute la journée, il la mit en pleine déroute. Abou Farès lui-même fut lâchement abandonné par ses alliés, et mourut

les armes à la main. Son camp tomba au pouvoir des vainqueurs, et ses frères furent fait prisonniers et massacrés de sang froid. Leurs têtes furent envoyées à Tunis et plantées sur les murailles de la ville, après avoir été portées sur des piques à travers les rues. L'émir Abou Hafès, oncle d'Abou Farès, parvint à s'échapper.

Quand la nouvelle de ce désastre fut connue à Bougie, une vive agitation s'y déclara et le tumulte devint extrême. Les habitants de la ville prirent alors pour chef Mohammed Ibn Israghîn, et le chargèrent de commander au nom du prétendant. Cet homme se mit aussitôt à la poursuite du sultan Abou Ishac, qui avait quitté le château de l'Étoile, et l'arrêta dans sa fuite ; il fut emprisonné à Bougie en attendant des ordres de Tunis ; le prétendant le fit exécuter vers la fin de juin 1283. Quant à l'émir Zakaria II, gouverneur de Bougie, il fut assez heureux pour échapper aux poursuites et se réfugia à Tlemsen.

L'émir Abou Hafès, qui avait assisté à la bataille de Mermadjenna, ainsi que nous l'avons dit, eut le bonheur d'échapper au sort qui frappa ses neveux : il se sauva à pied de ce lieu fatal et se dirigea vers Kalâat Sinan, forteresse située dans le voisinage du champ de bataille.

Bientôt, le prétendant indisposa les Arabes par l'extrême sévérité des mesures qu'il employa à leur égard. Ceux-ci se mirent alors à la recherche d'un prince de la famille Hafside, afin de l'opposer à l'usurpateur, et ayant appris que l'émir Abou Hafès se trouvait à Kalâat Sinan, ils allèrent le voir et le proclamèrent sultan.

L'apparition d'Abou Hafès, et la reconnaissance de sa souveraineté par les Arabes, excitèrent une profonde sen-

sation dans la capitale et lui attirèrent une foule de partisans. D'un autre côté, le mystère qui entourait l'origine du faux El-Fadel s'éclaircissait davantage, et enfin la fausseté de ses prétentions devint tellement évidente, que tous ses partisans finirent par le renier et l'abandonner. Forcé de quitter le camp, il courut se cacher dans Tunis, et le sultan y fit son entrée au mois de juin 1284. Le faux El-Fadel, découvert dans la retraite où il se tenait caché, fut amené devant le sultan. Accablé d'invectives par ce prince et interrogé en la présence des grands de l'empire, il avoua son imposture et fut mis à mort. Son cadavre fut traîné dans les rues et sa tête plantée sur une perche.

Le sultan Abou Hafès, devenu maître de l'empire, prit le titre d'El-Mostancer Billah, qui avait été déjà porté par son frère.

Cependant l'émir Abou Zakaria II, frère de l'infortuné Abou Farès, qui s'était réfugié à Tlemsen, chez son beau-frère, Othman Ibn Yaghmoracen, s'éloigna brusquement de chez son hôte et, en 1285, arrivait à Bougie dont il prenait posssession. L'année suivante, Abou Zakaria II se mit en campagne et marcha contre Tunis. Pendant cette expédition, on vint lui annoncer qu'Othman Ibn Yaghmoracen, sur l'invitation du sultan de Tunis, se préparait à mettre le siége devant Bougie. Ce prince avait été vivement offensé du procédé d'Abou Zakaria II, son hôte, quittant Tlemsen sans sa permission; mais ses projets échouèrent devant la vigoureuse résistance de la place.

Abou Zakaria II, souverain de Bougie, s'occupa sans relâche à parcourir ses provinces, à tout examiner de ses propres yeux, et à faire disparaître les obstacles qui

s'opposaient encore à la prospérité du pays. En l'an 698 (1298-9), il désigna pour lui succéder son fils, l'émir Abou el-Baka Khaled, et l'établit à Constantine, en qualité de gouverneur. Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, cet émir fut rappelé à Bougie et reçut, en arrivant, les hommages solennels de tous ses sujets.

Nous avons dit que les Mérinides avaient tourné leurs armes contre Bougie, sur l'invitation du sultan de Tunis. Pour mettre un terme aux hostilités qui duraient encore, le sultan Abou el-Baka se décida, en montant sur le trône, à nouer des rapports d'amitié avec le sultan tunisien.

Plus tard, un traité de paix fut négocié entre les deux souverains de Tunis et de Bougie. L'un des articles, signé par le sultan Abou el-Baka lui-même, portait que celui des deux monarques qui survivrait à l'autre hériterait du trône vacant et serait reconnu comme sultan. La ratification de ce traité se fit d'abord à Bougie, en présence des grands officiers et cheïkhs almohades, et à Tunis avec la même formalité. Bien que les deux parties eussent déclaré solennellement qu'elles acceptaient cet acte comme valide, et qu'elles en rempliraient toutes les conditions, les Tunisiens refusèrent de s'y conformer lors de la mort de leur sultan. Abou el-Baka se trouvait à Bougie, capitale de ses états, quand il apprit la maladie du sultan de Tunis, Abou Acida, et, craignant que les gens de Tunis ne fussent tentés de rompre le traité qui assurait au dernier survivant des deux souverains le droit de succéder à l'autre, il résolut de se rapprocher de Tunis, afin de veiller à ses intérêts. Abou Acida étant mort, les Tunisiens proclamèrent un autre prince pour lui suc-

céder; mais Abou el-Baka, indigné de la mauvaise foi du gouvernement tunisien, fit son entrée dans la capitale. Devenu maître du khalifat, il prit le titre d'En-Nacer Lidin Illah el-Mansour (*le champion de la religion de Dieu, le Victorieux*). Mais, devenu maître de l'autorité, il s'abandonna aux plaisirs et se laissa emporter par son caractère violent et sanguinaire. En 1311, les mécontents proclamèrent sultan le prince Abou Yahïa Abou Beker, qui prit le titre d'El-Motewakkel (*qui met sa confiance en Dieu*). Ce nouveau prétendant quitta la position qu'il occupait d'abord aux environs de Constantine, et, à la suite d'une marche rapide, alla s'établir sur la colline qui domine Bougie.

Ibn Khalouf, chef de la population Sanhadjienne qui formait la milice du sultan et habitait la province de Bougie, défendait la place. Un combat s'en suivit, et dura toute la journée. El-Motewakkel, ayant échoué dans son entreprise, s'enfuit en abandonnant son camp au pillage. Ses équipages furent pris, et le ramassis de gens qui l'avaient accompagné furent tous dévalisés ; mais, quelque temps après, le prétendant, Abou Yahïa Abou Beker, réussit à faire tomber Ibn Khalouf dans un guet-à-pens où il perdit la vie. Débarrassé de cet homme, il partit à l'instant même et s'empara de Bougie par surprise.

Pendant que ces événements se passaient à Bougie, le sultan Abou el-Baka abdiquait le pouvoir, et le sultan Abou Zakaria III, Ibn el-Lihyani, entrait à Tunis et se faisait proclamer sultan.

En l'an 710 (1310-11), le sultan Abou Yahia Abou el-Baka, s'étant retiré précipitamment des environs de Bougie, chargea son affranchi de se rendre à Tlemsen

pour négocier un traité d'alliance avec Abou Hammou Moussa, souverain de cette ville. Uue proposition de cette nature fut d'autant plus agréable à Abou Hammou, qu'il espérait pouvoir en profiter pour se rendre maître de Bougie. Ayant appris quelque temps après que Ibn Khalouf venait d'être tué, et que cette ville était tombée au pouvoir du sultan Abou Yahia Abou Beker, il éleva des réclamations, sous le prétexte que, d'après le traité d'alliance, Bougie devait lui appartenir. Sur ces entrefaites, les Sanhadja, indignés de l'assassinat de leur chef, allèrent lui offrir leur concours pour une expédition contre cette ville qu'il convoitait tant. Le souverain de Tlemsen organisa cette expédition contre Bougie. La colonne marcha rapidement vers sa destination. Après avoir traversé le djebel Zan (1), les troupes abd el-ouadites commencèrent le siége de Bougie ; ce fut à cette époque que les Abd el-Ouadites construisirent et approvisionnèrent leur forteresse à Zeffoun.

En l'an 713 (1314), le sultan Abou Yahïa Abou Beker revint de Constantine et envoya un corps d'armée contre cette forteresse. Ces troupes, étant soutenues par la flotte qui fut expédiée de Bougie pour le même objet, s'emparèrent de la place et la ruinèrent de fond en comble, après en avoir enlevé tous les approvisionnements.

Cette même année, Abou Yahia Abou Beker conclut deux traités d'union politique et commerciale avec le roi d'Aragon Jacques II. L'acte comportait plus qu'une entente au sujet des relations de commerce. Le roi Jacques y promettait de tenir pendant cinq ans à la disposition

(1) Chaîne de l'Akfadou, à l'ouest de Bougie.

d'Abou Beker, et ce, moyennant les prix convenus, dix galères de guerre avec quatre engins ou catapultes. Le roi de Bougie pouvait diriger cette flotille « contre toutes terres de Maures, » particulièrement contre la ville d'Alger, sa principale position vers l'ouest, dont le gouverneur s'était depuis peu révolté.

En cette même année 1314, Raymond Lulle fut lapidé à Bougie, par la population de cette ville qu'il voulait convertir au christianisme. Raymond Lulle, né à Palma, en 1235, a presque autant écrit que St-Augustin. Converti comme lui, après une jeunesse fort orageuse, il crut, dans les illusions de sa foi et de son courage, à la possibilité d'arrêter en Orient la décadence de l'empire des chrétiens, et de rétablir le christianisme sur la côte de Barbarie. Il vint, en 1290, de Majorque à Montpellier, se rendit par Gênes à Rome, et fit part au sacré collége du plan qu'il avait conçu. Pour le corriger et l'amender, il fallait voir les lieux auxquels il voulait l'appliquer. Il gagna donc l'Arménie, traversa la Palestine, passa à Chypre, en Egypte et de là, par terre, à Tunis, cherchant à réveiller dans les cœurs l'ardeur des premières croisades. Puis il revint à Rome et soumit de nouveau ses plans au Pape Boniface VIII, repassa à Gênes, où la noblesse lui offrit des fonds considérables pour l'aider dans ses projets, et alla réclamer à Paris l'assistance de Philippe le Bel, qui la lui fit espérer.

De Paris, il retourna en Espagne, où les encouragements des rois de Castille et d'Aragon l'accueillirent ; mais ses espérances s'évanouirent devant la difficulté d'établir, pour une expédition générale, un concours loyal entre les princes. Loin de se laisser abattre et

décourager, Raymond Lulle se rembarqua pour l'Afrique, et prêcha l'Évangile à Tunis, à Bône, à Bougie. Raffermi par les dangers même qu'il avait courus, il fit un troisième voyage à Rome, et ne réussit pas mieux que dans le premier.

Ne comptant plus alors sur les hommes, il repartit seul pour Bougie, y planta hardiment la croix et y fut lapidé en 1314, à l'âge de quatre-vingt ans. Des marchands génois l'ayant recueilli pendant la nuit, l'emportèrent sur leurs vaisseaux. Malgré ses nombreuses blessures, Raymond Lulle put vivre assez longtemps encore pour expirer en vue de l'île Majorque, sa patrie (1).

L'année suivante, l'armée abd el-ouadite vint attaquer la ville de Bougie. Pendant le siége, le bruit se répandit qu'un prince de la famille royale de Tlemsen s'était mis en révolte et s'était emparé du camp d'Abou Hammou, à la suite d'un combat. Les assiégeants abandonnèrent aussitôt leur position et s'éloignèrent de la ville. Un des cousins d'Abou Hammou, qui commandait l'armée assiégeante, offrit à Abou Yahïa Abou Beker de faire cause commune avec lui et de le reconnaître pour souverain. Par suite de cette alliance, le sultan envoya au prince abd el-ouadite les emblêmes du commandement, avec un riche cadeau et l'assurance d'obtenir un secours efficace et la concession de tous les domaines que Yaghmoracen avait autrefois reçus du gouvernement de l'Ifrikia. Le sultan, ayant ainsi suscité à la cour de Tlemsen assez d'embarras pour l'empêcher d'attaquer Bougie, sortit avec ses troupes afin d'examiner l'état de ses provinces.

(1) Vie de Raymond Lulle, Paris, 1668.

Il se rendit d'abord à Constantine, et leva les impôts dans toute la région qui en dépendait. Puis, il organisa une nouvelle expédition contre Tunis, et, après avoir tenu la campagne quelque temps, il fit son entrée dans cette capitale en novembre 1318, et toutes les provinces de l'Ifrikia reconnurent son autorité.

Pendant que le sultan Abou Yahïa Abou Beker s'emparait du trône de Tunis, que, par faiblesse, avait abandonné Abou Yahïa Ibn Lihyani, la ville de Bougie était gouvernée par le chambellan Ibn Ghamr. Ce personnage appartenait à une famille originaire de Xativa, qui avait fourni à l'Espagne plusieurs légistes et kadis distingués, et qui vint en Afrique, après la prise de Séville, lors de l'émigration des musulmans espagnols fuyant la domination chrétienne. Devenu ministre d'Abou Yahïa Abou Beker, il eut l'adresse d'acquérir une grande influence sur l'esprit de son souverain et de régler toutes ses volontés. Il l'encouragea à tenter la conquête de l'Ifrikia, et organisa lui-même l'armée qu'il mit à la disposition du prince. Abou Yahïa Abou Beker, ayant été proclamé sultan de Tunis, nomma son chambellan gouverneur de Bougie et de Constantine. Ibn Ghamr se trouva ainsi seigneur de la ville et de la province de Bougie, ne rendant aucun autre hommage au sultan que celui de conserver son nom dans la prière publique et sur les monnaies. Il nomma son cousin Ali au commandement de Constantine.

Dans le commencement de la même année 1318, Abou Hammou, seigneur de Tlemsen, envoya une nouvelle armée contre Bougie et fit bâtir sur la rivière, à deux journées de la ville, le fort de Hisn Beker, pour servir de sta-

tion à son armée pendant le blocus de la place (1). Après la mort de ce prince, son fils et successeur, Abou Tachefin, donna quelque répit à Bougie. Quelque temps après, Abou Tachefin quitta Tlemsen, marcha lui même sur Bougie et arriva en vue de la place l'an 1319 ; mais, ayant reconnu qu'elle était plus forte qu'il ne l'avait pensé, et qu'elle renfermait une garnison nombreuse, il reprit le chemin de Tlemsen trois jours après.

La même année, Ibn Ghamr tomba malade et fit appeler son cousin, qui commandait à Constantine, afin de lui remettre le gouvernement de Bougie, en attendant les ordres du sultan. Il mourut quelques jours plus tard. Le sultan conçut alors de vives inquiétudes au sujet de cette ville, qui était presque toujours bloquée et insultée par les Beni Abd el-Ouad. Il prit enfin la résolution d'augmenter la garnison de ses forteresses occidentales, et d'y établir ses fils pour mieux les défendre. L'émir Abou Abd Allah reçut, en conséquence, le gouvernement de Constantine, et son frère, Abou Zakaria, fut nommé gouverneur de Bougie. Comme ces princes étaient encore très jeunes, le sultan leur donna un chambellan pour directeur, et plaça aux ordres de ce ministre un corps de troupes, en lui ordonnant de se tenir dans Bougie, ville toujours exposée aux attaques de l'ennemi. Au commencement de l'an 1320, les princes quittèrent Tunis avec une brillante escorte.

Cependant, Abou Tachefin continuait à harceler la ville de Bougie par de fréquentes expéditions et des siéges très prolongés. De son côté, le sultan Abou Yahïa Abou

(1) Ce fort était situé dans la gorge d'El-Felaï, au-dessous des Beni Our'lis.

Beker y envoyait ses meilleurs officiers et ses vizirs les plus habiles, afin que la conservation de cette place importante fut toujours garantie par la présence d'hommes de mérite et de courage. Il y faisait passer de l'argent, des armes et des troupes, en recommandant aux habitants de tenir ferme, de supporter leurs maux avec patience et de compter sur sa constante sollicitude.

En 1324, Abou Tachefin envoya un corps de troupes qui attaqua Constantine. Le siége de cette ville, déjà entrepris et abandonné, fut recommencé en 1327. Le général abd el-ouadite, ayant porté le ravage dans les alentours de cette place, passa encore une fois dans la vallée de Bougie. Comme il avait reconnu que la position d'Hisn-Beker ne convenait pas à un corps de troupes chargé de maintenir le blocus de Bougie, il chercha un point plus rapproché de cette ville, afin d'y établir une forte garnison. Il fit choix du Souk-el-Khamis, dans la vallée de Bougie, et y bâtit une nouvelle ville. Ayant réuni un grand nombre de bras et assigné à chaque corps de l'armée une partie du travail, il parvint à terminer sa tâche dans l'espace de quarante jours. Cette ville reçut le nom de Temzezdekt (1). On approvisionna la place et on y établit une garnison de cavalerie, d'infanterie et de con-

(1) Temzezdekt, appelé de nos jours Tiklat, est l'emplacement où se voient les ruines de l'ancienne Tubusuptus. A en juger par l'amas de vestiges antiques qui jonchent le sol, murs, arcades, tombeaux, travaux hydrauliques, cette ville a dû être considérable.

En se rapprochant de Bougie, et toujours sur la rive gauche de la rivière, se voient les ruines d'un fort nommé El-Ksar. Les murs sont en pisé et ont 7 mètres de hauteur sur 1m50 d'épaisseur. L'enceinte est entourée d'un grand fossé qui n'a pas moins de 15 mètres de largeur. Ce fort remonte évidemment à l'époque où Tachefin établit ses troupes dans la vallée pour harceler plus fréquemment la ville de Bougie.

tingents des tribus voisines. Pour tenir ces tribus dans l'obéissance, cette garnison s'en fit donner des otages; elle contraignit aussi ces populations à lui payer l'impôt, et par sa vigilance à intercepter les communications avec Bougie, elle parvint à incommoder cette ville extrémement et à y faire naître la disette.

Le sultan Abou Yahïa Abou Beker conçut de graves inquiétudes en voyant occuper cette position; il ordonna à ses généraux, à ses gouverneurs de province, à ses affranchis et à ses serviteurs de conduire leurs troupes au secours de Mohammed Ibn Seïd en-Nas, commandant de Bougie, et de mettre en ruine la nouvelle ville, dussent-ils y périr tous. En conséquence de cet ordre, des troupes traversèrent la montagne des Beni Abd el-Djebbar et arrivèrent à Bougie en l'an 1327. Le commandant de Temzezdekt, averti de leur approche, appela à son secours les détachements abd el-ouadites qui se trouvaient dans les contrées derrière sa position. Les troupes venues au secours de Bougie sortirent sous le drapeau d'Ibn Seïd en-Nas, et marchèrent contre le camp de Tiklat; mais elles furent trahies par la fortune et durent reprendre le chemin de la ville, après avoir perdu beaucoup de monde. Seïd en-Nas, se méfiant de ses auxiliaires, leur ferma les portes; aussi, ses troupes partirent le lendemain pour leur province de Constantine. — Abou Tachefin, s'étant ménagé des intelligences avec quelques habitants de Bougie, apprit par eux où était la partie faible de la ville et vint pour y pénétrer; mais Ibn Seïd en-Nas rétablit l'ordre en faisant mourir les traîtres. Le sultan abd el-ouadite s'en éloigna, après avoir confié le commandement de Temzezdekt à Aïça, l'un des cheïkhs de sa tribu. Il or-

donna, en même temps, à cet officier de construire un château plus près de Bougie. Les abd el-ouadites élevèrent, en conséquence, une nouvelle forteresse à El-Yacouta (1), tout à fait à l'embouchure de la rivière et vis-à-vis de Bougie.

En l'an 1329, Ibn Abi Amran, descendant du cheïkh Abou Hafès, qui avait jadis gouverné l'Ifrikia comme lieutenant de son cousin, apparut dans le pays de Tripoli. Ce prince, soutenu par Abou Tachefin, organisa une armée et se porta sur Tunis pour s'y faire reconnaître souverain. Le sultan Abou Yahïa Abou Beker sortit pour lui livrer bataille. Après un combat acharné, les troupes du sultan furent mises en déroute. Ibn Abi Amran entra à Tunis, et en prit possession dans le mois de novembre 1329.

Qant au sultan Abou Yahïa Abou Beker, il se réfugia dans la ville de Bône, d'où il se rendit à Bougie par mer. Réduit à la dernière extrémité par les attaques incessantes des Beni Abd el-Ouad, par leurs incursions dans ses états et par leur persistance à vouloir réduire la ville de Bougie, il résolut d'envoyer une ambassade au sultan Mérinide Abou Saïd, roi du Moghreb, afin de rappeler au souvenir de ce prince la bonne harmonie qui avait régné autrefois entre leurs familles, et les nombreux motifs de haine et de vengeance qui devaient animer les Beni Merin contre les Beni Abd el-Ouad.

(1) El-Yacouta était située sur la rive droite de la Soumam, en face du pont de bateaux que nous avons placé sur cette rivière. Les ruines de ce fort se voyaient encore en 1849. On les rasa, et leurs décombres servirent à empierrer la chaussée de la route qui aboutit à la tête du pont. Dans ces derniers temps, les ruines de cette forteresse étaient nommées par les indigènes Bordj Sidi Hamani. Un puits était à côté.

Pendant que les ambassadeurs du sultan faisaient cette démarche dans le Moghreb, Ibn Abi Amran, qui s'était emparé du trône de Tunis, n'ayant pu acquérir aucun eautorité, fut obligé de prendre la fuite, et Abou Yahïa Abou Beker alla immédiatement reprendre possession de son trône. Ce fut justement à cette époque, 1330, que son ambassade revint combler son bonheur, en lui annonçant que le sultan du Moghreb allait marcher contre Tlemsen.

En l'an 1331, à la suite de ces événements, eut lieu la mort d'Abou Saïd, sultan du Moghreb, et l'avènement de son fils Abou l'Hacen (1). Le nouveau souverain fit inviter Abou Tachefin à mettre un terme aux hostilités qui désolaient le pays des Hafsides, et, ayant reçu de ce prince un refus insolent, il se mit en campagne en 732, afin de le châtier et de secourir ses alliés. Pendant qu'il pressait sa marche à travers les contrées qui le séparaient de Tlemsen, l'armée abd el-ouadite quitta les environs de Bougie pour rejoindre son sultan. Abou l'Hacen se détourna alors de Tlemsen et poussa en avant, afin de reconnaître la position des choses à Bougie et de paralyser les efforts du corps d'armée qui maintenait le blocus de cette place forte. D'après son ordre, un détachement s'embarqua à Oran pour la ville assiégée. Ce renfort y fut reçu avec les honneurs militaires et obtint du gouvernement Hafside la solde et les rations. Le sultan Abou Yahïa Abou Beker, ayant été invité par le sultan Abou l'Hacen à se mettre en campagne et à prendre

(1) A la suite de l'ambassade dont il est question ci-dessus, le prince Abou l'Hacen épousa une princesse de la famille du sultan Abou Yahia Abou Beker, ce qui cimenta encore davantage leurs liens d'amitié.

part au siége de Tlemsen, ainsi que cela avait été convenu, commença à réorganiser son armée et à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. Le sultan Abou Yahïa Abou Beker partit de Tunis à la tête d'une armée nombreuse et parfaitement équipée. Arrivé à Bougie, il chargea son avant-garde d'expulser les Abd el-Ouadites des forts dont ils avaient cerné la ville ; puis il mena toute son armée contre Temzezdekt (Tiklat). La garnison évacua la place à son approche, ce qui permit aux troupes Hafsides de la ruiner de fond en comble. Les trésors et les armes que l'on y avait amassés devinrent la proie du vainqueur. De là, le sultan marcha sur Mecila, ville tout aussi réfractaire que Temzezdekt, en abattit les murailles et y porta la dévastation.

En 1340, le sultan Abou Yahia Abou Beker envoya à Bougie Ibn Tafraguin, grand chef des Almohades et premier ambassadeur de l'empire, pour remplir les fonctions de chambellan auprès de son fils Abou Zakaria, émir de cette ville. Cet officier rétablit l'ordre dans l'administration, rehaussa la dignité du prince, et le décida à sortir avec l'armée pour faire une tournée dans ses états. L'émir Abou Zakaria, étant en expédition, mourut d'une maladie chronique à Tagrert, dans la province de Bougie, vers le mois de juin 1346. L'émir Abou Abd-Allah, fils de l'émir Abou Zakaria, avait été élevé par Fareh, affranchi d'origine européenne, qui avait montré tous les talents nécessaires pour bien diriger l'éducation du jeune prince. Il resta auprès du fils de son patron en attendant les ordres du sultan ; mais l'ancien chambellan, Ibn Alennas, courut à la capitale et obtint la nomination de l'émir Abou Hafès Omar, fils cadet du sultan, au

gouvernement de Bougie. Abou Hafès, ayant reçu son congé de départ, se mit en route avec ses officiers et ses serviteurs, emmenant avec lui Ibn Alennas. Arrivé à Bougie, tout-à-fait à l'improviste, il écouta les suggestions de quelques misérables qui faisaient partie de sa société intime, et se mit aussitôt à infliger des punitions et à déployer une grande sévérité. Le peuple, épouvanté, consulta ses forces et, au bout de quelques jours, il se leva comme un seul homme, courut aux armes et entoura la citadelle, où le nouvel émir s'était enfermé. Escaladant aussitôt les murs de cette forteresse aux cris répétés de « Vive l'émir, fils de notre ancien maître ! » les insurgés mirent au pillage tous les bagages qu'Abou Hafès avait apportés de Tunis, et s'étant emparés de ce prince, ils l'expulsèrent de la ville et le laissèrent à moitié mort. Ensuite, ils se dirigèrent vers la maison d'Abd Allah Mohammed, fils de l'émir Abou Zakaria, et le proclamèrent gouverneur. Ce jeune prince venait de faire ses préparatifs pour se rendre auprès du sultan, son grand père, ayant reçu de l'émir, son oncle, l'ordre de s'en aller. Le lendemain, on le conduisit au palais de la citadelle pour lui remettre les rênes du gouvernement. L'affranchi Fareh prit alors la direction des affaires, avec le titre de chambellan, et parvint bientôt à rétablir l'ordre.

L'émir Abou Hafès rentra à Tunis un mois après sa nomination au gouvernement de Bougie. Le sultan s'empressa de faire partir Abou Abd Allah Soleïman, chef almohade d'une sainteté de vie extraordinaire, en lui recommandant de régler les affaires de Bougie et de calmer les esprits. Se conformant en même temps aux vœux des habitants, il leur expédia un acte portant la nomination

de son petit-fils, l'émir Abou Abd Allah Mohammed, au commandement de leur ville. La tranquillité s'y rétablit alors, le peuple se laissant volontiers administrer par le fils de son ancien maître.

Le sultan Abou Yahïa Abou Beker mourut subitement à Tunis, au milieu de la nuit du 21 octobre 1346, et sa mort fut le signal de nouveaux troubles ; l'émir Abou Hafès, le même qui avait été chassé de Bougie, prit immédiatement possession du palais, et se fit prêter le serment de fidélité. Mais le 25 décembre, l'émir Abou l'Abbas, fils du sultan défunt, et qui jadis avait été publiquement reconnu comme héritier du trône, par ordre de son père, vint à son tour prendre possession de Tunis, profitant de l'absence de l'usurpateur, qui avait quitté la capitale à la tête d'une armée. Mais, quelques jours plus tard, Abou Hafès pénétra à l'improviste dans la ville et lui ôta la vie.

La nouvelle de ce meurtre remplit d'indignation le sultan du Moghreb, Abou l'Hacen, avec d'autant plus de raison qu'il avait souscrit à l'acte par lequel le prince Abou l'Abbas avait été déclaré héritier du trône. Prétextant la violation de cet acte qu'il avait ratifié, il déclara la guerre au gouvernement hafside et se mit en marche, vers le mois de mai 1347, à la tête d'une armée immense. Tous les peuples de l'Ifrikia, même des provinces les plus éloignées, se déclarèrent pour les Mérinides. Les principaux seigneurs du pays allèrent à la rencontre du sultan à Beni Hacen (1), dans la province de Bougie, et reçurent de lui l'accueil le plus honorable. Chacun d'eux fut comblé de dons et obtint, en outre, sa confirmation dans le gouver-

(1) Beni Hacen, sur la route, entre Bougie et Zeffoun.

nement de la ville ou du canton dont il était possesseur. Alors, sans perdre de temps, le sultan Abou l'Hacen se porta sur Bougie, dont il agréa la soumission des habitants, bien que, d'abord, à l'approche de son armée, ils eussent conçu le projet de lui résister. Leur émir, Abou Abd Allah Mohammed, fils de l'émir Abou Zakaria II, sortit au devant du sultan Mérinide et fut aussitôt envoyé en Moghreb avec ses frères. On lui assigna Nedroma pour résidence, avec une portion des impôts de cette ville pour son entretien. Après avoir installé à Bougie des percepteurs et d'autres fonctionnaires, Abou l'Hacen partit pour Constantine. Les fils de l'émir Abou Abd Allah, fils du sultan Abou Yahïa Abou Beker, sortirent de cette ville et lui offrirent leur soumission. Il les accueillit avec bonté et les fit conduire à Oudjda, ville dont les impôts furent affectés à leur entretien. Un détachement de troupes, expédié contre l'usurpateur Abou Hafès, le surprit près de Cabès, et on le mit à mort aussitôt, de peur que les Arabes ne vinssent le délivrer. L'armée Mérinide se porta alors sur la capitale; le sultan l'y suivit de près et, en septembre 1347, il fit son entrée à Tunis, accompagné d'un cortége magnifique. Rien ne resta du brillant empire des Almohades Hafsides, qu'une faible étincelle dont on distinguait encore la lueur à Bône. Ce fut Abou l'Hacen lui-même qui laissa subsister ce dernier reste de leur domination, en y établissant, comme gouverneur, l'émir El-Fadel, fils du sultan Abou Yahïa Abou Beker. Il voulut ainsi témoigner ses égards envers un prince auquel il tenait par des liens de famille (1) et qui, peu de temps avant la mort de son père, était allé en ambassade à la

(1) Le sultan avait épousé Azouna, sœur germaine de l'émir El-Fadel.

cour du Moghreb. L'année suivante, le sultan Abou l'Hacen dut quitter Tunis, à la tête d'une armée, pour marcher contre des insurgés. Ayant éprouvé une déroute, le désordre gagna partout. Une circonstance imprévue vint mettre le comble à cette fâcheuse situation : les fils du sultan s'emparèrent du gouvernement du Moghreb, et le privèrent de tous ses moyens d'action.

Le prince El-Fadel, que le souverain Mérinide avait laissé au gouvernement de Bône, profita de ces troubles pour se rendre à Constantine, et y rétablit l'autorité des Hafsides. — Sachant que les habitants de Bougie regrettaient leurs anciens souverains, il se mit en marche pour cette ville. Aussitôt qu'il parut sur la hauteur qui domine la place, les gens du peuple se jetèrent sur les fonctionnaires que le sultan Mérinide y avait installés, et ne les laissèrent s'en aller qu'après les avoir dévalisés et presque assassinés. Alors, El-Fadel réunit, en un seul empire, les villes de Bougie, de Constantine et de Bône; il rétablit les titres, le cérémonial et les emblêmes de la royauté hafside, et se disposa ensuite à marcher sur Tunis. Pendant qu'il se flattait d'obtenir un succès prompt et facile, il apprit que les anciens émirs de Bougie et de Constantine venaient de quitter le Moghreb, où les avait en quelque sorte internés le sultan mérinide, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

Racontons ici ce qui leur était arrivé. Quand Abou Eïnan, fils du sultan Abou l'Hacen, eut appris les embarras dont son père était environné en Ifrikia, il se fit proclamer sultan. Il donna alors à l'émir Abou Abd Allah Mohammed, fils de l'émir Abou Zakaria II, seigneur de Bougie, l'autorisation de partir pour cette ville; et lui

ayant remis une somme d'argent, il lui fit promettre de s'opposer à la marche de son père, le sultan Abou l'Hacen, si ce monarque tentait de traverser la province de Bougie, afin de rentrer en Moghreb.

Abou Abd Allah marcha alors sur Bougie, où il trouva son oncle El-Fadel déjà installé, et il en commença le siége. Cette opération traîna en longueur, et elle continuait encore, quand Nebil, affranchi européen, arriva au camp avec ses pupilles, les fils de l'émir Abou Abd Allah, fils du sultan Abou Yahïa Abou Beker et ex-gouverneur de Constantine. De là, il se rendit à Constantine, où El-Fadel avait laissé un de ses partisans comme gouverneur.

Aussitôt que Nebil arriva, les habitants déposèrent ce fonctionnaire et remirent le commandement au serviteur de leur ancien maître. L'émir Abou Zeïd, fils de l'émir Abou Abd Allah (fils du sultan Abou Yahïa Abou Beker), fut alors proclamé sultan par les soins de son guide et tuteur. Nous devons faire observer que l'émir Abou Eïnan, entre les mains de qui ils se trouvaient en Moghreb, eut la précaution, avant de les relâcher, de les lier par un engagement semblabe à celui qu'il avait imposé à leur cousin, l'ex-seigneur de Bougie. Ces princes arrivèrent à Constantine peu de temps après Nebil, et Abou Zeïd monta sur le trône de son père. Abou Abd Allah, le neveu, continua à bloquer Bougie jusque vers la fin de novembre; alors, une troupe de factieux, gens de bas étage, dont son ministre Fareh avait acheté les services, ouvrirent de nuit le Bab el-Ber (1). Au bruit des tambours, le sultan El-Fadel s'éveilla en sursaut, quitta le

(1) *Bab el-Ber* (la porte de la campagne) ouvrait au-dessus du djebel Khelifa, près du sentier qui mène actuellement au fort Clauzel.

palais et gravit la montagne qui domine la ville. Découvert le lendemain dans un ravin où il s'était caché, il fut conduit devant son neveu, qui lui fit grâce de la vie et l'embarqua pour Bône. Ceci eut lieu vers le mois de janvier 1349.

L'émir Abou Abd Allah resta maître de Bougie, royaume de son père Abou Zakaria II, et l'émir Abou Zeïd prit possession de Constantine. Quelque temps après, l'émir Abou Abd Allah se rendit en Moghreb, auprès du sultan Abou Eïnan, et reçut de lui l'accueil le plus honorable. Il y était encore, quand un agent de ce monarque vint lui donner le conseil de céder Bougie au gouvernement mérinide, et de se délivrer ainsi des tracas que lui causaient l'insubordination des troupes et les intrigues des courtisans. En échange de cette ville, on lui offrit le commandement de Méquinez et une position très honorable auprès du sultan. On le prévint, en même temps, que, s'il repoussait cette proposition, il risquerait de ne rien avoir du tout. Ce fut avec un regret extrême qu'il donna son consentement à un arrangement de cette nature; mais il ne lui restait plus d'alternative. S'étant donc présenté devant le sultan, qui avait réuni tous les membres de la famille Mérinide en une séance solennelle, il exprima le désir de lui remettre le gouvernement de Bougie. L'offre fut acceptée, et le prince hafside reçut en fief la ville de Méquinez et une ample dotation. Peu de jours après, le sultan révoqua la concession qu'il venait de faire, et emmena Abou Abd Allah en Moghreb. L'affranchi Fareh, ce ministre qui avait autrefois tenu Abou Abd Allah en tutelle, partit alors pour chercher la famille de son maître, afin de la conduire auprès de lui.

Omar Ibn el-Ouézir fut nommé gouverneur de Bougie par Abou Eïnan. Quand les fonctionnaires mérinides se furent établis dans Bougie, les chefs des Sanhadja et du corps des affranchis, tous partisans dévoués de la maison hafside, tinrent un conseil dans lequel il fut convenu que Ibn el-Ouézir et les autres Mérinides seraient massacrés. Mansour, chef des Sanhadja, se chargea de l'exécution du complot, à la sollicitation, dit-on, de l'affranchi Fareh. Le lendemain, les conjurés pénétrèrent dans la chambre de la citadelle qu'occupait Omar Ibn el-Ouézir, et Mansour, s'étant baissé, comme pour lui parler, le frappa d'un coup de poignard. Fareh étant monté à cheval, tâchait de calmer l'agitation qui se déclara dans la ville, quand, tout-à-coup, s'éleva un cri de : « Vive Mohammed, fils d'Abou Zeïd, seigneur de Constantine. » On proclama la souveraineté de ce prince à l'instant même, et l'on fit partir un courrier pour l'inviter à venir le plus tôt possible. Pendant quelques jours, on attendit avec impatience l'arrivée de Mohammed; mais, enfin, les notables de la ville tinrent conseil, et craignant la vengeance du sultan mérinide, ils se jetèrent sur Fareh et lui ôtèrent la vie. Ces événements se passaient vers le milieu de janvier 1353. Il y avait alors en rade un bâtiment dans lequel se trouvait un serviteur d'Abou Eïnan, nommé Ahmed el-Carmouni (natif de Carmona, en Espagne), lequel était venu de Tunis pour affaires. Les habitants le firent descendre et s'empressèrent autour de lui en criant : « Vive notre maître le sultan mérinide ! » D'après les conseils de cet homme, ils envoyèrent aussitôt un messager au sultan Abou Eïnan. La tête de leur victime fut portée à Tlemsen, où Abou Eïnan se trouvait alors. On fit aussitôt aver-

tir l'officier mérinide qui commandait à Dellys, et on l'invita à venir prendre le commandement de Bougie : ce fonctionnaire, nommé Yahïa, s'y rendit avec un grand empressement.

Vers le mois de février 1353, un corps de cavalerie, expédié par Abou Eïnan et commandé par son chambellan, arriva à Bougie. Les troupes sanhadjiennes se dispersèrent de tous côtés ; leurs chefs et les autres conjurés s'enfuirent à Tunis. Le nouveau commandant fit arrêter quelques personnages soupçonnés d'être animés de mauvaises dispositions ; il mit aussi la main sur les principaux meneurs de la populace et les déporta en Moghreb. Voulant alors rétablir l'ordre dans le pays, il convoqua une assemblée des chefs arabes, de chefs de canton et de notables chargés d'administrer les provinces de Bougie et de Constantine. Tous ces personnages l'accompagnèrent à la cour du Moghreb, après avoir remis leurs fils entre ses mains, comme gages d'obéissance. Le vizir Moussa partit alors, d'après l'ordre du sultan Abou Eïnan, et alla prendre le commandement de Bougie.

Quand la députation fut arrivée à sa destination, le sultan tint une séance solennelle pour la recevoir ; il en accueillit les membres avec une grande considération ; il leur prodigua de riches cadeaux et des fiefs dont il fit aussitôt expédier les actes de concession. S'étant alors fait donner des otages et d'autres sûretés, afin d'être toujours certain de leur obéissance, il les renvoya dans leurs pays respectifs. Le chambellan reçut alors sa nomination au gouvernement de Bougie, avec l'ordre d'y retourner afin de prendre le commandement d'une expédition qui devait agir du côté de Constantine. Le nouveau gouver-

neur alla tenter la conquête de Constantine; mais il y rencontra une si vigoureuse résistance, qu'il dut rebrousser chemin. L'année suivante, il reparut devant cette ville et dressa ses catapultes. Le siége durait encore, quand on répandit dans le camp le faux bruit de la mort du sultan Abou Eïnan. A cette nouvelle, les troupes se dispersèrent, et leur général dut incendier ses machines de guerre et reprendre la route de Bougie.

L'émir Abou l'Abbas, petit-fils du sultan Abou Yahïa Abou Beker, était parvenu à établir son autorité à Constantine, et c'est lui qui résista à l'armée mérinide sortie de Bougie pour l'attaquer. Après la retraite des assiégeants, les Sedouikiche vinrent l'inviter à marcher contre Moussa, dont les troupes étaient postées à Beni Baurar. Les Mérinides, surpris au point du jour par des masses de cavalerie qui débouchaient de tous côtés, montèrent à cheval pour combattre. Leur progrès fut promptement arrêté et le désordre se mit dans leurs rangs, pendant qu'ils opéraient leur retraite, et ils se virent bientôt entourés par l'ennemi. Moussa fut criblé de blessures. Le reste de l'armée s'enfuit en abandonnant camp et bagages, et fut poursuivi l'épée dans les reins jusqu'à Bougie, où un petit nombre seulement put se réfugier avec leur général. Le sultan Abou Eïnan apprit la nouvelle de cette défaite avec une colère extrême. Ayant rassemblé toutes ses troupes, il fit partir le vizir Farès à la tête de l'avant-garde, et, vers le mois de mars 1357, il se mit en campagne avec le reste de l'armée. Arrivé près de Constantine, à la suite d'une marche rapide, il trouva cette ville investie par les troupes de Farès. Les habitants, frappés de terreur à l'aspect de l'armée immense qui remplissait

toute la campagne, abandonnèrent leurs postes et passèrent, par bandes, du côté des Mérinides. Le sultan Abou l'Abbas s'enferma dans la citadelle, et obtint une capitulation honorable. Quelques jours plus tard, Abou Eïnan jugea convenable de rompre le traité qu'il avait conclu et de faire embarquer son hôte pour Ceuta, afin d'y être gardé à vue. De là, il se porta sur Tunis, dont il s'empara, vers le mois de septembre 1357, puis, il rentra dans le Moghreb.

Le peuple de Bougie nourrissait une haine profonde contre son gouverneur, Yahïa Ibn Meimoun, un des intimes du sultan Abou Eïnan. Le mauvais naturel de ce fonctionnaire, son caractère violent et tyrannique, avaient indigné toute la population; pour s'en délivrer, on invita secrètement Ibn Tafraguin à s'emparer de la ville. Par suite de cette communication, le sultan Abou Ishac reçut de son ministre un équipage royal, et quitta Tunis, escorté par une armée bien approvisionnée; Cette colonne rencontra en marche des chefs arabes qui lui amenaient des renforts. Quand elle arriva en vue de Bougie, la populace de la ville fit embarquer de force, pour Tunis, Yahïa Ibn Meimoun et tous ses gens.

Le sultan Ishac occupa Bougie vers l'an 1360; il n'y exerça que peu d'autorité, parce que son chambellan, Ibn Tafraguin, le retenait en tutelle et le dirigeait à son gré. Le commandement de la populace armée de Bougie fut donné à un homme du plus bas étage. Ce misérable s'était entouré d'une foule de mauvais sujets, et, fort de leur appui, il imposait ses volontés au gouvernement.

Le sultan Abou Salem, qui avait succédé dans le Moghreb au sultan Abou Eïnan, apprit avec un vif déplaisir

que les habitants de Bougie avaient expulsé de leur ville Yahia Ibn Meimoun. Il résolut alors d'évacuer les provinces orientales de son empire. Il céda, en conséquence, la ville de Constantine à son ami, l'émir Abou l'Abbas, qui vivait encore en déportation dans le Moghreb avec les autres princes de sa famille. L'émir Abou Abd Allah partit avec son cousin Abou l'Abbas, afin de faire une tentative contre Bougie et d'envahir le territoire de son oncle, le sultan Abou Ishac. Les princes quittèrent Tlemsen vers le mois de mai 1360. Abou l'Abbas prit possession de la ville de Constantine. Quant à l'émir Abou Abd Allah, dès qu'il parvint à la frontière de la province de Bougie, il rassembla quelques tribus, et, soutenu par elles, il assiégea Bougie pendant quelques jours ; puis, trouvant que la garnison voulait prolonger la résistance, il transporta son camp à Beni Baurar, et prit à son service quelques fractions de la grande tribu des Sedouikiche. (1). Trahi ensuite par ses nouveaux alliés, qui passèrent du côté de son oncle, lequel se tenait alors dans Bougie, il partit et s'éloigna vers le désert. A plusieurs reprises, il revint attaquer Bougie, lorsque enfin son oncle, Abou Ishac, se décida à se rendre à Tunis. Les habitants de Bougie, ayant appris son intention, résolurent de l'abandonner à son sort et, cédant à leur mécontentement, ils invitèrent leur ancien émir, Abou Abd Allah, à venir les retrouver. Devenu encore maître de sa capitale, en juillet 1364, Abou Abd Allah marcha contre Dellys et s'en empara. Mais il déploya une telle sévérité, qu'il encourut la réprobation générale. Ses sujets, indignés, le prirent en haine

(1) Les Sedouikiche, populations berbères de la grande tribu des Ketama, qui habitaient les plaines et les montagnes au nord de Constantine.

et reportèrent leurs affections sur son cousin, Abou l'Abbas, seigneur de Constantine, dont la conduite était sage, le caractère droit et l'administration paternelle. Ces deux princes avaient déjà eu, du vivant de leurs pères, plusieurs disputes au sujet de la frontière de leurs états respectifs, et il en était résulté des troubles et des conflits à main armée. Abou Abd Allah étant rentré en possession de Bougie, commença, de propos délibéré, à souffler encore les brandons de la discorde. Il y réussit au gré de ses désirs; mais le chef arabe Yakoub Ibn Ali, qui s'était engagé à le soutenir, lui refusa son concours, passa du côté d'Abou l'Abbas, et mit en déroute un corps de troupe qui était sorti de Bougie pour insulter le territoire de Constantine. Dans une seconde expédition, Abou Abd Allah se mit lui-même en campagne; mais le sultan Abou l'Abbas mit cette armée en déroute, la poursuivit depuis Setif jusqu'à Tagrert, et ne repartit pour Constantine qu'après avoir parcouru et dévasté la province de Bougie. Les habitants de cette ville cédèrent enfin à la haine qui les animait contre leur souverain, et, le voyant rentrer chez eux en fugitif, ils invitèrent secrètement le sultan Abou l'Abbas à se mettre encore en campagne. Il leur promit de marcher l'année suivante sur Bougie, et, effectivement, en 1366, il se dirigea sur cette ville.

Abou Abd Allah espéra conjurer l'orage par des propositions de paix, et, dans ce but, il se rendit à Lebzou avec une petite bande d'amis dévoués. Le lendemain, au point du jour, les troupes d'Abou l'Abbas arrivèrent à l'improviste, culbutèrent les partisans de l'émir de Bougie et s'emparèrent de son camp. Ce fut en vain que ce

malheureux prince essaya de regagner sa ville ; poursuivi de près, il fut bientôt atteint, et il mourut criblé de coups de lance. Le vainqueur poussa en avant : le 3 mai 1366, il parut devant Bougie.

Cette ville, objet de convoitise perpétuelle, ne pouvait rester longtemps en repos. Son ancien émir, Abou Abd Allah, s'étant trouvé dans l'impossibilité de soutenir en même temps une guerre contre son cousin, Abou l'Abbas, et une autre contre les Beni Abd el-Ouad, auxquels il avait enlevé Dellys, s'était décidé à faire la paix avec ceux-ci, en leur rendant la ville dont il venait de faire la conquête. A la suite de cet arrangement, l'émir Abou Abd Allah envoya une ambassade à Tlemsen, auprès d'Abou Hammou, sultan des Beni Abd el-Ouad, et, sur la demande de ce prince, il lui donna sa fille en mariage. Lors de la prise de Bougie et de la mort d'Abou Abd Allah, tué, comme nous venons de le dire, sur le champ de bataille, Abou Hammou en fit paraître un vif mécontentement et, sous prétexte de venger son beau-père, il organisa une expédition contre Bougie. En quittant Tlemsen, il emmena avec lui des forces imposantes, et alla camper sous les murs de Bougie. Pendant plusieurs jours, il dirigea des attaques contre la ville ; puis, ayant rassemblé des ouvriers, il fit construire des machines de guerre.

Le sultan Abou l'Abbas s'était enfermé dans Bougie ; mais son armée, sous les ordres de Bechir, l'affranchi, restait en observation à Tagrert (1). Par suite d'une intrigue combinée entre Abou l'Abbas et un cousin d'Abou Hammou, les alliés de l'armée assiégeante prirent l'engagement de faire défection aussitôt que le combat serait

(1) Tagrert était auprès du défilé d'El-Felaï, aux Beni Our'lis.

engagé. Le 15 août 1366, pendant que les Abd el-Ouadites dirigeaient une attaque contre Bougie, les conjurés lachèrent pied, et entraînèrent ainsi la défaite des assiégeants. Les défilés qui avoisinent la ville s'encombrèrent tellement de fuyards, que beaucoup de monde y mourut écrasé. Accompagné des débris de son armée, le sultan abd el-ouadite se jeta dans Alger, d'où il se rendit à Tlemsen. A la suite de cette victoire, dont le retentissement ébranla tout le Moghreb, le sultan Abou l'Abbas sortit de Bougie et réoccupa Dellys. Ce fut ainsi que les forteresses occidentales du royaume des Hafsides furent encore réunies sous l'autorité d'un seul homme, ainsi que cela avait déjà eu lieu lors du démembrement de l'empire par l'émir Abou Zakaria Ier.

Des alternatives de paix et de guerre, telles que nous les avons décrites, continuèrent à marquer les relations qui existaient entre le sultan Abou l'Abbas et le sultan de Tunis, Abou Ishac; mais ce dernier étant mort en 1368, Abou l'Abbas marcha sur Tunis dont il s'empara. Le sultan victorieux entra dans le palais de ses ancêtres et monta sur le trône. Il confia alors à son fils, Abou Abd Allah, le commandement de la ville et de la province de Bougie. Ce prince fut installé dans le palais du gouvernement avec pleins pouvoirs, étant autorisé à disposer des fonds provenant des impôts et à enrôler autant de troupes qu'il jugerait convenable.

L'émir Abou Ishac Ibrahim, autre fils du sultan, reçut de son père un diplôme qui le nommait gouverneur de Constantine. Ces deux émirs devinrent ainsi princes souverains, l'un de la ville et de la province de Constantine, l'autre de la ville et de la province de Bougie. Le sul-

tan leur en donna le commandement absolu et la permission de prendre le titre, le cérémonial et les insignes de la royauté. Quant à l'émir Abou Yahia Zakaria, frère du sultan, il continua à gouverner la ville et la province de Bône. Abou Abd Allah administra sa principauté de Bougie à la satisfaction générale, et sut mettre à profit les services du prévôt Mohammed Ibn Abi Méhédi : ce personnage était amiral de la flotte et chef de tous les braves aventuriers et archers qui habitaient ce port de mer.

Vers le mois de mars 1383, l'émir Abou Abd Allah mourut à Bougie. Le sultan apprit cette triste nouvelle à Tunis, et s'empressa d'expédier à Abou Abbas Ahmed, fils du défunt, la patente qui le nommait gouverneur de Bougie et qui le plaçait sous la tutelle du prévôt Ibn Abi Méhédi. — Le sultan Abou l'Abbas ne lui survécut pas longtemps ; il succomba vers 1394, après un règne de vingt-quatre années. Le 6 juin 1394, les princes reconnurent pour souverain leur frère, Abou Farès, et les notables de la ville, accompagnés de toutes les autres classes de la population, s'empressèrent de lui prêter le serment de fidélité.

Le grand ouvrage d'Ibn Khaldoun, rempli de détails si précieux sur l'histoire de l'Afrique septentrionale, ne va pas au-delà de l'année 1394 ; maintenant il nous reste cependant à parler d'un fait particulier à Bougie que signale cet historien en terminant son histoire des Hafsides : « Un grand nombre de musulmans, dit-il, habitants du littoral de l'Ifrikia, entreprirent d'attaquer ces contrées (les petits états indépendants du midi de l'Europe), et l'habitude de faire la course contre les chré-

tiens s'établit à Bougie, il y a une trentaine d'années (vers 1364).

» La course se fait de la manière suivante : une société plus ou moins nombreuse de corsaires s'organise; ils construisent un navire et choisissent, pour le monter, des hommes d'une bravoure éprouvée. Ces guerriers vont faire des descentes sur les côtes et les îles habitées par les Francs; ils y arrivent à l'improviste et enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main; ils attaquent aussi les navires infidèles, s'en emparent très souvent, et rentrent chez eux chargés de butin et de prisonniers. De cette manière, Bougie et les autres ports occidentaux de l'empire hafside se remplissent de captifs; les rues de ces villes retentissent du bruit de leurs chaînes, surtout quand ces malheureux, chargés de fers et de carcans, se répandent de tous côtés pour travailler à leur tâche journalière. On fixe le prix de leur rachat à un taux si élevé, qu'il leur est difficile et souvent même impossible de l'acquitter. »

A partir de cette époque jusqu'au moment de la prise de Bougie, en 1509, par les Espagnols, une lacune regrettable existait dans les annales de cette ville. Nous allons essayer de la combler à l'aide du livre d'El-Kaïrouani et du manuscrit arabe heureusement trouvé en Kabilie.

Le 6 juin 1394, Abou Farès fut reconnu souverain de tous les états dépendant de Tunis. Son règne dura quarante ans. Abou Abd-Allah, son petit-fils, lui succéda en 1432. Celui-ci envoya des subsides aux musulmans d'Espagne, pour les aider dans leur guerre contre l'infidèle; mais il ne régna qu'une année. Une nouvelle ré-

volution, sur laquelle l'histoire garde le silence, avait dû faire tomber Bougie sous le joug des Beni Zeïan, souverains de Tlemsen. D'après El-Kaïrouani, Abou Farès porta la guerre dans le Moghreb et s'empara de Tlemsen. Au retour de cette expédition, il reprit possession de Bougie, et rétablit, au profit d'un de ses fils, l'ancienne principauté dont elle était la capitale.

Abou Omar, puis Abou Zakaria III et enfin le sultan Mohammed, régnèrent successivement de 1433 à 1494. Pendant cette période, l'historien El-Kaïrouani ne relate aucun fait particulier à Bougie, qui dut, comme par le passé, continuer à former un royaume dépendant de Tunis et à être l'apanage des princes de la famille souveraine Hafsite. Voici maintenant comment l'auteur du manuscrit expose les événements (1).

Plusieurs princes conservèrent successivement le pouvoir suprême dans le royaume de Bougie, et cette ville devint souvent le théâtre de luttes que la rivalité fit éclater entre eux. Cette situation durait encore à l'époque où le trône de Bougie était occupé par le sultan Abd el-Aziz, fils de l'émir Abou Mohammed Abd Allah. Son frère, Abou Beker, commandait à Constantine. Ce dernier, désirant étendre les limites de sa puissance, tourna ses vues vers les états d'Abd el-Aziz, qu'il résolut de renverser. Pendant deux années consécutives, il resta en campagne, ne cessant d'inquiéter Bougie dont il voulait s'emparer; mais il éprouva toujours une vive résistance. Le sultan Abd el-Aziz lutta avec énergie et réussit à se maintenir au pouvoir, parce qu'il avait eu la précaution de recruter de nombreuses troupes et qu'il avait amassé

(1) Le manuscrit trouvé en Kabilie, et dont il est parlé plus haut.

des approvisionnements considérables en vivres et en munitions de guerre. Du reste, son port était rempli de bâtiments montés par des marins dévoués à sa cause. — Néanmoins, Abou Beker continuait à menacer Bougie, et venait l'assiéger de temps en temps. Chaque fois, il porta la dévastation dans les campagnes, en ruinant les habitations et incendiant les récoltes. Au commencement de l'année 912 (1507), il se présenta de nouveau devant les murs de Bougie, qu'il assiégea pendant quarante jours ; mais, après s'être borné à couper les arbres des vergers environnants, il dut, cette fois encore, abandonner sa tentative et s'en retourner désappointé vers Constantine. Le sultan Abd el-Aziz lui écrivit, à cette occasion, une lettre conçue en ces termes :

« O ! toi qu'enflamme la jalousie et que frappe l'éblouissement de l'ambition ! L'échec que tu viens d'éprouver devrait te convaincre de l'impuissance de tes efforts. Renonce donc à descendre de nouveau dans l'arène pour essayer de me renverser. Comment peux-tu croire que j'aurais la faiblesse de t'abandonner un royaume que je me suis appliqué à créer ? Renonce plutôt à cette lutte, qui te nuit dans l'esprit des populations fatiguées. Suis le conseil que je te donne ; ton ambition ne saurait en souffrir ; il en est temps encore. Porte tes vues conquérantes vers l'Ifrikia rebelle, qui s'étend derrière toi : tu trouveras là un aliment proportionné à ton insatiable avidité (1). »

(1) D'après El-Kaïrouani, les tribus arabes, depuis la Tunisie jusqu'au sud de la province de Constantine, étaient alors en révolte permanente contre les souverains de Tunis, qui furent obligés de faire contre elles de fréquentes expéditions.

Mais Abou Beker, au lieu d'écouter les sages exhortations de son frère, fit une nouvelle expédition contre Bougie en l'an 913 (1508). Le sultan Abd el-Aziz résolut alors de le prévenir en marchant lui-même sur Constantine. Son rival avait déjà mis le pied sur le territoire de Bougie; les deux corps d'armée se rencontrèrent, et Abou Beker fut mis en déroute complète. Abd el-Aziz, profitant de sa victoire, pénétra dans le Hodna et de là se rendit à Constantine, qui lui ouvrit ses portes et reçut de lui une organisation nouvelle et régulière.

Pendant que le sultan Abd el-Aziz s'occupait ainsi à raffermir sa conquête, il reçut la nouvelle du débarquement des chrétiens à Bougie. Cet événement inattendu renversa tous ses projets. Il expédia immédiatement son fils, Abou Farès, pour rassembler toutes les troupes du pays, afin de repousser l'invasion des infidèles.

Nous avons raconté plus haut la guerre qui avait éclaté entre les deux frères, guerre dont on ne voyait pas arriver le terme. Ce qui constituait la force du sultan Abd el-Aziz, c'était la position de sa capitale, située près des montagnes de la Kabilie, d'où il pouvait tirer des renforts, et d'avoir un port qui faisait un grand commerce avec les nations européennes. Ces relations commerciales furent interrompues, par suite de la guerre sainte qui éclata dans le Moghreb. Les musulmans d'Andalousie avaient été repoussés jusqu'à la mer par l'empereur d'Espagne; l'émir de Bougie reçut alors du souverain de Tunis l'ordre d'armer des vaisseaux pour aller inquiéter les chrétiens envahisseurs de l'Andalousie. Les bâtiments de Bougie firent des descentes sur les côtes d'Espagne, où ils enlevaient des hommes et des richesses; ils couraient

sur tous les vaisseaux ennemis qu'ils rencontraient, et ramenaient leurs prises à Bougie : c'est à tel point, que cette ville et toutes celles du littoral de l'Afrique se remplirent d'esclaves chrétiens.

Cependant, après avoir fait la conquête de l'Andalousie entière, l'empereur espagnol attaqua Oran, finit par s'en emparer en l'an 910 (1505-6) et y mit une garnison de ses troupes (1). Les musulmans tentèrent de reprendre cette ville, mais n'y parvinrent pas. En l'an 912 (1507), le sultan Abd el-Aziz s'étant concerté avec le souverain de Tunis, résolut de porter secours aux gens d'Oran pour les aider à expulser les infidèles. A cet effet, il demanda du renfort à toutes les villes ; ses kaïds surveillaient activement l'armement de ses vaisseaux ; mais au moment où tous ces préparatifs étaient terminés, éclata la guerre entre lui et son frère l'émir Abou Beker. Ne pouvant dès lors se mettre lui-même à la tête de cette armée de secours, il en donna le commandement à son fils Abou Farès, qui conduisit les troupes allant à Oran par terre. Son ministre, Mohammed ben Abd Allah el-Kennani, et Brahim ben Younès, partirent par mer. Mais la nouvelle de l'arrivée prochaine de cette armée parvint aux Espagnols d'Oran ; les infidèles apprêtèrent aussitôt leurs vaisseaux pour repousser l'agression. Les deux flottes se rencontrèrent ; celle des musulmans fut battue, et un grand nombre de martyrs de la foi périt dans ce combat naval.

L'an 915 (1509), l'empereur embarqua son armée et lui

(1) Il s'agit ici de la prise de Mers el-Kebir, qui eut lieu, en effet, vers cette époque. L'auteur du manuscrit arabe confond Mers el-Kebir avec Oran, qui ne fut conquis qu'en 1509.

fit prendre terre inopinément près de Bougie, à l'endroit où existait le tombeau de Sidi Aïssa 'es-Sebouki.

Nous devons suspendre un instant le récit de l'historien arabe, pour bien exposer quelle était la situation de Bougie au moment de la conquête espagnole ; nous pourrons ainsi beaucoup mieux apprécier les transformations qu'elle subit sous ses nouveaux maîtres.

Le temps et la guerre ont respecté, sur une grande partie de leur étendue, les deux murailles qui, sous le règne des princes musulmans, fermaient Bougie à l'est et à l'ouest et lui donnaient un aspect belliqueux. Le rectangle qu'enfermaient ces murailles couvre une surface de 140 à 150 hectares ; il encadrait, au moyen-âge, la ville de Bougie. Avant la conquête espagnole, la ville se divisait en vingt-un quartiers, dont voici les noms et l'emplacement :

1. Bab el-Bahar, la marine ;
2. Guelmim, autour de la mairie ;
3. Bridja (détruit), emplacement de l'hôpital et des casernes ;
4. Sidi Bou Ali (détruit), au-dessus du cimetière chrétien ;
5. Acherchour (détruit), quartier des Cinq-Fontaines ;
6. El-Kenitra (détruit), autour de la zaouïa de Sidi et-Touati ;
7. Sidi Abd el-Hadi, environs du fort Moussa ;
8. Bab el-Louz (détruit en partie), environs de la porte du grand ravin ;
9. Bab el-Mergoum (détruit en partie), au-dessous, fait face au djebel Khalifa ;

10. Azib Bakchi (détruit en partie), près des grandes citernes romaines ;
11. Karaman, près de l'église actuelle ;
12. Kaâ Zenka, rue Trézel ;
13. Houmet ech-Cheïkh, de l'hôtel du commandant supérieur à l'arsenal de l'artillerie ;
14. Sidi Abd el-Hak (détruit), jardins sous la ville, entre la porte Fouka et la Kasba ;
15. Dar Senaâ ou Sidi Sedik (détruit), au bord de la mer, chantier des bateaux indigènes, entre notre parc à fourrages et les assises de la Kasba ;
16. Aïn Amsiouen (détruit), au-dessus de Bridja ;
17. Aïn Illès (détruit), à côté des Cinq-Fontaines ;
18. Aïn bou Khelil (détruit) id.
19. Sidi Haïmi id. id.
20. Ben Derrâ (détruit), entre Aïn Illès et Aïn Amsiouen ;
21. Tir'ilt (détruit), entre le fort Moussa et le quartier des Cinq-Fontaines.

Dans chacun de ces quartiers, étaient des mosquées et des oratoires (zaouïa) renfermant les restes de saints personnages ; on y trouvait, entre autres :

1. Djama el-Kebir, mosquée cathédrale, près le fort Moussa, détruite en même temps que le château de l'Étoile ;
2. Djama Sid el-Mohoub (ruinée), rue Sid el-Mohoub, église actuelle.
3. Djama Safia (ruinée) ;
4. Djama Aïn Illès (ruinée), près de la fontaine de ce nom ;
5. Djama Bridja (ruinée), près des casernes ;
6. Djama es-Souk, dépendance du parc à fourrages ;

avant notre occupation, un marché, dit *Souk el-Khemis,* était tenu autour de cette zaouïa ;

7. Zaouïat Sidi Et-Touati, sert de caserne ;
8. Zaouïat Lalla Fatima, dépendance de l'arsenal de l'artillerie, logement du garde ;
9. Sidi Ahmed En-Nedjar, à la batterie du fort Abd el-Kader, caserne ;
10. Sidi El-Besseroumi (ruiné) ;
11. Sidi Es-Soufi, près du bureau arabe actuel (sert encore au culte musulman) ;
12. Baba Sefian Tsouri, près des Cinq-Fontaines (sert encore au culte musulman) ;
13. Sidi Abd el-Hadi, près du fort Moussa (ruiné) ;
14. Lalla Gouraïa, dans le fort, au sommet de la montagne de ce nom ;
15. Si Sedik, encore debout, à Dar Senaâ, sur le bord de la mer ;
16. Sidi Yahïa el-Kertoubi, en ruines, dans la plaine de Bougie, à l'oasis ;
17. Sidi Yahïa bou Zakarïa, existe encore (ancienne direction du port) ;
18. Sidi El-Khider (détruit) ;
19. Sidi El-Mlih' (détruit), sur l'emplacement du phare Bouac ; autour était une batterie de 4 canons, également détruite ;
20. Sidi Bou Ali (ruiné), kadi célèbre du temps de Moula en-Nacer ; c'est à côté de cette zaouïa qu'existe le puits dit de Zemzem ;
21. Sidi Mohammed Amokran, existe au-dessus de la porte du grand ravin, à gauche du chemin du fort Clauzel ; — à la disposition du culte ;

22. Oum Halima (détruit), près de Bridja ;
23. Sidi Hamani (détruit en 1849), rive droite de la Soumam, à la tête du pont de bateaux, à côté d'un puits romain ;
24. Sidi Aïssa (détruit), dans la vallée des Singes ;
25. Sidi El-Mordjani, au-delà du fort Abd el-Kader, sur la route de Sidi Yahïa.

Les châteaux ou palais princiers, édifiés par le sultan En-Nacer et par son fils Mansour, existaient encore au moment de l'arrivée des Espagnols ; on en comptait quatre :

1° Ksar Amimoun, situé au pied de la montagne, à côté de notre porte du grand ravin, et à la bifurcation des chemins de Sidi Touati et du fort Clauzel. C'est le palais dont Marmol disait : « Du côté de la montagne se voit une petite forteresse ceinte de murailles et embellie partout de mosaïques et menuiserie, avec ouvrages azurés outre marin, si merveilleux et singuliers, que l'artifice surmonte de beaucoup le prix et la valeur de l'étoffe ; »

2° Ksar el-Kaoukeb, le *Château de l'Étoile,* occupait l'emplacement où s'élève aujourd'hui le fort Barral ;

3° Près des anciennes citernes romaines, vers notre porte du grand ravin, était un immense bâtiment ou château-fort, dans lequel logeaient les troupes ;

4° Ksar el-Louloua, le *Château de la Perle,* était situé sur la crête de Bridja, où nous avons construit nos casernes et l'hôpital militaire. Les jardins qui en dépendaient s'étendaient vers les cinq fontaines et le cimetière chrétien.

Les portes de la ville, au nombre de six, étaient :

1° Bab el-Bahar, la *Porte de la Marine;* c'est la porte ogivale dont on voit encore les vestiges près du débarcadère;

2° Bab Dar-Senâa, la *Porte de la Darse;* elle disparut, après la prise de la ville par les Espagnols, lorsque Ferdinand fit construire la Kasba. Néanmoins, je suppose que cette porte occupait la place de la poterne qui, de la Kasba, ouvre encore sur les jardins potagers de la ville;

3° Bab el-Benoud, la *Porte des armées;* c'est la porte Fouka actuelle;

4° Bab el-Mergoum ou Bab el-Ber, la *Porte de la campagne,* était située à hauteur de la koubba de Sidi Amokran, à la tête du chemin de Rouman, qui mène au fort Clauzel;

5° Bab Amsiouen. On voit encore l'emplacement de cette porte dans l'ancien rempart, sur le chemin qui, de nos casernes de Bridja, conduit aux phares et à la vallée des Singes;

6° Bab Sadat, un peu au-delà du fort Abd el-Kader, sur la route qui mène à la direction du port.

Bougie, avons-nous déjà dit, était, pendant la période des souverains musulmans, le rendez-vous des négociants européens et le point central d'un vaste commerce d'échanges. Grâce à l'intelligence et à l'énergie d'intrépides exploiteurs, on y fonda des établissements qui ne manquaient pas d'une certaine importance. Ils occupaient tout un quartier sur le bord de la mer, à gauche de la porte ogivale de la marine, autour de la fontaine dite Aïn Baba Salah. Ce qui en reste a été réparé et est utilisé,

de nos jours, pour le service des subsistances militaires (1).

Les premiers traités de commerce entre les souverains de Bougie et les Pisans, remontent à l'époque du sultan En-Nacer, au XIe siècle.

En 1181, la paix fut troublée un moment. L'archevêque et la commune de Pise furent obligés d'écrire à l'émir de Bougie, pour le prier de ne plus empêcher les négociants d'acheter des cuirs, et de leur permettre, comme autrefois, de venir et de s'en aller librement.

L'émir accéda à la demande des marchands, moyennant une légère augmentation des droits établis.

En 1230, un nouveau traité de commerce fut conclu entre la république de Pise et le souverain Abou Zakaria, de la dynastie des Beni Hafès. Ce roi accordait aux marchands pisans sûreté et protection dans la terre de Bougie, pendant l'espace de trente années. Il leur cédait, dans toute ville à lui appartenant, une fonde ou comptoir, une église, un cimetière et un bain. Les marchands devaient payer un dixième pour les marchandises et un droit de cinq pour cent pour l'or et l'argent.

En 1270, les Pisans, ainsi que tous les autres négociants étrangers, furent obligés d'abandonner leurs établissements de commerce. Cette expulsion en masse des chrétiens avait pour cause la seconde croisade de Saint-Louis. Les Pisans et les Vénitiens furent seulement renvoyés, sans qu'on leur fit aucun mal ; mais les Génois,

(1) MM. Élie de la Primaudaie et de Mas-Latrie, ont écrit sur le commerce des ports en Algérie, pendant la période arabe, de remarquables travaux où nous avons puisé de précieux renseignements que nous allons reproduire sommairement.

qui avaient fourni des navires aux croisés, et qui s'étaient même enrôlés en grand nombre sous les bannières françaises, furent traités avec moins d'égards.

Abou Einan, s'étant emparé de Tunis, les Pisans, qui commerçaient dans les villes du littoral, s'empressèrent de lui envoyer une ambassade pour obtenir le maintien des avantages mercantiles dont ils jouissaient dans les villes du Moghreb. Abou Einan accueillit très gracieusement l'ambassadeur de la république, Pierre de la Barba, et consentit à négocier avec lui un traité de paix et d'amitié.

Epuisée par ses guerres malheureuses et déchirée par les factions, Pise cessa peu à peu d'entretenir des relations régulières avec l'Afrique. Les Florentins les remplacèrent.

Dans la ville de Bougie, les Vénitiens avaient été assez influents et portaient une certaine jalousie aux Pisans. Une demande, adressée le 22 novembre 1207, par un Arabe à un riche Pisan, Lambert del Vernaccio, pour obtenir la place de drogman de la nation pisane à Bougie, fait allusion à cette rivalité : « Je désirerais que votre générosité m'accordât une grande faveur. Voudriez-vous prier les anciens de votre ville d'écrire une lettre scellée au kaïd Abou Sedad, directeur de la douane de Bougie, pour que je sois nommé drogman à la douane et courtier à l'*halka* (bureau des enchères publiques), au service spécial des Pisans. Cela est conforme à l'usage et aux priviléges des Pisans, attendu que nul ne peut être nommé courtier ou drogman pour eux sans leur agrément. Les Vénitiens ont beau dire; je ne réclame rien que d'entièrement conforme aux usages. Eh ! mon Dieu,

soutenez donc en cette circonstance vos droits et ceux de votre serviteur. »

Les Génois traitèrent également avec les souverains hafsides. Leur plus ancienne transaction est de l'an 1236.

Au treizième siècle, les Catalans étaient reçus en Afrique à peu près aux mêmes conditions que les Italiens. Plus tard, certaines circonstances firent modifier en leur faveur les usages établis.

En 1309, Jayme II, roi d'Aragon, de Valence, de Sardaigne et de Corse, fit, avec Bougie, une trève de commerce dont les stipulations annoncent que l'influence des Catalans en Afrique avait grandi rapidement. Abou Zakaria, qui régnait alors à Bougie, s'était rendu indépendant de Tunis, et cherchait à étendre son petit état. Le roi d'Aragon, pendant les cinq années que devait durer ce traité, consentait à fournir au roi de Bougie, à titre de secours, deux galères que ce dernier pourrait mener contre Alger, ou tout autre pays des Maures qui ne serait pas en paix avec le roi d'Aragon. De son côté, le roi de Bougie promettait de payer une somme de quatre mille doublons pour l'armement des deux galères, et, s'il les gardait plus de quatre mois, cinq cents doublons par mois pour chaque galère.

En 1315, la flotte équipée par les villes de Barcelone et de Valence ayant battu, dans la présente année, la flotte du roi de Tlemsen Abou Hammou, ennemi commun des rois d'Aragon et de Bougie, les magistrats municipaux de la ville de Barcelone chargèrent Bernard Benencasa, consul d'Aragon à Bougie, d'agir de concert avec Pierre Vigata, leur envoyé spécial, pour obtenir du

roi, conformément aux conventions arrêtées par le consul avec l'émir, le paiement de douze mille doubles d'or, somme à laquelle sont évalués les frais de l'armement.

Les Marseillais fréquentaient, à la même époque, le port de Bougie, où ils avaient un consul et un entrepôt de marchandises très considérable. En 1138, Gênes se liait, d'une manière très étroite, avec les communes et les seigneurs de Marseille, d'Hyères, de Fréjus et d'Antibes, en vue surtout de son commerce et de ses rapports avec l'Afrique.

Sous le gouvernement d'Abou Zakaria et d'Abou Yahïa Abou Beker, les commerçants marseillais eurent, pendant quelque temps, une situation défavorable dans le royaume de Bougie. Les pièces des archives de Marseille, de 1293 et de 1317, nous en font savoir le détail et la gravité. On voulait exiger d'eux le paiement des tarifs dès l'arrivée des marchandises à la douane, et avant la vente, ce qui était contraire aux usages et aux traités; plusieurs de leurs concitoyens avaient été frappés, emprisonnés, et n'avaient pu obtenir justice de ces indignes avanies ; l'émir avait refusé de les recevoir ; des marchandises avaient été arbitrairement retenues à la douane, etc.

En 1482, de Tours, Louis XI fit savoir au roi de Bougie son désir de développer les relations commerciales existant entre son pays et le comté de Provence.

Sécurité et protection étaient assurées à tous marchands ou sujets chrétiens de la puissance avec laquelle le sultan avait conclu un traité, ou à laquelle il avait accordé un privilége : les garanties s'étendaient tant au séjour dans les villes qu'aux voyages sur mer. Ils étaient

ainsi placés, eux et leurs biens, sous cette haute main royale qu'exprimait, au moyen-âge, le mot de *sauvegarde* chez les chrétiens et celui d'*aman* chez les Arabes. Leurs intérêts étaient placés sous la protection spéciale du directeur de la douane.

Nul officier ni sujet musulman ne devait gêner leurs opérations de commerce. Les chrétiens restaient entièrement maîtres de vendre leurs marchandises, ou de les renvoyer en Europe, s'ils ne trouvaient pas à s'en défaire avantageusement ; mais les relations commerciales étaient essentiellement limitées aux villes de la côte. Les traités n'admettaient pas qu'une nation chrétienne put prétendre accaparer tel ou tel produit pour nuire au commerce d'un autre peuple.

Le représentant de la nation à l'étranger était le consul. Les consuls résidaient au milieu de leurs nationaux et de leurs marchandises, au fondouk même, dont la haute surveillance leur appartenait. Ils étaient à la nomination de l'autorité de leur pays. Les traités leur reconnaissaient le droit de voir le sultan une fois au moins par mois, et de lui exposer les doléances et les observations de leurs nationaux.

Les fondouks étaient des établissements destinés à l'habitation des nations chrétiennes, à la garde et à la vente de leurs marchandises. Ils étaient situés, soit dans l'intérieur de la ville, où ils formaient un quartier à part, soit dans un faubourg et tout-à-fait en dehors de la ville arabe. Un mur en pierres ou en pisé séparait complétement le fondouk de chaque nation des établissements voisins. Ces établissements renfermaient un cimetière et une église ou une chapelle, dans laquelle les chrétiens

étaient libres de célébrer tous leurs offices. Le curé pisan de Bougie dépendait de l'archevêque de Pise.

La police du fondouk appartenait absolument au consul de la nation. Des portiers, généralement des indigènes bien famés, étaient préposés à l'entrée et avaient le droit de refuser le passage à tout individu chrétien ou musulman suspect ou non autorisé du consul, à moins qu'il ne fût accompagné de l'un des drogmans ou employés de la douane. Sous aucun prétexte, les officiers arabes ne devaient entrer d'autorité dans le fondouk, s'y livrer à des perquisitions ou en extraire un sujet chrétien. Quand il y avait lieu d'agir contre un membre ou un protégé de la nation, l'autorité musulmane devait s'entendre avec le consul.

Dans le principe, la piraterie était absolument et réciproquement proscrite par les chrétiens comme par les Arabes. Les gouvernements de Pise et de Gênes s'engagèrent publiquement à unir leurs galères aux navires que les émirs pourraient diriger contre les pirates.

En cas de sinistre, les traités et l'usage du Moghreb obligeaient les gens du pays à porter secours aux bâtiments en péril ou jetés à la côte, à respecter les naufragés, à les aider dans leur sauvetage, et à garder, sous leur propre responsabilité, toutes les marchandises, épaves et personnes préservées du désastre.

La police des ports était placée dans les attributions du directeur de la douane. Le droit général sur les importations des nations alliées, c'est-à-dire liées par des traités avec les émirs, fut de 10 p. °/₀; il varia peu. Les droits d'exportation étaient à peu près les mêmes.

Dès qu'un navire chrétien entrait dans un port mu-

sulman, les douaniers arabes se présentaient. Ils enlevaient, *selon la bonne coutume,* les voiles, les agrès et le gouvernail, pour empêcher les *infidèles* de partir avant d'avoir acquitté les droits. On estimait ensuite la cargaison et le bâtiment lui-même, qui était toujours gardé à vue. Sans une autorisation spéciale, qui était rendue par la douane, les marchands ne pouvaient pas charger et décharger leurs navires avec leurs propres barques.

Les importations, d'Europe à Bougie, consistaient en métaux, armes, bijoux, quincaillerie et mercerie, tissus et draps, substances tinctoriales, épiceries, parfums, substances médicinales, vins (1).

On exportait de Bougie des cuirs, consistant en peaux préparées ou non, provenant d'un grand nombre d'animaux; des écorces tanniques pour le travail des cuirs (l'*iscorzia di Bugiea* était un article de commerce bien connu au quatorzième siècle); de l'alun; de la cire, d'où serait venu le mot *bougie,* qui a dû être introduit d'abord sous la forme de *chandelle* ou *cire de Bougie;* de l'huile; des céréales; des raisins secs; de la laine et des étoffes de laine; du coton, qui provenait de Mecila et de Biskra; des métaux; de la poterie.

La prise de Bougie, par les Espagnols, va nous faire connaître ce que devint le commerce de cette ville.

(1) S'il faut en croire une ancienne tradition, les habitants de Bougie étaient de grands buveurs de vin.

IV

OCCUPATION ESPAGNOLE

Vers la fin du xve siècle, les Maures, chassés d'Espagne par le roi Ferdinand, venaient demander un asile à leurs coreligionnaires d'Afrique; et partout où ils s'établirent, à Oran, Alger, Bougie, ils portèrent la haine profonde qui les animait contre leurs vainqueurs. Le désir de la vengeance remplissait le cœur des exilés. Ils étaient trop faibles pour essayer de reconquérir leur patrie; mais ils ne pouvaient consentir à vivre paisiblement à quelques lieues de cette belle contrée qu'ils venaient de perdre. Ne pouvant mieux faire, ils s'organisèrent en pirates, harcelèrent leurs ennemis et ruinèrent leur commerce (1).

Pour mettre un terme à ces déprédations, l'Espagne prépara une descente sur la côte d'Afrique. Le 15 sep-

(1) Élie de la Primaudaie.

tembre 1505 (1), Don Fernand de Cordoue s'emparait de Mers-el-Kebir et, quatre ans après, le 18 mai 1509, le cardinal Ximenès, qui avait poussé le roi Ferdinand à entreprendre cette croisade contre les pirates barbaresques, venait en personne diriger le siége et prendre possession de la ville d'Oran.

Le contre-coup de la guerre, poursuivie avec acharnement en Espagne contre les musulmans, s'était fait sentir à Bougie déjà depuis longtemps, et le roi Abd el-Aziz (2), en 1473, avait retiré aux marchands catalans les priviléges commerciaux dont ils jouissaient depuis plus de deux siècles. Nous avons vu, dans le récit de l'historien arabe, qu'à la nouvelle du débarquement des Espagnols à Mers el-Kebir, le roi de Bougie avait envoyé par terre et par mer des secours à cette place; les chroniqueurs européens du temps citent, en outre, les marins de Bougie au nombre des plus audacieux corsaires qui portaient alors la dévastation sur les côtes d'Espagne. — « Les habitants de cette cité, dit Léon l'Africain, furent jadis opulents et soulaient armer plusieurs fustes et galères, lesquels ils envoyaient courir sur les frontières d'Espagne, tellement que la ruine d'eux et de leur cité en est pro-

(1) Il y avait certaines divergences d'opinion sur la date exacte de la prise de Mers-el-Kebir; quelques écrivains l'indiquaient comme ayant eu lieu le 23 octobre 1506. Un document officiel contemporain, communiqué récemment par M. le général Sandoval, la fixe définitivement au 15 septembre 1505. Voir *Revue africaine*, 13e vol. p. 100, le *Rapport adressé au cardinal Ximenès, par le mestre de camp général Pedro de Madrid, campé devant Mers el-Kebir, le 17 septembre 1505.*

(2) Quelques écrivains ont donné à ce roi de Bougie le nom de Abd er-Rahmane, erreur que les documents authentiques indigènes ont rectifié définitivement.

cédée. » Puis, décrivant la situation de la ville au moment de l'arrivée des Espagnols, il ajoute : « Bugie, édifiée en la côte d'une très haute montagne, est ceinte de belles, hautes et anciennes murailles, contenant environ huit mille feux, en la partie qui est habitée seulement ; car, étant toute peuplée, elle en pourrait contenir plus de vingt-quatre mille, vu sa grande étendue devers la montagne qui est merveilleuse (1). Les maisons sont d'assez belle montre ; il y a des temples et colléges là où demeurent les écoliers et docteurs qui font des lectures en la loi et mathématiques. Il y a plusieurs hôpitaux, couvents pour les religieux de leur loi, étuves et hôtelleries. Les places sont fort belles et ordonnées ; mais on ne saurait aller parmi la cité qu'il ne faille monter ou descendre. Du côté de la montagne se voit une petite forteresse..... Ils (les Bougiotes) vivent pauvrement, parce que leurs terres ne rapportent guère de grains ; mais elles sont merveilleusement fructifères. Autour de la cité il y a une infinité de jardins produisant fruits en abondance et mêmement hors la porte qui regarde du côté du levant (2). Outre cela, on y voit plusieurs montagnes fort scabreuses, qui sont toutes couvertes de bois, dans lesquels se nourrissent une infinité de singes et de léopards.

« Les citoyens sont assez joyeux qui ne tâchent à autre chose qu'à se donner du bon temps et à vivre joyeusement, tellement qu'il n'y a celui qui ne sache sonner

(1) Les nombreuses guerres que Bougie avait soutenues depuis un siècle environ, avaient déjà réduit sa population, et la ville n'avait plus cette splendeur dont elle brillait sous les Hammadites.

(2) Jardins situés du côté de la vallée des Singes, où s'étaient établis les Maures chassés d'Espagne.

d'instruments musicaux et baller ; principalement les seigneurs, lesquels n'eurent jamais guerre contre personne, au moyen de quoi ils en sont tant apoltronis, et de si lâche courage, qu'étant tous intimidés par la descente de Pierre de Navarre, avec quatorze vaisseaux, décampèrent avec le roi qui fut des premiers à gagner le haut, prenant la montagne pour refuge de lui et des siens. En sorte de quoi, sans coups ruer, ni glaive briser, le Comte, après y être descendu, le saccagea ; puis, soudainement, y fit édifier un fort près le rivage de la mer sur une belle plage, et fortifia encore une autre ancienne forteresse qui est semblablement du côté de la marine et joignant de l'arsenal. »

Ce qui précède, mis en regard des nouveaux documents fournis par le chroniqueur arabe, va démontrer l'utilité de contrôler les renseignements historiques, en puisant toujours à des sources diverses d'information. — La tradition orale, d'abord, dit que « l'escadre espagnole aborda à Bougie pendant la nuit et débarqua des troupes innombrables, qui envahirent la ville sans donner le temps aux habitants de se reconnaître : ceux qui ne purent se sauver furent impitoyablement massacrés. » Mais, d'après l'auteur arabe cité plus haut, les Bougiotes, au lieu de s'enfuir, firent au contraire une vigoureuse résistance devant l'invasion, et ce n'est pas sans efforts que Pierre de Navarre prit possession de cette ville maritime.

Je mettrai entre les mains du lecteur tous les moyens de juger les différentes versions : il verra ainsi beaucoup mieux comment les événements ont été interprétés par les uns et les autres.

En 1509, disent les documents espagnols, le cardinal

Ximenès, après avoir pris Oran, chargea Pierre de Navarre, comte d'Albeto, qui l'avait puissamment secondé dans cette entreprise, d'aller soumettre plusieurs autres places du littoral algérien, qui accueillaient habituellement les pirates dans leurs ports.

Pierre de Navarre réunit aussitôt les vaisseaux qu'il commandait à ceux que Jérôme Vianelli lui amena d'Ivice, et, après avoir rapidement organisé son armée, il mit à la voile pour Bougie le 1er janvier 1510. Ses forces se composaient de vingt à vingt-cinq navires, portant plus de cinq mille hommes (1). L'artillerie, ainsi que les munitions de toute espèce, étaient considérables. Quant aux soldats, l'espoir d'une nouvelle conquête et le souvenir du riche butin trouvé à Oran excitaient suffisamment leur enthousiasme pour qu'on s'attendit, dans cette nouvelle expédition, à une vive ardeur de leur part. Les principaux officiers étaient : Diégo de Vera, les comtes d'Altamire et de San Stevan del Puerto, Maldonat et les deux frères Cabrera.

Le 5 janvier, veille des Rois, l'armée espagnole mouilla devant Bougie, et le débarquement se fit avec succès, l'artillerie des vaisseaux repoussant les Maures et les Arabes, qui s'étaient d'abord réunis pour en empêcher l'exécution.

Le comte mit pied à terre l'un des premiers, et à mesure que les troupes descendaient, il les rangea en ordre. Lorsque toute l'armée fut ainsi rassemblée, il s'élança avec elle vers la montagne du Gouraïa, afin d'en chasser

(1) D'autres documents nous disent que Pierre de Navarre avait sous ses ordres 14 gros bâtiments et une grande quantité de navires de transport.

Abd el-Aziz qui s'y était retiré avec une grande quantité de Maures. Épouvantés à l'approche audacieuse de ces masses, ceux-ci abandonnèrent à la hâte leurs positions et vinrent se renfermer dans les murs de la ville; mais les Espagnols les poursuivirent sans relâche, attaquèrent les remparts et les franchirent bientôt sans rencontrer beaucoup de résistance. En effet, les habitants, croyant que les chrétiens ne voulaient que piller la ville à la manière des Maures et l'abandonner ensuite, s'enfuirent du côté opposé à celui par lequel les Espagnols entraient; ils gagnèrent la plaine et l'intérieur, et là, ils se rallièrent autour du sultan. Comme on l'avait prévu, le butin fut immense, et l'armée fut largement récompensée de son courage et de son zèle.

Telle est la version espagnole; mais voici, maintenant, comment ces événements sont racontés par l'auteur indigène :

« L'armée espagnole effectua son débarquement dans l'ancien port au-dessus duquel se trouve le tombeau du cheïkh Aïssa es-Sebouki (la vallée des Singes). Ce quartier était entièrement habité par des Maures andalous, qui s'étaient réfugiés à Bougie après la conquête de leur pays par les chrétiens. Le sultan Abd el-Aziz leur avait assigné cet endroit pour s'y établir, parce qu'il y avait eu impossibilité de leur faire place dans l'intérieur de la ville. Quelques-uns de ces réfugiés avaient également fixé leur demeure dans les jardins situés du côté de l'Oued el-Kebir (Soummam).

« Dès que les chrétiens eurent pris possession de la terre, ils envoyèrent des émissaires vers les habitants de Bougie, ainsi qu'au ministre chargé des affaires du sultan

et au fils du sultan lui-même, qui était resté dans la place, pour les engager à se soumettre sans résistance et à ouvrir leurs portes. Cette proposition fut repoussée, et on prit, dans la ville, des dispositions pour se défendre. Les chrétiens, voyant qu'ils échouaient dans cette voie pacifique, dressèrent immédiatement une palissade en bois semblable à une muraille, qui partait du quartier de Sidi Aïssa le long de la crête (1). Ils s'établirent aussi sur la montagne, et de là, ils lançaient des boulets sur tous ceux qui tentaient de franchir les portes de la ville ouvrant de ce côté. Cette situation dura dix jours. Abou Mohammed ben Abd el-Hak dit à ce sujet, dans son livre : l'ennemi se fortifia dans ses retranchements du quartier de Sidi Aïssa, pendant vingt et un jours, recevant l'eau et les vivres qui lui étaient nécessaires des vaisseaux venant d'Oran. C'est de là qu'ils tiraient journellement leurs renforts en hommes et leurs approvisionnements en vivres et en munitions. Pendant toute cette période, la lutte était acharnée entre les combattants. Une nuit, entre autres, une troupe de gens de la ville éprouva un grand désastre. Les guerriers les plus courageux, au nombre de cinq cent vingt, organisèrent une sortie. Les uns montèrent sur des barques pour attaquer par mer, tandis que leurs compagnons devaient tourner les positions en passant par le sommet de la montagne. Ces derniers sortirent par les portes Amsiouen et Sadat (2). J'étais au nombre de ceux qui

(1) La connaissance des lieux nous fait comprendre que l'auteur veut indiquer la crête qui, du cap Bouac, remonte vers les contre-forts rocheux du Gouraïa.

(2) Nous avons déjà dit que Bab Amsiouen, ancienne porte dans l'enceinte sarrasine, était située au-delà de notre hôpital militaire, sur la route du phare. Bab Sadat est plus bas, sur le chemin qui mène à la direction du port.

attaquaient par mer ; mais pendant cette nuit un nombre considérable de musulmans succomba. Ceux venus par mer éprouvèrent peu de pertes, parce qu'après avoir effectué quelques captures, ils parvinrent à s'éloigner rapidement à force de rames, et à se mettre à l'abri. Le lendemain, une grande panique éclata dans la ville par suite des lamentations et des cris de désespoir que poussaient les familles de ceux qui avaient succombé dans l'attaque dirigée du côté de la montagne.

« Ce jour là, arriva à Bougie l'émir Abou Farès, fils du sultan Abd el-Aziz, amenant avec lui des guerriers accourus de toute la contrée. Les deux fils du sultan, Abou Farès et Abou Abd Allah, allèrent au milieu de tous ces combattants pour la guerre sainte. Ils se firent accompagner par quatre principaux eulema de la ville, et se rendirent ensemble parmi les guerriers musulmans, dont le nombre était tellement considérable, qu'il est impossible de le fixer : ceux-ci, étaient tous campés dans les jardins au-dessous de la ville. Les marabouts, les gens de loi et les ascètes de la localité, parcouraient les rangs, prêchant la guerre sainte, pour enflammer les courages. Les musulmans se séparèrent en deux corps ; les uns gravirent la montagne et les autres montèrent dans les barques. Les fils du sultan, sortant par Bab Sadat et Bab Amsiouen, se mirent à la tête du gros de leur troupe. L'attaque eut lieu en même temps par terre et par mer ; les guerriers musulmans s'appelaient les uns les autres de tous côtés, et ils s'avancèrent ainsi jusqu'à la crête qui sépare le quartier de Sidi Aïssa de la ville. Mais à ce moment, les chrétiens franchissant, tous à la fois et brusquement, leurs palissades, refoulèrent tous les assaillants

jusqu'aux murailles de la ville et en massacrèrent un grand nombre. Dans plusieurs attaques successives, ils essayèrent même de s'emparer des portes. C'est là que, poussés par la foule de fuyards, beaucoup de musulmans tombèrent écrasés. Parmi les martyrs de la foi, on comptait des hommes religieux, des eulema, des marabouts et des Maures andalous réfugiés à Bougie.

» Abou Mohammed ben Otman, prédicateur de la grande mosquée, raconte que, dans cette journée, le nombre des victimes s'éleva à *quatre mille cinq cent cinquante,* gisant dans l'espace compris entre les deux portes de la ville. Mon père, ajoute-t-il dans son livre, était parmi les morts; je retrouvai son cadavre percé de trois blessures. Les deux princes succombèrent également.

» La nouvelle de ce désastre, avec le récit de tout ce qui s'était passé depuis le jour du débarquement des chrétiens, parvint au sultan Abd el-Aziz. On lui rendit compte des propositions d'*aman* faites aux habitants de la ville, s'ils voulaient consentir à capituler, sur quoi les Andalous réfugiés avaient dit : « Nous connaissons, par expé-
» rience, le peu de confiance qu'il faut avoir dans les pro-
» messes de ces infidèles ; ils sont traîtres et perfides à
» leur serment. » C'est ce qui avait déterminé les habitants de Bougie à repousser les offres de paix et à résister.

» La mort de ses deux fils affligea profondément le sultan Abd el-Aziz ; mais il trouva la consolation de sa douleur, en songeant que Dieu leur accorderait sa miséricorde en récompense de leur zèle pour la foi. Le sultan se hâta d'envoyer à Bougie les troupes qui restaient auprès de lui, ainsi que les Arabes et les Kabiles de la contrée. Cependant, depuis qu'Abd el-Aziz était maître

de Constantine, l'émir Abou Beker, son rival, s'était retiré dans le Belezma (1). Dès qu'il apprit le débarquement des chrétiens à Bougie, il se rendit dans cette ville avec les guerriers dont il disposait. Pendant huit jours, il combattit comme un lion en furie, empêchant les habitants de s'enfuir afin de les forcer à la résistance. Cela dura jusqu'au cinquième jour du mois de safar de l'an 915 (25 mai 1510). La mésintelligence régnait entre les troupes du sultan et celles amenées par le prince Abou Beker; les chrétiens en profitèrent pour pénétrer dans les rues de la ville. Le lendemain, ils firent une attaque générale par terre et par mer. L'émir Abou Beker, qui s'était retiré auprès du château de l'Étoile, fut sur le point de tomber entre les mains de l'ennemi, et beaucoup de ses soldats succombèrent martyrs autour de lui. L'émir parvint cependant à sortir de la ville; mais une troupe de musulmans, enveloppée dans les rues, fut massacrée. Les habitans de Bougie avaient abandonné leurs maisons au point du jour, dès qu'ils s'étaient aperçus que les chrétiens s'étaient rendus maîtres du haut de la montagne. Voyant qu'il n'y avait plus pour eux aucun espoir de salut, ils avaient compris qu'il ne leur restait qu'à se sauver avec leurs femmes et leurs enfants (2). Si El-Moufok, Si Salah et Si El-Hamlaoui, enfants de l'émir Brahim, mis à mort par son cousin le sultan Abd el-Aziz, se sauvèrent également. Ces trois

(1) Belezma, pays situé auprès de Batna.

(2) Mariana dit à ce sujet: Les Espagnols ayant trouvé un endroit de la vieille cité abandonné, plantèrent leurs échelles aux murailles, tandis qu'une autre colonne, descendue de la montagne en un ordre formidable, abordait aussi la ville avec audace et l'emportait d'emblée.

personnages, enfermés dans les prisons de la ville, avaient profité de la présence de l'émir Abou Beker pour réclamer leur mise en liberté. Ils sortirent, en effet, et combattirent à côté de leur protecteur jusqu'au dernier moment de résistance. »

Tel est le récit du chroniqueur arabe, qui diffère sensiblement de ceux des écrivains européens; chacun, du reste, s'est fait le panégyriste de sa nation. On a pu remarquer aussi que l'époque de la prise de Bougie, donnée par les uns et les autres, ne concordait pas non plus. L'année commençait alors au mois de mars; ainsi Bougie aurait été enlevé le jour des Rois de l'an 1509, ancien calendrier, en admettant la version espagnole qui relate la prise aussitôt après le débarquement; le récit indigène parle, au contraire, d'une résistance assez prolongée. Quoiqu'il en soit, la question de date ne paraît point tranchée par l'inscription commémorative suivante, encastrée au-dessus de la porte de la Kasba.

FERDINANDVS
V · REX HISPA
NIAE INCLITVS
VI ARMORVM
PERFIDIS AGA
RENIS HANC
ABSTVLIT VR
BEM ANNO
MDVIIII

« *Ferdinand V, illustre roi d'Espagne, a enlevé par la force des armes cette ville aux perfides enfants d'Agar, en l'an 1509.* »

Voici ce que nous lisons dans une note de l'ouvrage de M. Henri Fournel (1):

« M. Carette, se fondant sur cette inscription, qui dit formellement que Bougie fut pris par les Espagnols en 1509, considère qu'il y a erreur d'une année dans l'indication de 1510, fournie par Marmol. Mais, j'avoue, qu'en présence de cette affirmation de Marmol (l'*Afrique*, liv. V, t. II, p. 416), qui avait accompagné Charles-Quint dans son expédition de 1535 et qui connaissait certainement l'inscription citée (2) ; en présence de la confirmation donnée par le langage si minutieusement précis de Ferréras, qui dit, sous l'année 1510 : « Il (le comte Pierre » Navarro) eut durant quelques jours un gros temps ; mais » à la fin, il prit terre et débarqua ses troupes, le *sixième* » *jour de Janvier,* » je suis porté à penser que la date de *1509,* adoptée dans l'inscription de la kasba, veut seulement dire que l'expédition était partie d'Ivice dans les derniers jours de 1509. »

Ajoutons que Mariana, dans son *Histoire générale d'Espagne* (3), fait partir la flotte d'Ivice le 1er janvier 1510.

La prise de Bougie, qui continuait si heureusement la croisade commencée par le cardinal Ximénès, provoqua dans toute la chrétienté les sympathies religieuses. En France, on s'en réjouit publiquement, comme le prouve un passage des manuscrits de Dupuy : « La cour du parlement, pour rendre grâces à Dieu de la victoire du roi d'Aragon, délibéra qu'un *Te Deum* serait chanté et des

(1) *Rich. minér. de l'Algérie*, t. II, p. 54, note 5.

(2) Il y a lieu de remarquer qu'ici, contrairement à son habitude, Marmol rectifie Jean Léon, qui fixe la prise de Bougie à l'an 917 de l'hégire (1511 de J.-C.).

(3) Liv. XXIX, ch. XCIII, t. V, 2e part., p. 660-661.

processions générales faites en l'église Notre-Dame. » On peut présumer qu'à Gênes et à Venise la joie ne fut pas aussi grande (1). Ce succès retentit de toutes parts et jeta dans l'épouvante les villes de la Barbarie. Les populations de la côte furent surtout effrayées ; aussi plusieurs cités du littoral s'empressèrent-elles de demander la paix. Les habitants d'Alger dépêchèrent à Bougie des envoyés, qui signèrent une capitulation entre les mains du général espagnol. Dellys, Mostaganem et Tlemsen, n'étant pas en état de se défendre, devinrent tributaires de l'Espagne.

Maître de la ville de Bougie, Pierre de Navarre s'occupa immédiatement à la fortifier. Il mit garnison dans l'ancien château Vergelete (ou Abd el-Kader), fit construire le fort Impérial (Moussa ou Barral), et jeta les fondements d'une nouvelle kasba sur le bord de la mer.

D'après Marmol et autres écrivains espagnols, un prince maure, nommé Muley Abd Allah, dépossédé par son oncle Abd el-Aziz, sultan de Bougie, et que celui-ci avait constamment tenu enfermé, s'était tout-à-coup trouvé libre par l'entrée des chrétiens dans la ville. Abd el-Aziz l'avait fait aveugler avec un bassin de cuivre ardent, et, au moment de la prise de Bougie, on le délia et il s'enfuit. Empressé de se venger, il vint, quelques jours plus tard, offrir au général espagnol, avec le secours de son expérience, les renseignements qu'il avait sur le pays et les intelligences qu'il y entretenait. Le jour de Pâques, il se présenta devant la ville avec huit ou dix chevaux et autant d'hommes à pied, en la compagnie d'un cheïkh de dix-huit ans, qui était de ses amis. Il portait un éten-

(1) Élie de la Primaudaie. — Les Italiens étaient encore en relations commerciales avec Bougie, à l'exclusion des Espagnols.

dard blanc pour sa sûreté et fut fort bien reçu par le comte, qui, ayant été informé de son aventure et sachant qu'on ne lui avait pas crevé les yeux, le mit entre les mains des chirurgiens de la flotte, qui lui coupèrent la chair des paupières que l'ardeur du feu lui avait collées sur les yeux; de sorte qu'il recouvra aussitôt la vue. Pour n'être pas ingrat d'un si grand bienfait, il donna avis que son oncle et les habitants étaient cachés entre des montagnes, et s'offrit de servir de guide pour les surprendre. Aussitôt le comte, tout joyeux, envoya deux de ses gens avec deux Maures pour reconnaître les lieux; ce qu'ayant fait, ils rapportèrent qu'ils n'étaient qu'à sept lieues de là, et que c'étaient de spacieuses prairies entre des montagnes où l'on pouvait aborder par le chemin qu'ils avaient vu.

Le 13 avril 1510, sous la conduite de ce prince, Pierre de Navarre partit de nuit avec quinze cents soldats, et, au point du jour, il arriva dans ces prairies, sans avoir rencontré personne (1). Ceux qui étaient à l'avant-garde (le colonel Diego de Vera y Samaniego), ayant pris des arbres pour des tentes d'Arabes, donnèrent l'alarme à la colonne; de sorte que le comte, voyant leur erreur, fit aussitôt crier Saint-Jacques! et courir à toute bride droit aux tentes, qui étaient à près de demi-lieue de là. Les Maures, qui avaient eu l'alarme, commençaient déjà à prendre la fuite; mais on les suivit jusqu'au haut de la montagne, où l'on en prit et tua plusieurs dans la pour-

(1) L'arrivée du jeune prince et la date qui précède, démontrent qu'avant le mois de mars les Espagnols étaient déjà maîtres de Bougie. Le chroniqueur indigène se tromperait donc, en racontant que le siége durait encore au mois de mai.

suite. Incontinent, on mit le feu au camp, après avoir rassemblé tous les troupeaux et le butin. On prit neuf cents chameaux, autant de vaches, quantité de chevaux, de mulets, de moutons et de brebis, beaucoup d'or, d'argent et d'étoffes de soie, et tout l'équipage du roi et ses pierreries. Le comte se retira avec ce butin en si bon ordre, qu'il ne reçut aucun échec des Maures, qui le harcelaient de toutes parts, et en tua plusieurs; il ne perdit qu'un soldat qui avait quitté son rang. Comme il fut près de la ville, le nouvel évêque fut le recevoir avec tout son clergé, en chantant le *Te Deum,* et l'on fit de grandes réjouissances, quoique les troupes fussent fatiguées, car, outre qu'elles avaient passé deux rivières fort profondes, dont l'une, *Huet el-Quibir,* enflée extraordinairement des neiges qui fondaient alors, la plaine où ils avaient trouvé les Maures était environnée de ronces et de chardons, en façon de piéges, qui incommodèrent fort les soldats. Les Maures qu'on fit prisonniers disaient qu'ils croyaient cet obstacle suffisant pour arrêter les chrétiens (1).

Marmol, qui écrit au point de vue espagnol, exagère considérablement quand il nous dit que, dans cette périlleuse expédition, l'armée ne perdit qu'un seul homme sorti des rangs; exagération de tout bulletin de bataille; nous aurons l'occasion de signaler la même manie chez les écrivains indigènes.

Nous allons transcrire ici un document inédit, recueilli

(1) Marmol. — D'après les détails qui précèdent, nous voyons que cette expédition remonta la vallée de la Soummam, et qu'elle effectua sa razia dans les plaines qui s'étendent à hauteur du Marché du Sebt des Djehabra.

dans les archives d'Espagne, et dont nous devons la communication à l'obligeance de notre confrère, M. Oppetit :

MAI, 1510. — *Lettre du roi Ferdinand le Catholique à Don Pedro Navarro, son capitaine général en Afrique.*

Ferdinand, dans cette longue lettre, ne dément pas les principes d'économie qu'on lui connaît. — Il informe d'abord minutieusement le comte de toutes les mesures qu'il a prises pour lui faire expédier de l'argent et des approvisionnements en farine et en biscuit. — Puis, il lui donne ensuite des instructions relativement au traité à faire avec *Muley Abdallah, roi de Bougie.*

(Ce sont ces instructions qui donnent de l'importance à cette dépêche; elles montrent quelle était l'opinion de Ferdinand, sur la manière de s'établir solidement en Afrique.)

Après avoir développé son système d'occupation, exigé certain tribut, comme gage de fidélité et de vasselage, le roi insiste pour que ses conquêtes en Afrique ne coûtent rien à son trésor :

« Il faut, continue-t-il, que les choses s'arrangent en » Afrique de manière à ce que nous puissions, désor- » mais, nous y soutenir largement par les propres res- » sources du pays, parce que, nous soutenir toujours » comme nous le faisons à présent, en tirant tout d'ici, » serait impossible, et que, dans peu, nous perdrions le » fruit de tous nos efforts actuels. Ainsi, il faut viser à » ce que les choses s'arrangent de manière que, pour » toujours, nos possessions se puissent conserver et » maintenir avec les ressources du pays, et qu'à l'avenir » il ne soit plus nécessaire de faire ici aucune dépense,

» si ce n'est celle qui pourrait être nécessitée par des se-
» cours en troupes ou en vaisseaux, suivant les cas qui
» se présenteraient. »

Quant au traité à faire avec le roi Muley Abdallah, « il
» me paraît, dit le roi Ferdinand, que, pour nous main-
» tenir en Afrique, si Dieu, notre Seigneur, le permet,
» il faut poser en principe que nous devons occuper les
» villes d'*Oran,* de *Bugia* et de *Tripol,* et que, dans ces
» villes, il ne devra y avoir aucun Maure, afin qu'à l'a-
» venir elles ne soient peuplées que de chrétiens, parce
» que, autrement, il ne serait pas possible de les con-
» server longtemps, si l'Afrique étant déjà tout entière
» aux Maures, ceux-ci habitaient aussi ces villes ; et pour
» ces causes, comme déjà le titre de *Bugia* est inscrit,
» comme à nous appartenant, dans le Mémorial de l'É-
» glise romaine, et accolé à nos autres titres royaux, il
» nous paraît convenable que ledit roi *Muley* ne prenne
» pas le titre de roi de *Bugia,* mais bien qu'il se nomme,
» à son choix, roi de quelque autre terre, lieu ou pro-
» vince..... »

Cette lettre intéressante se termine par la faveur que Ferdinand accorde au roi de *Bugia* de demeurer provisoirement dans le bas faubourg de la ville, avec environ cent habitants Maures, jusqu'à ce qu'il ait pu fixer sa résidence ailleurs.

— Il y avait déjà plus d'un an que Pierre de Navarre était à Bougie, lorsque la peste vint à se déclarer parmi la garnison, qui, au dire de Marmol, s'élevait alors jusqu'à 15,000 hommes. Les troupes étant entassées dans un espace très restreint, l'épidémie fit de grands ravages, elle emportait plus de cent hommes par jour. Cette cir-

constance décida le comte à se porter sur Tripoli avec une partie de son monde, laissant Bougie entre les mains de son lieutenant, avec une garnison suffisante pour s'y maintenir.

La prise de la ville mit fin à la résistance des habitants. La population, épouvantée, s'éloigna dans diverses directions; une partie se refugia dans les montagnes, du côté de Gigelli (1), d'autres allèrent chez les Zouaoua, entre autres, tous ceux qui avaient exercé un emploi dans la maison de la monnaie. Ils avaient à redouter la haine du prince Abou Beker, parce qu'ils s'étaient jadis déclarés contre lui, en refusant de frapper la monnaie en son nom.

D'autres, enfin, se retirèrent chez les Oulad Yala el-'Adjissi, à l'est du Djebel Fergan (Zamora). Le premier ministre du sultan emmena avec lui la famille d'Abd el-Aziz, et la conduisit en sûreté dans la montagne des Beni Abd el-Djebbar (2).

Cependant, le prince Abou Beker, désireux de continuer la guerre contre l'infidèle, se mit à la recherche de quelqu'un à qui il pourrait confier le soin de surveiller tous ses mouvements. Son choix tomba sur l'émir El-Moufok, fils d'Ibrahim; il l'investit du commandement

(1) On dit que, lorsque les Bougiotes s'éloignèrent de leur ville, ils marchaient tous groupés en masse; les Arabes les appelèrent alors El-Miâd (*réunion d'hommes*), et ce nom de Miâd, devenu par corruption Maâd, est resté à la montagne où ils se refugièrent, non loin de Ziama, laquelle porte encore aujourd'hui le nom de Djebel beni Maâd.

(2) Le territoire des Beni Abd el-Djebbar est situé sur la rive droite de la Soummam, à six lieues environ de Bougie. Ils constituaient une confédération composée autrefois d'une vingtaine de tribus. Ce sont les Beni Jubar de Marmol.

des montagnes des Ketama, en lui imposant l'obligation de fixer sa résidence auprès de Ziama (1). Il donna ensuite à son ministre, Ibrahim ben Younès, le commandement des troupes destinées à surveiller les abords de la place. Les bandes des Beni Abd el-Ouad et des Toudjin, qui, après la guerre d'Abou Hammou, étaient restées dans la vallée de Bougie et s'y étaient fixées, furent également rassemblées; il les inscrivit au nombre des troupes régulières, en exigeant d'elles le serment de combattre les chrétiens et de les empêcher de pénétrer sur le territoire. Tous acceptèrent les conditions qui leur étaient faites et prirent position aux endroits indiqués. Les habitants des montagnes des Zouaoua promirent aussi leur concours. Quand il eut pris toutes ces dispositions, Abou Beker reçut avis que son frère, le sultan Abd el-Aziz, était sorti de Constantine et s'avançait de son côté. Il se porta aussitôt au devant de lui, le rencontra à Takerkat, le prit et le tua (2). Cependant, depuis que les chrétiens s'étaient emparés de Bougie, Abou Beker craignait d'autres revers. Il établit son quartier général à Takerkat, où il méditait un nouveau plan de campagne. Dans cet intervalle, il apprit que son neveu El-Abbas, fils du sultan Abd el-Aziz, refugié dans la Kalâa de l'Ouennour'a, était entré en relations avec les chrétiens de Bougie, leur de-

(1) Ziama est un petit port au fond du golfe de Bougie, sur l'emplacement de l'antique Choba Municipium.

(2) Takerkat. Je ne suis pas bien renseigné sur cette position. Ce point se trouve, me dit-on, chez les Beni Seliman, entre Bougie et Setif, ce qui est fort vague. Me renfermant dans ce qui se rapporte exclusivement à Bougie, je ne reproduis pas ici les autres renseignements fournis par le chroniqueur arabe, que l'on trouvera dans la traduction que j'en ai donnée déjà. Voir *Revue africaine*, nos 70 et 71; douzième année.

mandant à être replacé sur le trône de son père. El-Abbas intriguait, en outre, pour gagner à sa cause les Beni Abd el-Ouad et les Toudjin, habitants de la vallée. Abou Beker se porta contre la Kalâa de l'Ouennour'a, pour enlever l'émir El-Abbas ; mais il échoua devant les difficultés que présentait le siége de cette forteresse naturelle (1).

Ayant reçu avis que les chrétiens avaient l'intention de faire une incursion dans la vallée, Abou Beker prescrivit à toutes ses troupes de se tenir sur la défensive derrière l'Oued el-Kebir. Les Espagnols avaient reçu de nouveaux renforts, qui avaient considérablement augmenté leur garnison ; ils s'étaient étendus aux abords de la ville et avaient pris possession des jardins qui l'entourent.

Abou Beker, ayant donc rassemblé ses troupes et appelé les populations à la guerre sainte, donna lui-même le signal de l'attaque. Il marcha sur Bougie, qu'il harcela vigoureusement pendant cinquante et un jours; mais il n'obtint aucun résultat avantageux. Obligé de se retirer, il résolut de reconstruire les forteresses que le sultan merinide Abou Tachefin avait édifiées jadis, lorsqu'il fit le blocus de Bougie, telles que El-Yakouta, Hisn Beker et Temzezdekt, qui avaient été démolies par le sultan Abou Yahïa (2). Les travaux ayant été achevés au bout

(1) La Kalâa de l'Ouennour'a, située dans le pays de ce nom, à environ 25 lieues de Bougie, est encore bien connue de nos jours. C'était un poste militaire, construit sur un rocher d'un accès difficile. Lorsque Abd-el-Kader tenta d'établir son influence dans la province de Constantine, il déposa dans cette Kalâa ses approvisionnements et ses malades, dont s'empara une colonne française.

(2) Nous avons indiqué, plus haut, la position de ces différentes forteresses.

de trois mois, il mit, dans ces différents postes, des soldats avec leurs familles, et leur fit apporter, des environs de Constantine, une grande quantité de grains pour les approvisionner. Comme il avait à craindre de nouvelles intrigues de la part de l'émir El-Abbas, fils d'Abd el-Aziz, il eut la précaution de prendre des ôtages dans chacune des tribus, afin de pouvoir mieux compter sur leur fidélité. De cette manière, il parvint à inquiéter constamment les Espagnols, à pénétrer même, de nuit, dans certaines rues de la ville, et à massacrer tous ceux qui tombaient entre ses mains. Une nuit, il réussit à s'emparer du quartier de Bab el-Benoud ; mais les chrétiens l'en chassèrent après un long combat, dans lequel périt beaucoup de monde de part et d'autre (1).

Abou Beker, découragé, s'en retourna vers Constantine, laissant à l'émir El-Moufok la continuation des hostilités, à l'aide des troupes cantonnées dans les forteresses de la vallée.

Les Espagnols, après s'être rendus maîtres de Bougie et l'avoir saccagée, s'y étaient fortifiés pour s'y maintenir. Quelques habitants de la ville avaient été faits prisonniers, et d'autres, acceptant l'*aman* qui leur était promis, consentirent à y revenir.

Abou Saïd ez-Zenati, secrétaire de l'émir el-Moufok, m'a montré une lettre dans laquelle le chef des chrétiens

(1) Ce passage a peut-être quelque corrélation avec le fait suivant, que nous lisons dans Mariana : « Les troupes avaient fait un traité de paix avec les tribus Kabiles ; mais, en 1513, Marino, gouverneur de Bougie, en ayant violé quelques conditions, ces tribus reprirent les armes et vinrent brûler les faubourgs de la place. Comme les premiers torts étaient du côté de Marino, le gouvernement espagnol crut devoir donner satisfaction aux indigènes en le révoquant; il fut remplacé par Raymond Carroz.

disait que les anciens habitants rentrés à Bougie s'élevaient au nombre d'environ *huit mille*. Le gouverneur avait écrit à l'émir El-Abbas, fils du sultan Abd el-Aziz, pour l'engager à rentrer lui-même dans la capitale de son père. Cette missive, dans laquelle étaient indiquées les conditions de la soumission, était écrite de la main de Brahim ben Hacen, qui servait de secrétaire aux infidèles (1).

Les Espagnols avaient déjà chargé, sur une trentaine de leurs vaisseaux, tout ce qu'ils avaient pris à Bougie, soit dans les palais du sultan, soit dans les mosquées de la ville. Ils abattirent le minaret du château de la Perle et ruinèrent le château de l'Étoile. Tous les objets de prix que renfermaient ces deux édifices, tels que colonnes, marbres, faïences et boiseries sculptées, furent embarquées pour être transportées en Espagne. Mais, dès leur sortie du port de Bougie, une affreuse tempête assaillit les vaisseaux, et la plupart d'entre eux furent engloutis dans la mer.

Sur l'emplacement du château de l'Étoile (2), les ennemis de Dieu construisirent une forteresse. Déjà, ils avaient élevé un nouveau mur d'enceinte qui, du château de l'Étoile, se joignait d'un côté à la grande forteresse (Kasba), en passant au-dessus du jardin nommé Djenan Rafâ; de l'autre côté, elle passait non loin de la mosquée du cheïkh Abd Allah Cherif, traversant le château de la Perle, et arrivait à la mer en longeant au sud le Mesdjed el-Mordjani. Tout ce qui était en dehors de cette

(1) Nous dirons plus loin que, contrairement aux premières instructions de Ferdinand, on laissa Bougie se repeupler par ses anciens habitants.

(2) Fort Moussa-Barral.

enceinte fut abandonné et ruiné. Les chrétiens amoindrirent leurs possessions, à cause des embarras que leur causaient les attaques fréquentes du sultan Abou Beker, qui, ainsi que nous l'avons déjà raconté, parvint une nuit à s'emparer des rues du quartier de Bab el-Benoud (1). La ville de Bougie, qui avait autrefois *soixante-douze* mosquées ou oratoires, n'en eut plus, dès lors, que *cinquante-trois*. Tout le reste fut abandonné et tomba en ruines.

Le sultan Abou Beker, apprenant que les chrétiens avaient détruit la moitié de la ville et s'étaient solidement fortifiés dans l'autre, donna l'ordre à l'émir El-Moufok de se garder chez lui et de ne plus faire aucune tentative contre Bougie.

En 917 (1512), il entra en relations avec les corsaires turcs, Aroudj et son frère Kheïr ed-Din, et leur fit attaquer Bougie par mer, pendant que l'émir El-Moufok l'assaillait par terre. Nous allons raconter les diverses tentatives des frères Barberousse contre Bougie, d'après les documents européens et ceux contenus dans le *Razaouat :*

« Sollicités par les anciens habitants de Bougie, les

(1) D'après ce qui précède, on se rend compte très exactement de l'étendue que les Espagnols laissèrent à Bougie. Renonçant à l'ancienne enceinte Sarrasine, dont le développement nécessitait la présence d'une garnison considérable, les Espagnols en firent une nouvelle moins étendue, passant aux endroits ci-après : du fort Barral (château de l'Étoile), elle allait au-dessus des jardins situés au bas de la porte Fouka (Djenan Rafâ) et atteignait la Kasba. De l'autre côté, cette enceinte partait également du fort Barral, se dirigeait vers la mosquée de Sidi Abd Allah Cherif, qui était située entre Bridja et le ravin des Cinq-Fontaines, traversait le quartier du château de la Perle (environs de notre caserne et de l'hôpital militaire), et arrivait enfin à la mer au fort Abd el-Kader, laissant à gauche le Mesdjed el-Mordjani. C'est presque l'enceinte que nous avions conservée nous même en 1833.

deux corsaires, dont la renommée commençait à se répandre sur la côte d'Afrique, firent voile vers Bougie et mouillèrent dans une rade voisine, afin de combiner leur entreprise d'après les avis qu'il recevraient. A peine avaient-ils jeté l'ancre, qu'ils aperçurent une flotte de quinze vaisseaux chrétiens s'avançant vers Bougie. Kheïr ed-Din et son frère, s'éloignèrent aussitôt de la côte et gagnèrent la haute mer. Les Espagnols, qui virent leur manœuvre, s'imaginèrent qu'ils prenaient la fuite et ils se mirent à leur poursuite. Lorsque les deux corsaires se furent aperçus qu'ils avaient donné dans le piége, ils commencèrent à diminuer de voiles et se laissèrent atteindre. Les Espagnols les attaquèrent, en leur tirant toute leur bordée; mais Aroudj et Kheïr ed-Din, sans leur donner le temps de recharger leurs pièces, abordèrent immédiatement ceux qui étaient le plus à leur portée, et, en un clin d'œil, en prirent un et en coulèrent un second. Les autres vaisseaux chrétiens, qui virent ce coup de main, regagnèrent à toutes voiles le port de Bougie. L'avis d'Aroudj était qu'il fallait opérer une descente et aller à l'improviste surprendre Bougie. Kheïr ed-Din ne partagea point son opinion, en raison d'un songe qu'il avait eu la nuit précédente. Aroudj s'obstina dans son désir; il prit avec lui cinquante Turcs d'élite et s'avança fièrement vers la ville. Chemin faisant, il rencontra une soixantaine d'Espagnols qui eurent la témérité de l'assaillir; en un instant ils furent taillés en pièces. Cette victoire l'enhardit encore davantage : il s'approcha de la ville. Les chrétiens, du haut de leurs tours, firent sur lui des décharges de mousqueterie, et une balle vint lui percer le bras. Cette blessure, qui le mit hors de com-

bat, avait découragé sa petite troupe, et il était en danger d'être la victime de son zèle imprudent. Kheïr ed-Din en fut averti ; il envoya aussitôt un renfort de Turcs qui le ramenèrent à son vaisseau. Les douleurs de la blessure devenant plus aiguës, il fallut lui couper le bras et les deux corsaires s'éloignèrent (1). Trois ans après, ils firent une seconde tentative. Toutes les tribus des montagnes de Bougie, soulevées contre les Espagnols par leurs marabouts, accoururent au nombre de vingt mille. Aroudj et Kheïr ed-Din, avec trois de leurs vaisseaux, vinrent mouiller dans la rivière dite Oued el-Kebir (Soummam). Ils débarquèrent leur monde ainsi que leur artillerie, et, se mettant à la tête de cette armée de Berbères qui les attendait, ils formèrent le siége de Bougie. Bientôt la place fut bloquée étroitement de tous côtés, et les Espagnols, quoique en grand nombre, eurent beaucoup de peine à se défendre; les Turcs s'emparèrent du fort Abd el-Kader par la chute de la tour, que quelques coups de canon abattirent ; la garnison dut se replier sur les autres forteresses. Lorsqu'on sut, en Espagne, que Bougie était assiégé par les Turcs et par les Berbères, on fit partir immédiatement mille hommes, destinés à lui porter secours. Le gouverneur de la ville, Don Ramon Carroz, vaillamment secondé par le renfort que lui amena Michel de Gurrea, défendit la place avec un courage admirable : Aroudj et son frère furent obligés de lever le siége après deux mois d'inutiles efforts. »

D'après le *Razaouat*, les deux corsaires furent arrêtés dans leurs opérations par le manque de poudre et autres

(1) D'après certaines versions, les Turcs canonnèrent Bougie pendant huit jours, et c'est un boulet qui aurait emporté le bras d'Aroudj.

munitions; ils s'en retournèrent alors à leurs vaisseaux, qui étaient mouillés dans l'Oued el-Kebir; mais ils trouvèrent que les eaux avaient diminué par le manque de pluie, et il leur fut impossible d'effectuer leur sortie. Ils prirent le parti de brûler ces bâtiments, de peur que les Espagnols ne s'en emparassent; puis, se mettant à la tête de leurs troupes et de leurs équipages, ils se dirigèrent, par terre, vers Gigelli, où ils avaient établi leur quartier général.

Une troisième fois, Kheïr ed-Din prit ses dispositions pour aller attaquer Bougie avec une armée formidable. Il était déjà en marche, lorsqu'il reçut une ambassade des habitants d'Alger (1). Cette circonstance lui fit changer ses projets, et il se rendit à Alger, dont il ne tarda pas à prendre possession.

Nous avons à relater encore un épisode qui semble être l'un des derniers efforts tentés par les indigènes pour reprendre Bougie.

Le sultan Abou Beker s'était rendu à la forteresse de Hisn Beker; les Espagnols, apprenant sa présence sur ce point, firent immédiatement une sortie. Pour résister à cette attaque, l'émir El-Moufok prit le commandement des guerriers des tribus, et son frère, l'émir Salah, celui des Maures andalous. Les chrétiens, repoussés, éprouvèrent un grand désastre; *six mille* (2) de leurs soldats fu-

(1) Les habitants d'Alger appelaient les corsaires pour les débarrasser des Espagnols, qui tenaient garnison dans la forteresse construite sur l'îlot, devant leur ville.

(2) Le chroniqueur arabe exagère évidemment, en donnant ce chiffre de *six mille* chrétiens tués dans une seule rencontre. Mais, quant au désastre lui-même, il est confirmé par ce passage de l'écrivain espagnol Suarez, qui a, je crois, rapport à cette affaire : « Lorsque Bougie avait pour alcade

rent massacrés, le restant dut se retirer précipitamment, fermer les portes de la ville et se mettre à l'abri derrière les remparts et dans les forteresses.

Les troupes musulmanes prirent position devant les remparts, espérant s'en rendre maîtresses et détruire leurs ennemis. Le sultan Abou Beker ordonna de dresser ses tentes auprès de la ville, pour mieux surveiller les opérations du siége et, par sa présence, lui donner plus d'activité.

Cependant, le prince El-Abbas entretenait toujours des relations avec les Espagnols. Il était convenu que ceux-ci s'avanceraient de son côté, et qu'ils pourraient alors se rejoindre. La garnison de Bougie fit en effet une sortie ; mais l'émir El-Moufok la força de rentrer dans ses murs, après lui avoir encore tué *quatre cents hommes*. Cette première opération terminée, El-Moufok, abandonnant le blocus, remonta la vallée, se mit à la poursuite du prince El-Abbas et l'obligea à s'éloigner de l'autre côté de la rivière. Les Espagnols profitèrent alors de son éloignement et dévastèrent la forteresse située sur le bord de la rivière (1).

Le manuscrit du chroniqueur arabe qui nous a fourni

Pedro Alfan de Ribera, ce gouverneur, sorti inconsidérément avec son monde pour faire une razia, trouva, à son retour, les passages occupés par l'ennemi, qui lui tua tous ses gens. Il ne rentra dans Bougie que ledit alcade et deux autres cavaliers, qui, à grand peine et grâce aux jambes de leurs chevaux, se tirèrent de la bagarre. »

Une tradition, bien connue dans la tribu des Mezzaïa, rapporte qu'une colonne espagnole, qui avait tenté de pénétrer dans les terres, fut entièrement détruite sur les bords de l'Oued R'ir qui traverse leur pays.

(1) El-Yakouta, sur la rive droite de la Soummam, à la tête de notre pont de bateaux. Nous avons déjà dit que les ruines de ce fort ont été définitivement rasées par nous en 1849.

de si curieux renseignements, n'entre dans aucun autre détail. Il se borne à mentionner la prise de Bougie, par Salah Raïs, en 1555. Les documents indigènes ne parlent plus des descendants de l'ancien roi de Bougie; mais nous savons qu'en 1520 un prince de cette famille faisait partie de la suite attachée au vice-roi des Baléares, Don Miguel de Gurrea; et qu'une fille du même monarque se trouvait à l'institution de la *Crianza,* à Palma de Mayorque. On ignore ce que devinrent ces illustres rejetons du dernier souverain indigène de la grande Kabilie (1).

Les renseignements qui précèdent nous font supposer que le prince en question n'était autre que l'émir El-Abbas, fils du sultan Abd el-Aziz, qui, d'après le récit arabe, fut constamment en relations avec les Espagnols de Bougie, au milieu desquels il serait enfin parvenu à se rendre, ou bien Muley Abdallah, dont parle la lettre de Ferdinand.

Le 2 novembre 1541, l'empereur Charles-Quint, revenant de sa désastreuse expédition contre Alger, dut s'arrêter quelques jours à Bougie :

Une flotte de 516 voiles, sous les ordres de l'amiral Doria, portant 23,900 hommes de débarquement, avait touché terre dans la rade d'Alger; mais une tempête affreuse dispersa la flotte, en même temps qu'une pluie torrentielle, inondant les soldats, les empêchait de se servir de leurs arquebuses contre les Maures qui les attaquaient, et dont le yataghan fit un grand carnage. La famine et les maladies sévirent, et l'armée, démoralisée, dut, par une marche extrêmement pénible, gagner le cap Matifoux,

(1) Voir *Époques militaires de la grande Kabilie,* par M. Berbrugger, p. 74 et 75.

pour se rembarquer sur les vaisseaux que Doria avait sauvés de la tempête (1).

Ceux de ces navires qui parvirent à reprendre le large, ne furent pas tous également heureux. Quelques-uns, qui avaient éprouvé de grandes avaries, violemment secoués par la mer, sombrèrent; une partie atteignit la Sardaigne ; mais le plus grand nombre d'entre eux se rendirent sur la rade de Bougie, où ils furent, pendant quelques jours battus par une nouvelle tempête. Toutefois, aucun n'y périt ; mais presque tous y éprouvèrent des avaries considérables. Pour comble de malheur, les vivres vinrent à manquer, et ce que la place pouvait fournir, même ce que les Arabes apportaient était insuffisant. Tout semblait concourir à la destruction de cette flotte; et, par une déplorable réunion de circonstances, à mesure que certaines ressources lui étaient offertes, toujours quelque nouvel incident venait les détruire; un hasard qui, dans toute autre occasion, eût été favorable, amena sur rade, pendant la tempête, un navire sicilien chargé de blé; il pouvait servir aux besoins de l'armée pendant quelque temps, mais il en fut autrement : jeté à la côte au moment où il voulait prendre son mouillage, on eut la douleur de le voir périr.

(1) La tempête menaçait d'engloutir les vaisseaux :

— « Combien de temps, demanda Charles-Quint à son pilote, les navires peuvent-ils tenir encore ?

— » Deux heures, répondit le marin.

— » Ah ! tant mieux, dit l'empereur d'un air satisfait; il est onze heures et demie, et c'est à minuit que nos bons religieux se lèvent en Espagne pour faire la prière. Ils auront le temps de nous recommander à Dieu.»

Fernand Cortès, le conquérant du Mexique, qui faisait partie de l'expédition, offrit de retourner à Alger et de s'en emparer, à condition qu'il aurait le commandement des troupes. Sa proposition fut repoussée.

L'empereur, avec son état-major, était à terre, et les chroniques nous apprennent que, là, il se livrait avec ferveur à des actes de religion. Il ordonna des prières pendant trois jours; un prêtre reçut sa confession; il communia.

L'armée impériale se trouvait assez mal à l'aise dans Bougie et avait hâte d'en sortir. Le *Journal de Vandonesse* raconte que les Espagnols, pendant leur séjour dans cette ville, n'étaient occupés qu'à faire des processions générales, *étant chacun confessé et priant Dieu de vouloir envoyer le temps propice, afin de pouvoir partir au plus vite.* La même relation ajoute que *l'empereur fit ordonner un boulevard triangulaire pour fortification de ladite place, tout environnée de Maures jusqu'aux portes* (1).

Pendant le séjour de Charles-Quint à Bougie, les quelques juifs qui y demeuraient furent persécutés, emprisonnés, leurs biens pillés; on brûla même leurs livres religieux; enfin on les chassa entièrement de la ville. Une première fois, lors du débarquement du comte Pierre de Navarre, ils avaient déjà été pillés et mis à contribution, ce qui démontre qu'au milieu du sauve qui peut général de la population bougiote, ils n'auraient pas abandonné la ville. Beaucoup d'entre eux furent, à cette occasion, faits prisonniers et vendus comme esclaves.

Ces juifs, chassés d'Espagne en 1492, étaient venus, comme les Maures andalous, expulsés aussi de leurs foyers, chercher un refuge dans les villes de la côte d'Afrique, où ils vivaient plus tranquilles et moins tourmentés que dans les pays chrétiens. Les juifs espagnols

(1) Élie de la Primaudaie.

avaient apporté avec eux, dans leur nouvelle patrie, non seulement leur fortune, mais encore leur intelligence, leur science, leur aptitude au commerce et à l'industrie.

Plusieurs écrivains européens ont affirmé qu'à Bougie, la *ville sainte,* les juifs n'avaient jamais habité; c'est une grosse erreur. Au xve siècle, le rabbin Benjamin Amar, qui avait joui, en Espagne, d'une grande réputation de science, était à la tête de la communauté de Bougie.

Charles-Quint les expulsa de cette ville, et, lors de notre conquête, en 1833, nous avons retrouvé leurs descendants disséminés dans les tribus kabiles des environs, où ils exerçaient les professions d'orfèvres et de bijoutiers (1).

Après cette digression, reprenons la suite du récit. Le vent se calma et la mer devint enfin plus tranquille. Profitant de cette circonstance, on partit immédiatement (le 16 novembre) pour rentrer en Europe. Beaucoup de navires eurent de la peine à atteindre leur destination, et il y en eut qui, contraints de relâcher dans des ports étrangers, furent regardés comme perdus dans leurs pays. C'est ce qui arriva à Charles-Quint lui-même, et la nouvelle de sa mort circula durant quelque temps en Europe. Ce ne fut que vers la fin du mois de novembre qu'il atteignit le port de Carthagène.

Cette désastreuse campagne coûta à l'Europe une quinzaine de mille hommes, qui succombèrent ou furent réduits en esclavage.

Pendant son séjour à Bougie, Charles-Quint put appré-

(1) Ces renseignements m'ont été fournis par M. le grand rabbin Cahen, mon ami, qui a publié déjà, dans ce *Recueil*, plusieurs études très remarquables sur les juifs de l'Afrique septentrionale. (Voir les volumes de 1866 et 1867).

cier son importance militaire. On assure même qu'en manifestant son mécontentement de ne pas avoir été mieux renseigné, il regretta de n'être pas venu s'y établir solidement au début de l'expédition, pour mettre ensuite Alger à la raison. Quoiqu'il en soit, il reconnut l'utilité réelle de cette position, en fit augmenter les défenses, surtout celles du fort Moussa, qui commande la ville, et fit terminer la kasba, commencée sous son aïeul. Diverses inscriptions, gravées sur le mur de la kasba, rappellent le passage de Charles-Quint à Bougie :

QVAM MVRIS
CASTELLIS Q.MV
NIVIT IMP. KA
ROLVS V AFRICA
NVS FERDINAN
DI MEMORATI
NEPOS ET HA
ERES SOLI DEO
ONOR ET GLORIA

Cette ville a été pourvue de murailles et de forteresses par l'empereur Charles-Quint l'Africain, petit-fils et successeur de Ferdinand. A Dieu seul, honneur et gloire.

SEHI3OSIENDOCAPITAN
EALCAIDEENESTASFORTA
LE·3ASPORELENPERADOR
CARLOQVINTODONLVISDE
PERALTAHIIODEDONALO
NSOCARILLODEPERALTA
DEDONANADEVELASCO
MARQVESESDEFAL
CES * LOADOSEADIOS
ANO 1543

Cet ouvrage a été construit pendant que Don Luis de Peralta, fils de Don Alonso Carillo de Peralta et de Dona Anna de Velasco, marquis de Falces, était commandant et alcade du présent fort, au nom de l'empereur Charles-Quint.

Que Dieu soit loué. Année 1543 (1).

Le même gouverneur, Louis de Peralta, dont nous allons raconter la fin malheureuse, avait fait graver aussi une inscription commémorative de la prise de Bougie :

ECCETESTESVICTORIEOBTENTE
INEPIPHANIAPROPRESIDESEBA
STIANODELCASTILLOPROLVDOVI
CODEPERALTAGENERALI·A·1545

Voici les témoignages de la victoire remportée le jour de l'Épiphanie. Sébastien de Castille étant gouverneur, et Luis de Peralta étant général. An 1545.

En 1555, Salah Raïs, pacha d'Alger, résolut de chasser les Espagnols de cette position importante. Une faible garnison de cinq cents hommes, répartie dans trois forteresses, gardait Bougie, sans se hasarder à sortir des murs.

Vingt-deux galères, armées de canons, pénétrèrent tout-à-coup dans la rade, tandis que le pacha lui-même,

(1) Nous avons traduit le mieux que nous avons pu l'inscription espagnole qui précède. Cependant la première moitié de la 1re ligne est, pour nous, incompréhensible. La typographie a reproduit fidèlement les chiffres 3 de la 1re et 3e ligne, qui, me dit-on, tiennent lieu de la lettre Z.

Ces deux inscriptions, ainsi que celle qui suit, sont des copies textuelles d'estampages très fidèles, que nous avons pris pour plus de sûreté.

avec des forces considérables, turques et arabes (1), envahissait la plaine et les montagnes. Une batterie, établie sur une hauteur, ruina en quelques jours le fort Impérial (Barral, bordj Moussa), que les Espagnols avaient d'ailleurs abandonné pour ne pas disséminer leurs faibles moyens de défense. Salah Raïs dirigea ensuite le feu de son artillerie contre le château de la Mer (fort Abd el-Kader). Quarante soldats, qui l'occupaient, se défendirent énergiquement pendant cinq jours; mais le château fut enfin emporté.

Le commandant Don Luis de Peralta, s'était enfermé dans la kasba avec le reste de la garnison. Il résista pendant vingt-quatre jours, montrant ce que pouvait la bravoure castillane, contre un ennemi nombreux et acharné. Au bout de ce temps, manquant de vivres et désespérant d'être secouru, il consentit à capituler, à condition que la garnison et tous les chrétiens de Bougie auraient la vie sauve, et qu'on leur fournirait les moyens de se retirer en Espagne. Les Turcs violèrent indignement la capitulation. Les soldats et les habitants eurent la *vie sauve;* mais, à l'exception du gouverneur et de vingt hommes à son choix, tous les Espagnols, au nombre de *six cents* à peu près, hommes, femmes et enfants, demeurèrent prisonniers, c'est-à-dire esclaves, entre les mains du vainqueur.

Ce récit de la prise de Bougie est celui que donne Marmol. Minana, prétend que le commandant Peralta, au lieu d'agir sous l'influence d'un sentiment d'humanité pour sauver son monde, ne stipula, dans la capitulation,

(1) Ces forces se composaient de 3,000 Turcs et de 30,000 Kabiles descendus des montagnes voisines.

que sa liberté et celle de douze de ses compagnons. Si le fait est vrai, on ne peut accuser Salah Raïs d'avoir manqué à sa parole, en faisant esclaves le reste de la garnison et les habitants chrétiens.

Quoiqu'il en soit, Peralta s'embarqua sur une caravelle française qui se trouvait dans le port; mais, en mettant le pied en Espagne, il fut arrêté par ordre de Charles-Quint. Traduit devant un conseil de guerre et condamné pour n'avoir pas su mourir à son poste, le malheureux gouverneur eût la tête tranchée sur la grande place de Valladolid.

On s'est demandé souvent quel était le but des Espagnols en s'emparant de Bougie; si cette ville devait être pour eux un point de départ pour une occupation générale des autres villes de la côte, ou bien s'ils avaient l'intention de s'établir simplement sur quelques points avantageux pour tenir le pays en respect et protéger la navigation de la Méditerranée. La lettre de Ferdinand à Pierre de Navarre, reproduite plus haut, démontre clairement que cette dernière supposition est la plus probable.

Ils ne s'occupèrent point à acquérir de l'influence parmi les tribus Kabiles; ils ne cherchèrent pas non plus, dans le principe, à attirer autour d'eux une population nombreuse; mais ils se contentèrent de faire de Bougie une place forte.

Ce n'est que plus tard que les instructions de Ferdinand furent modifiées, et, qu'au lieu de n'admettre dans les murs de la place qu'un nombre très restreint d'indigènes, les documents arabes démontrent que les Espagnols cherchèrent à y ramener les anciens habitants.

Quelques efforts avaient été tentés pour maintenir l'influence mercantile de cette ville; mais, comme à Oran, ces essais ne furent pas heureux. Le gouvernement espagnol accorda vainement les plus grands priviléges aux marchands catalans qui fréquentaient le port de Bougie. Ceux qui s'y montrèrent ne revinrent plus; ils n'avaient trouvé aucun acheteur. La découverte de l'Amérique et celle du passage du cap de Bonne Espérance, causèrent également un grand tort à Bougie. L'esprit du temps était tourné vers les aventures du nouveau monde, qui promettait des résultats plus féconds. Aussi, les caravanes qui se dirigeaient jadis vers ce centre commercial pour échanger les productions de leur pays contre les articles de fabrique européenne, modifièrent leurs itinéraires sous l'empire des circonstances qui influaient sur le pays.

Un évêque avait été établi à Oran; on en mit un autre à Bougie, dont la population civile était à peu près nulle. Il est probable qu'un représentant du St-Office y fut également installé, ainsi que semblerait le démontrer une tradition locale que j'ai recueillie de la bouche de plusieurs Bougiotes : « Quelques années après la prise de la ville, les Espagnols proclamèrent qu'ils accorderaient l'*aman* aux anciens habitants qui voudraient rentrer dans leurs foyers. Confiants dans ces promesses pacifiques, beaucoup d'entre eux revinrent, en effet, et vécurent paisiblement sous la domination des nouveaux maîtres. Mais, sous une apparence de loyauté, ceux-ci cachaient les intentions les plus perfides : ils attendirent que Bougie fut repeuplée, puis ils saisirent tous les enfants musulmans et les envoyèrent en Europe, où on les convertissait, disait-on, au christianisme. »

Cette tradition est assez vraisemblable, car l'inquisition ne devait pas être plus tolérante en Afrique qu'elle ne l'était à la même époque en Espagne, à l'égard des Maures qui l'habitaient encore. Un décret rendu en 1526 par Charles-Quint portait : « Prohibition absolue aux Maures d'Espagne de parler et d'écrire la langue arabe, en public ou *chez eux;*—ordre de livrér leurs livres arabes pour qu'on les brûlât ; — de renoncer à tous leurs rites, costumes, noms, coutumes mauresques, et à l'usage des bains chauds ; — leurs mariages devaient se célébrer en public d'après les rites chrétiens ; — leurs femmes devaient circuler dans les rues à visage découvert. — On ordonna ensuite aux Maures de livrer leurs enfants depuis trois jusqu'à quinze ans, pour qu'ils fussent élevés dans la religion chrétienne. »

Cette tyrannie inquisitoriale souleva l'indignation des Maures d'Espagne, qui résistèrent, avec le courage du désespoir, pour défendre leurs croyances et leur fortune dont on voulait, avant tout, les dépouiller. Cette guerre, sans pitié, sans merci, de bêtes fauves, qui désola alors la Péninsule, eut un grand retentissement sur la côte d'Afrique, où se réfugièrent les malheureux survivants de cette infâme boucherie, faite au nom de la religion chrétienne. Les Espagnols étaient donc voués à l'exécration par les Musulmans, et la haine acharnée qui séparait les deux races provenait, comme on le voit, du fanatisme aveugle et de l'intolérance religieuse, poussés jusqu'à leur dernières limites. La tradition locale rapporte, enfin, que les Espagnols se livrèrent encore à Bougie à des actes de barbarie et de cruauté, qui firent considérer leur désastreuse expulsion comme un châtiment céleste.

L'influence que les Espagnols acquirent parmi les tribus kabiles fut tout-à-fait nulle, et, d'après les documents du temps, nous ne voyons qu'à deux ou trois reprises des relations s'établir entre eux, pour des motifs purement politiques.

Le *Razaouat* parle d'un chef kabile des environs de Bougie, qui servait d'espion aux Espagnols et les aidait contre les musulmans, en leur payant un tribut annuel et en leur fournissant des bestiaux et des chevaux tout harnachés.

D'après une tradition conservée dans la famille des Oulad Mokran, seigneurs de la Medjana, leur ancêtre Abd el-Aziz, fondateur de la principauté kabile de la Kalaâ des Beni Abbas, — Labbès de Marmol, — se lia aussi d'amitié avec les Espagnols de Bougie. Ceux-ci lui fournirent des ouvriers pour fortifier la Kalâa, sa capitale, et des armes pour se défendre contre les Turcs et leur allié, Ben el-Kadi, chef de la ville de Koukou (1).

En 1541, Charles-Quint, qui préparait sa mémorable entreprise contre Alger, chargea le commandant de la garnison de Bougie de nouer, en secret, des intelligences avec les chefs des tribus établies entre Bougie et Alger, et de les attirer dans le parti espagnol. Le chef de la principauté kabile de Koukou, qui était alors en guerre avec les Turcs, s'engagea à fournir 2,000 hommes bien armés; on ne connaît pas les conditions du traité; mais le Ka-

(1) Abd el-Aziz, roi de la Kalâa des Beni Abbès, qu'il ne faut pas confondre avec Abd el-Aziz, dernier roi de Bougie, était alors en guerre contre un autre petit prince berbère, Ben el-Kadi, l'ami des Turcs.

Nous entrerons dans de plus grands détails à ce sujet, dans une autre étude sur la famille des Oulad Mokran, que nous publierons incessamment.

bile, fidèle à sa parole, descendit des montagnes à la tête de sa troupe, et ne s'en retourna qu'en apprenant le désastre de l'armée espagnole. Dès qu'il sut que Charles-Quint s'était arrêté à Bougie, il lui envoya des vivres, dont il avait grand besoin, et des ambassadeurs qui lui offrirent des munitions de guerre, de l'argent et des troupes auxiliaires, s'il voulait retourner devant Alger. Mais Charles-Quint, abattu par ce premier revers, refusa les offres et se rembarqua pour l'Europe.

Ainsi donc, il est bien démontré que les Kabiles n'entrèrent en relations avec les Espagnols de Bougie que dans quelques rares circonstances, lorsque leur appui était jugé nécessaire pour résister contre un rival dangereux ou pour repousser l'envahissement des Turcs.

La garnison espagnole de Bougie ne fut jamais considérable, ce qui l'obligeait à se tenir prudemment derrière ses remparts. Au commencement de leur occupation, quand cette garnison était plus nombreuse, les Espagnols tentèrent quelques courses chez les Beni Jubar (Abd el-Djebbar); mais, nous dit Marmol, dès que ces Kabiles étaient avertis de la présence de l'ennemi, ils pouvaient, en quatre heures, mettre 5,000 hommes sur pied, et ils ont, parfois, *un peu précipité la retraite des chrétiens*. En somme, il paraît très probable que les Espagnols, pendant leurs quarante-cinq ans d'occupation, ont été à peu près bloqués dans Bougie, comme nous l'avons été, nous-mêmes, plus tard, de 1833 à 1846 (1).

Nous avons vu, au début, que Ferdinand écrivait à son capitaine-général, Pierre de Navarre, que son armée devait s'arranger pour se soutenir désormais, en Afrique,

(1) *Époques militaires de la grande Kabilie.* — Berbrugger.

avec les ressources du pays. Plus tard, Charles-Quint, presque entièrement occupé par les affaires d'Allemagne et d'Italie, ne jetait, qu'à de longs intervalles, un regard fatigué sur ses possessions africaines. A côté de cette indifférence du souverain, l'administration faisait preuve d'une incurie déplorable.

Une lettre écrite, le 4 juin 1535, à l'empereur Charles-Quint, par Perafan de Ribera, commandant à Bougie, dit entre autres ceci :

« La garnison qui devrait être de *sept cents hommes* » est réduite à *six cent dix ;*

» La place manque de vivres, d'argent et d'avoine. » Les chevaux sont nourris avec du blé ;

» Le commandant demande qu'on lui envoie *six* ar- » tilleurs et *un* maçon pour les tours à construire ;

» Il insiste pour que les patrons des navires qui arri- » vent d'Espagne ne puissent recevoir à bord aucun sol- » dat sans son autorisation ;

» La solde, pour une partie de l'année passée, n'est » point encore payée. Au mois de juin 1535 il est dû » *dix-huit mois.* »

Ces tristes détails démontrent bien peu d'ordre et de régularité dans l'administration des possessions espagnoles en Afrique.

A ce que nous avons dit plus haut au sujet des descendants du dernier roi de Bougie, ajoutons ce que contient une lettre écrite, le 14 février 1535, à l'empereur Charles-Quint, par l'*infant de Bougie.* Ce titre est donné ici au fils de feu Abd Allah, roi de Bougie, parce que ce prince, depuis l'occupation de la ville par les Espagnols, s'était fait chrétien sous le nom de Don Fernando,

nom du roi qui, en 1510, avait traité avec son père.

Voici la substance de cette lettre :

« Le prince demande à l'empereur de l'aider à apai-
» ser les créanciers de son père, *afin que l'âme de celui-*
» *ci soit hors de peine*. Il sollicite aussi la permission de
» venir demeurer au moins momentatément à Bougie,
» pensant que son séjour dans cette ville *pourra décider*
» *beaucoup d'âmes à se convertir à la sainte foi de No-*
» *tre-Seigneur*. Il pourra aussi susciter des embarras à
» Barberousse. »

L'empereur, par une décision du même jour, 14 février, fit remise à l'*illustre infant Don Fernando de Bougie,* d'une somme de 450,000 maravedis. Mais il n'est pas question de permettre au dit infant de retourner en Afrique (1).

L'attrait de l'inconnu et de richesses, faciles à acquérir, entraînaient alors vers le nouveau monde toute la jeunesse énergique, dont le concours eût été si utile en Afrique; les guerres européennes de ce siècle finirent aussi par détourner l'attention des Espagnols de colonies qui allaient leur échapper.

Je ne crois pas m'écarter de mon sujet, en signalant ici les vestiges qui restent de l'occupation espagnole.

Les trois forts de Marmol sont encore debout : le grand château (kasba); — le château de la Mer (Vergelète, fort Abd el-Kader); — et le château Impérial (fort Moussa ou Barral.

La kasba est construite en briques rougeâtres, sur les assises de l'ouvrage fortifié qui devait protéger l'ancien port du temps des Romains. Sa forme est un rectangle,

(1) Documents inédits, communiqués par M. Oppetit.

dont un des côtés est parallèle à la ville. Elle est flanquée de bastions et de trois tours très hautes et très massives, garnies de meurtrières; ces tours ressemblent assez à d'énormes couleuvrines plantées en terre par la culasse. Cette citadelle, qui pouvait être susceptible d'une très bonne défense au XVIe siècle, n'offrirait guère de résistance devant les nouveaux engins de destruction et la tactique moderne; ses fossés se sont comblés avec le temps, et une partie de son mur d'enceinte est empâtée de grossière maçonnerie turque; les remparts et la tour qui font face à la ville, ont été considérablement abaissés (rasés en 1853); les meurtrières et les clochetons ont, par conséquent, disparu. Elle renferme cinq citernes pouvant contenir 200,000 litres d'eau, des casemates et plusieurs bâtiments utilisés aujourd'hui pour le casernement de la garnison. La mosquée, qui s'y trouve également, est de construction plus récente; elle fut édifiée en 1212 (1797), par ordre de Moustapha Pacha. C'était *la grande mosquée,* sous la domination turque. Diverses inscriptions, qui nous donnent la date authentique de la fondation de cette citadelle, sont placées au-dessus de la porte qui ouvre sur la ville. Nous les avons déjà reproduites plus haut.

Sur la muraille qui se prolonge à gauche de la porte d'entrée, à quelques mètres au-dessus du sol, est une cavité ronde, d'environ 1 mètre de diamètre sur 0m10 de profondeur, dans laquelle était probablement scellée une plaque, peut-être l'écusson des armes d'Espagne; c'est ce que les indigènes appèlent la *gueçâa* (le plat), au sujet de laquelle ils racontent la légende suivante : « Pendant que les Espagnols construisaient la kasba, les

guerriers musulmans venaient, par des attaques fré quentes, inquiéter les travailleurs. A leur tête, se faisaient presque toujours remarquer sept marabouts, — ce chiffre cabalistique varie rarement, — qui avaient établi leur résidence sur le contre-fort du djebel Khalifa, afin de surveiller de plus près tous les mouvements des chrétiens. Fatigué de leurs agressions perpétuelles, le général Espagnol résolut de s'en débarrasser par la ruse; il leur écrivit qu'il consentait à abandonner Bougie et leur donna rendez-vous pour régler les conditions de l'évacuation. Les marabouts accoururent, et, afin de leur inspirer plus de confiance, on leur servit la *difa*; mais pendant qu'ils étaient rangés autour du plat, des hommes apostés se ruèrent sur eux et les décapitèrent. Le plat en question, *gueçâa,* ainsi que les sept têtes, furent alors scellés dans le mur en construction. On voit encore, aujourd'hui, l'empreinte des *têtes de Maures.* »

Le fort Abd el-Kader est évidemment le fort de la Mer, le seul qui existât à Bougie, lors du débarquement des Espagnols. L'irrégularité de sa construction, tout-à-fait différente de celle de la kasba et du fort Barral, le prouverait suffisamment, si la tradition et Marmol lui-même ne nous fixaient sur son origine. Ses murs, baignés par la mer, sont tantôt en grossière maçonnerie sarrasine, tantôt en pierres de taille de diverses dimensions, par conséquent très mal jointes les unes aux autres. Ces matériaux proviennent de nombreuses ruines romaines dispersées aux environs. Ce fort renferme une citerne et des souterrains construits ou réparés par les Espagnols. Il a été rudement ébranlé par les secousses du tremblement de terre du mois d'août 1856, et il a déjà été question de l'abattre.

Le fort Impérial (Moussa), est en très bon état de conservation (1). Un chemin couvert, dit-on, le reliait jadis à la kasba. Le fort Impérial, au lieu d'être abandonné par les Espagnols, comme le rapporte Marmol, aurait été, dit la tradition, le théâtre d'une lutte très acharnée. Plusieurs tentatives d'assaut avaient échoué, le découragement commençait même à se répandre parmi les cohortes musulmanes, fortement maltraitées par le canon ennemi, lorsque *sept marabouts,* ranimant leur ardeur par une harangue énergique, appliquèrent eux-mêmes les échelles sur la muraille, et donnèrent l'exemple de ce courage aveugle, puisé dans le fatalisme, si fréquent chez les orientaux. Un des santons parvint jusqu'à la plate-forme du fort, où il fut entouré et percé de coups; les six autres, tués sur le parapet même, roulèrent au pied des échelles. Mais leur bravoure téméraire avait entraîné une nuée d'assaillants: l'escalade réussit enfin, et les Espagnols furent massacrés jusqu'au dernier.

Afin de perpétuer le souvenir du dévouement et de l'abnégation des sept marabouts, Salah Raïs leur fit élever des mausolées sur les lieux mêmes où ils succombèrent; c'est-à-dire sur la plate-forme pour le premier d'entre eux, et au pied de la forteresse pour les six autres. Ces tombes furent longtemps l'objet d'un grand respect et même d'une vénération accompagnée de terreur superstitieuse (2). Pendant les nuits obscures du mois de jan-

(1) Le général de Barral, blessé, le 21 mai 1850, chez les Beni Immel, et mort deux jours après à l'hôpital militaire de Bougie, fut inhumé dans ce fort, qui, à dater de ce moment, changea son nom indigène de Moussa contre celui de Barral. Le cercueil du général est déposé dans une niche pratiquée dans le mur, en face la porte d'entrée, sous la voûte.

(2) Le tombeau placé sur la plate-forme a dû disparaître lors de la

vier, les *gens vertueux* qui passent dans ce quartier aperçoivent, quelquefois, sept jets flamboyants, nets et intenses, se mouvoir autour du fort Moussa, tandis que les *gens pervers,* auxquels il n'est point donné de jouir de la vue de ces spirales lumineuses, sont accueillis par une nuée de pierres dont ils ne peuvent se garer qu'en fuyant au plus vite. Ces manifestations fantastiques, dont les Bougiotes ne parlent qu'avec effroi, sont attribuées aux *Redjal es-Sebâa,* les sept héros, titre glorieux par lequel ils désignent les illustres martyrs de la foi.

La tradition n'ajoute rien autre chose; mais les nombreuses traces de boulets, gravées profondément sur le fort Abd el-Kader et sur toute la face nord-nord-est de la kasba, viennent à l'appui du récit de Marmol, sur la défense énergique que dut opposer sur ce point l'infortuné Peralta.

construction de la caserne qui surmonte le fort. Les six autres sont confondus au milieu des débris de maçonnerie épars à l'ouest du fort, à quelques mètres au-dessus du chemin qui, de la place Fouka, monte au quartier du Grand-Ravin.

V

DOMINATION TURQUE

Sous la domination turque, Bougie déclina complétement de son ancienne splendeur et ne joua plus qu'un rôle secondaire dans les destinées de l'Afrique septentrionale. Le séjour des Espagnols avait ruiné plusieurs beaux quartiers de la ville, et, par suite, réduit et appauvri la population indigène ; le commerce, qui, de temps immémorial, fut sa seule industrie, avait perdu l'importance et l'activité qu'il avait jadis. Cet état de choses provenait évidemment de l'abandon où elle fut laissée pendant un demi siècle.

Les Turcs, étant maîtres de Bougie, il leur eût été possible alors, dit M. Carette, de revenir à la première pensée de Barberousse, et de transférer le siége du gouvernement dans une ville qui réunissait toutes les conditions favorables à la création d'un établissement maritime. Mais, déjà, Alger avait été fortifié par Kheïr ed-Din ; Salah Raïs, lui même, avait réuni, par un môle, l'îlot à la terre ferme (1), et y avait créé, à grands frais,

(1) L'îlot sur lequel les Espagnols contruisirent, en 1510, le *Pénon d'Argel*, ou grosse tour pour surveiller la ville, fut pris d'assaut par Kheïr ed-Din. La tour fut rasée, et les pierres provenant de sa démolition, ainsi que d'autres matériaux apportés de la ville, servirent à construire la jetée qui rattache cet îlot à la terre ferme.

une petite darse; les grands dignitaires de la régence s'y étaient bâti de somptueuses demeures. Alger resta donc ce que le hasard de la conquête l'avait fait.

A ces raisons, il convient d'en ajouter une autre qui, à mon avis, n'est pas la moins péremptoire : si Bougie était devenue la capitale de la régence, la marine barbaresque aurait certainement acquis, dans son port, un développement bien plus formidable que celui qu'elle eut à Alger; mais il est probable, d'un autre côté, que l'influence turque aurait été plus lente à s'étendre en Algérie. Les montagnes kabiles, qui enceignent Bougie comme un rempart infranchissable, et le caractère indépendant de ses habitants, auraient, pendant longtemps et peut-être toujours, été un obstacle à l'extension de la nouvelle domination. Chacune de ses tentatives sur cette région fut marquée par un échec, nous en avons des preuves nombreuses. Le seul moyen de calmer l'humeur guerrière du démocrate kabile et de s'en faire un allié, c'est de favoriser son instinct laborieux et son goût pour le commerce ; or, les Turcs étaient incapables de lui inspirer autre chose que le désœuvrement, l'exaction et l'absolutisme, défauts incompatibles avec les mœurs kabiles. La splendeur de Bougie s'éclipsa donc en même temps qu'Alger s'agrandissait, et, longtemps métropole, elle fut réduite à un état secondaire. Depuis l'expulsion des Espagnols surtout, simple possession de la régence, elle déchut rapidement de son rang.

Moins d'un siècle après l'occupation turque, le père Dan, supérieur de l'ordre de la Rédemption, qui passait devant Bougie en se rendant au Bastion de France (près de La Calle), écrivait ceci sur ses notes de voyage (sep-

tembre 1649) : « Nous aperçûmes Bougie, autrefois fort grande et peuplée de quantité de corsaires que la beauté de son port y attirait de toutes parts ; mais, maintenant, elle est fort ruinée et il ne s'y voit aucun navire de course. Ceux d'Alger, de qui elle dépend, empêchent le mieux qu'ils peuvent d'y équiper aucun vaisseau pour courir la mer, de crainte qu'ils ont que cela ne divertisse et ruine entièrement le commerce de leurs pirateries. »

La politique des Turcs d'Alger était *de frapper de mort tout ce qui pouvait s'élever auprès d'eux ;* Bougie fut donc ruinée ; en hiver, seulement, la marine des pachas, qui n'était pas en sûreté dans le port d'Alger, venait se mettre à l'abri des tempêtes au mouillage naturel de la baie de Sidi Yahïa; l'artillerie était débarquée, afin d'ancrer les navires plus près de terre.

Pour suivre un ordre chronologique dans la marche des événements, nous devons relater ici les circonstances qui, au XVIIme siècle, faillirent faire de Bougie une possession française. Nous allons emprunter à l'ouvrage de M. Élie de la Primaudaie les renseignements qu'il a extraits lui-même des documents contemporains.

« La piraterie des Turcs d'Alger déshonorait depuis longtemps les nations maritimes de l'Europe; ils croisaient sur toutes les côtes et attaquaient tous les pavillons. Pour tenir en bride ces audacieux forbans, qui étaient devenus la terreur de la marine marchande et des provinces méditerranéennes, le gouvernement de Louis XIV résolut de tenter un établissement au milieu même de leur pays.

» Après avoir hésité entre Bône, Stora, Bougie et Gigelli, le gouvernement français se décida enfin, en 1663, pour ce dernier point.

» L'expédition, sous les ordres du duc de Beaufort, partit de Toulon le 2 juillet 1664. Après avoir relâché pendant quelques jours aux îles Baléares, elle parut à la hauteur de Bougie le 21 du même mois. On vint mouiller vis-à-vis de la ville, à quelque chose de moins qu'une portée de canon. Le comte de Gadagne, commandant de l'armée de terre, après l'avoir considérée assez longtemps, dit qu'absolument il fallait descendre là, par trois raisons : la première, qu'elle paraissait abandonnée et que l'on voyait nombre de gens charger des hardes sur leurs chevaux pour s'enfuir ; la seconde qu'elle semblait bien fortifiée et facile à être mise hors d'insulte avec quelques réparations ; la troisième, enfin, que ce serait une conquête très glorieuse pour le service du roi.

» Gadagne ne demandait que huit heures pour s'en rendre maître, et répondait du succès sur sa tête ; mais le chevalier de Clairville, commandant du génie, personnage très influent, *qui se vantait d'avoir l'oreille du roi,* s'y opposa directement. Il se fondait sur les ordres précis que le duc de Beaufort avait reçus de ne rien changer au projet, et sur ce qu'on avait rejeté la même proposition de Bougie, quand on l'avait faite au conseil royal. Le comte de Gadagne répliquait que l'un n'empêchait pas l'autre : on pouvait prendre Bougie d'abord, puis aller ensuite à Gigelli (1). Pendant quelque temps, le duc de Beaufort fut indécis ; mais, craignant d'être blâmé par le conseil, il se rangea enfin à l'avis du chevalier de

(1) Les Anglais ont toujours pensé de Bougie ce que le comte de Gadagne en pensait en 1664. Ils la considèrent comme une position maritime de premier ordre, et comparable à Gibraltar. Des documents qui existent au ministère des affaires étrangères constatent ce fait.

Clairville et refusa de consentir à l'attaque. Ce fut une grande faute. Le but de l'entreprise était de se saisir d'un point utile, et Bougie l'emportait par sa position, par son port et par sa facilité à être mis en état de défense. Cette place, ainsi que l'assurait Gadagne, *capable de soutenir tous les efforts de la Mauritanie,* eût ouvert l'Afrique aux Français et leur eût donné le commerce de la Méditerranée. Le duc de Beaufort regretta, plus tard, de n'avoir pas voulu se rendre aux instances du comte de Gadagne, en apprenant que la garnison turque de Bougie avait été détruite par la peste, et qu'on serait entré dans la ville sans coup férir.

» Le 22 juillet, à sept heures du soir, la flotte jeta donc l'ancre dans la rade de Gigelli, et le débarquement s'effectua le lendemain.

» Le 30 juillet, il arriva dans le camp français un Majorquin qui s'était sauvé par terre de Bougie, où il était esclave. Les généraux lui demandèrent en quel état était la ville quand l'armée passa devant. Il répondit que des cent Turcs qui étaient d'ordinaire à la garde des deux forts principaux, la peste en avait tué soixante-dix, et que ceux qui restaient et les habitants, d'un commun accord, s'étaient enfuis, abandonnant trente-deux pièces d'artillerie et même leur drapeau (1). »

— En octobre 1725, le voyageur français Peyssonnel écrivait : « A Bougie, tout tombe aujourd'hui en ruines, car les Turcs ne réparent rien. »

Ce qu'il nous reste à dire sur la domination turque, se bornera à bien peu de chose ; cette période, considérée, à juste raison, comme une époque de barbarie

(1) Élie de la Primaudaie. — *Relation de Gigeri*, par M. de Gadagne.

intellectuelle, se fait surtout remarquer par la rareté des productions littéraires, car les faits importants dignes de prendre place dans les chroniques du pays, n'étant plus enregistrés, s'effaçaient d'une génération à l'autre, sans qu'il en restât trace pour la postérité.

— Le régime spoliateur et capricieux des Turcs expulsait le commerce européen de la côte d'Afrique; la débacle s'étendit, dès lors, avec une désastreuse rapidité sur tous les ports de la régence, et celui de Bougie en subit les effets les plus marqués. Sa population n'en conserva pas moins le goût du trafic : soit par nécessité, soit par aptitude particulière, elle continua à posséder une vingtaine de chebeks ou felouques qui, pendant la belle saison, exportaient à Oran, Alger, Bône et Tunis, une partie des productions du pays. Tous ces petits navires côtiers étaient dégréés en hiver et halés sur la plage de *Dar Senâa,* sous la kasba, pour n'être remis à flot que vers les premiers jours du printemps. Les caboteurs qui ne parvenaient pas à se noliser dans le port même, allaient faire escale sur tous les points abordables du littoral, où ils complétaient, le plus souvent au moyen d'échanges, un chargement consistant en huile, cire, figues sèches, peaux, etc., qu'ils exportaient au loin; ils en rapportaient de la poterie, des céréales et des tissus pour les Kabiles; mais il était expressément défendu à ces petits caboteurs de s'armer et de faire la course, le monopole de la piraterie étant exclusivement réservé aux navires d'Alger. Le transport des bois de construction pour la marine de la Régence, était également une de leurs principales industries.

Il convient, je pense, de donner ici quelques détails

sur les procédés employés par les Turcs pour l'exploitation des forêts qui couronnent les montagnes du golfe de Bougie. Ce rapide coup-d'œil rétrospectif, fournira divers éclaircissements sur une importante question économique qui mérite d'être étudiée avec soin (1).

Dans leurs campagnes aventureuses, en tenant la mer pendant des saisons entières, à la recherche de riches butins, les corsaires de la régence d'Alger ne manquaient pas de subir la loi commune, c'est-à-dire, d'être tantôt avariés par les tempêtes et tantôt désemparés en s'attaquant imprudemment à plus forts qu'eux. Ils étaient alors obligés de rentrer au port pour se faire radouber ou remplacer les mâts et les vergues emportés dans le combat (2).

(1) Ce qui va suivre est extrait d'une étude, intitulée : *Exploitation des forêts de la Karasta, dans la Kabilie orientale,* que j'ai publiée dernièrement dans la *Revue africaine*. Je ne crois pas utile de reproduire le texte arabe des documents originaux que l'on trouvera aux nos 71 et 73 de la dite *Revue*.

(2) Les constructeurs algériens, proprement dits, n'ont jamais réussi à créer autre chose que des bateaux côtiers, tels que : *tartanes, felouques* ou *chebeks*, et peut-être encore des *bricks;* leur science et les ressources locales dont ils disposaient ne leur permettaient guère de franchir cette limite. S'il leur est arrivé parfois de faire mieux, c'est, qu'à prix d'argent, ils avaient attiré chez eux des charpentiers européens ou qu'ils ont employé la main-d'œuvre d'ouvriers également européens détenus en esclavage. Or, donc, les navires corsaires d'une dimension supérieure à ceux que nous venons d'indiquer, provenaient de chantiers européens. Les nombreuses captures effectuées sur la marine marchande des états chrétiens, les mettaient à même de faire choix des bâtiments qui, après quelques transformations, pour accélérer la vitesse de leur marche et les disposer au combat, pouvaient être avantageusement utilisés à la course. Venaient ensuite les navires de guerre, corvettes, frégates ou vaisseaux, qu'ils parvenaient à surprendre et à amariner avec des forces disproportionnées. Quant à ceux-ci, il leur suffisait de changer le pavillon, puisqu'ils étaient déjà tout prêts pour l'usage auquel ils allaient être destinés.

D'où provenaient les bois qui leur servaient à faire ces réparations? C'est ce que nous allons dire.

Le rideau de montagnes qui entoure le golfe de Bougie est très boisé; il a, pour habitants, une population berbère au caractère indépendant, quelque peu sauvage même, à cause de ses luttes permanentes contre toute domination étrangère, mais qui possède le plus remarquable ensemble de qualités: elle est intelligente et, par dessus tout, laborieuse. Les Turcs ne purent jamais les réduire par la force, et avaient même renoncé à l'espoir de les soumettre. Ils ont dû, bien des fois, payer de fortes rançons pour obtenir la mise en liberté de matelots de leur marine naufragés sur leurs côtes. Se mettre donc en relations commerciales avec ces Kabiles, et obtenir d'eux la faveur de pénétrer dans leur pays, pour tirer profit des produits naturels qui y abondent, n'était pas chose facile. Cependant, les Turcs y parvinrent à l'aide des marabouts de la contrée même, auxquels ils constituèrent des droits seigneuriaux. Laissant de côté toute question d'amour-propre, quelquefois aussi de dignité, les deys et les pachas n'hésitaient pas, dès qu'ils avaient reconnu leur impuissance matérielle, à se servir d'un argument, à toute époque irrésistible chez les indigènes: celui de la corruption. L'appât du gain ou d'ambitions à satisfaire, leur attirait ainsi de nombreux partisans. Du reste, tous les moyens étaient bons, pourvu qu'ils réussissent. Les Osmanlis, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans un autre travail, avaient une confiance peu solide dans les vertus spirituelles de ces prétendus santons; ils n'hésitaient pas à leur faire trancher la tête quand il les gênaient; mais ils les traitaient aussi avec certains égards,

pour ménager, flatter, dirais-je même, leur susceptibilité et s'en faire ainsi des alliés toutes les fois qu'ils en avaient besoin. Leur concours était très utile pour calmer les esprits et faire pénétrer l'influence turque dans les masses.

Après que Salah Raïs eut arraché Bougie aux Espagnols, un petit détachement d'une centaine de janissaires tint garnison dans les trois forts qui défendent la ville. Avec des moyens d'action aussi faibles, on ne pouvait guère se hasarder à courir la campagne dans un pays d'un accès très difficile, habité par des populations éminemment guerrières et jalouses de leur indépendance traditionnelle. Les Turcs voulant, néanmoins, étendre leurs relations dans la contrée, se firent un allié du personnage religieux qui semble être celui qui, vers le XVIe siècle, exerça le plus d'influence dans le massif montagneux compris entre Bougie et Gigelli. Ce personnage n'était autre que Sidi Mohammed Amokran, dont le tombeau, abrité par une charmante petite koubba, se voit encore, de nos jours, auprès de Bougie, au milieu de bosquets de grenadiers. Il était de la famille des Mokrani, seigneurs d'abord religieux, puis politiques, de la Medjana, de laquelle j'ai préparé une monographie que j'espère publier plus tard. Ce travail entre dans des développements historiques que je ne crois pas à propos de répéter ici. — Je dois dire, cependant, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que les Mokrani font remonter leur origine à Mahomet, conséquemment qu'ils seraient cherifs. Un de leurs ancêtres, Si Ahmed ben Abd er-Rahman, fonda, au XVIe siècle, un petit royaume kabile, dont la Kalâa des Beni Abbas devint la capitale. Le

fils de ce dernier, Abd el-Aziz, est le guerrier intrépide et chevaleresque, tant vanté par Marmol, qui succomba glorieusement en défendant son pays contre l'agression des Turcs, après s'être allié avec les Espagnols de Bougie. Ensuite régna son frère Amokran (1), dont le titre de *grand* ou de *chef* servit désormais de nom patronymique à ses descendants. Son fils, Sidi Nacer, lui succéda vers l'an 1600 de notre ère; mais il fut assassiné par ses propres sujets, et, avec lui, disparut la petite royauté kabile de la Kalâa des Beni Abbas. Sidi Nacer laissait plusieurs enfants. L'un d'eux, nommé Sidi Betka (nous ignorons s'il était l'aîné de la famille), fut sauvé par les Hachem, fidèles serviteurs de son père infortuné, qui le conduisirent en sûreté dans la Medjana, où il devint la souche de la famille féodale des Mokrani, qui habite encore ce pays. Un autre enfant fut emporté par sa mère dans la vallée de Bougie, à Amadan, dépendance de la tribu des Beni bou Msaoud, sur la rive gauche de la Soumam, à sept lieues environ de la ville de Bougie. C'est là, de son côté, que cet enfant, nommé Mohammed Amokran, grandit et ne tarda pas à acquérir une certaine influence sur les peuplades kabiles, en raison de son illustre origine et des vertus religieuses dont il était doué lui-même. — Le chef de la garnison turque de Bougie entra en relations avec Si Mohammed Amokran, et dut lui prodiguer toute sorte de faveurs, car la tradition locale rapporte que le saint marabout abandonna la zaouïa qu'il avait

(1) *Amokran*, امقران, que les Arabes prononcent *Mokran*, est un mot berbère dérivant du radical *mokr*, qui signifie *être grand*, et, par extension *être chef*. On l'emploie aussi dans l'acception de l'*aîné*, le plus *âgé*. Par opposition, les Kabiles disent *Amzeian*, *être petit*, *le cadet*, *le plus jeune*.

fondée chez les Beni bou Msaoud, pour venir habiter Bougie, où il continua à résider jusqu'à sa mort. Il laissa cinq enfants; nous ne nous occuperons que du dernier, Sidi Abd el-Kader, au nom duquel sont établis les diplômes les plus anciens que nous avons entre les mains; il en existe d'autres, me dit-on, qui leur sont antérieurs; mais ceux-là se trouvent à la zaouïa d'Amadan, où j'ai échoué, dans mes démarches pour en obtenir communication.

Sidi Abd el-Kader, marchant dans la même voie que son père, rendit d'utiles services aux Turcs, et ceux-ci, pour l'en récompenser, lui accordèrent les faveurs que constate un diplôme dont voici la traduction (1) :

En tête, cachet d'El-Hadj Mohammed ben Mahmoud, pacha d'Alger.

« Louange au Dieu unique.

» Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur et notre maître Mahomet, sur sa famille et sur ses compagnons, salut.

» Faisons savoir à quiconque verra cet ordre généreux, cet écrit manifeste, resplendissant, aux illustres beys, à la totalité des kaïds, agents du gouvernement, aux notables et à la masse du peuple, et à tous les fonctionnaires de la province de Constantine, — Dieu les fasse tous prospérer, — qu'au porteur du présent, le très illustre, le docteur en droit, très glorieux, le seigneur, le maître élevé, béni de Dieu, Sid Abd el-Kader, fils de celui qui a obtenu la miséricorde divine dans l'autre monde, le saint, le vertueux, le sincère chef religieux, Sidi Mohammed Amokran, — Dieu nous fasse participer aux

(1) Voir le texte dans la *Revue africaine*.

grâces qu'il lui a accordées et nous élève à son niveau ;

» Nous avons accordé la totalité de la tribu des *Berbacha,* qui se subdivise en trois fractions: la première, dite des Oulad Abd Allah ; la seconde, nommée Berri, et la dernière, qui relie les deux précédentes, est appelée Berbacha. Leur totalité deviendra territoire zaouïa (apanage religieux), et sera comprise dans l'ensemble des zaouïa du porteur du diplôme. Elles seront toutes constituées *habous* en sa faveur, et en faveur des descendants de ses descendants, qui bénificieront de leur impôt et de leur zekkat. Nous les avons retirées de l'autorité des beys commandant les corps de troupe de la province de l'Est, ainsi que des fonctionnaires gouvernementaux de la dite province.

» Écrit par ordre du très illustre, très élevé, notre seigneur El-Hadj Mohammed Pacha. Que Dieu le protége par sa bonté, amen.

» A la date du milieu du mois de djoumad tani de l'an 1093 (juin 1682 de J.-C.) (1). »

Le diplôme qui précède nous indique assez la position que le marabout Sidi Abd el-Kader Amokran occupait auprès des Turcs. Nous allons maintenant faire connaître l'individu lui-même, en retraçant ici le portrait qu'en a fait le chevalier d'Arvieux, qui eut occasion de le voir, le 6 septembre 1674, lors de sa visite à Bougie. Nous trouverons là aussi, sur la situation des Turcs et de la ville à cette époque, des détails qui ne manquent pas d'intérêt.

(1) Le texte arabe original de ce document m'a été communiqué par M. le capitaine Lenoble, chef du bureau arabe de Gigelli, qui l'avait obtenu des Oulad Mokran.

» Bougie, dit-il, est presque ruiné. Ses maisons, séparées par des champs et des jardins, sont petites, basses et mauvaises. Cette ville n'est plus qu'un misérable village. Sa figure est à peu près celle d'une harpe, dont l'angle aigu, terminé par une grosse tour, est au plus haut de la montagne. Toutes les murailles sont abattues ; on ne saurait pas qu'il y en a eu, si on n'en voyait pas quelques pans répandus de côté et d'autre. On connaît aisément qu'elle a été fort grande ; mais elle n'est plus habitée que de cinq à six cents personnes et de cent cinquante soldats qu'on y envoie d'Alger. Ces soldats n'ont pas d'autre occupation que celle de garder les châteaux qui sont au nombre de trois, et qui forment comme un triangle irrégulier. Celui de l'occident n'est qu'une grosse maison carrée. Il y a dedans un *soubachi*, avec une garnison de vingt hommes. On remarque, auprès de cette forteresse, une porte de la ville assez bien conservée et flanquée de deux grosses tours rondes. Les deux autres châteaux sont sur le bord de la mer. Le gouverneur réside habituellement dans celui qui est au midi. Les soldats n'oseraient sortir de leurs forts, et sont continuellement sur leurs gardes, à cause des Maures de la campagne qui ne leur font aucun quartier. Réciproquement, ceux-ci n'en approchent que les jours de marché. Ces jours là, il y a trêve, à cause des besoins pressants des uns et des autres. Mais les vendeurs ne s'aventurent jamais à venir dans Bougie. Dans la plaine, à un quart de lieue de la ville, on voit une grande halte où les Turcs et les Maures s'assemblent à l'ombre d'un palmier (1).

(1) Le marché du Khemis, qui se tient tous les jeudis sur l'esplanade, à côté de notre parc aux fourrages. Le palmier existe encore de nos jours.

Ils trafiquent paisiblement les uns avec les autres depuis le point du jour jusqu'à midi ; mais dès que ce moment est venu, ils se séparent aussitôt afin d'éviter les querelles.

» Il y a un marabout appelé cheïk Abd el-Kader, que les Turcs et les Maures regardent comme un saint. C'est un grand homme, brun, sec, maigre, d'une mauvaise physionomie, qui est toujours enveloppé d'un drap de lin fort blanc. Ce galant homme, qui passe pour un docteur, les prêche tous les jours de marché, et tâche de leur inspirer de vivre en paix. Il est tellement estimé dans Alger, que le dey lui confie son sceau pour les passe-ports dont les habitants de Bougie ont besoin. Cependant, malgré le respect qu'on a pour sa personne et pour ses sermons, dès que le coup de mousquet qui annonce midi est tiré, la trêve cesse, le marché finit, et on voit tous les marchands se retirer à la hâte, de chaque côté, en se menaçant et souvent s'injurier et se battre.

» La rade, située à l'orient, est grande et sûre. Elle est bornée par des montagnes très hautes et tellement escarpées, qu'elles paraissent inaccessibles. Il y a, sur une de ces montagnes, une grosse tour avec deux pièces de canon et une petite garnison, dont les soldats font le guet, jour et nuit, pour découvrir ce qui se passe à la mer et en donner avis à la ville par un coup de canon (1). La rade est accompagnée d'une grosse rivière, qui vient de fort loin, et qui sert à voiturer tous les bois de construction qui sont envoyés à Alger. »

La teneur et la forme emphatique du diplôme délivré

(1) C'était la batterie de Bouac, sur l'emplacement de laquelle nous avons construit un phare.

à Sidi Amokran, dont on a vu la traduction plus haut, indique suffisamment comment s'y prenaient les nouveaux dominateurs de Bougie pour se créer des partisans parmi les personnages les plus influents de la contrée (1) Une telle alliance leur donnait une liberté d'action qu'ils n'auraient jamais pu acquérir, s'ils étaient restés réduits à leurs propres ressources. Ajoutons aussi que les Oulad Amokran n'étaient pas seuls en possession des priviléges ; des faveurs analogues furent accordées également et au même titre à une nombreuse série d'autres marabouts de second ordre, résidant dans les montagnes du Babor, du Tababort et des contre-forts environnants. Les Turcs affectaient de donner libéralement ce qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes ; car il est certain que si les populations kabiles, se sentant lésées dans leurs intérêts, avaient fait la moindre opposition à ces actes de favoritisme, il eût été impossible, dès le début, de les y contraindre par des moyens plus énergiques. Une colonne de troupes turques, quelle nombreuse qu'elle eût été, n'aurait jamais eu la hardiesse de pénétrer dans ces montagnes, où l'influence religieuse, stimulée elle-même par la vénalité, pouvait seule amener un résultat satisfaisant. Le chevalier d'Arvieux nous dit assez qu'elle était la nature des relations existant au XVIIe siècle entre les Turcs de Bougie et les Kabiles leurs voisins. Mais à cette époque, comme aujourd'hui encore, les indigènes étaient avides d'honneurs

(1) Je crois inutile de reproduire ici la série de diplômes dont j'ai déjà publié le texte et la traduction dans la *Revue africaine*. Les Oulad Amokran obtinrent des pachas la jouissance des Berbacha ; d'autres titres établirent la même faveur sur une partie des terres des Beni bou Msaoud. Chaque pacha arrivant au pouvoir renouvelait ces titres au nom du descendant alors vivant de la famille.

et de gloriole : l'obtention d'un diplôme revêtu du cachet du chef politique, devait être chose fort recherchée ; cette marque de distinction flattait leur vanité puérile, et devenait surtout une source de priviléges lucratifs. Donc, relevés dans la considération publique par ce double avantage, les marabouts avaient naturellement intérêt à faire observer et respecter strictement les prescriptions des diplômes dont ils étaient porteurs ; ils devenaient aussi plus pressants et plus exigeants que les Turcs eux-mêmes.

Ainsi que nous l'avons vu, une sorte de pacte d'alliance existait entre les Turcs et la famille des Amokran. Dans un titre délivré en 1702, par le pacha Si Moustapha Dey, il est dit :

« Nous avons substitué Si Mohammed Cherif à feu son père Sidi Abd el-Kader, pour gérer toutes les affaires du gouvernement dans la ville de Bougie. Il aura à s'occuper de la *karasta,* dont il est chargé spécialement, sans qu'il éprouve aucune entrave ; il sera l'objet du respect, de la considération et des égards dus à son rang; enfin aucune atteinte ne sera portée à sa dignité. »

La *karasta,* mot turc qui signifie planches, madriers et autres pièces de charpenterie ou de menuiserie, était le nom donné à l'exploitation des bois de construction pour la marine, et, par extension, à tout le pays couvert de forêts qui existe dans le golfe de Bougie. Cette exploitation, comme on le voit, n'était pas la moindre des charges confiées aux Amokran. Les bois de marine dont avaient besoin les corsaires turcs furent d'abord tirés des forêts des Beni Mimoun et des Beni Amrous, tribus forestières les plus rapprochées de Bougie. Plus tard, vers 1750, d'autre bois d'une qualité supérieure, c'est-à-dire

d'une texture plus ferme et résistant davantage à la rupture, en un mot, le chêne *afarès,* dit *tachta,* ayant été découvert dans les forêts des Beni Four'al, l'exploitation au profit de la marine algérienne se porta presque exclusivement sur ce nouveau point. Mais, comme l'influence des Amokran n'était pas suffisamment établie dans cette région, les Turcs déterminèrent un des membres de cette famille à aller fixer sa résidence à Gigelli, d'où il pourrait mieux servir leurs intérêts (1).

Malgré la richesse naturelle de leurs montagnes, les habitants des tribus des Beni Mimoun, Beni Amrous, Beni Four'al et autres, ne pouvant livrer à la culture que des espaces très limités, ont été exposés, à toute époque, à vivre dans un état voisin de la pauvreté; mais ils sont travailleurs, et l'industrie forestière, ainsi que la fabrication de la résine, leur offre des ressources qui les mettent à même de prévenir la misère. Nous aurons l'occasion de dire plus loin combien leur situation devint précaire, lorsque notre conquête d'Alger anéantit la marine du pays et avec elle l'exploitation des forêts de la Kabilie.

Or, donc, l'appât d'un gain facile que dut leur faire entrevoir Sidi Amokran, contribua puissamment à aplanir les difficultés inhérentes aux débuts de toute entreprise; on finit par s'entendre et tomber d'accord. Dans cha-

(1) Ce qui précède explique les causes de la scission survenue entre les différents membres de la famille des Amokran de la vallée de Bougie. Le noyau principal resta à la zaouïa d'Amadau, chez les Beni bou Msaoud, où on les retrouve encore de nos jours. Quant à El-Hadj el-Mekki Amokran, envoyé à Gigelli par les Turcs, il devint la souche des Amokran de cette ville, représentés actuellement par Si Mohammed Amokran, kaïd de la tribu des Beni Siar.

cune des tribus que nous avons indiquées, furent nommés des agents investis du titre de cheïkh el-karasta, relevant directement du marabout (1).

— A Bougie, résidait un personnage turc, qualifié de *ouzir el-karasta*, emploi correspondant à peu près à celui de nos ingénieurs des constructions navales. Il avait pour adjoint un *khodja*, ou commis aux écritures, chargé d'enregistrer les livraisons de bois faites par les Kabiles et de les payer ensuite. L'ingénieur, nous lui conserverons ce titre, se rendait, quand il y avait nécessité, sur les trois points d'embarquement de la côte que nous allons indiquer :

1° A l'embouchure de l'oued Zeitoun, chez les Beni Amrous, un peu à l'ouest du cap Aoukaz;

2° Au petit port de Ziama, l'ancienne Choba, près de l'îlot de Mansouria;

3° Et enfin à Taza, crique bien abritée pour le petit cabotage, située à l'embouchure de l'oued Taza, chez les Beni Four'al.

L'ingénieur faisait débarquer certaines pièces de charpente, devant servir de modèle type ou d'étalon, et s'entendait avec le cheïkh el-karasta de la localité pour la fourniture d'un nombre déterminé de pièces conformes au modèle apporté. Cette première opération terminée, l'ingénieur, toujours accompagné de son secrétaire, était conduit dans les forêts, choisissait lui-même les arbres qu'il convenait d'abattre et les martelait. Sa tournée achevée, il rentrait à Bougie, attendant qu'on lui donnât avis

(1) Ces fonctions ont été presque héréditaires, jusqu'en 1830, dans la famille de Ferhat, chez les Beni Mimoun, et dans celle des Habilès ben 'Aouaz, chez les Beni Four'al.

que les charpentes commandées étaient prêtes à être livrées (1). Retournant alors sur les chantiers, c'est-à-dire en forêt, il examinait le travail et marquait de nouveau celles de ces pièces qu'il avait acceptées, pour qu'on les transportât sur la plage où avait lieu l'embarquement.

Chacune de ces charpentes était nécessairement désignée par un nom spécial, en raison de sa forme et de sa destination ; elles étaient aussi l'objet de taxes proportionnées à leur nature et au plus ou moins de main-d'œuvre qu'elles avaient exigé :

1° La *krina,* autrement dit la carêne ou quille, longue pièce qui règne sous toute la longueur du navire, était payée à raison de 4 réaux bacetta la coudée (1) ;

2° *El-maoudj,* ou pièces courbes de l'étrave et de l'étambot, payées au même prix ;

3° La *rebiba,* fausse quille, comprenant aussi la charpente des flancs de la coque jusqu'à la flottaison, 2 reaux bacetta la coudée ;

4° *El-hazem,* la ceinture ou bau, madriers jointifs longeant le navire d'un flanc à l'autre et servant à affermir les bordages, 2 réaux bacetta la coudée ;

5° *El-koursia* (coursie des anciens bâtiments à rames), bordages au-dessus de la flottaison jusqu'aux rebords des bastingages, 1 réal la coudée ;

(1) La coupe des arbres ne se faisait qu'à la fin de l'hiver, lorsque la sève était en repos. Il y aurait lieu d'étudier, au point de vue technique, s'il n'y aurait pas avantage à imiter les procédés anciens, car on m'assure que les bois de zan, exploités actuellement par nos compagnies, se fendillent et travaillent de la manière la plus fâcheuse, au point de faire déprécier nos produits forestiers.

(1) Le réal bacetta est estimé 2 fr. 50 c.

6° *Es-sari,* le mât ; ceux de la plus grande dimension payés 2 réaux la coudée ;

7° Les rondins, madriers, poutres et planches de moindre grandeur, destinés aussi bien à la confection des bâtiments qu'à la construction des maisons, étaient achetés en bloc, moyennant un prix débattu au moment de la livraison sur la plage. Il convient d'ajouter ici que toutes ces pièces, au lieu d'être débitées à la scie, ce qui eut évité une perte considérable de temps et un surcroît de labeur, étaient apprêtées à l'aide d'une erminette. Avec ce procédé primitif et défectueux, un tronc d'arbre ne fournissait guère qu'une planche ou un madrier.

Le paiement aux Kabiles s'effectuait ensuite de la manière suivante : à la seconde tournée de l'ingénieur, lorsqu'il allait reconnaître et recevoir les charpentes commandées, il établissait, à l'aide de son khodja, une note détaillée de ces charpentes et de leurs différents prix ; le total de la somme se divisait en trois parts : un premier tiers, dit *arboun,* les arrhes, — était remis séance tenante au cheïkh el-karasta de la localité, qui le répartissait par parties égales entre tous les propriétaires de la forêt exploitée. Ce premier compte réglé, les Kabiles procédaient au transport des bois ouvrés, en les faisant glisser sur les pentes, les portant à bras ou les traînant à l'aide des cordes fournies par la marine algérienne (1). Quand le tout était entassé sur la plage, l'ingénieur turc complétait le paiement des deux autres tiers, désignés par *hak el-khedma,* salaire du travail des char-

(1) Nous devons ajouter que, pour éviter les trop grandes difficultés de transport, les bois étaient coupés le plus près possible de la plage, et qu'on ne s'engageait guère trop avant dans la forêt.

pentiers, et *hak er-refoud*, prix de l'extraction de la forêt, du transport jusqu'à la plage et de l'embarquement.

Des felouques d'un très faible tirant d'eau allaient, dans le courant de l'été, le long de la côte, recueillir les bois apprêtés et les rendaient au port de Bougie, où des navires d'un plus fort tonnage emportaient ce qui était spécialement destiné à l'arsenal maritime d'Alger ou aux constructions des maisons de la ville.

L'exploitation de la karasta était, pour la marine algérienne, d'une importance telle, que les immunités et les faveurs les plus larges étaient accordées à ceux qui en étaient chargés. En pays kabile, les terres de culture sont très restreintes ; aussi les tribus forestières obtinrent des pachas et des beys le droit de jouissance sur de vastes étendues de terrain dans les pays de plaine.

Vers les dernières années de la régence barbaresque, l'exploitation des forêts ainsi que le monopole du commerce qui se faisait à Bougie avec les Kabiles, furent cédés aux Bakri, maison juive d'Alger, qui s'engagea à payer au pacha une redevance assez élevée. Les Bakri ne traitèrent jamais avec les Kabiles que par l'intermédiaire d'oukils ou représentants, qui, dans un intérêt personnel ou par inaptitude, causèrent un désordre déplorable dans toutes les affaires commerciales du pays. D'après des renseignements recueillis sur place, il résulte qu'un approvisionnement considérable de bois de marine, commandé pour le compte de l'État, resta près de trois ans sur la plage, les Kabiles refusant de le livrer parce qu'ils n'étaient pas payés comme d'habitude et au prix convenu d'avance par l'oukil des Bakri. Le cheikh el-karasta, Ben Habilès, afin de calmer la juste impatience

de ses compatriotes, dut se rendre à Alger et présenter leur plainte au pacha lui-même. Hosseïn Pacha promit de leur donner satisfaction ; mais, à ce moment, nos vaisseaux croisaient et surveillaient déjà les côtes d'Afrique ; les sandales algériennes, exposées à se faire enlever, ne se hasardaient que rarement à prendre la mer. Le cheïkh el-karasta, attendant toujours le départ des bateaux de transport qui devaient se rendre dans son pays, se trouvait encore à Alger au moment de la reddition de cette ville à l'armée française. Ayant perdu dès lors tout espoir, il s'en retourna chez lui par terre. Les Kabiles, mécontents d'apprendre que la chute de la capitale de la régence ruinait leur industrie et les plongeait dans la misère, incendièrent une partie des bois amoncelés sur les plages. Néanmoins, en 1833 et 1834, ils s'entendirent avec les patrons de barques indigènes de Gigelli et vinrent à Bougie, que nos troupes occupaient depuis peu, y vendre comme combustible ce qui restait encore de leur approvisionnement de charpentes. Ce commerce était si peu lucratif, qu'il fut bientôt, de lui-même, réduit à sa plus simple expression.

L'état déplorable dans lequel étaient tombées les populations de ces montagnes, situation que leur insoumission et la force des choses même maintinrent malheureusement, pendant une période assez longue, a cessé du jour où la Société forestière algérienne et autres compagnies industrielles européennes, ont pénétré dans le pays. La main-d'œuvre kabile, utilisée sur une vaste échelle, y a fait renaître l'aisance ; et l'exploitation intelligente de ces riches forêts, où abondent le bois d'œuvre et le liége, a pris en même temps tout son essor.

Cette longue digression, à propos de l'exploitation des forêts des environs de Bougie, nous a quelque peu écarté du sujet historique proprement dit, et nous a même fait anticiper sur certains événements qui se sont produits pendant l'époque contemporaine. Nous devons donc reprendre le cours du récit.

Après la prise de Bougie, Salah Raïs laissa dans cette ville une garnison de Janissaires dont l'effectif varia entre 150 et 200 hommes, casernés dans les trois forts qui défendaient la place. Le chevalier d'Arvieux nous les montre dans une situation à peu près analogue à celle que les Espagnols eurent eux-mêmes, pendant leurs quarante-cinq années d'occupation, c'est-à-dire bloqués et en quelque sorte prisonniers dans leurs forteresses (1).

Vers les dernières années de la régence, l'importance militaire de Bougie s'amoindrit encore davantage. Sa *nouba* ou garnison, sous les ordres d'un agha, ne se composait plus que d'une soixantaine d'hommes, ainsi répartis dans les forts :

L'*agha* et 28 hommes à la kasba (2);

Un *boulouk bachi* et 16 hommes au fort Moussa ;

Un *kiahia* et 16 hommes au fort Abd el-Kader;

Un kadi rendait la justice et un muphti était chargé

(1) Si l'on en croit des documents déposés au ministère des affaires étrangères, les Algériens, ayant déjà subi un bombardement en 1682, et à la veille de voir reparaître les flottes françaises, songèrent à venir s'établir à Bougie, qui leur offrait plus de sûreté.

(2) Le voyageur anglais Shaw dit avoir vu, sur les forts de Bougie, la trace des boulets que le chevalier Edouard Spragg y tira dans sa mémorable expédition contre cette place. — Je n'ai aucun document sur ce fait, dont les détails sont consignés dans un ouvrage que notre bibliothèque locale ne possède pas.

du culte et de la gestion des quelques mosquées qui avaient survécu à la ruine de l'ancienne ville. Quant à la population, qui, en 1830, n'était plus que de deux mille individus environ, elle était administrée par un kaïd et l'assemblée des principaux habitants.

Cette population vivait dans l'état le plus misérable, et n'avait pour ressources qu'un petit commerce avec les Kabiles, ou le cabotage qu'elle faisait encore sur le littoral, à l'aide d'une vingtaine de felouques ou chebeks.

Quant aux cultures, resserrées dans une partie de la petite plaine sous la ville, elles étaient insignifiantes. La crainte des maraudeurs kabiles, contre lesquels la garnison turque était impuissante, empêchait le plus souvent d'exploiter ces terres.

Les indigènes, ignorant toutes les calamités qui se sont successivement abattues sur leur ville et ont causé sa ruine, expliquent, comme toujours, par une légende, les causes de cette grande décadence :

« Les Bougiotes, disent-ils, corrompus par un trop long contact avec les chrétiens, eurent la témérité de mettre en doute le pouvoir spirituel d'un grand marabout, — Sidi bou Djemlin, dit-on, — qui vint un jour leur demander l'hospitalité. Après avoir délibéré sur l'épreuve efficace à laquelle on soumettrait le saint homme, on décida qu'on lui apprêterait, pour souper, une *poule non égorgée selon la loi.* Sidi bou Djemlin mangea sans hésitation une partie du ragoût; mais il remarqua bientôt sur le visage de ses hôtes un air d'hilarité dont il voulut connaître la cause.

— « Nous rions, lui répondit-on, parce que tu n'es » qu'un imposteur; car si tu étais marabout, comme on

» on le prétend, tu aurais reconnu notre supercherie : la » poule que tu viens de manger était non égorgée et par » conséquent impure. »

Peu déconcerté par cet aveu, le santon acheva son repas comme si de rien n'était, puis prononça la phrase sacramentelle : *Louanges à Dieu*, en portant le bout des doigts sur le plat. A cet attouchement, la poule quoique considérablement ébréchée, apparut intacte et vivante, battit des ailes et *chanta comme un coq*.

Après ce miracle, le marabout, bien qu'il ne connut point Virgile, lança cet anathème, dont les Bougiotes impies supportent aujourd'hui encore les terribles conséquences :

Les vieillards ou les notables d'entre vous demanderont l'aumône.
Vos jeunes gens pâtiront de misère.
Vous trairez vos bestiaux sans jamais écrémer leur lait.
Vous labourerez sans jamais remplir vos greniers.

Vers 1806, le cherif Bou Dali ben el-Harche se présenta devant Bougie. Ce fauteur de troubles, après s'être emparé de Gigelli et en avoir chassé la garnison turque, s'était porté, en 1803, contre Constantine, à la tête d'une nuée de Kabiles. L'année suivante, le bey de Constantine, Osman, se mit à sa poursuite et pénétra imprudemment dans la vallée de l'oued el-Kebir, chez les Oulad Aouat. L'armée turque fut détruite, et Osman Bey lui-même perdit la vie. Quant au cherif promoteur de cette grande révolte, qui mit la domination turque en péril, il resta quelque temps encore dans le pays de Gigelli, puis il se dirigea vers Bougie, annonçant l'intention de s'en emparer aussi. Son armée se composait de deux ou trois mille Kabiles, recrutés dans les montagnes situées entre Gigelli

et Bougie. Il vint camper avec son monde dans la plaine, près de la mosquée de Sidi Yahia (1) en vue de la ville. Mais les marabouts Sidi Amokran, alliés des Turcs, firent aussitôt appel au bon esprit des tribus voisines. Les Merzaïa, les Toudja et les Oulad Abd el-Djebbar accoururent à la défense de Bougie. Le cherif, cerné de tous côtés dans la plaine, faillit tomber entre leurs mains; il se sauva heureusement avec ses partisans, en traversant la Soummam sur la barre sablonneuse qui, en été, se forme à l'embouchure de cette rivière. Les Beni Mimoun, qui, à cette époque, étaient mécontents de ce que les Turcs négligeaient l'exploitation de leurs forêts et leur préféraient celles des Beni Four'al, accueillirent le cherif et facilitèrent sa fuite du côté de Setif, où il alla se livrer à de nouvelles intrigues (2).

Tous les jeudis, un grand marché se tenait sous la ville; près de deux mille Kabiles des tribus environnantes venaient y vendre les productions de leur pays et acheter aux Bougiotes des cotonnades, de la mercerie et autres objets dont ils avaient besoin.

A l'époque du pélerinage annuel, qui avait lieu du 15 au 25 du mois sacré de ramadan, Bougie et ses alentours offraient un spectacle des plus curieux et des plus animés. Une foule de visiteurs, dont le nombre s'éleva, dit-on, quelquefois jusqu'à vingt mille, accourait des montagnes voisines pour prier dans la *Ville Sainte*, la *Petite Mecque* des beaux temps de la puissance Hamma-

(1) La mosquée de Sidi Yahïa était située dans la plaine, sous le bouquet d'arbres que les Européens ont appelé longtemps l'oasis.

(2) Voir, dans la *Revue africaine*, les articles que j'ai publiés sur la révolte du cherif Bou Dali ben el Harche, en 1804 et 1806.

dite (1). Autour de chaque ancienne mosquée, oratoire, tombeau de marabout ou zaouïa, on voyait de nombreuses familles rassemblées, priant, chantant des hymnes religieux, et brûlant de l'encens. A la nuit, dès que l'heure de la rupture du jeûne avait été annoncée par le canon de la kasba, toute la ville s'illuminait, des coups de feu retentissaient dans chaque quartier, et les pélerins se promenaient d'une chapelle à l'autre avec des torches à la main. Pendant la période de leur séjour à Bougie, ils visitaient surtout le tombeau de Lalla Gouraïa, au sommet de la montagne qui domine la ville ; ceux de Sidi Amokran, de Sidi Touati, de Sidi Abd el-Hak et de Sidi Bou Ali (près de ce dernier existe un puits portant, comme celui de la Mecque, le nom de *Zemzem,* où les pélerins allaient boire et se purifier de leurs péchés); ils se rendaient aussi à Sidi Yahïa, au-dessus de la baie de ce nom, et à Sidi Aïssa, dans la vallée des Singes. Toute cette affluence d'hommes, de femmes et d'enfants, allant et venant sur la déclivité de la montagne, en agitant des drapeaux aux mille couleurs, offrait alors un spectacle des plus pittoresques. Beaucoup de tombeaux de marabouts étaient tombés en ruines, par suite des transformations qu'avait subies la ville; néanmoins, dans chaque quartier, les enfants

(1) Cette grande quantité de visiteurs, accourant annuellement à Bougie pour y accomplir leurs dévotions, s'explique aisément. Le pélerinage de la Mecque était jadis fort coûteux et pénible, puisqu'il se faisait presque exclusivement par terre et en caravane. Les musulmans des contrées occidentales n'avaient pas, comme aujourd'hui, la facilité de se rendre par mer, et à peu de frais, jusqu'à Alexandrie. Or, donc, le Kabile, moins fanatique que l'Arabe, préférait visiter les lieux saints de Bougie; à ses yeux ce pélerinage était un acte de dévotion tout autant méritoire que l'autre.

plantaient des petits drapeaux, et, à la nuit, allumaient une infinité de bougies de couleur, sur le monceau de décombres indiquant l'emplacement de l'ancien monument funéraire. Ils s'attroupaient, couraient après les pélerins kabiles, et leur demandaient une offrande pour *l'amour du saint marabout,* patron de leur quartier. Ces fêtes produisaient des présents ou de l'argent au profit des petits quêteurs.

La zaouïa de Sidi Touati, dont les dépendances étaient très vastes, fut, jusqu'en 1828, le séjour de plus de 200 étudiants, pépinière de kadis et de lettrés pour toute la contrée. Vers cette époque, les étudiants enlevèrent une jeune fille appartenant à l'une des meilleures familles de la ville, l'enfermèrent dans la zaouïa et l'outragèrent brutalement. Les Bougiotes s'en plaignirent à Hussein Pacha, qui ordonna aussitôt le renvoi des tolba et la suppression de l'école.

Par une anomalie qui mérite d'être signalée, la tribu des Mezzaïa seule relevait du kaïd de Bougie, tandis que toutes les autres dépendaient directement du bey de Constantine.

Le pays des Mezzaïa, par sa conformation orographique et par la nature du sol, est un des moins productifs du littoral de l'Algérie, cause qui, de tout temps, à obligé ses habitants à s'expatrier pour acquérir, comme mercenaires, le petit pécule qui les met à même de vivre plus tard dans leurs foyers. Sous les Turcs, ainsi qu'ils le font encore aujourd'hui, ils se rendaient à Alger, munis d'un passeport délivré par le chef de Bougie, et on les inscrivait immédiatement sur le contrôle de leur corporation. Si les Mezzaïa causaient quelques désordres ou

quelques préjudices aux Bougiotes, le kaïd de la ville en informait le pacha, qui retenait alors, comme ôtages, tous ceux résidant à Alger, et les punissait proportionnellement à la faute commise par leurs frères de la tribu. Tel était le mode usité pour maintenir en respect ces belliqueux montagnards.

Mais les choses changèrent de face après la prise d'Alger en 1830. Dès que la nouvelle s'en répandit en Kabilie, les Mezzaïa, se ruèrent sur Bougie et massacrèrent le kaïd. La garnison turque n'opposa aucune résistance, et livra les forts, s'estimant très heureuse d'obtenir la vie sauve.

Dès lors, la ville, réduite à la plus complète anarchie, devint en quelque sorte la propriété des Mezzaïa, qui l'exploitèrent à leur profit jusqu'au moment du débarquement du général Trézel en 1833. Tous les jours de marché, ils arrivaient en bandes armées, parcouraient les rues et forçaient les habitants à les héberger ; ils s'arrogèrent en outre le droit de nommer eux-mêmes le kaïd de la ville, et leur choix tombait toujours sur l'un des plus riches propriétaires, qui, pour se maintenir en faveur, était obligé d'assouvir l'avidité insatiable de ses électeurs. Dès que les ressources pécuniaires de ce fonctionnaire étaient épuisées, les Kabiles s'en débarrassaient en l'assommant et lui donnaient un successeur qui, à son tour, restait en place tant que duraient ses prodigalités. C'est ainsi que, tous les trois ou quatre mois, un nouveau chef apparaissait à la tête de l'administration locale.

Les malheureux habitants, dépouillés par leurs terribles voisins les Mezzaïa, étaient encore en butte à la

rapacité du kaïd, qui leur faisait supporter la majeure partie des frais inhérents à sa charge.

Cette situation préjudiciable, et dont il fallait sortir à tout prix, détermina quelques Bougiotes à se rendre à Alger auprès du gouverneur, pour réclamer l'intervention de la France.

VI

TRIBUS DES ENVIRONS DE BOUGIE.

Dans ce qui précède, il n'a été question que très superficiellement des populations kabiles habitant les montagnes voisines de Bougie; c'est que les Espagnols, tenus en échec dans leurs forts, n'eurent avec elles aucunes relations; on pourrait en dire autant des Turcs, et, nous-mêmes, de 1833 à 1846, en présence de cette race fière de son indépendance traditionnelle, ne fûmes pas plus heureux que nos devanciers, Mais en 1846, commença une nouvelle phase, dans la situation politique du pays. Quelques sorties heureuses de notre garnison obligèrent trois des tribus les plus rapprochées de la ville, les Mezzaïa, les Beni bou Msaoud et les Beni Mimoun, à reconnaître notre autorité et à faire même une sorte de traité d'alliance offensive et défensive, pour repousser les agressions fréquentes de voisins encore récalcitrants. L'expédition du maréchal Bugeaud, en 1847, amena la soumission de toutes les tribus de la vallée : c'est alors que le cercle de Bougie fut constitué.

Dans le chapitre qui va suivre, nous aurons à parler fréquemment, soit au point de vue de la guerre de conquête, soit sous le rapport des relations commerciales établies depuis, du rôle que ces tribus ont joué vis-à-vis

de nous. Il convient donc de les faire connaître dès à présent. Nous accompagnerons cet exposé sommaire d'un croquis topographique, indiquant la position respective de chacune d'elles.

Ce qui frappe d'abord dans l'aspect général du pays, c'est la quantité de montagnes dont il se trouve sillonné dans tous les sens; rien ne saurait dépeindre la solennité de ce spectacle et le charme indicible qu'on éprouve en le contemplant. Le grand rideau orographique qui se voit derrière Bougie, est interrompu par la vallée de l'oued Sahel, qui le coupe en deux. La ligne de faîte orientale partant du sommet des Beni Mimoun, s'étend de crête en crête jusqu'au Babor. Celle de l'ouest, va du pic de Toudja à la chaîne de l'Akfadou, et de là au grand massif du Jurjura. Ces montagnes, les unes à pentes raides, ont leurs flancs profondément creusés par de larges ravins, sont couvertes d'arbres et de hautes broussailles, au milieu desquelles paraissent ça et là les saillies de la roche. D'autres ont des pentes douces, qui permettent à une terre meuble de rester jusque sur leurs crêtes les plus élevées et de donner naissance à une végétation vigoureuse. Telle est la nature de l'Akfadou, autrement dit Adrar ez-Zan, où se trouvent de riches forêts de chênes séculaires.

La ligne de fond, formée par le cours de l'oued Sahel, part des environs d'Aumale et aboutit au golfe de Bougie, à quatre kilomètres à l'est de la ville. Cette rivière, connue des anciens géographes sous le nom de Nasava, s'appelle aujourd'hui l'oued Sahel; elle change encore de nom en traversant successivement tel ou tel territoire: ainsi, on la nomme oued Akbou, oued Soumam, oued

Béni bou Mesaoud à son embouchure et, plus communément encore, oued el-Kebir, la grande rivière, par la raison que c'est le cours d'eau le plus considérable de la contrée; sa largeur moyenne est de 40 mètres; à certains endroits, elle n'a pas moins de 200 mètres, et sa profondeur est variable également. Ses affluents principaux, sur la rive droite, sont : l'oued Bou Sellam, venant des environs de Setif et l'oued Amacin, qui coule des Guifsar. Sur la rive gauche, il n'y a guère que l'oued R'ir qui mérite d'être signalé. Pendant l'été, l'eau diminue considérablement et, sur beaucoup de points, plus de la moitié du lit de la rivière demeure souvent à découvert; mais, en hiver, elle se gonfle à chaque pluie, c'est alors un fleuve au courant formidable qui dévore ses berges, emportant arbres et rochers. Le marabout Sidi Bou Djemlin, que nous avons vu plus haut anathématisant la population de Bougie, a jeté, dit-on, un sort sur cette rivière: un jour qu'il la traversait, son mulet glissa sur les galets et le marabout fit un plongeon dans l'eau froide; en se relevant, il s'écria : *Tu seras maudite; tes eaux ne causeront que des dommages au lieu de profiter à quelqu'un.* L'expérience a déjà démontré aux indigènes l'absurdité de cette tradition; quelques rigoles arrosent de magnifiques jardins créés récemment, et lorsque cette vallée sera livrée à une circulation facile et régulière, et qu'on y aura introduit nos puissants moyens d'action, on la transformera en un verger de plusieurs lieues d'étendue.

Pour le moment, on peut ainsi résumer la culture sur les rives de l'oued Sahel : labourage et champs de blé dans les plaines inférieures; à mi-côte, des jardins entourés de murs en pierres sèches et des bois touffus

d'oliviers, au milieu desquels se dessinent de beaux villages pittoresquement assis sur tous les pitons, et d'immenses forêts couvrant les cîmes élevées des montagnes. Les conditions climatériques y sont des plus favorables ; aussi la nature s'y montre-t-elle partout riche et vigoureuse.

Le littoral maritime, qui constitue la ligne de fond septentrionale, s'étend des deux côtés de l'embouchure de la Soumam ; l'olivier y croit au milieu des blés, des figuiers et de la vigne. La route qui se fera, quelque jour, le long du rivage de la mer, de Bougie à Gigelli, traversera des sites ravissants, couverts d'un sous-bois de myrtes, de lentisques et de lauriers roses, ombragés de touffes d'arbres séculaires et bien autrement attrayants que les rives tant prônées du midi de la France, où les touristes européens affluent en hiver. Les environs du petit port de Ziama, surtout, sont charmants, et sur les ruines de l'antique Choba, on pourra créer un village maritime servant de point intermédiaire entre les deux villes (1).

Les tribus du cercle de Bougie sont, sur la rive gauche de la vallée :

Mezzaïa, — Toudja, — Oulad Amokran, — Bou Nedjdamen, — Beni Amran, — Beni Ksila, — Beni Chekfa, — Taslent, — Tardam, — Ibaricen, — Aït Ahmed Garets, — Aït Saïd, — Cherfa, — Aït Amer, — Aït ou-Malek, — Beni Hacein, — Fenaïa, — Beni Our'lis, — Ourzellaguen ;

Sur la rive droite :

Beni bou Msaoud, — Oulad Aïad, — Oulad Tamzalt, —

(1) Les souverains hammadites, fondateurs de Bougie, avaient fait de Ziama un lieu de plaisance. L'îlot situé devant le petit port conserve le nom de Mansourïa, de Mansour, fils d'En-Nacer.

Oulad Amer ou-Youb, — Sanhadja, — Beni Immel, — Mellaha, — Beni Djelil, — Msisna, — Beni Khateb, — Berbacha, — Guifsar, — Beni Mimoun, — Beni Amrous, — Aït Ouaret ou-Ali, — Beni Mahammed, — Beni Haceïn, — Beni Sigoual.

Quelle est l'origine des populations de ces tribus ? Il serait bien difficile de résoudre cette question en présence des traditions confuses et parfois contradictoires que nous possédons. En remontant le cours des âges et consultant les auteurs grecs, latins et musulmans, nous voyons que les premiers habitants du nord de l'Afrique furent des peuples autochtones, enfants du pays, auxquels vinrent se mélanger, plus tard, mais bien avant les temps historiques, d'immenses migrations venues toutes de l'Orient. — Salluste parle des Gétules et des Lybiens parmi lesquels arrivèrent des Mèdes, des Perses et des Arméniens. Les auteurs arabes rattachent les Africains à la race de Cham, par Mazir', fils de Canaan ; d'autres, ramènent l'origine des Berbères à Djalout (Goliath), c'est-à-dire, aux Philistins chassés par David de la Palestine.

A l'époque romaine, la région maritime qui nous occupe, était habitée par de grandes peuplades connues sous le nom de *Banioures* et de *Kedamouziens* (Ketama), fixées du côté du massif du Babor et des vallées environnantes ; auprès de ceux-ci, et sur la rive gauche de l'oued el-Kebir, vivaient les *Nababes,* concentrés dans le Mons Ferratus (Jurjura). Aux Banioures succèdent les *Bavares* ou *Babares,* desquels vient évidemment le nom de Babor donné à leur pays. Puis les Quinquegentiens, bandes puissantes, soumettent les Nababes et s'emparent de la contrée montagneuse qui s'étend de Bougie à Dellis ; ils

se fractionnent ensuite en tribus indépendantes, dont les plus connues sont, entre autres, les Massinissenses, qui se retrouvent de nos jours aux mêmes lieux ou Théodose les combattit; ce sont les Msisna ou Imsissen, qui habitent la région moyenne de l'oued Sahel, rive droite.

Au IVe siècle de l'hégire, la grande tribu des Sanhadja, race Berbère qui habitait la région centrale de la province d'Alger, se rendait maîtresse de la majeure partie du pays ; la population dominante de la Kabilie était celle des Zouaoua, sur le territoire de laquelle était Bougie. D'après la tradition locale, de nombreuses familles chrétiennes, fuyant devant l'invasion arabe, se réfugièrent dans ces montagnes ; puis, pendant les guerres des Almohades, des Mérinites et des Hafsites, d'autres gens, venus du Moghreb, tels que les Toudjin et les Abd el-Ouad s'établirent dans la vallée de Bougie. Puis, enfin, des groupes de Romains, de Vandales et d'Arabes, chassés de la plaine, vinrent se fondre au milieu de la race berbère primitive, qui les absorba dans son sein. En outre, quelques tribus prétendent descendre de marabouts venus du Maroc. D'autres, telles que les Sanhadja, les Beni bou Msaoud et les Beni Mimoun, habitant d'abord les environs de la Kalâa des Beni Hammad, auraient suivi les sultans En-Nacer et El-Mansour, lorsqu'ils établirent leur capitale à Bougie. De ce mélange de races et de types hétérogènes est résulté le peuple Kabile d'aujourd'hui, amalgame étrange de toutes sortes d'éléments formant un groupe qui a ses traditions, sa langue, et chez lequel se sont développés des mœurs particulières. Le caractère belliqueux de ces montagnards tient à la nature du pays, à leurs luttes continuelles entre tribus, aux éter-

nelles guerres de village à village. A l'époque romaine, les Kabiles, chrétiens de religion, se jetèrent avec ardeur dans l'hérésie et le schisme, parce qu'en protestant contre l'église dominante, ils donnaient satisfaction, autant que les circonstances le permettaient, à la haine invétérée que leur inspire toute domination étrangère. La révolte religieuse et l'insurrection politique avaient si bien une cause identique et se confondaient tellement, que, lors des guerres de Firmus, le mot *Firmiani* devint l'équivalent de Donatistes (1).

Après l'invasion arabe, ils embrassèrent encore l'hérésie des chiites après s'être faits musulmans, et, au dire d'Ibn Khaldoun, ils apostasièrent jusqu'à *douze fois*. Au IIe siècle, El-Mansour, sultan de Bougie, dut attaquer les tribus des environs que son père n'avait pu soumettre. Il les repoussa dans les montagnes qui sont tellement élevées, dit Ibn Khaldoun, que la vue en est éblouie, et tellement boisées, qu'un voyageur ne saurait jamais y trouver son chemin.

Les marabouts musulmans, vraisemblablement installés d'abord à mi-côte, où ils servaient comme de trait d'union entre l'Arabe de la plaine et le Berbère de la montagne, pénétrèrent peu à peu dans le cœur du pays, où on accueillit les apôtres de la religion nouvelle qui séduisait les instincts matérialistes de gens au caractère primitif. L'islamisme fut dès lors accepté dans la forme plutôt que dans l'esprit, de sorte qu'aujourd'hui le Kabile est plus superstitieux que religieux ; il ne pratique, à proprement parler, aucun espèce de culte, et se borne à quelques pratiques extérieures de la religion musul-

(1) Berbrugger, la *grande Kabilie*.

mane que lui enseignent les marabouts de son pays.

Le Kabile, mieux que l'Arabe, est susceptible d'être ramené dans le courant de la civilisation, en développant chez lui les principes progressifs déjà existants. Chaque village possède une djemâa ou assemblée dont fait partie, de droit, tout habitant possesseur d'un fusil. L'assemblée est l'âme de la communauté; chaque famille ou fraction de village s'y fait représenter; c'est là qu'on délibère sur toutes les questions d'intérêt général; les travaux d'utilité publique, consistant en ouverture et réparation de chemins, entretien des fontaines et des maisons d'hospitalité, s'exécutent en commun sur l'ordre de cette assemblée. La nomination des cheïkhs, par voie d'élection, existe depuis des siècles en Kabilie; la justice y est aussi rendue très souvent d'après l'*adda,* droit coutumier, et le *kanoun,* droit écrit, usages antiques sanctionnés par la pratique, qui tiennent lieu de charte constitutionnelle, de code civil, pénal, administratif et militaire. Ces lois, dictées par l'expérience, réflètent les besoins, les intérêts, les passions du peuple qu'elles doivent maintenir ou modérer. Aussi, presque toutes ont les mêmes caractères généraux : action égale sur tous; absence de priviléges, respect de l'individu, de sa femme, de sa maison; absence de peines corporelles et de prison; liberté de commerce; marchés ouverts à tous; charges proportionnelles aux richesses.

Avant que la conquête française n'eut fait régner la sécurité sur les routes, l'*anaïa* était, chez les Kabiles, la sauve-garde des voyageurs et des étrangers. L'anaïa (en français, *protection,* parole ou signe), est un sauf-conduit; il indique, sous la responsabilité de celui qui l'a accordé,

le caractère neutre et inviolable du voyageur à qui il est donné. C'était, en temps de guerre, une sorte de droit des gens, que tous les partis, que toutes les tribus avaient consenti. Ce droit fut généralement respecté; c'eut été une cause générale de guerre contre la tribu qui l'aurait violé, et il s'est attaché un grand prestige à ce mot (1).

Le Kabile aime le travail de la terre; il préfère l'habitation fixe à l'état pastoral; sa maison est propre, couverte en tuiles et blanchie à la chaux; il est dominé à un haut degré par l'amour de la localité; aussi, chez lui, la terre est possédée au titre individuel; des murs, des haies ou des fossés, séparent, d'une manière immuable, chaque héritage. Industrieux et sédentaire, intelligent et actif, sobre et rompu à la fatigue, il n'est pas paresseux et insouciant de l'avenir comme l'Arabe, qui a aussi peu d'industrie que de besoins. Il est maçon, menuisier, charpentier, tanneur, forgeron, armurier, tisserand. Quelques familles de juifs kabiles sont orfèvres. Dans la famille, la femme jouit de plus de liberté que la femme arabe; elle ne se voile pas la figure comme celle-ci; elle est souvent admise aux réunions avec les hommes, elle prend ses repas avec la famille dont elle fait partie, au lieu d'être réduite au rôle infime de servante, comme en pays arabe; elle se tient propre, soigne sa toilette et partage ses occupations entre les soins du ménage et les travaux agricoles auxquels se livre son mari. La polygamie est extrêmement rare. Le Kabile a l'imagination très poétique; il improvise, avec une étonnante facilité, des chants de guerre ou d'amour; il aime le plaisir, et s'y livre avec ardeur chaque fois qu'une occasion de fête se présente.

(1) *Constitution sociale de la Kabilie.*

Après avoir courageusement défendu l'inviolabilité de son pays, il s'est résigné à la soumission; son amour-propre est satisfait : il a fait parler la poudre avant de se soumettre. L'Arabe est vagabond et nomade, rien ne l'attache au pays; il fuit après la défaite, afin de recommencer la lutte à la première occasion, tandis que le Kabile tient à son village, aux arbres qu'il a plantés et qui sont le gage de sa parole; il est fidèle à ses engagements.

Aux premières époques de la conquête française, les Kabiles paraissaient d'abord devant Bougie tous les jours; ensuite ils laissaient une semaine à peu près d'intervalle entre leurs attaques; plus tard, un mois, deux, quelquefois trois. L'état de repos, dans ce dernier cas, était suspendu cependant, suivant l'occasion, la facilité, l'intérêt, par quelque rencontre accidentelle, une embuscade tendue à nos éclaireurs, une démonstration contre le troupeau de la garnison. Après un certain délai, cette trève tacite devenait insupportable aux Kabiles; un motif quelconque, souvent un pur caprice, ou le simple besoin de mouvement, d'action, surtout le cri de guerre contre l'infidèle poussé par quelque marabout fanatique, mettaient un terme à ce repos: la coalition se reformait. Le projet était discuté dans la réunion des cheïkhs; presque toujours on profitait d'une fête, d'un marché, et le lieu, le jour définitif du départ étaient désignés. Chaque tribu qui avait voté pour la coalition, fournissait son contingent. La campagne durait deux ou trois jours, au plus cinq ; chacun apportait, pour ce temps, ses munitions, quelques galettes et des figues sèches pour sa nourriture. Presque toujours, les femmes suivaient les combattants; elles s'approchaient de la mêlée, encourageant, excitant

par leurs cris, portant secours aux blessés, aidant à enlever les morts, partageant les périls de l'action, les soucis de la défaite, la joie du succès. Les enfants s'avançaient aussi pour imprimer courage au guerrier, placer sous ses yeux ce qu'il avait de plus cher. Aussi, victorieux, son triomphe étant partagé, était plus doux; blessé, les soins touchants ne lui manquaient pas; mort, enfin, les regrets et les larmes l'escortaient au tombeau. La vengeance surgissait plus tard; c'était le fils, lui-même, qui en contractait comme l'obligation sur le cadavre de son père. Ces membres désarmés de la tribu, les femmes surtout, ne craignaient pas de s'engager dans la mêlée; quatorze, dit-on, furent tuées dans un même combat. Le 8 juin 1836, la veuve d'un cheïkh, tué la veille devant un de nos postes avancés, conduisit, en personne, une colonne sur le même terrain, poussant des hurlements affreux, exposée plus d'une heure aux effets de l'artillerie (1).

Après que l'autorité des princes de Bougie eut été renversée par la conquête espagnole, des principautés, ou plutôt des confédérations de tribus kabiles, se formèrent dans ces régions montagneuses. C'étaient : celle de Koukou, dans le Jurjura, celle des Abd el-Djebbar, dans la vallée de Bougie, et celle des Beni Abbas, dans les montagnes au sud de la précédente. Les Beni Jubar, comme les appelle Marmol, sont nos Abd el-Djebbar, à huit lieues de Bougie, dont Ibn Khaldoun signalait déjà l'existence en l'an 1327 de notre ère. Marmol, ajoute : « La rivière de Bugie passe sur la pente de la montagne dont

(1) *Mémoires du commandant Lapène.*

les habitants sont Azuagues (Zouaoua et Zouar'a), de ceux qui se font des croix au visage et aux mains, nation vaillante, mais si brutale, qu'ils s'entretuent pour peu de chose. La montagne est si rude, qu'on ne les y va point tourmenter ; de sorte qu'ils n'obéissent qu'à un chef qu'ils élisent eux-mêmes. Il y a parmi ces barbares plusieurs excellents arquebusiers, et quoiqu'ils ne nourrissent pas beaucoup de chevaux, parce que la terre est pierreuse, ceux qu'il y a sont fort bons. Ces peuples sont souvent brouillés avec ceux de la Abez (Beni Abbas) et autres Azuagues qui errent comme les Arabes par les champs. Ils ont aussi guerre avec les Turcs et fournissent à tout, parce qu'ils ont force troupe bien armée et que les avenues de la montagne sont si difficiles qu'on n'y peut monter. »

A défaut de documents écrits, nous avons dû consulter la tradition locale, et nous avons appris que, dans le courant du XVIIIe siècle, un certain Soumam, qui a laissé son nom à la partie moyenne de la vallée, était cheïkh des tribus composant la confédération des Abd el-Djebbar (1). Après lui, un autre cheïkh, nommé Rabah, fut élu chef du pays, et ses descendants, les Oulad ou-Rabah, occupent encore le pouvoir de nos jours. Les Oulad ou-Rabah ne sont pas d'accord sur l'origine de leur famille ; ils se prétendent issus des Beni Mehenna, de Philipeville, et ceux-ci, que j'ai consultés, se disent originaire des Ou-Rabah de la vallée de Bougie. Ou-Rabah, le pre-

(1) Ne connaissant pas cette particularité d'un chef nommé Soumam, quelques écrivains ont cherché ailleurs l'étymologie du nom donné à la vallée. Les uns ont dit que c'était l'oued Semar, *la rivière des joncs*, d'autres l'ont appelée oued Seman, la *vallée des cailles*.

mier cheïkh de cette famille, laissa deux fils, Sâad et Amzeian, qui ont successivement occupé le pouvoir vers les premiers temps de notre séjour à Bougie. Le kaïd actuel des Djebabra est fils de Sâad.

La famille religieuse la plus influente de la vallée, fut d'abord celle des Oulad Amokran d'Amadan, dont nous avons eu à parler plus haut. Vers le XVIIIe siècle, un autre marabout s'établit à Chellata, près d'Akbou ; c'était Si Ali Cherif, issu du cherif marocain Mouley Abd es-Selam ben Machiche. Il épousa la fille du marabout des Illoula, Sidi Moussa ou-Ali, et leurs descendants sont encore jusqu'à ce jour à la tête de la zaouïa de Chellata, qui jouit d'une immense réputation, tant en Kabilie qu'en pays arabe. Cette famille a fourni des jurisconsultes distingués, qui se sont livrés à l'étude des lettres. On leur doit de nombreux ouvrages sur les lois et les sciences. Ses membres entretinrent des relations amicales avec les Turcs, mais ne se soumirent jamais à leur domination. Nous aurons à parler, plus loin, des nombreux services que le chef actuel de la famille, Si Mohammed Saïd ben Ali Cherif, a rendus à la France depuis 1847, époque de sa soumission (1).

(1) C'est à l'un des membres de cette famille, Si Mohammed ou-Ali, que remonte une tradition assez curieuse, qui s'est conservée dans le pays. A l'époque où il était encore peu connu, il alla au marché des Beni Our'lis pour faire quelques achats. Une discussion s'éleva entre lui et son vendeur. Celui-ci, irritable comme tous les Kabiles, s'emporta jusqu'à frapper le marabout des Illoula. Mohammed ou-Ali, honteux de cet affront subi en public, jura, en rentrant chez lui, de ne plus sortir de sa tribu. Cette règle, rigoureusement suivie pendant toute sa vie, fit dire aux populations qu'il avait été prévenu par Dieu que tous ceux de sa famille qui franchiraient les limites de la tribu, seraient frappés de mort. Un jour, son fils, Si Saïd, ne tenant pas compte de la tradition qui menaçait de mort les

Enfin, vient la famille religieuse des Oulad Si Cherif Amzeian ben el-Mihoub, résidant à Imoula, sur la rive droite de la vallée, que les Turcs traitèrent toujours avec considération, en raison de son influence sur les tribus dites de l'Harrach (1).

Avant la conquête française, les tribus de la vallée étaient presque constamment en guerre les unes contre les autres, et vivaient dans l'anarchie la plus complète. Elles vidaient la plupart de leurs différents par les armes, sauf les cas fort rares où l'influence des marabouts les plus vénérés parvenait à contenir la turbulence sauvage de ces esprits toujours en ébullition. Cependant, quand leur indépendance était menacée, toutes ces querelles se calmaient un instant; les parties se rapprochaient; l'amour de la liberté, excité encore davantage par des prédications fanatiques, leur faisait faire des prodiges. Les Djebabra, qui auraient voulu devenir les autocrates du pays, avaient un goum d'une centaine de cavaliers, sans cesse en course dans la vallée, depuis

membres de sa famille qui sortiraient de la tribu, traversa l'oued Sahel pour aller voir un terrain qu'il avait sur l'autre rive. Il était à peine sorti de l'eau, que son mulet s'abattit; le cherif le releva d'un coup de bride; le mulet avança quelques pas et s'abattit de nouveau; Si Saïd le releva encore; enfin, le mulet s'abattit une troisième fois, et, quoique l'on fît, on ne put parvenir à le relever. Si Saïd, repentant alors d'avoir enfreint l'ordre de Dieu, vit, dans ces trois chutes successives, l'annonce de sa mort; il tomberait trois fois malade, et à la troisième il mourrait. Cette prédiction se réalisa de point en point, dit la tradition, dans l'année même où elle avait été faite.

(1) Ces marabouts font remonter leur origine au prophète; ils possèdent plusieurs diplômes établissant leur arbre généalogique et les faveurs que leur accordèrent les pachas d'Alger. Une branche de cette famille s'établit, au XVIIe siècle, chez les Oulad Salem du Babor, où elle fonda une zaouïa.

Akbou jusqu'à la plaine de Bougie, épiant et dévalisant tous ceux qu'ils rencontraient. Les marabouts de Chellata luttèrent pendant sept ans contre eux, pour empêcher leurs incursions. Les tribus guerroyaient entre elles d'une rive à l'autre; les plaines de Tiklat et de Tabouda étaient alors le terrain de la poudre, le théâtre de fréquentes rencontres entre les Djebabra et leurs implacables ennemis, les Fenaïa et les Beni Our'lis. Aucune d'elles, assurément, n'aurait eu la folie de labourer ce champ maudit de la discorde, où l'on ne pouvait semer que la haine et recueillir que la mort. Cet état de luttes menaçantes entre tribus, ne fit qu'augmenter d'intensité après la chute d'Alger, et on verra plus loin combien notre prétendu traité d'alliance avec les Oulad ou-Rabah, cheïkhs des Djebabra, qui nous étaient présentés comme les *princes influents de la vallée,* souleva de difficultés en froissant la susceptibilité et la fierté de leurs rivaux.

De loin en loin, une petite colonne composée de vingt tentes de soldats turcs (ce qui représentait un effectif d'environ 340 janissaires), et quelques centaines de cavaliers auxiliaires, quittaient jadis le camp du bey ou de son khalifa, établi à Sidi Oumbarek (Medjana), pour se rendre dans l'oued Sahel. Cette colonne passait ordinairement par le Guergour, les R'boula, Djenan el-Beylik, les Sanhadja, et campait enfin dans la plaine de Tabouda ou auprès de Tiklat, sur le bord de la rivière. Aidée de l'influence des familles puissantes, telles que les Oulad Amokran d'Amadan, les Oulad Ali Cherif de Chellata, les Oulad Si Cherif Amzeian d'Imoula, et les Oulad ou-Rahah, la colonne turque obtenait le passage sur le territoire des tribus et parvenait à lever un impôt bien mi-

nime, du reste, sur un petit nombre de villages. Mais les dispositions pacifiques des Kabiles n'étaient pas toujours les mêmes, surtout quand les Turcs se présentaient après une mauvaise récolte. Dans ce cas, ils manifestaient leur refus d'une manière assez bizarre : du haut de leurs rochers, ils faisaient rouler un chien garotté au milieu du camp turc, en criant : « Voilà le repas de l'hospitalité que nous vous offrons ! » A ce signal, la prudence commandait aux Turcs de plier bagages et de s'éloigner sans murmures.

Vers 1825, le kaïd qui gouvernait Bougie fut massacré par les Kabiles venus en foule pour piller la ville, et toutes les tribus, se sentant coupables, se déclarèrent alors en insurrection ouverte. Yahïa Agha, qui a laissé en Algérie une réputation extraordinaire de bravoure, de justice et de sage politique, fut envoyé par le pacha pour rétablir l'ordre. Sa colonne descendit le cours de l'oued Sahel et campa à Timedetit, au pied des Beni Mellikeuch. Ben Ali Cherif lui fournit des mulets de transport et lui prêta l'appui de son influence religieuse (1). Arrivé au col d'El-Felaï, Yahïa Agha, dont l'audace était chevaleresque, laissa reposer ses troupes, et prenant une simple escorte de cinquante cavaliers et un guide, il se rendit au village d'Ir'il-Alouanen, habité par le cheïkh Sâad ou-Rabah, chef de la révolte, qui s'apprêtait en ce moment à opposer aux Turcs une énergique résistance. Quel ne fut pas l'étonnement du chef Kabile, de se trouver tout-à-coup en

(1) Ben Ali Cherif lui imposa, comme condition, de brûler les villages des Souhalia, des Beni Abbas, qui, en maintes circonstances, avaient ravagé son territoire. Yahïa Agha tint sa promesse, et le Pacha, pour récompenser encore davantage le marabout, lui accorda, en fiefs, de vastes terrains de culture chez les R'erazla des environs de Setif.

présence de Yahïa Agha, qui lui demanda gracieusement l'hospitalité, lui annonçant que le pacha d'Alger l'avait chargé de lui apporter l'aman et de lui faire, en outre, cadeau d'un cheval richement caparaçonné! Sâad ou-Rabah, vaincu par cette confiance généreuse, lui tendit la main et la paix fut conclue sans effusion de sang.

Moins heureux chez les Mezzaïa, l'officier turc fut repoussé avec pertes, en attaquant la fraction de Madala.

Afin de mettre Bougie à l'abri d'une nouvelle irruption des Kabiles, il fit réparer les fortifications de la place et boucher les nombreuses brèches qui existaient dans son enceinte. Des jaloux prétendirent que Yahïa Agha avait alors l'intention de se créer un centre d'action, pour se déclarer ensuite indépendant. Victime des intrigues de ses ennemis, il fut rappelé à Alger avant d'avoir achevé son œuvre de restauration.

D'après le recensement quinquennal de l'année 1866, la population des tribus du cercle de Bougie se compose de :

Hommes.	25,471
Femmes.	26,247
Enfants.	36,158
Total. . . .	87,876

sur lesquels il y a 13,000 hommes armés de fusils.

L'ordre religieux qui a le plus d'adeptes, est celui des Khouan de Ben Abd er-Rhaman, du Jurjura.

VII

DOMINATION FRANÇAISE

Le 3 août 1830, un jeune Bougiote, nommé Mourad, se présentait chez M. le comte de Bourmont, comme chef d'un parti considérable qui, à la moindre démonstration des conquérants d'Alger, leur ouvrirait les portes de Bougie. Les prétentions de cet individu étaient le titre de kaïd pour lui-même, et celui de capitaine du port en faveur d'un de ses adhérents qu'il avait amené. On accueillit ses ouvertures; on lui fit des présents; il reçut un diplôme avec un cachet de kaïd. Enfin, escorté d'un brick de l'État qui avait mission de l'appuyer, il fit voile vers Bougie, sur une embarcation frétée par le capitaine du port et par lui. Ces malheureux, en débarquant, furent massacrés de suite, et le brick qui se tenait en rade, accueilli à coups de canon, fut obligé de regagner Alger.

Malgré la fin tragique de Mourad, un autre Bougiote, nommé Bou Setta, fit, quelque temps après, de nouvelles démarches auprès du gouvernement français, prétendant, lui aussi, être l'émissaire de ses compatriotes. Bou Setta, coulougli d'origine, était un homme avide et ambitieux ; après s'être assuré l'appui de quelques gens de son espèce, il brigua d'abord l'honneur d'être nommé kaïd de Bougie, comptant s'enrichir par ses exactions. Les Mezzaïa

repoussèrent sa candidature. Peu découragé par cet échec, il se rendit alors à Alger, où il s'intitula capitaine du port de Bougie, et, sous l'inspiration d'un sieur Joly, il adressa des propositions au gouvernement. Son projet était de faire établir à Bougie un consul de notre nation, qui aurait été le sieur Joly lui-même, et d'en ouvrir le port aux navires français. Bou Setta aurait remis à Joly les objets d'exportation apportés en ville par les soins d'Oulid ou-Rabah, personnage de la tribu des Djebabra, et ils se seraient partagé de cette manière le monopole du commerce. Cette intrigue, ourdie dans des vues d'intérêt personnel, avorta heureusement, car, l'inexpérience que nous avions alors des choses du pays aurait pu nous engager dans une voie fort regrettable. Mais une série d'événements allait attirer, d'une manière plus sérieuse, l'attention sur Bougie.

En 1831, un brick de l'État ayant fait naufrage sur ces côtes, l'équipage fut massacré. L'année suivante, un brick anglais, le *Procris,* s'étant présenté devant Bougie, y reçut, sans aucune provocation, deux coups de canon qui l'obligèrent à s'éloigner.

En octobre 1832, le brick français le *Marsouin,* mouillé dans la rade, se vit également obligé de riposter au feu de l'artillerie des forts. Les habitants rejetèrent cette agression sur les Kabiles, qui, maîtres des forts, avaient, disaient-ils, fait feu pour éloigner le bâtiment français, dont la présence rendait impossible l'entrée d'un navire attendu d'Italie, et portant des lettres et des agents de Husseïn Dey, pacha d'Alger, que nous avions détrôné (1). Cette excuse était absurde; mais, bientôt, le gouvernement

(1) Après la chute d'Alger, Husseïn Pacha s'était retiré à Naples.

de la Grande-Bretagne se plaignit de l'insulte faite au *Procris,* et demanda satisfaction, disant que si la France ne faisait pas respecter le pavillon de ses amis sur des côtes qu'elle considérait comme à elle, il se verrait forcé d'employer d'autres moyens pour que l'insulte ne se renouvelât pas. Le ministère, voyant dans cette insinuation une menace d'occuper Bougie, résolut de la prévenir et prit ses dispositions pour faire d'abord reconnaître la place. A ce moment, Bou Setta, dont les propositons antérieures avaient été écartées ou ajournées, offrit de nouveau son concours à l'autorité française. Nous allons emprunter, aux Mémoires de M. le commandant Lapène, le récit des circonstances qui précédèrent l'expédition.

« Le capitaine de zouaves de Lamoricière, fut envoyé en reconnaissance à Bougie. Transporté avec Bou Setta à bord du brick de l'État le *Zèbre,* il débarque sans éclat et sans accident. Mais, installé au plus depuis une demi-heure dans la maison de ce dernier, à moins de 400 pas du point de débarquement, l'officier français est prévenu par un Bougiote que les Mezzaïa se sont réunis à la première vue du brick voguant dans la rade, et qu'ils arrivent en force faisant entendre le langage le plus menaçant. M. de Lamoricière dut partir sur-le-champ avec Bou Setta, ayant à peine le temps d'échapper aux Kabiles qui atteignent le rivage au moment où l'embarcation s'en éloignait. On va jusqu'à assurer qu'avant même d'embarquer, l'émeute gagnait la population de Bougie ; que les jours de l'officier français avaient été en grand danger ; que le marin bougiote Bou Limad, homme calme et en crédit, vint à son aide, *étendit sur lui son burnous* et lui ménagea, par cette démonstration (anaïa) religieuse

et respectée, une retraite jusqu'au rivage. La fureur des Kabiles frustrés de leur proie, et l'indignation de quelques habitants, se tournèrent contre la maison de Bou Setta. Elle fut pillée et brûlée, et son frère eut peine à sauver sa vie. Le brick eut le spectacle de l'incendie ; il erra deux jours dans la rade, observant le mouvement et l'agitation de la ville et jugeant des résultats. — Les Kabiles s'éloignèrent décidément pour regagner leurs montagnes, en apercevant le brick disparaître derrière les caps.

De retour à Alger, Bou Setta, joignant à ses vues d'être nommé kaïd de Bougie, le désir de tirer une vengeance sûre et prompte de ses compatriotes et des Mezzaïa, réunit à lui, par l'appât de l'argent, quatre individus de Bougie ou y résidant, alors présents à Alger pour leurs affaires (1).

Ainsi escorté, Bou Setta se présente de nouveau au gouverneur, réclame, avec une nouvelle instance, au nom de ses compatriotes, l'intervention française, démontre avec chaleur les avantages et la facilité de l'occupation. Il affirme, avec plus d'assurance encore, que les habitants de Bougie étaient tous pour les Français (1). Il

(1) Ces individus étaient :

Un nommé Kara Ali, Turc de Constantine, qui s'était réfugié à Alger pour échapper à la vengeance d'El-Hadj Ahmed Bey, dont il avait comploté le renversement;

Ali ben 'Adjouz, Bougiote, ami de Bou Setta;

El-Madani, Kabile, venu à Alger pour vendre un chargement d'huile;

Braham Zerdab, patron de barque, Bougiote, et ancien matelot embarqué sur les corsaires d'Alger.

(2) En prévision d'une circonstance favorable, il s'était muni, depuis longtemps, d'une lettre soi-disant écrite par ses compatriotes et revêtue du cachet du kadi de la ville, sollicitant notre venue à Bougie. On a su

ajoute, enfin, toujours avec une apparente sincérité, que les tribus, en haine du bey de Constantine, despote farouche et cruel, qui menace de s'avancer sur Bougie, se joindront à nous pour détruire cette puissance abhorrée (1). Ce langage de Bou Setta est accepté avec confiance; il s'accordait bien peu, cependant, avec l'accueil fait au capitaine de Lamoricière et avec les circonstances presque tragiques de son prompt rembarquement. L'expédition fut tenue secrète. Le général Trézel, chef d'état-major de l'armée d'Afrique, fut mandé à Toulon, le 20 août 1833; il reçut la lettre confidentielle du ministre, qui lui confiait le commandement de l'expédition. Le général Voirol, gouverneur par intérim, avait demandé qu'elle fut hâtée. La présence supposée du bey de Constantine à deux journées de marche de Bougie, et la crainte qu'il ne se jetât sur ce point de la côte et ne s'y fortifiât, en étaient la cause. D'autres avis venaient cependant contredire les premiers.

« Il est à craindre, écrivait le général Trézel au ministre, le 23 août, que les Kabiles ne défendent la ville ou ne la détruisent. Le projet de l'expédition s'est à la fin ébruité : tous les Mezzaïa transplantés à Alger comme valets de ferme, hommes de peine ou journaliers, ont fui spontanément de cette ville, et volé, comme à un signal donné, à la défense de leurs terres. Point de résistance, ajoutait cependant le général, à craindre de la part des habitants

depuis, d'une manière certaine, que Bou Setta avait fait lui-même cette lettre, et qu'il avait corrompu le fils du kadi, qui déroba le cachet de son père pour le lui livrer.

(1) Nous ignorions alors que les beys n'avaient jamais pénétré de force dans la vallée de Bougie.

de Bougie. Il nous veulent pour reprendre leurs relations de commerce avec Alger, surtout pour vendre leurs bois sans emploi depuis trois ans. »

Les cinq Maures ou Bougiotes, et le jeune Tunisien Allégro, interprète, furent conduits à Toulon sous la dénomination de guides de l'armée. Hors ce dernier et Bou Setta, mis dans le secret, les autres se crurent perdus en s'embarquant à Alger sur le bateau à vapeur pour France. La colonne expéditionnaire se composait d'environ 1,800 hommes, rassemblés à Toulon, comprenant 2 bataillons du 59e de ligne, 2 batteries d'artillerie et 1 compagnie de sapeurs du génie. Un ordre du jour, du 20 septembre, annonça le but de la campagne; le voici textuellement :

« Militaires du corps de l'expédition !

» Le Roi nous envoie prendre part aux combats et aux travaux de l'armée d'Afrique.

» Le gouvernement d'Alger, fondé sur la violence et la piraterie, avait osé insulter le nôtre. Vos prédécesseurs l'ont renversé. Il faut achever la conquête et rendre à la civilisation ce rivage de la Méditerranée, livré, depuis la destruction de l'empire romain, à l'anarchie et à des usages barbares.

» Vous protégerez tous les habitants paisibles, dans leurs personnes, leurs familles et leurs biens. Nul de vous n'entrera, sans mon ordre, dans les mosquées, ni dans les maisons habitées, les mœurs du pays s'opposent à ce qu'on y prenne le logement militaire; mais nous saurons élever nous-mêmes des abris plus salubres et mieux appropriés à nos besoins.

» Ainsi, vous montrerez à ces peuples malheureux et clair-semés sur un vaste territoire, quelle supériorité nous donne sur eux le courage réglé par la discipline militaire et par le sentiment de nos devoirs envers la patrie et le Roi. »

Le Général commandant l'expédition,
TREZEL.

Les bâtiments qui embarquèrent les troupes étaient : la frégate *la Victoire*, les corvettes *la Circé, l'Ariane, la Caravane, l'Oise, la Durance,* le brick *le Cygne* et dix-huit bâtiments de commerce. Cette flottille, sous les ordres du capitaine de vaisseau Parseval, mit à la voile le 22 septembre; le manque de vent ralentit un peu sa marche ; néanmoins, le 29, avant la pointe du jour, elle entra bien ralliée dans la rade de Bougie. La nécessité de ne s'avancer dans cette rade qu'en sondant pour choisir les points d'embossage, donnèrent le temps aux habitants de la ville qui occupaient les forts et aux Kabiles des environs de se préparer à la résistance. Des coups de canon partirent successivement des cinq forts (1); mais ceux d'Abd el-Kader et de Moussa, furent les seuls dont les projectiles parvinssent jusqu'à la ligne d'embossage, et encore ils ne nous causèrent aucun dommage, tandis que le feu de nos vaisseaux, par sa vigueur et sa précision, éteignit presque celui de l'ennemi. Le commandant de la division navale fit embosser sa frégate et les autres bâtiments à petite portée du rivage et, à dix heures du matin, les embarcations chargées de troupes furent remorquées

(1) Forts Abd el-Kader, Moussa, kasba, fort Rouge et batterie Bouac.

vers la plage (1). A leur approche, un feu de mousqueterie, partant des maisons de la ville, atteignit les premières chaloupes, plusieurs hommes furent grièvement blessés, entre autres le lieutenant Molière, officier d'ordonnance du général, qui reçut une balle à la tête. Il voulut pourtant débarquer avec la troupe qu'il était chargé de conduire, et continua à la diriger sur le fort Abd el-Kader. Le feu était très vif sur les hauteurs; l'ennemi ne les abandonnait que pied à pied, et restait obstinément dans les maisons et les jardins, jusqu'à ce qu'on l'en délogeât. Le drapeau français flotta bientôt sur les trois forts principaux. Le général Trézel arrivait à celui de Moussa, au moment où le capitaine de Lamoricière s'en emparait. La hauteur de Bridja (caserne actuelle), d'où l'on plongeait sur le point de débarquement, fut occupée et armée de deux obusiers de montagne. Les mouvements des trois colonnes avaient considérablement morcelé les troupes, et il fallut faire débarquer deux cents matelots qui, depuis, combattirent vaillamment. Le soir, nous avions une vingtaine d'hommes tués et environ cinquante blessés. Les habitants de Bougie et les Kabiles se retirèrent dans la plaine, sur les collines qui entourent la ville, ou se tinrent cachés dans les maisons et dans les rues, alors très étroites. La fusillade dura encore toute la nuit, et, comme la pleine lune la rendait fort claire, les canonniers,

(1) Les troupes de débarquement étaient organisées en trois colonnes :

La 1re colonne, sous les ordres du lieutenant Molière, devait enlever le fort Abd el-Kader et la batterie de Sidi Ahmed; 2 compagnies, sapeurs.

La 2e, capitaine Saint-Germain, devait attaquer la kasba; 2 compagnies, sapeurs.

La 3, capitaine de Lamoricière, devait enlever le fort Moussa; 2 compagnies, sapeurs. — Un bataillon en réserve.

à force de patience et d'adresse, réussirent à faire gravir une pièce de 8 sur la pente escarpée de Bridja. Le lendemain, on s'occupa à fortifier les trois forts, pendant que des chaloupes balayaient, à coups de canon, les abords d'une tour (tour du Moulin, plus tard fort Clausel), où les Kabiles avaient établi un camp, vers lequel on les voyait arriver par groupes nombreux. Le 1er octobre, les ennemis, qui s'étaient rassemblés en grand nombre à portée de nos positions, se montrèrent brusquement vers huit heures, en poussant de formidables cris, et coururent vers les parties faibles de ces positions. Le général se mit lui-même à la tête des troupes pour repousser cette attaque. Il fallut plus de deux heures d'efforts pour déloger les Kabiles, à travers les maisons, les jardins et les plantations d'oliviers, d'où ils tiraient sans se découvrir. Enfin, le capitaine de Lamoricière parvint à s'emparer, avec deux compagnies, d'un marabout situé à la tête du ravin (Sidi Touati), et ce poste important nous fut assuré. Pendant tout ce temps, l'artillerie de la kasba et de Moussa tirait à petite portée sur les groupes de Kabiles, et détruisait les maisons dans lesquelles ils étaient embusqués; ils s'y maintenaient cependant jusqu'à ce que l'infanterie les eut atteints et dépassés. Leurs pertes étaient de deux cents morts et autant de blessés. Les combattants étaient fournis par les tribus des Mezzaïa, des Toudja, des Fenaïa, des Oulad Tamzalt, des Beni Our'lis et autres. Presque toutes les troupes durent s'établir dans les positions qu'elles venaient de prendre; il restait à peine deux compagnies disponibles en réserve pour les cas fortuits; la marine avait déjà fourni son contingent de combattants. Le général Trézel fit partir *la Circé* pour Alger, demandant

l'envoi, en toute hâte, d'un bataillon de renfort. Il annonçait en même temps, en ces termes, la nouvelle de la prise de la ville:

« Bougie, 30 octobre 1832.

» Depuis hier, nous sommes maîtres de la ville de Bougie.

» Je ne puis trop faire l'éloge du capitaine de Lamoricière. Il est vraiment l'âme de cette expédition, par ses connaissances locales et sa prodigieuse activité (1). »

Nos pertes, dans la journée du 1er octobre, étaient de six tués et quarante-trois blessés, parmi lesquels trois officiers. Le général Trezel était au nombre des blessés: une balle l'atteignit au talon, et il y eut un moment très critique lorsque l'ennemi arrivait de toutes parts. Le lieutenant de vaisseau Devoulx, assailli par sept Kabiles en marchant à la tête de ses matelots, parvint à se dégager, quoique frappé de trois coups de yataghan. Les Kabiles avaient tiré quelques coups de canon de la batterie dite Bordj el-Ahmer (le fort Rouge) (1); les marins de la frégate *la Victoire* sollicitèrent la faveur d'aller enclouer et de jeter à bas les quatre pièces de ce fort. Une heure après, ils revenaient joyeux, après avoir exécuté ce qu'ils avaient promis.

La vue d'un Français, tombé le 29 au pouvoir de l'en-

(1) Les habitants auraient déjà dû donner le nom de cet officier à l'une des rues de la ville pour consacrer sa mémoire.

(1) Le fort Rouge, appelé aussi *Bordj bou Lila*, le fort élevé en une nuit, était situé dans les rochers au-dessus de la zaouïa de Sidi Touati, au milieu d'un terrain envahi actuellement par les broussailles. D'après la tradition locale, c'est sur ce point que Salah Raïs éleva, en *une nuit*, la batterie qui foudroya le fort Moussa et obligea les Espagnols à l'évacuer.

nemi, qui avait eu la tête tranchée et était ignoblement mutilé, porta chez nos jeunes soldats l'exaspération jusqu'à la rage. Cela devint le prétexte ou le signal d'un horrible massacre. Le général Trézel intervint avec force; son humanité en fut émue ; il parvint à arrêter le mal. Des familles entières furent recueillies dans une maison dépendante du quartier-général, et placées sous une garde sûre : c'étaient soixante vieillards (1), des femmes et des enfants. Tout le reste avait fui ou était mort les armes à la main. Ainsi, Bougie, dont la population à notre arrivée était d'environ 1,500 à 2,000 âmes, subit à peu près toutes les conditions d'un enlèvement de vive force et les conséquences d'une ville prise d'assaut. Toute illusion sur la coopération des habitants à nos projets, sur leur simple neutralité, sur une intervention quelconque pacifique, était détruite sans remède. « La pauvre ville est ruinée, écrivait le général, au quart brûlée et vide d'habitants. » Les canons qu'on trouva dans les forts étaient peu nombreux ; ils étaient desservis par les Maures, quelques Turcs et coulouglis. Voici leur nombre et les lieux où ils se trouvaient :

A la kasba.....	9	pièces.
Au fort Moussa.....	4	»
Au fort Abd el-Kader et à la batterie Si Ahmed, établie à côté.....	20	»
Au fort Bouac.....	7	»
Au bordj el-Ahmer, fort Rouge.....	4	»
Total.....	44	pièces.

Dans la nuit du 2 au 3 octobre, les troupes se mirent

(1) La rue dans laquelle furent trouvés ces vieillards a conservé jusqu'à nos jours le nom de rue *des Vieillards*, que lui donnèrent alors les soldats.

à l'œuvre pour établir un retranchement continu, depuis les portes de la ville jusqu'au pied des hauteurs sur lesquelles s'élèvent les ruines de l'ancienne enceinte. Bou Setta était parmi les travailleurs, aidant à passer des pierres, de la main à la main, pour boucher les brèches de la grande muraille. Dans ces allées et venues, un soldat, trompé par le costume et le langage de Bou Setta, le prit pour un Kabile, fit feu et l'étendit raide mort. L'impression causée par cet évènement chez les indigènes fut très vive. Ils virent, dans cette fin tragique, le doigt de Dieu. Le jour du débarquement des troupes à Bougie, Bou Setta, qui voulait, avant tout, assouvir sa haine contre le kaïd qui lui avait été préféré, courut à sa maison à la tête de quelques marins, sous le prétexte, disait-il, de faire respecter la demeure de ses amis. Le kaïd venait de s'enfuir; mais il massacra tout ce qu'il trouva : femmes, enfants, négresses, rien ne fut épargné.... Quand il sortit de la maison, les matelots qui attendaient à la porte, y trouvèrent dix-sept cadavres. Ses représailles ne s'arrêtèrent pas là, et, au dire de ses compatriotes, il massacra, de sa main, dans cette seule journée, vingt-six personnes. Repoussé de la cité depuis sa présence à Alger, et voué à l'exécration de son vivant, Bou Setta fut, après sa mort, l'objet de merveilleux récits dans les tribus. La terre elle-même, disaient ses fougueux compatriotes, le rejetait de son sein, et ses restes, quoiqu'on fit, remontaient toujours à la surface. Ces étranges bruits venaient de ce que le corps, mal recouvert de terre dans ce moment de presse et d'agitation, exposait au jour quelques parties du cadavre.

Le 3 octobre, un bataillon du 4e de ligne, envoyé d'Al-

ger, renforce les troupes d'occupation. Le colonel du génie Lemercier vient s'occuper à mettre Bougie en état de défense ; plusieurs parapets en pierres sèches sont construits, et on place des blockaus sur les points vulnérables (1). Cependant, le marabout Gouraïa, au sommet de la montagne, servait de point d'appui à toutes les attaques des Kabiles. Ce marabout, attaqué le 3 par une compagnie d'élite, soutenue de 100 marins de *la Victoire,* n'avait point été enlevé parce qu'on y était monté trop vite, et qu'alors il fut impossible aux troupes de soutenir la fatigue d'un combat sur ces rochers, après avoir subi celle de la montée et de cinq jours de travaux sans relâche. Le 12 octobre, le général ayant déjà reçu 900 hommes de renfort, envoyés successivement d'Alger, résolut de s'emparer de ce point important. A quatre heures du matin, trois colonnes d'attaque se mirent en mouvement ; à six heures, elles étaient maîtresses de la position, après en avoir chassé les Kabiles.

Depuis cette époque, plusieurs attaques furent dirigées sur la ville, mais les blockaus et les postes avancés tenaient toujours l'ennemi à distance. Un chemin avait été tracé depuis la ville jusqu'au Gouraïa, ce qui permettait de se porter rapidement sur les hauteurs (2).

(1) Le 6 octobre, le lieutenant du génie Mangin est atteint d'une balle dans le ventre en dirigeant les travaux. Il meurt le 8, à bord de la gabarre la *Caravane,* servant provisoirement d'hôpital. Le lieutenant d'artillerie Doriac meurt également, le 12 octobre, des suites de ses blessures.

(2) Le commandant Lapène rapporte, dans ses Mémoires, que l'on dressa une meute de chiens, auxiliaires bizarres, sans doute, mais d'une utilité bien reconnue, pour explorer les terrains où paturait le troupeau de la garnison et veiller autour des blockaus. Ces chiens flairaient, furetaient les environs, à la piste de tout ce qui portait burnous, et, en maintes cir-

Dès les premiers jours de l'occupation, le général Trézel avait cherché à ramener les habitants de Bougie qui s'étaient réfugiés dans les tribus. Quelques-uns étaient revenus, et eurent la liberté d'aller et de venir, non seulement dans la ville, mais en dehors. Ils fouillaient leurs maisons pour en retirer l'argent caché, puis repartaient. Des femmes furent renvoyées à leurs familles. Madani alla en barque communiquer avec les tribus riveraines de la baie. Enfin, tout fut fait pour donner confiance à ceux qui voudraient revenir en ville ou commercer avec nous. Mais, pendant longtemps, le pays ne nous fournit aucune ressource; tous nos approvisionnements, y compris les bestiaux, durent être apportés par mer, de Bône ou d'Alger. M. l'intendant civil Genty de Bussy débarquait à Bougie le 10 octobre 1833, amenant avec lui M. Lowasy, sous-intendant civil, qu'il installa dans la ville pour administrer la population civile, composée à ce moment de quelques marchands venus d'Alger, de Bône et de Marseille; d'une soixantaine de Mahonnais et de Maltais, tous gens de peine, n'ayant d'autres ressources que le travail de leurs bras, et, enfin, de cent dix-neuf indigènes, anciens Bougiotes trouvés en ville, venus d'Alger ou des tribus, auxquels on donna un *imam* rétribué par l'État, pour leur faire bien comprendre que nous respections leur religion. L'Angleterre ne tarda pas à envoyer aussi un vice-consul, M. Branzell, pour s'occuper de ses nationaux.

Le 5 décembre 1833, le général Trézel partait pour Alger, laissant le commandement supérieur au chef de

constances, rendirent de véritables services en découvrant les embuscades et signalant, par leurs aboiements, l'approche des Kabiles.

bataillon Duvivier. L'armée plaça alors, à Bougie, une inscription commémorative de la conquête que son général venait de faire au nom de la France ; elle est conçue en ces termes :

LVDOVICO PHILIPPO REGNANTE
ET TREZEL DVCE
MDCCC FRANCI HANC VRBEM
MARI AGRESSI VI ARMORVM
BARBARIS ABSTVLERVNT
A MDCCCXXXIII

Louis Philippe, régnant, et Trézel, général commandant, 1,800 Français ont attaqué cette ville par mer et l'ont enlevée aux barbares, par la force des armes, l'an 1833.

Les Kabiles continuaient à venir inquiéter nos lignes. Le 5 mars, une expédition fut dirigée, pour la première fois, hors des murs. Le village de Klaïna, à une lieue de la place, fut brûlé; quelques jours après, celui de Dar Nacer, subit le même sort. Un rassemblement de Kabiles commit l'imprudence de s'avancer le long de la plage, sur un terrain découvert, pour tirailler sur nos hommes occupés à dégager la barre de la petite rivière. L'escadron de chasseurs d'Afrique, sortant brusquement, les chargea à fond et leur tua cinquante d'entre eux, dont les cadavres restèrent sur le carreau. Cette rude leçon rendit désormais les Kabiles plus prudents.

La garnison de Bougie, quoique forte de près de quatre mille hommes, se trouvait réduite dans les premiers jours

d'octobre 1834. Cet état était la conséquence des maladies qui avaient dépeuplé les rangs (1). L'aspect que présentait donc la ville était déplorable; on ne voyait de tous côtés, même parmi les valides, que des hommes à figure livide, véritables spectres se traînant péniblement sur les ruines de Bougie. Les Kabiles n'ignoraient pas cet état de choses. Arrêtés eux-mêmes dans leurs projets hostiles par les chaleurs, ils n'avaient fait aucune démonstration sérieuse depuis le 23 juillet, journée tristement signalée par la perte d'une partie de notre troupeau. Mais on savait que tout se préparait chez eux pour une attaque vive et décisive. Des tribus éloignées s'y trouvaient conviées. Le jeudi, 9 octobre, au marabout du Marché (Sidi Mâmer), au fond de la plaine de Bougie, la réunion des Kabiles, tous en armes, était nombreuse. On distinguait des rangs épais, formés en rond, écoutant une prédication ou délibérant; l'étendard du prophète était déployé et flottait dans l'air. L'attaque paraissait fixée pour la nuit du 9 au 10. Le lieutenant-colonel Duvivier donna des ordres et prescrivit des mesures de sûreté dans la place. Mais, tout se borna, de la part de l'ennemi, à une démonstration isolée, faite à minuit, au poste du Gouraïa.

Le lendemain, 10, de grands mouvements s'apercevaient autour de la place. Quoique bien faible, bien abattue par

(1) En 1834, la mortalité fut extrêmement considérable à Bougie. Les troupes occupaient alors le terrain désigné sous le nom de Camp-Inférieur, à l'entrée de la plaine, et, à cette époque, la plaine n'était qu'un marais; l'installation était des plus imparfaites, les hommes n'étaient pas baraqués et se trouvaient dans de mauvaises conditions. Malades, ils étaient reçus dans un hôpital mal installé encore; on avait organisé, à la hâte, dans la kasba, un hôpital de cent malades dans une mosquée.

la maladie, la garnison était animée d'un grand entraînement, et ses invalides, eux mêmes, demandaient avec instance à marcher. La population civile française faisait bonne contenance et demanda des armes. La portion étrangère, Maltais, Italiens, Mahonnais, embarquaient leurs marchandises et se disposaient à s'éloigner.

D'après l'opinion du commandant supérieur, les Kabiles étaient au nombre de 6,000. L'attaque commença à huit heures du soir, devant le camp retranché inférieur, en avant de la porte Fouka, contre un vide dans l'ouvrage que, faute de temps et de bras, on n'avait pu remplir. Des cris sauvages se faisaient entendre. Le blockaus Salem est entouré et sur le point d'être incendié. A la lueur éclatante de l'incendie, l'artillerie balaie à mitraille tout ce qui circule aux environs. Repoussés partout avec perte, les Kabiles s'étaient déjà retirés avant le jour (1).

Le 5 décembre, le colonel Duvivier sort avec 1,200 hommes et atteint le fond de la plaine, après avoir dispersé un rassemblement de plusieurs milliers de Kabiles. Trois jours après, il pousse une reconnaissance de l'autre côté du col, sur les deux rives de la Soumam.

Au commencement de l'année 1835, les troupes déboisèrent la plaine entre la place et les hauteurs du col de Tizi ; opération considérable, poussée avec ardeur et sans obstacle de la part de l'ennemi, que l'agression de décembre sur son propre terrain a rendu fort circonspect. A cette époque, survint un incident regrettable, cause éloignée, mais réelle, de l'assassinat commis seize mois plus tard sur la personne du commandant supérieur Salomon

(1) Voir les détails émouvants que le commandant Lapène a donnés sur cette attaque de nuit.

de Musis. Voici quelques passages du récit fidèle qu'en a fait le commandant Lapène, témoin oculaire des événements :

« Battues dans toutes les rencontres autour de Bougie, les tribus commençaient à se rendre à des idées de rapprochement. M. Duvivier recevait quelques propositions; mais les progrès étaient naturellement lents, et les espérances d'une pacification générale encore éloignées. Parmi les tribus, celle des Beni Mimoun, au sud, occupant le littoral, était à ménager. Les nouvelles relations auraient eu pour but, à l'avenir, de sauver les naufragés français qui, sans cette condition, seraient tombés, comme par le passé, sous le fer des Kabiles sur cette côte inhospitalière. La tribu des Mezzaïa, à l'ouest, la plus rapprochée de nos avant-postes, était aussi l'objet d'une attention particulière.

En accueillant ces propositions, le colonel Duvivier annonçait au gouverneur général, M. le comte d'Erlon, que ce rapprochement avec les Beni Mimoun et les Mezzaïa l'avait précisément éloigné de traiter avec les tribus intermédiaires des vallées, plus riches, par suite rivales et ennemies des autres. Ainsi, il avait négligé, et regardé comme n'ayant pas l'influence qu'on voulait lui attribuer, le cheïkh Sâad Oulid ou-Rabah, ce chef des Oulad Tamzalt, dans la vallée de la Soumam, déjà en scène, lui troisième, sous le duc de Rovigo, plus tard défenseur équivoque de Bougie au moment de l'occupation, homme de tête et de courage, d'ailleurs, et qui dans les rencontres plus récentes, s'était toujours placé au premier rang de nos adversaires. Il avait sous son autorité 100 à 150 cavaliers. C'était le seul des cheïkhs, ses rivaux, qui put

en réunir autant à la fois. La crainte de représailles de la part de cet homme vindicatif, paralysait les dispositions des autres tribus, et ce motif donnait encore de l'éloignement au colonel Duvivier pour ce chef ennemi. Oulid ou-Rabah, dans sa fierté de Kabile, projeta de tirer vengeance de ce dédain. Il s'entendit, à cet effet, avec son beau-frère Madani, l'un des cinq Bougiotes qui avaient servi de guides aux Français pour l'expédition, homme de conduite équivoque depuis, mais dont le séjour était autorisé à Bougie. Quoique suspect, il avait obtenu la permission, pour son commerce, de pénétrer au sein des tribus de la vallée, et d'en rapporter en ville quelques denrées. Madani, repoussé par l'autorité militaire dans ses efforts de rapprochement avec Ou-Rabah, son affidé, offrit ses services à M. Lowasy, commissaire du Roi. Tel était l'état des choses, au commencement de février 1835. De concert avec Madani, M. Lowasy écrit à son chef, à Alger, qu'un traité est faisable avec Oulid ou-Rabah. Malgré les préventions manifestées jusque-là dans la métropole contre ce Madani, son intervention est acceptée. A l'insu du commandant supérieur, M. Lowasy, accompagné de Madani, se rend en bateau à l'embouchure de la Soumam et s'abouche avec Oulid ou-Rabah. Le premier résultat de cette démarche est une collision regrettable pour nos intérêts entre certaines tribus sur ce même terrain; Ou-Rabah fait trancher la tête à trois hommes des Beni Mimoun qui s'étaient avancés vers les négociateurs.

Cependant, le colonel Duvivier, encore étranger à tout ce qui se passait, mais se rappelant toute l'autorité que les réglements militaires remettaient entre ses mains dans l'espèce, donna l'ordre au commandant du stationnaire

de faire courir sur les embarcations et de retenir à bord toutes les personnes qu'elles portaient, jusqu'à plus ample connaissance des faits. Après avoir été retenu à bord pendant quelques heures, M. Lowasy fut laissé libre, et, le lendemain, il partit pour Alger. Le colonel rendit compte au gouverneur de la conduite inexplicable du commissaire du Roi. Il ajoutait un fait plus récent et de haute importance : c'est que le farouche Oulid ou-Rabah, jugeant sa vengeance contre les Beni Mimoun incomplète, s'était précipité le lendemain, en force, sur cette tribu rivale, et avait brûlé ses villages.

Le 6 avril, un bateau à vapeur est signalé. On en voit sortir M. Lowasy et M. le colonel du génie Lemercier. Cet officier venait pour reprendre une négociation entamée, disait-on, avec Oulid ou-Rabah. L'entrevue eut lieu le 8, sur cette même rive de la Soumam, et on fit une sorte de traité avec le chef qu'on supposait alors le plus influent de la vallée.

« Toutes les hostilités devaient cesser entre les Français et les Kabiles ; tous les indigènes seraient admis à habiter Bougie, où ils seraient en sûreté, leur religion respectée et protégée. Des marchés seraient ouverts et protection donnée pour la vente des denrées. Si quelque tribu récalcitrante continuait à faire la guerre, le cheïkh Sâad Oulid ou-Rabah s'engageait à se joindre aux Français pour la soumettre, et réciproquement. »

La suite des événements, loin de sanctionner les résultats et les mesures adoptées par ce traité, ne justifièrent que trop les prévisions du colonel Duvivier, niant l'influence d'Oulid ou-Rabah pour conduire à terme la

pacification désirée (1). En effet, douze jours à peine après les accords passés, les Beni Aïdel, tribu éloignée, descendaient la vallée et venaient tirailler toute une journée contre les ouvrages avancés. Ou-Rabah, qui leur a donné passage sur son territoire, ne se montre pas. Trois soldats sont ensuite assassinés et horriblement mutilés. Oulid ou-Rabah, dans une correspondance suivie, incessante, revient volontiers sur la question des cadeaux, mais il élude la vraie solution de la question, l'ouverture du marché de Bougie. Il ajourne la conciliation des intérêts rivaux entre les tribus, et leur acceptation franche de la paix. Toute cette correspondance révèle cupidité d'abord, surtout insuffisance de pouvoir, ensuite duplicité et projet bien arrêté de compromettre les Français vis-à-vis des tribus rivales et d'exploiter habilement notre intervention contre ces tribus.

« Ces gens-là, écrivait au mois de juin le commandant supérieur, à commencer par leurs chefs, agissent comme des mendiants sans pudeur et sont d'une avidité insatiable ; à les voir agir, on reste persuadé que, dans leur pensée, nous sommes faits pour donner et eux pour recevoir (2). Ils marchent toujours armés et labourent le fusil sur le dos. Ils sont en méfiance continuelle les uns envers les autres et le vol est à l'ordre du jour, d'un bout de l'année à l'autre. Croirait-on que le cheïkh des Mezzaïa, qui a été tué dans une embuscade, venait de

(1) M. le colonel Duvivier, instruit de ce qui se passait, demanda son rappel du poste de commandant supérieur. Le 11 avril, le colonel Lemercier le remplaça dans le commandement.

(2) Dans leurs lettres, ils ne cessent de demander de l'argent, des médicaments aphrodisiaques, du papier, du calicot, du sucre, du café, etc,, etc.

plusieurs lieues près de nos avant-postes tout exprès pour voler des choux. Aussi, nos soldats, dont le bon sens s'exprime souvent d'une manière si pittoresque, lui avaient mis un chou dans chaque main et un autre sur la poitrine lorsqu'ils ont apporté son cadavre, et l'ont enseveli avec. »

Au mois de juillet 1835, une certaine effervescence se manifesta parmi les tribus de la vallée de la Soumam, auxquelles El-Hadj Ahmed, qui s'intitulait alors pacha de Constantine, avait envoyé des proclamations à la guerre sainte. La lettre écrite à Ou-Rabah, entre autres, était conçue en ces termes :

« Louange à Dieu !

» A notre très honoré et très agréable fils, le cheïkh Sâad Oulid ou-Rabah, que le salut, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous! Nous vous apprenons que le marabout Sidi Mohammed Amokran, votre parent, est arrivé près de nous, et nous avons parlé de l'intention dans laquelle vous êtes de faire la guerre sainte contre les infidèles qui vous gênent et vous importunent. Que Dieu très-haut vous bénisse, et que cette pensée soit durable chez vous! Sachez, mon fils, qu'il faut que vous redoubliez d'efforts et que vous excitiez votre monde à combattre l'infidèle. Je vais du côté de l'ouest, et lorsque vous apprendrez que les tribus m'ont rejoint, alors venez à moi vous-même, ou envoyez-moi un de vos enfants, afin que je puisse m'entendre avec lui sur ce qu'il nous convient de faire, de manière que nous agissions avec accord et ensemble contre les infidèles....

» Salut de la part du très puissant, notre maître

El-Hadj Ahmed Pacha ben Mohammed Cherif (1). »

Ainsi donc, pendant que le cheïkh Sâad prétendait faire tous ses efforts pour établir la paix dans le pays, il envoyait son parent à Constantine, demandant le concours du Pacha pour nous combattre. Mais, à ce moment, une question bien autrement sérieuse pour Bougie était mise en jeu. Le maréchal Clauzel avait l'intention de l'évacuer, et désirait y établir un gouvernement indigène dépendant d'Alger. Il avait pensé que cette place, qui n'avait été encore qu'un embarras pour nous, pouvait être abandonnée sans inconvénient moral, dans un moment où le gouvernement était disposé à déployer de la force sur d'autres points. L'occupation de Bougie nous paralysait trois ou quatre mille hommes. C'était là une condition qui ne pouvait qu'agir puissamment sur l'esprit essentiellement militaire du Maréchal. Du reste, le pays, alors peu connu, était présenté comme peu fertile et couvert de montagnes abruptes. Cet abandon ne devait, disait-on, avoir aucune conséquence défavorable, dès le moment que nous serions solidement établis à Blida. En conséquence, on annonça la prochaine évacuation, et des ordres furent donnés pour la préparer.

Il fut question, d'abord, de placer à Bougie une garnison de trois à quatre cents Turcs ; on renonça à ce

(1) J'ai appris à Constantine, par des personnages de l'entourage d'El-Hadj Ahmed, que jamais celui-ci n'aurait commis l'imprudence de s'aventurer dans les montagnes de Bougie. Du reste, il était, à Constantine même, entouré d'ennemis qui tramaient sourdement sa perte, et il ne se serait pas éloigné de sa capitale au moment surtout ou Yousef Bey, que nous avions placé dans la plaine de Bône, n'attendait qu'une occasion favorable pour venir s'en emparer. Sa lettre à Ou-Rabah et aux tribus Kabiles n'avait d'autre but que de nous créer des embarras sur ce point, et de faire ainsi diversion à nos projets sur Constantine.

projet, parce qu'il n'y avait point de Turcs dans le pays. Puis, de remettre la place au cheïkh Sâad Oulid ou-Rabah, qui se serait engagé à protéger et à faire respecter les négociants européens qui auraient fréquenté son marché. Le cheïkh Sâad aurait volontiers accepté ces conditions. Il répondit, en effet, aux propositions qui lui furent adressées, qu'il viendrait s'établir comme chef à Bougie, et que les négociants européens y resteraient pour faire le commerce. Les Français laisseraient des garnisons dans les forts, lui donneraient huit pièces de canon, des armes, des munitions, et lui fourniraient des instructeurs pour dresser des soldats et l'argent pour solder cette milice nouvelle. Ces prétentions n'étaient rien moins qu'exorbitantes. Enfin, un dernier projet était d'occuper seulement la presqu'île de Bouac, et de la défendre par un grand mur.

Les bruits d'évacuation, qu'on annonçait prochaine, effrayèrent la population civile européenne de Bougie, qui, à cette époque, s'élevait déjà à quinze cents âmes environ. La majeure partie abandonna alors la ville et alla s'établir sur divers autres points du littoral. Cette diminution soudaine d'un grand nombre d'habitants, occasionna la ruine de plusieurs quartiers qui avaient été restaurés par les Européens. D'un autre côté, beaucoup d'indigènes ne trouvant pas à s'établir dans la nouvelle enceinte, émigrèrent en Kabilie, à Alger, Bône, Constantine et même à Tunis. Les Kabiles avaient, à cette époque, adopté le système de combattre, par la famine, la population européenne de Bougie, en menaçant de piller et de tuer quiconque leur porterait des *choses bonnes à manger*.

Le colonel Lemercier entreprit de modifier le projet d'évacuation, de l'affaiblir et même de le détruire, et il y réussit. Il persuada au Maréchal que Bougie, moyennant quelques ouvrages, pourrait être gardé par une garnison de mille hommes seulement; dès lors, tous les inconvénients de l'occupation paraissant détruits, il ne fut plus question d'abandon.

Le colonel Lemercier établit un nouveau système de défense: une muraille crénelée reliait l'enceinte de la ville au fort Moussa, et celui-ci au fort Abd el-Kader, en traversant le ravin d'Abzaz et couronnant les hauteurs de Bridja; la garnison n'avait qu'à se maintenir dans une ligne extérieure de blockaus, sans faire de sorties pour aller attaquer les tribus ou les poursuivre au-delà des points fortifiés (1). Le camp inférieur, reputé malsain, fut abandonné.

Pendant que le gouvernement prenait ces nouvelles dispositions pour réduire l'occupation militaire de la ville, les cavaliers d'Oulid ou-Rabah débouchaient, tout-à-coup, les 4 et 10 septembre, dans la plaine, et tentaient d'enlever le troupeau de la garnison. La bonne contenance de la garde les obligea à s'éloigner. Quelques jours après, le cheïkh Sâad Oulid ou-Rabah mourait de maladie. Amzeian, son frère, le remplaça.

D'après le nouveau système de défense de la place, la tour du moulin de Demous (fort Clauzel), devenait centre d'opération sur le flanc de la montagne, à l'entrée

(1) Cette ligne de défense était:

1° Le blockaus Salomon, au bord de la mer; 2° le blockaus du Fossé, au milieu de la plaine; le fort Clauzel, sur l'ancienne tour du moulin Demous; 4° le blockaus Doriac; 5° la tour Doriac; 6° le fort Lemercier; 7° le fort Gourala.

du pays des Mezzaïa. Le 7 novembre 1835, les troupes se portaient sur ce point important qu'il fallait fortifier. Les brèches de la tour étaient réparées et l'ouvrage, muni d'une porte solide, était coiffé d'un étage de blockaus. Les Mezzaïa essayèrent d'empêcher les travaux; mais on les repoussa avec pertes sur tous les points. Les boulets lancés du nouveau fort allaient au loin atteindre l'ennemi. Néanmoins, une grande coalition se forma dans les tribus, et, pendant plusieurs jours, de terribles assauts et de rudes combats furent livrés dans la plaine et sur les contre-forts de Clauzel; le cheïkh Amzeian et ses quatre-vingts cavaliers étaient culbutés par nos chasseurs d'Afrique. Dans la mêlée, qui fut vive et prolongée, Amzeian fut blessé de deux coups de sabre par le sous-lieutenant de Vernon, qui, lui-même, reçut un coup de crosse de fusil sur la tête.

Le brick stationnaire le *Liamone,* capitaine Segrettier, embossé dans les brisants, sillonnait la plaine de ses boulets.

La coalition, dispersée une première fois, s'était reformée. Les tribus, mettant en commun leurs regrets, leur fureur, leurs projets de vengeance, avaient réuni cinq à six mille fantassins et cavaliers. Amzeian annonçait, le 27 novembre, cette nouvelle entreprise dans les termes suivants :

« Cheïkh Amzeian fait ses compliments au colonel (M. de Larochette)... Nous ne voulons pas de la paix; toutes les tribus musulmanes sont réunies pour faire la guerre. Nous voulons faire une grande attaque, et moi je n'empêcherai rien; je laisserai faire. Les musulmans veulent commencer la guerre de suite. Le paradis est le

prix du sabre, et nous viendrons combattre avec un grand plaisir. Nous combattrons de toutes nos forces, et nous ne nous cacherons pas plus que le soleil lorsqu'il luit dans toute sa splendeur. Toutes les tribus veulent la guerre. Vous me prévenez qu'il vous arrive des troupes d'Alger; et nous, nous avons encore des tribus qui n'avaient aucune connaissance de la guerre passée, qui n'avaient pas même entendu parler de vous, et lorsqu'elles en ont eu connaissance, elles se sont présentées à moi et veulent venir faire la guerre : je vous en préviens.

» Les Kabiles se rasent la moitié de la tête parce qu'ils n'ont pas peur de la mort, et ils ont la tête extrêmement dure. Aujourd'hui, nous avons déjà commencé à préparer les munitions de guerre. Faites-y bien attention; nous viendrons, si Dieu le veut. Nous aimons mieux le paradis que ce monde; Dieu et notre prophète Mahomet font notre courage. De notre côté, il n'y aura jamais de paix, et toutes les tribus ne feront jamais rien sans mon ordre ni ma volonté, car tout dépend de moi.

» Écrit par ordre de Mohammed Amzeian.

» Que Dieu donne la victoire aux musulmans et écrase les Français. »

Fidèles à leur promesse donnée la veille par écrit, les Kabiles, cavaliers et hommes à pied, attaquaient le 28 novembre à midi. Leurs démonstrations n'obtinrent aucun succès. Le résultat des attaques était en définitive, pour l'ennemi, le sentiment de son impuissance, malgré la cohue des assaillants; pour la garnison, une confiance nouvelle.

Les chefs de la coalition devant Bougie avaient, dans

cette occasion, exprimé leur désappointement et leur dépit en défiant le commandant supérieur à la façon du moyen-âge. Voici la lettre qui fut trouvée, le 30 au matin, à portée des avant-postes; elle était fixée à une perche plantée en terre dans ce but pendant la nuit :

« Le cheïkh marabout des Fenaïa et tous les cheïkhs des Fenaïa, les cheïkhs des Mezzaïa, le cheïkh Mohammed Amzeian et tous les musulmans. Si vous êtes Français, vous sortirez dans la plaine pour faire la guerre. Vous ne devez pas tirer des coups de fusil et des coups de canon derrière les murailles de vos postes. Si vous êtes des gens de parole et de cœur, vous sortirez contre nous. Si vous ne sortez pas avec vos troupes pour combattre les nôtres, vous êtes des Juifs. »

Une autre lettre ne contenait que ces mots énergiques :

« Vous êtes sur les ruines de Bougie, et vous dites aux musulmans venez à nous. Sachez donc bien que vous resteriez quatre cents ans à Bougie, que vous n'ameneriez pas les musulmans à faire la paix avec vous, et ceux qui vous disent que la paix va se faire sont des menteurs.

» Si vous voulez la paix, enlevez tout ce que vous avez dans la ville, et laissez seulement quelques *marcantis;* on ne leur fera rien. Mais, si vous laissez vos soldats, jamais la paix n'aura lieu. Voyez ce que vous voulez faire. Salut. »

Amzeian, guéri des blessures que lui avait faites le lieutenant de Vernon, venait encore parader dans la plaine avec ses cavaliers, cherchant l'occasion de prendre une revanche. Un détachement de zouaves se trouve un jour devant lui, il provoque en combat singulier l'officier qui le commandait, M. le lieutenant Paër, et

pendant que les deux troupes restaient spectatrices, les combattants s'élançent au galop l'un contre l'autre. Mais Amzeian tourne bride presque aussitôt: M. Paër lui avait emporté deux doigts de la main d'un vigoureux coup de sabre (1).

A la même époque, une compagnie franche, sous les ordres du capitaine Blangini, fut organisée. Ce nouveau corps, par son armement spécial et sa manière particulière de combattre, fit beaucoup de mal à l'ennemi et le tint en respect.

Les mémoires du commandant Lapène, desquels nous avons extrait sommairement la plupart des détails de la guerre d'escarmouches que la garnison de Bougie soutenait avec énergie depuis deux années, vont nous fournir encore le récit tragique de l'assassinat du commandant supérieur Salomon de Musis.

Le 6 juin 1836, les Kabiles avaient attaqué nos avant-postes et avaient été repoussés après une fusillade de quelques heures. Le feu avait cessé de part et d'autre dans la soirée, et les Kabiles rentraient dans leurs tribus, emportant leurs morts et leurs blessés. A ce moment, un vieillard sexagénaire, réputé marabout, du nom de Si Braham, arrivant de l'intérieur, se dirigeait vers Bougie. Il se présenta à l'entrée de la plaine, en compagnie de

(1) Pendant l'expédition des Zouaoua en 1854, Amzeian, récemment rentré d'exil, marchait avec les cavaliers de sa tribu, qui accompagnaient nos colonnes, tenant à faire preuve de dévouement à la France. Un jour, qu'il était dans ma tente, M. Paër, alors lieutenant-colonel au 3e zouaves, survint; — je leur fis faire connaissance; Amzeian tendit au colonel sa main estropiée, en lui disant: Vois-tu, c'est toi qui m'as fait cela du temps que j'étais aveugle. Aujourd'hui, ma cécité est guérie, nous sommes amis et nous servons sous le même drapeau.

deux Bougiotes. Si Braham, rencontrant le cheïkh Amzeian qui venait de combattre, le pria de l'escorter jusque auprès des lignes de nos avant-postes. Ce dernier, se rendit à son invitation et l'accompagna, avec quelques cavaliers, jusqu'à peu de distance du poste où il devait raisonner avant d'entrer en ville. S'étant séparé d'Amzeian, il poursuivit, sans défiance, sa route vers Bougie avec ses deux compagnons. Les soldats du poste où ils devaient se présenter, échauffés encore du combat qui venait de finir et exaspérés contre tout ce qui portait burnous, firent sur eux une décharge qui les étendit tous les trois raides morts. La nouvelle de cet événement se répandit dans les tribus ; elles déclarèrent toutes, au cheïkh Amzeian, que le marabout tué étant son protégé (anaïa), c'était à lui à demander satisfaction. Amzeian écrivit, en effet, au commandant supérieur, alors M. Salomon de Musis, réclamant la tête des soldats qui avaient tué son protégé, comme châtiment de leur crime. Le commandant refusa, bien entendu, cette satisfaction barbare. Dès que cette réponse fut connue, sa mort fut résolue dans une assemblée générale des Kabiles, et le cheïkh Amzeian, pour ne pas paraître ridicule aux yeux des siens, se chargea lui-même de cet acte de vengeance.

Le 4 août 1836, le cheïkh Amzeian, accompagné de plusieurs cheïkhs et escorté par ses cavaliers, arrivait près des avant-postes. Il expédia immédiatement au commandant un message, par lequel il le prévenait qu'il l'attendait dans la plaine, ainsi que les cheïkhs les plus influents de la contrée, qui désiraient tous voir finir leur guerre avec les Français, et qui voulaient conférer avec lui sur les conditions de leur soumission à notre gouvernement.

Le commandant Salomon de Musis, alors malade de la fièvre et gardant le lit, leur fit répondre qu'il ne pouvait pas se rendre à leur invitation pour ce jour, et les pria de renvoyer leur conférence jusqu'au moment où sa santé serait rétablie. Mais ce jour avait été marqué pour la vengeance, et les chefs Kabiles eurent recours à la ruse pour arriver à leur fin. Connaissant bien la faiblesse du cœur humain, ils imaginèrent d'attaquer leur proie par le côté le plus faible, en visant droit à l'amour propre du chef. Ils lui firent déclarer, par un nouveau messager, que ce jour était marqué par eux pour cette grande affaire; et que, faute par lui de se rendre à leur invitation, ils allaient tourner bride pour se rendre à Alger, où ils traiteraient directement de la paix avec le Gouverneur général. Le trait porta juste; le commandant Salomon de Musis quitta son lit et se rendit à l'invitation des cheïkhs qui l'attendaient dans la plaine, accompagné de son interprète, M. Taboni, du capitaine Blangini, du kaïd de la ville, Madani, et de deux soldats sans armes, apportant des cadeaux.

La conférence avait commencé au mieux. Les paroles les plus bienveillantes, les protestations, les poignées de main avaient été échangées, les cadeaux reçus et rien n'indiquait l'horrible catastrophe qui allait suivre. Le jour baissait; il était sept heures: Amzeian donna le signal. Un cavalier, armé d'un tromblon chargé de dix balles, le même à qui, un instant auparavant, le commandant, à cause de sa bonne mine guerrière, avait donné cinq francs, se glisse derrière M. Salomon, se penche sur son cheval, appuie son tromblon au dos du malheureux commandant et fait feu. Cette subite détonation frappe tous

les Français présents d'horreur et de consternation. Le commandant tombe penché en avant sur son cheval; trois autres coups de feu dans le ventre l'achèvent. L'interprète Taboni est entouré; il a la poitrine brisée par la décharge d'un autre tromblon, lançant huit balles, tiré à bout portant. Le kaïd Madani reçoit deux blessures graves; M. Blangini, placé au milieu des coups de feu, est manqué, mais il est terrassé. Au milieu des balles et des piétinements des chevaux, il crie: Aux armes! aux armes! Les tirailleurs de la compagnie franche accourent à cet appel; le capitaine Blangini se met à leur tête; mais l'ennemi voulait assassiner et non se battre, et il s'enfuit au galop. Les chevaux des deux victimes étaient entraînés (1).

La fureur de la garnison, composée presque entièrement du 2e bataillon d'Afrique, auquel appartenait M. Salomon, était à son comble. Le chef d'escadron Lapène prit le commandement provisoire de la place, et envoya immédiatement à Alger, par un petit bateau espagnol qui se trouvait dans le port, la nouvelle de la catastrophe. Dans plusieurs tribus, la conduite d'Amzeian fut réprouvée, et plusieurs lettres, adressées au commandant supérieur, témoignèrent du sentiment d'indignation causé par ce lâche assassinat.

A partir de ce moment, la lutte devint monotone et fatigante pour les deux partis; une sorte de convention ta-

(1) Amzeian envoya les deux chevaux du commandant Salomon et de l'interprète Taboni, en présent au bey de Constantine. Il s'attendait à une récompense; mais le bey ne lui donna qu'un burnous de peu de valeur. Quelque temps après, le bey l'ayant invité à accourir à son aide pour défendre Constantine (1836), Amzeian lui refusa son concours, répondant fièrement qu'il avait assez à faire dans son pays, sans aller se mêler des querelles des autres.

cite semblait avoir réglé le partage de la plaine entre les Français et les Kabiles.

En 1839, l'émir Abd el-Kader, passant par Akbou, descendit la vallée de l'oued Sahel et vint à la zaouïa de Sidi Mâmer, au fond de la plaine, en face de Bougie. Pendant qu'il était là, un de ses nègres gagna la ville en lui enlevant son cheval. Les Français, instruits de l'arrivée d'Abd el-Kader, lui envoyèrent un courrier. Cette démarche n'avait rien de surprenant, puisqu'un traité de paix subsistait alors avec l'émir. Le contenu du message ne transpira point; mais le seul fait de son envoi causa des appréhensions aux Kabiles. Un de leurs chefs accusa hautement Abd el-Kader de violer l'hospitalité et d'entretenir une correspondance secrète avec les chrétiens, dans le but de trahir ses hôtes. Bientôt, des menaces violentes éclatèrent, et l'émir, effrayé, partit subitement, poursuivi sur sa route par les imprécations des montagnards. Cette retraite, fut une fuite véritable; l'émir ne dût son salut et celui des siens, qu'à l'intervention du cheïkh Amzeian Oulid ou-Rabah (1).

Une nouvelle phase va s'ouvrir maintenant dans la situation de Bougie et des tribus circonvoisines; elle date du mois de mai 1846, époque de la nomination de M. Morlot de Wengi, chef d'escadron d'état-major, au commandement supérieur. Après quelques engagements sérieux, cet officier commença à chasser entièrement les Kabiles de la plaine, où ils venaient journellement inquiéter la garde des troupeaux et les fourrageurs. Les Mezzaïa ayant de nouveau attaqué, la garnison sortit aussitôt, leur tua soixante hommes et, en se retirant, détruit dix villages.

(1) Général Daumas.

Elle démolit aussi le marabout de Sidi Mâmer, qui, depuis la prise de Bougie, servait de poste militaire aux Kabiles. Le 20 et le 21 octobre, Amzeian, notre ennemi irréconciliable, débouche dans la plaine avec deux cent cavaliers, qui viennent tirer de loin quelques coups de fusil. L'un d'eux appelle surtout l'attention, parce qu'il monte le cheval bien connu d'Amzeïan. Ce jour là, la garde du troupeau disposait d'un petit obusier, extrait du blockaus Salomon. La pièce tira un seul coup; mais l'obus alla frapper le cavalier en plein corps, éclata à l'instant même où il l'atteignit et le réduisit en lambeaux. On ne tarda pas à savoir le nom de cet homme; c'était Bel Kacem ou-'Amrouch, le bras droit d'Amzeian, le cheïkh le plus influent après lui. Cet incident, insignifiant en apparence, produisit cependant une vive impression sur l'esprit superstitieux des Kabiles. Bel Kacem avait été l'un des auteurs et le principal instigateur de l'assassinat du commandant Salomon ; il montait un cheval qui appartenait à l'auteur principal du guet-à-pens; il venait d'être miraculeusement foudroyé sur le théâtre même de son crime; enfin, la pièce qui l'avait atteint sortait d'une redoute qui portait le nom de sa victime. Dans ce concours de circonstances, beaucoup de Kabiles crurent voir le doigt de Dieu (1).

Depuis cet événement jusqu'au 2 novembre, l'ennemi ne reparut pas; le silence le plus profond régnait dans la plaine, qui présentait un aspect morne et lugubre. La vue, aussi loin qu'elle pouvait s'étendre, ne découvrait pas une créature vivante, ni homme, ni troupeau. Enfin, le lundi, 2 novembre, une députation solennelle de vingt-

(1) Carette, *Exploration scientifique.*

quatre cheïkh des Mezzaïa, se présenta aux portes de Bougie ; ils venaient apporter au commandant français la soumission de la tribu. Ils proposèrent, d'eux-mêmes, le paiement de l'impôt pour toutes leurs terres ; — l'union de leurs forces aux nôtres contre toute attaque venant du dehors ; — le rétablissement des communications avec Bougie ; — une surveillance active contre les maraudeurs, afin de garantir la sécurité dans la plaine. — Dès lors, les Mezzaïa commencèrent à fréquenter la ville et le marché de Bougie ; il en fut de même des Beni bou Msaoud ; les Fenaïa et les Beni Mimoun ne tardèrent pas à faire aussi des ouvertures pacifiques. D'un autre côté, Ou-Rabah, le neveu d'Amzeian, écrivit au commandant de Wengi pour solliciter l'appui des Français contre son oncle, qui, disait-il, s'était emparé du pouvoir à son détriment.

Les choses restèrent dans cet état jusqu'au commencement de janvier 1847. Amzeian renoua alors des relations avec quelques Mezzaïa de la montagne du village El-Habel, qui avaient refusé de se soumettre avec le reste de leurs frères de la tribu. Le 11 janvier, quelques Beni bou Msaoud qui étaient venus vendre des bœufs à Bougie s'en retournaient dans leur tribu, lorsque, arrivés au pied du col de Tizi, au fond de la plaine, ils furent assaillis par une quarantaine de Kabiles qui en tuèrent quatre et les dépouillèrent. Aux premiers coups de fusil, la garde du troupeau s'élança dans la direction du bruit ; mais, les assaillants, ne l'attendirent pas. Nos soldats recueillirent les Beni bou Msaoud survivants, et apprirent d'eux que les auteurs de l'attentat appartenaient aux Mezzaïa de la montagne, et, en particulier, au village d'El-Habel.

Le commandant de Wengi résolut d'en faire prompte justice ; la nuit même, à deux heures, il sortit avec cinq cents hommes. Il avait pour guides les parents des victimes, qui, spontanément, s'étaient offerts pour le conduire ; on sait combien la passion de la vengeance est puissante chez les Kabiles. La colonne atteignit au jour le village d'El-Habel, qui, en quelques instants, fut investi et incendié.

L'effet de cette mesure énergique ne se fit pas attendre : le lendemain, quarante cheïkhs des Beni bou Msaoud, conduits par deux amins de la tribu, vinrent à Bougie remercier le commandant supérieur de l'assistance qu'il leur avait prêtée, et lui offrir la soumission de leur pays. Ils le prièrent, en outre, d'en venir prendre possession au nom de la France. La cérémonie eut lieu le lendemain. C'était la première fois que la garnison de Bougie sortait pour une fête. Bientôt elle vit venir au devant d'elle tous les guerriers et presque tous les habitants de la tribu, qui la saluaient de leurs acclamations. Elle s'avança ainsi jusqu'en face du village d'Iril ou-Berouag, où se tient le marché de l'Arbâ. Là, six coups de canon furent tirés, en signe de prise de possession, et répétés par tous les échos des montagnes. La fête se termina par une diffa générale que les Kabiles offrirent à nos troupes ; puis, la petite colonne se remit en marche et s'achemina triomphalement vers la ville, précédée par les musiciens de la tribu et suivie par toute la population, qui mêlait aux airs nationaux ses manifestations bruyantes et sympathiques. En quittant les bords de l'oued El-Kebir, chaque soldat cueillit une branche de laurier rose et la fixa au bout du canon de son fusil. Bougie, venait de recou-

vrer une seconde tribu qui avait fait partie de son arrondissement.

Cependant, Amzeian se disposait à tenter un dernier effort. Le 21 janvier 1847, il descendit dans la plaine par les crêtes du Sidi bou Derhem, avec environ deux cents cavaliers et cinq cents fantassins. Il se dirigea aussitôt vers le troupeau de l'administration, point de mire de toutes les attaques. La garde du troupeau se composait seulement de soixante tirailleurs indigènes, à qui on avait confié une pièce de montagne. Malgré l'infériorité du nombre, cette petite troupe reçut intrépidement l'attaque d'Amzeian, et donna ainsi à nos alliés nouveaux, les Mezzaïa et les Beni bou Msaoud, le temps d'accourir à son secours. Au même instant, la garnison débouchait dans la plaine. Amzeian battit alors en retraite ; il fut repoussé et n'eut que le temps de ramasser ses morts.

Enfin, le 24 janvier, Amzeian lui-même envoya son fils El-Bachir, et son neveu Ou-Rabah, pour demander l'aman. « Las de la guerre, disait Amzeian dans sa lettre, et convaincu que l'heure indiquée par Dieu pour la soumission de notre pays et de notre race est arrivée, nous ne pouvons qu'obéir aux décrets de la providence. » La réponse à cette ouverture fut ajournée jusqu'à l'arrivée du gouverneur général, annoncée depuis longtemps. Quelques jours après, les Beni Mimoun, qui n'avaient pas encore franchi la rivière à cause de la hauteur des eaux, vinrent à Bougie apporter leur soumission. Dès lors, l'ancienne banlieue de Bougie se trouva reconstituée, et la ville, jusque-là isolée des populations limitrophes, eut au-delà de ses avant-postes un territoire et une juridiction.

La ville ressentit aussitôt les effets de ces heureux événements ; les Kabiles s'y présentèrent en grand nombre avec des denrées de toutes sortes. Depuis quatorze ans qu'elle était occupée par nos troupes, elle n'avait pas reçu un seul Kabile dans ses murs. A ce moment, elle fut encombrée par ces montagnards, accourus de tous les points.

Au mois de mai 1847, le maréchal Bugeaud pénétrait, à la tête d'une forte colonne, dans la vallée de l'oued Sahel. La tribu des Beni Abbas, la plus forte et la plus riche du pays, fit une résistance énergique ; mais la prise d'Azrou, son principal village, l'obligea à se soumettre. Ben Ali Cherif, le grand marabout de Chellata, arriva devant le Maréchal, et lui déclara publiquement qu'il reconnaissait la souveraineté de la France. Cette démarche spontanée du marabout vénéré des Kabiles, amena la soumission immédiate de toutes les populations de la vallée.

La colonne du général Bedeau, commandant la province de Constantine, se rendait en même temps de Setif à Bougie, à travers le pâté montagneux qui sépare ces deux villes. A cette occasion, les poëtes kabiles composèrent un chant, dont voici l'un des principaux passages :

Le chrétien a suivi la rivière, se dirigeant vers son but ;
Il ne craint rien, le maudit, rien ne l'effraye ;
Ses tambours de cuivre grondent comme le tonnerre ;
Lorsqu'ils commençent à battre, ils donnent le frisson ;
C'est à Bougie qu'ils se sont donné rendez-vous.

Honneur aux femmes chrétiennes ! elles peuvent parler haut ;
Elles, au moins, ont donné le jour à des braves !

Le 24 juin, les deux colonnes, fortes de quinze mille hommes, campaient devant Bougie, sur le revers du col

de Tizi. Le Maréchal procéda à l'investiture des kaïds et cheïkhs des tribus kabiles. Le cercle de Bougie fut alors constitué. Le lendemain, le Maréchal s'embarquait pour Alger, pendant que les généraux Gentil et Bedeau ramenaient par terre leurs troupes à Alger et à Constantine. Le cheïkh Amzeian, et plusieurs de ceux qui s'étaient compromis avec lui, furent embarqués et conduits à l'île Sainte-Marguerite, où ils passèrent plusieurs années en exil.

Heureux d'une tranquillité inconnue depuis longtemps, de la sécurité des routes, des bénéfices qu'offraient les transactions avec nos marchands européens, les Kabiles accoururent de toutes parts. Le bon accueil et la protection qu'il trouvèrent auprès de nous, les habituèrent à nous voir sans répugnance et sans haine. Le commandant de Wengi, avec plusieurs officiers, escortés seulement d'un peloton de vingt-cinq chasseurs d'Afrique, parcoururent librement et dans tous les sens le pays et purent observer à loisir les mœurs et les industries des tribus. Ainsi, en même temps que le commerce se développait sur une vaste échelle, nos relations avec les populations nouvellement ralliées prenaient un caractère de confiance naturelle qui semblait en garantir la stabilité; mais, tout-à-coup, le vent tourna encore une fois à la révolte; les esprits, possédés de la manie du changement, se passionnèrent avec une étonnante ardeur; quelques prises d'armes partielles eurent lieu, et l'apparition du cherif Bou Bar'la suscita enfin la grande crise qui, pendant près de trois ans, tint en éveil toute la contrée (1).

(1) Ce qui va suivre est la transcription textuelle des notes que j'ai recueillies, jour par jour, pendant mon séjour à Bougie, et dont plusieurs extraits ont déjà été publiés dans la *Revue africaine*.

En 1848, la nouvelle que la France, en république, allait être l'objet des agressions des puissances de l'Europe, suffit d'abord pour pousser à la révolte quelques fractions hostiles aux tendances pacifiques du pays. Les Mezzaïa de la montagne sont les premiers à chasser leur kaïd en lui refusant l'impôt. Quelques bataillons, venus d'Alger par mer, sous les ordres du général Gentil, attaquent, les 5 et 6 juillet, les Mezzaïa récalcitrants et leur font éprouver de grandes pertes (2). Le 7, ils faisaient leur soumission.

En 1849, les Kabiles de la confédération des Beni Seliman, fiers d'une indépendance qu'ils font remonter à quatre siècles, fomentent des intrigues chez leurs voisins du cercle de Bougie. Quelques fractions des Beni Mimoun subissent cette influence et se soulèvent. Les 4 et 5 mai, ils commencent à faire des incursions dans le pays, attaquent et brûlent plusieurs villages de nos gens des Beni bou Msaoud. Le contingent des Mezzaïa, appuyé par un peloton de cavalerie et quelques goums, se porte au secours des villages envahis. Conduits par le lieutenant Cabarrus, adjoint du bureau arabe, ils repoussent les insurgés. Le directeur du port de Bougie, M. Charpentier, arme une chaloupe et reconnaît la position des Kabiles rassemblés sur la plage des Beni Amrous; il leur tue plusieurs hommes à coups de canon. Le commandant supérieur, M. de Wengi, avec le bataillon de la garnison, va s'établir près du bordj Sidi Hamani, sur la rive droite de la Soumam.

Il devient nécessaire de réduire les Beni Seliman, cen-

(2) Amara, kaïd des Mezzaïa, fut tué en marchant comme éclaireur à la tête de nos troupes.

tre de la résistance organisée contre nous. Deux colonnes entrent à cet effet dans le pays: l'une, commandée par le général de Salles, part de Setif le 19 mai; l'autre, sous les ordres du général de Saint-Arnaud, sort de Bougie le 20. Celle-ci campe le même jour à Mensouga, chez les Beni Mimoun; puis, se jetant à droite, s'établit à Tiazibin des Berbacha. Le 21 au matin, après une heure de marche, la colonne, arrivée près de Kandirou, est vigoureusement attaquée par les contingents des Beni Seliman, des Beni Oudjan, des Guifsar et des Berbacha. L'officier du burau arabe, Cabarrus, est tué en marchant à la tête du goum. Jonction des deux colonnes; plusieurs villages des Beni Seliman sont brûlés; soumissions.

L'établissement d'un marché soulève, en 1850, de graves discussions entre la tribu des Beni Djelil et celle d'Imoula. Le capitaine Augeraud, chef du bureau arabe de Bougie, et le lieutenant Gravier, adjoint à celui de Setif, se rendent sur les lieux pour terminer le différend. Le lieutenant Gravier faillit succomber sous les coups d'un fanatique; un coup de pistolet, tiré à bout portant, lui brise une jambe.

Bientôt une troupe de maraudeurs, ramassis d'hommes tarés de tous pays, à la tête desquels était un prétendu cherif nommé Moula Ibrahim, parcourt la tribu des Aït Ameur, puis se retire chez les Beni Mellikeuche. Les Beni Immel, les Beni Our'lis et les Tifrah se soulèvent. Une colonne, commandée par le général de Barral, entre dans la tribu insoumise des Beni Immel: combat du 21 mai. Le général est blessé d'un coup de feu à la poitrine; une barque le transporte sur la Soumam, depuis Tiklat jusqu'à Bougie, où il succombe deux jours après.

Le colonel de Lourmel prend le commandement des troupes. Soumission des Beni Our'lis, des Tifrah, des Oulad Sidi Moussa ou-Idir et de quelques fractions des Aït Ameur. Ces derniers viennent à nous, espérant être protégés contre leurs voisins, les Beni Idjer et les marabouts de Tifrit, avec lesquels ils ont de très vives discussions. La colonne étant rentrée, Moula Ibrahim reparaît dans la vallée, attaque le village de Takaâts, des Msisna, et razie même les Beni Our'lis Açammer, ses alliés. Ses excursions rayonnent aux limites extrêmes du cercle ; on donne aux tribus l'ordre de se protéger réciproquement, et de veiller elles-mêmes à la sûreté de leur pays.

Ainsi que nous pûmes nous en convaincre bientôt, il leur eût été facile de se débarrrasser, dès le début, d'une troupe de vagabonds dont la puissance consistait moins dans la force réelle que dans la crainte qu'ils inspiraient. Une patrouille de nos goums, cheminant un jour aux environs du défilé d'El-Felaï, arrêta un des compagnons de Moula Ibrahim. Cet homme était dans un accoutrement des plus piteux : le visage hâlé, sale, couvert de haillons flottants, sans souliers et sans coiffure, armé d'un méchant fusil, il montait un cheval dont le misérable état ne le cédait guère à celui de son maître ; la selle était toute disloquée et les étriers soutenus par des ficelles en *doum* (palmier nain). Les entreprises de ces maraudeurs n'étaient donc pas de nature à nous inspirer des craintes sérieuses. Rien d'alarmant, du reste, ne s'était manifesté encore. Mais, tout-à-coup, surgit un nouveau chef de bande, plus audacieux que son prédécesseur, et qui devint, dit-on, son lieutenant.

Ce fauteur de troubles, d'une origine assez probléma-

tique, quoiqu'on assurât qu'il venait de l'ouest, s'annonça dans la contrée sous le nom de Si Mohammed ben Abd Allah bou Sif, beaucoup plus connu par le pseudonime de Bou Bar'la (l'homme à la mule) (1). Ses forces se composaient d'une trentaine de cavaliers, à l'aide desquels, débutant comme tous ses semblables, il troubla la bonne harmonie qui régnait depuis peu de temps parmi les tribus de l'oued Sahel. Attaquant à l'improviste, par embuscades, il se retirait, aussitôt qu'il éprouvait la moindre résistance, dans le pays accidenté des Beni Mellikeuche. Les Beni Abbas, les Beni Aïdel, les Beni Mansour et les Cheurfa furent ses premières victimes : détroussant les uns, rançonnant les autres, et massacrant sans pitié ceux qui essayaient de se défendre, il ne tarda pas à inspirer la terreur aux kabiles, qui n'osèrent plus s'aventurer dans la vallée. Malgré les patrouilles fréquentes de nos goums, toutes les routes furent bientôt interceptées. — On donna alors aux Oulad Mokran de la Medjana, l'ordre de rassembler leurs cavaliers et de se porter sur l'oued Sahel, d'observer avec vigilance et de poursuivre tous les agitateurs.

Si Mohammed Saïd ben Ali Cherif, marabout de la zaouïa de Chellata, tenta aussi de vains efforts pour réprimer les brigandages de cet ennemi insaisissable par sa mobilité : il établit un poste de cavaliers à hauteur d'Akbou, sur la rive gauche de l'oued Sahel; mais, soit impuissance de la part de ces derniers, soit connivence avec les malfaiteurs, ceux-ci n'en continuèrent pas moins leurs déprédations, recrutant chaque jour de nouveaux partisans. Les taleb de Ben Dris s'allièrent à Bou Bar'la

(1) On a même prétendu que c'était un ex-galérien du bagne de Toulon.

et se montrèrent les plus ardents à soutenir sa cause (1); réunis en groupes de cinq ou six, ils se présentaient au milieu des djemaâ, où ils propageaient les germes de la révolte, en exploitant contre nous le sentiment national et l'esprit d'indépendance si faciles à exalter. Bon gré, malgré, ou mettant en avant un motif religieux quelconque, ils percevaient, en outre, de l'argent et des vivres pour leur allié.

Pendant que ces événements se passaient dans le haut de la vallée, le commandant supérieur de Wengi faisait de fréquentes tournées dans les tribus de son cercle, s'efforçant de les maintenir dans la bonne voie qu'elles suivaient depuis plus d'un an. Aussi, lorsque les agents du cherif essayèrent de pénétrer et d'intriguer chez nous, on les maltraita très fort et on les pourchassa même à coups de fusil.

Vers la fin de 1850, les Beni Idjer, habitants des régions montagneuses à l'ouest de Bougie, ennemis naturels des tribus limitrophes soumises à la France, presque toujours repoussés dans leurs tentatives agressives, sollicitèrent l'alliance de Bou Bar'la pour prendre une revanche éclatante sur leurs voisins. Bou Bar'la profita habilement des circonstances favorables que le sort lui présentait, augmentant ainsi tout d'un coup et son influence et le nombre de ses prosélytes. De cette époque, date la puis-

(1) Ces taleb, sorte de moines hypocrites et fainéants, ont l'habitude d'aller de tribu en tribu, demandant et exigeant même qu'on leur donne. Les femmes kabiles, généralement passionnées pour l'amour et si avides d'affection, leur achètent des chiffons de papier sur lesquels sont tracés des signes cabalistiques. Se targuant de leur pieuse profession, ils réussissent à s'introduire dans les maisons, et y commettent souvent des immoralités.

sance du cherif et le caractère politique ou religieux qu'il eut le soin d'attribuer à toutes ses entreprises. — Les riches captures faites sur les Chorfa, les Beni Abbas et tant d'autres tribus, l'avaient mis à même d'organiser sa troupe sur un pied convenable; il lui fut donc facile d'imposer, lorsqu'il arriva chez ses nouveaux alliés. La reception qui lui fut faite m'a été racontée par un témoin oculaire; en voici les traits les plus saillants :

Suivi d'une soixantaine de cavaliers passablement montés, d'une centaine de Beni Mellikeuche ou de Zouaoua qu'il avait attachés à sa fortune, il se présenta sur le marché du Tleta des Beni Idjer, drapeaux déployés, au son des *teboul* et des *r'aïta* (tambourins et clarinettes kabiles). Ceux qui avaient sollicité sa venue se pressent à sa rencontre; les Kabiles, toujours impressionnables au bruit des teboul et surtout à la vue des chevaux, entourent les nouveaux venus, forment un vaste cercle sur le plateau du marché, impatients et curieux d'entendre la parole sacrée du prétendu cherif, messie régénérateur qui doit exterminer tous les ennemis de la foi.

Après une prière solennelle, et lorsque l'assemblée, prêtant l'oreille aux absurdités qu'on lui débite, a atteint le paroxysme de l'enthousiasme, un nègre, compère du prédicateur, pénètre tout-à-coup dans le cercle en criant :

« Cet homme vous en impose, il n'est point cherif! » Et à ces mots, sortant un énorme tromblon des plis de son burnous, il le décharge à bout portant sur la poitrine de l'imposteur. Bou Bar'la, impassible, ne bronche pas; — le nègre rampe alors à ses pieds, demandant grâce et se livrant aux plus horribles contorsions. — Les spectateurs

paraissent ébahis devant le miracle dont ils viennent d'être témoins.

« — Incrédule! doutais-tu de ma puissance? — Je te pardonne, mais apprends que je suis invulnérable.... Les balles s'amortissent sur mon corps, car Dieu m'a donné la mission de délivrer le pays du joug des chrétiens. — Quant à vous, Kabiles, témoins de ma clémence, si, à dater de ce jour, vous obéissez aveuglément à mes volontés, je vous rendrai victorieux sur tous vos ennemis. »

En présence d'un argument si décisif, de nature à frapper et à saisir la crédulité superstitieuse des Kabiles, tous les assistants s'écrièrent : « C'est le vrai cherif! » et chacun de baiser les plis de son burnous. Séance tenante, on fait la prière ; la prise d'armes est ordonnée, et la guerre sainte contre les chrétiens et leurs alliés décidée et combinée.

En 1854, lors de l'expédition des Zouaoua, je vis, au Sebt des Beni Yahïa, le nègre dont il est parlé plus haut. — Il me raconta une série d'épisodes très amusants sur les prétendus prodiges accomplis par Bou Bar'la. — Jadis son serviteur et son compère, il finit par se fatiguer de cette vie aventureuse, déserta et vint offrir ses services à un de nos kaïds du Sebaou.

Après ce début dramatique, Bou Bar'la reçut l'hommage de tous les cheïkhs présents à la conférence. Installé lui-même dans une des belles maisons du village de Sahel des Aït Idjer, tous ses cavaliers furent répartis dans les bourgades environnantes. La nouvelle de l'apparition du vrai cherif impressionna tellement l'imagination poétique des Kabiles, qu'elle sillonna comme l'éclair tout le pâté montagneux du Jurjura, et fut partout accueillie avec en-

thousiasme. Chacun brodait à sa manière sur ses miracles fantastiques, et chacun s'empressait aussi de lui envoyer l'*ouada*, offrande religieuse. Ce fut un concours unanime de population, où les plus empressés furent les Beni Idjer, les Sedka, les Tourar', les Illilten, les Illoula et les habitants d'Acif el-Hammam; — la fameuse maraboute de Soummèr, Lalla Fathima, eut plusieurs entrevues avec cet apôtre de l'islam; — on dit même qu'elle devint sa maîtresse (1).

En décembre 1850, Bou Bar'la, à la tête de nombreux contingents, vint attaquer les Aït Ameur, nos alliés, et livra au pillage la dachera de Tizi el-Korn, aux limites du territoire. Les tribus de notre cercle (rive gauche) reçurent aussitôt l'ordre de prendre les armes, et, sous la conduite de l'interprète militaire, Si Ahmed Khatri, se portèrent au secours des villages envahis. — Après quelques escarmouches peu sérieuses, les hostilités durent être suspendues de part et d'autre, en raison de la neige qui commençait à couvrir les crêtes du pays.

Dans le courant de mars 1851, nos espions nous annoncèrent que Bou Bar'la, alors chez les Beni Mellikeuche, centre de gravitation insurrectionnel, se disposait de nouveau à entrer en campagne. N'osant pas s'aventurer dans le pays en amont d'Akbou, que protégeaient les colonnes d'observation de Setif et d'Aumale, campées aux Biban et à hauteur des Beni Mansour, il tourna ses vues vers les tribus de la vallée de la Soumam. — Une nouvelle circonstance, favorisant l'essor de ses projets et les prestiges de sa vie aventureuse, ne

(1) Lalla Fathima est devenue notre prisonnière en juin 1857, pendant l'expédition de Kabilie de M. le maréchal Randon.

laissa pas que d'agir puissamment sur l'esprit fataliste des indigènes : l'expédition de la Kabilie de Gigelli était décidée, et toutes les forces disponibles de la province dirigées sur Mila. — Les camps d'observation de l'oued Sahel furent donc considérablement réduits, et mis dans l'impossibilité d'arrêter d'une manière efficace les progrès de la révolte.

Bou Bar'la profita de tout le temps qu'on lui laissait pour se grandir ; on le signalait sur tout les points à la fois ; en même temps qu'on l'observait à hauteur de Hamza, il apparaissait tout-à-coup chez les Beni Aïdel. Ses émissaires recommencèrent dès-lors à faire de la propagande; des proclamations furent adressées à tous nos kaïds et dans toutes les directions, convoquant les bons musulmans à la guerre sainte. En voici le protocole :

« Gloire à Dieu unique !

» A la totalité des gens de (telle tribu)... salutations... Je préviens les fils de Dieu et les serviteurs du Prophète, que je suis envoyé pour délivrer le pays du joug des chrétiens.

» Le grand sultan de Turquie est venu à travers le Sahara, à la recherche des infidèles ; il en a massacré un grand nombre dans un combat, et a pris tous leurs bagages. Sachez également que le sultan du R'arb (Maroc) s'est emparé de trois villes de l'ouest occupées par les Français. — Il marche en ce moment sur Alger, d'où il m'informera de ses succès et de ses opérations ultérieures.

» Tenez-vous sur vos gardes; préparez-vous à combattre dans la voie de Dieu ; — le sultan viendra sous

peu de notre côté ; je me rendrai alors vers vous avec mon armée, et je vous montrerai combien grande est notre force. Oh ! combien de fois, par la permission de Dieu, une armée nombreuse fut vaincue par une petite troupe.

» A écrit ces caractères Si Mohammed ben Abdallah bou Ṣif (*l'homme au sabre*). »

Le premier effet de ces circulaires devait être d'ébranler profondément les imaginations sous le double aspect des sentiments religieux et des idées de nationalité, deux cordes toujours prêtes à vibrer parmi les populations musulmanes. Communiquées d'abord par de secrets émissaires, puis lues publiquement, elles échauffèrent bientôt au plus haut degré le sentiment ardent d'indépendance des Kabiles. On répandit même le bruit que l'émir Abd el-Kader était parti de France, qu'il rentrait en Algérie avec tous les prisonniers, et que tous les bons musulmans, de l'est et de l'ouest, se tenaient prêts à la révolte. Un nommé El-Hadj Moustafa, khalifa de Bou Bar'la, qui se disait cousin ou frère de l'émir, parcourait le pays pour confirmer ces nouvelles. Les djemaâ, travaillées activement par ces intrigues, entrèrent ostensiblement en correspondance avec le cherif.

L'*anaïa* et le *mezrag*, emblêmes qui se lient étroitement aux souvenirs antérieurs à l'invasion musulmane, si respectés chez ces peuples autochtones, furent rompus avec tous ceux qui hésitèrent à embrasser la cause de la liberté. — Une grande agitation ne tarda pas à se manifester dans les tribus soumises à notre commandement, et la première étincelle de révolte éclata chez les Beni Our'lis, les Msisna et les Beni Immel. Les amis de

l'ordre étaient imposés impitoyablement pour subvenir à l'entretien de cette horde de vagabonds. Les têtes exaltées de nos tribus, entraînées par le tourbillon général, par la soif du changement, et séduites surtout par la perspective de leur ancienne indépendance locale, abandonnaient pays, biens, femmes et enfants pour aller grossir l'armée des rebelles ; d'autres, plus timides, se bornaient à envoyer secrètement de l'argent et des vivres. Des contingents des Zouaoua, fournis par les Beni Betroun, les Beni Yahïa et les Beni bou-Drar, et conduits par un des fils de Si el-Djoudi, vinrent chez les Chorfa se joindre à Bou Bar'la.

Au printemps de 1851, les événements étaient arrivés à ce point, lorsque les rapports de nos kaïds nous annoncèrent que chacune de leurs tribus était devenue un foyer de sourdes intrigues, et que les fanatiques parcouraient déjà en conquérants les tribus voisines d'Akbou. Des diffa étaient préparées sur leur passage, l'impôt de guerre était prélevé au nom du réformateur, et d'énormes amendes infligées à tous ceux dont les opinions semblaient douteuses. Nos cheïkhs, destitués, étaient immédiatement remplacés par des sicaires du cherif. Devenu le drapeau de l'insurrection, en évoquant le souvenir de l'ancienne indépendance, ce dernier fut partout reçu à bras ouverts, et, dès-lors, tout plia sous son irrésistible ascendant.

Ben Ali Cherif, usant de son influence prépondérante, fit trop ouvertement de la propagande française ; il en fut puni très sévèrement par l'incendie immédiat de son azib (ferme) et une razia sur ses troupeaux. Bou Bar'la se porta même au village de Chellata, dans l'intention de le

brûler aussi; mais les Kabiles d'Illoula, qui, intimidés ou réellement sympathiques, s'étaient déclarés pour lui, firent une *anaïa* pour que le village ne fut ni pillé ni brûlé. — Ben Ali Cherif, comprenant bien qu'il était imprudent de fonder des espérances sur l'appui des *taleb* de sa zaouïa, hommes à penchants pacifiques et dotés d'une riche oisiveté, était parti depuis quelques jours et s'était réfugié chez les Oulad Kaïd, des Beni Abbas, où il cherchait à rallier à sa cause les Kabiles qui reconnaissent sa suprématie spirituelle. Pendant son absence, Bou Bar'la, soutenu par les contingents des Zouaoua, se présenta de nouveau à Chellata, et essaya d'enlever son jeune fils, qu'il aurait promené dans le pays et présenté aux populations. La réputation de sainteté dont jouissent les descendants du marabout Ali Cherif, incontestable dans toute la Kabilie, n'aurait pas manqué de lui être d'un immense secours pour entraîner les moins fanatiques à la guerre sainte. Les taleb de la zaouïa, sortant enfin de leur léthargique indolence, et devenus furieux contre Bou Bar'la, parjure à son *anaïa* avec Chellata, prirent les armes, le reçurent à coups de fusil et lui tuèrent son cheval et huit hommes, dont les cadavres restèrent sur place.

Une tradition prétend qu'il est interdit à tous les successeurs d'Ali Cherif de quitter le territoire de Chellata et de traverser l'oued Sahel, sans les châtiments les plus terribles, dont le moindre est la ruine de la zaouïa (1).

(1) Ben Ali Cherif a assisté à la distribution des aigles le 10 mai 1852. A cette occasion, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Ses voyages en France ont beaucoup contribué à développer son esprit. Si Ben Ali Cherif, officier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil général de la province, est toujours kaïd de son pays. C'est un des chefs in-

Cependant Si Mohammed Saïd, après s'être réfugié chez les Beni Abbas, et avoir, par conséquent, franchi l'oued Sahel, se rendit à Aumale, ensuite à Alger, et a fait même depuis plusieurs voyages en France. Inutile d'ajouter que la zaouïa subsiste encore.

Sur la rive droite de l'oued Sahel, Si Cherif Amzeian ben el-Mihoub, notre kaïd d'El-Harrache, abandonné de ses gens, prend la fuite, laissant une partie de sa famille et toute sa fortune au pouvoir des insurgés. S'il faut croire à une intrigue que la complication des événements n'a pas permis d'éclaircir à fond, l'ex-kaïd de Bougie, Madani, depuis peu rentré de son exil, se serait rendu auprès de Bou Bar'la, alors chez les Oulad Sidi Yahïa des Beni Aïdel, et lui aurait suggéré l'idée et le fol espoir de chasser les chrétiens de Bougie.

Vers les premiers jours de mai, Bou Bar'la, précédé par des lettres répandues à profusion, apparut avec tout son monde au Drâ el-Arbâ des Guifsar, et intercepta la communication entre Bougie et Setif. Un de nos cavaliers kabiles, porteur de dépêches, est arrêté par les rebelles, convaincu de servir les chrétiens et décapité publiquement.

Les péripéties du drame insurrectionnel se succédaient avec une rapidité très alarmante ; nous étions arrrivés, comme disent les Kabiles, à l'époque de l'*ir'i* (en arabe, *leben,* lait fermenté), c'est-à-dire à l'époque de l'ébullition des esprits, des événements merveilleux. Aussi la défection marcha-t-elle rapidement, entraînant nos tribus que

digènes entrés de bonne foi dans notre civilisation, et qui comprennent le progrès. Son fils, qui doit hériter de son influence religieuse, ainsi que son neveu, ont fait leurs études au collége arabe d'Alger.

le cherif déclara affranchies de toute obéissance aux chrétiens. Nos kaïds et nos cheïkhs, destitués et maltraités, arrivèrent en foule à Bougie. Ces départs donnèrent lieu à une nouvelle proclamation conçue en ces termes :

« Les chrétiens sont impuissants ; vous en avez la preuve dans la fuite de ceux qu'ils ont revêtus du signe de l'opprobre (burnous d'investiture). Ils les défendraient s'ils le pouvaient, et si Dieu ne s'était point déclaré pour notre cause. Ils n'osent sortir de leurs murs, derrière lesquels ils sont retranchés comme des femmes. Je vais vous conduire à Bougie, les portes s'ouvriront d'elles-mêmes ; les chrétiens tireront sur vous, mais, par la permission de Dieu, leurs projectiles fondront comme la neige. »

Ainsi, dans l'intervalle du mois de mai au mois de juin, l'anarchie se promena dans la vallée sous toutes les formes, même les plus inattendues, et envahit la majeure partie du pays. Nous n'ignorions point les progrès de l'insurrection ; mais la garnison de Bougie était trop faible pour entrer en campagne et s'y opposer ; toutes les troupes de la province expéditionnaient alors dans le pâté montagneux de Gigelli. — Cependant, laisser s'accumuler plus longtemps, à quelques lieues de nous, un pareil orage, sans rien faire pour le dissiper à son origine, nous aurait mis dans une position très facheuse, dont le moindre inconvénient eût été de paraître frappés d'impuissance vis-à-vis des populations. Le commandant de Wengi fit donc plusieurs démonstrations dans le but de contredire les paroles du cherif ; il chercha même à arrêter le torrent de la révolte et à rassurer les esprits. Les Mezzaïa, les Toudja, les Fenaïa, les Oulad Tamzalt, les Amadan et les Beni bou Msaoud étaient encore à nous ;

mais les liens qui rattachaient ces tribus à notre domination allaient se relâchant de plus en plus, comme on le verra bientôt.

Le 8 mai, escorté d'un peloton du 3e chasseurs d'Afrique et d'une quinzaine de cavaliers indigènes, nous poussons une reconnaissance jusqu'au Ksar (à 28 kilomètres de Bougie), sur la rive gauche de la Soumam. Pendant notre marche, nous avions reçu plusieurs lettres des Djemâa des tribus; les Fenaïa, entre autres, protestaient de leur fidélité en termes très énergiques. — A midi, notre petite troupe faisait halte au Ksar; alors nous voyons arriver le kaïd d'El-Harrache, Si El-Mihoub, errant dans la plaine avec trois de ses serviteurs ; il nous annonce la défection complète de ses gens. Le manque de nouvelles de sa famille, dont il appréhende d'apprendre le sort, parce qu'il la croit au pouvoir des rebelles, le plonge dans le plus grand désespoir. Si El-Mihoub porte devant l'arçon de sa selle le plus jeune de ses fils, âgé tout au plus de quatre ans. Ce bambin pleure et se plaint du cherif, qui lui a pris, dit-il, ses petits souliers. Sur ces entrefaites, nous sommes rejoints par le kaïd des Fenaïa, Bouzid ben Anoun, et le kadi Si Ahmed el-Kolli. Le désappointement est peint sur leur visage et l'exaspération paraît bouillonner dans leur sang. Une grande conférence avait eu lieu sur le marché du Tnin des Fenaïa ; la révolte, ourdie sourdement par quelques mécontents, venait d'éclater en pleine djemâa. Bouzid et El-Kolli, presque seuls de leur bord, avaient fait des prodiges d'éloquence et d'énergie pour ramener les Fenaïa à des sentiments pacifiques; mais ceux-ci étaient restés indifférents à toute exhortation.

Il faut avoir assisté à l'un de ces clubs en plein vent pour bien apprécier le caractère des peuplades kabiles, aux passions vives et ardentes. Chaque individu discute avec feu, pousse des cris rauques et gesticule sans cesse; des camps se forment, si l'un des partis ne l'emporte pas de suite sur ses compétiteurs, le tumulte augmente ; chaque orateur influent est appuyé de ses frères, de ses partisans, on en vient aux mains, les coups de pierres, de massue (*debouz*), de *msifa* (1), pleuvent de toutes parts. Enfin la poudre parle assez souvent.

Bouzid voudrait punir immédiatement les Fenaïa de la fidélité desquels il nous répondait par sa tête quelques heures auparavant. Si on n'écoutait que sa rage, nous devrions attaquer à l'instant même leurs villages et les saccager de fond en comble.

Toute notre diplomatie échouant par ces nouvelles complications, le commandant de Wengi se décida à prendre, séance tenante, des mesures sévères de répression, et à tenter un dernier effort en opposant la force à la force.— Il expédia aussitôt aux troupes de Bougie l'ordre de se tenir prêtes à marcher le lendemain. Au moment où nous allions rétrograder sur cette ville, nous aperçumes, à une lieue de nous, les troupeaux des Fenaïa, poussés

(1) *Msifa.* — En décomposant le mot, Am-sif signifie *comme*-sabre. C'est un bâton recourbé, en bois très-dur, ayant en effet la forme d'une lame de sabre aux arêtes saillantes. Les Arabes nomment cette arme *seder el-djadj*,— poitrine ou sternum de poule,— à cause de sa forme. Ce nom figuré ne rappelle-t-il pas la *mâchoire d'âne* dont Samson se servit pour massacrer les Philistins? Les traducteurs de la Bible ont peut-être pris trop à la lettre le nom que les Hébreux donnaient à un instrument contondant dont la forme se rapprochait de celle de la machoire de l'âne. Que penserait-on, si on traduisait que les Arabes s'assomment à coups de sternum de poulet ?

par les gardiens et regagnant à la hâte les sentiers de la montagne. Cette circonstance n'échappe point à Bouzid; il vient de trouver l'occasion de commencer ses représailles; sur ses instances, on fait sonner la charge et, en quelques minutes, on atteint et on enlève les têtes de bétail restées en arrière. Les Fenaïa étaient déjà en armes en avant de leurs villages, quelques coups de feu furent échangés, mais n'atteignirent personne.

Nous étions en marche vers Bougie, lorsque, arrivés à hauteur de Taourirt el-Arbâ, nous trouvons la route barrée par un rassemblement de deux ou trois cents fantassins kabiles dont nous ignorions les intentions. Les uns occupaient la crête du Taourirt ou l'étroit sentier qui passe sur la berge de la Soumam; d'autres, dont la présence n'était signalée que par les canons de leurs fusils, étaient embusqués dans les buissons, touffes de myrtes ou de lentisques, qui couvrent ce quartier. La pénible impression que chacun de nous éprouva serait difficile à décrire. En effet, nous laissions derrière nous une tribu en pleine insurrection, furieuse encore de la razia récente de ses bestiaux, à droite, nous avions un bras profond de la Soumam, à gauche, une montagne pierreuse et couverte de buissons, et enfin nous apercevions les premiers coureurs du cherif, galoppant à hauteurs du Sebt des Djebabra. Notre seule ressource était donc de faire une trouée tête baissée au milieu du rassemblement qui occupait le seul passage praticable, et nous n'étions qu'une quarantaine de cavaliers pour exécuter cette résolution désespérée. Pendant que nous nous livrions à ces réflexions, deux hommes montés sur des mulets, se détachant de la masse des kabiles, vien-

nent à nous; nous ne tardons pas à reconnaître Si Sadok ou-Azgar et Si Mohammed ou-Ali, nos cheïkhs des Mezzaïa, qui, mettant rapidement pied à terre, accourent baiser les mains du commandant. Il nous annonçent qu'ayant appris notre mouvement dans la vallée, ils avaient jugé à propos d'amener leur contingent pour nous appuyer au besoin. En pénétrant au milieu de tout ce monde, nous fûmes accueillis par des acclamations frénétiques, chacun faisait des protestations chaleureuses de fidélité, en prenant à témoin tous les marabouts de la contrée.

Le contingent des Mezzaïa offre aux regards l'aspect le plus curieux : la plupart de ces montagnards, jadis volontaires dans nos bataillons de tirailleurs, manœuvres ou portefaix dans nos villes, ont rapporté des défroques militaires réformées qu'ils endossent ensuite dans leur pays. Les uns ont une veste de chasseur ou un habit de garde national, d'autres un pantalon rouge relevé jusqu'aux genoux; ici, une veste d'infanterie est à côté d'une capote grise des compagnies de discipline. Mais au milieu de ce bariolage bizarre de vêtements ayant appartenu à toutes les armes, à toutes les classes de la société, chacun est plastronné du *tabanta* national, grand tablier de cuir de couleur fauve, complément rigoureux de leur costume de guerre, et dont la forme leur a valu, de la part de nos soldats, le surnom de *cordonniers de Bougie.* Le commandant les remercia beaucoup du témoignage de fidélité qu'ils lui donnaient, et les encouragea à faire bonne garde pour empêcher les rebelles de pénétrer dans leurs montagnes. Il leur annonça, en outre, qu'il viendrait lui-même le lendemain, à la tête

de la garnison de Bougie, prendre position en avant de leur pays. — Les Mezzaïa bivouaquèrent, cette nuit-là, sur les hauteurs de Taourirt el-Arba, observant les mouvements de l'ennemi.

Le 9 mai, à quatre heures du matin, toutes les troupes disponibles (1) se portèrent à quatre lieues de la ville et campèrent sur le mamelon de Bou Keffou, qui domine l'oued R'ir, sur la rive gauche de la Soumam. Bou Bar'la était déjà installé au Sebt des Djebabra, à deux lieues environ de notre camp. Du monticule où nous étions placés, les regards plongeaient sur une grande partie de la vallée, et nous pûmes observer à notre aise les nombreux contingents arrivant au camp du cherif de toutes les directions. Sa musique faisait parfois entendre un bruit saccadé et assourdissant ; le ciel était obscurci par les tourbillons de poussière que soulevaient les goums faisant la fantazia sur les bords de la rivière. Une quinzaine de nos cavaliers indigènes, envoyés en reconnaissance, furent ramenés vigoureusement.

Ou-Rabah, kaïd des Djebabra, essaya en vain de défendre ses villages ; ses fantassins, exaltés, ne lui obéissaient plus, et bon nombre de ses cavaliers avaient déjà passé dans les rangs ennemis. A peine eut-il le temps de mettre sa famille à l'abri des insultes en l'évacuant sur Bougie. Si, du reste, elle ne fut pas inquiétée dans son émigration, elle le dut à l'intervention d'un sien cousin, qui intercéda en sa faveur après avoir fait au cherif une soumission imposée par la nécessité. Dans la soirée, les

(1) Un bataillon du 8e de ligne, 500 hommes ; — une compagnie de discipline, 100 hommes ; — deux obusiers de montagne ; — vingt-cinq chasseurs d'Afrique, du 3e régiment, — et une vingtaine de cavaliers kabiles.

kaïds d'Amadan et de Toudja, jusque-là maîtres de leur pays, furent chassés à leur tour et se réfugièrent à notre camp.

La vallée de la Soumam et les montagnes qui la bordent furent, pendant toute la nuit, éclairées par les lueurs vives de mille feux, signaux télégraphiques décrivant la marche de l'insurrection et le bivouac de nombreux rassemblements. Nos grand'-gardes furent doublées ; nous passâmes la nuit sur pied, les chevaux sellés, nous attendant à chaque instant à une attaque sérieuse. La position était des plus critiques : l'ennemi nous enveloppait, les Mezzaïa seuls, en arrière, tenaient encore pour nous ; mais leur défection aurait rendu notre retraite très désastreuse, sinon impossible. Quelle eut été, dans ce cas, la résistance de la population civile de Bougie, livrée à ses propres forces ? Bref, ces considérations décidèrent notre chef à donner sans retard le signal du départ. Notre retraite s'effectua lentement et en bon ordre, le lendemain, 10 mai, à cinq heures du matin. La colonne fit une halte d'une heure sous le village de Mellala, pour protéger la retraite sur la ville de quelques-uns de nos alliés. Les Mezzaïa rétrogradèrent avec nous. Arrivés à *Bir Selam,* le commandant les fit former en cercle et leur adressa des exhortations très chaleureuses : « Les colonnes qui opèrent en ce moment du côté de Gigelli, leur dit-il, entre autres choses, ne tarderont pas à venir dans nos parages. — Alger et Constantine vont également nous envoyer du renfort, et nous ne tarderons pas à avoir raison de cet imposteur, de ce jongleur auquel l'ignorance des Kabiles attribue un pouvoir surnaturel. — Les gens du désordre seront alors punis comme ils l'auront mé-

rité. — Vous, Mezzaïa, rentrez dans votre pays; il vous sera facile de le défendre. Je n'oublierai point que votre fidélité ne m'a pas failli. — La France saura vous en tenir compte et vous protéger. »

A dix heures, les troupes, rentrées dans leurs casernes depuis un instant, furent de nouveau mises sur pied par le bruit du tambour, battant la générale dans les rues de la ville. Les nombreuses bandes de rebelles, enhardies par notre retraite, nous avaient suivis de près. Débouchant dans la petite plaine de Bougie par le passage de Bir Selam et le plateau d'Iril ou-Azoug, elles dévastaient et brûlaient tout sur leur passage. On les voyait courir dans diverses directions, incendiant les maisons et les quelques meules de paille de nos colons. La garnison, ayant pris les armes en un clin-d'œil, sort au pas de course, par la porte Fouka, et va se masser près du parc aux bœufs. La population civile, de son côté, s'établit rapidement, en armes, sur les remparts. Pendant nos préparatifs de combat, l'ennemi avançait toujours, décrivant un grand demi-cercle dont les ailes s'appuyaient au plateau de Bir Selam et aux contre-forts que domine la fort Clauzel. Il avait l'intention d'atteindre le sentier de Rouman, et de là, protégé par les pentes rocheuses du mont Gouraïa, d'arriver jusqu'à l'enceinte de la ville (quartier du Grand Ravin).

Tous les témoins de ce combat ont évalué les forces des assaillants à 8 ou 9,000 hommes. Environ 200 cavaliers, une nombreuse musique et trois drapeaux rouges ou verts entouraient le cherif, qu'on nous fit reconnaître à son cheval noir et à la blancheur de ses burnous. Cette cohue, animée par la ferveur d'enthousiasme oriental qui

fait courir au-devant de la mort, marchait toujours, poussant des cris frénétiques et chantant la profession de foi musulmane, *la Allah il-Allah ;* la musique jouait par saccades et excitait encore la vivacité naturelle des Kabiles.

La petite garnison de Bougie, qui ne peut mettre en ligne que six cents hommes, est divisée en trois colonnes : deux compagnies sont envoyées au pas de course dans la direction du fort Clauzel pour arrêter le mouvement de l'ennemi ; deux autres compagnies protégent l'aile gauche, pendant que le commandant et le reste de son monde se dirigent droit sur le gros des Kabiles. A hauteur du blockaus Salomon, les chasseurs d'Afrique et les quelques mekhazni restés fidèles (une vingtaine, les kaïds compris) reçoivent l'ordre de charger : ils abordent les goums du cherif sur le plateau de l'oasis de Sidi Yahïa. La canonnade commence à tonner; quelques obus arrivent fort heureusement au milieu des goums ; on s'acharne surtout à pointer sur le groupe qui entoure le cherif. Bientôt enfoncés et refoulés par trois charges successives de nos braves chasseurs, ces goums tournent bride et fuient pêle-mêle par les sentiers du col de Tizi. Les contingents kabiles, voyant disparaître les drapeaux et les cavaliers de Bou Bar'la, commencent à hésiter ; notre infanterie, qui vient d'entrer en ligne, met le comble à leur déroute. Ils battent enfin en retraite, dans le plus grand désordre, en suivant la direction de Kenenna. Mais, là, les attendait une vive fusillade des Mezzaïa, qui fit mordre la poussière à beaucoup de ces fanatiques. Les Mezzaïa, accroupis sur leurs talons, en avant du village de Kenenna, jusqu'alors spectateurs indifférents du combat qui se li-

vrait à leurs pieds, se déclarèrent enfin. Ils avaient reçu, dans la matinée, un cadeau de quelques milliers de cartouches qui auraient peut-être servi contre nous, si la fortune nous eut été contraire, qui sait ? — L'instinct national, qui leur défendait de se battre contre des frères, et la crainte de se compromettre, les firent rester neutres, pour se prononcer ensuite en faveur du plus fort; c'était une politique kabile toute naturelle, dictée par la prudence. La poursuite n'en continua pas moins de notre côté ; les chasseurs d'Afrique et une section de volontaires armés de grosses carabines, commandés par le lieutenant Philebert, poussèrent vivement l'ennemi fuyant à la débandade dans les sentiers du djebel Sidi bou Derhem.

Les honneurs de la journée appartiennent au sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique Gilet, qui, abordant le premier les goums ennemis, contribua puissamment à les mettre en déroute. Cet officier avait déjà tué deux cavaliers, lorsqu'un troisième, l'arme haute, vint le charger impétueusement. Gilet, courbé sur l'encolure de son cheval, le reçut à la pointe de son sabre, le coup porta en pleine poitrine; mais il fut atteint à son tour, à la main droite par le yataghan ennemi. Ne pouvant plus faire usage de ses armes il allait être écharpé par le groupe qui l'enveloppait, lorsque trois de ses chasseurs parvinrent heureusement à le dégager. L'interprète militaire Ahmed Khatri fit également preuve d'énergie en chargeant en tête des Mekhazni ; son cheval fut mis hors de combat à coups de sabre. Nous n'eûmes à déplorer que la mort de deux chasseurs d'Afrique, tués raides pendant la première charge, et une dizaine d'hommes blessés légèrement. On

s'arrêta à Kenenna même, alors que le dernier burnous ennemi eut disparu à travers la broussaille. A 4 heures du soir, les troupes rentraient en ville, emportant un grand nombre de fusils, de sabres, de burnous et deux chevaux pris à l'ennemi. — Les Kabiles étaient complètement expulsés de la plaine; mais les quelques maisons de campagne et les plantations de nos colons étaient devenues la proie des flammes ou dévastées sous les pieds des chevaux.

La haine nationale, aiguillonnée pas l'appât du pillage, avait poussé les insurgés à croire aux promesses du cherif et à choisir Bougie comme principal point de mire de leur cupidité. Le partage des maisons, des biens et des femmes des chrétiens, était déjà réglé entre eux. Les rebelles laissèrent une centaine de cadavres dans la plaine ou dans les sentiers du Sidi bou Derhem. Le 11 mai, au point du jour, le commandant de Wengi se rendit avec tout son monde au col de Tala-Imdra pour remercier les Mezzaïa de leur conduite de la veille. Ce mouvement, insignifiant en apparence, rassura les esprits et obtint surtout le résultat de faire éloigner le cherif campé en ce moment sous le village d'Amadan.

Cependant Bou Bar'la, culbuté devant Bougie, rallia les fuyards dans la plaine de l'oued R'ir, et se vanta sans scrupule d'avoir battu les chrétiens. Il prétendit avoir tué de sa main le commandant de Wengi; en témoignage de ce qu'il avançait, il montra à la foule stupide de ses prosélytes les quelques trophées de sa victoire : c'étaient les armes des deux chasseurs d'Afrique tués, le cheval de l'un d'eux et une paire d'épaulettes de voltigeur, perdue le matin, en évacuant le camp de Bou Keffou. Ses gens passé-

rent la nuit dans la plaine de l'oued R'ir, faisant main-basse, pour se nourrir, sur les champs de fèves et pillant les bourgades des environs, Le campement du cherif se composait de quatre tentes de pauvre apparence; dans l'une d'elles était une négresse, ayant appartenu, disait-on, à Si El-Mihoub, kaïd de l'Harrache. — L'intention de Bou Bar'la était de ramener son monde à Bougie, en traversant le pays des Mezzaïa; la vue de nos baïonnettes à Tala-Imdra mit la panique parmi ses gens, dont l'humeur belliqueuse commençait à se refroidir, et le força à faire une marche rétrogade vers le haut de la vallée.

L'avantage obtenu le 10 mai nous donna un nouvel ascendant sur quelques tribus; l'*aman* était déjà demandé; mais ce succès eût été annihilé si, prenant l'offensive, nous avions éprouvé le moindre échec. On se borna donc à défendre la plaine de Bougie, et les troupes campèrent sous le fort Clauzel, prêtes à tout événement. Un bataillon fut enfin envoyé d'Alger. Avec ce renfort, nous pûmes nous porter au-delà des Mezzaïa et attaquer partiellement les contingents des Beni Mimoun, des Beni bou Msaoud et des Djebabra gardant les gués de la Soumam. Quelques jours plus tard, nous eûmes à déplorer la mort de l'un de nos plus fidèles alliés, le kaïd des Mezzaïa, Si Saïd ou-Azgar'. Au début de l'insurrection, beaucoup d'indigènes, d'un esprit faible, ajoutèrent foi aux prétendus prodiges du cherif, et la crainte seule d'un châtiment surnaturel leur fit suivre le tourbillon de la révolte. On assurait que le cherif, armé d'un sabre à proportions gigantesques, atteignait ses adversaires à des distances fabuleuses. Si Saïd fut un exemple frappant de cette crédulité irréfléchie et de cet éblouissement de la

pensée : son caractère, jadis énergique et hardi, s'altéra subitement; tous nos raisonnements ne produisirent aucun effet sur un moral abruti par la superstition. Aussi, lorsque le cherif parut sous Bougie, le vîmes-nous trembler et, comme atteint d'aliénation mentale, se blottir dans une chambre du bureau arabe, en disant que le *Moul-Saâ* était venu (1). Après la déroute de Bou Bar'la, Si Saïd reprit courage; mais il parut honteux de la faiblesse qu'il avait montrée. Se mettant alors à la tête de notre goum, il poussa une reconnaissance bien au-delà des limites fixées par le commandant supérieur, et parvint à razier quelques troupeaux aux insurgés. Mais, poursuivi à son tour, il fut blessé mortellement en traversant le petit col de Taourirt el-Arba. Ses cavaliers, croyant avoir le cherif lui-même à leurs trousses, prirent la fuite et l'abandonnèrent ainsi que les troupeaux raziés.

Bou Bar'la, apprenant l'approche de la colonne française qui revenait de Gigelli, laissa livrées à elles-mêmes les tribus voisines de Bougie qu'il avait entrainées à la révolte, remonta la vallée de l'oued Sahel, puis se rapprocha du Guergour. Il réunit des contingents très considérables dans la forte position d'Aïn Anou, prêt à descendre de là sur le Guergour, à faire une trouée dans le Tell, et, enfin, à donner la main à ses partisans de la chaîne du Bou Taleb, où son khalifa, El-Hadj Moustafa, tâchait de lui gagner des amis. Le 1er juin, les troupes françaises, sous les ordres des généraux Camou et Bosquet, arrivaient près d'Aïn Anou. Bou Bar'la accepta le

(1) *Moul-Saâ*, le maître de l'heure, celui qui, d'après les prédictions des marabouts fanatiques, doit jeter tous les chrétiens à la mer.

combat ; mais fut mis en déroute et écrasé de la manière la plus complète. Nos troupes poursuivirent les rebelles pendant plus de deux heures, ne leur laissant ni trêve ni repos. Les drapeaux, tentes, mulets de bagages, musique et armes qu'abandonnaient les soldats du cherif tombèrent entre nos mains : il laissa sur le terrain plus de 300 morts.

Peu de jours après, les généraux Camou et Bosquet parcouraient l'oued Sahel dans tous les sens, châtiaient sévèrement les insurgés et faisaient tout rentrer dans l'ordre. L'expérience venait de démontrer l'urgence d'établir un poste avancé, destiné à surveiller la vallée de la Soumam. La construction d'une maison de commandement fut donc décidée, et les projets mis aussitôt à l'étude. Deux points également convenables, l'un sur la rive gauche (Taourirt el-Arba), l'autre sur la rive droite (Bou Sbâa Ir'iden), furent proposés ; des raisons stratégiques firent opter pour ce dernier (1).

Le cherif Bou Bar'la, battu dans diverses rencontres, obligé, après des combats opiniâtres, à donner lui-même le signal de la retraite, ou plutôt d'une fuite précipitée, avait été cacher sa honte et méditer de nouvelles impostures dans les montagnes inaccessibles du Jurjura,

(1) Cette maison est située sur la rive gauche de l'oued Amizour, affluent oriental de la Soumam. Elle a pris son nom de la fontaine dite Taïa bou Sbâ Ir'iden (la fontaine du marabout aux sept chevreaux), qui coule à une centaine de mètres plus bas. La tradition rapporte que, là, existait jadis la tombe d'un marabout kabile ; sept chevreaux montèrent sur la toiture qui abritait les cendres du saint homme et en brisèrent les tuiles ; les hardis quadrupèdes tombèrent foudroyés.

Le bordj est occupé actuellement par notre kaïd des oulad Abd el-Djebbar, Si Ou-Rabah.

accusant de ses revers la foi chancelante encore de ses trop crédules prosélytes.

« Vous avez laissé, leur écrivait-il, l'incrédulité entrer dans vos cœurs, et Dieu vous en punit en vous livrant au fer des Infidèles. Vous n'avez pas cru à ma parole, et le Prophète, qui m'avait envoyé à votre secours, vous a abandonnés à vos propres forces. — Ayez la foi. — Purifiez-vous. — Dieu, alors, vous soutiendra. »

Mais son heure fatale semblait être arrivée ; ses accents prophétiques n'avaient plus d'écho, et ses paroles tombaient stériles au milieu de ses coreligionnaires. La panique répandue parmi les siens après le combat d'Aïn Anou fut si grande, au dire même de plusieurs cavaliers qui combattaient à ses côtés, que des Kabiles, pour fuir plus rapidement, jetaient, non seulement leurs armes, mais encore tous leurs vêtements. A l'appui de ces faits, nous avons souvent entendu, plus tard, des femmes kabiles répondre malicieusement à leurs maris, demandant un burnous ou une gandoura :

« Va chercher celle que les cavaliers chrétiens (*imenaïen iroumïen*), t'ont lavée à l'oued Sebtia (non loin d'Aïn Anou). »

Au commencement de l'année 1852, une assez grave mésintelligence éclata entre diverses fractions des Aït Ameur : elles n'attendaient que le moment favorable pour combattre entre elles. Cette lutte eut pour résultats de pousser les habitants du village de Tizi el-Korn à demander l'appui de Bou Bar'la, qui n'avait pas renoncé à nouer de nouvelles intrigues dans notre cercle. Abd el-Kader el-Boudouaouï, lieutenant du cherif, vint d'abord sonder les esprits. Bou Bar'la quittait les Beni Sedka le

3 janvier, arrivait chez les marabouts de Tifrit le 8, et faisait enfin son entrée chez les Aït Ameur, amenant à sa suite une quarantaine de cavaliers et plus de 400 fantassins des Zouaoua et des Aït Idjer. Le 10 au matin, les goums et les contingents de nos tribus allaient prendre position sur le plateau de Taourirt-Ir'il, prêts à soutenir nos partisans.

Le 14, Bou Bar'la, ayant reçu de nouveaux renforts, se lança sur le village d'Aguemoun, par la route qui suit les crêtes. Les contingents de notre cercle furent d'abord très-mous; puis, saisis de panique à la vue des cavaliers du cherif, ils se jetèrent en désordre dans toutes les directions. Nos cavaliers, stimulés par l'interprète et par les kaïds, tinrent pied un instant; mais, débordés par les ennemis couronnant les crêtes, ils furent obligés de se replier à leur tour, après avoir perdu six des leurs. Le kaïd Ou-Rabah et ses frères soutinrent la retraite. Poussant simultanément une charge, ils dégagèrent deux des nôtres dont les chevaux s'étaient abattus, et tuèrent même un des principaux cavaliers du cherif, le plus acharné à la poursuite. Bou Bar'la, maître du terrain, livra aussitôt au pillage la dachera d'Aguemoun.

Les Chorfa, Iksilen et Aït Ahmed Garetz, Aït Mansour et Tifrah, trop faibles pour résister, se soumirent au cherif. Le 20, les troupes de Setif et de Bougie, sous les ordres de M. le général Bosquet, campaient à El-Ksar, au pied des Fenaïa. L'arrivée de Bou Bar'la, avec ses nombreux contingents des Zouaoua, avait intimidé les Beni Our'lis ; ils lui avaient même déjà envoyé une députation, lorsque l'apparition de la colonne suspendit les pourparlers et leur donna à réfléchir. Le cherif, con-

trarié par cette hésitation, lança son monde sur le village d'Aourir (Beni Our'lis Açammer), défendu par El-Mohoub, fils du kaïd El-Hadj Hammiche; mais il y trouva une résistance à laquelle il était loin de s'attendre et y perdit treize hommes.

Notre colonne campait, le 22 janvier, près du Tnin des Fenaïa. Les villages des Aït Mansour et des Oulad Sidi Moussa ou-Idir, insurgés, étaient en notre pouvoir le 24. Bou Bar'la, entouré de ses cavaliers, parut un instant sur les crêtes, et disparut bientôt, sans accepter le combat. On ne le revit plus depuis dans les tribus du cercle de Bougie. Il se retira chez les Beni Mellikeuche, où les regrets des Kabiles ne le suivirent pas, attendu qu'il avait commis bien des crimes et des exactions, qui, mieux que tous les raisonnements, prouvèrent aux indigènes que ces hommes qui se disent envoyés du Très-Haut n'ont ni religion, ni foi, ni parole.

La colonne se portait, le 4 février, sur le plateau de Taourirt Ir'il, à 13 lieues environ de Bougie, où les troupes ouvrirent une route stratégique entre Ksar Kebouche et cette ville. Toutes les tribus de ce pâté montagneux furent de nouveau soumises à notre autorité et réorganisées sur des bases solides.

— Quelques jours plus tard, les troupes campées à Taourirt Ir'il, où elles avaient joui, jusque là, d'une température printanière, furent assaillies par un terrible ouragan que l'on croirait impossible en Algérie. Le 19 février au soir, le ciel était pur, le temps très calme ; tout à coup, à une heure du matin, la neige tomba par légers flocons et continua jusqu'au grand jour. La température restait toujours douce; nous devions croire que

cela fondrait comme d'habitude et, en effet, la journée se passa sans aucune appréhension et sans que le froid devint trop intense. Mais, la nuit suivante, le vent se leva successivement par rafales, et bientôt la neige tomba dense et affreuse, avec accompagnement de grêle, d'éclairs et de coups de foudre.

Vers midi, il y eut quelques éclaircies qui nous donnèrent de l'espoir; mais, peu après, le vent devint froid et glacé; la tempête se déchaîna dans toute sa fureur et, en quelques heures, les petites tentes les plus exposées sur la cime du plateau, furent abimées par la neige. Le sol était nivelé; il fallut aviser à faire courir les hommes et les chevaux dans l'intérieur du camp, pour les dégourdir, tant le froid était devenu violent et la neige tout à fait extraordinaire. Les petites tentes de la troupe étaient complètement cachées sous la neige ; celles de l'état-major, beaucoup plus hautes, montraient à peine leur sommet. Comme la tempête continuait très fort et menaçait de durer longtemps encore, et de tout détruire dans le camp, l'ordre du départ fut donné pour le lendemain, 22 février. Les convois de vivres, qui nous arrivaient régulièrement trois jours avant que le sac du soldat ne fut vide, nous firent justement défaut. Le convoi de ravitaillement de Bougie, attendu le 20, ne put pénétrer dans la gorge de Torcha ; il alla coucher aux Fenaïa, pour nous rejoindre le 21; mais la tempête renversa les mulets qui devaient marcher contre le vent, et le convoi ne parut pas. Or, il n'y avait plus de vivres au camp que pour le lendemain, 22.

La nuit du 21 au 22 fut terrible; la plupart des tentes étaient englouties, une pluie torrentielle nous inondait;

nous n'avions d'autre abri que nos vêtements glacés; la position n'était plus tenable. Au point du jour, la colonne se met en marche pour Bougie, abandonnant son matériel de campement; mais la neige, d'une hauteur de près d'un mètre au-dessus du sol, a effacé les chemins. Le capitaine du génie Faidherbe (1), avec ses sapeurs, marche en tête, et, après des efforts inouis et périlleux, s'enfonçant et roulant à chaque pas, trace sur la neige une piste que les troupes vont suivre. La fatigue, le défaut d'alimentation, le froid intense, abattent le courage des soldats; le trouble et la démoralisation sont dans les rangs. Le colonel de Wengi, qui devait arrêter la tête de colonne à Torcha, au pied de la montagne, ne peut se faire écouter; une sorte de vertige, qui fait oublier même les devoirs sacrés de la discipline, s'est emparé des hommes qui, devenus sourds, marchent toujours devant eux... vers Bougie; puis, la nuit arrive apportant de nouvelles difficultés à la marche; dans la montagne, il faut lutter contre la neige; en plaine, on enfonce dans la terre détrempée; tous les ravins sont devenus des torrents impétueux; la nuit est noire, les hommes s'y engagent, plusieurs disparaissent entraînés par le courant.

Il est difficile de bien faire comprendre à qui ne les a point vus et supportés, les effets de la fureur de la tourmente qui nous assaillit pendant cette désastreuse retraite : des hommes tombèrent asphyxiés, des animaux devinrent perclus et beaucoup de matériel fut perdu. Le général Bosquet, qui commandait la colonne, fut admirable de sang-froid et d'énergie; de même que le capitaine d'un navire naufragé, il n'abandonna le camp que

(1) Depuis général et gouverneur du Sénégal.

le dernier, à l'extrême arrière-garde, faisant relever tous les hommes que la neige n'avait pas asphyxiés; prodiguant des paroles encourageantes à tous ceux qu'il voyait faiblir et leur donnant ainsi un surcroît de courage. Ce fut un sauvetage glorieux pour les troupes, qui déployèrent beaucoup d'énergie et de dévoûment; un sauvetage contre une tempête terrestre que personne ne pouvait prévoir.— Dans la nuit du 22 au 23, la masse de la colonne s'arrêta autour du village d'Amadan, chez les marabouts Amokran.

Dès que la nouvelle de nos souffrances fut connue à Bougie, la population civile accourut au devant de nous et fit preuve d'un élan généreux que personne n'a oublié, et qui mérite bien d'être rapporté ici. Tout ce qui possédait un cheval, un mulet, ou une charette arrivait avec des torches à la rencontre des troupes, jusqu'à plusieurs lieues dans l'intérieur, prodiguant les soins les plus empressés aux écloppés, et leur apportant à boire et à manger; chaque habitation particulière devint une ambulance, pendant que les plus souffrants furent transportés à l'hôpital. Le lendemain, beaucoup manquaient à l'appel; 300 hommes se présentaient avec des signes de congélation plus ou moins graves; un nombre à peu près égal était resté sous la neige ou dans les eaux des torrents. Les victimes du désastre furent ensevelies à l'ombre d'un grand caroubier, au pied du mamelon de Taourirt el-Arbâ, sur la rive gauche de la Soumam. Une plate-forme recouvre leurs cendres, que surmonte une croix en pierre sur laquelle est gravée cette simple date néfaste :

22 et 23 février 1852.

Quelques jours après, la neige ayant disparu du som-

met des montagnes et les troupes s'étant bien remises de leurs fatigues, on retourna au camp de Taourirt Ir'il, d'où l'on put retirer le matériel de campagne abandonné pendant la tourmente ; puis, un bataillon de zouaves nous fut envoyé d'Alger pour combler les vides causés par le désastre (1).

Un jeune industriel européen établi à Bougie, profitant du succès de nos armes, partit vers, la fin du printemps, avec quelques ouvriers européens, et s'implanta dans la tribu des Beni Aïdel pour y créer une usine à huile. Malgré les dangers de la localité, malgré les vingt lieues qui séparaient ces ouvriers de tout centre européen, les travaux marchaient rapidement et l'usine s'élevait au pied du village de Tamsaout, sur le bord de l'oued Bou-Selam, ayant pour horizon des forêts d'oliviers que la main kabile se plaît à soigner avec un art qui ne laisse rien à désirer. Maçons, charpentiers, mécaniciens, tous rivalisaient d'ardeur pour activer les travaux, quand il plut à Bou Bar'la, éveillé par la cupidité et la haine, de venir jeter un moment l'alarme au milieu du petit camp industriel.

Par une nuit sombre d'orage, le cherif, à la tête d'une trentaine de cavaliers et de quelques fantassins kabiles, quittait les Beni Mellikeuche pour aller égorger les ouvriers et distribuer, selon sa promesse, les *douros* du *marcanti* aux malandrins qui le suivaient. Trois heures lui suffisaient pour atteindre sa proie, l'immoler à sa rage frénétique, et chasser notre industrie, pour longtemps peut-être, de la Kabilie, si une force inattendue

(1) Ce bataillon, sous les ordres du commandant Dubos, resta dans la province et forma le noyau du 3e régiment de zouaves.

n'était venue à leur secours. Une jeune Kabile de 18 ans fut l'ange de salut chargé d'envoyer cette force ; dans la soirée qui avait précédé la nuit du coup de main, la jeune fille avait eu, dans son village, une entrevue avec son amant, espion du cherif. Celui-ci, préoccupé sans doute de son amour et oubliant la foi du secret, lui confia le projet de son maître. Dès que l'amant indiscret se fut retiré, la Kabile prévint son frère de ce qui allait arriver et l'engagea, en raison des services que lui avait rendus le marcanti, chez qui il était employé, à l'avertir et à lui faire prendre la fuite. Ici se présente un de ces faits rares en Algérie, et qui prouve qu'on peut trouver chez les Kabiles non-seulement de la reconnaissance, mais même du dévouement. En effet, dès que le jeune homme eut appris le danger que courait son bienfaiteur, il fait appel aux siens, s'arme avec eux et vole à la défense des ouvriers européens. Près de deux cents Kabiles de Tamsaout et des environs vont se poster, le soir, autour de l'usine, attendant l'arrivée du cherif qu'ils précédèrent d'une heure à peu près. La lutte ne fut pas longue : Bou Bar'la et les siens, accueillis dans l'obscurité par une fusillade vive et bien nourrie, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, s'enfuirent épouvantés, après avoir eu dix à quinze blessés.

— Pendant que les généraux de Mac-Mahon et Bosquet opéraient entre Collo et Gigelli, une colonne d'observation, sous les ordres du général Maissiat, s'établit au Drâ el-Arbâ des Guifsar, et exécuta les premiers travaux d'une route carrossable entre Bougie et Setif.

Vers la même époque, le pays fut encore mis en émoi par l'apparition, chez les Beni Mahammed, tribu insou-

mise du littoral, d'un nouveau cherif nommé Yahia ben Yahia. Tous les goums des oulad Ou-Rabah et les contingents des Mezzaïa et des Beni Mimoun, sous les ordres de l'interprète militaire Ahmed Khatri, se portèrent chez les Beni *Amrous* envahis. La rencontre eut lieu près de la plage, et les insoumis furent refoulés après avoir perdu beaucoup de monde. Quand au cherif Yahia, il fut, dit-on, assommé quelques jours après, par ceux-là même qu'il avait voulu entraîner contre nous.

Le cercle de Bougie jouit encore une fois de la paix ; un goum de cavaliers indigènes, commandé par le lieutenant Philebert, adjoint du bureau arabe, stationnait dans la plaine de Tabouda, au haut de la vallée, pour garantir la sécurité des routes et protéger ainsi le commerce entre les Kabiles et les Européens. La ville profitait de cette heureuse situation pour se repeupler et s'embellir. L'expédition du général Randon dans les Babors, en 1853, et la soumission de toutes les tribus qui habitent ces montagnes, ramenèrent définitivement le calme dans la partie orientale du cercle. Le nouveau commandant supérieur, M. Augereaud, par de fréquentes visites dans les tribus, faisait disparaître les derniers sentiments d'hostilité qui pouvaient encore exister chez les Kabiles ; des officiers, constamment en tournée, écoutaient les réclamations et réglaient, sur place, les affaires à la satisfaction de chacun. On fit comprendre à ces populations que, dans l'intérêt même de leur commerce, il convenait de créer des voies de communication commodes. Dès lors, de nombreux chantiers de travailleurs indigènes s'organisèrent, et, d'un bout à l'autre du cercle, chaque tribu rivalisa de zèle pour sillonner le pays de routes

muletières à travers des fouillis de montagnes jusque-là impénétrables. On fit, même à cette époque, une exploration nautique, dans l'oued Sahel, dans le but de reconnaître la possibilité de canaliser cette rivière et de l'utiliser comme jadis au transport des bois. Les tribus riveraines s'empressèrent de fournir, chaque jour, pendant toute la durée de l'exploration, un certain nombre d'hommes pour haler la barque remontant le cours de la rivière, depuis Bougie jusqu'au Bou Sellam, à vingt lieues dans les terres (1).

La situation politique du cercle de Bougie était des plus satisfaisantes, lorsque se connut la nouvelle de la guerre d'Orient. Le cherif Bou Bar'la, qui, après ses nombreux échecs et faute de partisans, était réduit à vivre dans l'obscurité chez les Zouaoua, où il s'était réfugié, recommença en mars 1854, à s'agiter et à fomenter de nouvelles intrigues. Les commentaires les plus absurdes étaient répandus : le sultan de Constantinople, disait-on chez les Kabiles, nous avait ordonné d'abandonner l'Algérie, que l'on avait consenti à nous laisser garder quelques années et à la rendre ensuite aux musulmans. On ajoutait aussi que nous allions en Orient pour combattre ce même sultan, et que le moment était venu de faire un suprême effort pour nous chasser du pays. Tous ces bruits étaient propagés par des émissaires du cherif, qui parcouraient secrètement les tribus ; les populations semblaient préoccupées, dans l'attente d'un événement extraordinaire ; une inquiétude générale se manifestait ; les arrivages à Bougie étaient suspendus, les marchés étaient en

(1) Je fus chargé de faire cette exploration nautique, dont j'ai publié le compte-rendu dans la *Revue africaine* (voir t. 2, p. 372).

quelque sorte transformés en clubs en plein vent, où chacun, les partisans du désordre surtout, venaient aux nouvelles politiques.

Le commandant supérieur de Bougie fit surveiller activement les deux rives de l'oued Sahel. Pendant qu'un officier parcourait les villages du côté des Fenaïa et des Beni Our'lis, par où arrivaient les émissaires du cherif, un autre était placé au Drâ el-Arba, chez les Guifsar, afin d'intercepter les communications de ces derniers avec les populations du Babor. Ces différentes mesures obtinrent le résultat que l'on espérait. Un émissaire, qui s'intitulait khalifa de Bou Bar'la, ayant réussi à franchir le premier cordon de surveillance établi aux Fenaïa, fut surpris, par l'interprète du commandant supérieur, chez les Berbacha, au moment où il inscrivait ceux qui adhéraient à une nouvelle prise d'armes. Cet émissaire arrêté à l'instant même, fait appel à la résistance ; ses affidés accourent à son aide, on ne prévoit que trop le sort réservé au représentant de l'autorité, escorté de deux cavaliers indigènes seulement, au milieu de gens fanatisés, et à douze lieues de Bougie. Dans le tumulte, une balle cassa heureusement la tête de l'énergumène, et cette fin tragique d'un homme qui, comme son maître, passait aux yeux des crédules comme invulnérable, calma subitement les plus exaltés et lorsque, peu de jours après, une petite colonne d'observation, commandée par M. le colonel Boudville, arrivait sur les lieux, elle ne trouva que des gens humbles et soumis.

Cependant, les montagnes du Jurjura, où se réfugiaient tous les mécontents, avaient accueilli le cherif agitateur, cause de tous les troubles qui régnaient particulièrement

dans le pays de Bougie. Il importait de montrer, d'une manière éclatante, à ces populations si fières de leur indépendance traditionnelle, que, si réduite qu'elle l'était par les besoins de la guerre d'Orient, l'armée d'Afrique savait encore défendre avec énergie la fidélité des tribus soumises et réprimer les imprudents défis des rebelles. Au mois de mai 1854, les troupes de la division de Constantine, sous les ordres du général de Mac-Mahon, venaient camper sous Bougie et, de là, passant par le Ksar Kebouch, allaient faire jonction dans le Sebaou à la colonne du général Randon, destinée à pénétrer dans le Jurjura. Cette campagne, et, quelque temps après, la mort du cherif Bou Bar'la, tué dans un combat par Si Lakhdar Mokrani, mirent fin aux intrigues et aux attaques que les habitants des montagnes rebelles faisaient habituellement dans la vallée de Bougie. Le calme le plus complet régna depuis dans cette vallée, le commerce protégé s'y développa, les Européens purent sans crainte parcourir le pays et y créer des établissements industriels.

Les événements qu'il nous reste à raconter pour terminer cette monographie, déjà bien longue, se rapportent à des faits qui se sont passés à la limite du cercle, il est vrai, mais qui ont contribué à donner encore plus de stabilité à notre influence dans la contrée. En effet, nous voyons ces mêmes Kabiles qui, pendant quinze ans, nous tinrent bloqués dans la ville, prendre les armes à notre appel et nous aider à détruire les derniers symptômes d'agitation chez les voisins récalcitrants; les cavaliers des Oulad ou-Rabah et ceux des tribus voisines, jadis si fanatiques, et aujourd'hui d'un dévouement exemplaire, servir de guides à nos colonnes, d'escorte à nos

convois de vivres et de blessés, faire avec ponctualité le service de la correspondance (1).

Vers le mois de septembre 1854, furent entrepris les premiers travaux d'une maison de commandement à Akbou destinée à surveiller le haut de la vallée; en même temps, un autre établissement était créé dans le même but à Taourirt Ir'il, dans la région des crêtes, en face du pays des Beni Idjer.

En 1857, une nouvelle et décisive expédition contre les Zouaoua fut décidée. Le maréchal Randon, gouverneur général, pénétrait au cœur du pays avec trois divisions, et, après de rudes combats, obligeait les habitants des montagnes, dites *invincibles,* à reconnaître enfin l'autorité de la France. Les troupes de la division de Constantine, sous les ordres du général Maissiat, appelées à prendre part à cette conquête, en abordant le pays du côté de l'Est, traversaient la vallée de l'Oued Sahel et s'emparaient du col de Chellata et des positions environnantes après trois jours de poudre.

Ce que les Romains, les Arabes et les Turcs n'avaient pu faire en plusieurs siècles de domination, notre armée d'Afrique l'accomplit en deux mois de campagne. Le Jurjura, qui donnait asile à tous les agitateurs et d'où partait le signal de chaque levée de boucliers contre le repos du pays de Bougie, est resté depuis soumis et impassible devant tout entraînement ; il vit content de son sort, et ne songe qu'à profiter des libertés et de la pro-

(1) Nous devons signaler surtout Si Mohammed el-Arbi ou-Rabah, fils cadet du cheïkh Sâad, qui, en toutes circonstances, à la tête des goums, a fait preuve d'une grande bravoure et d'une fidélité exemplaire. Ce jeune homme, doué d'une belle intelligence, est entièrement initié à nos mœurs.

tection que nous donnons à son commerce et à son industrie. Au moment où s'écroulait tout un ordre de choses consacré par des traditions séculaires, un barde du pays composa un chant commémoratif de la soumission de sa patrie. En voici la traduction textuelle plus expressive que tout autre commentaire (1):

Le maréchal allant combattre a fait arborer son étendard;
Les soldats qui le suivent, munis de toutes armes, sont habitués à la guerre.
Infortunés Kabiles qui n'ont pas écouté les conseils, ils vont être asservis.
Les Aït Iraten surtout étaient prévenus depuis longtemps.
Le Kabile n'avait obéi ni à l'Arabe ni au Turc;
Mais le Français, guerrier puissant, est venu s'établir dans son pays;
Il y a construit le Fort du Sultan (2), c'est là qu'il habitera.
Aït l'Hassen a été enlevé de force : tant mieux pour lui,
Car les enfants de Paris (*sic*) font toujours ce qu'ils promettent.

L'étendard des généraux éblouit d'éclat;
Tous marchent pour une même cause et vers un même but;
Chacun d'eux porte les insignes du grade sur les épaules.
Les Zouaoua vaincus se sont soumis;
Les colonnes étaient campées sous Tizibert (3).
Le canon tonnait. — Les femmes fuyaient épouvantées.
Les chrétiens, ornés de décorations, avaient ceint leurs sabres.
Lorsque le signal a été donné, ils ont marché au combat.
Mezian (4) a été rasé jusqu'aux fondements.
Que ceux qui comprennent réfléchissent!

— Vers la fin de 1864, quelques mécontents, profitant

(1) Ce chant kabile, que l'on a attribué à tort à Ben Ali Cherif, fut composé en ma présence, et sous ma tente, au camp de Chellata, en juin 1857, par le nommé Si bel-Kacem ou-Touati.

Voir, dans la *Revue africaine*, année 1857, page 500, ce qui a été écrit à ce sujet.

(2) Fort-Napoléon, au centre du pays des Zouaoua.

(3) Tizibert, rocher dominant le col de Chellata, où la colonne du général Maissiat prit position.

(4) Mezian ou Mezeguen, gros village des Illoul ou-Malou, pris et brûlé par la même colonne, le 29 juin 1857.

du retentissement qu'avait eu dans le pays la révolte du sud de la province d'Oran, fomentèrent des intrigues dans les montagnes du Babor. La rebellion gagna de proche en proche quelques tribus, et inquiéta bientôt les chantiers de travailleurs établis sur la route de Bougie à Setif, par le Chabet el-Akhera, qu'il fallut protéger en établissant des camps d'observation. Dans le courant de mars 1865, l'insurrection menaçait d'atteindre les tribus de la partie orientale du littoral de Bougie. A ce moment, un grand chantier de travailleurs civils était occupé à tailler une large corniche sur le flanc du cap Aokaz, pour le passage de la route. Les Beni Hoceïn, sur le territoire desquels étaient établis nos ouvriers, occupent la rive gauche de l'oued Aguerioun. De temps immémorial, cette tribu est en relations constantes avec celles des Babor et, en particulier, avec les Beni Meraï de l'annexe de Takitount, alors en insurrection. Sans s'être déclarés hostiles, il était évident que, le jour où il faudrait encore combattre pour l'indépendance de leurs montagnes, les Beni Hoceïn feraient cause commune avec les insurgés. Ceux-ci, craignant d'avoir à supporter seuls le poids du châtiment, cherchèrent à mettre les tribus environnantes dans leur parti. Pour arriver à ce résultat, elles commencèrent un système d'intimidation qui, jusque là, n'avait pas encore été employé. Ils se rendirent, en bandes nombreuses, successivement chez les tribus qui ne voulaient pas prendre part au mouvement, dépouillant surtout les quelques hommes qui semblaient vouloir nous rester fidèles. L'amour du pillage mit bientôt à la suite de ces bandes tous les hommes qui n'avaient rien à perdre, et qui, au contraire, rapporteraient du butin chez eux.

Le 3 mars, le lieutenant-colonel Bonvalet, commandant supérieur de Bougie, reçut avis qu'on devait tomber sur le camp d'ouvriers civils employés au cap Aokaz. Il partit aussitôt avec ce qu'il put réunir de troupes, formant un effectif de 450 hommes. Le 12 mars, le 12e bataillon de chasseurs à pied arriva pour augmenter les forces du cap Aokaz, et l'effectif des troupes présentes s'éleva ainsi à 1,200 hommes environ. Tous les soins du colonel Bonvalet furent employés à pousser activement les travaux de la route du cap et à étudier les environs, afin de protéger efficacement les ouvriers civils dans le cas d'une attaque. Il se mit en relation avec les tribus voisines pour être, chaque jour, au courant des mouvements des insurgés, et pour maintenir celles qui n'avaient pas encore été entraînées dans la révolte. De leur côté, les rebelles continuaient leurs incursions, pillant et ravageant ceux qui restaient dans le parti de l'ordre; ils se rendaient aussi chez les Beni Sliman, qui avaient résisté, jusque là, à toutes leurs sollicitations. Le 12 avril, au point du jour, tous les contingents ennemis, qui avaient couché (au nombre de 4 à 5,000) la veille chez les Beni Melloul, attaquèrent les grand-gardes du cap Aokaz. Ils trouvèrent chacun prêt à la résistance; mais la ligne à défendre était très étendue; elle avait plus de deux kilomètres de longueur. Alors commença une vive fusillade sur les grand-gardes et sur le camp; mais les balles arrivaient sans force, et celles des chasseurs tenaient l'ennemi à distance. La fusillade continua ainsi jusque vers une heure de l'après-midi. A ce moment, le poste de grand-garde placé sur la montagne fut obligé de se replier, malgré tous les efforts de bravoure de nos soldats. Du point que venait

d'occuper l'ennemi, il pouvait tirer sur le camp à une distance d'environ trois cents mètres. Enhardis par ce succès, la masse des insurgés, auxquels s'étaient joints tous les gens des tribus environnantes, descendit dans la vallée de l'oued Djemâa pour attaquer le camp. Le lieutenant de Beaumont, chef du bureau arabe, et l'interprète militaire Ahmed Khatri, firent alors avec les cavaliers indigènes (les Oulad ou-Rabah, entre autres), une charge rapide qui culbuta les Kabiles dans la rivière, où, le lendemain, on trouva une quantité de cadavres et de fusils. Le commandant supérieur, prenant avec lui deux compagnies de chasseurs, monta par le ravin de Tatouïa à la rencontre de l'ennemi, dont le gros des forces occupait les sommets des mamelons qui forment, sur la rive droite, le bassin de l'oued Djemâa. Pendant ce temps, une section de chasseurs escaladait aussi, par un sentier difficile et couvert de hautes broussailles, pour reprendre la position d'une grand-garde abandonnée et s'emparer de deux drapeaux que l'ennemi y avait plantés. Ce poste fut repris et ceux qui l'occupaient massacrés dans les retranchements que nous y avions construits. Le colonel Bonvalet, qui, avec les deux compagnies de chasseurs, abordait de front et à la baïonnette la masse d'insurgés qu'il avait devant lui, les mit en fuite, et plus de deux cents Kabiles restèrent sur place ou allèrent mourir dans les fourrés où ils cherchaient un refuge quand leurs blessures ne leur permettaient pas de fuir. Pendant ce temps, les deux autres grand-gardes atteignaient, avec leurs armes à longue portée, les fuyards qui traversaient l'oued Zeitoun pour remonter de l'autre côté du contre-fort qui se termine à la mer, par le promontoire du cap Aokaz. La déroute fut

complète; l'ennemi, en fuite, ne put pas même emporter ses morts, que l'on fut obligé d'enterrer. Sans les mesures de précaution, prises à la hâte par le colonel Bonvalet, les insurgés, descendant de leurs montagnes comme une avalanche, auraient surpris les travailleurs civils isolés et sans défense, sur leurs chantiers; c'eût été, dans ce cas, une horrible catastrophe, au lieu d'un brillant succès, que nous aurions eu à enregistrer dans les annales de Bougie.

Cependant, la révolte du Babor ne devait pas être de longue durée. Les troupes de la division de Constantine, sous les ordres du général Périgot, commandant la province, gravissaient, au mois de mai, les étages successifs de ce massif de montagnes et détruisaient rapidement le foyer de l'insurrection.

Le 2 juin, au bivouac d'Ir'il Abahari, sur la cime du Babor, le général Périgot annonça à ses troupes une nouvelle, accueillie par tous avec enthousiasme : l'Empereur, après avoir visité les trois provinces algériennes, allait s'arrêter à Bougie et, en même temps, passer en revue la colonne expéditionnaire. Les bataillons, mis aussitôt en marche, tracèrent des sentiers à travers les précipices vertigineux d'Irzer ou-Fetis, où jamais être humain n'avait mis les pieds, et descendirent, en une seule journée, jusqu'au fond de la vallée de l'oued Aguerioun; puis, longeant la plage, chaque brigade alla prendre son campement dans la plaine, sous Bougie (1).

(1) La colonne du général de division Périgot, d'un effectif d'environ 12,000 hommes, se composait de 4 brigades:

1re brigade, général de Lacroix;
2e — colonel Nayral;
3e — colonel Augeraud;
4e — colonel Guiomar.

Partie de Bône dans la soirée du 6 juin, l'escadre cuirassée de l'Empereur entrait dans le port de Bougie le lendemain matin à sept heures. La ville, en fête, avait déployé toutes ses ressources pour recevoir dignement son souverain : les rues étaient pavoisées, trois arcs de triomphe, rivalisant d'élégance, étaient dressés par les Européens, les Musulmans et les Israélites.

A huit heures, l'Empereur débarqua ; ses premières paroles s'adressèrent au colonel Bonvalet, qu'il félicita de la belle conduite de ses troupes défendant les ouvriers civils du cap Aokaz. Après s'être entretenue avec les notables et les divers fonctionnaires, Sa Majesté monta en voiture et traversa la ville ; la population formait la haie sur son passage et saluait de ses acclamations. En arrivant dans la plaine, M. Niocel, maire de Setif, assisté de son conseil municipal, reçut Sa Majesté, sous un arc de triomphe, improvisé à la hâte, à mi-chemin du campement de la colonne (1).

Une tribune pavoisée, sous laquelle se placèrent l'Empereur et le Maréchal de Mac-Mahon, pour assister au défilé des troupes, avait été dressée dans la plaine à côté du camp. Le spectacle était imposant, le compte-rendu des journaux n'en a donné qu'une idée bien imparfaite. Ces longues lignes d'infanterie et de cavalerie, encore couvertes de poussière, hâlées par le soleil pendant deux mois d'expédition, marchaient fièrement sous la fatigue en acclamant le souverain.

Du haut des montagnes, était descendue une avalanche

(1) L'Empereur n'ayant pu se rendre à Setif, la population de cette ville envoya, en députation, son conseil municipal le complimenter à son passage à Bougie.

de population kabile; des plaines de Bou-Sada, de Bordj-bou-Arreridj et de Setif, s'était hatée d'accourir une nuée de cavaliers arabes qui, tous, voulaient voir le sultan des Français et lui rendre hommage; des masses vivantes se déroulaient ce jour-là dans la plaine, se laissant aller à l'ivresse de l'enthousiasme. La colonne expéditionnaire, en arrivant sous Bougie, n'avait eu que le temps d'élever, à l'entrée de son camp, un grand arc de triomphe en feuillage, orné d'un écusson où se lisaient ces mots, en français et en arabe :

A l'Empereur Napoléon III.
Sire, nos cœurs et nos épées sont à vous !

Mais, si ces préparatifs étaient des plus modestes, la satisfaction qui se peignait sur toutes ces figures bronzées exprimait une émotion indicible. Du reste, cette fête militaire, éclairée par un soleil radieux, avait pour cadre le sujet le plus grandiose qu'un peintre puisse rêver. D'abord, le camp sur le premier plan, puis la ville de Bougie, au pied du Gouraïa, avec ses antiques murailles sarrasines et ses forts espagnols, qui parlent à la pensée et font songer aux siècles passés; plus loin, le rideau diapré de mille couleurs des montagnes de la Kabilie, du haut desquelles venaient de descendre les troupes expéditionnaires; enfin, dans le golfe, l'escadre cuirassée, pavoisée et fumante comme un volcan, qu'entourait un essaim de barques pleines de curieux aux costumes hétérogènes.

Sa Majesté, émerveillée du splendide spectacle qu'elle avait sous les yeux et de la richesse de cet incomparable pays, témoigna, à plusieurs reprises, son admiration e le bonheur qu'elle éprouvait, en terminant son voyage en

Algérie, d'emporter avec elle un si merveilleux souvenir.

Après la revue, l'Empereur remonta à bord de l'*Aigle*, laissant à l'armée d'Afrique cette belle proclamation :

« Soldats de l'Armée d'Afrique !

» Je veux, avant de retourner en France, venir vous remercier de vos travaux et de vos fatigues. En visitant tous ces lieux, paisibles aujourd'hui, mais témoins depuis trente-cinq ans, de luttes héroïques, j'ai ressenti une vive émotion. Sur cette terre, conquise par vos devanciers et par vous, se sont formés ces généraux illustres et ces soldats intrépides qui ont porté nos aigles glorieuses dans toutes les parties du monde. L'Afrique a été une grande école pour l'éducation du soldat; il y a acquis ces mâles vertus qui font la gloire des armées et sont les plus fermes appuis d'un empire. En apprenant à affronter le danger, à supporter les privations, à mettre l'honneur et le devoir au-dessus de toutes les jouissances matérielles, il a senti son âme s'ouvrir à tous les nobles sentiments. Aussi, jamais, dans vos rangs, la colère n'a survécu à la lutte ; parmi vous, aucune haine contre l'ennemi vaincu, aucun désir de s'enrichir de ses dépouilles ; vous êtes les premiers à tendre aux Arabes égarés une main amie et à vouloir qu'ils soient traités avec générosité et justice, comme faisant partie désormais de la grande famille française.

» Honneur soit donc rendu à ceux qui ont versé leur sang sur cette terre, dont la possession, depuis tant de siècles, a été disputée par tant de races différentes ! — Soldats de Staouéli, de Mouzaïa, de Constantine, de Ma-

zagran, d'Isly, de Zaatcha, commes vous tous qui venez de combattre dans les plaines arides du désert ou sur les cîmes presque inaccessibles de la Kabilie, vous avez bien mérité de la patrie, et par ma voix, la France vous remercie !...

» Fait à Bougie, le 7 juin 1865.

» NAPOLÉON. »

Depuis ce jour mémorable pour les annales de la ville de Bougie, la paix continue à régner dans le pays; les grands travaux de route sur Setif et sur Hamza, que réclamaient impérieusement les intérêts du commerce et de l'industrie, se poursuivent avec activité et ne tarderont pas à être achevés. Les avantages que Bougie et Setif sont appelés à tirer de ces routes, ne sauraient être douteux; elles doteront ces deux villes d'éléments multiples de travail et de prospérité; prévoir, dès à présent, les résultats de ces nouveaux stimulants de commerce, est au-delà de tout calcul. Au sein du calme et de la prospérité, l'extension des voies de communication dans l'intérieur changera la face du pays; elle exercera une influence immense sur les mœurs des Kabiles, qui adoptent volontiers beaucoup de nos usages.

Le port marchand de Bougie est également en voie d'exécution; déjà, des bateaux à vapeur, venus directement de Marseille, y ont trouvé des chargements aussi riches que variés. Cette seule circonstance contribuera puissamment à la création d'un centre maritime, qui deviendra, en quelques années, le foyer d'un commerce considérable; et, comme les environs offrent toutes les ressources propres à l'établissement d'une grande ville, on

ne tardera pas à y voir s'élever de nombreuses et élégantes constructions. Alors, en effet, comme l'a dit l'Empereur au moment de se rembarquer : *Bougie sera, en vérité, l'une des plus charmantes villes de l'Algérie.*

Constantine, le 31 mai 1869.

Note A.

En terminant ce travail, nous donnerons les noms des chefs qui se sont succédé dans le commandement de Bougie :

Prise de la ville, le 29 septembre 1833, par le général Trézel;

Novembre 1833, commandant Duvivier;

Juin 1835, M. Lemercier, colonel du génie (par intérim);

Juillet 1835, M. Girot, lieutenant-colonel d'état-major (par intérim);

Octobre 1835, M. de la Rochette, lieutenant-colonel du 63e de ligne;

Avril 1836, M. Salomon de Musis, commandant du 2e bataillon d'Afrique;

Août 1836, M. Lapène, chef d'escadron d'artillerie (par intérim);

Octobre 1836, M. Chambouleron, lieutenant-colonel d'état-major;

Mai 1838, M. Bedeau, lieutenant-colonel de la légion étrangère;

Octobre 1839, M. de Tussac, lieutenant-colonel d'état-major;
Décembre 1839, M. Dubarret, colonel d'état-major;
Août 1840, M. le colonel comte de Polignac;
Décembre 1840, M. le lieutenant-colonel Daugustin;
Décembre 1841, M. Gaulier, lieutenant-colonel d'état-major;
Mai 1842, M. Ducourthial, chef de bataillon de l'état-major des places;
Mai 1846, M. Morlot de Wengi, chef d'escadron d'état-major;
Mai 1852, M. Martineau des Chesnez, chef de bataillon (par intérim);
Juillet 1852, M. Chalon, colonel du 8e de ligne (par intérim);
Aout 1852, M. Périgot, lieutenant-colonel au 16e léger;
Décembre 1852, M. Dieu, lieutenant-colonel d'état-major;
Septembre 1853, M. Augeraud, chef d'escadron d'artillerie;
Septembre 1862, M. Bonvalet, lieutenant-colonel d'artillerie.

Note B.

En 1806, notre illustre savant François Arago, secrétaire du bureau des longitudes, était adjoint à Biot pour vérifier la mesure du globe. En exécutant ce travail, il fut arrêté comme espion par les Espagnols; rendu à la liberté et déjà en vue de Marseille, un coup de vent poussa son navire vers Bougie, où il arrivait le 5 décembre 1808. Mais le séjour, dans ce port, des bâtiments européens, n'était

pas sans dangers ; pendant que notre voyageur se promenait sur le pont, un coup de fusil, parti de la côte, venait frapper le bordage du navire.

Arago, dans l'*Histoire de sa jeunesse,* raconte son entrevue avec le kaïd de Bougie, auquel il demande à se rendre à Alger par terre, la saison ne permettant pas alors d'entreprendre ce voyage par mer. Le kaïd, n'ayant rien autre à lui prendre, juge à propos de s'emparer de sa cravate, puis, après maintes difficultés qu'il soulève, à cause du peu de sûreté de la route, l'autorise enfin à partir avec un marabout. Pendant son voyage, Arago est exposé à mille dangers ; tantôt, il rencontre des Kabiles à mine rébarbative et semblables, dit-il, à des soldats de Jugurtha ; plus loin, il faut parlementer avec les habitants des villages, petites républiques, dont on ne peut traverser le territoire sans obtenir la permission du marabout *président.* Une autre fois, *une femme blonde, d'une blancheur éclatante et fort jolie,* faillit l'assommer à coups de perches. Reconnu pour un *Roumi* et sur le point d'être massacré, il n'échappe à ce nouveau danger qu'en prononçant les paroles sacramentelles de la profession de foi musulmane. Enfin, Arago arrive à Alger, à la grande stupéfaction de l'autorité turque, qui ne veut pas croire à ce voyage, que le pacha lui-même n'oserait entreprendre, tant il présente de difficultés et de dangers.

ÉTUDE

SUR

LA CONFRÉRIE DES KHOUAN

DE

SIDI ABD EL-KADER EL-DJILANI

A PROPOS D'UN CATÉCHISME A L'USAGE DE LADITE SECTE

PAR M. E. MERCIER

Interprète judiciaire.

L'influence des religions sur les destinées des peuples a toujours été considérable. Les grandes guerres, les persécutions, les conquêtes, les invasions, les émigrations, toutes ces causes de modifications ethnographiques ont eu, le plus souvent, pour point de départ ou, au moins, pour prétexte, l'idée religieuse. Il n'entre pas dans notre cadre de faire la balance du mal et du bien produits ; nous constatons seulement un fait, et nous ajoutons qu'il n'est, peut-être, aucune religion, ayant eu autant d'influence sur ses sectateurs, que le mahométisme. Étudier la pratique de cette religion, c'est donc étudier le peuple du nord de l'Afrique et se tenir dans le programme des travaux de la Société Archéologique.

Bien peu de temps après l'établissement de l'islamisme et la mort de Mahomet, de grandes querelles divisèrent

les musulmans, pour la succession au khalifat, trône du chef spirituel et temporel des *vrais croyants*. Ali, fils d'Abou T'aleb, cousin du prophète et son unique gendre, puisque Mahomet, sur le grand nombre de ses épouses, n'obtint qu'une fille, essaya, par la force, d'obtenir la reconnaissance de ce qu'il appelait ses droits à l'imamat ; mais, il rencontra une résistance des plus tenaces de la part des habitants de la Mecque, ayant à leur tête la famille des Oméïades. Vaincu, après plusieurs batailles sanglantes, Ali ne put empêcher l'Oméïade Moaouïa de prendre la succession de Mohammed.

Renonçant alors à la guerre ouverte, les partisans d'Ali organisèrent la résistance occulte, et fondèrent la première société secrète religieuse musulmane. Cet exemple devait être largement imité, puisqu'on compte maintenant, en Orient, jusqu'à trente-deux sectes. Les partisans d'Ali prétendaient que le khalife ne pouvait être pris que dans la descendance de Mahomet par sa fille Fatima ; presque en même temps, une autre secte, se fondant sur ce que le chef de la religion devait être pris dans la totalité des fidèles, se forma, et, sous le nom de kharedjisme (schisme), acquit bientôt une grande puissance.

Comment l'islamisme, ayant à lutter, dès son début, contre cette triple cause de dissolution, ne sombra-t-il pas, à la suite des batailles acharnées, entre musulmans, qui en furent la conséquence ?

C'est là un de ces problèmes historiques, pour lesquels la raison humaine chercherait en vain une solution plausible.

Le nord de l'Afrique, très peu de temps après avoir été conquis et converti par les armées arabes, se jeta, avec

une sorte de rage, dans toutes les hérésies qui signalèrent les premiers siècles de l'islamisme. Les Berbères y trouvaient un prétexte toujours renaissant de secouer le joug de leurs maîtres. Il fallut deux siècles de luttes pour éteindre, dans le sang, le kharedjisme en Afrique. C'est assurément à ces guerres, qui arrêtèrent le courant de l'émigration berbère sur l'Espagne, que la chrétienté dut son salut. Le khalifat d'Orient usa ses forces et perdit son prestige dans ces combats, où les indigènes de l'Afrique apprirent à lutter avec les Arabes et à les vaincre. Aussi, à peine les kharedjites étaient-ils à peu près domptés, qu'ils furent remplacés par les chiaïtes (sectaires), partisans de la famille d'Ali.

Ce schisme, que nous avons vu se fonder sous la forme de première société secrète, avait continué à s'étendre en Orient, malgré les efforts des Abbacides, successeurs des Oméïades, et malgré la défaite des petit-fils d'Ali. Divisé en cinq sectes principales, il avait des pontifes établis dans différentes *villes saintes,* et, de là, envoyait des missionnaires (daï), jusque dans l'Inde, au Levant, et dans l'extrême Mog'hreb (Maroc actuel), au Couchant.

Le chef d'une de ces sectes, celle des Ismaïliens, nommé Obeïd Allah, dit le mehdi, n'eut qu'à paraître en Afrique, pour renverser ce qu'il y restait de l'autorité arabe. Les sectes chiaïtes se répandirent alors chez les indigènes du nord de l'Afrique, et y furent le principe des confréries religieuses qui y existent maintenant.

Le rôle de ces sociétés secrètes, dont les membres sont désignés, de nos jours, sous le nom de *khouan* (frères), est encore très important. Ce sont elles, en grande partie, qui entretiennent, parmi les indigènes, ce fanatisme aveu-

gle qui conduit le peuple arabe à sa perte. Certains administrateurs ont essayé d'employer en notre faveur l'influence de ces sectes; mais il y aurait folie à compter sur de tels auxiliaires, qui sont, bien plutôt, nos ennemis nés. De bons esprits y voient, au contraire, un des plus grands obstacles à notre domination dans le pays.

L'étude de ces confréries religieuses a déjà attiré l'attention d'écrivains de talent, parmi lesquels nous citerons M. Brosselard, auquel l'Algérie scientifique doit tant, et M. de Neveu. On peut se reporter aux ouvrages de ces auteurs, qui ont traité la question avec la plus grande autorité.

Nous offrons aujourd'hui au lecteur le résumé d'un curieux manuscrit, sorte de catéchisme et de formulaire, à l'usage des khouan de Sidi Abd el-Kader el-Djilani, une des neuf ou dix sectes répandues en Algérie. Ce factum est écrit sur une longue bande, composée de feuilles de papier larges de quatorze centimètres environ, sur quarante de long, et collées les unes aux autres par une bande de papier appliquée en-dessous, à la jonction de chaque feuille. Le tout forme un rouleau qui mesure quatre mètres quarante-huit centimètres de longueur, sur quatorze centimètres, largeur de chaque feuille.

Avant de donner un aperçu de ce document, quelques détails ne seront peut-être pas superflus.

La secte de Sidi Abd el-Kader el-Djilani est une des plus anciennes et des plus répandues, tant en Orient qu'en Afrique. Elle doit son nom à Sidi Abd el-Kader, natif de Djilan, ou Gaïlan, en Perse, célèbre marabout, mort vers 561 (1165-6 de J.-C.) à Bagdad. C'est dans cette ville qu'est le siége de la secte, laquelle fait remonter son

origine à Ali, et dérive du soufisme, comme la plupart des autres. En Algérie, Sidi Abd el-Kader est le patron des pauvres et des affligés, qui sollicitent sans cesse la charité en son nom.

Le supérieur (khalifa) de la secte, habite Bagdad. C'est de là qu'il envoie son mot d'ordre, dans tout le monde musulman, à ses *mokaddem* ou *cheïkh* (représentants). Ces lieutenants sont revêtus de l'autorité spirituelle dans leur ressort ; ils ont un cachet, et possèdent le droit de nommer sous leurs ordres des *nekib* ou *naïb* (vicaires).

A la suite de la pièce dont nous allons donner l'analyse, nous verrons un diplôme conféré par le *mokaddem*.

Les khouan se réunissent en assemblée présidée par le cheïkh, qui confère l'*ouerd* (certificat d'admission) au néophyte, après différentes scènes mystiques et un interrogatoire dont notre manuscrit nous donne le formulaire. Le néophyte reçoit ensuite la ceinture (*chedd*) symbolique, image de l'union de la confrérie et de sa fermeté ; puis un festin commémoratif termine la séance.

Les principales règles de la secte sont : l'obéissance absolue aux chefs de l'ordre, le renoncement au monde, la retraite, la veille, l'oraison continue et l'obligation d'assister aux réunions périodiques. Ces règles sont énoncées de la manière suivante, dans le catéchisme qui suit : « rejeter les mauvaises paroles ; prononcer sans cesse le nom de Dieu ; mépriser les biens de la terre ; repousser les amours humaines, et craindre le Dieu très-haut. »

Des noms allégoriques servent à désigner chaque chose; ainsi, la secte s'appelle : t'rik'a (الطريقة), c'est-à-dire, la voie droite ou la règle. Les frères (اخوان), s'intitulent :

As'h'âb el-fetoua (اصحاب الفتوة), c'est-à-dire compagnons de la décision (1);

As'h'âb el-beçat' (اصحاب البساط), compagnons du tapis ou de la natte ;

As'h'âb ech-chedd ou el-ied (اصحاب الشد واليد), compagnons de la ceinture (fermeté), et de la main (puissance) ;

Ahel et-t'rik'a (اهل الطريقة), gens de la voie ;

Aoulâd el-menn (اولاد المن), enfants de la douceur.

Bien d'autres noms désignent encore les frères. Les affiliés à la confrérie se reconnaissent à des signes et à des mots de convention.

Notre manuscrit commence par un long récit, fort embrouillé, ayant pour but d'expliquer les mystères religieux sur lesquels s'appuie la secte, et d'en donner l'origine. Nous ne reproduirons de ce long texte que ce qui pourra servir à l'intelligence du questionnaire suivant, qui est la partie la plus intéressante du manuscrit. L'écriture est peu élégante, mais assez lisible. Malheureusement, le copiste, soit négligence, soit ignorance, a commis de nombreuses fautes, répétitions, erreurs ou transpositions, qui rendent indécise l'intelligence de certains passages, puisqu'on manque de point de comparaison. Aussi est-ce avec la plus grande raison, que l'écrivain, dans un moment d'humilité s'écrie :

اعوذ بالله من الزيادة والنقصان

(1) Le mot fetoua (فتوى), nom d'action de la quatrième forme du verbe *feta*, signifie : la décision, la marche à suivre, donnée par un docteur, en réponse à une consultation. Les khouan semblent l'employer dans le sens d'oraison.

(Je prie Dieu de m'éviter les répétitions et les oublis).

Nous avons divisé ce que nous appellerons l'exposition en trois parties :

La première, contient le récit de la fondation du temple de la Mecque, et les détails du pacte d'alliance accordé par Dieu aux enfants d'Adam ;

La deuxième, l'abrégé des faits relatifs à la nuit de l'ascension (mâradj), pendant laquelle Mohammed est allé de la Mecque à Jérusalem, et de là au trône de Dieu ;

La troisième, le récit du retour du pélerinage d'adieu, et des cérémonies dans lesquelles le prophète est censé avoir transmis sa succession à son gendre Ali.

C'est sur ces faits principaux que sont basées les règles des khouan, de Sidi Abd el-Kader el-Djilani.

Vient ensuite le catéchisme proprement dit, suivi de la généalogie de Sidi Abd el-Kader, et enfin un diplôme de mokaddem, conféré au frère El-Hadj Ahmed ben Mohammed ben bel-Kheïr.

RÉSUMÉ PRÉLIMINAIRE

Au nom du Dieu clément et miséricordieux !

Que Dieu répande ses grâces sur N. S. Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons !

(Empreinte effacée d'un cachet mesurant 22 millimètres de diamètre).

O vous qui aurez recherché cette décision (*fetoua*), et cette règle de conduite (*t'rik'a*), puisse Dieu vous diriger

pour le bien dans les deux maisons : celle de cette vie, et celle de l'autre vie !

Les auteurs primitifs de cette fetoua, les maîtres de la règle de conduite sont au nombre de quatre. Ce sont les quatre docteurs des œuvres : le premier est Adam ; le second, Noé ; le troisième, Abraham, et le quatrième Mohammed (1). Adressons à Dieu quatre *tekbirat* (2) pour chacun d'eux.

I

Adam se trouvait dans le paradis, environné de douceurs et ayant Eve à ses côtés. Or, Satan, — qu'il soit maudit ! — vint vers eux ; il les détourna de manger les friandises du paradis, et les incita à manger du fruit défendu. Et ils en mangèrent, et aussitôt le diadème (*tadj*), s'envola de la tête d'Adam, et le vêtement de chasteté d'Eve disparut.

Ils cherchèrent alors parmi les arbres du paradis, afin de trouver de grandes feuilles pour couvrir leur nudité ; mais ils arrivèrent jusqu'au figuier, sans qu'aucun arbre leur eut donné de ses feuilles. Alors le figuier leur donna huit feuilles : trois pour Adam et cinq pour Eve.

Dieu cria alors à cet arbre : « Pourquoi, ô figuier, lorsque tous les arbres du paradis ont refusé leurs feuilles, donnes-tu les tiennes sans mon ordre ? »

Le figuier répondit en invoquant la bonté de Dieu.

(1) Nous supprimons la formule : que Dieu répande sur lui ses grâces etc., qui accompagne toujours la mention du prophète.

(2) La tekbira consiste à prononcer cette invocation : Allahou Akbar (Dieu est très grand !).

La vérité (Dieu) lui cria alors, disant : « Réjouis-toi, ô arbre, car je t'élève en noblesse au-dessus des arbres du paradis.... »

Après leur faute, Adam et Eve furent chassés du paradis, et Dieu leur dit, en les renvoyant : « Descendez du paradis et soyez ennemis ! »

Aussitôt, Adam et Eve devinrent ennemis et se séparèrent.

Adam alla dans l'Inde, et Eve se refugia dans la montagne de Derbh'an.

Cependant, après 350 ans, Dieu eut pitié d'Adam, et lui enseigna une parole de repentir. Adam la prononça, puis il dit : « O! Seigneur, pourquoi m'as-tu chassé du paradis ? »

Dieu lui répondit : « Parce que tu m'as irrité. »

Adam reprit : « O! Seigneur, je me repens, accueille mon repentir ! »

Mais Dieu lui dit : « O! Adam, sept cents ans avant de t'avoir créé, j'avais résolu que je te chasserais du paradis.

— « O! Seigneur, répéta Adam, daigne accepter mon repentir. »

La vérité (Dieu) lui dit alors : « J'ai sur terre une demeure (1); va vers elle, fais-en le tour, et adore-moi en ce lieu ; alors, j'accueillerai ton repentir et j'exaucerai tes vœux, car je suis le miséricordieux des miséricordieux ; alors, j'effacerai tes péchés et j'écrirai tes bonnes œuvres. »

Aussitôt, Adam partit de l'Inde, précédé d'un ange envoyé par Dieu, lequel lui indiqua la route et le conduisit auprès d'Eve.

(1) Le temple de la Mecque.

Mais Eve, à sa vue, s'enfuit jusqu'à la montagne d'Arafat. Adam l'y ayant rejoint, lui dit : « O ! Eve, je suis Adam ! » Mais elle lui répondit : « Non, tu n'es pas Adam ! » En effet, la figure d'Adam était complètement changée ; ses cheveux avaient poussé, et lui couvraient les yeux.

Elle refusa donc de le reconnaître. Mais Adam s'étant prosterné, s'écria : « O ! mon Dieu, si tu acceptes mon repentir, fais que la reconnaissance s'opère entre moi et Eve, ta servante. »

Aussitôt, l'ange Gabriel descendit des cieux, apportant la pierre, le rasoir et le bassin ; puis il rasa la tête d'Adam, lui coupa la barbe et la nettoya. Il lui enseigna ensuite cette invocation : « O ! mon Dieu, il n'y a d'autre Dieu que toi ; sois-tu exalté ! — Mon cœur a été pervers ; pardonne-moi, toi qui es le refuge miséricordieux ! »

En même temps, Eve reconnut Adam, et celui-ci la rejoignit dans les montagnes d'Arafat.

Alors descendirent du ciel vers lui, Gabriel, Michel et Asrafil, accompagnés de soixante-dix mille anges ; et ils lui annoncèrent que son repentir et son pélerinage étaient acceptés.

C'est à partir de ce moment que les montagnes où se passèrent ces faits reçurent le nom d'Arafat (1).

Alors les anges emmenèrent Adam à une station près de la Mecque, — que Dieu l'ennoblisse ! — nommée Ouad Nâman. Eve séjourna à la Mecque.

Le diadème fut replacé sur la tête d'Adam, puis on le

(1) Ce nom, en arabe, signifie connaissance. La montagne qui le porte est située à quelques lieues de la Mecque ; on y passe la journée du 9 de Dhou l'Heddja.

revêtit d'un riche manteau, qui fut, pour cela, appelé manteau de la décision (*fetoua*).

Dieu s'adressa alors à Adam, et lui dit : « O ! Adam, je veux recevoir l'engagement de fidélité et d'alliance de toi et de ta postérité, afin que vous m'obéissiez et que vous ne transgressiez pas mes ordres. »

Adam répondit : « O ! mon Seigneur, tu demandes mon alliance et celle de ma postérité ; mais où est ma postérité ?

— « Dans ton dos ! » lui dit Dieu ; puis, de sa main puissante, il frotta le dos d'Adam et en retira une petite boule dont il forma sa postérité. Il reçut ensuite d'eux l'engagement de fidélité et d'alliance et leur dit : « Ne suis-je point votre Seigneur ?

— « Si ! » répondirent-ils.

C'est à cela que se rapporte cette parole divine (du Coran) : « Je contracterai alliance avec vous, si vous n'adorez pas le démon, car c'est pour vous un ennemi mortel ; mais si vous m'adorez, vous serez dans la voie droite. »

Gabriel écrivit cet événement ; Michel, Asrafil, Mah'taïl et un grand nombre d'anges, portèrent témoignage sur l'engagement d'Adam et de sa postérité.

Dieu ordonna alors à la *pierre noire* (1) de s'ouvrir, et lorsqu'elle se fut ouverte, il y plaça l'écrit, et referma la pierre. Cet écrit restera dans la pierre jusqu'au jour de la résurrection.

Et le jour de la résurrection, on retirera cet écrit, et on le lira à la postérité d'Adam ; or, quiconque aura ac-

(1) La pierre noire est conservée à la mosquée de la Mecque ; les pélerins doivent la toucher.

compli l'engagement contracté sera parmi les heureux; et quiconque ne l'aura pas accompli sera parmi les gens de l'enfer.

Et la pierre portera témoignage pour quiconque aura fait le pélerinage et l'aura touchée.

Ensuite, Gabriel, par l'ordre de Dieu, présenta une ceinture de coton mélangée de laine, et dit : « O! Adam, ceci s'appelle la ceinture de l'accomplissement; ceins-là à tes reins, en disant : accomplissez l'engagement! ne suivez pas la voie du démon, votre ennemi! ne vous attachez pas à la terre et à ce qu'elle contient! désirez seulement ce qui est entre les mains de Dieu ! suivez les commandement du Dieu très-haut! »

Adam répondit : « J'accepte ! »

Gabriel apporta alors à Adam le tapis du khalifat, et le fit asseoir dessus; puis il alla chercher au paradis du lait et du miel, les mélangea ensemble et en fit une friandise qu'il mit sur un plateau et déposa sur la pierre noire.

Adam se mit à manger de ce mets, bouchée par bouchée, et en laissa un peu pour Eve; et celle-ci étant arrivée, mangea de la friandise et remercia Adam.

Ensuite, Adam retourna vers le pays de l'Inde, et depuis, chaque année, il accomplit le pélerinage. Telle est l'origine de cette sainte coutume.

Plus tard, Adam s'étant fâché avec son fils Chit (Seth?), Dieu lui ordonna de remettre la *fetoua* à son fils Nouch (Enoch?). Elle se transmit ensuite de l'un à l'autre et arriva à Noé, lequel vécut mille et cinquante ans, prêchant la foi aux gens de sa famille, dont le nombre était de quarante hommes et quarante femmes.

Noé remit ensuite la *feloua* à son fils Sem, et elle se transmit de l'un à l'autre, jusqu'à ce qu'elle arriva à Abraham, l'ami de Dieu (1). Et lorsque Dieu lui donna ordre de bâtir la Kâba, Gabriel, accompagné des autres anges, apporta un plateau chargé des friandises du paradis, et le déposa à la place que devait occuper la Kâba.

Gabriel dit alors à Abraham : « Ton Seigneur t'envoie le salut et te fait dire d'employer ton fils Ismaël à reconstruire la maison sacrée de Dieu, à la place où elle doit s'élever. »

Abraham fit ce que Gabriel lui avait ordonné, et alla chercher une pioche ; mais une vieille femme vint alors vers lui et lui dit : « Le salut soit sur toi, ô Abraham !

— » Sur toi soit le salut, répondit-il.

— » Que veux-tu faire ici? Abraham, reprit-elle.

— » Dieu, — qu'il soit loué et exalté, — répondit-il, désire que je lui élève une maison en ce lieu.

— » Cependant, reprit-elle, Dieu ne peut léser les hommes pour la valeur du poids d'un atôme, et j'ai un droit réel sur ce terrain.

— » Veux-tu donc, dit Abraham, résister aux volontés du Dieu très-haut ?

— » O ! Abraham, répondit la vieille, Dieu ne peut vouloir cette construction sur terre. »

Alors Gabriel descendit du ciel et dit : « O ! Abraham, donne-lui ce qu'elle demandera. »

La vieille étant revenue, Abraham lui dit : « Je te demande cette parcelle de terrain et t'offre en échange, des chameaux, des moutons, des vaches et tout ce que tu voudras ! »

(1) Surnom d'Abraham (El-Khelil).

Mais la vieille continua de refuser, jusqu'à ce qu'Abraham lui dit : « Mais, vieille femme, que veux-tu donc?

— » Abraham, répondit-elle, il faut donc absolument que tu me prennes ce terrain pour y bâtir la maison sacrée de Dieu?

— » Oui, » dit-il.

— » Eh bien! reprit-elle, je te le donne; mais c'est à la condition que, lorsque tu en auras pris possession et que la maison de Dieu sera achevée, tu me remettras les clefs de la maison, en compensation de ma parcelle. Cette clef sera pour moi et pour ma postérité, jusqu'au jour de la résurrection. En t'imposant cette condition, je m'appuie sur cette parole divine : « Dieu vous ordonne » de remettre le dépôt à son maître. »

Gabriel étant alors descendu du ciel, dit à Abraham : « Le salut soit sur toi; ton Dieu t'envoie le salut, et te fait dire d'accorder à la vieille tout ce qu'elle désirera. »

C'est pourquoi Abraham accéda à sa demande, et lui jura d'exécuter la promesse qu'il lui faisait.

Mais la vieille ne se contenta pas de ce serment : « Si tu es sincère dans tes paroles, dit-elle, contracte avec moi un engagement au nom de Dieu! »

Abraham refusa de s'engager de la sorte, se souvenant de ce qui lui était arrivé, par suite de la promesse faite au nom de Dieu, à Sara, au sujet de l'émigration d'Ismaël.

La vieille lui dit alors : « Si tu ne contractes pas avec moi cet engagement, tu ne bâtiras pas sur mon terrain. »

Aussitôt, Gabriel descendit du ciel et dit à Abraham : « Dieu t'ordonne de t'engager pour cela, en son nom, envers elle. »

Abraham, se conformant à ces paroles, s'engagea à re-

mettre les clefs à la vieille et celle-ci lui permit de construire.

Or, sachez que la Kâba a été construite en sept fois. Elle a été édifiée premièrement par les anges; secondement par Adam; troisièmement par Abraham; quatrièmement par Djorhem (?); cinquièmement par Koreïch; sixièmement par Abd-Allah-ibn-Zobeïr; et septièmement par Haddjadj, — que Dieu le fasse atteindre au but de ses désirs!

On demanda un jour à l'envoyé de Dieu (Mohammed) quel était le pêché le plus laid que pussent commettre les gens destinés au feu.

— « C'est, répondit-il, de manquer à l'engagement pris envers Dieu et de rompre son alliance. « O! mes compagnons, ajouta-t-il, selon ce que rapporte Abou-Dhorra, — ayez le plus grand respect pour le pacte, car c'est l'engagement contracté envers le Dieu magnifique. Les infidèles eux-mêmes respectent leur engagement. Aussi Dieu a-t-il rendu le pacte sacré dans ce monde et dans l'autre. »

L'Envoyé de Dieu a encore dit : « Gabriel est venu vers moi et m'a dit : « Ton Seigneur t'envoie le salut, et t'offre ses bénédictions et ses grâces; il me charge, en outre, de te révéler cette parole : la pire des fautes, le jour de la résurrection, sera d'avoir rompu le pacte d'alliance;— et cette autre parole: ceux qui, après avoir reçu l'alliance de Dieu, rompront l'engagement contracté envers lui; ceux qui refuseront d'exécuter ce que Dieu a ordonné et commettront le péché, ceux-là seront les perdants (ou les égarés). »

L'Envoyé de Dieu a dit, en outre : « Ceux qui rompront

l'engagement et le pacte d'alliance, perdront la vie de ce monde et l'autre vie, et n'obtiendront pas mon intercession le jour de la résurrection. »

— » O ! Envoyé de Dieu, lui dit Abou-Dhorra, si l'on vole et si l'on commet l'iniquité, mais qu'on ne rompe pas l'alliance, entrera-t-on néanmoins au paradis ? »

Le Prophète lui répondit : « Certes, Dieu pardonnera tous les péchés sauf celui de rompre l'alliance et l'engagement qu'elle entraine, et celui de donner à Dieu un associé. La terre est aux hommes, prenez donc garde, ô vous qui rompez l'alliance et le pacte, car c'est comme si vous donniez un associé à Dieu ! »

Or, celui qui, le premier, a reçu le pacte d'alliance, est Gabriel, lequel l'a transmis à Adam. D'Adam il est passé à Seth, de Seth à Enoch, d'Enoch à Noé, de Noé à Abraham, d'Abraham à notre Seigneur Mohammed, de notre Seigneur Mohammed à l'Imam Ali, de l'Imam Ali à Sliman-el-Farsi, et de Sliman à tous ceux qui se sont transmis après lui l'alliance et l'initiation.

II

Ce qui suit est rapporté dans la Sonna du Seigneur des Envoyés : La nuit du mâradj (1), Dieu dit à Gabriel : « Va au paradis; prends-y un coffre et retires-en la foudre et les éclairs ; ensuite tu te rendras vers Mohammed, et tu l'inviteras à venir auprès de moi. » Il ajouta : « Emmène avec toi un certain nombre d'anges. »

(1) Nuit de l'ascension, dans laquelle les musulmans rapportent que Mohammed a voyagé à travers les airs, depuis la Mecque jusqu'à Jérusalem, et de là au trône de Dieu.

Voici donc que Gabriel vint vers Mohammed et lui dit : « Le salut soit sur toi, ô Mohammed ! Ton Dieu t'envoie le salut, et t'invite à te rendre auprès de lui. »

En entendant ces paroles, le prophète récita deux *rikâ* (1) et célébra les louanges du Dieu très-haut.

Lorsqu'il eut fini ses prières, Gabriel le coiffa du diadème, le revêtit de la tunique et lui ceignit les reins de la ceinture; puis, il le fit monter sur la foudre, et, après avoir volé avec lui un certain temps à travers les airs, il lui dit : « Descends, et prie deux rikâ dans le temple éloigné (2). »

Le prophète descendit alors et, ayant regardé autour de lui, à droite et à gauche, il aperçut les anges. Il leur adressa le salut, et ils le lui rendirent; puis il dit : « Gabriel, ô mon frère, quelles sont ces légions ? »

— « Ce sont, lui répondit-il, tes frères les anges, les prophètes et les envoyés, qui se réjouissent d'être de ton peuple. »

Le prophète pria alors pour eux, et, lorsqu'il eut fini, tous disparurent.

Gabriel se releva en disant : « Lève-toi, Mohammed, et monte sur le sommet de ce rocher. »

Y étant monté, l'envoyé de Dieu trouva une table du paradis sur laquelle étaient trois coupes : la première contenant du lait, la seconde du miel, et la troisième du vin.

— « Mohammed, dit Gabriel, bois de ce qui est con-

(1) La Rikâ est une série de prières.

(2) المسجد الأقصى, surnom de Jérusalem par opposition au temple de la Mecque.

tenu dans une de ces trois coupes, et laisse les deux autres. »

Or, Mohammed prit la coupe du lait et en but la moitié.

— « Sois en paix ! ô Mohammed, dit Gabriel, car, si tu avais bu le miel, ton peuple aurait pris davantage le goût du vin, et si tu avais bu le vin, ton peuple aurait, bien plus encore, mangé et bu ce qui est défendu. Mais puisque tu as bu le lait, Dieu fera entrer tout ton peuple au paradis, par ton intercession. »

III

Le prophète entreprit le pélerinage d'adieu dans le mois de dhou l'heddja. Il sortit alors de Médine, la noble, et se rendit à la Mecque. Le pélerinage achevé, il reprit le chemin de sa noble ville, et tandis qu'il était à la moitié de la route, Gabriel descendit du ciel devant lui, et lui révéla ce verset : « O ! envoyés, proclamez ce qui vous a été révélé de la part de Dieu ; car si vous ne proclamez pas ce que vous avez reçu comme message, Dieu éloignera de vous les gens. »

Le prophète ordonna alors qu'on lui élevât une chaire avec les bâts des chameaux, et, lorsqu'on les eût entassés de manière à faire une chaire, il y monta et prononça une *khotba* (allocution) éloquente. Il dit ensuite, en s'adressant à ses auditeurs : « O ! gens, qui vous a dotés d'une âme dont vous êtes les maîtres ? » — « Dieu et son prophète, » répondit-on.

L'envoyé de Dieu ajouta : « Ali et moi, nous sommes une même lumière ; Ali est à moi, comme je suis à lui ;

nous sommes les successeurs de Moïse et d'Aron. O! mon Dieu, sois avec Ali partout où il ira. »

Il dit ensuite : « Chaque prophète a un disciple qui devient son successeur ; or, toi Ali, fils de mon oncle, tu seras l'héritier de mes sciences, et celui qui tiendra ma place après ma mort. Je suis le sceau des prophètes; toi Ali, tu seras le prince des croyants et le pontife (imam) des fidèles. Seul, le vrai croyant sera ton appui ; seul, l'infidèle t'attaquera ! »

Ensuite, le prophète dirigea son visage vers ses compagnons, — que la faveur de Dieu soit pour eux tous,— et leur dit : « O! mes compagnons, je suis le sceau des envoyés, le plus grand des prophètes, et Ali est le plus grand de mes amis. »

« Sois le bienvenu, ô! Ali, s'écrièrent tous les compagnons, puisses-tu être l'ami (1) de tout croyant et de toute croyante. »

Ensuite, le prophète récita deux rikâ, et prononça la prière du d'ohôr (midi). Il s'assit alors, avec ses compagnons, jusqu'au moment de la prière d'el-acer (trois heures); puis, il se leva et ses compagnons firent de même.

Alors, le prophète retira son manteau de dessus ses épaules, et l'étendit sur le tapis à prières ; puis il dit : « O! mon Dieu, je te prends à témoin ; je prends à témoins tes envoyés, tes prophètes, tes anges, toute ta tribu, les mystères de tes cieux et de ta terre, avec tous les objets créés qu'ils renferment, — que je porte témoignage sur ce que toi, Dieu, es le souverain très-saint, que tu es unique et n'as pas d'associé ; puisses-tu être béni et exalté sans cesse ! »

(1) Ou le chef (ouali).

Ensuite, il prit le manteau et le plaça sur les épaules d'Ali en disant : « Ali, lève-toi. »

Et Ali se leva devant le prophète.

Le prophète récita alors les versets suivants : « O ! notre seigneur, nous sommes croyants ; pardonne-nous donc nos fautes, et évite- nous le châtiment de l'enfer. — Ceux qui seront patients.... etc. — Il n'y a d'autre Dieu que lui ; il est le glorieux, le juste. »

Ensuite, il retira le *ahram* (1) de dessus les épaules d'Ali, en disant : « O ! Ali, de même que Gabriel m'a ceint les reins, la nuit du *mâradj* (ascension), lorsqu'il m'a conduit en présence de la justice (Dieu), — que sa gloire soit proclamée, — je veux te ceindre les reins. — Louange à Dieu, ajouta-t-il ; car, après avoir créé Adam, il l'a institué son vicaire ; ensuite, il lui a envoyé Gabriel, qui lui a sanglé la ceinture, après avoir recu de lui l'engagement, et lui a légué les sciences, en lui recommandant d'éviter ce qui est défendu. »

— « Sachez que le Sirat est un passage que les gens pieux et ceux dont la langue est sincère peuvent seuls franchir.

— » Sachez, — que Dieu vous fasse miséricorde ! — que la *fetoua* est la décision légale et le résumé de ce qu'on doit exécuter. »

Ayant achevé ces paroles, le prophète prit la ceinture, la fit passer du côté droit de l'imam Ali, et la lui ceignit à la taille. Au premier nœud, il dit : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! au nom de Dieu, à cause de la certitude, et louange à Dieu pour l'accomplissement ! » Au second nœud, il dit : « Au nom de Gabriel ! »

(1) Vêtement des pélerins.

— Il boucla enfin la ceinture en disant: « Il est écrit à la porte du paradis ces mots : Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu (1). » — « Cette ceinture, ajouta-t-il, ce pacte et cette confrérie, ont une âme commune. »

Les gens de la *fetoua,* nomment cette après-midi : la soirée de la ceinture.

Ensuite, le prophète invoqua Dieu en faveur de l'imam Ali; puis, il le fit asseoir sur le *sedjada* (tapis à prières), et tous les assistants s'assirent autour. Le prophète dit alors : « C'est aujourd'hui le jour où on doit s'unir par les liens de la fraternité ; car tous les croyants sont des frères. »

Puis il se leva et lia fraternellement Abou Beker avec Omar ; — Sliman, avec le fils de Doreïd ; — Abd er-Rahman, avec Saïd ; — Talh'a, avec Zobéïr ; — Sâad, avec Abou Obéïda el-H'ad'ri, et ainsi de tous les compagnons, qui furent groupés deux par deux, un puissant avec un obscur, un riche avec un pauvre.

Pendant ce temps, l'imam Ali se tenait debout, et aucun frère n'était joint à lui. Il se mit alors à pleurer, et dit au prophète : « O! envoyé de Dieu, tu as réuni tous les compagnons en groupes de deux frères; vas-tu donc me laisser seul ? »

Le prophète lui répondit : « Toi, Ali, fils de mon oncle, dans cette vie et dans l'autre, tu auras pour frère l'envoyé de Dieu. »

Ensuite, il fit approcher l'imam Ali, et lui plaça sur la tête le diadème et le turban. En même temps, il lui dit : « Dieu m'ordonne de te prendre pour mon ami sincère

(1) Profession de foi musulmane.

et de te faire devenir l'ami de Dieu. » — Puis, l'ayant revêtu du manteau de la *fetoua*, il ajouta : « O ! Ali, la nuit du mâradj, j'ai vu, dans le paradis, un dôme (k'oubba) resplendissant, au milieu duquel était un coffre flamboyant. Je dis alors à Gabriel : Qu'y-a-t-il dans ce coffre ? — Je ne sais, répondit-il. — Aussitôt, une voix retentit de chez la Vérité, disant : « O ! Gabriel, ouvre le coffre, retires-en le manteau, le diadème et le turban, et revêts-en Mohammed, mon ami ! » — Et Gabriel ouvrit le coffre, en retira les objets et m'en revêtit. Je viens, à mon tour, de t'en revêtir comme a fait pour moi Gabriel. »

Puis, il s'assit sur le tapis du khalifat, en disant : « Ali, tu agiras ainsi avec ton successeur. »

L'imam Ali récita alors dix-sept rikâ.

Ensuite, il se leva et ceignit dix-sept des compagnons du prophète.

Le 1er qu'il reçut et ceignit, fut Sliman el-Farsi. C'était un des serviteurs du prophète ; il atteignit l'âge de 330 ans.

Le 2e fut Ammar ben Omeïa el-Amri ; il le reçut et le ceignit. C'était un homme rusé. Il vécut 400 ans, et fut enterré à Hems (Emesse).

Le 3e fut Behloul el-H'abchi, cet homme atteignit l'âge de 350 ans, et fut enterré à Dimachk (Damas).

Le 4e fut Yezid el-Aslami. C'était le porteur de l'étendard du prophète ; il fut enterré à Merouan.

Le 5e fut Dennoun, celui que le prophète envoya au sultan du Caire, El-Moukous (le galeux), pour l'engager à embrasser l'islamisme, et dont le message fut accueilli avec faveur par le prince.

Le 6e fut Sehïa, le chrétien.

Le 7e, Haçan el-Bas'ri.
Le 8e, Kêmïa Ibn....
Le 9e, Le page (feta) d'Ali.
Le 10e, Abd Allah Ibn Abbas.
Le 11e, Ahmed....
Le 12e, (Manque).
Le 13e, Abou Dhorra el-R'effar.
Le 14e, Abou Dhorra el-K'ader.
Le 15e, Abou Obeïda el-Heridi.
Le 16e, Abou en-Nous Abd Allah.
Et le 17e, El-Heddja.

Celà fait, l'imam Ali s'assit sur le tapis, et ordonna à Sliman el-Farsi, de ceindre le reste des compagnons et de les recevoir, selon le rite établi par le prophéte de Dieu.

Dix-sept des compagnons avaient été reçus par l'imam Ali ; le reste fut ceint par Sliman el-Farsi.

Ce furent :

1° Omar Ibn el-Bridi ;
2° Adassi Ibn ben Yameni ;
3° Abou Omar Ibn Abd el-Bouasti ;
4° Sliman el-Koufi ;
5° Obéïd el-Mosri ;
6° Mahçen Ibn Othman ;
7° L'Emir, frère de Baïa, sultan de la ville d'Arouan ;
8° Zahed el-Kattani;
9° Daoud Ibn Abd er-Rah'man ;
10° H'âmed Ibn Abd Allah ;
11° Amran Ibn Amm ;
12° Daoud Ibn Saïd ;
13° Akil Ibn Menïa ;

14° Mentour Ibn Mi'ad ;
15° K'acem el-Koufi ;
16° Abd Allah Ibn Timi ;
17° El-Yemeni ;
18° Abou Yezid el-Hendi ;
19° Habib Ibn Medjia ;
20° Abou K'acem el-Mobarek ;
21° Et-Tedjani Ibn K'acem el-Bettar ;
22° Nacer Ibn el-Abed ;
23° Nacer Ibn Nacer ;
24° Hâm Ibn Abd Allah el-Basri ;
25° Obéïd Ibn Djâfer et-Teïar ;
26° Sâad ;
27° Mohammed Ibn Asir ;
28° Ammamou Ibn Dïas ;
29° Abou Nacer ;
30° Acer el-Hendi es-Sïaf ;
31° Abou l'Ftah' Ibn Abd Allah ;
32° Nacer Ibn Abd Allah el-Mekki ;
33° Ibn Obéïd Allah el-Hendi ;
34° Hacen el-Fettal el-Mâadi ;
35° Amram el-Houni ;
36° Noçr Allah ;
37° Abou K'acem el-Houni ;
38° Abd Allah Ibn Habib ;
39° Ibn Nacer ;
40° Ibn Abou Ouakas ;
41° Abou Mohammed Ibn 'Amran ;
42° Amer Ibn Abd Allah ;
43° El-Milani ;
44° (Manque) ;

45° R'iath Ibn el-Harani ;
46° Abou Zeïd el-Hendi ;
47° Mohammed Ibn el-Kebir el-Oustani ;
48° Derraga Ibn el-Melladi ;
49° In 'Amran ;
50° Abou Charbi el-Iraki ;
51° Abd Allah Ibn el-Haurani ;
52° Ahmed Ibn Abd Allah ;
53° Mohammed Ibn Abd Allah ;
54° (Manque) ;
55° Noçr ed-Din el-Hendi ;
56° Ech Chadeli, — que Dieu l'accueille !

Cela fait, l'imam Ali s'écria : « Dieu soit loué ! lui qui répand ses grâces sur un grand nombre de créatures et spécialement sur ses serviteurs les vrais croyants ! »

Puis, il se leva et entra dans la tente. Il en rapporta des dattes et du miel, qu'il remit au prophète. Celui-ci pétrit ces aliments ensemble, dans ses doigts, et en fit une sucrerie qu'il divisa, de sa noble main, en deux parts. Il les remit à Ali, en disant : « Sois en paix, Ali, car tu es le maître de tous les musulmans et de toutes les musulmanes. »

Alors, l'imam Ali entra dans la tente, et le prophète invita ses compagnons à entrer tous, un par un, auprès d'Ali, pour lui rendre hommage.

Tous les compagnons, — que le paradis de Dieu soit pour eux ! — entrèrent alors, successivement, auprès de l'imam Ali. Et en entrant, chacun lui rendait hommage et recevait de lui un morceau de la friandise.

Ali enveloppa ce qui resta de cette sucrerie, scella le paquet et le remit à Sliman el-Farsi, en lui ordonnant

de le porter à Médine, à El-Haçan et El-Hoccïn (1), et à leur mère Fatima-ez-Zohra, — que le paradis soit pour eux !

C'est en commémoration de ce fait que, de nos jours, on envoie de ville en ville, la friandise du banquet.

RITUEL DE LA SÉANCE DE RÉCEPTION DU NÉOPHYTE.

Tout d'abord, le cheïkh rasera la tête du néophyte; puis, il recevra de lui l'acte de contrition et l'engagement (âhed).

Ensuite il le coiffera du diadème et le revêtira du manteau. Il le liera à tel frère qu'il voudra, lui ceindra aux reins la ceinture et l'initiera à la science.

Cela terminé, il le fera asseoir sur le tapis, lui préparera la friandise et chacun en mangera On en enverra en différents endroits, et de ville en ville, à ceux qui n'auront pu être présents, afin de leur prouver l'intérêt constant que leur portent les frères. Il y aura un interprète de langue pour expliquer les mystères.

Il est nécessaire que le compagnon de la ceinture et de la main retienne par cœur les préceptes et les questions qui suivent, lesquels lui vaudront des grâces divines et le rendront glorieux auprès des maîtres de la connaissance.

Il devra, tout d'abord, réciter cette invocation : « Je cherche, auprès de Dieu, un refuge contre sa colère, et le prie de me détourner de rejeter la ceinture, de rom-

(1) Les deux fils d'Ali.

pre le pacte et de méconnaître la confrérie établie au nom de Dieu. Car quiconque conservera la ceinture, le pacte et la confrérie, sera conservé par Dieu, et obtiendra ses bénédictions; mais quiconque les rejetera, irritera Dieu contre lui; aussi, le jour de la résurrection, il se présentera le visage noir, de sorte que les anges du ciel le maudiront! »

Le néophyte devra aussi apprendre tout le résumé qui précède.

Comme il est essentiel que le compagnon du tapis soit versé dans la loi, la justice, la voie droite et la connaissance, voici les réponses qu'il devra donner aux questions qui lui seront posées. C'est avec le questionnaire suivant que le cheïkh initiera à la connaissance du Dieu très-haut.

QUESTIONNAIRE (1)

D. — Qui, le premier, a reçu la ceinture?

R. — Gabriel.

D. — Où l'a-t-il reçue ?

R. — Au ciel.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Les anges du ciel, par l'ordre de la Vérité, — que sa gloire soit proclamée !

D. — Qui, le second, a reçu la ceinture?

R· — N. S. Mohammed.

(1) La formule interrogative est celle-ci : ..... واذا قالوا لك ; la réponse s'énonce par le mot : الجواب

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Gabriel, par l'ordre du Maître de l'univers.

D. — Qui, le troisième, a reçu la ceinture?

R. — Ali, fils d'Abou Taleb.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Mohammed.

D. — Qui, le quatrième, a reçu la ceinture ?

R. — Sliman el-Farsi.

D. — Qui l'en a ceint ?

R. — Ali.

D. — A qui appartient la ceinture (au fig. fermeté), et à qui la main (puissance) ?

R. — La ceinture est à Ali, fils d'Abou Taleb, et la main à Mohammed, car Dieu a dit : « Ceux qui se soumettront à toi, seront comme s'ils se soumettaient à Dieu, et ceux qui se révolteront contre toi, se révolteront contre eux-mêmes, car la main de Dieu est au-dessus d'eux. — Celui qui accomplira ce que Dieu lui a imposé comme engagement, je le récompenserai d'une manière magnifique (1). »

D. — Combien y a-t-il de ceintures ?

R. — Deux : la ceinture supérieure et la ceinture inférieure.

D. — A qui appartiennent-elles ?

R. — La ceinture supérieure est à Gabriel ; elle est dans le ciel ; la ceinture inférieure est à Ali, fils d'Abou Taleb ; elle est sur la terre : c'est la confrérie.

D. — La ceinture (secte), de combien d'éléments est-elle composée ?

(1) Ces deux phrases sont des citations plus ou moins altérées du Coran, omme la plupart de celles que nous mettons entre guillemets.

R. — De trois éléments. Le premier est Gabriel ; le second, Mohammed, et le troisième, Ali, fils d'Abou Taleb.

D. — Sur combien de bases repose la ceinture ?

R. — Sur deux bases, qui sont : El-Haçan et El-Hocein, fils d'Ali.

D. — Qu'est-ce que la voie (t'rik'a) ?

R. — C'est la science, la continence, la sagesse, la patience et l'excellence des successeurs.

D. — Quelles sont les obligations de la voie ?

R. — De rejeter les mauvaises paroles ; de prononcer sans cesse le nom de Dieu ; de mépriser les biens de la terre ; de repousser les amours humaines et de craindre le Dieu très-haut.

D. — A quels signes se reconnaissent les gens de la voie ?

R. — Ces signes sont : la bienfaisance, la retenue de langue, la piété, la douceur et l'éloignement pour les péchés.

D. — Quel est ton *ouerd* (1), et que t'impose-t-il ?

R. — La recherche du salut et de la nourriture divine ; la douceur des paroles, la confraternité et la sincérité du langage et des œuvres.

D. — Qu'est-ce que le tapis de la voie ?

R. — C'est le tapis à prières du cheïkh, sur lequel on se prosterne et on est purifié ; c'est sur lui que se passent les mystères.

D. — Le tapis de la voie, combien a-t-il d'attributs ?

R. — Quatre.

D. — Quels sont-ils ?

(1) L'ouerd est le certificat d'admission dans la secte.

R. — Loi divine, vérité suprême, voie droite, connaissance du Dieu très-haut.

D. — Le tapis, combien a-t-il de mots symboliques, et quels sont-ils ?

R. — Quatre : le premier est Gabriel, le second Michel, le troisième El-Haçan et le quatrième El-Hoceïn.

D. — Combien y a-t-il de lettres, et quelles sont-elles ?

R. — Il en a quatre : la première est *ta* (ت); la deuxième *mim* (م) ; la troisième *ha* (ه) ; et la quatrième *noun* (ن).

D. — Quelle est la signification de ces quatres lettres ?

R. — La première, ta, veut dire que le compagnon du tapis doit être la poussière (تراب) des gens de la voie ; — le mim, qu'il doit-être semblable à l'eau (ماء), courante et pure ; — le ha, qu'il doit être comme le zéphir (هوي), soufflant dans le feuillage des arbres ; le compagnon du tapis doit, en effet, être un esprit répandant sur les gens de la voie la perfection et les faveurs légales ; — le nom indique qu'il doit être comme le feu (نار), qui embrâse la maison du pervers.

D. — Vers qui marchez-vous ?

R. — Vers la place d'Ali.

D. — Quelle est la forme de cette place, qu'y a-t-il au dessus d'elle, que contient-elle ?

R. — La place d'Ali est tracée par les vieillards, compagnons de la *fetoua;* sur elle, est le tapis, et, au dessus d'elle, est la vérité (Dieu), le Tout-Puissant, le Généreux, qui domine ses esclaves.

D. — Combien faut-il de pas, pour la traverser ?

R. — Quatre pas ; un pour chacun des saluts que con-

naît l'interprète de langue, qui en explique les secrets et les mystères.

D. — Combien doit-on passer de ponts pour arriver à la place d'Ali, et s'asseoir sur le tapis ?

R. — Trois ponts.

D. Qu'y a-t-il à votre droite, à votre gauche, derrière vous, devant vous, sur votre tête et sous vos pieds ?

R. — A ma droite est Gabriel ; à ma gauche, Michel ; derrière moi, Azraïl ; devant moi, Asrafil ; au-dessus de moi, le Souverain Glorieux ; et sous mes pieds, la mort, qui est plus proche de nous que la veine jugulaire ne l'est de la gorge, conformément à cette parole divine :

« Toute âme doit goûter de la mort ; vous recevrez votre salaire le jour de la résurrection (Coran). »

D. — Qu'y a-t-il dans votre tête, dans votre oreille, dans votre œil, dans votre bouche, dans votre poitrine et dans vos pieds ?

R. — Dans ma tête, la noblesse des pensées, l'intelligence et la connaissance ; — dans mon oreille, les paroles de celui qui m'a dirigé vers l'obéissance de Dieu ; — dans mon œil, la vue de la face du Seigneur Généreux (Dieu) ; — dans ma bouche, la loi divine, la vérité, la règle, la connaissance et les paroles de bien ; — dans ma poitrine (cœur), la patience pour supporter les calamités et les mauvaises paroles ; — et dans mes pieds, un moyen de me rendre auprès des maîtres de la connaissance, sur le tapis de la voie droite, en présence des gens de la vérité.

D. — Qu'y a-t-il dans votre cœur ?

R. — L'impureté et l'ignorance, que je dois racheter par l'humilité et la soumission devant mon maître.

D. — Quels sont vos témoins ?

R. — Ma main droite et ma main gauche ; elles porteront témoignage, le jour de la comparution suprême par devant le Maître de l'univers et les deux anges écrivant par son ordre.

D. — En se rendant vers la place d'Ali, d'où vient-on, et par où s'en va-t-on ?

R. — On vient de la maison périssable, et on se rend vers la maison de l'éternité. Accorde-moi la richesse, ô Riche ! et l'éternité, ô Eternel !

D. — Quelle est la maison périssable ? Quelle est la maison éternelle ?

R. — La terre est périssable, avec tout ce qu'elle contient, car c'est la maison de l'illusion, conformément à cette parole divine : « La vie de la terre n'offre que des jouissances trompeuses (Coran). » — Quant à la maison éternelle, c'est la maison de l'autre vie, et ne l'habitera pour l'éternité que celui qui aura fait les bonnes œuvres, multiplié les bienfaits, rejeté l'impureté et l'immoralité, méprisé les amours terrestres, et détourné ses regards des choses illicites. C'est la réunion des serviteurs au plus haut des cieux ; c'est en ce lieu qu'ils obtiendront l'intercession efficace de Mohammed, l'envoyé de Dieu, le Maître des miracles.

D. — Lorsque vous entrez sur la place et que vous vous avancez au milieu des vieillards, compagnons de la voie, comment vous accueille le cheïkh ?

R. — Il m'accueille avec une invocation sincère, et m'enveloppe de son regard bienfaisant.

D. — Quels sont vos initiateurs pour entrer dans la voie de la pureté ?

R. — Ce sont les vieillards sages qui sont mes intermédiaires auprès d'Ali. C'est en leur présence et dans leur généreuse société qu'on est reçu.

D. — Où est-on reçu?

R. — Sur le tapis de la vérité, sous les pieds du trône de Dieu, sur la place d'Ali, et en présence des compagnons de la fetoua.

D. — Combien avez-vous de frères dans la voie droite?

R. — Deux, qui sont ma ceinture et mon pacte, que je tiens dans ma main, et qui m'accompagnent dans la vie et dans la mort.

D. — Par quelle porte entre-t-on, et par quelle porte sort-on ?

R. — On entre par la porte de l'amour, et on sort par celle de la miséricorde et de l'accueil des compagnons de la fetoua.

D. — Où est cuite notre bouchée, qui l'a humectée et qui l'apporte ?

R. — Elle est cuite au foyer du miséricordieux, et est apportée par les anges du paradis de délices.

D. — Où la dépose-t-on ?

R. — Sur le tapis de la puissance, entre les mains des compagnons de la décision.

D. — En arrivant dans la réunion des gens de la voie droite, sur quoi s'assied-on?

R. — Sur le tapis d'Ismaël; que le salut soit sur lui!

D. — Comment s'assied-on sur le tapis de la voie ?

R. — Par la permission qne le cheïkh en donne, et avec le cœur rempli d'humilité et de modestie, en présence des intermédiaires.

D. — Qu'est-ce que la *fouta* (pièce d'étoffe)? Quelle est son origine, et quelle largeur a-t-elle ?

R. — La première *fouta* a été formée des feuilles de figuier dont se sont couverts Adam et Eve. La largeur de la *fouta* est celle de votre bras droit, et sa longueur celle de votre bras gauche. Son origine revient à Omar Ibn Omeïa el-Medorri, car c'est lui qui en fit présent à l'imam Ali.

D. — Comment entre-t-on dans la voie, et comment en sort-on ?

R. — On y entre avec l'âme humble de l'impétrant, et on en sort avec le cœur joyeux de celui qui a obtenu.

D. — Lorsqu'on vous boucle la ceinture, qu'y a-t-il dans votre main droite?

R. — Nous tenons dans notre main droite le livre de notre destin, selon cette parole divine : « O ! mon Dieu, donne-moi mon livre (destin), dans ma main droite, et non dans ma main gauche ! »

D. — Qu'y a-t-il entre votre main droite et votre main gauche.

R. — Il y a, entre les deux, l'alliance du Dieu très-haut.

D. — Qu'y a-t-il entre vous et votre initiateur ?

R. — Il y a, entre nous, le pardon du Dieu magnifique, seigneur de Moïse et d'Abraham ; selon cette parole divine : « O ! vous qui croyez, offrez, en entier, votre repentir à Dieu, et demandez-lui le pardon de vos fautes. » Et cette autre parole : « Celui qui accomplira l'engagement contracté envers Dieu, je le récompenserai magnifiquement. »

D. — Par quoi est-on affranchi ?

R. — Par la pureté du cœur de l'initiateur et la sincérité du néophyte.

D. — Qui possède la chose longue, et qui la chose courte ?

R. — L'homme juste a la langue longue, et le pécheur, dans son avilissement, a la langue courte.

D. — Quelle est la clef du ciel ?

R. — La profession de foi : « Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est le prophète de Dieu ; — que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut !

D. — Quelles choses sont venues du ciel, et dont l'une est supérieure à l'autre ?

R. — Le blé et la viande. La viande est supérieure au blé, car le blé a été apporté du paradis par Adam, tandis que le bélier a été envoyé du ciel pour servir de rançon à Ismaël, que son père allait immoler.

D. — Quelle est la maison sans porte, la mosquée sans *mihrab* (1) et le prédicateur sans livre ?

R. — La maison sans porte, c'est la terre, qui n'est qu'un séjour d'illusions trompeuses ; — la mosquée sans *mihrab*, c'est la kâba, que le Dieu très-haut la protége ! — et le prédicateur sans livre, c'est Mohammed, car il prêchait sans livre, et on écrivait, au contraire, ses paroles sur le livre.

D. — Le diadème de l'islam est-il sur ma tête, ou sur la votre ?

R. — Il est sur ma tête, sur la vôtre et sur celle de tous les serviteurs ; car Dieu l'unique, le puissant, est celui qui dit à une chose : « Sois ! » et elle est.

(1) Le mihrab, dans les mosquées, est le renfoncement, dirigé du côté de la Mecque, dans lequel se met le prédicateur.

D. — En quoi espérez-vous ?

R. — En la miséricorde de Dieu, afin qu'il me fasse admettre, ainsi que vous, au paradis.

D. — Par quoi s'obtiennent la loi, la justice, la règle et la connaissance.

R. — La loi s'obtient par le travail et l'étude; la justice, par la volonté du Dieu très-haut, celui qui n'a pas de pareil, le dispensateur de tout bien, le créateur de toute chose, le vivificateur et l'exterminateur de ce qui existe; on arrive à la règle en suivant la voie de la vérité et de la sincérité; enfin, la connaissance consiste dans la science des paroles de Dieu, de son livre, et dans les efforts pour rester dans l'obéissance de Dieu.

D. — Quelle est la clef de la loi, et quelle est sa serrure?

R. — Sa clef est cette parole : « Au nom de Dieu, clément et miséricordieux! » et sa serrure, cette autre parole : « Louange à Dieu, maître de l'univers! »

D. — En quoi consiste l'observance?

R. — Elle consiste à se nourrir de ce qui est permis, rejeter ce qui est illicite, obéir aux deux fils (Haçan et Hocein), et se rapprocher de Dieu.

D. — Si la viande se gâte, par quoi la rectifie-t-on ?

R. — Par le sel.

D. — Et si le sel se gâte, comment le rectifie-t-on ?

R. — Par l'assemblée sur la place d'Ali.

D. — Quelle est la signification de ces réponses ?

R. — La viande représente les gens de notre sainte société; le sel est le cheïkh. Si les membres de la confrérie de la voie se gâtent, le cheïkh les guérit ; et si le cheïkh se gâte, on le remplace dans l'assemblée.

D. — Quels sont les mystères qui enveloppent le tapis ?

R. — Il est entouré par quatre *fatiha* (1) ; on le déroule avec une fatiha ; ou le roule avec une fatiha, et on l'emporte avec une fatiha.

D. — Que fait le cheïkh en approchant du tapis ?

R. — Il commence par invoquer le salut et indiquer les prescriptions de la voie. Puis, il avance son pied droit et soulève le pied gauche ; il récite alors une fatiha, et fait pour le pied gauche comme il a fait pour le pied droit. Il s'avance ainsi peu à peu, en récitant la fatiha et termine par la bénédiction, et l'appel des faveurs divines et du salut sur N. S. Mohammed, le maître des envoyés.

D. — Comment le cheïkh se retire-t-il du tapis ?

R. — En prononçant trois *fatiha,* la *tekbira* pour le Dieu très-haut, l'appel de la bénédiction et du salut sur N. S. Mohammed, maître des envoyés, sur sa famille et sur ses compagnons, et l'invocation du salut pour tous. Enfin, il implore Dieu de nous pardonner, ainsi que vous et que tous les musulmans et les musulmanes, les croyants, et les croyantes, Amen ! Amen, par les mérites de Mohammed, le seigneur des envoyés !

Fin du questionnaire ainsi que de la fetoua, par la grâce de Dieu.

---

(1) La *fatiha* est le premier chapitre du Coran.

ORAISON FINALE

Revenons maintenant vers notre père et notre ancêtre le cheïkh Abd el-Kader el-Djilani, — vers celui qui l'a reçu et l'a ceint, et qui est Abou l'Haçan ech-Chadeli, que Dieu l'accueille! — Il avait lui-même été ceint et reçu par l'imam Ali, que Dieu lui soit propice ! et avait ceint cinquante cinq compagnons ; — vers l'imam Ali, qui a été ceint et reçu par l'Envoyé de Dieu, que Dieu répande sur lui ses grâces et lui accorde le salut, ainsi qu'à tous les prophètes, les ouali, les gens purs, les maîtres de l'oraison, de la science et du Coran, — à sa famille et ses compagnons, auxquels il puisse accorder les grâces les plus complètes!

Répétons sans cesse cette parole de l'envoyé de Dieu : « Notre voie (*t'rik'a*), est comme le vaisseau de Noé : quiconque y montera sera sauvé, et quiconque s'en éloignera sera perdu ! »

Notre cheïkh, — que Dieu l'accueille ! — a vécu quatre-vingt-quatre ans ; il est mort dans le ve siècle de l'hégire (de 1009-10 à 1106-7 de l'ère ch.).

Voici la liste de ses ancêtres, en remontant jusqu'au prophète. Il se nomme : Abd el-Kader,
Fils d'Abd Allah,
de Salah,
de Mouça ez-Zahed,
de Mohammed,
de Daoud,
de Mouça,

Fils de El-Djoud,
de Mohammed,
d'Abd Allah,
de Mohammed,
d'Abd Allah el-Kâmel,
d'El-Haçan el-Mouthin,
d'El-Haçan el-Beçat',
d'El-Haçan,
et de la dame glorieuse, chaste et pure, Fatima, fille de l'envoyé de Dieu, — que Dieu répande sur lui ses graces et lui accorde le salut !

Après sa mort, — que Dieu nous fasse profiter de ses bénédictions, Amen ! — voici, d'après Ibn Frah, la liste de ses successeurs :

Le premier fut : Abd er-Rezzak,
Auquel succéda Abd el-Ouahhab,
Sid Abd er-Rahman,
Sid Mohammed,
Sid Salah,
Sid Ali,
Sid Djâfer,
Sid El-Haçan,
Sid Djemal ed-Din,
Sid Mohammed,
Abd es-Somd,
Sid Aïça,
Abd el-Ftah',
Ce dernier laissa trois filles, qui sont :
1° Madame Himma, à Bag'dad ;
2° Madame Salh'a, en Syrie ;
Et 3° Madame Et-T'ahâra, connue à Tlemcen.

C'est d'elles que descendent tous les *cherif* établis dans les différentes localités.

Nous avons abrégé la chaîne (*selsela*) ci-dessus, qui nous eut entraînés trop loin, en la donnant en entier.

Salut !

Écrit à la date des dix derniers jours de Redjeb de l'année 1269, (du 29 avril au 9 mai 1853).

(Empreintes de deux cachets mesurant, l'un 23 millimètres de diamètre, et l'autre 15 millimètres ; tous deux entièrement illisibles).

DIPLOME DE MOK'ADDEM,

CONFÉRÉ AU FRÈRE

EL-HADJ AHMED BEN MOHAMMED BEN BEL-KHEÏR.

Louange au Dieu unique ! etc.

(Empreinte effacée d'un cachet).

Louange à Dieu !

Nous sommes guidés vers la voie droite, et, certes, nous ne serions pas dans le droit chemin, si Dieu ne nous y avait dirigés, car les envoyés de Notre Seigneur nous ont apporté la vérité et nous ont dit : « Vous hériterez du paradis, selon ce que vous aurez fait sur la terre.

« O ! mon Dieu, place-nous au nombre de ceux qui seront sauvés ! Dirige-nous vers l'abreuvoir du prophète, et, de là, au paradis !

» O ! mon Dieu, dirige-nous vers le bien et la voie droite! »

Nous accordons à El-Hadj Ahmed ben Mohammed ben bel-Kheïr, la faveur entière; nous lui conférons le diplôme authentique, complet, général, conformément à la règle du cheïkh Abd el-Kader.

Nous l'élevons au rang de Mok'addem, de telle sorte qu'aucune main ne sera au-dessus de la sienne parmi les Mok'addem.

Il conférera l'*ouerd,* donnera le titre de *naïb* (vicaire) à qui lui en fera la demande, et s'il le juge digne de recevoir cet honneur.

Les frères devront avoir confiance en lui, comme nous avons eu, nous-même, confiance ; et quiconque parmi les frères lui obéira, obéira au cheïkh Abd el-Kader ; mais quiconque lui désobéira, se rendra criminel.

Il (El-Hadj Ahmed) se servira de ce pouvoir exécutoire comme il le voudra, dans l'intérêt de la vérité, de la loi, et de la secte.

Il ne fera pas de distinction entre les frères, qui devront tous être sur le même rang.

S'il est d'un avis contraire aux frères, ceux-ci ne devront pas le contredire.

Lorsque les frères auront résolu une entreprise, il faudra absolument qu'ils prennent son avis, et quiconque parmi les frères lui désobeira dans ce qu'il aura dit pour le bien, ne sera plus des nôtres.

O ! frères, vous écouterez sa parole, et aucun de vous ne devra mettre opposition aux droits que lui confère son diplôme, lequel devra être lu publiquement, le jour du festin, afin de rehausser et de répandre la gloire du Mok'addem susdit !

O! enfants de la grâce, il faut absolument que vous obéissiez à notre Mok'addem El-Hadj Ahmed, et que nul de vous ne lui fasse obstacle dans l'accomplissement de la bonne œuvre, car il a été nommé par le Sid Mohammed Efendi, descendant des saints, le cheïkh Abd el-Kader, — que Dieu nous fasse profiter, ainsi que vous, des faveurs, dont il est entouré, Amen ! ô! maître de l'univers!

Salut !

Écrit dans les dix derniers jours du mois de Dieu, redjeb, année 1269 (du 29 avril au 9 mai 1853).

(Empreinte d'un cachet sur lequel on lit : El-Hadj, plus bas : Sid, ou peut-être Efendi, et au-dessous : Mohammed ; ce qui donne : Sid El-Hadj Mohammed, ou El-Hadj Mohammed Efendi).

Pour conférer l'alliance du cheïkh Abd el-Kader, vous prendrez la main du néophyte, et vous lui réciterez ce verset : « Je cherche, auprès de Dieu, un refuge contre Satan le lapidé (Coran). »

Puis, vous lui ferez prononcer ce serment : « Je m'engage envers Dieu, et je le prends à témoin, que je ne me détournerai ni ne me retirerai de la règle du cheïkh Abd el-Kader ! » — Cette phrase sera répétée trois fois.

Vous lui direz ensuite, par trois fois : « Acceptez-vous, acceptez-vous ? »

Il vous répondra : « J'accepte. »

Vous lui conférerez alors l'ouerd selon la règle.

Salut !

(*Suit une prière.*)

Ici s'arrête le manuscrit dont nous venons de donner un aperçu. Les différents points, tant de dogme que de

rite, sur lesquels s'appuie la confrérie, y sont successivement traités, et en font une véritable monographie de l'ordre de Sidi Abd el-Kader.

Le lecteur pourra donc y prendre une idée assez précise de l'esprit et du but de cette secte, et comprendre quelle influence pernicieuse de telles associations peuvent avoir, dans le milieu de fanatisme et d'ignorance où elles exercent leur action.

SUITE ET FIN

DE

L'HISTOIRE DE CONSTANTINE

SOUS LA DOMINATION TURQUE

TROISIÈME ET DERNIÈRE PÉRIODE, DE 1792 A 1837

HOSSEIN BEY BEN HASSEN BEY BOU HANEK.

1207 à 1209. — (1er septembre 1792 — 30 janvier 1795).

Le fils de Bou Hanek, doublement vengé de son long exil et par la mort de son persécuteur, et par sa propre élévation au pouvoir, s'appliqua, dès son avénement, à faire oublier à ses administrés les rigueurs qui avaient signalé les dernières années du bey Salah.

Doué d'un esprit conciliant, il sut en peu de temps rallier à lui tous les partis, en faisant un appel impartial à tous les hommes capables de le seconder. C'est ainsi que, pour composer le makhzen, il n'hésita pas, contrairement aux traditions de ses prédécesseurs, de maintenir dans leur poste ceux des fonctionnaires qui, sous Salah Bey, s'étaient fait remarquer par leur aptitude aux affaires.

Il confia la charge de khalifa à Mohammed Cherif, père du dernier bey de Constantine, celle de caïd-dar à Rodouan, qui occupait déjà ce poste sous Salah Bey (1), celle de bach-kateb à Ben Djelloul et à Ben Selama, celle de bach-séïar à Ben Zékri, et celle de bach-saïs à un autre membre de cette même famille.

Après deux années d'un gouvernement paisible, con-

(1) Ce personnage a joué un rôle assez important dans les annales de Constantine, pour que nous donnions ici place au portrait que nous a laissé de lui un contemporain. Nous traduisons :

« Le caïd Rodouan, — que Dieu l'ait en sa miséricorde ! — était d'une taille élevée, avait le teint blanc, coloré de rouge, et la barbe blanche. Il portait le *rezza* (ou turban à petits plis), comme les jurisconsultes.

» C'était un administrateur plein d'aménité et d'indulgence, punissant rarement et fermant volontiers les yeux sur les fautes légères. A ce sujet, on raconte qu'un jour, sortant du palais du gouverneur, il trouva un *kobdjïa* (ou agent de police) qui avait soustrait une outre remplie de beurre fondu, et l'emportait cachée sous son burnous. Malheureusement, un bout de l'outre dépassait. Le caïd Rodouan, qui marchait sur ses pas, ayant compris qu'il y avait là-dessous un larcin, se contenta de ramener le burnous du kobdjia sur le bout accusateur et de lui dire : Sauve-toi avant qu'un autre te reconnaisse. — On cite de lui une foule d'autres anecdotes qui prouvent combien il était bon et indulgent.

» Il occupa les fonctions de caïd-dar pendant tout le règne de Salah Bey, et fut successivement maintenu dans son poste par les trois beys qui vinrent après lui, tant sa probité et son habileté dans les affaires administratives étaient choses notoires. Osman Bey lui retira sa charge, pour la confier à Hadj Ahmed ben El-Abiad ; mais son successeur, Abd Allah Bey, la lui rendit Il ne la conserva pas longtemps.

» Arrivé au terme de sa carrière, il mourut un an après, dans un âge fort avancé, et fut enterré dans la zaouïa qu'il avait fait construire au quartier des *beraddïne* (ou des bourreliers, aujourd'hui rue Bleue). »

Sur sa tombe on lit : Ceci est le tombeau du défunt, du pauvre devant son Seigneur, Rodouan Khoudja, caïd-dar, décédé dans le sein de la miséricorde du Dieu vivant et éternel, en l'année 1220 (1805-1806).

Sa mémoire resta chère à ses concitoyens, et, aujourd'hui encore, son nom est synonyme de sage et pieux administrateur.

sacré tout entier aux travaux de la paix, il fut atteint d'une maladie grave qui lui ôta l'usage de ses jambes, au point qu'il ne pouvait plus monter à cheval. D'autres disent qu'il en perdit la raison. Quel qu'ait été le genre de sa maladie, le cas fut jugé à la cour d'Alger un crime capital.

Le dey Baba Hassan était en ce moment sur le point de rompre avec la France, représentée alors par M. Vallière. A la suite des démêlés qu'il eut avec notre consul, cédant à un de ces accès de colère brutale dont l'histoire de la Régence ne nous offre que trop d'exemples, il envoya l'ordre de mettre à mort le bey Hosseïn. Le moribond fut pris et étranglé dans la prison de la casba (1).

Son corps repose dans la mosquée de Sidi Lakhdar, à côté de celui de son père, et sur sa tombe est gravée l'épitaphe suivante :

توفي المرحوم بكرم الحي القيوم المعظم السيد
حسين بك ابن المرحوم السيد حسين بك يوم
السبت التاسع من رجب الفرد
١٢٠٩
سنة

« Est décédé dans le sein de la miséricorde du Dieu vivant et éternel, le magnifique Sid Hosseïn Bik, fils du défunt Sid Hassen Bik, le samedi, neuf du mois de redjeb de l'année 1209, » (correspondant à la nuit du vendredi au samedi, 30 janvier 1795). »

(1) M. Cherbonneau explique différemment la mort de ce bey. Voir l'*Annuaire Archéologique* de Constantine, année 1856-57, p. 125.

On doit à Hosseïn la construction du palais dit Dar el-bey, qui servit de résidence à ses successeurs jusqu'à Hadj Ahmed. Cet édifice, d'une construction fort massive, occupe encore aujourd'hui un assez vaste emplacement entre la rue Rouaud et la rue Caraman, bien que la partie qui formait autrefois voûte sur cette dernière rue ait depuis longtemps disparu. Il sert maintenant de pavillon d'officiers, et ses écuries sont affectées aux spahis. Les magasins du campement militaire occupent la partie de ce palais appelée *driba,* où logeaient les femmes du bey.

On lui doit encore l'achèvement du pont dit *El-Kantara,* dont la réédification, ainsi que nous l'avons vu précédemment, entreprise par son prédécesseur, avait été brusquement interrompue par sa mort. En menant à bonne fin une œuvre aussi gigantesque, ce prince donna la mesure de ce qu'il aurait pu faire lui-même, si le lacet du bourreau n'était venu, avant l'heure, rompre le cours de son existence.

Hosseïn Bey laissa en mourant un fils nommé Hassouna, dont la fin tragique, quoique arrivée quelques années plus tard, en 1799, nous a semblé devoir trouver ici sa place. Nous la rapportons telle qu'elle est écrite dans le manuscrit de Si Mohammed el-Babouri.

Le célèbre marabout Sidi Ahmed ez-Zouaoui, dont les exploits miraculeux nous sont déjà connus, se rendait un jour à sa campagne de Tarla, sise à l'ouest du Chettaba (1), lorsqu'en route il fit la rencontre du jeune Hassouna,

(1) Le Chettaba est une montagne à 8 kilomètres au sud-ouest de Constantine, et qui s'étend jusqu'au trente-huitième kilomètre de la route de Setif. On y trouve de nombreuses ruines romaines et des bancs de gypse d'une puissance inépuisable.

qui revenait de sa propriété de Marchou (1). D'aussi loin qu'Hassouna aperçut le cheïkh, il mit pied à terre et s'avança pour le saluer. Une telle condescendance de la part de ce jeune homme fougueux, aussi fier de son origine que du rang illustre qu'avait occupé son père, pourrait à bon droit nous étonner, si on ne savait le respect que les musulmans ont pour ces sortes de santons.

A la vue du voyageur, la jument que montait le cheïkh fit un bond si brusque, que son cavalier fallit tomber à la renverse. La voix du maître l'ayant bientôt calmée, Hassouna, s'approchant, prit un pan du burnous du cheïkh, le mit sur sa tête en signe de respect, et lui dit : Seigneur, je me recommande à toi. Délivre-moi des embûches des méchants. — Mon fils, répondit le vieillard, deux choses sont pour toi à éviter ; d'elles dépend ton bonheur ou ton malheur. — Et quelles sont-elles ces deux choses, ô mon père ? — Les voici : ne porte plus de burnous noir (2), et lorsque tu te rendras à Sidi el-Mabrouk (3), vas-y avec un cœur pur et animé de bonnes intentions, et n'y commets aucun acte dont tu aurais plus tard à rougir; car si tu continues à te livrer au tourbillon des

(1) Marchou est un charmant douar à 6 kilomètres environ au sud de Mila, et situé aux sources mêmes d'où s'échappent les nombreux cours d'eau qui vont arroser les jardins de cette ville.

(2) Les vêtements noirs, signe distinctif des Abbassides, étaient portés, de préférence aux vêtements blancs, par les jeunes libertins, qui pouvaient ainsi aisément courir dans l'ombre les aventures nocturnes, sans crainte d'être reconnus.

(3) Petit village sur le plateau du Mansoura, qui servait autrefois de lieu de rendez-vous à la jeunesse de Constantine.

passions, ce tourbillon, à son tour, t'entraînera vers l'abîme (1).

La prédiction du cheïkh ne devait malheureusement que trop s'accomplir. Hassouna, oubliant bien vite ses sages conseils, n'abandonna point l'usage du burnous noir et continua, comme par le passé, à se rendre à Sidi-el-Mabrouk avec quelques autres débauchés comme lui, pour s'y livrer au plaisir du vin et des femmes. Or, un jour qu'il avait bu outre mesure et qu'il avait poussé la folie jusqu'à enivrer sa jument, comme il se disposait à rentrer en ville, arrivé aux abords du pont d'El-Kantara, il piqua vivement sa monture pour la faire caracoler. Au contact de l'aiguillon, l'animal fit un tel bond en avant, qu'il se précipita avec son cavalier dans le ravin. Le malheureux eut la tête brisée contre les rochers et mourut incontinent. Son cadavre fut porté dans la *tourba* (chapelle servant de lieu de sépulture) de la mosquée de Sidi Lakhdar, où reposaient les autres membres de sa famille, et sur sa tombe on grava la strophe suivante :

« O visiteur, arrête-toi, et implore la clémence infinie *de l'Éternel pour ce défunt.*

» Ci-gît Hassen, qui n'a point perdu sa jeunesse. — C'était un prince vertueux dont la vie a compté trente *années.* — Il périt un vendredi de l'année 1214 (1799).»

(1) Il y a dans cette réponse du cheïkh, un jeu de mots que l'on ne peut guère rendre en français, mais que l'on comprendra aisément lorsqu'on saura que le mot *haoua*, en arabe, signifie tout à la fois l'air, les passions et, dans une acception tout à fait locale, le ravin de Constantine.

MOUSTAFA EL-OUZNADJI.

1209 à 1212. — (Février 1795. — Janvier 1798).

Le successeur de Hosseïn fut Moustafa El-Ouznadji (le fabricant de poudrières), surnom qui lui avait été donné en souvenir de son ancienne profession. Son cachet porte la date de 1209 (1795), avec cette suscription : *Moustafa ben Soliman.*

C'était un Turc, natif d'Alger, et qui déjà avait été pendant vingt ans bey de Médéa, exemple unique dans l'histoire de ce beylik. C'est à lui que l'on doit la plupart des terres domaniales qui sont dans le Titeri. Lorsqu'en 1795, les Espagnols, ainsi que nous l'avons raconté précédemment, vinrent, sous le commandement de l'Irlandais O'Reilly, débarquer auprès d'Alger, il arriva avec un contingent de dix mille hommes, et se montra là ce qu'il fut toujours depuis, brave jusqu'à la témérité. Aussi lui revint-il une grande part du triomphe.

Sa nomination comme bey de Constantine ne pouvait être pour lui qu'une occasion heureuse de déployer ses qualités naturelles, mûries par une longue expérience des hommes et des choses

Il se montra donc, dans son nouveau commandement, ferme administrateur autant qu'intrépide guerrier; mais guerrier dont la valeur se juge à la quantité de sang répandu.

Il avait amené avec lui un personnage nommé Hadj-Hameïda, homme d'un caractère difficile, auquel il confia

les fonctions de bach-kateb. La place de khalifa fut donnée à Ingliz, qui devait lui succéder comme bey; celle d'agha-ed-deïra, à Ben-Ferikhi; celle de caïd-dar, à Rodouan, qui en était déjà investi. Diverses personnes de sa suite, étrangères à la province, occupèrent les autres postes.

Quoique d'un âge déjà avancé, El-Ouznadji n'en fit pas moins sentir sur toute la province la pesanteur de son poignet de fer. Ce fut principalement contre les montagnards, toujours prêts à l'insubordination, qu'il dirigea ses attaques. Les Nahad-ou-Akhmir, que leur position, non loin de la frontière tunisienne, maintenait dans l'indépendance, furent les premiers à éprouver les effets de son esprit guerroyeur. Il les raza, prit leurs troupeaux et pénétra même jusqu'à La Calle dont il détruisit plusieurs maisons. De là il se porta sur la tribu des Zardeza, de laquelle il obtint tout ce qu'il voulut, et mit à leur tête le cheïkh El-Akahal.

Du nord, il passa au sud et vint établir son camp dans la plaine de Zana, chez les Oulad-bou-Aoun, pour y assiéger les montagnards qui s'étaient réfugiés au sommet du Djebel Mestaoua. Leur résistance fut désespérée, et ce ne fut qu'après quinze jours d'une lutte acharnée, que le bey parvint à les forcer dans leur repaire, où il fit mettre le feu et tuer tout ce qui s'y trouvait. Mais cette victoire lui coûta cher: son infanterie et ses goums furent décimés, au point que tant que dura la lutte, on était obligé d'emporter chaque jour les morts avec des filets, pour ne pas livrer leurs cadavres à la férocité de l'ennemi.

Il opéra également une razia contre les Oulad-Saïd qui habitent l'Aurès, et fit couper la tête des principaux

membres des Oulad-Si-Azerara, famille de marabouts établie au milieu de la tribu révoltée.

Enfin, il entreprit une dernière campagne contre les Oulad-Moussa de la tribu des Achache, près Batna, auxquels il fit essuyer des pertes considérables en hommes, et qu'il dépouilla de tous leurs troupeaux.

Ainsi ses coups frappèrent si fort et si justes, que, pour quelque temps du moins, tout esprit de révole tfut sévérement comprimé. La terreur qu'inspiraient ses armes permit à la domination turque de s'étendre également sur tout le pays, et elle n'usa de son autorité que pour mieux faire sentir aux peuples vaincus tout l'odieux de sa tyrannie.

Dès ce jour, plus de justice, plus de sauvegarde pour les particuliers : la volonté du souverain tint lieu de tout. La cour d'Alger avait d'abord donné l'exemple. Depuis la mort du pacha Baba Mohammed, le pouvoir étant devenu, entre les mains d'une soldatesque indisciplinée, une proie que se disputaient l'intrigue et l'audace. Les beys profitèrent de ce désordre pour se rendre à peu près indépendants dans leurs provinces respectives, et s'ils continuèrent à payer le denouche comme par le passé, du moins doit-on reconnaître qu'ils exerçaient le commandement d'une manière absolue, tant que les y maintenait la politique ombrageuse du suzerain.

El-Ouznadji gouverna donc en maître qui sait se faire craindre, et un instant même, il fut mêlé à la politique extérieure de la régence; voici comment.

La nouvelle de l'occupation de Toulon par les escadres d'Angleterre et d'Espagne, avait rendu général le manque de confiance dans les Français, et rassuré le pacha Baba

Hassan sur les craintes que lui avait fait concevoir les premiers succès de nos armées républicaines. Le bey de Constantine, entrant dans les vues de son suzerain, refusa, contrairement aux traités conclus précédemment et ratifiés par Baba Hassan lors de son élection, de livrer les blés à la Compagnie d'Afrique établie à La Calle, ce qui pouvait à bon droit passer pour un acte d'hostilité (1). Mais cette infraction ne fut pas de longue durée. La nouvelle des succès de Dumouriez, sur les frontières de Hollande, nous rendit aussitôt l'opinion publique favorable, et les relations devinrent plus suivies que jamais. Le consul de France en profita pour faire expédier de nombreuses cargaisons de blé dans les provinces du midi de la France, en proie à la plus cruelle disette.

Cependant, les embarras sans cesse renaissants, suscités à la république par les puissances coalisées de l'Europe, ne nous permettaient plus de soutenir nos établissements de La Calle, ruinés par la concurrence que leur faisaient les comptoirs espagnols établis depuis 1792 à Oran. El-Ouznadji, voyant l'agence sur le point de crouler, défendit encore une fois de lui porter du blé. Mais ce nouvel acte, si contraire aux traités, ne servit qu'à hâter sa chute. Le consul de France, Jean-Bon-Saint-André, qui venait de succéder à M. Vallière, s'en plaignit vivement à Baba Hassan, et quelques jours après, l'ordre

(1) Les grains provenant de l'impôt de l'achour, et qui étaient entreposés dans les magasins en dehors de Constantine, servaient à la nourriture des troupes pendant les expéditions; quelquefois ils étaient vendus aux tribus; mais on en exportait la majeure partie. Les mercanti de Bône et de La Calle (représentants du bey dans ces deux villes) les vendaient aux négociants européens.

arrivait à Constantine de mettre le bey à mort. El-Ouznadji périt étranglé, après deux ans de règne. Ingliz Bey fut désigné pour lui succéder.

HADJ-MOUSTAFA-INGLIZ BEY.

1212 à 1218. — (Janvier 1798. — Mai 1803).

Cachet: El-Hadj-Moustafa Bey Ben-Hosseïn, 1212.

Hadj-Moustafa, d'origine turque, était établi depuis longues années à Constantine, lorsqu'il fut appelé à commander la province. On l'avait surnommé Ingliz, parce que, dans sa jeunesse, capturé par un bâtiment anglais, il avait passé dix ou douze ans en Angleterre. Suivant une autre version, et celle-ci nous la tenons de son petit-fils lui-même, ce surnom lui aurait été infligé uniquement à cause de la perfidie de son caractère, que l'on comparait à celui des Anglais, ce qui est peu flatteur pour nos voisins d'outre-Manche. Le fréquent usage qu'il fit du poison pour se débarrasser de ses ennemis, justifierait assez la qualification de perfide qu'on entendait ainsi lui donner.

Quoiqu'il en soit, les services qu'il avait rendus à l'administration sous Salah Bey, les capacités dont il avait fait preuve en maintes circonstances, la connaissance parfaite qu'il avait du maniement des affaires, le désignaient suffisamment au choix du pacha: aussi sa nomination fut-elle accueillie avec enthousiasme.

De son côté, Ingliz Bey ne trompa point les bonnes espérances qu'on avait conçues de lui. Dès son avénement, il s'appliqua à faire fleurir la justice et la paix. Avec la

confiance, l'abondance ne tarda pas à renaître; les vivres furent à si bon marché, qu'un saâ (1) de blé ne se vendait guère que la valeur d'un franc (2).

On put dès lors se croire aux beaux jours du règne de Salah Bey, règne qu'il avait pris pour modèle. Chacun jouissait en paix du fruit de son travail; le riche n'était point inquiété dans ses plaisirs; le pauvre pouvait, à peu de frais, se procurer une nourriture saine et abondante. Malheureusement, cet état de choses ne devait pas durer longtemps; la faiblesse paternelle perdit tout, ainsi que nous le verrons après

Le seul événement politique qui signala le gouvernement de ce bey, fut amené par la rupture de la paix entre la république française et la Régence. A la suite du débarquement des Français en Egypte, sous la conduite du général Bonaparte, la Porte, irritée, envoya tout exprès de Constantinople l'ordre au dey d'Alger de déclarer la guerre à la république. Le dey, forcé d'obéir, fit mettre à la chaîne le consul et tous les Français qui étaient dans cette ville. De son côté, Ingliz Bey, sur les instructions qu'il reçut de son suzerain, envoya à Bône le turc Braham-Chaouche, qui s'empara de la personne du représentant français. Celui-ci fut amené prisonnier à Constantine et enfermé

(1) Le saâ de blé vaut, à Constantine, 160 litres.

(2) Je dois à l'extrême obligeance de M. Bresnier la communication d'un grand nombre de pièces authentiques, qui ont servi à établir, d'une manière précise, la date de certains faits ainsi que l'avénement et la chute de plusieurs des beys qui font le sujet de cette histoire.

Dans un reçu, au bas duquel est apposé le cachet d'Ingliz Bey, je lis qu'à la date des premiers jours de choual 1217 (fin janvier 1803), le caïd Ammar-ben-Cherif livra aux *mercanti* de Bône 1,008 saâs au prix de 1,000 réaux. Ce qui vient confirmer pleinement le fait relaté plus haut.

dans la maison dite Dar-Tounsi, attenante à l'ancienne caserne des spahis. En même temps, les établissements que la Compagnie d'Afrique entretenait à La Calle furent pillés et détruits. Cet état d'hostilité à l'égard de nos nationaux dura jusqu'au traité de paix conclu, en 1802, entre Moustafa Pacha, au nom de la Régence, et Dubois Thainville, chargé d'affaires de la république à Alger (1).

Les hauts fonctionnaires, sous Ingliz Bey, furent : Mohammed, fils de Salah Bey, khalifa, qui mourut en prenant une tasse de café mêlée de poison, et fut remplacé par Ali, fils aîné du bey; Rodouan, caïd-dar; Mohammed-ben-Djelloul et Koutchouk-Ali, bach-kateb; agha ed-deïra, Mohammed-ben-Merikhi, qui périt par le poison, et, après lui, Bel Kassem-ben-el-Eukki, qui fut tué, ainsi que son fils, dans une razia, et eut pour successeur Dahman-ben-Zekri. Aux noms de ces personnages, nous devons en ajouter trois autres qui, du rang de chaouche occupé alors par eux, furent plus tard élevés tour à tour au commandement de la province. Ce sont : Ahmed-Tobbal, Mohammed-Tchakeur, chargé alors de couper les têtes, et Kara-Moustafa.

Le bey Ingliz ne prit part à aucune des razias qui eurent lieu sous son gouvernement. Son corps, maladif et usé, ne lui permettait pas de supporter les fatigues des courses un peu lointaines. Au reste, la seule expédition qui mérite d'être rapportée, est celle qu'il entreprit contre les Oulad-Ali-ben-Yahia-Aouassi, chez les Hanencha, qui avaient tué leur cheïkh et s'étaient mis en révolte. Les premières troupes envoyées contre eux, sous la conduite

(1) Voir les *Archives du Consulat général de France à Alger*, par A. Devoulx, p. 132 et 142.

de Bel-Kassem-ben-el-Eukki, agha ed-deïra, furent battues. Leur chef y périt, ainsi que son fils. Une seconde colonne, commandée par Si-Ammar-ben-Cherif, ne fut pas plus heureuse. Après avoir éprouvé de nombreuses pertes, elle fut obligée de rétrograder. Alors le bey, à bout de ressources, imagina d'ameuter contre eux les tribus voisines, et en particulier celle des Oulad-Si-Yahia-ben-Taleb, qui avait alors pour cheïkh Younès, homme d'une grande bravoure et d'une force herculéenne. Son appel fut entendu. Younès fondit avec les siens sur les Hanencha, tua leur chef, Ahmed-ben-bou-Aziz, et son frère, et comme trophée de sa victoire, rapporta à Constantine toutes les têtes de ceux qui avaient péri dans le combat. Ainsi fut étouffée cette insurrection et le pays recouvra pour quelque temps sa tranquillité.

Ce succès, obtenu après un double échec, n'était pas de nature à conserver au bey, qui l'avait subi plutôt qu'obtenu, les bonnes grâces du pacha d'Alger, et cependant ce fut d'ailleurs que lui vint sa disgrâce.

Ingliz Bey avait un fils nommé Ali, que les désordres de sa vie privée avaient rendu odieux à toute la population. Comptant sur la tendresse aveugle de son père et sûr de l'impunité, il n'était pas de méfait dont il ne se rendît coupable. Nous n'en citerons qu'un exemple, qui montrera, en même temps, combien est grande l'autorité qu'exerçaient les marabouts sur leurs coréligionnaires. Nous le prenons dans le livre de Si Mohammed-el-Babouri.

Un *hachaïchi* (fumeur de chanvre) de Constantine possédait plusieurs rossignols qui chantaient à ravir (1). Le

(1) On sait la passion qu'ont les hachaïchi pour les rossignols et pour la

jeune Ali en eut envie et les fit demander au propriétaire. Celui-ci refusa de les céder à quelque prix que ce fût. Une seconde et une troisième démarche n'eurent pas plus de succès. Grande fut alors la colère du jeune homme, qui, s'en allant trouver son père, ne cessa de le tourmenter, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de sa coupable condescendance l'ordre de faire prendre et mettre à mort le récalcitrant. Pour échapper à cette sentence inique, le malheureux hachaïchi se réfugia, avec ses chanteurs, cause bien innocente de tant d'infortune, à Tarla, dans la demeure du cheïkh Ez-Zouaoui, et lui raconta le motif de sa fuite. A ce récit, le cheïkh, indigné, lui fit suspendre ses cages aux arbres de son jardin, et lui offrit pour retraite sa demeure comme un asile inviolable.

A quelques jours de là, le fils du bey accompagné de ses serviteurs, vint de ce côté pour se livrer au plaisir de la chasse, et ne voulut point passer outre sans rendre visite au saint personnage. Celui-ci, qui l'avait aperçu de loin, s'était aussitôt retiré dans son *bordj* (maison de campagne), et il ne consentit à sortir que quand les serviteurs l'eurent complètement rassuré sur les bonnes intentions de l'illustre visiteur. L'accueil fut froid, mais convenable; on servit de la galette et du *leben* (lait aigre), et lorsque le jeune homme, dont la course avait aiguisé l'appétit, eut fait amplement honneur à ce modeste repas, Si Ez-Zouaoui, prenant la parole, lui dit :

chasse de nuit au hérisson. Il n'est pas, à Constantine, si misérable échoppe de cordonnier, qui ne soit ornée d'une cage renfermant un ou plusieurs de ces maîtres dans l'art de chanter. Et pourtant, ce n'est qu'au prix de sommes relativement considérables, que ces malheureux ouvriers peuvent se procurer ce luxe oriental : un rossignol bien dressé ne se paie pas moins de 100 à 150 francs.

— O fils du bey ! comment toi et ton père pouvez-vous commettre des injustices pareilles ?

— Quelles injustices ? demanda Ali tout surpris.

— Un homme, reprit le vieillard d'une voix grave, avait des oiseaux qu'il chérissait plus que tout, et vous avez voulu les lui enlever de force, et pour un caprice contrarié, vous avez fait peser sur sa tête un arrêt de mort ; mais Dieu, qui prend soin du faible et de l'opprimé, n'a pas permis qu'un si odieux arrêt reçut son exécution. Cet homme, le voilà, c'est celui qui est en face de toi.

Et ce disant, il lui montrait le hachaïchi adossé contre le mur de la salle.

— Mais, dit Ali, essayant de balbutier quelque excuse, je lui ai fait offrir de les lui acheter, et il a refusé de me les vendre, et il s'est enfui. Voilà mon crime.

— Soit. Ne le poursuis donc plus pour un refus qu'il est libre de faire, et jure moi qu'il ne lui sera fait aucun mal.

— A cause de toi, je le jure. Je ne lui dirai plus rien.

Là dessus, le vieillard baissa la tête, et le jeune homme, ne croyant pas être aperçu, fit comprendre au hachaïchi, par un geste significatif, qu'il saurait bien le retrouver à Constantine.

En ce moment le cheïkh relevait vivement la tête et surprenait, encore écrit sur la figure de son hôte, un reste de menace.

— Parjure, s'écria-t-il, c'est donc ainsi que tu tiens tes serments ? Eh bien ! voici comment j'en agis avec tes pareils.

En même temps, il leva ses doigts en l'air, les dirigea

à plusieurs reprises sur le ventre d'Ali, en murmurant quelques paroles magiques et sortit.

Aussitôt, et comme par enchantement, le ventre du malheureux se gonfla d'une manière prodigieuse, et ce phénomène fut suivi de douleurs d'entrailles si violentes, que les serviteurs présents à cette scène coururent éplorés vers le maître du logis, l'avertir que le fils du bey était à toute extrémité.

— Eh ! qu'il meure ! s'écria le cheïkh indigné, cet enfant de teigneux (*fortas*), qui porte partout avec lui la corruption et le désordre.

Cependant, cédant aux prières des assistants, il voulut bien consentir à suspendre les effets de sa juste colère. Il rentra dans la pièce où était le moribond et lui dit : Remercie Dieu et repens-toi de ce que tu as fait. — Ali promit tout ce qu'on voulut, et le marabout, appliquant de nouveau sa main bénie sur le ventre du patient, le guérit aussitôt (1).

Ensuite le hachaïchi monta, avec ses rossignols, sur la mule richement harnachée du fils du bey, tandis que celui-ci le suivait à pied. Lorsqu'ils furent arrivés aux portes de Constantine, Ali non seulement lui fit cadeau de sa monture, mais lui demanda encore une fois pardon, tant la punition infligée par le marabout l'avait glacé d'épouvante.

(1) Le merveilleux de ce récit n'a rien qui doive étonner. Ce qui est miracle pour la foule, n'est, le plus souvent, pour l'observateur, qu'adresse ou fourberie. Qui ne sait les propriétés de certaines plantes et leur emploi comme breuvage malfaisant. Ne peut-on pas supposer, sans faire injure à la réputation du saint homme, puisque c'était pour un bon motif, qu'au *leben* de l'hospitalité s'était mêlé le fiel de la colère?

La leçon, en effet, était rude ; mais ses fruits devaient être de courte durée. Les penchants vicieux, que ne favorisait que trop la condescendance d'un père aveugle, reprirent bientôt le dessus sur l'esprit de ce fils corrompu et pervers. Ses désordres et ses vexations arrivèrent à un tel point, que les gens s'en émurent ; de toutes parts des plaintes s'élevèrent et parvinrent jusqu'aux oreilles du pacha. Le père, qui n'avait point su réprimer les fautes de son fils, fut destitué et appelé à Alger, après six ans de règne. Il ne dut d'avoir la vie sauve qu'aux nombreux amis qu'il comptait parmi les membres du divan. Mais, ne se croyant pas en sûreté à Alger, il se retira bientôt à Tunis, à la cour d'Hamouda Pacha, ce qui fut une des causes de la guerre qui éclata bientôt entre les deux régences, comme on le verra plus loin.

OSMAN BEY.

1218-1803. — (Mois de mai.)

Cachet : Osman Bey ben Mohammed, 1218.

Osman, surnommé le *Borgne,* était kourougli de naissance, d'une corpulence excessive et tellement brun de peau, qu'on l'aurait pris pour un nègre. Il avait eu pour père Mohammed el-Kebir (le grand), celui-là même qui, sous le régne d'Hassan Pacha, au mois de mars 1792, reprit Oran sur les Espagnols (1). Lui-même, succédant à son père, avait été gouverneur de cette ville pendant cinq ans, et depuis deux ans (de 1799 à 1802), il était

(1) Voir, à ce sujet, la savante relation qu'en a donnée M. Gorguos, dans la *Revue africaine*, nos 5, 6, 7 et 8.

exilé à Blida, lorsque, rentré en grâce auprès du pacha Moustafa, il fut envoyé bey à Constantine.

Né avec un caractère ferme et droit, Osman détestait les Turcs, parce qu'il était ennemi de l'injustice : aussi les traitait-il sans ménagement. Pendant les trois premiers mois de son gouvernement, il se montra d'une rigueur extrême envers tous ses administrés. Nul ne pouvait l'approcher hors des heures où il tenait ses audiences de justice. Mais bientôt sa bonté et son équité naturelles reprirent le dessus, et ne tardèrent pas à lui gagner l'affection de tous. Les hommes chargés d'appliquer la loi lui étaient particulièrement sympathiques, et il aimait à s'entretenir longuement avec eux et à suivre les prononcés de leurs jugements.

Les principaux fonctionnaires furent sous lui, El-Miliani, khalifa, Ben Koutchouk Ali, bach-kateb, Hadj Ahmed ben Labiad, caïd-dar, Ben Chandarli-Braham, agha-ed-deïra, et les Ben Zekri comme bach-seïar et bach-saïs.

Il n'entreprit qu'une seule expédition contre les Nehamcha, tribu frontière dépendant de la régence de Tunis, et voulut la commander en personne, malgré son excessif embonpoint. Le butin qu'il ramena en troupeaux, chevaux et chameaux, fut tel, que jamais sous aucun bey on n'avait vu une pareille razia.

La province resta d'ailleurs tranquille, et depuis un an qu'il commandait, il n'avait eu aucune révolte à réprimer, lorsqu'en 1804, parut dans les montagnes de la Kabilie, du côté de l'Oued-Zhour, un chérif (1), nommé Hadj-Mo-

(1) On sait que le titre de chérif, qui, en arabe, veut dire noble, appartient exclusivement aux descendants du Prophète par Fatima, sa fille, et constitue la seule noblesse reconnue chez les musulmans. C'est aussi

hammed-ben-el-Harche, marabout, originaire du Maroc, de la secte des Derkaouï (1), et qui avait déjà donné des preuves d'un fanatisme ardent, lors de l'invasion française en Egypte, où il se trouvait alors, et contre laquelle il prit une grande part. Ramené avec ses compagnons de pélerinage sur des vaisseaux anglais, il débarqua à Tunis ou à Bône et séjourna quelque temps à Constantine. De là, il alla s'établir à Djidjelli, et débuta par faire la course pour son propre compte, dans les eaux de ce port. Plus tard, parvenu à se faire des partisans chez les Beni-Ouelban, il leva l'étendard de la révolte. Son parti se grossit bientôt d'une foule considérable, et les montagnards, séduits par son âpre éloquence et les brillantes promesses dont il berçait leur cupidité, accoururent, comme une nuée de sauterelles, se ranger sous ses drapeaux. Il s'annonçait d'ailleurs à eux comme un libérateur, envoyé du ciel pour chasser les Turcs de la Régence et rétablir le règne des anciens maîtres du pays.

« Vrais croyants et hommes d'armes, leur disait-il, suivez-moi. C'est à Constantine que je vous conduis. Une fois maîtres de la ville, nous en exterminerons les habitants ; nous nous emparerons de leurs dépouilles, et dans leurs murs nous fixerons notre résidence. Vous n'avez qu'à marcher. »

le titre que revêtent les intrigants et les imposteurs, qui veulent exploiter à leur profit les passions turbulentes et ambitieuses des masses, toujours prêtes à prendre les armes au nom du Prophète. Les Bou-Maza, les Bou-Barla et tant d'autres qui, depuis 1830, ont mis plus d'une fois notre conquête en péril, n'étaient pas autres que des ambitieux transformés en chérifs.

(1) Voir, sur cette secte, l'excellent ouvrage des *Khouan*, par le général de Neveu, p. 147.

Ils marchèrent, en effet, au nombre de soixante mille et arrivèrent bientôt sous les murs de la place. A la vue de l'opulente cité, leur enthousiasme aveugle leur faisant franchir d'un bond, en imagination, le précipice qui les séparait de ce qu'ils regardaient déjà comme leur proie, ils interpellaient ainsi, dans leur confiance naïve, les habitants attendant bravement du haut de leurs murs les premiers feux de l'attaque.

« Sachez, Constantinois, que voici le chérif qui s'avance contre vous ; et nous marchons à sa suite, aussi nombreux que les essaims d'abeilles, aussi terribles que les plus terribles armées. Ouvrez vos portes, rendez-vous, et il ne vous sera point fait de mal ; mais si, à la force invincible, vous osez opposer une résistance inutile, sachez que d'avance la victoire est à nous, et alors malheur aux vaincus ! »

Les habitants ne répondirent à ces bravades que par une contenance ferme et pleine de mépris. L'attaque commença aussitôt. De tous côtés, les montagnards se ruèrent contre les remparts en poussant des cris féroces, et, dans leur impétuosité, ils arrivèrent jusqu'aux portes de la ville. Mais là, ils furent arrêtés par les canons de la place et les balles des assiégés qui, pendant plusieurs jours, en firent un massacre effroyable. Le chérif fut lui-même blessé à la jambe d'un coup de feu, et on l'emporta dans les montagnes. Le cheïkh Sidi Mohammed-ben-Lefgoun, secondé du caïd-dar, Hadj-Ahmed-ben-Labiad, commandait alors Constantine, en l'absence du bey occupé en ce moment à faire rentrer les impôts chez les Righa.

A ce sujet, nous ferons remarquer, comme on le verra d'ailleurs par la suite de cette histoire, que, dans les divers

siéges que Constantine a eu à soutenir, cette ville a dû toujours son salut au courage seul de ses habitants, et non point à l'initiative de ses chefs qui, pour la plupart du temps, étaient absents au moment où le danger leur faisait un devoir de rester à leur poste. C'est un fait qui milite en faveur de cette population amie de ses foyers, devant laquelle nous mêmes avons échoué une première fois, alors que, partout ailleurs, la victoire suivait nos drapeaux. Aussi les Constantinois ne manquent pas de rappeler, avec une certaine fierté, ce passé assez brillant pour eux, lorsqu'on leur parle des guerres d'autrefois.

La défense fut si vive et si bien dirigée, qu'après quelques jours d'un siége inutile, cette nuée d'assaillants dut prendre honteusement la fuite, laissant après elle des milliers de morts et de blessés. Ceux qui survécurent se dispersèrent dans tous les sens, et, si prompte avait été l'apparition de cette multitude, plus prompte encore fut sa destruction (1).

(1) Voici comment le capitaine Sander-Rang, dans le *Tableau des Établissements français*, année 1840, p. 560, rend compte de ces mêmes faits :

« La Régence d'Alger, agitée dans sa capitale par d'orageuses révolutions, ne l'était pas moins, depuis quelque temps, dans ses provinces. Vers le commencement de l'année précédente (1804), un marabout, nommé Hadj-Mohammed-ben-Labreuch (lisez El-Harche), natif de Maroc, jeune, plein de courage et doué d'une imagination ardente, du reste poussé par les Anglais, parvint à soulever les Kabiles des montagnes de Gigeli, en s'annonçant comme envoyé du ciel.

» Les premiers actes de cette mission divine devaient naturellement se diriger contre les chrétiens. — Mais les Anglais, dit le marabout, ont délivré la terre de ceux qui l'ont envahie, et Dieu m'a commandé de les bien traiter. — Un bateau est aussitôt armé à Gigeli; le marabout s'y précipite avec soixante bandits, il attaque les malheureux pêcheurs de corail, leur tue plusieurs hommes, s'empare des barques, et traîne trente-quatre Français en esclaves dans les montagnes. Ce premier succès attire autour de

L'auteur cité à la note a cherché à rattacher ce soulèvement à la politique extérieure de la Régence, en lui donnant une portée qui nous semble fort contestable, et dont il n'est fait mention dans aucun des auteurs qui ont raconté ce fait et que nous avons sous les yeux (1). Pour nous, nous n'y voyons qu'une simple insurrection d'ambitieux conduits par un fanatique, comme les annales de ce pays nous en offrent tant d'exemples (2).

l'imposteur une foule de Kabiles..... 60 à 80 mille hommes le suivent à Constantine et ravagent tout ce qui se trouve sur leur passage. Le marabout somme la ville de se rendre; les habitants, fatigués des vexations de la garnison turque, parlent d'ouvrir les portes. Le bey était absent; mais un ancien caïd, Ben-Labiad, ami du bey, s'empare de l'autorité, commande une sortie et tue 7 à 800 hommes; le marabout lui-même est blessé, et les Kabiles, en désordre, se retirent dans les montagnes voisines. Un grand nombre d'entre eux sont rencontrés par le bey de Constantine lui-même, qui, à la tête de quelques troupes, leur fit éprouver une nouvelle perte. Malgré cette défaite, le marabout ne perdit pas tous ses partisans; il en rassembla un certain nombre et s'en fut inquiéter Bougie.

» Ce soulèvement causa une grande sensation à Alger; les ennemis de la France cherchèrent à en profiter; ils prétendirent que les Français seuls avaient pu provoquer ce mouvement. Ils dirent même qu'un frère de Napoléon était à la tête des rebelles. »

(1) Les *Epoques militaires de la grande Kabilie*, par M. Berbrugger, p. 17. — *De la domination turque*, par Walsin Esterhazy, p. 204. — L'*Univers pittoresque*, tome 7, p. 254, etc. — *Un Chérif* en 1804, par M. Berbrugger (*Akhbar*, n° du 3 mai 1853, reproduit par la *Revue Africaine*, tome 3, p. 209). — L. Féraud, l'*Oued el-Kebir et Collo*, tome 3 de la *Revue Africaine*, p. 202.

(2) Cependant, cette opinion semble devoir être modifiée depuis les nouveaux documents produits par notre collègue, M. Féraud; et on peut croire que l'Angleterre, alors si acharnée contre nous, mécontente du traité de paix que notre consul, Dubois Thainville, venait de signer avec le dey d'Alger, poussa à la révolte le derkaoui, pour se venger de nos alliés les Algériens.

Nous renvoyons le lecteur au travail si intéressant et si complet que

Quoiqu'il en soit, Osman était, avec sa colonne, occupé à faire rentrer les impôts du côté de Setif. A la première nouvelle qu'il reçut du coup de main tenté par le chérif, il se hâta de reprendre le chemin de Constantine. Mais lorsqu'il arriva, il ne trouva plus d'ennemis à combattre : la ville était libre. Toutefois, il crut de son devoir d'instruire le pacha de cette attaque et de la manière dont les révoltés avaient été repoussés et battus.

La réponse d'Alger ne se fit pas attendre. Après quelques mots de félicitations adressées aux habitants sur la fermeté dont ils avaient fait preuve en cette circonstance, il était dit dans la lettre adressée à Osman : « Je vous ai fait bey de la province, et c'est sur vos terres qu'a paru le chérif ; c'est à vous de marcher en personne contre cet insurgé, et d'en tirer une vengeance éclatante. Poursuivez-le à outrance ; point de relâche que vous n'ayez eu sa tête ou que vous ne l'ayez chassé de votre territoire (1). »

Un ordre aussi formel ne pouvait souffrir ni tergiversation, ni délai. Osman rassembla à la hâte tout ce qu'il put réunir de troupe, et de cavaliers, et sortit à la poursuite du rebelle.

Ben-el-Harche était en ce moment sur l'Oued-Zhour, dans une position très forte, défendue par des montagnes boisées et des précipices inaccessibles. Après avoir un

vient de publier sur ce personnage M. Féraud, dans la *Revue Africaine*, n° de mai 1869, p. 211 et suivantes), travail qui sera sans doute le dernier mot sur cette affaire, dont nombre d'historiens se sont occupés, à cause des souvenirs vivants qu'elle a laissés dans le pays par ses effets, mais dont les causes premières sont restées ignorées des masses.

(1) Suivant un autre auteur, il n'avait reçu que cette simple réponse : *Ta tête ou celle de Ben-el-Harche.*

instant hésité s'il entreprendrait l'attaque, le bey n'écoutant que son courage, et aussi trompé par les promesses fallacieuses que lui avaient faites quelques chefs kabiles de lui livrer le chérif en personne, s'il s'avançait avec peu de monde, laissa aux abords de la montagne toute la cavalerie, avec les bagages, et pénétra, à la tête de l'infanterie et suivi de quelques pièces de campagne, dans les défilés où s'était retranché l'ennemi. D'abord, il n'éprouva aucune résistance; mais quand il fut bien engagé dans ce pays montagneux, alors de tous côtés les balles sifflèrent, les crêtes se couvrirent de Kabiles et la mort plana de toute part sur ces malheureux, qui n'avaient même plus l'espoir de la retraite: tous les cours d'eau avaient été interceptés par des barrages, et l'inondation qui en fut la conséquence, rendait à cette heure tous les chemins, aux abords du pied de la montagne, complétement impraticables.Ils se battirent en désespérés; mais vaincus par le nombre et plus encore par les difficultés du terrain, ils périrent presque tous. Le bey lui-même fut pris et décapité par ordre du chérif. De tous les Turcs qui composaient la colonne d'attaque, pas un n'échappa au massacre. Les goums seuls, qui étaient restés au pied de la montagne, parvinrent à se sauver, non toutefois sans avoir essuyé de grandes pertes dans leur fuite.

Nous ajouterons à ces détails la relation suivante, empruntée à M. W. Esterhazi : « Les Kabiles, menacés par l'armée du bey, construisirent une digue sur l'Oued Zhour, firent déborder cette rivière et inondèrent une plaine dans laquelle ils parvinrent à attirer l'armée turque. Cette plaine, qu'on appelle *mehraz* ou le *mortier,* est entourée de hautes collines. Lorsque les Turcs et les

goums voulurent y pénétrer, ils s'embourbèrent dans les glaises détrempées du terrain, et les Kabiles, qui occupaient les hauteurs, détruisirent à coups de fusil tout ce qui s'y était engagé (1). »

Lorsque la nouvelle de ce désastre parvint à Constantine, la consternation y fut générale. Chacun avait à déplorer la mort de quelqu'un des siens. Aux larmes et aux regrets, vint bientôt se joindre la crainte sérieuse d'une nouvelle attaque de la part du chérif. On n'avait plus de chef, et l'élite des guerriers avait succombé. Dans ce péril extrême, une prompte résolution devenait nécessaire. Les personnages les plus influents de la ville se réunirent en assemblée, et il fut décidé que l'on écrirait sur le champ au pacha, pour l'informer de cette affreuse catastrophe, lui dépeindre la situation critique dans laquelle se trouvait la ville, et les craintes que suggéraient à tous l'idée d'une prochaine attaque.

Ahmed Khodja, qui venait de succéder à Moustafa Pacha, essayait à peine de reconstituer un pouvoir ébranlé jusque dans ses fondements par les secousses révolutionnaires dont la capitale était sans cesse le théâtre. Les soins de la politique extérieure et les embarras que lui suscitaient les Anglais, ne le préoccupaient pas moins, lorsqu'il reçut le fatal message des habitants de Constantine. Ce sanglant échec, essuyé par ses troupes, le mit dans une telle fureur, que tout d'abord il voulut lui-même marcher en personne contre le rebelle. Mais, cédant bientôt à la voix de ses conseillers, qui lui firent entendre qu'il était de son devoir de ne pas abandon-

(1) *Histoire de la domination turque*, p. 201.

ner son poste, et de confier à d'autres mains le soin de venger cet affront, il se décida à nommer bey de l'Est le Turc Abdallah, avec injonction de se mettre sans retard à la poursuite du chérif. Il lui fit remettre, en même temps, deux dépêches : l'une pour le cheïkh Ben-Lefgoun, l'autre pour les membres du makhzen. Abdallah partit aussitôt, et arriva peu de jours après à Constantine.

Osman Bey avait gouverné la province pendant dix-huit mois, lorsqu'il trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille.

ABDALLAH BEY.

1219 — 1804. — (Mois de novembre.)

Son cachet porte : Abdallah Bey Ben-Ismaïl, 1219, et aussi 1220.

Le nouveau bey fut salué comme un libérateur. Toute la population se porta à sa rencontre, et son arrivée fit renaître la joie et l'espérance. Les lettres de félicitation et d'encouragement écrites par le pacha, pour la fermeté et le courage que chacun avait déployés dans cette circonstance, achevèrent de tranquilliser les esprits. — Toute crainte, d'ailleurs, était désormais superflue; car on ne tarda pas à apprendre que le chérif, honteux sans doute de sa propre victoire ou craignant plutôt de sanglantes représailles, s'était enfui de la province, abandonné de tous ses partisans. Depuis ce jour, on n'entendit plus parler de lui, jusqu'au mois de février 1806, où on le retrouve soulevant les Kabiles des montagnes de Bougie, afin d'assiéger cette place, qu'il ne prit pas plus que Constantine. L'année suivante, il périt à Rabta, du côté de Sétif, dans un combat que lui livrèrent les

Turcs, aidés de leurs auxiliaires, le jour même de l'avènement d'Ali Pacha ben Mohammed.

Ainsi se termina le rôle de cet aventurier, qui, un instant, avait mis en péril la domination des Turcs dans la Régence, et avait fait essuyer à leurs troupes une des plus cruelles défaites que jamais les Kabiles leur aient infligées.

Mais les ferments de révolte que cette apparition avait jetés au sein des tribus, nécessitaient une prompte répression, si on ne voulait pas voir le mal empirer. Elle ne se fit pas attendre.

Un nouvel agitateur, nommé Mohammed-ben-Abdallah (1), était à la tête des insurgés et voulait supplanter le bey. Celui-ci sortit à la tête des troupes qu'il avait amenées d'Alger, et qui étaient destinées à combattre le chérif Ben-el-Harche. Pendant dix mois, il parcourut la province en tous sens, châtiant les tribus rebelles, promettant son appui aux tribus soumises, faisant partout craindre et respecter son autorité. Lorsque la pacification du pays fut à peu près complète, il rentra dans sa capitale.

L'année suivante, la population fut soumise à un autre genre d'épreuve, plus terrible encore que la guerre. Une sécheresse extrême vint désoler la contrée, et détruire tout espoir de récolte. D'un autre côté, tous les approvisionnements étaient épuisés, depuis que les juifs Bacri

(1) Pour se conformer à une prédiction qui annonce que l'homme destiné à délivrer ce pays de l'oppression étrangère, aura les mêmes noms que le Prophète, les agitateurs se font, en général, appeler Mohammed-ben-Abdallah. Quelques-uns ajout nt Ben-Amina (nom de la mère du Prophète).

et Busnah (1), d'Alger, se livraient en grand à l'exportation des grains, et que, par l'immense influence qu'ils avaient acquise sur l'esprit de Moustapha Pacha, celui-ci, à leur sollicitation, forçait les beys à livrer à ces deux juifs toute les réserves de blé de leurs administrés. La disette, la famine, se firent sentir avec toutes leurs horreurs et étendirent leurs ravages sur toute l'Algérie. On vit, nous dit un chroniqueur arabe, et on peut le croire sans peine d'après ce dont nous avons été témoins nous-mêmes en 1867, des hommes manger les cadavres de leurs semblables. La mortalité fut grande, et, pendant un an, le fléau ne cessa de sévir. Enfin, Dieu y mit un terme. Des pluies bienfaisantes vinrent, en automne, détremper la terre desséchée, et l'année suivante une abondante récolte dédommagea amplement le cultivateur de ses privations et de ses pertes.

C'est sous le gouverment d'Abdallah Bey, qu'éclata la guerre entre Alger et Tunis. Hamouda Pacha, comme nous l'avons vu plus haut, avait donné asile à l'ancien bey de Constantine, Ingliz Bey, et, en outre, il refusait de se soumettre au tribut en huile, laines, chachias (calottes), etc., que ses prédécesseurs payaient depuis longues années à la régence d'Alger. Le dey Ahmed voulut l'y contraindre, et lui donna pour raison qu'il avait besoin d'argent. Hamouda fit des démarches pour que la paix ne fut point troublée ; mais la somme que demandait le dey était tellement forte, qu'il ne put l'accorder, et fut obligé de se préparer à la guerre. De son côté, Ahmed

(1) Le véritable nom de cet israélite, dont un parent a joué, à Alger, un certain rôle diplomatique dans les premières années de la conquête, est Bou-Djenah (l'homme aux ailes).

fit de nombreux préparatifs pour entrer en campagne dès le printemps prochain.

Sur ces entrefaits, la paix ayant été rompue avec la France, Ahmed, contre la foi des traités, remit La Calle aux Anglais et leur abandonna la pêche du corail. Cette cession mécontenta fort les habitants de la province de Constantine, habitués depuis longtemps à entretenir des relations commerciales avec la France. Abdallah Bey, épousant la cause de ses administrés, écrivit au pacha, pour lui adresser des représentations à ce sujet, et lui exprimer la crainte que les populations ne se soulevassent et ne prissent parti pour le bey de Tunis, dans la guerre qui se préparait. Blessé de ces observations, le dey, sans tenir compte de sa bravoure et de ses services passés, envoya l'ordre de lui donner mille coups de bâton et de le décapiter ensuite. Sa colère se porta même sur la femme de ce malheureux, Deïkha bent-Hassen Bey, qu'il fit mourir dans d'affreux supplices. Cette femme, douée d'une énergie peu commune dans son sexe, servait de conseiller intime à son mari, et même fut plus d'une fois associée à ses travaux administratifs.

Cette double sentence fut exécutée, et un nouveau bey vint prendre la place d'Abdallah.

HOSSEIN BEY.

1221 — 1806. (Mois de décembre.)

Son cachet porte : Hosseïn Bey Ben-Salah Bey, 1221.

Hosseïn avait eu pour père Salah Bey, et pour mère une femme indigène. Il était par conséquent Kourougli. Sa nomination fut accueillie avec une grande joie par

toutes les populations, car on espérait avec lui voir renaître les beaux jours du règne de son père.

Mais il y avait à peine deux mois qu'il avait pris possession de son nouveau commandement, qu'il dut se mettre en marche, avec ses troupes, pour repousser l'armée tunisienne qui s'avançait sur Constantine, au nombre de plus de 50,000 hommes. Les secours attendus d'Alger n'étaient point encore arrivés, occupés qu'ils étaient en ce moment à réduire les tribus kabiles des Flissa qui, profitant des circonstances, refusaient de payer la gherama, et venaient même de se mettre en état d'hostilité ouverte. Aussi le peu de troupes dont disposait Hosseïn, ne lui permit pas d'opposer une longue résistance à l'ennemi. Battu dans une première rencontre, où il perdit beaucoup de monde, il ne put tenir plus longtemps la campagne et s'enfuit, avec une faible escorte, du côté de Djemila.

Ce premier succès ne pouvait qu'enhardir les Tunisiens. Soliman Kiahia, qui les commandait, profita de l'enthousiasme de soldats pour hâter sa marche sur Constantine, et, quelques jours après, il formait le siége de la place et établissait ses batteries sur les hauteurs du *Mansoura* (1).

(1) Ce plateau, qui domine la ville à l'est, semble avoir été destiné de tout temps à servir de point d'attaque aux divers ennemis qui ont successivement assiégé Constantine. Ce fut aussi sur cette hauteur que les Français, lors des deux expéditions, avaient établi un camp. — Il existait autrefois, en cet endroit, une forteresse construite par les Turcs. En 1700, elle fut détruite de fond en comble par Mourad Bey, de Tunis, qui en enleva tous les canons et ne laissa à sa place que les ruines que l'on y remarquait encore il y a une année, et qui ont été déblayées pour l'établissement du nouveau quartier de cavalerie du 3e chasseurs d'Afrique. (Voir, sur cette expédition, l'article de M. Cherbonneau, inséré au *Journal Asiatique*, n° 8, année 1851).

Pendant trente jours et trente nuits, les Tunisiens ne cessèrent de battre les murs en brèche et de lancer sur la ville toutes sortes de projectiles; mais les habitants, quoique privés de leur chef, surent bravement tenir tête à l'orage, et cette résistance désespérée permit au pacha d'Alger de les secourir à temps.

En effet, Ahmed Pacha apprenant coup sur coup et la marche du camp de Tunis sur Constantine, et l'échec éprouvé par le bey Hosseïn, et l'investissement de la place, accepta, pressé par les circonstances, les offres de paix qui lui furent faites par les Flissa eux-mêmes, et alors il put librement disposer de toutes ses forces. Deux corps d'armée furent envoyés au secours des assiégés : l'un de cavalerie, sous le commandement du bach-agha d'Alger, qui devait suivre la route de terre, et auquel vinrent se joindre ces mêmes Kabiles, ennemis de la veille; l'autre d'infanterie, qui devait se rendre, par mer, à Bône, et couper ainsi la retraite aux Tunisiens. En même temps, il informait le bey des dispositions qu'il venait de prendre, et lui ordonnait de se joindre, avec les quelques troupes qu'il avait à sa suite, au reste de l'armée, dont le commandement en chef était confié à son bach-agha.

Ces secours arrivèrent si promptement, leur marche fut tenue si secrète, que Soliman Kiahia n'eut connaissance de leur présence, que lorsque les deux corps eurent opéré leur jonction. A son tour, il dut abandonner le siége, pour tourner toutes ses forces contre un ennemi aussi inattendu. Les deux armées en vinrent aux mains dans ces riches plaines qu'arrose le Bou-Merzoug, et où s'élève aujourd'hui la *Pépinière* du gouvernement. Durant

trois jours, on se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple. Enfin, la victoire resta aux Algériens.

Le chef tunisien, pour sauver d'une destruction générale le reste de ses troupes, fut obligé de fuir précipitamment, laissant le champ de bataille tout couvert de morts, abandonnant au pillage du vainqueur les immenses richesses de son camp, ses bagages et tout un formidable matériel de guerre. Cinq ou six cents Tunisiens mirent bas les armes et furent enrôlés dans le camp algérien. Comme trophée de la victoire, on envoya à Alger une quarantaine de mules chargées d'oreilles. Ces tristes dépouilles furent déposées en tas sur les murs de Bab-Azoun, au bruit de l'artillerie de tous les forts. Ainsi se termina, à la gloire des Constantinois, ce siége un des plus mémorables qu'ils aient jamais eu à soutenir.

On raconte que, pendant le siége, quelques soldats d'Hamouda-Pacha ayant poussé une excursion du côté du Koudiat-Ati, arrivèrent à la cellule du vénérable marabout Sidi Sliman-el-Medjdoub. Comme ils venaient là dans l'intention de piller, leur espoir fut déçu, car ils ne trouvèrent pour tout mobilier qu'une énorme marmite, dans laquelle les taleb qui suivaient les leçons du saint personnage, avaient coutume d'apprêter leurs repas. La cupidité des maraudeurs dut s'en contenter, et l'un d'eux emporta l'ustensile culinaire.

La nuit qui suivit sa défaite, le pacha, que la légende n'hésite pas à mettre en scène, bien qu'il n'eût pas quitté Tunis, vit en songe l'ombre du marabout, qui se dressait à son chevet, terrible et menaçante. En même temps, une voix formidable lui criait aux oreilles : « Ma

marmite! ma marmite! rends moi ma marmite! » Cet affreux cauchemar dura une partie de la nuit. A son reveil, le pacha, tout terrifié et encore sous l'impression de sa vision nocturne, appela auprès de lui son général en chef, et lui demanda s'il avait connaissance qu'une marmite eut été volée par un de ses gens à quelque marabout des environs de Constantine. Le général fit aussitôt prendre des informations. La marmite fut, en effet, retrouvée chez son détenteur, qui reçut immédiatement l'ordre de la rapporter à son ancien maître, ce qui fut fait.

Tandis que les débris de l'armée tunisienne regagnaient précipitamment les frontières de leur patrie, le bach-agha et le bey, suivis des principaux officiers de l'armée, faisaient leur rentrée solennelle à Constantine, au milieu des acclamations joyeuses de la foule. Des courriers étaient aussitôt expédiés à Ahmed Pacha, pour lui annoncer un si brillant triomphe. En même temps, le bach-agha lui demandait l'autorisation de poursuivre sa victoire jusque sous les murs de Tunis, qui, ajoutait-il, après l'échec que venaient d'éprouver ses armées, ne pouvait manquer de tomber sous leurs coups.

Le dey, qu'une pareille conquête flattait au-delà de toute espérance, partagea l'enthousiasme de son lieutenant et, pour lui prouver, ainsi qu'au bey, toute sa reconnaissance, il leur envoya en cadeau des chevaux de prix et autres présents considérables. En outre, il leur enjoignit de réunir à la hâte le plus de troupes possible, de faire un appel à tous les goums et de marcher sans retard contre Tunis.

Les deux chefs y mirent tant de diligence, que l'armée

fut bientôt au complet. Au jour fixé, cavaliers et fantassins s'ébranlèrent tous ensemble, faisant retentir l'air de leurs cris de joie. Dans leur ardeur, ils doublèrent les étapes et cette marche forcée les conduisit, en peu de jours, sur les bords de l'*Oued-Serrat*, un peu en avant du Kef, première place forte de la Tunisie (1). On était au mois de juillet 1807. Là, il fallut combattre. Un corps d'armée ennemi, fort de 18,000 hommes, commandé par Youssef Sahab-et-Taba (dépositaire du sceau), barrait le passage. Bien qu'ils eussent l'avantage du nombre, leur ignorance des lieux et, surtout, leur précipitation, les perdirent. Parmi eux se trouvaient d'ailleurs des traîtres. Moustafa-ben-Achour, caïd du Ferdjioua, entretenait depuis quelque temps une correspondance secrète avec le pacha de Tunis. D'avance, il avait reçu le prix de sa trahison, et sa défection entraîna celle de la plupart des goums.

Le reste de l'armée se battit vaillamment pendant plusieurs jours; mais enfin, il fallut plier devant la résistance des Tunisiens. Le désordre se mit dans les rangs. Bientôt ce fut un sauve-qui-peut général. Les plus intrépides restèrent sur le champ de bataille; les cavaliers se

(1) C'est, sans doute, en ce même endroit que se livra jadis, entre Scipion et Annibal, la fameuse bataille de Zama. M. Dureau de la Malle, dans les savantes recherches qu'il a faites pour déterminer la position de Zama, nous dit que la bataille a dû se livrer, non aux environs de la ville de ce nom, mais bien près du fleuve Bagrada (aujourd'hui Medjerda), qui prend le nom de Serrat dans une partie de son cours. La position des lieux rend cette présomption tout à fait vraisemblable. — Voir l'*Algérie*, par Dureau de la Malle, p. 42 et suiv — Voir aussi les *Recherches sur le champ de bataille de Zama*, par M. le capitaine Lewal, 2e vol. de la *Revue Africaine*, p. 111.

dispersèrent en tous sens; un petit nombre seulement de Turcs put regagner Constantine (1).

Pour détourner de dessus sa tête la colère du pacha Ahmed, qui ne pouvait manquer de l'atteindre, puisqu'il était le principal instigateur de cette folle entreprise, le bach-agha se hâta de lui écrire pour rejeter toute la faute sur le bey de Constantine. Il ne craignit pas d'employer l'artifice et le mensonge, pour persuader à son maître que toute la responsabilité de ce désastre retombait sur Hosseïn Bey, qui, le premier, avait pris la fuite, et que, sans cette retraite précipitée, la victoire était à eux. Le Pacha le crut et, sans prendre d'autres informations, il ordonna que le bey fût mis immédiatement à mort.

Le malheureux périt étranglé, et le bach-agha prit le commandement de la province, en attendant la nomination du nouveau gouverneur.

ALI BEY.

1222. — 1807. — (Mois d'août.)

Son cachet porte : Ali Bey Ben-Youssef, 1222.

Le successeur de Hosseïn Ben-Salah fut un Turc pris dans les rangs de l'odjak d'Alger, et qui s'était toujours fait remarquer par son courage et le respect qu'il inspirait à ses camarades. Il se nommait Ali et faisait partie de la colonne expéditionnaire qui se trouvait en ce moment dans les murs de Constantine.

(1) Voir, pour plus de détails sur cette mémorable expédition, le récit qu'en a fait M. A. Rousseau dans ses *Annales Tunisiennes*, p. 252 et suiv.

Le pacha, en le nommant bey, lui imposa une condition : c'est qu'il marcherait contre Tunis et laverait dans le sang de ses habitants l'affront essuyé par son prédécesseur.

En conséquence, Ali se hâta de faire tous les préparatifs nécessaires pour cette nouvelle expédition. Rien ne fut négligé de ce qui pouvait assurer une réussite complète. Les hommes furent abondamment approvisionnés de munitions et de vivres, l'artillerie et tout le matériel de siége furent portés au grand complet. L'ordre dans lequel les troupes devaient se mettre en marche fut réglé, et l'on était à la veille du départ, lorsqu'un messager extraordinaire vint annoncer que le bach-agha Husseïn arrivait d'Alger avec un renfort de troupes et des approvisionnements considérables. Contre-ordre fut aussitôt donné pour empêcher le départ, et ce retard inopportun fut cause de la perte du bey et de la non réussite de cette nouvelle campagne.

A cette époque, vivait à Constantine un ancien chaouche *bou-tertoura,* de la maison du pacha d'Alger (1). Il se nommait Ahmed Chaouche, du nom de son ancienne profession, et était aussi connu sous le surnom d'*El-Kbaïli* (le Kabile), à cause d'un assez long séjour qu'il avait fait dans les montagnes de la Kabilie.

En 1802, tandis qu'il occupait la charge de chaouche, à Alger, une conspiration provoquée, assure-t-on, par

(1) Le pacha d'Alger avait douze chaouches ou officiers de la garde particulière. Ces officiers avaient une longue robe verte, sans aucun ornement. Leur tête était coiffée d'un grand bonnet pointu, recourbé en arrière et que l'on nommait *tertoura*. De là leur vint la dénomination de chaouche *bou-tertoura*.

l'amiral anglais Keith, fut ourdie contre le dey Moustafa qui, aux yeux de cette nation, était trop attaché à la France. Le prince était à la mosquée avec ses ministres et quelques grands du pays. Cent soixante Turcs se présentèrent à la porte du palais. Sommés d'ouvrir, les *noubadjis* (1) obéirent. Dix d'entre les conjurés seulement entrèrent et s'emparèrent des armes, du magasin à poudre et des appartements du pacha. Puis, arborant le grand pavillon ottoman, ils cherchèrent, du haut des fenêtres du palais, à ameuter la foule ; mais ils étaient trahis. Les Turcs restés au dehors s'étaient insensiblement effrayés de leur propre audace ; ils s'éloignèrent peu à peu, abandonnant le projet de tuer Moustafa pendant qu'il était à la prière. Les conjurés, qui s'étaient emparés un instant du pouvoir, furent tous massacrés, et on se contenta d'exiler ceux de leurs compagnons qui les avaient secondés dans cette entreprise téméraire.

Au nombre de ces derniers fut Ahmed Chaouche. Pour une âme basse et ambitieuse comme la sienne, l'exil était assurément peu de chose au prix de la vie. Aussi s'éloigna-t-il d'Alger, avec l'idée d'aller chercher ailleurs un théâtre où il pût donner plus librement cours à son humeur inquiète et à ses désirs cupides. Dans cette intention, il visita successivement Bougie, Djidjeli, Collo, et, comme dans ses diverses pérégrinations, il fut peu secondé de la fortune, ses vues se portèrent sur Constantine. Son premier soin, en arrivant dans cette ville, fut

(1) Le palais était gardé par une *nouba* (garnison) commandée par un agha; ces hommes (noubadjis) se tenaient durant le jour devant la porte du palais, et, lors de la fermeture des portes, rentraient et s'installaient, pour passer la nuit, sous les galeries intérieures.

de se loger près de la caserne des Janissaires, sur la place Rahbet-el-Djemel (aujourd'hui, place des Chameaux).

Cette circonstance, bien frivole en apparence, fut pourtant la cause première de son élévation future. Ce ne fut pas, d'ailleurs, sans une intention préméditée, qu'il fit choix de ce quartier. Les fréquentations journalières qu'entraîne le voisinage, et la facilité qu'on a de se communiquer ses pensées sans éveiller la curiosité publique, tout cela est d'un bien grand secours pour qui veut se faire un parti, surtout lorsqu'il trouve, dans son entourage quotidien, tous les éléments nécessaires à la réussite de ses projets. Ahmed-Chaouche n'était pas homme à négliger les plus petits détails. Quelques tasses de café offertes libéralement à ceux dont il se disait l'ancien compagnon d'armes, quelques petits services rendus à propos, un certain abandon dans le langage, lui eurent bientôt gagné la confiance de tous.

Le terrain une fois préparé, il lui fut aisé de sonder les dispositions intérieures de ces hommes, aujourd'hui ses camarades ou ses amis, et il ne tarda pas à se convaincre que, pour entraîner dans ses projets cette milice, chez laquelle fermentait sans cesse un besoin de révolte, il suffisait de flatter ses passions. Mensonges et calomnies, tout fut mis en œuvre pour attirer des partisans à une cause dont le but était de mettre à mort le bey et d'usurper sa place. La trame fut si bien ourdie, le secret si bien gardé par les conspirateurs, que rien ne parvint aux oreilles d'Ali, et l'on n'attendit plus, pour faire éclater le complot, qu'une occasion favorable : elle ne tarda pas à s'offrir.

A la nouvelle que le bach-agha arrivait d'Alger, avec un renfort de troupes, pour entreprendre la nouvelle campagne projetée contre Tunis, le bey se porta à sa rencontre et le rejoignit au camp d'El-Fesguia, auprès du Djebel-Guérioun, entre le pays des Segnïa et celui des Zemoul. De là, les deux chefs firent route vers Constantine, où ils devaient prendre leurs dernières dispositions, et laissèrent les troupes camper hors de la ville.

Ahmed-Chaouche crut le moment propice pour jeter le masque et prêcher ouvertement la révolte. Il se porta au camp de l'Oued-Roumel (sur le versant sud-est du Coudiat-Ati), où étaient réunies les deux armées ; et là, avec cette éloquence brutale qui fait toujours impression sur les masses, il harangua ainsi la multitude :

« Soldats, que veut-on faire de vous? Est-ce bien en vérité pour conquérir Tunis, que l'on vous a réunis en si grand nombre ? Votre courage, je le sais, vous permettrait aisément d'accomplir un pareil exploit. Mais n'avez-vous donc rien à craindre de la trahison? Ne savez-vous pas que si vous avez des ennemis en face, derrière vous sont des perfides et des lâches? Pour moi, il me semble déjà les voir, ces cavaliers de la zemala et des tribus, si fiers sur leurs coursiers de fantasia, si timides sur leurs chevaux de bataille, fuir comme un troupeau de gazelles à la première décharge de l'ennemi, laissant à votre seule valeur le soin de venger votre honneur et leur honte. Ne vous souvient-il donc plus de l'expérience toute récente que vous avez faite de leur mauvaise foi et de leur peu de courage, lorsque, sur ces bords à jamais fameux de l'Oued-Serrat, ils ont sacrifié entre les mains des troupes tunisiennes vos frères d'armes, vos aînés, qui ont tous

péri égorgés sous le sabre du vainqueur, ou noyés ou précipités au fond des ravins?.... C'est à la mort, soldats, que l'on vous conduit, et non à la victoire. Que ceux que meut un cœur de femme aillent timidement se ranger sous la verge des aghas et des beys; quant à vous, hommes d'armes, suivez-moi : d'autres destinées vous attendent. »

Ces paroles incendiaires jetées à pleine volée au milieu d'un camp sous les armes, ne pouvaient manquer de trouver de l'écho dans l'esprit des auditeurs. Les affidés d'Ahmed firent le reste; l'insubordination gagna de proche en proche et, comme pour servir de prélude au drame sanglant qui allait se jouer, chaque jour la milice turque se répandait dans les rues, pillait les boutiques, envahissait les marchés et faisait main basse sur tout. Le désordre et la confusion étaient à leur comble.

Cependant, les goums et les contingents des tribus de la plaine, qui avaient reçu l'ordre de se joindre à la colonne expéditionnaire, débouchaient par toutes les avenues et venaient à tout instant grossir les rangs de l'armée. Leurs tentes s'étendaient à perte de vue sur la pente des collines, et c'était en vérité un spectacle imposant que ce déploiement inusité des forces de la province, en ce moment rangées sous les murs de Constantine. Bientôt on fut en mesure de se mettre en marche.

Le vendredi, veille du jour fixé pour le départ, les deux chefs se rendirent, à l'heure de midi, à la mosquée de *Souk-el-Rezel* (aujourd'hui l'église catholique), pour y faire leurs prières et attirer sur leurs drapeaux les bénédictions du ciel. C'était ce moment qu'avaient choisi Ahmed et ses complices pour mettre à exécution leur pro-

jet. Dès la veille, le mot d'ordre était donné et les conspirateurs ne manquèrent pas au rendez-vous.

A peine le bach-agha et le bey, avec toute leur suite, avaient-ils franchi le seuil du temple, que la porte d'entrée principale fut envahie par une troupe de Turcs armés. La prière commençait, et l'imam, du haut de la chaire, allait lire la *khotba* (prône), lorsque le bruit de la fusillade et le sifflement des balles, interrompant sa voix, vinrent jeter l'épouvante au cœur des fidèles réunis dans le lieu saint. Le désordre en un instant est à son comble ; chacun se précipite vers la porte ; on se rue, on s'étouffe, et au milieu de cette fumée de poudre, de nombreuses victimes tombent expirantes sur le pavé. Le bach-agha, atteint d'une balle, essaie de se traîner encore et va se livrer lui-même aux mains de ces forcenés, qui lui arrachent par lambeaux le riche costume dont il est revêtu et l'écharpent sur place. Plus heureux que lui, le bey Ali, que le plomb sacrilége a épargné, parvient, à la faveur du tumulte et de son yatagan, à s'ouvrir un passage au milieu de la foule, et court se réfugier dans la maison de Si El-Abadi, au quartier de Redir-Bilrarats, non loin de la mosquée (1).

Tapi dans un coin obscur de la cuisine, un instant il put se croire en sûreté ; mais déjà, dans toutes les directions, des gens étaient lancés à sa poursuite. L'un d'eux, le nommé Ahmed-ben-el-Atrache, fut assez heureux pour découvrir sa retraite. Il se jette sur lui, l'arrache de force du fond de son réduit, et le conduit devant son

(1) Ce quartier comprenait la place actuelle du *Palais* et les maisons qui l'environnent. Le fait que nous rapportons se passa là où a été construite depuis la maison de Mme veuve Guende.

nouveau maître. Un instant après, sa tête roulait sur le pavé.

Au récit que l'on vient de lire, nous croyons que le lecteur nous saura gré d'ajouter la relation suivante, empruntée à un article de M. Cherbonneau sur le gouvernement éphémère de l'usurpateur Ahmed Chaouche (1). Si notre relation diffère par quelques détails de celle du savant professeur, cela tient aux sources différentes auxquelles nous avons puisé. Comme rien ou à peu près n'a été écrit sur les événements de ces derniers temps, il faut bien, pour ce qui est de l'histoire purement locale, s'en rapporter aux dires des contemporains, généralement peu exacts dans leurs narrations, intervertissant sans le moindre scrupule les lieux, les dates et les noms des personnages. Ce n'est donc qu'en les contrôlant l'un par l'autre, que l'on peut arriver à découvrir la vérité. Ainsi s'expliquent les divergences que l'on trouvera dans les deux récits, dont le fond d'ailleurs est le même.

« Ali Bey crut d'abord qu'il était victime d'une trahison de la part du bach-agha. Il s'élança sur un des chaouches algériens qui se tenaient à la porte d'honneur, et le tua; mais ayant rencontré les soldats apostés là et prêts à faire feu, il s'enfonça tête baissée dans la foule et gagna une autre issue, dite *Bab-el-Douroudj*, la porte des escaliers. Puis se glissant dans la maison de Namoun, il conjura les femmes et les serviteurs de l'y cacher.

» Mais Ahmed le Kabile n'avait pas perdu un instant. Pendant que ses complices envahissaient la mosquée, il s'était emparé facilement de Dar-el-Bey. Moustafa-Khodja,

(1) Voir la *Revue orientale*, n° de décembre 1852, p. 398.

qui plus tard devint agha à Alger, s'y rendit et le trouva assis sur la *doukkana,* siége d'honneur qui servait de trône dans les jours de solennité. Il lui baisa les mains avec une vivacité obséquieuse, le félicita de sa nouvelle fortune, et s'empressa de lui dénoncer la retraite d'Ali Bey.

» Aussitôt des mesures furent prises pour s'emparer de la personne du malheureux prince. Les Turcs se répandirent autour de la maison de Namoun et dans les rues adjacentes. En même temps, Moustafa-Khodja, l'ennemi secret d'Ali Bey, vint lui conseiller de sortir de chez son beau-père (Moustafa avait épousé une des filles de Namoun).

» A peine Ali Bey eut-il mis le pied sur le seuil de la *skifa* (vestibule), que les gens embusqués firent une décharge sur sa personne; quoique blessé, il eut le bonheur d'arriver jusqu'au four du boulanger Mçaoud. La force de son bras tint ses agresseurs à distance et lui donna le temps de s'esquiver, en reculant le long du mur, dans l'intérieur de la maison; mais déjà plusieurs hommes l'avaient escaladée et s'étaient établis sur le toit. L'un d'eux, Kabile de la tribu des Zouaoua, nommé Ahmed-ben-el-Atrache, qui était inscrit sur les rôles de la milice turque, écarta quelques tuiles, et ajusta presqu'à bout portant Ali Bey, blotti sous les combles. Son crime ne devait pas lui profiter : plus tard, il devint aveugle et passa le reste de ses jours à Constantine, sans autre ressource que la charité des passants. »

AHMED CHAOUCHE, dit EL-KEBAILI.

1223-1808. — (Mois de septembre.)

Son gouvernement dura quinze jours.

Ali Bey mort, l'usurpateur, monté sur la jument de sa victime, se fit conduire en triomphe à Dar-el-Bey, dont il prit à l'instant possession. Pendant que la tourbe des courtisans et des flatteurs accourait le féliciter et lui rendre hommage, la soldatesque qui l'avait élevé sur le pavois, ne respirant que meurtre et pillage, se répandait comme un torrent dévastateur dans tous les quartiers de la ville, proférant d'horribles menaces, arrêtant les passants attardés et dévalisant les magasins. Au premier cri d'alarme, les habitants s'étaient barricadés chez eux. Les rues et les marchés étaient déserts : chacun tremblait pour ses biens et sa personne.

Au milieu de cette panique générale, quelques anciens membres du makhzen, qui gémissaient au fond des cachots de la Casba, profitèrent du désordre pour rompre leurs fers et recouvrer leur liberté. De ce nombre furent Moustafa-ben-Achour et Si Mohammed ben el-Guerba.

Ce dernier étant caïd azib-el-begueur, avait été mis en prison pour avoir vendu, pour son propre compte, des bœufs appartenant au beylik. Quant à Moustafa-ben-Achour, après avoir déserté, comme nous l'avons vu plus haut, la cause du bey Hosseïn, au combat de l'Oued-Serrat, il avait dû, pour échapper au supplice des traîtres, s'enfuir dans son caïdat du Ferdjioua, où, pendant environ un an, il vécut en état d'hostilité ouverte. Désirant

cependant rentrer en grâce avec le bey qui avait succédé à Hosseïn, il profita du passage du bach-agha, allant rejoindre la colonne de Constantine, pour faire sa soumission entre ses mains et lui demander l'aman. L'entretien eut lieu à Ksar-et-Teïr. Le bach-agha, touché de son repentir, lui accorda sa grâce et lui promit de s'employer auprès du bey pour faire pardonner sa faute.

Ben Achour, comptant un peu trop sur cette haute protection, n'hésita pas à se présenter devant Ali Bey, qui le fit immédiatement arrêter et jeter en prison. Comme le bach-agha se récriait sur cette manière d'agir vis-à-vis d'un homme auquel il avait accordé l'aman, Ali lui répondit : « Cet homme, que vous protégez, est un traître endurci, qui ne manquera pas de saisir la première occasion qui s'offrira à lui, pour faire cause commune avec l'ennemi et recommencer le rôle qu'il a joué dans la précédente campagne. Ne vous fiez pas à ses promesses ; sa parole ne mérite aucune croyance. » Le bach-agha se rendit à ses raisons et lui abandonna son protégé. En même temps, Ali Bey écrivit au pacha pour l'informer des mesures qu'il avait prises à l'égard de Ben Achour, et Ahmed Khodja, par une lettre écrite dans les termes les plus flatteurs, approuva pleinement sa conduite. La voici :

« Louange à Dieu ! — A celui dont les racines et les rameaux augmentent sans cesse ; dont la race s'est conservée pure dans tous les temps ; dont la libéralité a atteint la limite extrême ; à celui qui a été abreuvé aux eaux de la science ; trône magnifique et lumineux, trésor précieux et incomparable ; à notre illustre fils, notre

ami le plus cher et le plus aimable ; à si Ali, bey de Constantine, salut ! Que Dieu vous accorde sa bénédiction et vous comble de sa faveur et de ses grâces !

« Nous avons reçu votre bien aimée lettre dont nous avons admiré la précision et l'élégance. Puisse le Dieu de bonté vous venir en aide dans l'accomplissement de tous vos desseins ! Qu'il prolonge les jours de votre seigneurie et qu'il vous accorde ses récompenses, pour le bien que vous avez fait en emprisonnant ce traître, ce débauché, qui a nom Mustafa-ben-Achour ; celui-là même qui a jeté la pertubation dans la province, qui a excité la guerre civile et allumé l'incendie de la révolte, avec tous les malheurs qu'elle entraîne après elle. Depuis que vous lui avez mis les fers aux pieds, la province, nous dites-vous, a repris son calme habituel. Que Dieu vous accorde ses bénédictions pour le bien que vous avez fait, et qu'il vous seconde dans vos projets !

» N'oubliez pas, mon cher fils, vous, l'homme généreux, sincère, obligeant, zélé, que vous êtes le chef de la province, que vous tenez dans vos mains la vie de vos sujets, que pas un ne doit se soustraire à votre commandement, ni s'opposer à ce que vous jugez convenable. Mais souvenez-vous aussi que si nous vous avons investi d'une si haute puissance, ce n'est que pour que vous l'employiez à la pacification complète du pays. Si nous avons accumulé sur votre tête toutes les affaires de l'État, si nous vous permettons d'y introduire telles réformes que vous suggérera votre esprit, à notre tour nous espérons que vous ne tromperez point la confiance que nous avons dans la sagesse et la droiture de votre jugement.

» Sachez aussi, illustre seigneur et notre fils bien-aimé,

que ce que nous désirons de vous, et ce que nous vous recommandons particulièrement, c'est qu'après avoir imploré l'assistance de Dieu, notre maître et celui de toutes les créatures, vous vous portiez, sans retard et par une marche rapide, à la conquête de ce pays (de Tunis). Enflammez par votre zèle le courage de vos troupes, et qu'une sainte ardeur anime tous vos soldats.

» Vivez en paix avec votre frère Hosseïn-Agha ; soyez, pour ainsi dire, deux âmes en un seul corps. Consultez-vous mutuellement dans tout ce que vous entreprendrez. Admettez dans vos conseils les hommes renommés par leurs capacités, leur instruction, leur fermeté, leur audace et leur longue expérience des affaires. Veillez à ce que rien ne manque aux soldats, aux goums et aux auxiliaires. Soyez bienveillant pour tous, et en particulier pour les chefs des contingents arabes ; c'est le plus sûr moyen de vous les attacher solidement.

» Si vous atteignez bientôt le but de vos désirs, et que vos ennemis, battus, fuient de toute part, par les mérites de notre seigneur Mohammed, qui a reçu du ciel le sublime Coran, que Dieu répande sur vous et sur votre midjelès ses faveurs et ses grâces !

» Écrit par ordre du magnifique, du magnanime et du très-élevé, Si Ahmed Pacha. Puisse Dieu lui accorder tous les biens qu'il désire ! » (Sans date).

L'arrestation de Ben Achour fut donc maintenue, et depuis lors il était dans les fers, lorsqu'arrivèrent les événements à la faveur desquels il put rompre sa captivité. Nous le verrons plus tard périr à son tour victime de la trahison. Revenons à Ahmed Chaouche.

Une fois solidement installé sur le trône dont il avait

lui-même dressé le piédestal, l'usurpateur songea à rétablir la tranquillité dans la ville. Quelques Turcs mariés, et qui avaient leur famille à Constantine, vinrent lui représenter la consternation qui régnait partout.

— Faites annoncer, dirent-ils, que l'ordre est rétabli et que chacun peut, sans crainte, sortir de sa maison et rouvrir sa boutique. Qu'en même temps les soldats soient prévenus que les hostilités doivent cesser, et que tout acte de violence sera sévèrement puni.

Le bey suivit ce conseil et manda à l'instant même le crieur public.

— Que faut-il dire ? demanda celui-ci.

— Dis que c'est par l'ordre de Dieu et la volonté de notre seigneur Ahmed Pacha, que tout ceci est arrivé. (Il avait à cœur de se faire appeler du titre de pacha.)

Pendant que le *berrah* annonçait aux habitants consternés l'élévation de leur nouveau maître, le canon tonnait du haut des remparts, et l'usurpateur se rendait en personne au lieu où étaient campées les troupes algériennes, pour s'emparer du trésor que le bach-agha avait apporté d'Alger. Muni de ce précieux fardeau, il rentra dans son palais au bruit des salves de l'artillerie, et fut suivi par la foule des soldats qui, eux aussi, voulaient avoir leur part du pillage. Les caisses furent brisées et, suivant la promesse qui leur avait été faite, chacun reçut cent *soltani* d'or. Là ne se bornèrent point ses largesses : à tout Arabe qui se présentait chez lui, il adressait cette question : — Que dit-on en ville et dans la province de mon avénement ? — Et, sur la réponse invariable du visiteur, que tout le monde était dans la joie et la jubilation, les *mahboub* à l'instant pleuvaient dans sa main. Quiconque était reçu

en audience particulière, ne sortait que comblé de cadeaux; aux uns, de l'argent, aux autres, des chevaux, à celui-ci, un burnous, à celui-là, des armes : il donnait tout.

De telles prodigalités, si elles avaient pu durer toujours, étaient bien faites, assurément, pour lui gagner, au moins en apparence, l'affection de toutes ces âmes vénales qui assiégeaient sans cesse les marches de son trône. Mais au train dont il marchait, quel trésor public eût pu fournir à un tel gaspillage ! Les fonds ramassés par son prédécesseur allaient chaque jour en s'épuisant avec une rapidité effrayante, et malheur à l'usurpateur, lorsque sonnerait l'heure où ses mains vides n'auraient plus rien à donner. Cependant, cette fièvre d'ambition, qui l'avait poussé à s'emparer du pouvoir, n'était point encore satisfaite. — Malgré le nuage menaçant qui s'amoncelait chaque jour sur sa tête, et que son aveugle folie cachait à ses yeux, il aspira à monter plus haut et songea sérieusement à se rendre à Alger, pour se faire reconnaître pacha de cette capitale. Mais avant de partir, il était nécessaire qu'il constituât le makhzen. Ahmed-Tobbal fut investi de la charge de khalifa, à la place de Ben-Ismaïl. Le bach-kateb, Si Hammou-ben-Nâmoun, fut remplacé par Abbas-Djelloul. Les cheïkh Tahar-el-Ourezzi et Moustafa-ben-Bach-Tarzi furent nommés, le premier, mufti des malékis, le second, mufti des hanafis. Les nouveaux cadis furent Si Ahmed-ben-el-Eulmi pour les malékis, et pour la secte des hanafis, le cheïkh Fatah-Allah. Ce dernier ne jouit pas longtemps de son emploi. A la suite d'un entretien dans lequel il fit entendre aux oreilles de l'usurpateur des paroles sévères, celui-ci l'exila à Bône et le fit assassiner en route.

Là ne se bornèrent pas les soins du bey. Avant de sortir de la ville, il procéda à la nomination des membres qui devaient composer sa future cour. Son choix tomba de préférence sur ceux d'entre les Turcs qui l'avaient le mieux secondé dans son coup de main. Un certain Gandjou fut nommé bach-agha. Il y eut aussi un khaznadji, un bach-chaouche, jusqu'à un oukil-el-hardj de la maison de la marine. L'artillerie reçut ordre d'escorter la colonne; un Turc en prit le commandement.

Le jour du départ arriva ; mais avant de se mettre en campagne, il fallait du sang. L'agha-ed-deïra et le bach-hammar, Ben-el-Gandouci, furent les victimes désignées. On abattit leurs têtes et on partit.

Le premier jour, on fit halte à Bir-el-Beguirat. C'est là que les deïra de l'Oued-bou-Selah, des Serraouïa, des Zenati, ainsi que les contingents des Tlarma, des Abd-en Nour et des Zemoul, devaient venir se joindre à la colonne expéditionnaire. Les tentes furent dressées et chacun se disposa à reposer tranquillement.

Cependant le khalifa d'Ali Bey avait pris la fuite le jour même de la mort de ce prince, et il était parvenu sain et sauf à Alger, où il informa le pacha de ce qui s'était passé, ne lui laissant pas ignorer qu'une grande partie de la milice était dévouée à Ahmed-Chaouche. Alarmé de ces nouvelles, le pacha craignit, non sans raison, que l'usurpateur ne marchât sur Alger. Il fit en toute hâte armer le fort Bab-Azoun, et donna ordre au bey de Titteri de se rendre aux Portes-de-Fer, pour en défendre le passage aux révoltés. En même temps, il expédia à Constantine des courriers extraordinaires, porteurs de dépêches pour 'agha-en-nouba, le cheïkh-el-bled, les ouléma, la milice

et enfin pour chacune des principales deïra. Ces courriers arrivèrent au camp d'El-Beguirat pendant la nuit, et remirent le plus secrètement possible leurs dépêches. Voici quel était, en substance, le contenu de la lettre écrite à l'agha, Si Châban-ben-el-Mâti :

« Nous avons appris qu'Ahmed-Chaouche a secoué le joug de l'obéissance, et qu'il s'est servi de notre nom pour se faire reconnaître bey. Ne le croyez pas. C'est un usurpateur qui ne s'est arrogé le pouvoir que pour jeter la perturbation sur la terre, et semer en tout lieu le meurtre et la dévastation.

» Or, voici nos ordres, et vous devez vous y conformer rigoureusement. Que chacun de vous se lève et s'arme pour le combat. Pourchassez, partout et sans relâche, l'imposteur et ses partisans, tous gens de désordre et d'iniquité. Point de quartier pour eux. Qu'une prompte mort les atteigne et que justice se fasse.

« Celui que nous invertissons de notre souveraineté et que vous reconnaîtrez pour bey, c'est notre fils, l'illustre Ahmed Tobbal. Que Dieu l'ait en sa sainte garde ! »

Aux soldats de l'odjak, il adressait la même recommandation : « Soldats, leur disait-il, je vous pardonne votre révolte, parce que je sais qu'en cela vous n'avez fait que céder aux instigations mensongères d'un imposteur, qui n'a pas craint d'employer votre ministère, pour se souiller du sang de notre agha et du bey Ali. Que pouvez-vous d'ailleurs espérer d'un tel homme? Ce n'est qu'un insensé et un pervers. Secouez au plus vite un joug si honteux; éloignez-vous de lui, livrez-le aux mains des Arabes.

» Mais si vous persistez à suivre le parti de ce séditieux, je vous abandonnerai sans pitié à la vengeance de vos

ennemis. Pas plus que lui, vous n'échapperez à leurs coups, et il vous dévoreront en une seule fois.

» Rompez donc, tandis qu'il en est temps, les liens qui vous unissent à lui. C'est pour vous le parti le plus sûr. »

Cette lettre, lue et commentée dans tout le camp, fit rentrer en eux-mêmes les plus résolus. Leur faute leur parut à tous énorme. La crainte des menaces et, sans doute aussi, l'amour du changement, firent le reste. Les autres dépêches, remises en temps opportun, avaient également produit leur effet. Chacun était donc prévenu. Le bey seul, tout entier à sa sotte confiance et à ses projets insensés, ignorait ce qui se passait.

Au lever du jour, flûtes et tambourins résonnèrent et l'on se remit en marche. En ce moment, toutes les hauteurs voisines se couvrirent de cavaliers. C'étaient les gens des goums et des deïra, qui venaient, enseignes déployées, saluer le bey et se joindre à la colonne. Montés sur leurs chevaux de bataille et parés de toutes leurs armes, ils se mirent à exécuter en masse une fantasia des plus brillantes. La poudre parla, mais à travers un épais nuage de fumée et de poussière, plus d'une balle vint siffler distinctement aux oreilles d'Ahmed.

— Que signifie ce nouveau genre de divertissement ? demanda-t-il à son agha.

— C'est, répondit celui-ci, pour se conformer à un ancien usage qui veut que, lorsque le bey passe devant ce poste, les goums manifestent leur joie en faisant parler la poudre.

Cette réponse parut ne le satisfaire que médiocrement. Toutefois, comme il importait, dès le début surtout de

l'expédition, de ne point laisser paraître de crainte, il ne demanda pas d'autres explications et poursuivit sa route.

Une collision cependant devenait à craindre. Les Arabes, ignorant que la milice turque fut en conformité d'opinions avec eux, s'avancèrent d'un air résolu contre elle, pour lui livrer bataille. Les Turcs, qui s'étaient aperçus de ce mouvement, dépêchèrent aussitôt vers eux un parlementaire, pour les prévenir de ne point engager de combat ; qu'ils avaient eux aussi, reçu des instructions d'Alger, et qu'ils étaient résolus à s'y conformer. « Nous avons tous juré obéissance au sultan. Nous tous comme vous, sommes les serviteurs de l'odjak. Notre cause est commune, et le même drapeau doit nous servir de guide. Marchez d'un côté, nous marcherons de l'autre, et sous les dehors d'une hostilité apparente, cachons une secrète et franche amitié. »

Lorsqu'on se fut ainsi entendu, les Arabes changeant tout-à-coup de manœuvre, se portèrent en arrière de la colonne. Le bey, qui ne se rendait point compte de ce mouvement, commença, malgré sa confiance, à avoir comme un vague soupçon du complot qui se tramait contre lui, et voulut s'en expliquer avec ses suivants. Ceux-ci, pour éloigner de son esprit toute idée de trahison de leur part, répondirent qu'en effet la conduite des goums, dans cette circonstance, paraissait étrange, qu'ils semblaient même animés d'intentions hostiles, et que, si l'on en venait aux mains, il était à craindre, vu leur nombre, qu'ils n'eussent le dessus. Que, du reste, s'il le jugeait prudent, ils regagneraient avec lui la ville, et que là, il prendrait telles mesures qu'il jugerait le plus efficaces pour empêcher le retour de pareils abus.

Le bey goûta cet avis, et donna l'ordre aux troupes de rétrograder sur Constantine. Cette sorte de retraite s'opéra sans confusion, et les Arabes suivant à distance le mouvement de la colonne, firent halte avec elle sur les bords de l'Oued-Roumel, au lieu où était situé le quartier d'hiver. Le camp s'installa aussitôt, et Ahmed, n'osant point, sans doute, entrer dans la ville, dont les portes d'ailleurs avaient été fermées après son départ, alla se placer sous la tente de refuge (1).

Pendant que le camp s'organisait, l'agha, suivi d'une partie des goums, se rendait secrètement à Constantine pour y saluer le nouveau bey, Ahmed Tobbal, et l'informer de la situation critique dans laquelle se trouvait l'usurpateur.

Ahmed-Tobbal, qui avait hâte d'en finir avec ce dernier, expédia aussitôt vers lui des chaouches, chargés de s'emparer de sa personne, En même temps, il leur remit, comme preuve officielle de leur mission, le firman d'investiture qu'il avait reçu d'Alger, et qu'ils devaient exhiber au besoin. Cette précaution ne fut pas inutile. Vu la position exceptionnelle qu'avait su se ménager Ah-

(1) Il existait, du temps des Turcs, une coutume assez bizarre. Toutes les fois que la colonne se mettait en marche, à chaque halte, on dressait deux tentes en face l'une de l'autre. La première, *khibet-el-djerah*, était la tente du refuge ; tout ennemi qui avait le bonheur de s'y réfugier, avait la vie sauve et sa personne devenait inviolable. La seconde, *khibet-el-bechouda*, était la tente de perdition. Le malheureux qui y cherchait un abri, était à l'instant mis à mort. Comme aucun signe particulier ne distinguait les deux tentes, on conçoit qu'il était facile de se méprendre et qu'un tel refuge était bien chanceux. Aussi que d'infortunés perdirent la vie, en croyant échapper à la mort ! La bonne étoile des individus pouvait seule les guider dans ce choix, et Dieu sait s'il est toujours sûr de compter sur sa bonne étoile !

med-Chaouche, les soldats s'opposèrent tout d'abord à ce qu'il fût arrêté dans l'asile inviolable qu'il s'était choisi. Ce ne fut qu'après de longs pourparlers et en présence des ordres exprès du pacha, que, rompant avec la discipline, ils permirent aux émissaires de pénétrer jusqu'à la tente de refuge, Le malheureux, qui s'y croyait en sûreté, fut saisi à la gorge, entraîné hors de cet asile et décapité sur l'heure. Sa tête fut portée à Constantine et promenée dans les rues de la ville, à la grande satisfaction des habitants.

Ainsi se termina la vie de cet aventurier, dont le règne de quinze jours n'avait été signalé que par une dilapidation complète du trésor public et une série d'actes de démence. Son corps fut enterré au cimetière d'El-Ouznadji, sur le versant sud-ouest du Coudiat-Ati. Le peuple le désigna dans ses récits par le surnom de Bey-rassoh (le bey par sa tête), de Bey-draâho (le bey par son bras), et de Bey rouhho (le bey par sa volonté).

Le rebelle mort, Ahmed-Pacha ne dissimula pas sa joie : il distribua de nombreuses récompenses, parmi lesquelles on cite une somme de cent piastres donnée à un Turc, pour avoir simplement prédit que cette affaire aurait une heureuse issue. En même temps, il ne crut pas devoir laisser impunie la complaisance toute coupable avec laquelle les Constantinois avaient subi le joug de l'usurpateur. Il leur reprocha vivement, si non d'avoir favorisé ses entreprises, du moins de n'avoir rien fait pour l'empêcher de réussir. « Vous êtes, leur disait-il dans sa lettre, comme cette ville dont la fidélité semblait à l'épreuve de tout. L'abondance et les richesses pénétrèrent dans ses murs, le bonheur se fit pour les habi-

tants, les jouissances se multiplièrent autour d'eux. Mais les habitants méconnurent les bienfaits de Dieu, et Dieu leur fit connaître alors le manteau de la faim et de la peur (1) »

Il terminait sa lettre en leur infligeant une amende de deux cent mille sultanis, outre les quatre cent mille qu'ils devaient livrer pour le paiement du denouche.

Ces reproches, que chacun sentait si bien mérités, et surtout la punition qui les accompagnait, plongèrent les habitants dans la tristesse et la crainte. Par l'entremise du cheïkh-el-bled, Sidi Mhammed-ben-Lefgoun, ils écrivirent au pacha une lettre d'excuses et de repentir. Ahmed, touché de leurs prières, laissa fléchir sa colère ; il leva l'amende dont il les avait frappés, et leur accorda son pardon.

AHMED-TOBBAL.

1223. — 1808. — (Mois d'octobre.)

Son cachet porte : Ahmed Bey Ben-Ali, 1223.

Ahmed-Tobbal, Turc de naissance, habitait depuis longtemps Constantine, lorsqu'il fut appelé par la confiance du pacha au gouvernement de la province. Les circonstances étaient critiques. Quinze jours d'un règne de débauches et de dilapidations, avaient causé un déficit énorme dans les finances ; le makhzen était mal composé ; la discipline militaire s'était considérablement relâchée ; enfin des idées d'insurrection fermentaient sourdement dans les tribus. L'intelligence, l'activité et la fermeté du nouveau bey, surent remédier à tout.

(1) Coran, sourate XVI, l'Abeille, verset 113.

Bien que la milice eût elle-même livré au tranchant du glaive la tête de l'usurpateur, cause première de tous ces désordres, elle n'en affectait pas moins des airs d'indépendance, et il était à craindre que si l'on ne prenait des mesures sévères pour réprimer cette tendance à la révolte, elle ne se portât bientôt à de nouveaux excès. Le pacha, malgré le pardon général qu'il avait accordé, donna secrètement l'ordre à Ahmed-Tobbal, ordre auquel on peut croire que ce dernier n'était pas étranger, de faire mourir un certain nombre de soldats restés dans la province, et qui passaient pour les principaux instigateurs du complot. Cet ordre reçut son exécution immédiate, et il fut la cause de la mort du pacha Ahmed (1), auquel la milice algérienne ne put pardonner d'avoir fait massacrer ses frères d'armes ; mais on doit reconnaître qu'il exerça la plus heureuse influence sur les destinées de la province.

Tranquille de ce côté, Ahmed-Tobbal s'occupa de réorganiser le makhzen, en remplaçant par des hommes nouveaux les fonctionnaires qui s'étaient le plus compromis pendant les derniers évènements. Il tourna aussi ses vues du côté des finances, et, grâce à une administration sage et à une surveillance active, exercée sur tous les employés, les caisses du trésor s'emplirent vite. Le 17 mai

(1) A la nouvelle de cet ordre, cinq cents hommes de la milice d'Alger se précipitent vers le palais, sonnent la nouba de leur ouvrir les portes et se répandent, en poussant des cris de mort, dans tous les étages. Le dey s'était retiré dans la maison de sa femme, qui était attenante au palais ; il chercha à s'échapper au moyen des terrasses; mais un soldat l'ayant aperçu, lui tira un coup de fusil qui l'atteignit dans la poitrine et le renversa. Il lui coupa ensuite la tête et jeta le corps dans la rue.

Ceci se passait le 7 novembre 1808. Son successeur fut Ali-Khodja-el-Gazoul, ou mieux El-Rassal, le laveur de cadavres, surnom qu'il tirait de son ancienne profession.

de l'année 1225 (1810), son khalifa arrivait à Alger, chargé du denouche et de nombreux présents pour tous les membres du divan.

Cependant le différend qui avait armé l'une contre l'autre les deux cours d'Alger et de Tunis, existait toujours. Une suite de succès et de revers éprouvés tour-à-tour, ne constituait pour aucune d'elles une suprématie définitive, et pourtant ni l'une ni l'autre ne semblait disposée à reprendre les armes. Des négociations s'ouvrirent à ce sujet ; le bey de Tunis envoya demander la paix, offrant de payer les redevances comme par le passé. Ahmed Pacha avait de plus hautes prétentions ; toutefois, cédant aux circonstances, il accorda ce qui lui était demandé, remettant toute entreprise à une autre époque. La mort ne devait pas lui permettre de réaliser ce projet.

Ainsi s'apaisa, pour quelque temps, cette guerre de rivalités, à laquelle la France, en se substituant à l'un des partis, devait un jour mettre un terme.

Ahmed-Tobbal continua à administrer la province avec beaucoup de sagesse, et il régnait déjà depuis deux ans et demi, lorsqu'arriva d'Alger l'ordre de le mettre à mort. Il avait fourni, quelque temps auparavant, au juif David Bacri, trois chargements de blé. Le successeur d'Ali-Khodja, Hadji-Ali, l'un des deys les plus ombrageux et les plus sanguinaires qu'ait eus la régence, après avoir fait décapiter ce même Bacri, fit subir la même peine à tous ceux qui avaient eu des relations avec ce juif. Ahmed-Tobbal, malgré ses services, ne put échapper à cette injuste condamnation : il fut étranglé et eut pour successeur Nâman Bey.

NAMAN BEY.

1226. — 1811. — (Mois de février.)

Son cachet porte : Mohammed-Nâman Bey Ben-Ali, 1226,

Mohammed-Nâman, ancien khalifa d'Abdallah Bey et gendre de Zereg-Aïnou, suivit la politique à la fois ferme et équitable de son prédécesseur, et sut, comme lui, maintenir la tranquillité dans la province. Il profita du calme intérieur, pour engager le divan à revendiquer ses anciens droits sur la régence de Tunis, et les hostilités entre les deux pays, un instant suspendues, ne tardèrent pas à recommencer. Un événement inattendu en hâta l'exécution.

Le raïs Hamidou (1), que l'on pourrait ranger au nombre des marins célèbres, si le courage et l'habileté consacrés à des œuvres de piraterie, pouvaient donner la célébrité, venait de rentrer au port d'Alger, avec sa division augmentée d'une frégate de 38 canons enlevée aux Tunisiens. Cette brillante capture acheva de relever l'enthousiasme des Algériens, et le pacha s'empressa de déclarer la guerre à Tunis, après en avoir adressé la notification à toutes les puissances amies. Sur ces entrefaites, un capidji-bachi arriva tout-à-coup de Constantinople, avec ordre de ne rien négliger pour rétablir la bonne harmonie entre les deux régences. Après de nombreuses explica-

(1) Hamidou était d'origine maure et prenait le titre d'amiral. Attaqué, le 17 juin 1815, par un vaisseau américain que commandait le commodore Décature, il fut tué d'un coup de boulet, en face du cap de Gate. La frégate de 46 canons qu'il montait, fut prise avec les gens de l'équipage. La mort de ce raïs causa un deuil général à la ville d'Alger.

Voir la biographie de ce corsaire par M. A. Devoulx.

tions, le capidji ajouta que si l'on ne se rendait pas au vœu du Grand Seigneur, il considérerait désormais les Algériens comme des rebelles, et leur fermerait ses ports du Levant.

Retenu par cette menace, Hadj Ali se décida à envoyer une personne du divan à Tunis, pour présenter à Hamouda-Pacha son ultimatum. Il demandait la continuation de l'ancien tribut, la destruction du château du Kef, et exigeait, en outre, que le pavillon de Tunis ne fut arboré qu'à demi-mât, comme on le faisait autrefois. Le bey ne voulut point souscrire à ces conditions humiliantes, et le capidji partit sans avoir rien obtenu.

La guerre se continua donc. Au mois de juillet 1813, le raïs Hamidou sortit à la tête d'une flotte formidable, pour aller former le blocus de Tunis par mer, tandis que les troupes de terre se disposaient à entrer en campagne. De son côté, Hamouda Pacha, profitant d'une révolte du bey d'Oran, venait de faire irruption sur le territoire de Constantine. Nâman Bey se mit le premier en marche ; mais il dut bientôt céder le commandement à Omar, agha d'Alger, qui ne tarda pas à arriver à la tête de son camp.

Les premières opérations ne furent pas heureuses, et le chef algérien écrivit au dey, qu'il se trouvait beaucoup de Français parmi les Tunisiens, auxquels ils avaient apporté des armes et prêté l'appui de leurs bras. Après avoir d'abord essayé d'entrer en arrangement avec le pacha, dont les propositions lui parurent inacceptables, l'agha préféra continuer la guerre et voulut attaquer le Kef. Un camp de cent tentes placé devant le fort, le défendait. Les Algériens furent battus et perdirent beau-

coup de monde. Plusieurs des principaux chefs restèrent sur le champ de bataille, et les troupes, découragées, demandèrent à rentrer à Alger. L'agha se mit en route pour la capitale ; mais persuadé que sa défaite provenait de la trahison de quelques cheïkhs arabes, il en fit auparavant décapiter quelques-uns, avec 260 Kabiles ou Arabes qui l'attendaient au passage et dont il se méfiait. Ainsi se termina cette campagne, qui ne fut point à l'honneur des armes algériennes.

L'année suivante, le 15 septembre 1814, Hamouda Pacha mourut, laissant la couronne à son frère Osman Bey, qui, après trois mois de règne, fut supplanté par son cousin Mahmoud-Pacha. Celui-ci, désireux de conclure la paix avec Alger, envoya des députés pour traiter; mais le dey exigeait la démolition du Kef, et demandait encore que le pavillon de Tunis ne fut arboré qu'à mi-mât. Le nouveau pacha voulait bien se soumettre à un tribut d'argent ; mais il repoussait, comme son prédécesseur, ces conditions humiliantes. La guerre se continua donc quoique faiblement.

Enfin, en l'année 1816, un capidji du Grand Seigneur arriva à Alger venant de Tunis. Il avait pour mission de rétablir la paix entre les deux régences. Il y réussit : le dey Omar renonça à ses prétentions de faire détruire le château du Kef, et, de son côté, Mahmoud Pacha consentit à payer, comme par le passé, une redevance annuelle en huile (1).

Nous avons devancé de quelques années les événe-

(1) Voir, pour plus de détails au sujet de cette longue rivalité entre les deux régences d'Alger et de Tunis, les *Annales tunisiennes*, par M. A. Rousseau, que nous avons déjà citées plusieurs fois.

ments, afin de présenter, dans leur ensemble, ces guerres entre Alger et Tunis, guerres auxquelles furent toujours mêlés plus ou moins les beys de Constantine. Revenons à Nâman-Bey.

Le 15 choual 1227 (16 mai 1812), Nâman, voulant donner au pacha une preuve de la prospérité de son administration, lui envoya, par l'intermédiaire de son khalifa, les objets suivants en cadeau : 200 pièces d'or dites *mahboub,* 125 boudjous, 2 burnous, 2 grands haïks de Biskra, 2 charges de dattes, 2 autres de couscous, 2 paniers d'olives, 15 moutons, une mule, une fiole d'essence et une douzaine de calottes.

Le pacha lui en témoigna sa reconnaissance par une lettre de remerciements, l'assurant, en outre, de ses bonnes dispositions à son égard. Nâman put donc se croire désormais solidement affermi dans son pouvoir ; mais il avait, à la cour d'Alger, un puissant ennemi, toujours prêt à le desservir : c'était Omar-Agha.

On se rappelle que, dans une des précédentes campagnes contre Tunis, Nâman avait dû céder le commandement des troupes à Omar-Agha, bach-agha d'Alger. De là naquit, entre ces deux personnages, une rivalité qui ne tarda pas à dégénérer en hostilités ouvertes. Uu Turc, originaire de Smyrne et résidant depuis longtemps à Constantine, profita des dispositions des deux chefs pour les faire servir à son ambition personnelle, et parvint, en se faisant le dénonciateur de Nâman Bey, à captiver les bonnes grâces de l'agha, si bien que ce dernier lui promit de ne rien négliger auprès du pacha, pour le faire nommer bey à la place de son rival. Mais Nâman administrait la province avec beaucoup de distinction, et

il n'était guère à supposer que le dey consentît à le déposséder sans de graves motifs. La calomnie et l'intrigue pouvaient seules hâter ce moment. Ni l'une ni l'autre ne furent ménagées ; plaintes incessantes, mensonges et faux rapports se succédèrent avec tant de persistance, que Hadj-Ali, lassé d'entendre tous les jours répéter à ses oreilles les mêmes récriminations, donna l'ordre, à la fin, d'arrêter Nâman et d'élever à sa place le favori d'Omar-Agha : ce favori, c'était Mhammed-Tchakeur.

Cependant cet ordre, bien qu'émané du pacha, demandait, pour être mis à exécution, que l'on agît avec beaucoup de prudence ; car il était à craindre que, si la disgrâce du bey était connue d'avance, les populations ne se soulevassent en sa faveur. Voici l'expédient qui fut imaginé.

On était au commencement de l'année 1229 (janvier 1814), une révolte venait d'éclater chez les gens de Bou-Sâda et des Oulad-Madhi. Ces derniers, après avoir razé les Oulad-Selama et les Adouara, avaient complétement battu Djallal, bey de Medéah, et menaçaient d'envahir son territoire. Le pacha écrivit au bey Nâman pour lui enjoindre de se porter aussitôt sur le théâtre de l'insurrection, quel que fût le nombre des troupes qu'il eût en ce moment sous la main, lui promettant que des renforts, conduits par son bach-agha, ne tarderaient pas à lui arriver d'Alger.

Nâman, toujours prêt à exécuter les ordres de son suzerain, sortit immédiatement de Constantine avec les troupes disponibles, et se dirigea à marches forcées vers le lieu désigné. Chemin faisant, il reçut plusieurs messages du bach-agha, dans lesquels celui-ci lui annonçait

que, de son côté, il s'était mis en route pour aller le rejoindre. Enfin, lorsqu'il n'y eut plus qu'une étape entre eux deux, Nâman envoya son bach-seïar, El-Hadef ben Ali, dont le père était agha-ed-deïra, au devant du chef algérien, pour le saluer et lui remettre les présents qu'il lui destinait. El-Hadef partit; mais arrivé à mi-chemin, il fut assailli par une bande d'insurgés, qui le tuèrent et s'approprièrent les riches cadeaux dont il était chargé.

Le Bey, informé de cette arrestation, en fut vivement contrarié. Il n'en continua pas moins cependant sa route, et, le lendemain, les deux colonnes opérèrent leur jonction à Bou-Sâda. Lorsqu'on eut des deux parts épuisé les termes et les démonstrations d'une amitié que l'on disait sans bornes, on songea à châtier les rebelles. Les troupes furent divisées en deux colonnes: l'une devait opérer chez les Oulad-Madhi, et l'autre chez les Oulad-Sidi-Ibrahim, tribu de marabouts située au lieu appelé Ed-Dis, à quelques lieues au nord de Bou-Sâda. Mais, après deux jours d'incursions infructueuses sur le territoire de ces tribus, comme la saison était avancée et que, d'ailleurs, le bach-agha avait hâte d'accomplir ses desseins perfides, l'ordre fut donné aux troupes de rentrer à Bou-Sâda.

Là, elles furent assaillies par les neiges et un vent violent, qui les forcèrent à séjourner pendant quatre jours. Le temps s'étant un peu adouci, elles se mirent en marche pour Msila, où devait avoir lieu la séparation. Elles y arrivèrent sur le soir, et, le lendemain au matin, lorsque Nâman voulut sortir de sa tente, il se trouva gardé à vue par les gens d'Omar-Agha, qui lui déclarèrent qu'il était prisonnier. Cette parole le surprit, d'autant plus que rien jus-

que là, dans la conduite de son ennemi, n'avait pu lui faire soupçonner que l'on en voulût à ses jours. Son illusion, s'il en avait encore, ne devait pas être de longue durée. Avant même qu'il eût pu demander aucune explication, les chaouches le saisirent et l'étranglèrent à l'aide de son propre turban.

Ainsi périt, après un gouvernement de près de trois ans, ce bey, l'un de ceux dont la mémoire est restée dans le souvenir des peuples. Son corps repose dans la mosquée de Bou-Djemeleïn, à Msila, et sa tombe ne porte aucune inscription, contrairement à l'usage assez généralement suivi par les musulmans, quand le défunt a été un personnage un peu considérable.

Son khalifa, Moustafa Khodja, fut aussi fait prisonnier ; mais, plus heureux que son maître, il eut la vie sauve, et le bach-agha l'amena à Alger, où, plus tard, il devint agha.

MHAMMED-TCHAKEUR BEY.

1229. — 1814. (Mois de mars.)

Son cachet porte : Mhammed Bey Ben-Abdallah, 1229.

Nâman Bey venait à peine d'expirer sous les étreintes du lacet fatal, qu'une joie farouche, hypocritement contenue jusqu'alors, éclatait sur les sombres traits de Mhammed Tchakeur. Attaché à la colonne expéditionnaire en qualité d'officier, il avait suivi avec un œil avide toutes les péripéties de ce drame lugubre, qui devait bientôt lui livrer le commandement. Son ambition, à la fin, se trouvait satisfaite, et, dans ses mains, le pouvoir allait devenir

une arme terrible, dont il userait sans pitié, comme sans remords.

Omar-Agha, son protecteur et son complice, lui tint parole. Avant de se séparer de Tchakeur, il voulut lui-même le revêtir du caftan d'investiture. La cérémonie eut lieu avec autant de pompe que pouvaient le comporter les ressources restreintes d'une petite ville comme Msila. Les acclamations de la milice turque, toujours prête à saluer les nouveaux venus, en firent à peu près tous les frais. Les fêtes durèrent trois jours, après quoi l'on se dit adieu. Le bach-agha regagna, avec son contingent, la route d'Alger, et Tchakeur Bey se hâta d'aller prendre possession de sa nouvelle capitale, où déjà plusieurs courriers avaient été expédiés par lui, pour annoncer aux habitants son arrivée prochaine. Mais, comme digne prélude d'un régne dont chaque jour devait être entaché d'iniquités et de meurtres, voici ce qu'il écrivait en même temps à Youssef, alors caïd-dar :

« Au reçu de mes ordres, vous ferez arrêter votre secrétaire, Si Ahmed-ben-es-Saïèh, ainsi que son frère Taïeb, caïd azib-el-begueur, leur sœur Aïcha, et tous leurs parents, comme étant d'anciens serviteurs de Nâman Bey. »

Il ajoutait à ces ordres des instructions concernant le séquestre de leurs biens, meubles et immeubles, et terminait en lui recommandant de veiller soigneusement à la garde du palais des beys et de la maison de l'ex-khalifa Moustafa-Khodja.

Ce premier acte d'injustice, émané de la main de Tchakeur, ne surprit personne, et la nouvelle de sa nomination fut un coup de foudre pour les habitants. On savait

déjà toute la haine qu'il portait au nom arabe, et l'on ne pouvait se rappeler sans frémir, les propos qu'il avait tenus ouvertement, n'étant encore que caïd des Ameur-Cheraga : « Si jamais je suis bey, disait-il à cette époque, je saurai bien me venger des Arabes ; chaque jour j'en ferai périr ce qu'il plaira à Dieu. » Ce qui, dans sa pensée, voulait dire qu'il en ferait périr tant que bon lui semblerait.

Ces paroles, et d'autres plus menaçantes encore, répétées de bouche en bouche, commentées par la peur, étaient peu propres à inspirer de la confiance dans le nouveau souverain. Les craintes qu'elles firent naître ne se réalisèrent que trop.

Parti de Msila, Tchakeur Bey campa, le premier jour, à Bir-Seriet, le second jour, à Hammam-Ksar-et-Teir, et le troisième, à Sétif, où il séjourna. De là, il poursuivit, sans s'arrêter, sa marche jusqu'à Constantine. Son entrée se fit au milieu d'un cortége officiel assez nombreux, tel que le commandaient les circonstances ; mais sans pompe comme sans enthousiasme. Les esprits étaient trop préoccupés de l'avenir incertain qui allait peser sur leur existence, pour se livrer même à une joie passagère. Aussi sa marche, depuis le bas du Coudiat-Ati jusqu'à Dar-el-Bey, ressembla-t-elle plutôt à un convoi funèbre, qu'à un triomphe. Un morne silence régnait jusque dans les rangs des courtisans, et la voix du canon, tonnant par intervalles, sonnait aux oreilles de chacun comme un glas de mort ; car chacun avait pu voir l'œil oblique du despote cherchant déjà autour de lui des victimes, en attendant que son doigt les désignât à la hache du bourreau.

Pour se venger de l'accueil plus que froid qu'il avait

reçu de la population, et justifier, pour ainsi dire, les alarmes que son nom avait fait naître, il fit, ce jour-là même, arracher les yeux au nommé Ben-Henni, chef des palefreniers des écuries du bey, et ordonna qu'il fut précipité du haut de la galerie du palais dans la cour. La cervelle du malheureux se répandit sur la dalle de marbre et sa mort fut instantanée. Dix jours après, Ben-Azzouz, ancien vice-agha des Zouaoua, était enlevé à sa nombreuse famille (il avait huit enfants en bas âge), et pendu au haut des remparts de Bab-el-Oued.

Tels furent les deux principaux actes qui inaugurèrent le gouvernement de ce monstre. Mais, avant de poursuivre cette série de crimes et d'outrages à l'humanité, essayons de faire connaître le personnage lui-même.

Mhammed Tchakeur, nous l'avons dit plus haut, était originaire de Smyrne. Enrôlé de bonne heure dans la milice algérienne, il sut par sa bravoure et quelques talents naturels, conquérir assez rapidement la bienveillance de ses chefs, ce qui lui valut d'arriver en peu de temps aux premiers degrés de la hiérarchie militaire. Devenu riche aux dépens de ses subordonnés, il prit sa retraite et se fixa à Constantine, où il s'allia avec une des premières familles du pays. Il occupa successivement plusieurs postes dans le makhzen, et c'est alors qu'il commença à donner un libre cours à ses instincts bas et cruels. Animé d'une haine profonde contre le peuple vaincu, cupide à l'excès, il n'usa du commandement que pour piller les biens de ses administrés, les rançonner sans motifs, molester leurs personnes de cent façons diverses, en attendant qu'il pût, un jour, disposer de leur vie. Sa bouche, bien souvent, exhala les plus terribles menaces, et plus

d'une fois on l'entendit formuler ce vœu impie, que, si jamais il devenait bey, il ne laisserait pas passer un seul jour, sans abattre quinze ou vingt têtes.

Le physique d'ailleurs, chez cet homme, rendait fidèlement l'image de ce qu'il était au moral. Son corps, de moyenne taille, était gros et trapu, et, au moment où nous le dépeignons, il avait acquis avec les années une obésité remarquable. Sa tête était solidement attachée à ses épaules par un cou gras et court. Un poil long et rude couvrait son visage. Il prisait beaucoup, et les taches de tabac dont ses moustaches grisonnantes et sa barbe à demi-blanchie étaient sans cesse maculées, donnaient à cette figure un aspect repoussant. Sous de noirs et épais sourcils, fortement arqués et ne laissant entre eux qu'une imperceptible solution de continuité, se cachaient deux petits yeux vitreux, rayés de sang, qui s'illuminaient parfois d'un éclat sinistre. Le jeu habituel de sa physionomie révélait une cruauté froide, qui se traduisait au dehors par un rire sardonique et strident. Mais quelque accès de rage, affluant du cœur à la tête, venait-il empourprer sa joue, d'ordinaire incolore, alors ce n'était plus un homme, c'était un tigre que la balle mal assurée du chasseur imprudent a rendu furieux. De ses deux prunelles jaillissaient des étincelles de feu, ses narines se gonflaient démesurément, sa bouche écumait et ses lèvres à peine desserrées ne s'entrouvraient que pour articuler des paroles de mort.

Il affectait dans toute sa mise une négligence extrême. Ses vêtements, faits d'étoffes grossières et imprégnées de crasse, contribuaient à rendre encore sa personne plus hideuse. Superstitieux à l'excès, comme tous les individus

chez lesquels l'exercice du crime a besoin, pour se soustraire aux cris d'une conscience mal éteinte, de s'entourer des dehors de la religion, il était souvent couvert d'amulettes, et roulait sans cesse dans ses doigts un chapelet à gros grains.

Il avait plus de soixante ans quand il parvint au pouvoir. Les passions qui avaient agité sa jeunesse, en se retirant avec les années, n'avaient laissé, dans ce cœur flétri, que le froid calcul du crime et les appétits sanguinaires de la bête féroce.

Après avoir inauguré son avènement au pouvoir par des exécutions capitales, il procéda à la composition de son nouveau makhzen. On conçoit que, sous un pareil despote, les places devaient être peu enviées. Cependant, comme il est partout et toujours des âmes prêtes à se vendre, et que, d'ailleurs, on ne saurait impunément résister à la volonté de pareils maîtres, il lui fut aisé de trouver des membres. Voici les principaux :

Osman-Khodja, khalifa ; Youssef, ex-affranchi de Salah-Bey, caïd-dar ; Tahar-ben-Aoun, agha-ed-deïra ; Mammar-ben-el-Ahrache, bach-serradj ; Mohammed-ben-Sessi, bach-kateb ; Soliman-ben-Dali, caïd-ez-zmala ; Ahmed-ben-Zekri, bach-seïar.

Ces dispositions administratives arrêtées, il reprit avec une ardeur nouvelle le cours de ses exécutions un instant interrompues ; mais, cette fois, sa tyrannie, franchissant l'enceinte trop resserrée de Constantine, s'étendit comme un voile lugubre sur toute la province. Les contemporains portent à plus de cent le nombre de razias qu'il entreprit pendant l'espace de quatre ans que dura son règne. Nous ne mentionnerons que les principales. Auparavant et

pour ne pas avoir à remettre sans cesse en relief des détails qui ne peuvent inspirer qu'horreur et dégoût, disons un mot de sa manière de procéder dans ces sortes d'expéditions. Ce sera un trait de plus à ajouter à cette physionomie empourprée de lie et de sang, qui avait nom Tchakeur.

Chaque fois que le despote sortait des murs de sa capitale pour aller, avec ses sicaires, combattre ses sujets, il se faisait un devoir de laisser dans chaque lieu de station, comme souvenir de son passage, un homme éventré. Le chaouche, armé d'un rasoir, fendait en croix le ventre du malheureux que la sauvagerie du maître avait désigné, et tandis que les entrailles fumantes du patient se répandaient à terre, le bey, roulant un chapelet dans ses mains, s'abreuvait de ce spectacle de cannibale. On abandonnait ensuite la victime, qui souvent n'expirait qu'après plusieurs jours d'horribles tortures, auxquelles venaient se joindre les angoisses de la faim et de la soif. Son corps devenait la pâture des chacals et des vautours, si déjà quelque bête féroce n'en avait fait sa proie.

Toutes les sorties de Tchakeur étaient ainsi jalonnées par des étapes de sang, et s'il arrivait qu'un seul jour le sabre du bourreau fût resté dans sa gaîne, il appelait son chaouche Soliman le Biskri, et lui disait :

—Soliman, aujourd'hui ton couteau n'a point déjeûné ?

Puis s'adressant à son premier chaouche :

— Ton yatagan, non plus, Ismaïl, n'a pas déjeuné ?

— Tu le sais bien, toi, sultan, lui répondaient-ils.

— Oui, je le sais, et moi, Tchakeur, votre sultan et votre père, je ne laisserai pas passer cette journée sans donner à manger à vos instruments de mort ; la chair arabe sera leur pâture.

— Dieu te bénisse ! était leur réponse commune.

La plume, en vérité, se refuse à retracer des atrocités pareilles, commises aussi froidement, de propos délibéré, sans autre motif que le bon plaisir de trancher des têtes pour faire acte de souveraineté, bon plaisir qui était la règle générale de ces temps-là, et qui était passé, on peut le dire, à l'état de système. Car, il ne faut pas perdre ceci de vue, si les Turcs, avec une poignée de soldats (seize ou dix huit mille hommes au plus), ont pu, pendant plus de trois cents ans, dominer ces populations impatientes du joug étranger, ils ne le doivent qu'à la terreur qu'inspirait leur sabre toujours prêt à s'abattre. Il est vrai, que parmi cette multitude de gouvernants, qui se succédaient à Alger et dans les provinces avec une rapidité telle, que l'histoire avait à peine le temps d'inscrire leurs noms, tous n'ont pas, comme Tchakeur, poussé la cruauté jusqu'à chercher, dans les entrailles de leurs victimes, un raffinement à leurs plaisirs ; mais, nous devons le reconnaître, tous, depuis le pacha jusqu'aux beys, ont regardé l'oppression et la tyrannie comme la plus sûre et presque l'unique base de leur puissance gouvernementale.

La première excursion que Tchakeur entreprit dans la province, fut dirigée contre les Oulad Bou-Rennan et les Oulad Mokran, seigneurs de la Medjana. Il partit de Constantine avec la colonne d'hiver, et alla camper, le premier jour, à Bir-el-Beguirat, sur la route de Sétif. Le lendemain au matin, il fit éventrer un homme et poursuivit sa marche. Sur le soir, il s'arrêta à Draâ-et-Tobbal. Là une seconde victime fut lacérée et abandonnée comme la première. Le troisième jour, il dressa ses tentes à Kareb, sur la

rivière du même nom, et ayant fait prendre deux hommes des Oulad Abd-en-Nour, il fendit le ventre à l'un et fit trancher la tête à l'autre. Au camp d'El-Medjaz, deux individus des Oulad Saïd-ben-Slama éprouvèrent le même sort. Jusque là, sa férocité ne s'était exercée que sur des innocents; à Sétif, elle atteignit un coupable. Ce fut le nommé Lakhdar-ben-Sâdoun, des Oulad-Nebat, voleur de profession et coupeur redouté de grands chemins. Il fut éventré, et, cette fois, ce fut de toute justice.

De Sétif, le bey se rendit à Tagherout, où il passa deux jours. C'est de là qu'il entra en relation avec les Oulad-Mokran, contre lesquels il méditait une trahison. Pour mieux les attirer dans le piége, il leur écrivit de se rendre dans son camp, pour y traiter uniquement de quelques affaires administratives concernant le pays. Ceux-ci, sans défiance aucune, accédèrent à cette invitation, au nombre de douze *douaouda,* et partirent accompagnés de tous leurs serviteurs. A peine avaient-ils mis pied à terre pour rendre leurs hommages au bey, que l'ordre fut donné aux troupes de les cerner. On les fit tous prisonniers et on leur trancha la tête devant la tente de Tchakeur. Un seul des Oulad-Mokran fut assez heureux pour s'élancer sur un cheval et échapper à cette boucherie. Quant aux têtes de ses frères, elles furent envoyées à Constantine, où on les promena sur des piques, dans toutes les rues, et le *berrah,* ou crieur public, qui précédait le sanglant cortége, fit connaître à la populace, toujours avide de pareils spectacles, l'origine de ces horribles trophées. Aprés quoi, la curiosité publique satisfaite, on les planta sur les remparts, où les oiseaux de proie vinrent s'en repaître.

A la suite de ce guet-à-pens, dont la cupidité avait été le seul mobile, le bey monta à cheval pour aller piller les douars des victimes; mais l'alarme était déjà donnée dans les tribus quand il y arriva, et chacun, pour venger la trahison et le meurtre d'un père ou d'un frère, était résolu à défendre vaillamment sa vie. Les soldats du despote furent reçus à coup de fusils, et, tandis que les hommes défendaient pied à pied le terrain, les femmes et les enfants purent s'enfuir dans les montagnes, avec leurs troupeaux et leurs tentes, sans avoir essuyé aucune perte.

Là se borna l'expédition contre les Oulad Mokran. La passion sanguinaire du bey trouva largement de quoi s'assouvir; mais sa cupidité n'y gagna rien. Il revint à Constantine les mains vides, et songea à tourner ses vues ailleurs.

Nous ne le suivrons pas dans toutes ses sorties. Ce sera épargner au lecteur le détail de bien des atrocités. Malheureusement le règne de cet homme n'est qu'une large tache de sang. De quelque côté que nous portions nos regards, nous ne voyons autour de nous que trahisons, meurtres et pillages. Dans ses arbitraires et implacables vengeances, il ne fut que trop bien servi par les sicaires qui l'entouraient. Jusque dans sa famille, il trouvait un aliment continuel à ses fureurs. Son fils ne l'imita que trop, et l'histoire impartiale doit une égale flétrissure à la mémoire de l'un et de l'autre.

Faisons connaître ce dernier.

Mahmoud ben Tchakeur avait été nommé par son père caïd-el-aouassi, poste le plus important dans la grande tribu des Harakta, et dont sa jeunesse aurait dû, pour

quelque temps du moins, le tenir éloigné. En effet, parvenu au caïdat dans un âge encore trop tendre (il avait dix-huit ans), il n'usa du pouvoir que pour mieux satisfaire la fougue de ses passions. Peu soucieux de transgresser les lois du Prophète, il s'adonnait sans mesure à la boisson des liqueurs fortes, et, lorsque l'ivresse avait gagné sa raison, alors plus rien n'était sacré par lui : les biens, les personnes, l'honneur, la vie même de ses administrés, tout subissait l'empire de ses caprices et de son emportement. Comme exécuteurs de ses volontés tyranniques, il avait, autour de lui, une bande de Turcs, gens formés à l'école du vice, et qu'il avait associés à sa fortune, comme à ses débauches. Entre tous, se faisait remarquer son serviteur El-Aggoun, homme de basse extraction, originaire de la tribu des Segnia, et qui, plus tard, devint bach-khaznadji.

Tel était le fils de Tchakeur. Par ce court aperçu, on peut voir qu'il se montrait déjà, sur bien des points, le digne émule de son père; et si l'instinct de la cruauté ne se révélait pas encore en lui d'une manière aussi sensible, c'est qu'il avait en ce moment d'autres penchants à satisfaire; la coupe des plaisirs, pour lui, n'était pas encore épuisée : le vin et les femmes lui laissaient peu de répit. D'ailleurs, on ne devient froidement cruel qu'avec l'âge, et la suite de cette histoire nous prouvera que, sous ce rapport même, il ne se montra pas inférieur à son père. — Mais revenons à ce dernier.

Au mois de mai de l'année 1816, Omar-Pacha, qui régnait alors à Alger, croyant la guerre inévitable avec l'Angleterre, dont il venait d'insulter le pavillon dans la personne de lord Exmouth, chargea le bey de Cons-

tantine de faire arrêter les Anglais des établissements de Bône. Tchakeur, comme on le pense bien, s'empressa de mettre à exécution des ordres qui lui permettaient d'exercer sa cruauté sur des étrangers. Si l'on en croit quelques documents, une centaine de corailleurs, sous pavillon anglais, furent tués, autant, à peu près, blessés, et huit cents amenés prisonniers : les établissements furent livrés au pillage. Cet acte d'agression, si contraire au droit des gens, amena le bombardement d'Alger, par ce même lord Exmouth, et l'on sait combien la ville eut à souffrir des dégâts causés par les batteries de l'escadre anglaise.

Las de faire des razias, Tchakeur Bey s'enferma dans son palais. Là, comme il fallait un aliment à son esprit inquiet et farouche, il ne crut pouvoir mieux occuper ses loisirs, qu'en étendant sa main homicide sur les membres du makhzen.

La première victime qu'il choisit fut Ammar-ben-el-Hamlaoui, caïd-el-djaberi de l'Ouest.

— Caïd Ammar, lui dit-il un jour, ton grand âge et tes nombreux services te rendent cher à nos yeux ; tu es aujourd'hui le plus ancien serviteur du makhzen. Pourquoi ne viens-tu pas, avec tes collègues plus jeunes, passer les soirées chez nous ? Chacun pourrait profiter de tes conseils et de ton expérience.

Le vieillard s'excusa sur ce que ses infirmités et sa faiblesse ne lui permettaient guère de sortir le soir. Cependant, comme un tel désir était un ordre, il comprit qu'il devait s'exécuter. La nuit venue, il se rendit, soutenu par un serviteur, au palais, où se trouvaient déjà réunis ses autres collègues. On causa, on fuma, on prit

quelques tasses de café. Le bey fut pour ses convives d'une prévenance extrême. Vers le milieu de la soirée, s'approchant du caïd, il lui dit : « Caïd Ammar, le sommeil te gagne ; va reposer dans ta maison, et que le salut soit sur toi. »

Le vieillard se leva, salua son maître et sortit. On entendit bien, quelques minutes après, comme un cri suivi d'un râle étouffé ; mais personne, dans la salle, ne parut y prendre garde. Seulement, un frisson glacial circula, comme à leur insu, dans les membres des assistants, et une pâleur livide se fit jour à travers leurs visages : Tchakeur, en ce moment, riait aux éclats.

En fermant la porte sur lui, le vieux Ammar s'était trouvé face à face avec le caïd-el-casba, ce terrible agent des exécutions nocturnes. Saisi à la ceinture, il n'avait poussé qu'un cri, ce cri dont l'écho avait un instant troublé la raison des convives. Deux juifs apostés là exprès, l'appréhendèrent à la gorge et l'étranglèrent silencieusement. Le lendemain, à l'une des fenêtres grillées de cette sombre demeure, on pouvait voir une tête grimaçant d'un rire satanique, à la vue d'un cadavre gisant sur le sol de la zaouïa attenante au palais. C'était Tchakeur contemplant sa victime.

Immédiatement après la perpétration du meurtre, le caïd-el-casba et le caïd-dar se transportèrent à la demeure du défunt, apposèrent les scellés sur les chambres, en firent garder l'entrée par des sentinelles et emmenèrent prisonniers tous ses habitants. Pendant ce temps, on pillait les douars placés sous sa juridiction, on enlevait ses troupeaux et ceux de ses administrés, on faisait une razia complète. Au lever du jour tout était terminé.

Ce premier essai avait trop bien réussi au monstre, pour qu'il ne fût pas tenté de le renouveler. La famille de Ben-Saïeh, qui depuis deux ans gémissait dans les fers, vit aussi tous ses biens confisqués, et Ahmed, son chef, ne recouvra la liberté que pour mourir presque aussitôt, par suite des longues et terribles souffrances qu'il avait endurées pendant sa captivité.

Le bach-kateb, Si Mohammed-el-Mekki ben es-Sessi, éprouva le même sort que le caïd Ammar. Au sortir d'une soirée passée chez le bey, il fut saisi et étranglé dans l'ombre. Ses fils, jetés en prison, ne recouvrèrent leur liberté qu'en payant une forte amende. Ce Ben es-Sessi était un homme d'un âge avancé, très-versé dans la jurisprudence et fort vénéré de ses contemporains. Ses vertus et sa réputation de sainteté ne purent le soustraire à la férocité du tyran; il mourut du supplice réservé aux criminels (1).

Le cheïkh Ahmed-el-Euchi, cadi hanafi, fut également sacrifié. Comme ses devanciers, il périt par la strangulation; ses biens furent confisqués et ses enfants obligés de fuir pour échapper à la prison.

Tels étaient les passe-temps de Tchakeur, pendant les courts loisirs que lui laissaient les intervalles de ses expéditions sans cesse renaissantes. Parfois, cependant, soit remords, soit superstition, il se montrait en apparence homme de bien. Sa main était toujours ouverte pour les marabouts, les fakirs et autres gens faisant profession

(1) Il descendait de Sidi Ali-el-Adjel, célèbre marabout dont le corps repose dans la mosquée de ce nom, et qui était située à côté des fours à briques, au lieu dit El-Menchar, entre le Bardo et la porte Djabia Ses petits fils existent encore; mais la mosquée, depuis longtemps, n'est plus qu'une ruine.

de pénitence et de sainteté. Mulets, chevaux, argent, il leur donnait tout ce qu'ils lui demandaient. Par là, sans doute, il espérait détourner de sa tête la colère céleste qui ne pouvait manquer de l'atteindre un jour ; mais, ajoute l'historien arabe auquel nous empruntons la majeure partie de ce récit, il se trompait; car Dieu ne peut vouloir que l'on extorque violemment le bien des uns pour le donner aux autres, serait-ce même aux ministres de son culte, et jamais il ne fut permis de réparer un meurtre par une injustice. Au reste, ce réveil d'une conscience chargée de tant de souillures, n'était que passager, et l'instinct du vice reprenait bien vite le dessus.

En effet, ses dernières victimes venaient d'expirer à peine, que déjà il méditait de nouvelles trahisons. Le cheïkh Moustafa-ben-Achour, que nous avons vu précédemment s'échapper de prison, le jour où Ali bey et le bach-agha d'Alger payèrent de leur tête le caprice d'un fou, vivait, depuis ce temps, en état d'insurrection ouverte dans ses montagnes du Ferdjioua. A la fin, fatigué de cette lutte, dans laquelle il aurait tôt ou tard infailliblement succombé, il se décida, à l'avènement de Tchakeur, à faire sa soumission et à implorer l'aman. Cette demande fut transmise au bey par le beau-frère même de ce dernier, Si Osman ben-Chaouche. Tchakeur la ratifia aussitôt en lui envoyant l'aman, avec ces seuls mots : « Tu peux venir à moi; ton affaire est réglée. »

Une réponse ausssi laconique, aussi ambiguë, aurait dû, ce semble, ouvrir les yeux à Ben Achour et lui faire entrevoir le sort funeste qui l'attendait. Mais il est dans la vie de ces positions où, quoi que l'homme fasse, sa destinée doit s'accomplir. Et puis, ne l'oublions pas, Ben

Achour avait été traître à sa patrie, le jour où l'argent de l'étranger fut assez puissant pour retenir dans le fourreau une épée qui aurait dû être levée pour frapper, et la trahison tôt ou tard reçoit son châtiment, même dans ce monde.

Moustafa-ben-Achour partit donc pour Constantine. Arrivé au lieu dit Sidi Mhammed-el-Rourab (aujourd'hui le jardin Salah Bey), il trouva là le beau-frère du bey, qui était venu à sa rencontre. Si quelque reste de méfiance avait pu en route surgir encore dans son esprit, assurément cette circonstance était bien de nature à le dissiper. Aussi, dès ce moment, toute hésitation disparut, et ensemble ils franchirent au pas de course la faible distance qui les séparait de Constantine. Quelques minutes après, les gardes les introduisirent à Dar-el-Bey. En ce moment, parut Tchakeur, et comme Moustafa-ben-Achour s'avançait pour le saluer : « Caïd-el-casba, s'écria-t-il, qu'on saisisse le traître et qu'on l'étrangle en place publique, devant tous les membres du makhzen assemblés, ce matin même, à huit heures. » La sentence reçut sur-le-champ son exécution. Moustafa mort, le burnous d'investiture du Ferdjioua fut donné à son frère, Meggoura-ben-Achour, qui périt plus tard, lui aussi, décapité (1).

Vers la fin de sa vie, Tchakeur Bey éprouva à son tour

(1) L'ex-cheïkh du Ferdjioua, El-Hadj-Ahmed-Bou-Akkaz-ben-Achour, est le fils de ce même Moustafa. On sait avec quelle fermeté il a gouverné pendant plus de trente ans ce pays, qui fut longtemps l'apanage de ses ancêtres, et l'appui qu'il a toujours prêté à nos colonnes, toutes les fois qu'elles ont eu à opérer dans la petite Kabilie.

On peut voir, dans les *Lettres* du maréchal de Saint-Arnaud, le cas que faisait de ce chef indigène l'ancien commandant supérieur de la province de Constantine.

les revers de la fortune. Le succès, qui jusqu'alors avait couronné presque toutes ses entreprises, même les plus odieuses, sembla lui faire entièrement défaut. Les dernières razias qu'il entreprit furent, pour la plupart, malheureuses ; au lieu du butin qu'il cherchait, il n'en rapporta que la honte d'être battu et le dépit de se voir frustré dans ses espérances. C'est ainsi qu'il échoua contre les Oulad-Bou-Rennan et les Beni Adjab, qui mirent ses troupes en fuite et lui enlevèrent ses tentes, ses bagages, ses propres mulets et ceux de son armée.

Un échec moins considérable, mais où se manifesta visiblement la main de Dieu, l'attendait chez les Némemcha. Parti pour aller combattre les tribus du poste de Fedj-Terrad, il ne trouva sur les lieux, ni ennemi à vaincre, ni tentes à piller : tout s'était enfui à son approche. Vainement il essaya de poursuivre ces montagnards dans leurs cantonnements ; il ne put les atteindre. Cependant, comme il ne voulait pas s'en retourner les mains vides, en passant sur le territoire des Oulad-Sidi-Obéïd, il fit enlever leurs chameaux et leur bétail, et poursuivit sa route, sans souci aucun du dommage qu'il venait de causer à ces pauvres gens.

Le soir venu, on dressa le camp au milieu de la plaine, et hommes et bêtes reposaient tranquilles, lorsque, vers le milieu de la nuit, un ouragan terrible éclata. On était au mois de février. La neige, la pluie, la grêle, tous les éléments semblèrent se déchaîner à la fois. Le vent soufflait du nord avec une telle furie, que plusieurs chevaux furent renversés. La plupart des tentes, arrachées du sol, laissèrent à découvert les hommes qu'elles abritaient, ce qui obligea ces derniers à se disperser en tous sens, pour

aller chercher un asile ailleurs. Ceux dont les tentes avaient résisté, ne furent pas plus heureux. La neige, chassée par le vent, s'amoncela tout autour, si bien qu'au matin elle formait comme un mur infranchissable. Ce fut ainsi que Tchakeur Bey se vit retenu pendant les deux jours que dura la tourmente. Au troisième jour, lorsque le ciel s'éclaircit et qu'un rayon de soleil vint luire sur ce champ de désolation, le bey ne retrouva auprès de lui que quelques Turcs et ses serviteurs les plus dévoués. Tout le reste avait été dispersé par la tempête.

En face d'un tel désastre, il ne put méconnaître les effets de la colère céleste soulevée contre lui par le préjudice causé aux Oulad-Sidi-Obéïd, tribu de marabouts. Aussi, d'après les conseils de Si Tahar-ben-Aoun, alors agha-ed-deïra, s'empressa-t-il de restituer tous les troupeaux enlevés. De plus, il fit remettre un drapeau à leur cheïkh, et leur donna de quoi construire une chapelle sur la tombe de leur aïeul. Puis il rentra à Constantine.

Enfin, il était réservé aux Oulad-Derradj de lui faire subir la dernière des hontes, celle, pour un chef d'armée, de n'échapper à la mort qu'en souscrivant aux conditions dictées par le vainqueur.

Au mois de février de l'année 1817, le bey était campé à Drâ el-Kobour, entre Taga et Zana. Si Ahmed-ben-Chérif, caïd de la zemala, venait de l'y rejoindre avec tous ses contingents, ce qui formait une colonne assez imposante. Les espions envoyés en éclaireurs rapportèrent que les Oulad-Derradj avaient dressé leurs tentes au lieu dit El-Matkaouak, dépendant de leur territoire.

Le moment était favorable : il fallait les surprendre et tromper leur sécurité. Comme trop de troupes aurait pu

donner l'éveil, le bey résolut de ne prendre avec lui que son goum et un faible détachement de la colonne expéditionnaire d'hiver.

A l'entrée de la nuit, lui et ses gens se mettent en route, et, après une marche forcée de douze heures, ils arrivent, à la pointe du jour, au lieu où étaient campés les Oulad-Derradj. A la vue de toutes ces tentes rangées en cercle, du milieu desquelles sortait comme un essaim de bétail que l'on conduisait aux pâturages, les cavaliers du goum sentant leur cupidité s'enflammer, chargent de toute la vitesse de leurs chevaux dans cette direction, et tombent comme une avalanche au milieu du douar. Nul obstacle d'ailleurs ne s'est opposé à leur course. Mais là les attend l'ennemi. A peine le dernier a-t-il franchi l'intérieur de l'enceinte, que, de derrière chaque tente, se dressent tout-à-coup des hommes armés de fusils, de sabres, de pioches, de bâtons, de socs de charrues, qui les entourent, les cernent, les enlacent si bien qu'ils ne peuvent ni fuir ni se défendre.

Ils furent tous tués ou faits prisonniers, et parmi eux plusieurs membres du makhzen, Moustafa-ben-el-Harrache, Mohammed-ben-ez-Zemouri, Hamadi-ben-Aoun, frère de l'agha, et El-Hafsi-ben-Aoun. Ceux dont la course avait été moins précipitée échappèrent seuls au piége, et s'en vinrent annoncer au bey le désastre qui venait de frapper son avant-garde. Ils terminaient à peine leur rapport, que Tchakeur, à son tour, se voyait assailli par les Oulad-Derradj, acharnés à la poursuite des fuyards. Les balles sifflaient déjà à ses oreilles, et toute résistance devenait impossible ; car son escorte, trop faible pour le protéger et se défendre elle-même, n'eût osé tenter l'impossible.

Tous ensemble ils auraient donc infailliblement péri, si le vainqueur eût voulu ou su profiter de son avantage. Mais, éblouis d'une victoire peut-être trop facile, et retenus par ce reste de respect qui s'attache toujours à la personne d'un chef investi d'un grand commandement, les Oulad-Derradj déposèrent les armes et entrèrent en pourparlers : « Tu vas, dirent-ils au bey, évacuer immédiatement notre territoire, sinon toi et les tiens périrez tous ici. »

Un ordre si impérieux et donné si brutalement, devait bien mal sonner aux oreilles de celui qui n'était habitué qu'à commander ; mais, comme on ne lui laissait d'autre alternative que la mort, le bey jugea prudent de s'exécuter, remettant sans doute à des temps meilleurs le soin de tirer vengeance de sa défaite. Seulement, il demanda comme grâce que les prisonniers lui fussent rendus, ainsi que les corps de ceux qui avaient succombé dans la mêlée. Comme les Oulad-Derradj faisaient quelques difficultés pour souscrire à ces conditions, leurs marabouts intervinrent et finirent par obtenir d'eux ce qu'ils étaient d'abord disposés à refuser.

Les prisonniers furent remis en liberté, et quant aux morts, les marabouts les apportèrent eux-mêmes au camp, où ils furent ensevelis avec tous les honneurs de la sépulture. Après quoi, Tchakeur regagna Drâ-el-Kobour, où l'attendait le gros de l'armée, et, l'âme ulcérée, la rage dans le cœur, il reprit honteusement le chemin de sa capitale.

Cette suite de revers, que venait de couronner le plus humiliant échec, était bien capable de faire naître en lui des réflexions salutaires. Nouveau Louis XI, il crut, par

des aumônes et des fondations pieuses, racheter les crimes du passé. De fortes sommes d'argent furent distribuées en son nom aux pauvres et aux aveugles. On immola des bœufs sur le Koudiat-Ati, en l'honneur des cheïkhs qui, de tout temps, s'étaient retirés sur cette colline pour y mener, dans la retraite, une vie sainte et pure. On sacrifia également des victimes sur la koubba ou chapelle du cheïkh Soliman-el-Medjdoub (1), dont les cen-

(1) Ce saint personnage était originaire de la ville d'Alger. Après avoir parcouru grand nombre de contrées et avoir séjourné assez longtemps dans les villes de Médine et la Mecque, il revint dans sa patrie et se fixa à Constantine. Son grand savoir et l'austérité de sa vie le firent bientôt connaître de la population. La foule des visiteurs qui, tous les jours, accouraient à lui demandant, les uns la guérison des maladies du corps, les autres des consolations spirituelles, s'accrut tellement, qu'il se vit obligé en peu de temps de quitter l'humble toit qu'il occupait à côté de la zaouïa de Sidi Yasmine, pour aller chercher une retraite sur le Koudiat-Ati, auprès des marabouts Sidi Ali ben Makhlouf et Sidi Abdallah Bou-Kelb (l'homme au chien, le Saint-Roch de l'endroit). Là, en compagnie de ces dignes serviteurs de Dieu, il se livrait à l'éducation de la jeunesse et à la pratique de la charité. De tous les points de la province, les talebs accouraient suivre ses leçons, apprendre à lire dans le livre sacré et puiser, dans la conduite du maître plus encore que dans ses paroles, l'exemple de toutes les vertus. Les riches ne le visitaient jamais sans lui faire quelque présent, et, parmi les tribus qui s'étaient imposé l'obligation de lui fournir chaque année des redevances en grains pour l'entretien des talebs, nous citerons les Zouara, les Oulad Haïa, les Oulad Arras, les Beni Khottab, les Beni-Ouelban, les Beni-Cebieh, les Oulad El-Hadj, les Oulad Aïdoun, etc. On le voit, sa réputation était grande et s'étendait au loin.

Son corps repose sur le Chettaba, et son tombeau est, encore de nos jours, un lieu de pélerinage très-fréquenté par les habitants de Constantine et les populations environnantes. Tous s'y rendent en grande pompe, à certaines époques de l'année, pour implorer les mérites du saint et profiter des bienfaits de ses miracles. Ces processions ont toujours lieu au son du tambourin et des castagnettes des nègres et des négresses, que l'on retrouve partout où il y a des fêtes ou des douleurs; car, dans ce pays, les douleurs ont aussi leurs bruits comme les fêtes.

dres reposent sur le plateau du Chettaba. C'est encore dans cette intention qu'il fonda le cimetière sis au lieu dit Sidi Abd-el-Kader. Mais tout ce qu'il put faire pour expier son passé, aumônes, largesses, fondations pieuses, rien ne l'empêcha de tomber dans le plus profond mépris. Tant que son sabre avait été victorieux et que le succès avait accompagné ses entreprises, le respect qu'inspire la terreur s'était attaché à ses pas. Son aiguillon une fois brisé, chacun eut hâte de relever la tête et de secouer le joug de fer et de sang qui pesait si lourd sur ses épaules.

Pour comble de malheur, vers cette même époque, le 8 octobre 1817, Omar Pacha, celui-là même qui avait nommé Tchakeur bey de Constantine, mourut étranglé par la milice turque. Son successeur, Ali Khodja, n'eut pas plus tôt le pouvoir en main, qu'il s'efforça de suivre une politique toute contraire à celle d'Omar; c'est dire que la disgrâce allait atteindre tous les favoris de la veille. Tchakeur fut un des premiers à l'éprouver.

L'époque du denouche d'automne approchait, et, comme il l'avait toujours fait jusqu'alors, il se disposait à envoyer son khalifa, Osman Khodja, à Alger, pour acquitter l'impôt, lorsqu'il reçut du divan la dépêche suivante : « Nous n'avons que faire de votre khalifa et de ses hom- » mages. Il n'a ni notre estime, ni notre confiance, et » nous ordonnons que, sur le champ, il soit destitué et » que Bakir Khodja soit nommé à sa place. » Les ordres étaient précis, il fallut s'y conformer, et Bakir partit ce jour-là même pour Alger, en qualité de khalifa.

A partir de ce moment, Tchakeur fut en proie à une agitation violente. Blessé dans son amour-propre et dans

ses préférences, il comprit, au ton impérieux de cette missive, que son nom n'était plus bien en cour. Si quelque doute lui était resté à cet égard, il devait bientôt disparaître à la lecture d'une seconde lettre que lui écrivit le nouveau pacha, pour lui enjoindre de faire périr ce même Osman, son favori et son bras droit. Cette sentence, qui frappait l'homme qui avait le plus coopéré à son administration, lui parut être comme l'avant-coureur du sort funeste que, sans doute, on lui réservait à lui-même, et, dès ce jour, il se regarda comme perdu.

Poursuivi par les terreurs de la mort, il passait ses journées en prières, redoublait d'aumônes et de bonnes œuvres, et quand la nuit, avec ses ombres et ses vagues frayeurs, s'était faite autour de lui, alors apparaissait à ses yeux tout le long et sanglant cortége des mille victimes de sa cupidité et de sa barbarie. Son sommeil n'était plus qu'une pénible et douloureuse insomnie. Recevait-il quelque dépêche d'Alger, d'avance il croyait lire un arrêt de mort; sa raison s'égarait; il devenait comme fou. Encore s'il avait eu auprès de lui quelque ami pour le calmer et le distraire! Mais non; chacun le fuyait ou ne l'approchait que pour achever de jeter la perturbation dans son âme. Un Turc, un jour, se présente à lui et lui rapporte que Kara-Moustafa, caïd de Msila, fait courir le bruit qu'il va être nommé bey de Constantine. A cette révélation, la colère de Tchakeur éclate en horribles menaces; il jure de faire périr l'insolent qui a osé tenir un pareil propos. Le Turc s'étant retiré, court chez Kara-Moustafa (qui se trouvait en ce moment à Constantine): « Lève-toi, lui dit-il, fuis, car le bey a résolu ta mort.» Kara-Moustafa partit aussitôt et se rendit chez le Moul-

ech-Chefka (1). Tchakeur envoya à sa poursuite des cavaliers qui ne purent l'atteindre. Quand ils arrivèrent à Djidjelli, il avait déjà pris la mer et partait pour Alger.

Arrivé dans cette ville, le fugitif se rend chez le pacha et dépose à ses pieds des plaintes sans nombre contre Tchakeur.

— Monseigneur, lui dit-il en terminant, aujourd'hui c'est à mes jours qu'il en veut, et c'est pour arracher ma tête au sabre de ce monstre, que vous me voyez devant vous. Ses meurtres et ses rapines ont rendu vides nos cités et nos campagnes. C'en en fait de votre province de l'Est, si votre justice ne se hâte d'y porter remède.

— Te sens-tu capable de le remplacer? lui demanda le pacha.

— Je le puis, répondit Kara-Moustafa.

Sur cette simple affirmation, le dey lui remit à l'instant le caftan d'investiture, ainsi que des lettres de créance pour les notables de Constantine, et il lui ordonna de se rendre sans délai à son poste.

De son côté, Tchakeur n'avait rien négligé pour détruire l'effet des accusations que son ennemi ne pouvait manquer de porter contre lui. Il avait écrit lettres sur lettres aux membres les plus influents du divan; mais comme ceux-ci sentaient bien que sa cause était désespérée, ils ne lui firent pas même l'honneur d'une réponse. Seulement, quelques officiers de la milice turque,

(1) C'était un chérif résidant en Kabilie, près de Djidjelli, et dont la demeure était regardée comme un asile inviolable. Les Français, en 1839, sous la conduite du général Galbois, firent son frère prisonnier. Il fut déporté aux îles Sainte-Marguerite, où il mourut.

venant d'Alger, lui apprirent que Kara-Moustafa était nommé bey à sa place.

Bien que cette nouvelle n'eut rien qui dût le surprendre, elle ne laissa pas de l'atterrer. Un moment, il hésite s'il doit se cacher ou rester ferme à son poste. La fuite lui est encore possible : mais où trouvera-t-il un refuge? Quelle porte hospitalière voudra s'ouvrir pour lui? La résistance est peut-être encore préférable, et, après tout, n'est-ce pas mourir glorieusement, que de mourir en défendant sa vie? Seulement, ce courage l'aura-t-il jusqu'au bout?

Dans cette idée, il appelle auprès de lui tous les soldats de la garnison d'hiver, et s'enferme avec eux à Dar-el-Bey. Les chefs reçoivent la consigne de ne laisser sortir personne sous aucun prétexte. Les cuisines sont établies dans le palais même, et, dès ce moment, le bey fait table commune avec ses soldats. L'égalité la plus parfaite règne entre lui et ses subordonnés. Autant la veille il se montrait fier et dédaigneux, autant aujourd'hui il est humble et familier avec tous.

Pendant ce temps, son compétiteur abandonnant, pour ne pas donner l'éveil, la route ordinaire, s'est avancé à travers le pays des Zouaoua et de la haute Kabilie, et vient d'atteindre les plateaux supérieurs du Ferdjioua où il s'est fait reconnaître ouvertement. Tchakeur Bey, afin de l'empêcher de pénétrer jusqu'à Constantine, mande aussitôt à son fils Mahmoud de se porter, avec tous ses gens, au poste de Bir-el-Beguirat et de s'y embusquer. « Si Kara-Moustafa, ajoute-il, est tué dans la mêlée, qu'on lui coupe la tête et qu'on me l'apporte. S'il est fait prisonnier, ce qui vaut mieux encore, amenez-le moi vi-

vant, afin que je l'offre en spectacle à la population. »

On voit, par ces paroles, que Tchakeur ne regardait pas encore sa position comme perdue; mais toute lueur d'espérance devait bientôt s'évanouir. Au premier appel de Kara-Moustafa, les deïra et tous les caïds, avec leurs goums, vinrent successivement se ranger sous ses drapeaux et formèrent bientôt un rassemblement si formidable, que Mahmoud, loin de s'opposer à leur passage, jugea beaucoup plus prudent de rentrer à Constantine et de s'enfermer, avec son père, à Dar-el-Bey. Là, dans cette sorte de forteresse, la résistance aurait pu être longue, si la défection ne s'était mise dans la milice et n'avait gagné même les gardes du palais. Mais c'est vainement que le despote, à ces dernières heures, avait voulu essayer d'une popularité que démentait tout son passé ; quand vint le moment du danger, tous ses soldats l'abandonnèrent pour séparer leur cause de la sienne, et coururent se réfugier dans la Casba.

De leur côté, les gens de la ville, qui voyaient sonner l'heure de leur délivrance, se réunirent en masse aux partisans du nouveau bey et dressèrent deux camps en dehors des murs, l'un au-dessus de Karia (aujourd'hui la pépinière du gouvernement), sur la rive droite du Bou-Merzoug, l'autre au-dessus de l'Oued-Roumel, au camp des Oliviers. Il ne resta auprès de Tchakeur, qu'un vieux serviteur, Abdallah-es-Serir, qui voulut partager jusqu'au bout la fortune de son maître. Au milieu de cet abandon général, que faire ? Il lui restait un parti : c'était d'implorer la clémence divine et de demander, au nom du prophète, un asile dans la maison de refuge du cheïkh Ben-Lefgoun. C'est ce qu'il fit. A cet effet, il envoya un ser-

viteur vers le cheïkh Sidi Mhammed, alors chef de cette famille, le priant de s'intéresser à son sort, protestant de son innocence et l'assurant que, dans tous ses actes, il n'avait jamais eu d'autre intention que celle de faire le bien de ses administrés. Vaines protestations, remords tardifs, qui ne pouvaient tromper personne !

Sidi Mhammed ne crut pas à la sincérité de telles paroles. Toutefois, il répondit au messager : « Dis à ton maître que je lui offre ma maison pour refuge, et qu'il y trouvera un asile sûr. Qu'il abandonne donc le palais des beys à son nouveau propriétaire, et qu'il laisse à Dieu le soin de disposer de son royaume comme il l'entend. »

Tchakeur, malgré l'assurance qu'il venait de recevoir, fut encore plus d'une heure à se déterminer à sortir de ce palais où il ne devait plus rentrer. Enfin, surmontant son hésitation, il se leva : des larmes, dit-on, coulèrent de ses yeux. Suivi de son unique serviteur, il gagna lentement la demeure du cheïkh ; mais à peine avait-il franchi le seuil de la porte, que son hôte, se croyant sans doute autorisé à trahir celui qui, si souvent, avait manqué à sa parole, dépêcha à la hâte un courrier vers Kara-Moustafa pour l'informer que son ennemi était entre ses mains. Des chaouches aussitôt arrivèrent, saisirent, malgré toutes ses protestations, le malheureux bey, et le traînèrent chargé de chaînes à la Casba, où la maison de l'agha lui fut assignée pour prison. En même temps, les habitants, que la crainte avait jusqu'alors retenus dans leurs demeures, sortirent en foule de la ville pour aller reconnaître le nouveau bey et lui présenter leurs souhaits de bien-venue.

La marche de Kara-Moustafa jusqu'à Dar-el-Bey fut un

vrai triomphe. Son premier acte fut un arrêt de mort. Quelques heures après, Mhammed-Tchakeur Bey n'existait plus : le fil de sa vie s'était rompu entre les doigts crispés d'un ignoble bourreau. Juste, mais tardif châtiment d'une existence souillée par tant de crimes !

Il avait régné quatre ans. Son corps fut déposé dans la *kheloua* (sorte de caveau) de Sidi Abd-el-Kader, près du cimetière de Sidi Messaoud-es-Sahièh. La mémoire de Tchakeur mérite d'être flétrie par tous les gens de bien, et c'est avec raison que l'historien a pu lui appliquer ces vers que le poëte marocain mettait dans la bouche des tasses en cuivre, quand, sous sa main, le métal gémissait sur l'enclume :

Sous la rude main de l'artiste,
Bien souvent j'ai versé des pleurs,
Quand du feu son cœur égoïste
Me faisait subir les rigueurs.
Aujourd'hui, je t'adore et t'aime,
O main qui laceras ma peau;
Car en coupe d'or le fer même
S'est transformé sous ton ciseau.
Des plaisirs, compagne obligée,
Je trône à la table des rois,
Et souris à la bouche aimée
Qui baise en riant mes parois.
O toi qu'ambition dévore,
Sur le temps règle l'avenir;
Avant de voir la fleur éclore,
Donne au grain le temps de grandir.
Des beaux jours que le ciel t'envoie,
Sache tirer gloire et profit;
Car la nuit est là, qui déploie
Ses ailes, et le jour finit.
Pour être aimé de ses semblables,
Soi-même il faut d'abord aimer.

L'homme, dans ses désirs coupables,
Ose-t-il à Dieu s'égaler?
De ses yeux qui lancent la foudre,
Dieu laisse échapper un éclair,
Et l'homme, atteint, n'est plus que poudre
Que les vents dispersent dans l'air.

KARA-MOUSTAFA.

1233 — 1818. — (Mois de janvier.)

Son gouvernement n'a duré qu'un mois.

Dès qu'il eut en main les rênes du gouvernement, l'ex-caïd de Msila, dont les démarches actives avaient tant contribué à la chute de son prédécesseur, ne songea à user du pouvoir que pour mieux assouvir ses passions. Le portrait qu'a tracé M. Cherbonneau du dernier prince de la famille des Aglabites, peut lui être appliqué de tout point : « Sans souci pour les affaires de la province, ni pour les intérêts de ses sujets, il se livra tout entier aux plaisirs, au vin, à la débauche, à la société des bouffons, des chanteurs et des hommes les plus vils, qui ne le quittaient ni jour ni nuit (1). »

Tous ses actes, en effet, furent marqués au coin de la folie et de l'extravagance. Sans cesse entouré d'une foule de Juifs, envers lesquels il avait précédemment contracté de nombreuses obligations d'argent, il s'enfermait avec eux à Dar-el-Bey, et là, en compagnie de femmes de la même nation, tous ensemble s'adonnaient aux orgies les plus révoltantes. Si parfois il s'arrachait à cette vie de dis-

(1) *Revue de l'Orient*, décembre 1853, p. 430.

solution, pour un instant s'occuper des affaires du gouvernement, ce n'était que pour dicter quelque arrêt de mort ou extorquer le bien de ses sujets.

C'est ainsi que, le lendemain même de son installation, il donna une preuve de son caractère vindicatif.

Au milieu de son triomphe, il n'avait pas oublié que, traversant le territoire des Beni-Ameur pour se rendre d'Alger à son nouveau poste, il avait été assailli par la pluie et la neige, et que la première porte où il avait frappé pour demander l'hospitalité, lui avait été impitoyablement refusée. Le lendemain, dissimulant son dépit et son ressentiment, il se contentait de prendre le nom du propriétaire qui, il faut le dire, avait été, en cette rencontre, bien mal inspiré, et poursuivait sa route.

A quelques jours de là et à cette même porte, se présentaient quatre cavaliers qu'à leur costume aussi bien qu'à leur air, on devinait facilement pour être les exécuteurs d'ordres émanés d'un maître tout puissant. Cette fois, sans même qu'il fut besoin de répéter l'injonction, la porte de l'humble chaumière s'ouvrit. Ed-Debbah, c'était le nom du propriétaire, fut pris, garotté, brutalement arraché des bras de sa femme et de ses enfants, et conduit à Constantine.

Arrivé en présence du bey, quelle ne fut pas sa stupeur, lorsqu'il reconnut dans la personne de son juge, ce même voyageur qu'il avait éconduit d'une façon si peu courtoise et qui, à cette heure, fixait sur lui des yeux de tigre prêt à dévorer sa proie :

— Me reconnais-tu bien ? lui dit le bey d'une voix formidable. Sais-tu bien que je suis celui-là même à qui tu refusas l'hospitalité, il y a quelques jours à peine ?

Le malheureux, tout tremblant, allait essayer de balbutier une excuse.

— Qu'on lui coupe la tête, s'écria le bey! et l'ordre fut exécuté à l'instant.

A quelques jours de là, il faisait arrêter les fils de Ben-el-Attar, membres du makhzen, et leur réservait une mort étrange. Par ses ordres, un menuisier confectionna des pieux d'une certaine dimension, et, lorsque les instruments de supplice furent prêts, on conduisit les prisonniers sur la place du marché et on les empala en présence d'une foule immense de curieux qu'avait attirés l'étrangeté du spectacle. Ces infortunés rendirent le dernier soupir, en proie aux tortures les plus atroces. Aucun bey, depuis Salah, n'avait encore renouvelé ce genre de supplice. Mais son règne allait finir.

Le beau-frère du pacha d'Alger, Si Mohammed ben-Malek, et le bach-agha venaient d'arriver à Constantine, pour examiner dans quel état Tchakeur avait laissé les finances après sa mort. Ils trouvèrent les caisses du trésor à peu près vides; car son fils Mahmoud en avait fait disparaître la plus grande partie. Ce dernier fut arrêté et, pour obtenir des aveux, on lui administra une forte bastonnade. D'abord il nia; puis, vaincu par la douleur, il avoua qu'il avait en sa possession douze jarres pleines d'or et d'argent. Encouragés sans doute par ce premier succès, ses juges renouvelèrent plusieurs jours de suite la question, et, sur de nouvelles indications de sa part, on trouva caché au fond du ravin un sac contenant également de l'argent et de l'or. Enfin, quand on eut épuisé sur son corps tous les genres de tortures et qu'on

fut bien convaincu qu'un n'obtiendrait plus aucun aveu de lui, on le relâcha.

Le bey était resté complètement étranger à cette enquête. Enseveli dans son harem, il n'avait d'autre souci que d'assouvir au plus vite ses brutales passions, comme s'il eût pressenti que la mort allait bientôt y mettre un terme.

En effet, les émissaires du pacha, persuadés par leurs propres yeux qu'un tel homme était indigne du poste auquel il avait été élevé, écrivirent à leur maître pour l'informer de ce qui se passait. Ils énumérèrent tout au long ce qu'offrait de répréhensible la conduite du bey, son incapacité, ses folies et, par dessus tout, cette préférence marquée pour les Juifs dont il faisait son unique société.

Le pacha Ali-Khodja prononça aussitôt sa destitution et, dans un moment d'humeur contre les Turcs, il nomma à sa place un mamelouk, d'origine italienne, du nom d'Ahmed, ajoutant que, si celui-ci ne faisait pas l'affaire des Constantinois, il leur donnerait un nègre du Soudan pour bey.

Dès que la nouvelle de la destitution de Kara-Moustafa parvint à Constantine, les soldats envahirent le palais, et le lâche bey fut trouvé caché sous les combles. Il fut impitoyablement mis à mort. Son gouvernement avait duré un mois.

AHMED BEY EL-MAMELOUK.

1233 — 1818. — (Mois de février.)

Son cachet porte : Ahmed Bey Ben-Abdallah, 1233.

Les deux envoyés de la cour d'Alger procédèrent à l'installation du nouveau bey, et séjournèrent encore un

mois environ auprès de lui, pour l'aider à asseoir solidement son autorité et à remédier aux désordres qui s'étaient introduits dans l'administration, pendant les années précédentes. Alors ils partirent, emportant avec eux l'argent du trésor et amenant dix sept jeunes filles juives, qu'ils offrirent en présent à leur maître, Ali-Khodja (1).

Le jour où Ahmed-el-Mamelouk reçut le caftan d'investure, il était alité, s'étant cassé la jambe à la suite d'une chute de cheval. C'était un homme instruit, habile dans le maniement des affaires, prompt à rendre la justice, hardi et rapide dans ses décisions.

Voici quelle fut, sous lui, la composition du makhzen: El-Hadj-Ahmed-ben-Mohammed-Chérif, khalifa; Bouzian-ben-el-Eulmi, agha-ed-deïra; Belkassem ben Zékri, serradj; Abdallah-ben-Zékri, bach-seïar; Moustafa-ben-el-Abiad, caïd-dar; El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Namoun, bach-kateb. Il voulut que tous ses employés restassent auprès de lui, et que chacun s'occupât sérieusement des devoirs de sa charge.

Sur ces entrefaites, mourut le pacha d'Alger, Ali-Khodja. Il fut enlevé par la peste qui sévissait alors à Alger, le 1er mars 1818. Son successeur, Husseïn Dey, celui-là même qui amena la catastrophe de 1830, écrivit au bey Ahmed pour lui ordonner de retirer aux Ben-Zékri leurs fonctions, et les contraindre à partir sur-le-champ pour le pélerinage de la Mecque. Ils partirent aussitôt et s'embarquèrent à Bône, en compagnie d'Abd-er-Rahman-ben-Namoun et du cheikh Mohammed-ben-Bou-Dirhem, que le bey chargea de porter, aux deux villes de la Mecque et

(1) Ces filles revinrent plus tard, gracieées par le nouveau pacha Husseïn Dey. Plusieurs d'entre elles vivaient encore en 1858.

Médine, les revenus provenant des habous de la province, affectés à l'entretien des deux villes saintes.

Suivant la politique de ses prédécesseurs, il fit mettre à mort, sur de simples soupçons, Mohammed-Bou-Regâa, Brahim-ben-Touati, Si Mohammed-Bou-el-Guerba et quelques autres.

Des changements eurent aussi lieu dans la composition du makhzen : Ammar-ben-Aoun fut nommé agha-ed-deïra; El-Arbi-ben-el-Eulmi, serradj; Ali-el-Mamelouk, caïd-azib-el-djemel ; El-Hayouni, caïd des Telarma ; Soliman, caïd des Abd-en-Nour ; Si Moustafa-ben-Koutchouk-Ali, bach-kateb, et El-Hadj Abd-el-Kerim-el-Mamelouk, caïd-dar.

Lorsque vint l'été, le bey sortit à la tête de la colonne pour aller châtier les Beni-Ameur ; mais à peine s'était-il mis en marche, que des émissaires du pacha arrivèrent au camp, porteurs d'une dépêche pour l'agha qui commandait les troupes expéditionnaires. C'était un ordre d'arrêter le bey. L'agha le mit aussitôt à exécution. Ahmed el-Mamelouk fut pris, lié et remis entre les mains des émissaires qui l'emmenèrent avec eux à Alger, d'où il fut exilé à Mazouna. Son gouvernement avait duré six mois. Nous le verrons une seconde fois reprendre le commandement de la province.

MHAMMED BEY EL-MILI.

1233 — 1818. (Fin août.)

Son cachet porte : Mhammed-Bey Ben-Daoud.

Mhammed-el-Mili venait d'être nommé caïd-el-ouassi et n'avait pas encore rejoint son poste, lorsqu'il fut promu au commandement de la province de Constantine.

C'était un homme grossier, ignorant, mauvais administrateur, n'ayant à son service que la force brutale et les extorsions. Les marchands et les Juifs surtout eurent particulièrement à souffrir de ses exactions. Il les accabla de taxes et les obligea plus d'une fois à échanger leur monnaie de bon aloi contre des pièces rognées au-dessous du poids légal. Lorsque les contribuables venaient acquitter leurs impôts, lui-même prenait l'argent dans ses mains, le comptait, et, par un faux calcul prémédité, il feignait de ne jamais trouver la somme voulue. Les malheureuses victimes d'une si indigne supercherie n'osaient lui dire. Vous avez commis une erreur; ils prenaient le parti le plus sûr pour eux, qui était de se taire et de payer une seconde fois.

Les fonctionnaires sous lui furent : El-Hadj-Ahmed Chérif, khalifa; Youssef, caïd-dar; Mammar-ben-el-Ahrache, agha-ed-deïra; Naamet-Allah, frère du bey, caïd-el-aouassi; Si Ben-Belkassem-ben-el-Mezehoud, bach-serradj; Si Mohammed-ben-ez-Zouaoui-ben-Djelloul, bach-kateb, et Si Ali-ben-Merikhi, bach-seïar.

Vers la fin de l'été, il entreprit une expédition contre les habitants d'Ourellal, village du Zab, qui s'étaient révoltés à l'instigation d'un nommé Debbah-ben-Bou-Akkar. Sa première attaque ne fut pas heureuse ; il dut reculer devant les forces imposantes de l'ennemi et attendre, pour reprendre les hostilités, qu'il eût reçu de nouveaux renforts. Alors, il fondit sur lui à l'improviste, et le chargea si vigoureusement, que la victoire resta entre ses mains, non toutefois sans avoir éprouvé des pertes considérables. Au nombre des morts, se trouva Mammar-ben-el-Ahrache, agha-ed-deïra. On l'enterra à Tolga, à

l'endroit où reposent les cendres de Sidi Ali-ben-Amor.

Satisfait de ce succès, et après avoir rançonné les vaincus et avoir détruit une grande partie de leurs palmiers, le bey reprit la route de Constantine où des exécutions sanglantes eurent lieu.

Dans ses moments de loisir, il avait imaginé de remplacer le yatagan, cette arme pourtant si sûre aux mains du chaouche, par une sorte de pioche (*chettabia*), au tranchant large et bien affilé, qui servait en même temps de décoration au café des chaouches, où elle restait toujours suspendue comme un épouvantail pour les passants. Voici comment on procédait.

Le patient étant agenouillé à terre, dans la posture de la prostration, le fer s'abattait sur son cou, tout comme la pioche du fossoyeur sur la motte de terre ; de sorte qu'on pouvait dire de cet instrument qu'il piochait les têtes, comme on a dit du glaive qu'il les moissonne. C'est à l'invention de cet ignoble couperet que le bey El-Mili dut le surnom de *Bou-Chettabia* (l'homme à la pioche), par lequel on l'a désigné depuis.

Le caïd-ed-driba, Mordjan, nègre préposé à la garde des femmes du harem, et Si Tahar-ez-Zemouri, secrétaire du caïd-dar, furent les premiers qui expérimentèrent cet instrument de mort, sous lequel tombèrent également les têtes du bach-seïar, de Soliman-ben-Dali, à la fois agha-ed-deïra et caïd-ez-zemala, et d'un grand nombre d'Arabes du dehors.

Au printemps de l'année suivante, 1819, il se rendit à Alger pour acquitter en personne le tribut. En outre, il fit aux membres du divan des présents considérables, afin de se ménager leur appui, et, après huit jours passés

dans cette ville, suivant l'usage reçu, il reprit le chemin de sa province. Mais, à la première étape, les chaouches du pacha l'arrêtèrent et le conduisirent prisonnier à Miliana ou à Cherchel, où il resta interné jusqu'à l'arrivée des Français (1).

Son gouvernement avait duré un an.

BRAHAM BEY EL-RARBI.

1234 — 1819. (Mois de juillet.)

Son cachet porte : Braham Bey ben-Ali, 1234.

Braham el-Rarbi était bey de Médéa et se trouvait à Alger, en même temps que Bou-Chettabia. C'est à cette circonstance qu'il dut d'être nommé bey de Constantine. Son séjour dans la capitale avait été tenu fort secret, et ce ne fut qu'après l'arrestation de Bou-Chettabia, qu'il rejoignit ouvertement le détachement qui se rendait à Constantine pour y tenir garnison pendant la saison d'été. Il amenait en outre, avec lui, un corps de troupes fort de soixante tentes. Tout le long de la route, à partir des Righa, il préleva sur les tribus campées sur son passage l'impôt de l'été, ce qui retarda considérablement sa marche. Aussi, n'arriva-t-il à Constantine que

(1) Revenu à Constantine, sous le règne d'El-Hadj Ahmed, il ne quitta cette ville que lors de la chute du bey, en 1837, et devint, dans la suite, oukil d'Abd-el-Kader.

Nous ajouterons à cette note la suivante, émanée de M. Berbrugger :

« Il s'agit ici de la kouba de Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani, marabout bien connu et fort visité à Alger. Nous avons vu la fameuse pioche, ou, pour mieux dire, hachette, entre les mains de l'ex-bey, qui la montrait volontiers et avec un certain orgueil. Elle était enrichie d'arabesques et d'inscriptions incrustées en argent. El-Mili en indiquait le maniement avec une complaisance parfaite. »

deux mois environ après son départ d'Alger, et la population, impatiente de voir son nouveau maître, se porta en foule à sa rencontre.

Les changements qu'il introduisit dans la composition du makhzen furent peu importants. Ali Barbar, son parent, fut nommé caïd-el-aouassi, et Soliman Bidj-el-Mamlouk, caïd-dar. Quant aux autres fonctionnaires, ils furent maintenus dans leurs postes.

Le nouveau bey était d'un caractère indolent, peu versé dans les affaires administratives, mais doué d'un esprit droit, ennemi de l'injustice, et sachant retenir dans les limites du devoir les hommes chargés d'administrer sous ses ordres.

On le vit rarement siéger à la mahakma. Le plus souvent, il se tenait dans son cabinet, et c'est là qu'il recevait ses visiteurs.

Plus occupé d'ailleurs de sa personne que des intérêts de ses administrés, il n'avait souci que de se bien nourrir et d'être richement vêtu.

A son khalifa, Hadj Ahmed, incombait tout le soin des affaires. Rien ne se faisait que par ses ordres, et s'il n'était pas encore bey de nom, ainsi qu'il le devint plus tard, il l'était déjà réellement de fait. Cependant, quelque influence qu'il eut su prendre sur l'esprit du bey, il ne put triompher des rivalités jalouses que son despotisme avait soulevées contre lui, et, pour échapper à la mort dont il était menacé, il dut s'enfuir de Constantine pendant la nuit, en se laissant glisser le long des pentes escarpées qui se trouvent derrière le quartier du Tabia (aujourd'hui le quartier de la Mairie), et se réfugia à Alger. Mahmoud-ben-Tchakeur fut nommé khalifa à sa place.

Dans ce nouveau poste, d'où ses antécédents auraient dû l'éloigner à tout jamais, il se montra ce qu'il avait été déjà, injuste, cruel, fourbe, débauché et arrogant. Abusant de la faiblesse de son maître et de l'influence de sa position, il infligeait de sa propre autorité des amendes, percevait des impôts, rançonnait les contribuables, pillait le trésor, et se faisait ainsi des revenus plus considérables que ceux du bey lui-même : la gestion des finances était toute entière entre ses mains. Son audace alla même bientôt jusqu'à destituer les membres du makhzen qui lui portaient ombrage, et à les remplacer par ses créatures. C'est ainsi qu'il fit arrêter le nouveau caïd-dar qui avait succédé à Soliman-Bidj, et il ne lui rendit la liberté que moyennant une rançon de trois mille réaux, lui donnant pour successeur son favori Ali-el-Mamelouk.

Braham Bey, plongé dans sa nonchalance habituelle, énervé par les plaisirs du harem, restait étranger à tous les actes de son khalifa, et sentait sa volonté impuissante à réprimer de tels abus. Mais les plaintes des sujets étaient arrivées jusqu'à la cour d'Alger, et si la conduite du fils de Tchakeur y parut odieuse, on ne désapprouva pas moins le bey qui tolérait de tels actes.

A ces causes de mécontentement, vint s'en joindre une autre bien plus grave. Grâce aux dilapidations journalières que Mahmoud et ses partisans faisaient subir au trésor, il arriva que, lorsqu'il fallut aller verser le denouche du printemps, les caisses se trouvèrent à peu près vides. On fit bien rentrer à la hâte quelques impôts; on pressura bien tant soit peu les contribuables : un déficit énorme n'en exista pas moins. Et pourtant, on ne pou-

vait différer d'acquitter ce devoir, pour lequel le gouvernement turc se montra toujours sans entrailles.

En sa qualité de khalifa, Mahmoud partit, emportant avec lui tout ce qu'il avait pu rassembler en numéraire et en présents. Arrivé à Alger, sur les représentations qu'on lui fit que la somme était insuffisante, il répondit que c'était là tout ce que lui avait remis le bey. Le pacha, irrité, écrivit à ce dernier qu'il eut à compléter immédiatement l'impôt, et lui fit sentir, en des termes fort durs, combien il était mécontent de sa gestion. Le bey ne répondit rien. Le divan, impatienté d'attendre et reconnaissant d'ailleurs que son représentant était totalement incapable de gouverner, le révoqua et mit à sa place Ahmed Bey El-Mamelouk, qui, comme nous l'avons vu déjà, avait occupé ce poste deux ans auparavant, et était depuis resté exilé à Mazouna.

AHMED BEY EL-MAMELOUK.

Pour la 2e fois: 1235-1820. (Mois d'août.)

Son cachet porte: Ahmed Bey Ben-Abdallah, 1235.

Lorsque Ahmed-el-Mamelouk fut, pour la seconde fois, nommé bey de Constantine, Braham Bey était campé avec la colonne sur le territoire des Segnïa. C'est là que, par ordre du pacha, il fut arrêté et conduit à Constantine, pour y attendre, dans les prisons de la Casba, le sort que lui réservait son successeur.

Le lendemain, en effet, le nouveau bey parut aux portes de la ville. On lui dressa une tente d'honneur près de la Msella (1) qui se trouve non loin du Coudiat-Ati. Les au-

(1) Lieu de prières, en dehors d'une ville.

torités de la ville, le corps des savants, en un mot, l'élite de la population se porta à sa rencontre, pour lui adresser les souhaits de joyeux avénement. En présence de la foule rassemblée, il fut donné lecture du firman par lequel le pacha l'établissait son représentant dans la province. Le peuple répondit à cette lecture par des hourras de joie et, au même instant, la voix du canon se fit entendre. C'est au milieu de cette salve d'artillerie et des transports de la foule rassemblée, qu'Ahmed Bey fit, pour la deuxième fois, son entrée solennelle à Constantine; et, tandis qu'il prenait possession de ce palais où il avait déjà résidé, les portes de la prison de la Casba s'ouvraient devant le chaouche, et la tête de l'ex-bey roulait à terre.

Ce fut le signal des représailles. Tous ceux qui, deux ans auparavant, avaient applaudi à sa destitution, furent plus ou moins atteints dans leurs biens et leurs personnes. Si Barbar-Ali, caïd-el-aouassi, et son beau-frère, Ahmed-ben-Noua, avec tous leurs serviteurs, étaient jetés dans une prison, d'où ils ne devaient sortir plus tard que pour être exilés à Médéa. Mahmoud-ben-Tchakeur était destitué et remplacé par Amine-Khoudja. En même temps, une réforme complète s'opérait dans la composition du makhzen.

Ahmed-ben-el-Hamlaouï était nommé agha-ed-deïra; Amine-Khoudja, khalifa; Si Abdallah-ben-Zekri, bach-seïar; Ali-ben-el-Hadj Rabah, serradj; El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun, bach-kateb; Moustafa-el-Abiad, caïd-dar; Ibrahim-el-Gritli, caïd-el-aouassi, et Ferhat-ben-Sahanoun, caïd-ez-zemala.

L'humeur belliqueuse d'Ahmed lui fit entreprendre de nombreuses expéditions, où l'équité fut loin d'être tou-

jours l'unique règle de sa conduite. Les Nememcha, les tribus du sud et les fiers montagnards de l'Aurès (1) fu-

(1) Au nombre des principaux chefs de l'Aurès était le cheïkh El-Hasnaouï ben-Belkassem. Il était originaire de la puissante tribu des Hanencha. Ayant perdu son père de bonne heure, il fut élevé dans la maison de son oncle, El-Hadj Mebarek-ben-Ahmed-ben-Ali, dont la famille était une des plus anciennes, des plus riches et des plus vénérées du pays.

Dès sa plus tendre enfance, il s'adonna à tous les exercices qui peuvent former le corps et l'esprit ; aussi, brillait-il entre tous dans la tribu et par son habileté à dompter un cheval, et par son courage à affronter les périls de la guerre. Nul mieux que lui ne savait plus fièrement se draper dans les plis d'un riche burnous, et la somptuosité de son costume s'harmonisait parfaitement avec la noblesse de ses traits et de sa démarche. Devenu homme, il reçut de son oncle le commandement des tribus d'El-Ayaïcha et des Beni Mezline. Là encore, il sut se distinguer par l'équité de ses jugements et la droiture de ses conseils, au point que les vieillards eux-mêmes venaient prendre des leçons de sagesse auprès de lui. Sa réputation grandissait avec l'âge, et son nom était répété dans toute la contrée

Lorsque le bey Ahmed entreprit de réduire les Hanencha, ceux-ci, commandés alors par le cheïkh Er-Rezgui, s'enfuirent à son approche et passèrent sur le territoire tunisien. Le bey, sentant qu'il ne pourrait les atteindre au-delà des frontières, imagina d'employer avec eux la trahison. Il envoya un messager à El-Hadj Mebarek, chargé de lui porter, en son nom, l'aman pour lui, sa famille et tous ses serviteurs. Le cheïkh, confiant dans la parole du bey, rentra sur ses terres, à la tête de sa tribu, et vint dresser ses tentes non loin du camp Les relations les plus amicales ne tardèrent pas à s'établir de part et d'autre : les repas étaient pris en commun, on passait les soirées ensemble, on vivait comme frères et la paix semblait cimentée à tout jamais.

Sur ces entrefaites, le bey manifesta l'intention de retourner dans sa capitale La veille du jour fixé pour le départ, il recommanda aux Hanencha de venir avec leurs enfants passer la soirée dans son camp, pour y recevoir ses derniers adieux, et s'entendre tous ensemble sur les dispositions à prendre pour l'avenir. Ils se rendirent tous, en effet, à cet appel ; mais quelle ne fut pas leur déception, lorsqu'au milieu de la soirée, ils se virent, eux et leurs enfants, garrottés et faits prisonniers par les soldats du traître. Toute résistance était impossible. Il fallut, en silence, subir l'outrage. Le chef de la tribu, Boudiaf, et ses fils, furent égorgés sur l'heure. Quant à El-Hadj Mebarek, Si El-Mokhari et le cheïkh El-Hasnaouï, ils furent conduits en-

rent les premiers qu'atteignirent ses armes victorieuses. De là, il se porta successivement contre les habitants des Righa, les Arabes du Sahel des Babor, les Oulad-Tebban, les Oulad-Si-Ahmed, qui occupent Et-Tabaka, au-dessous des Righa, et, tandis que ses entreprises étaient couronnées d'un plein succès, le caïd des Abd-en-Nour, Sidi Soliman, n'était pas moins heureux contre les tribus kabiles des Oulad-Sellam et des Oulad-Ali-ben-Sabor. Mais l'expédition dont il retira le plus de bénéfice et de gloire, fut celle qu'il entreprit contre le pays du Souf, groupe d'oasis sur la limite du Sahara.

Les habitants du Souf, comptant sur leur éloignement

chaînés à Constantine, où les deux premiers eurent la tête tranchée et leurs corps restèrent suspendus aux remparts de la ville. C'étaient deux hommes de bien, dont la mort restera comme une tache ineffaçable au front du bey Ahmed. Les pauvres et les orphelins les pleurèrent; car, avec eux, ils perdaient leurs meilleurs protecteurs.

Le cheïkh El-Hasnaouï, pour qui, sans doute, la hache du bourreau était aussi aiguisée, fut assez heureux pour tromper la vigilance de ses gardiens et s'échapper de prison. Il prit sa course à travers les montagnes, où ne purent l'atteindre les cavaliers lancés à sa poursuite. Obligé de se cacher le jour et de voyager la nuit, il erra ainsi quelque temps dans le pays, demandant l'hospitalité aux uns, aux autres un refuge; mais repoussant toujours les diverses propositions de rentrée en grâce qui lui furent faites au nom du bey. Il avait pour lui l'expérience du passé, et il ne faillit pas à sa résolution.

Enfin, fatigué de cette vie errante, il se retira au Kef, place frontière de la régence de Tunis, et y vécut tranquille jusqu'au jour où le commandant Yusuf, alors à Bône, ayant entendu parler de lui, l'engagea à entrer au service de la France. Il l'attira auprès de lui, et eut plus d'une fois à se louer de ses conseils et de ses services. Plus tard, il reparut chez les Hanencha, où il voulut se faire un parti; mais, après quelques succès, vaincu par son compétiteur, le cheïkh Er-Rezgui, il s'enfuit pour la seconde fois dans le Levant. Depuis, il s'est entièrement rallié à la France, et aujourd'hui il emploie son influence à maintenir dans le devoir la puissante tribu des Oulad Yahia-ben-Taleb, dont il a été nommé caïd (1857).

et sur les sables mouvants qui entourent leurs oasis, n'avaient jamais reconnu que d'une manière tout-à-fait nominale l'autorité des beys, et, par conséquent, ne se soumettaient à payer un tribut qu'autant qu'ils y étaient contraints par la force. Ahmed Bey entreprit de les réduire, comme l'avait fait Salah Bey.

Ni les difficultés d'une expédition aussi lointaine, ni la résistance désespérée des ennemis, ne purent un moment arrêter son courage. Il entra en vainqueur dans la capitale du Souf, et la ville fut livrée au pillage. Le butin fut immense : or, argent, teber (ou poudre d'or), étoffes du Djérid, de Touggourt, des Ziban, tout devint la proie du soldat ; les malheureux habitants se virent, en quelques heures, dépouillés de toutes leurs richesses. Leurs chameaux servirent à porter les charges innombrables de dattes, qui furent retirées des magasins.

A son retour, le bey reçut la soumission du cheïkh de Touggourt, qui, craignant sans doute pour sa ville le même sort que celui que venait d'éprouver le Souf, paya, non-seulement l'impôt auquel il était tenu, mais encore y joignit des présents considérables, qui consistaient en étoffes du pays, en poudre d'or, en plumes d'autruche noire et en argent monnayé à l'effigie des beys de Tunis. En outre, les soldats amenaient à leur suite des autruches, des gazelles, des cerfs, des *fechtal* jusqu'à de jeunes paons. On remarquait encore deux dromadaires de la race dite *mahari* (1). Sur leur dos, on plaça deux selles appropriées à ce genre de monture et recouvertes de drap

(1) On sait combien ces animaux sont précieux dans le Sahara et combien leur marche est rapide, puisqu'en un jour ils peuvent parcourir de 60 à 80 lieues.

rouge et de velours. Le bey monta sur l'un d'eux, tandis que l'autre était conduit devant lui, mêlé aux chevaux de ses écuries, parés de leurs plus riches harnachements.

Lorsque cet immense cortége arriva en vue de Constantine, les habitants, prévenus par la renommée des brillants succès que venait de remporter le bey, sortirent en foule de leurs murs pour lui adresser leurs félicitations et jouir d'un si nouveau spectacle. Les troupes furent reçues au milieu des acclamations les plus bruyantes. Les rues, devenues trop étroites pour livrer passage à toute cette multitude, formaient comme une haie vivante, qui s'étendait depuis Sidi Saïd-es-Saferaoui (pyramide Damrémont), jusqu'à Dar-el-Bey.

C'est au milieu de cette foule et au bruit du canon, des tambours et de la musique, qu'Ahmed fit son entrée en ville, monté sur son mahari et escorté de tous ses officiers. A leur suite marchaient, fièrement et en ordre, les soldats qui, après avoir partagé ses périls, recevaient, en ce jour, leur juste part du triomphe. Puis, venaient, pêle-mêle, hommes, femmes, enfants, faisant retentir les airs de leurs cris joyeux.

Lorsque le bey fut rentré dans son palais, la foule se dirigea du côté du Bardo (quartier actuel de la cavalerie), où, sur-le-champ, fut organisée une fantasia des plus brillantes. Tous les membres du makhzen y assistaient en grand costume et montés sur des chevaux de race, et quand vint le soir, chacun regagna sa demeure, satisfait d'une journée qui avait été toute consacrée au plaisir, sans que le sabre du chaouche eut eu à en revendiquer la plus petite part.

Pour éviter l'encombrement, les chameaux et les mu-

lets chargés du butin avaient été laissés hors de la ville, campés sur les bords de l'Oued-Roumel. Le lendemain, on introduisit les mulets qui portaient l'or, l'argent, les tapis et les autres étoffes. Toutes ces richesses furent déposées au palais. Les deux jours suivants furent employés à décharger, dans les magasins publics, les tellis remplis de dattes, dont une partie fut distribuée aux gens de la maison du bey et aux serviteurs des membres de sa famille.

Le pacha apprit avec une vraie satisfaction la nouvelle d'une si éclatante victoire, et il en témoigna toute sa joie au bey par des lettres de félicitation.

Après avoir consacré une semaine au repos, Ahmed Bey procéda à quelques arrestations. Il livra aux mains des exécuteurs les têtes de Si Ferhat-ben-Merad, de Si Khaled, le chaouche, et d'un certain nombre d'autres personnes moins importantes de la ville. En même temps, ses faveurs tombaient sur les familles de Ben-Zekri et de Ben-Nâmoun, pour les dédommager, sans doute, des persécutions qu'il s'était vu contraint de leur faire subir, par ordre du pacha, sous son premier gouvernement. La plupart de ceux-ci, se prévalant de l'impunité dont les entourait leur maître, en profitèrent pour extorquer sans pitié les biens de leurs administrés, et leur rapacité ne connut point de bornes, tant que dura pour eux une si haute protection.

Mais, entre tous ses favoris, celui qui sut le mieux capter ses bonnes grâces, fut le bach-mekahéli, Mansour-el-Belili. Éblouï lui-même de la position qu'il avait su prendre dans l'esprit du bey, il se considérait comme bien supérieur aux autres membres du makhzen, et si sa

vanité lui attirait du ridicule, sa tyrannie ne le rendait pas moins odieux.

Moustafa-ben-Zekri marchait sur ses traces. Mais il n'en était pas de même d'El-Hadj Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun. On trouvait en lui, sous un extérieur modeste, cette noblesse de sentiments qui sait au besoin s'abaisser ponr se mettre à la portée de tous, et qui, ferme et digne avec les égaux, se traduit en bienveillance envers les inférieurs. Sa parole était douce et son langage débonnaire; on pouvait l'approcher sans crainte, car il était bon et affectueux pour tous, et sa main libérale était toujours prête à s'ouvrir pour soulager l'indigent.

Tel fut aussi Abdallah-ben-Zekri. Sans fierté, malgré son nom et sa haute position, il s'occupait à faire le bonheur de ses administrés, et n'employait son influence que pour sauver les innocents des mains rapaces de juges souvent peu intègres. Lui-même n'avait pas de plus grande ambition que de rendre également la justice au faible comme au fort.

Il est aussi un autre personnage déjà bien connu du lecteur, et dont nous devons parler encore ici. C'est Mahmoud, le fils de Tchakeur Bey, que nous retrouvons encore khalifa, malgré ses exactions continuelles et les emportements de sa vie déréglée; mais l'heure de sa disgrâce ne devait pas tarder à sonner. Voici quel en fut le motif.

Tandis que le bey guerroyait dans le sud, Mahmoud, resté à Constantine représentant du pouvoir, sortit un jour, à la tête d'une colonne composée de ce qu'il y avait de plus taré parmi les Turcs de la garnison, pour aller opérer une razia du côté du Sahel. Poussé par l'esprit

satanique de son père, il se sentit tout-à-coup saisi d'une soif effrénée de meurtre. Mais autant lâche que cruel, au lieu d'attaquer l'ennemi en face, il aima mieux employer la perfidie.

Sous prétexte d'appeler à lui des auxiliaires, il mande dans son camp les Oulad-Braham, fraction de la grande tribu des Oundaïa, et que commandait un caïd dont le pouvoir s'étendait également sur les Beni-Oulban et quelques autres tribus kabiles. Ils s'y rendent au nombre de quarante, montés sur des chevaux et en armes. Le khalifa les accueille avec beaucoup de grâce et leur fait part de son intention d'opérer, dès le lendemain, une razia chez les gens du Sahel. Puis, comme ils n'avaient point apporté de tentes avec eux, il leur offre un abri sous celles de ses soldats, qui étaient au nombre de vingt, et s'arrange de façon à ce qu'ils soient séparés les uns des autres et placés deux par deux sous chaque tente. Leurs chevaux, d'ailleurs, paissent tranquillement avec ceux des cavaliers du makhzen. Bientôt, tout dort ou feint de dormir dans le camp ; mais terrible devait être le réveil pour beaucoup d'entre eux.

En effet, le lendemain, dès que l'aube parut, on vit sortir tour-à-tour, de chacune des vingt tentes, deux hommes pieds et poings liés, que des soldats ou plutôt des sbires traînaient, en vainqueurs, devant la tente de leur digne maître. Les quarante infortunés furent rangés sur une seule file et là, en présence et sous les yeux du fils de Tchakeur, leurs quarante têtes furent l'une après l'autre lentement, froidement abattues par la main des sicaires. Pas un de ces quarante innocents ne trouva grâce devant le monstre, pas un n'échappa à ce lâche guet-apens.

Tant de perfidie, jointe à tant de cruauté, ne pouvait rester impunie. Dès que la nouvelle de cette odieuse atrocité parvint aux oreilles d'Ahmed, il en fut vivement indigné; non pas que le crime en lui-même lui parut énorme, nous l'avons déjà vu, chez les Nememcha, employer pour son propre compte de tels moyens; mais les Oulad-Braham étaient de bons et loyaux serviteurs, qui exerçaient une surveillance active sur les routes, et dont la perte allait ouvrir le champ libre aux coupeurs de grands chemins. De leur côté, les membres du makhzen vinrent en corps déposer leurs plaintes à ses pieds : « Vous connaissez, lui dirent-ils, le crime dont vient de se souiller le khalifa. Qui eut jamais osé former et exécuter un pareil complot? Personne, assurément, avant lui. Et, cependant, qui est-il? De quelle autorité est-il donc investi? N'est-il pas, comme nous tous, votre serviteur et l'exécuteur de vos ordres? Aussi, il est à craindre qu'à la cour d'Alger on ne fasse peser sur vous la responsabilité de tels actes, et qu'on ne dise que votre lieutenant n'a fait qu'obéir aux ordres du maître. Hâtez-vous donc de prévenir des soupçons qui ne peuvent manquer de vous atteindre; dénoncez le coupable; que sur lui retombe la honte et le châtiment, et que votre innocence éclate au grand jour. »

Le bey suivit un conseil si sage. Il envoya un long rapport au divan d'Alger, au sujet du meurtre des Oulad-Braham, et l'ordre lui fut transmis aussitôt de destituer le khalifa. Là se borna toute la punition, et, certes, il y aurait lieu de s'en étonner, si l'on ne songeait que le meurtrier était un Turc et les victimes des Arabes, et que si l'injustice turque est passée en proverbe chez ces der-

niers, il en est un autre chez nous qui dit que les loups ne se mangent pas entre eux. Le caïd Soliman fut nommé à sa place.

Pendant l'administration d'Ahmed Bey, la ville eut à souffrir d'une grande disette. Les marchés n'étaient plus approvisionnés ; le blé et l'orge manquaient partout. Vainement les chaouches reçurent ordre de parcourir les campagnes et de prendre, de gré ou de force, le grain qu'ils trouveraient renfermé dans les silos. Les quantités qu'ils en rapportèrent furent insuffisantes, et les habitants eurent cruellement à souffrir de la famine. La foule, chaque matin, se pressait aux abords du marché. On se disputait avec acharnement les quelques charges de blé qui arrivaient à de longs intervalles, et souvent des rixes sanglantes, que la police était impuissante à réprimer, s'élevaient du milieu de cette multitude affamée. Aussi, la mortalité fut-elle grande en cette année 1822.

Vers la fin de l'hiver de cette même année, le bey fit une sortie contre les Amamra, tribu établie dans les montagnes de l'Aurès ; mais, cette fois, la fortune le trahit. Repoussé avec perte, il fut obligé de se retirer, sans avoir pu exécuter ses desseins. Pour comble de malheur, à son retour, son cheval en caracolant, se renversa sous lui, et, dans la chute, le bey eut l'os de la jambe entièrement fracturé. On le rapporta faible et souffrant jusqu'à Constantine.

Cependant l'été approchait, et avec lui l'époque du denouche. Il était nécessaire, cette fois, que le bey se rendit en personne à Alger, pour aller acquitter l'impôt. Quoiqu'il ne fût pas encore parfaitement guéri de sa blessure, il n'hésita pas à se mettre en marche et alla coucher le

premier jour à Bir-el-Beguirat : le lendemain, il campait à Drâa-et-Tobbal, et le troisième jour, il dressait sa tente près de Kareb.

Là, il fut assailli par un ouragan, accompagné d'une tempête de grêle dont la violence fut telle, que la plupart des chevaux et des mulets, qui formaient le cortége, furent perdus. Les hommes eux-mêmes auraient infailliblement péri, si la tourmente se fût prolongée quelque peu, car leurs tentes avaient été arrachées, brisées par le vent, et les quelques rares abris qu'ils pouvaient trouver sur ces plateaux déserts, n'auraient pu les mettre longtemps à couvert de l'orage. Mais Dieu eut pitié d'eux : les nuages amoncelés sur leurs têtes se dissipèrent, le ciel redevint serein, et l'on put, dès lors, songer à réparer le désastre. Les pertes étaient grandes ; les provisions de route, ainsi que les bagages, entièrement abîmés ou perdus ; la plupart des bêtes de somme égarées ou mortes, et toutes les tentes hors d'usage. Le bey fit écrire au caïd-dar qu'il eût à lui envoyer, le plus vite possible, tout ce dont il avait besoin pour continuer sa route. Le kaïd-dar se hâta de lui faire un envoi de tout ce qui lui était demandé. En même temps, il fit partir des Juifs pour remettre en état les tentes qui avaient le moins souffert. Toutes ces opérations furent conduites avec une telle activité, que peu de jours suffirent pour réparer le dommage, et que la colonne put bientôt continuer sa marche.

Comme ils approchaient de la Medjana, les Oulad Mokran vinrent en foule saluer le bey. Ils étaient montés sur des chevaux richement harnachés, et aux cris de joie qu'ils poussaient, vint bientôt se mêler le bruit énivrant de la poudre. Une brillante fantasia fut organisée, et le

bey, pour témoigner à ces gens toute sa satisfaction d'une réception qui ressemblait presque à un triomphe, entraîné d'ailleurs par ses instincts guerriers, voulut bien prendre part à leurs jeux et lutter de vigueur et d'adresse au milieu de ces groupes de coureurs. Par une fatalité étrange, une balle échappée de la main même de l'un des cavaliers qui étaient à côté de lui, et dont il avait épousé la sœur, vint le frapper au bras et lui fracasser la main. Il tomba à la renverse, et un instant on le crut mort. Cependant, chacun s'empressa de mettre pied à terre. On le releva et, lorsqu'il eut reprit ses sens, on le plaça dans un *missan,* sorte de palanquin fait avec des haïks roulés et porté sur le dos d'une mule, et on le conduisit ainsi sous sa tente. Quoique la blessure ne fût pas dangereuse, elle aurait cependant nécessité quelques jours d'un repos absolu; mais Ahmed ne voulut rien entendre, et, dès le lendemain, il donna l'ordre à la colonne de continuer sa marche.

Enfin, on arriva à Alger. Le bey fit son versement dans les caisses du trésor public; les présents affectés aux personnages influents de la cour ne furent pas non plus négligés. Malgré cela, le huitième jour, comme il se disposait à reprendre le chemin de sa capitale, arriva un ordre du pacha qui le destituait et l'internait pour la seconde fois à Mazouna. Il s'y rendit et y habita jusqu'à sa mort

La durée de son second gouvernement avait été de deux ans. Son successeur fut Braham Bey.

BRAHAM BEY EL-GREITELI.

1237. — 1822. (Mois de juillet.)

Son cachet porte : Braham Bey ben-Ali, 1237.

Le nouveau bey, ex-caïd des Haracta, se trouvait dans

les montagnes de la Kabilie, lorsqu'arriva à Constantine la nouvelle de sa nomination. Les lettres patentes par lesquelles il était élevé à un si haut poste, lui furent expédiées aussitôt, et du lieu où il était, il se rendit directement à Alger, pour recevoir des mains du pacha le caftan d'investiture. Cette cérémonie accomplie, il repartit pour aller prendre possession de son nouveau commandement En route, il rencontra le détachement qui allait relever la garnison de Constantine, et ce détachement lui servit d'escorte. Arrivé à Ksar-et-Teïr, il fit conduire sous bonne garde, à Constantine, pour y être incarcérés, les fils de Ben-Zekri et ceux de leurs serviteurs qui avaient été les favoris du dernier bey, et qui, après l'avoir accompagné à Alger, avaient partagé sa disgrâce et y étaient restés prisonniers.

Lui-même ralentit sa marche pour faire reconnaître son autorité par les tribus de l'Ouest, et il ne fit route directement vers le chef-lieu de la province, que lorsqu'il eut visité tous les principaux centres de population qui se trouvaient sur son passage.

Son arrivée fut saluée par les plus vifs transports d'allégresse, et les témoignages d'estime et d'affection qu'il reçut de la part des habitants, n'étaient point cette fois commandés par la circonstance. C'était, en effet, un des anciens de la ville, et, quoique d'origine turque, les bonnes relations qu'il avait toujours entretenues avec les oulémas et le reste de la population, lui avaient gagné depuis longtemps la sympathie de tous.

Il était généreux, affable, sincère dans ses paroles, désireux du bonheur de ses administrés, doux et compatissant pour les gens de bien, sévère et implacable pour les

criminels et les fauteurs de désordre, quels qu'ils fussent. Aussi, sous son gouvernement, ne vit-on plus les grands commettre de ces injustices qui rendaient par fois leur autorité si lourde et si odieuse. La tyrannie et l'arbitraire furent sévèrement réprimés; chacun, pour conserver les faveurs du maître, dut se renfermer dans les limites de son devoir, et les peuples vécurent tranquilles et heureux.

Voici, quelle fut sous lui, la composition du makhzen: El-Hadj Hosseïn, khalifa; Bou-Zian-ben-el-Eulmi, agha-ed-deïra; Si Mohammed-ez-Zouaoui-ben-Djelloul, bachkateb; Si Braham-ben-Kara-Ali, beau-frère du bey, caïd-dar; Ahmed-ben-el-Hamlaouï, caïd-ez-zmala, et Hammou-ben-Mâti, serradj.

Les deux seules razias notables entreprises sous Braham Bey, le furent dans le but de soumettre des révoltés. La première eut lieu contre les Nememcha, qui refusaient de payer l'impôt. Le bey, à la tête de ses troupes, fondit à l'improviste sur eux et leur prit soixante mille têtes de bétail, qui furent vendues aux membres du makhzen et aux tribus, ce qui rapporta au trésor public une somme de deux cent mille francs. La seconde fut entreprise contre les Amamra et les Beni-Oudjana, peuples de l'Aurès, qui, vivant à l'état permanent de révolte, se livraient en outre, depuis quelque temps, à toutes sortes de déprédations et de brigandages. Ils subirent un châtiment exemplaire, et leurs pertes ne furent pas moins considérables que celles des Nememcha.

Sur ces entrefaites, la place de caïd-el-aouassi étant devenue vacante, le bey nomma à ce poste important son fils Ismaïl; mais comme il était trop jeune pour exer-

cer convenablement une si lourde charge (1), il lui adjoignit, comme précepteur et conseiller, le cheïkh Si Ahmed-el-Maïli. C'était un homme d'un savoir et d'une piété rares, parfaitement entendu dans les affaires, dont la sage administration fut également honorable et pour le jeune élève, qui sut comprendre qu'avant de commander, il fallait savoir obéir, et pour le maître qui n'abusa jamais de son autorité. Aussi les Haracta gardent-ils encore un pieux souvenir de ces temps heureux, mais trop courts.

Tous les actes de Braham Bey ne furent pas marqués au coin de la justice. Un jour, qu'il faisait une tournée du côté des Mâader, près du pays des Oulad-Chelièh, il reçut sous sa tente la visite du fils du marabout Sidi Ibrahim-ben-Ahmed-ben-Saïd, dont le père tenait de Dieu le don des miracles. A la suite d'un entretien dont le secret n'a point été dévoilé, il lui coupa la tête. Plus tard, il se repentit de ce meurtre.

A quelques jours de là, vinrent le trouver à Aïn-Yacout, entre Oum-el-Asnab et Batna, deux Sahariens, Er-Rebati et Bou-Hafs. Leurs figures étaient animées et le ton de leur voix dénotait une grande exaltation. Le bey écouta d'abord leurs plaintes avec calme; mais l'un d'eux, Er-Rebati, s'étant emporté jusqu'à lui adresser des paroles injurieuses, il ne put maîtriser sa colère et, furieux, se précipita sur lui pour le tuer. Er-Rebati fut assez heureux pour esquiver le coup, et s'en fut se refugier sous la tente de son fils Ismaïl. Le bey courut après lui, le sabre à la main, l'atteignit et lui passa le fer à travers le corps.

(1) Ce fils vit encore. Il est aujourd'hui lieutenant au 3e spahis, et réside à Constantine (1857).

Il expira sur-le-champ. C'était d'ailleurs un homme grossier, mal famé, redouté dans son pays pour ses vols et ses brigandages, et qui ne reçut que la juste punition de ses crimes et de son insolence.

Un fait plus grave, et qui eut des conséquences bien plus désastreuses, vint bientôt faire oublier ce petit incident.

Les Oulad Si Ali-Tehamamet refusaient de payer l'impôt, et ne voulaient d'aucune façon reconnaître l'autorité des membres du makhzen. Le kaïd-ez-zmala, Ahmed-ben-el-Hamlaouï, sous la juridiction duquel ils se trouvaient, écrivit au bey pour l'informer de cet état de choses. Il offrait même de donner sa démission, dans le cas où le bey se refuserait à faire une démonstration contre les rebelles qui, ajoutait-il, à la vérité n'étaient pas nombreux, mais qu'il était difficile d'atteindre dans les montagnes leur servant de repaire. Brahim Bey, prenant en considération les plaintes de son lieutenant, fit partir aussitôt, à la tête d'une colonne, le khalifa Hadj-Hosseïn et le kaïd-dar Ben-Kara-Ali, pour aller soumettre les insurgés.

Arrivés sur le territoire des Oulad Si Ali, les deux chefs laissèrent en arrière le gros de la colonne et, suivis du goum et d'un faible contingent de troupes, ils se répandirent dès le matin dans la campagne, pour faire main-basse sur les troupeaux. Mais l'ennemi avait eu vent de leur arrivée, et, pendant la nuit, il avait évacué la plaine pour se rejeter dans ses montagnes. Les soldats du goum ne trouvant devant eux ni guerriers à combattre, ni butin à faire, n'hésitèrent pas, malgré leur petit nombre, à s'élancer à la poursuite des fugitifs. Ils ne tardèrent pas à

se repentir de leur témérité. A peine étaient-ils engagés dans ces gorges étroites, que tout-à-coup surgirent au-dessus de leurs têtes des milliers de combattants, qui les accueillirent à coups de fusils et firent sur eux les décharges les plus meurtrières.

En ce moment, la jument que montait le khalifa s'abattit et roula avec son cavalier au fond du précipice. Les montagnards, profitant du désordre momentané que cette circonstance avait jeté dans les rangs des assaillants, quittèrent les hauteurs sur lesquelles ils s'étaient maintenus jusqu'alors, et fondirent sur eux avec une telle impétuosité, que ces derniers n'eurent pas même le temps de fuir. La plupart périrent en défendant vaillamment leur vie. Le khalifa, meurtri par sa chute, fut pris et sabré. Le bach-chaouche, Ismaïl, périt haché en petits morceaux ; quant au caïd-dar et au caïd-ez-zmala, qui étaient parvenus à se sauver, ils rallièrent autour d'eux les quelques débris qui avaient échappé au massacre, et se hâtèrent de rejoindre le reste de la colonne. La jonction eut lieu vers le soir de cette même journée. Le lendemain, les marabouts des Oulad-Si-Ali rapportèrent au camp le cadavre du khalifa (1), et celui de quelques autres chefs qui avaient succombé dans la lutte. Le caïd-dar les fit soigneusement enlever et reprit, avec ces tristes dépouilles, la route de Constantine. Ceci se passait au commencement de l'année 1823.

Le bey, que la nouvelle de cet acte avait irrité profondément, adressa les plus sanglants reproches au caïd-

(1) Son corps fut déposé dans la Djamâ-el-Bey, petite chapelle qui se trouvait non loin de l'endroit où a été élevée depuis la pyramide du général Damrémont. Aujourd'hui, la chapelle n'existe plus.

dar, lorsqu'il se présenta chez lui. Il l'accusa et de la mort de son khalifa et de celle de ses troupes. La cour d'Alger, elle-même, ne resta pas indifférente à ce désastre, et elle écrivit à Braham pour lui en exprimer tout son mécontentement, ajoutant qu'il était honteux que, sous son administration, une poignée d'Arabes eut ainsi taillé en pièces un corps de troupes régulières. Le caïd-dar fut destitué et remplacé par Braham-Khodja. La place de khalifa fut donnée à Bakir-Khodja, et, quelques jours après, Ahmed-ben-el-Hamlaouï fut nommé agha-ed-deïra, en remplacement de Bouzian-ben-el-Eulmi, destitué.

Une consolation, cependant, était réservée à Braham Bey. Tandis qu'il était encore sous l'impression fâcheuse que cet échec subi par ses armes avait laissée dans son esprit, il apprit que son frère, Moustafa, qu'il avait laissé bien jeune en Turquie, venait d'arriver à Alger, avec l'intention de se rendre à Constantine pour lui faire une visite. Cette nouvelle lui causa une telle joie, qu'oubliant le chagrin qu'il ressentait depuis la fatale journée des Oulad Si Ali, il ne songea, dès ce moment, qu'à préparer à son futur hôte une réception digne, et du rang élevé qu'il occupait, et de l'amitié qu'il portait à ce frère absent depuis longues années.

Les besoins du service l'appelaient à cette époque chez les tribus kabiles des Oulad-Sellam, qui avaient envahi le territoire des Telarma. Comme le lieu de ses opérations se trouvait sur la route même que devait suivre son frère, il se hâta de s'y transporter, avec un assez fort détachement. C'est là que les deux frères se revirent.

Après trois jours passés ensemble, le bey, qui ne vou-

lait plus désormais abandonner à des mains étrangères le commandement des expéditions, laissa partir Moustafa, seul, pour Constantine, avec une escorte d'honneur, lui assignant pour résidence son propre palais, et l'assurant qu'il irait bientôt l'y rejoindre. En effet, les opérations terminées, il rentra avec la colonne et fut alors tout entier à son frère. Des fêtes furent organisées, on varia les divertissements, et, après un mois de séjour dans cette ville, Moustafa partit comblé d'honneurs et de présents.

C'est pendant son passage et grâce à ses prières, que le caïd-dar déchu et les fils de Ben-Zekri rentrèrent en grâce auprès du bey (1).

Cependant l'été touchait à sa fin, et il fallait songer à se mettre en mesure d'acquitter le denouche d'automne. Le bey se hâta de faire rentrer les impôts arriérés. Il y mit tant de diligence, qu'il put, à l'époque fixée, faire partir le khalifa pour aller à Alger porter le tribut. Ce dernier, après avoir accompli sa mission, revint à Constantine; mais, pendant son absence, l'intrigue avait fait son chemin, et, par un de ces revirements si communs sous la domination turque, il trouva la place de khalifa occupée par le caid-dar. Lui-même dut se résigner à remplir cette dernière charge. Le bey, lui aussi, ne tarda pas à éprouver les vicissitudes de la fortune. La cour d'Alger

(1) Après s'être échappés de prison, ces derniers avaient cherché un asile chez Meggoura-ben-Achour, dans le Ferdjioua, où ils vivaient depuis en état de rébellion. Jugeant que l'arrivée du frère de leur maître était une occasion favorable de rentrer en grâce avec lui, ils allèrent à sa rencontre au lieu dit Cedrata-el-Raba, lui firent généreusement les honneurs de l'hospitalité, et lui exposèrent franchement leur position et le désir qu'ils avaient d'en sortir. Moustafa, touché de leur repentir et du bon accueil qu'il avait reçu, promit d'intercéder pour eux, et sa promesse ne fut pas vaine. Le bey lui accorda tout ce qu'il demandait.

n'avait pu lui pardonner la défaite subie par les Turcs chez les Oulad Si Ali, et, à l'accueil plein de froideur que le khalifa avait reçu dans le dernier voyage, il avait compris que son étoile avait pâli, et que l'heure n'était pas éloignée où il serait forcé de résigner en d'autres mains le commandement qu'il exerçait depuis deux ans et demi. Ses pressentiments ne le trompèrent point.

On était au premier mois de l'hiver de 1824. C'était un jour de vendredi. A l'heure où la voix du moueddin appelait, du haut du minaret, les habitants à la prière, deux cavaliers inconnus, à l'air mystérieux, mettaient pied à terre devant le palais des beys, et avisant le caid-dar qui, en ce moment, faisait ses ablutions préparatoires, lui demandèrent d'un ton poli, mais froid, si Braham Bey était encore dans ses appartements.

A en juger par leur extérieur, le caid-dar comprit que les deux voyageurs qu'il avait en face devaient être des personnages d'un rang distingué. Il leur répondit que le bey venait de se rendre à la mosquée. En même temps, il donna des ordres pour qu'on les débarrassât de leurs bagages et qu'on les installât dans une chambre du palais. Puis, il les quitta et se rendit à la mosquée de Souk-el-Rezel où se trouvait le bey, pour le prévenir de l'arrivée des deux étrangers, et lui faire part des impressions qu'avaient fait naître en lui leurs paroles réservées et leur figure contrainte.

Pendant ce temps, l'un des deux cavaliers, El-Hadj bou-Eulam, courait chez l'agha-en-nouba et lui remettait un dépêche scellée du sceau du pacha d'Alger. C'était un ordre d'arrêter le bey.

Immédiatement, l'agha-en-nouba fait prendre les ar-

mes à une compagnie de soldats et se transporte avec eux à l'entrée du Souk-el-Rezel. Le bey, en ce moment, se disposait à sortir et donnait déjà des ordres pour qu'on fit avancer sa jument, lorsque des mains brutales s'abattirent sur ses épaules. Il fut saisi, lié et conduit à la Casba. En même temps, l'agha chargeait le kaid-dar de se rendre à la demeure de Manamanni, et de lui conduire la jument de l'ex-bey. Manamanni, s'entendant saluer bey, était si loin de s'attendre à un pareil honneur, qu'il ne put d'abord en croire ses oreilles. Mais lorsqu'il eut ouvert le firman du pacha et qu'il se fut, par ses propres yeux, assuré de la vérité, il ne contint plus sa joie, et se hâta de quitter la demeure de ses pères pour aller habiter la somptueuse, mais trop dangereuse résidence des beys.

El-Greïteli resta trois jours encore dans les prisons de la Casba, après quoi on l'en retira pour le conduire captif à Alger et de là à Médéa. Nous le reverrons plus tard disputer le pouvoir à El-Hadj Ahmed. Son gouvernement avait duré deux ans et demi.

MHAMMED BEY MANAMANNI.

1240 — 1824. (Mois de décembre.)

Son cachet porte : Mhammed Bey Ben-Khan.

C'était un vieillard décrépit, à vues étroites, sans force et sans intelligence, qui, tour-à-tour caïd djeleb-el-renem, caïd-ech-chaïr et même khalifa, ne s'était fait remarquer dans l'exercice de ces fonctions que par une incapacité notoire. Turc de naissance, et bien que fixé à Constantine depuis longues années, il ne parlait que très-difficilement

l'arabe. De là, une préférence marquée pour ses compatriotes, ce qui ne contribua pas peu à lui aliéner l'estime et la considération de ses véritables administrés.

La position inespérée à laquelle il venait d'être promu, et qu'il devait sans doute à quelque intrigue de cour, sembla porter une dernière atteinte à ses facultés intellectuelles. Séduit par l'éblouissant appât des honneurs, il laissa sa raison s'enivrer aux fumées de l'encens que les courtisans faisaient à l'envi tourbillonner devant ses yeux, et abandonna entièrement à des mains intéressées le soin de diriger seules les affaires de la province. Son aveuglement, on pourrait dire sa folie, fut tel, que le jour même de son installation à Dar-el-Bey, à mesure que les oulémas, les grands de la ville, les membres du makhzen se présentaient à lui pour lui souhaiter la bien-venue et lui rendre leurs hommages, il les serrait l'un après l'autre étroitement contre sa poitrine et leur disait : — Me reconnaissez-vous bien, au moins ? Savez-vous bien que je suis votre seigneur et maître, le bey Manamanni? — Oui, lui répondait-on; nous savons que vous êtes notre maître et que nous sommes vos serviteurs.

Et alors, prenant des poses de sultan, la main droite sur la poignée de son sabre, il leur tenait des discours insensés, où perçait à chaque mot sa pauvreté d'esprit et sa vanité encore plus sotte.

Voici quelle fut, sous lui, la nouvelle composition du makhzen :

Bakir-Khoudja, khalifa ; Moustafa-ben-el-Abiad, caïd-dar; Abdallah-ben-Zekri, bach-serradj ; Es-Semmari, bach-mekaheli ; Bouzian-ben-el-Eulmi, agha-ed-Deira ; Hadj-Abd-er-Rahman-ben-Nâmoun, bach-kateb; Mohammed-Ce-

drati, chaouche, et Mahmoud-ben-Tchakeur, caid-el-aouassi.

Ayant ainsi placé ses créatures, le nouveau bey songea à faire une sortie au dehors. A la tête d'une colonne, il partit et vint faire une apparition à Cedrata des Cheraga, entre Guelma et Souk-Ahras; mais il ne s'y arrêta point, et s'en retourna presque aussitôt camper sur les bords de la Seybouse, dans les environs de Guelma. Là, il fit arrêter Ahmed-ben-el-Hamlaouï qui devait plus tard devenir khalifa sous El-Hadj Ahmed, et fit couper la tête à Ben-Ameur, un des chefs faisant partie de l'expédition. Puis il rentra à Constantine.

Ce fut là sa première et sa dernière sortie. Diverses autres razias eurent lieu sous son gouvernement; une entre autres contre les Oulad-Darradj et les Oulad-Naïl du Sahara, qui perdirent en une seule rencontre, à l'Oued-el-Laham, leurs tentes et plus de 40,000 têtes de moutons; mais personnellement, le bey n'y prit aucune part.

Quelque temps après sa première expédition, poussé par une fatalité dont ses prédécesseurs eux-mêmes n'avaient pas su se défendre, il nomma au poste de khalifa Mahmoud ben Tchakeur. Cet acte acheva de le perdre.

En effet, Mahmoud, que l'âge ni les malheurs n'avaient point corrigé, ne sut donner à son nouveau maître que de mauvais conseils. Abusant encore une fois de la haute position qu'il avait si souvent déshonorée par ses excès, il ne s'en servit qae pour mieux satisfaire sa cupidité, en puisant à pleines mains dans le trésor public. Mais comme il fallait combler les vides que chaque jour y pratiquait son ardeur insatiable des richesses, il se livra envers les habitants à des exactions de tout genre. La justice était

rendue à prix d'argent, les amendes frappaient indistinctement l'innocent et le coupable, les arrestations arbitraires se multipliaient, et les prisonniers ne recouvraient leur liberté qu'en payant de grosses rançons. Il poussa même l'audace jusqu'à faire arrêter de son autorité privée Si Hammou-ben-Koutchoukali, un des personnages les plus marquants de la ville. Vainement son frère, qui était kateb, protesta contre cette arrestation ; vainement il alla trouver le bey en personne, pour lui exposer sa plainte et demander que justice fût faite.

— Je ne puis rien à tout cela, répondit le faible vieillard. Ce Mahmoud est fou. Que voulez-vous que je lui fasse ?

Ce fut là la seule satisfaction que le frère put obtenir, et l'autorité du khalifa s'accrut avec son impunité.

Cependant les membres du makhzen s'émurent en présence d'un pareil laissez-faire, qui mettait ainsi à la merci d'un insensé leurs biens et leurs personnes. Surmontant la peur qui, jusque là, avait enchaîné leurs langues, ils vinrent à leur tour faire leurs représentations au bey, et demander réparation pour toutes les injustices qui se commettaient chaque jour en son nom. Mais leur parole tomba dans le vide, et leur démarche n'eut pas un meilleur succès.

Alors ils résolurent d'aller porter leurs plaintes plus haut, et, tous ensemble, ils se rendirent à Alger. Admis en audience particulière devant la cour du pacha, ils exposèrent longuement et en termes assez vifs, les griefs nombreux qu'ils avaient contre le khalifa, et finirent en demandant sa révocation. Les juges écoutèrent jusqu'au bout leurs plaintes, et promirent que pleine et entière justice serait rendue. Toutefois ne voulant point se pro-

noncer sans avoir entendu les deux parties, ils décidèrent qu'on écrirait sur-le-champ au khalifa de venir en personne plaider sa propre cause.

Un tel procédé et tant de lenteurs de la part de la justice ottomane, d'ordinaire si peu soucieuse de découvrir la vérité et si expéditive dans ses jugements, aurait lieu de nous étonner, si on ne savait que ceci se passait sous le règne d'Husseïn-Dey, homme de bien et de capacité, dont l'élection, chose très rare, fut approuvée de tous les partis, et qui donna en cette occasion un exemple de désintéressement peut-être unique dans l'histoire de la Régence. Le lendemain du jour où son prédécesseur mourant l'avait désigné pour lui succéder, et que ce choix avait été pleinement ratifié par tous les grands, il fit dire à la milice que si son élection ne lui convenait pas, il était prêt à abdiquer le pouvoir et à rentrer dans sa première condition.

C'est pourtant ce même dey dont l'outrage fait à notre consul, M. Deval, a livré l'Algérie à la conquête de nos armes ; mais si un pareil affront pouvait s'excuser aux yeux du droit des gens, il est bon de rappeler ici, comme Husseïn Dey l'a sans cesse répété depuis, qu'il fut plutôt causé par l'aversion que ce dernier avait pour la personne du consul, que dans l'intention d'offenser la France (1).

Mais revenons à notre khalifa Mahmoud.

Sur l'ordre formel de la cour d'Alger, il arriva dans cette ville, bien disposé à se défendre. Toutefois, ce qu'il put dire et faire pour excuser sa conduite, les démarches

(1) Voir le *Mémoire* au roi et aux chambres sur les véritables causes de la rupture avec Alger, p. 37, par M. A. Delaborde.

qu'il tenta pour assoupir la conscience de ses juges, ne purent détruire les accusations portées contre lui. Il fut révoqué immédiatement. Le caïd Soliman fut nommé à sa place. En même temps, un blâme sévère fut adressé à l'administration du bey Manamanni.

« Vous n'avez, jusqu'ici, lui écrivait le pacha, fait » preuve que d'indolence et de faiblesse. Nous vous » avions établi notre représentant sur la province de » l'Est; nous vous avions investi d'une autorité presque » égale à la nôtre, et vous avez lâchement abdiqué le » pouvoir, pour le remettre aux mains d'un insensé, » d'un prévaricateur qui, ne consultant que sa cupidité » et son caprice, pille le trésor, juge, condamne, fait je- » ter en prison qui bon lui semble. Et tout cela se pas- » sait sous vos yeux, et vous le laissiez impunément » faire! Une telle conduite de votre part est vraiment » inexcusable : nous ne pouvons que la désapprouver. »

De tels reproches auraient dû faire rentrer le bey en lui-même et lui rendre un reste de cette énergie si nécessaire dans un pareil commandement. Mais que pouvait un vieillard imbécile, en qui la faiblesse d'esprit ne le cédait qu'à un corps ruiné par la vétusté et les plaisirs? Aussi, il arriva que de ce jour toute considération s'éloigna de sa personne; le prestige qui s'attachait à son rang disparut, et son autorité fut entièrement méconnue. Les vols et les assassinats se multiplièrent autour de la ville et jusque dans la ville même; des meurtres étaient commis en plein soleil et au milieu des rues. Chaque jour, on trouvait quelque cadavre mutilé sur le marché aux grains, au cimetière juif ou à la porte El-Kantara. Plus de sécurité pour les voyageurs : aussitôt que le soleil commen-

çait à décliner, des bandes de voleurs se répandaient dans la campagne, interceptaient les chemins qui conduisaient à Constantine, détroussaient les passants et souvent les laissaient morts sur place. Le poste de Bir-el-Beguirat était devenu le repaire de ces pillards.

Loin de s'opposer à ces désordres, les membres du makhzen ne faisaient que les fomenter, en haine du bey et surtout de son favori, Mahmoud-ben-Tchakeur, qu'il n'avait pu se résoudre, malgré tous les avertissements reçus, à éloigner entièrement de sa personne. Aussi, sa position devenait-elle de jour en jour plus critique. Retenu par la peur dans son palais, trahi par ses confidents les plus intimes, recevant les avis et les conseils les plus contradictoires, il sentit sa raison s'égarer et ne tarda pas à donner des preuves non équivoques d'une aliénation mentale.

Un jour, qu'il siégeait en personne dans son tribunal, tout-à-coup il se lève, jette le yatagan suspendu à sa ceinture, quitte sa place et se rend, pieds nus, comme un insensé, dans la salle voisine où étaient détenus ceux que sa justice venait de frapper de diverses condamnations. Ceux-ci, le voyant prendre rang parmi eux, crurent d'abord que, par un de ces revirements soudains auxquels les avait habitués depuis si longtemps la politique turque, un même sort venait de l'atteindre. Mais à ses gestes et à ses paroles, ils reconnurent bientôt que ce n'était qu'un fou, dont les tracasseries et les révoltes de ses sujets avaient dérangé le cerveau.

Il fut, en effet, rejoint bientôt par son serviteur qui lui apportait ses chaussures, et il rentra dans la salle d'audience; mais il ne dit mot, et se retira peu d'instants

après dans ses appartements. Là, il fit rassembler toutes les *fakirat* de la ville, et leur ordonna de danser devant lui, en s'accompagnant de leurs chants et de leurs tambourins. Puis, se dépouillant de ses habits d'homme, pour revêtir un costume de femme, il se mêla au cercle des danseuses et exécuta avec elles les figures les plus extravagantes.

Cet acte de folie ne tarda pas à être su de toute la ville, et à la déconsidération qu'on avait déjà pour sa personne, se joignit le mépris le plus profond.

Ce fut au milieu de telles occupations, que vint le surprendre le *denouche* du printemps de l'année 1826. C'était à lui de se rendre à Alger, et les caisses du trésor étaient à peu près vides. N'osant s'y présenter en personne, il écrivit au divan des lettres d'excuses, motivées sur ce que sa faible santé ne lui permettait pas, pour le moment, d'entreprendre un si long voyage; mais qu'il espérait pouvoir l'accomplir l'année suivante. Malheureusement, ces raisons ne furent pas acceptées, et ordre lui fut transmis de venir lui-même et sans retard.

D'un autre côté, des lettres particulières émanées de plusieurs personnages haut placés à la cour d'Alger, lui annonçaient que, dans le cas où la somme qu'il était tenu de verser, ne serait pas complète, on s'engageait à lui faire toutes les avances nécessaires, à la charge par lui d'en opérer plus tard le remboursement. Qu'ainsi il n'avait plus à se préoccuper de la question financière, et qu'il pouvait venir en toute sûreté.

Tant de belles promesses n'étaient qu'un appât grossier qu'on lui tendait pour l'attirer à Alger. Le faible bey s'y laissa prendre; il partit avec le peu d'argent qui était en-

core dans les caisses du trésor; mais arrivé dans la capitale, il ne trouva personne qui voulût lui compléter la somme. Seulement, et comme pour entretenir chez lui un reste d'illusion, on consentit à inscrire sous son nom, dans le livre de la dette publique, le restant de l'impôt, après la stipulation faite qu'il en acquitterait le montant dans les premiers jours qui suivraient sa rentrée à Constantine.

Il devait être bientôt délivré de ce souci. Après les huit jours réglementaires passés dans la capitale, il reprit le chemin de l'Est; mais arrivé à Hamza, à trois étapes d'Alger, il fut arrêté, lié et conduit sous bonne escorte à Koléa, qui lui avait été assigné pour résidence. Il y resta jusqu'à la prise d'Alger par les Français. Il est mort dans cette dernière ville, une dizaine d'années après l'occupation. Son gouvernement avait duré un an et huit mois, de décembre 1824, à la fin de juillet 1826 (1).

EL-HADJ AHMED BEY,

DERNIER BEY DE CONSTANTINE.

Gouverne du mois d'août 1826 au 13 octobre 1837.

Son premier cachet porte : El-Hadj Ahmed Bey Ben-Mohammed-Chérif, 1242 ;

Sur son deuxième cachet, on lit : El-Hadj Ahmed Pacha Ben-Mohammed-Chérif, 1246.

Manamanni, à sa chute, laissait la province en proie

(1) Nous avons vu de ce bey un acte daté du commencement de décembre 1825, portant donation, en faveur d'un nommé Amor-ben-Khaled, d'une propriété dite Tederaret et Sefrina, sise dans le Djebel-el-Kerasta, dépendant du Babor, d'où le gouvernement turc, est-il dit dans cet acte, tirait ses bois pour ses constructions navales. Ce fait nous a paru bon à noter. C'est un argument de plus en faveur des richesses forestières de l'Algérie, que notre marine saura utiliser un jour, il faut l'espérer, quand les montagnes qui les renferment auront été rendues accessibles par des voies carrossables.

aux dissensions et aux troubles. Le peuple gémissait sous la tyrannie des grands, et l'oppression exercée par les Turcs devenait chaque jour de plus en plus intolérable.

Pour remédier à tant de désordres et rétablir la tranquillité dans le pays, il fallait mettre à sa tête un homme ferme et capable. Husseïn Pacha jeta les yeux sur El-Hadj Ahmed, que nous avons vu précédemment remplir le poste de khalifa, et qui, depuis sa fuite de Constantine, arrivée en 1819, sous le bey Ibrahim-el-Rarbi, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, n'avait cessé d'habiter tantôt Alger et tantôt Blidah, où il se trouvait lors du tremblement de terre qui renversa cette ville en 1825. Pendant son long séjour dans la capitale, il avait su s'attirer l'estime et même l'amitié du pacha, qui se plaisait à l'appeler son fils, et comme, d'ailleurs, il ne manquait pas de partisans prêts à le servir, le choix s'arrêta définitivement sur lui.

Mais avant de procéder à son installation, Husseïn voulut, sinon par lui-même, au moins par l'intermédiaire d'un de ses lieutenants, étudier les ressources et les besoins de la province, et chercher les moyens de comprimer à jamais ces révoltes incessantes qui en faisaient un foyer perpétuel de luttes et de guerres. A cet effet, il chargea son agha, Yahia, d'accompagner, à la tête d'une colonne, le nouveau bey, et de parcourir ainsi les divers centres de population qui se trouveraient sur leur chemin.

Ensemble ils partirent donc d'Alger. Après avoir traversé le pays d'Akbet-Ammal, à l'Oued-Zitoun, ils atteignirent Ouennoura, premier poste situé sur les terres de Constantine.

Ici commençait leur mission. Plusieurs jours furent

consacrés à examiner l'état du pays, à se rendre compte des abus qu'il était urgent de réformer, des améliorations qu'il était convenable d'introduire. En même temps, on procéda à la perception des impôts. Quand tout fut réglé, les deux chefs continuèrent leur marche, en visitant ainsi, successivement et en détail, les pays de Zamoura, des Righa, de Sétif, des Oulad-Abd-en-Nour et des Oulad-Soltan, sans rencontrer d'obstacles sur leur route. Mais, arrivés chez ces derniers, qui habitent le Bellezma, ils furent un instant arrêtés par la résistance que leur offrirent ces peuplades, qu'anime un grand esprit d'indépendance et que protégent les contreforts de leurs montagnes presque inaccessibles. Cependant, ils durent capituler devant les balles des Turcs, et accepter la paix aux conditions que leur imposa le vainqueur.

L'ordre ainsi rétabli, ils poursuivirent leur tournée d'inspection et, remontant vers le nord, ils arrivèrent sans obstacle nouveau jusqu'à Bône.

Leur tâche était à peu près terminée. Ils avaient parcouru la province dans le sens de sa plus grande largeur. Partout, sur leur passage, ils avaient recueilli et les plaintes des sujets et les réclamations des grands. Les abus commis, dans ces dernières années, par la milice turque, avaient été sévèrement réprimés. Toutes les améliorations qui leur avaient paru de nature à trouver une application immédiate, avaient été mises en œuvre, et l'on pouvait sans danger renvoyer à une époque plus ou moins rapprochée, les autres réformes qu'une administration sage et prévoyante saurait apporter en temps opportun On se mit donc en route pour Constantine, où El-Hadj Ahmed avait hâte de se rendre, afin de pren-

dre définitivement possession de son commandement.

Son entrée dans la capitale de l'Est fut des plus solennelles ; non pas que toute la population fût favorable au nouveau bey, car il allait trouver une opposition redoutable dans le parti turc ; mais il eût été imprudent de manifester des sentiments hostiles en un pareil moment. Chacun donc se composa un visage de circonstance, et El-Hadj Ahmed put croire à une joie universelle.

Les premiers jours de son installation furent employés à étudier l'état de la population, ses besoins, ses griefs, les causes des perturbations dont elle avait été tout récemment le théâtre, et les moyens d'en prévenir le retour. Pour extirper le mal jusque dans sa racine, des exécutions sanglantes parurent nécessaires. El-Hadj Ahmed n'hésita pas à faire tomber sous le glaive les têtes des Turcs qui s'étaient le plus compromis dans les derniers désordres. Le même châtiment atteignit ceux d'entre les Arabes que leur mauvaise conduite, leurs intrigues ou leurs débauches, signalaient à la vindicte publique. De plus, il régla pour toute la contrée l'impôt de l'achour, qui portait sur le dixième de la récolte en grains, et cet impôt s'établit sans obstacle notable, tant le nouveau bey avait su, dès son avénement, inspirer une terreur salutaire.

Une fois ces dispositions prises et le calme ainsi rétabli, l'agha songea à regagner la capitale. La saison était d'ailleurs avancée, et l'approche de l'hiver ne permettait pas de visiter aussi en détail le reste de la province. Il rentra donc à Alger pleinement satisfait de son inspection, et le compte qu'il en rendit au pacha, ne fit que confirmer davantage ce dernier dans les bonnes espérances qu'il avait conçues sur son protégé.

El-Hadj Ahmed s'en montra alors digne de tout point, et c'est avec raison que, quelques années plus tard, ce même Husseïn Pacha, devenu le prisonnier de la France, pouvait dire à M. de Bourmont : « Ahmed, bey de Constantine, mérite votre confiance ; s'il se soumet, il vous sera fidèle. » Malheureusement, il ne se soumit pas ou on ne sut pas le soumettre ; et la résistance désespérée que, pendant sept années, il opposa à nos armes, devait coûter bien du sang à nos troupes et amener cette suite de cruautés inouïes qui ensanglantèrent les derniers temps de son règne.

Dès qu'il eut pris en main les rênes de son gouvernement, il administra la province avec une fermeté et une droiture dont on trouverait peu d'exemples chez ses prédécesseurs. Sévère, mais équitable dans ses jugements, il sut mettre un terme à l'oppression et à la tyrannie que, sous son faible prédécesseur, certaines familles avaient pu exercer impunément. Les hommes de désordre et de violence furent obligés de se tenir cachés ou de fuir. Des améliorations importantes furent introduites dans la perception des impôts, et les finances, que nous avons vues précédemment dans un état si déplorable, s'accrurent avec tant de rapidité, que le trésor public regorgea bientôt de richesses.

Aussi, dès cette même année 1827, et bien que l'époque du *denouche* du printemps ne fût pas encore arrivée, il demanda au pacha la permission de se rendre en personne à Alger, pour y faire, par anticipation, le versement du tribut. Cette autorisation, comme bien on pense, lui fut accordée sans peine, et il arriva à la cour du pacha, accompagné des personnages les plus mar-

quants de la province, et les mains pleines de présents magnifiques pour son illustre maître et pour ses vizirs. Husseïn, émerveillé, lui exprima, dans les termes les plus flatteurs, sa joie et son contentement, et lui renouvela la pleine confirmation des pouvoirs dont il l'avait précédemment investi.

El-Hadj Ahmed profita des bonnes dispositions de son suzerain à son égard, pour se faire autoriser à châtier quelques-unes des familles les plus influentes de Constantine, qui, par leur opposition continue et leurs sourdes menées, entravaient la marche de son gouvernement; mais qu'il n'avait encore osé prendre sur lui de punir, sans un ordre émané de son supérieur. Le pacha approuva ses raisons et lui donna toute liberté d'agir. Dès lors, il prit congé de lui et fit aussitôt route pour Constantine, les mains vides de présents, mais pleines de vengeances.

A peine arrivé dans son palais, il eut hâte d'en finir avec des ennemis qui, par leur naissance et leur position, se croyaient à l'abri de ses coups. Des mandats d'arrêts furent lancés en même temps contre les deux fils de Ben-Zekri, Moustafa et Abdallah, contre les Ben-Nâmoun et les Ben-Labiad. Ils furent pris sur les terres du cheïkh Ez-Zouaouï (1), près du Chettaba, où ils s'étaient réfugiés, et eurent la tête tranchée. Un seul échappa à la mort; ce fut Mohammed-el-Arbi-ben-Nâmoun, décédé en 1856. Leurs têtes furent portées à Constantine, où elles servirent d'épouvantail à ceux qui auraient été tentés de les imiter.

(1) Voir, sur ce célèbre marabout, ce que nous en avons précédemment dit.

Ainsi tout réussissait au gré de ses désirs : ses ennemis avaient succombé, le parti turc courbait la tête, son autorité était sans bornes, et, pendant quatre ans, grâce à cette politique sage et ferme, il sut, sans troubles, se maintenir dans un poste où tant de ses prédécesseurs avaient échoué. Aussi pouvait-il écrire au pacha, à la date du mois de redjeb 1243 (janvier 1828) : « Le pays » est tranquille, grâces en soient rendues à Dieu ! » Cependant, par une autre lettre du 8 septembre suivant, nous voyons que des razias furent successivement opérées sur les Oulad-bou-Rennan, les Oulad-Sultan et les Oulad-Sellam.

C'est pendant ces courtes années de paix et de loisirs, qu'il entreprit d'élever à grands frais, à côté de sa demeure, ce palais, seul monument de la puissance turque en Algérie, vraiment digne d'attirer les regards d'un Européen, où le marbre est répandu à profusion, et dont les jardins, plantés d'orangers et de citronniers, rappellent ces boccages enchanteurs de Bagdad, la ville aux mille et une féeries. C'est là, qu'enivré des parfums du harem, il oubliait, dans les bras de cent odalisques, le lourd souci des affaires, et se livrait sans frein et sans retenue à la fougue de ses passions sensuelles. Et pourtant les plaisirs énervants de l'amour n'affaiblirent jamais cette âme trempée d'acier : il recherchait les femmes par violence de tempérament ; mais il ne les aimait ni les estimait. Leur vie, à ses yeux, n'était rien, et son cœur fut toujours insensible aux prières et aux larmes d'une maîtresse éplorée, que son humeur ou son caprice avait vouée à la torture ou à la mort (1).

(1) Voir, sur ce palais et les cruautés inouïes dont il fut le théâtre, la des-

Cependant, les graves événements qui se préparaient au-delà des mers vinrent bientôt changer le cours de ses idées, faire un instant diversion à ses réformes intérieures et l'arracher à ses plaisirs du harem.

La France, prenant en main la cause de l'humanité entière, violée, outragée, dans ce qu'elle a de plus inviolable, le droit des nations, avait résolu de châtier Alger, ce dernier boulevard de la piraterie moderne. L'insulte faite par le dey à notre représentant Deval, fut cette étincelle qui mit le feu aux poudres. Une déclaration de guerre s'en suivit, et, trois années plus tard, le maréchal Bourmont apparaissait en vue des côtes d'Alger, avec une escadre française. Le 14 juin 1830, les troupes opéraient leur débarquement à Sidi-Ferruch. Le danger était pressant: des courriers furent expédiés en toute hâte aux beys des trois provinces, avec ordre d'arriver avec tous leurs contingents pour repousser cette armée d'infidèles.

Mais malgré les efforts combinés des Turcs et des Arabes, réunis de tous les points de la Régence, le drapeau français flottait, le 5 juillet de la même année, sur la casba d'Alger, et signalait à l'Europe surprise la fin de la piraterie barbaresque, et au peuple vaincu l'avénement sur ce sol d'une civilisation nouvelle.

El-Hadj Ahmed, après avoir combattu vaillamment à la tête de ses goums, voyant que toute résistance était désormais superflue, se hâta de regagner sa province.

Mais la nouvelle de la chute d'Alger l'avait précédé dans sa capitale. Les Turcs, qui en formaient la garnison,

cription complète qu'en a donnée M. Féraud, dans les pages si vraies et si palpitantes d'intérêt qu'il a écrites sous le titre de *Monographie du Palais de Constantine*.

avaient profité de son absence pour lever l'étendard de la révolte, et, guidés par Mahmoud ben Tchakeur, qui s'était constitué leur chef, ils s'étaient portés à Ras-el-Hamma, pour couper le chemin de la ville au bey et le mettre à mort.

D'un autre côté, les principaux habitants se réunirent chez le cheïkh-el-bled, Si Mhammed-ben-Lefgoun, pour tenir conseil et aviser aux moyens à prendre dans cette circonstance. Après bien des avis divers, il fut arrêté qu'on ne reconnaîtrait point la domination française et qu'on continuerait à obéir à El-Hadj Ahmed, moyennant, toutefois, qu'il acquiescerait à certaines conditions qu'on se proposait de lui faire connaître à son retour.

La chose ainsi réglée, tous les membres du divan se portèrent à la rencontre du bey, et le cheïkh-el-bled, prenant la parole, lui dit : « Seigneur, depuis que tu gouvernes notre pays, nous avons pu apprécier ta sage administration, et voilà pourquoi nous voulons que tu restes à notre tête. Sois notre bey comme par le passé, et, à notre tour, nous te promettons aide, fidélité et obéissance. »

Le bey, heureux d'une démarche aussi flatteuse pour lui, adressa aux membres qui composaient la députation les plus chaleureux remerciements, et rentra avec eux en ville, où sur-le-champ, il forma un régiment de zouaves avec les Kabiles qui l'avaient suivi, et marcha contre les Turcs qui avaient fait défection. Après un combat acharné, la victoire resta au bey et les insurgés demandèrent grâce. Il la leur accorda, à la condition qu'ils livreraient auparavant ceux d'entre eux qui, les premiers, avaient

fomenté la révolte. Les plus coupables furent mis à mort et les autres exilés.

Le bey rentra à Constantine, et là il s'occupa à organiser fortement le nouveau corps des zouaves. Une discipline sévère et des manœuvres continuelles en firent une troupe d'élite, qui devait remplacer avantageusement la milice turque. Il ne négligea rien non plus de ce qui pouvait mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Les remparts furent relevés, on les arma de pièces de canon, et la place put désormais braver les attaques de l'ennemi.

Mais si Constantine s'était donné pour chef son ancien bey, sur bien des points de la province cette autorité était méconnue. Les tribus des environs de Sétif venaient même d'envoyer une députation à l'ancien bey de Constantine, Braham-el-Greïteli, qui, depuis sa disgrâce, habitait Médéa, pour faire entre ses mains hommage de soumission et l'engager à se mettre à leur tête. Braham Bey accepta les offres qui lui étaient faites, et eut hâte de se rendre aux vœux des populations qui venaient ainsi d'elles-mêmes lui offrir le moyen de reconquérir le pouvoir qu'il avait exercé autrefois. Le rendez-vous était donné sur les terres de Ben-Yellès; c'est là qu'il trouva les tribus du territoire de Sétif, rassemblées et prêtes à le suivre partout où il voudrait les conduire. Ayant reçu leur serment d'obéissance, il partit avec elles vers la grande tribu des Oulad-Abd-en-Nour, qu'il tenait essentiellement à rattacher à sa cause, ce qu'il n'obtint, toutefois, qu'après de longs pourparlers et en leur faisant de grandes promesses. On était alors à la fin de l'automne 1830.

De son côté, El-Hadj Ahmed, instruit de cette révolte, ne négligea rien pour déjouer les complots de ses ennemis. Il rassembla, en toute hâte, un fort contingent de cavalerie, formé en grande partie des nomades du Sahara, et, suivi de son infanterie régulière, il alla offrir lui-même le combat aux rebelles, à Biar-el-Djeded, un peu au sud de Mechira. Braham-Bey, trahi par les Oulad-Sahnoun, essuya un défaite complète. Les partisans qui lui étaient restés fidèles furent taillés en pièces et dispersés : la ligue fut rompue.

El-Hadj Ahmed rentra triomphant à Constantine, enrichi des dépouilles des vaincus, et, pour ajouter plus d'éclat à son nom, il prit, dès ce jour, le titre de pacha, qu'il fit graver sur son cachet, en échange de celui de bey qu'il portait précédemment. Plus tard, la porte ottomane lui confirma ce nouveau titre par un firman.

Les survivants de la milice turque auxquels il avait accordé l'aman, bien que considérablement réduits, lui portaient encore ombrage. Pour se débarrasser d'eux, il confisqua leurs biens, les envoya par petits détachements dans les tribus et les fit massacrer. Bientôt on n'entendit plus parler d'eux.

Cependant Braham-Bey, cet ambitieux déchu et toujours en quête de pouvoir, ne s'était point laissé décourager par un premier échec. Suivi de quelques contingents, il gagna le Sahara, parvint à rallier encore un certain nombre de tribus, et marcha de nouveau sur Constantine. El-Hadj Ahmed n'attendit pas son arrivée. Se portant à marches forcées à la rencontre de son ennemi, il le rejoignit à Aïn-Zana, où, après un combat des plus acharnés, la victoire se décida encore une fois pour

ses armes. Son compétiteur fut obligé de prendre la fuite et d'abandonner ses partisans à la colère du vainqueur. Le bey, après avoir fait décapiter tous les cadavres, envoya leurs têtes à Constantine, comme trophée de sa victoire, et continua lui-même sa marche vers le Sahara, où il reçut la soumission de toutes les populations du Zab. Après une absence de quatre mois, il rentra dans sa capitale, chargé de butin et plus affermi que jamais dans son autorité.

Vainqueur de ses ennemis, craint et respecté de ses sujets, il ne lui manquait plus, pour justifier son titre de pacha, que de battre monnaie en son nom. C'est ce qu'il fit. Dès cette même année 1831, on érigea, à côté de son palais, un hôtel des monnaies, où furent frappées quantité de pièces d'argent et de cuivre qui eurent cours dans toute la province. Il donna, en outre, tous ses soins à l'administration, s'entoura de gens sages et expérimentés, et un moment on vit fleurir sous lui les lois de l'équité et de la justice. Mais cet état de choses ne devait pas durer longtemps. Ébloui par sa propre puissance, enivré de sa gloire, il redevint bientôt cruel et despote, et n'écouta plus que les emportements de son caractère et les instincts de ses passions.

Pendant ce temps, Braham Bey, après avoir erré de tribu en tribu, sans pouvoir se faire un parti, venait de s'emparer de Bône par surprise, et s'y installait en vainqueur. Les habitants, d'ailleurs, avaient imploré son secours : « Tu étais autrefois, lui avaient-ils dit, bey de Constantine, et Bône relevait de ton commandement. Aujourd'hui, la domination turque a péri, et le gouvernement français lui a succédé. En qui mettrons-nous dé-

sormais notre appui? Qui sera notre protecteur et notre guide? Tout moyen de communication est devenu impossible entre nous et Constantine. Les chemins sont interceptés, les routes sont infestées de brigands. Sois donc notre chef, reste avec nous : notre salut est entre tes mains. »

Braham Bey accepta leur proposition et se vit ainsi, sans coup férir, maître de Bône.

Lorsque la nouvelle en parvint aux oreilles d'El-Hadj Ahmed, il rassembla un corps de troupes, l'équipa d'armes et de munitions, lui donna des canons pour faire le siége de la ville, et mit à sa tête El-Hadj Ammar-ben-Zégouta, homme âgé, d'une grande expérience et connaissant parfaitement le pays. A l'approche de cette colonne, la crainte s'empara des habitants de Bône. Ils se réunirent pour tenir conseil sur le parti à prendre, et, après une vive discussion, il fut décidé qu'on écrirait au bey pour implorer son pardon. A cet effet, ils lui adressèrent la lettre suivante :

« Louange à Dieu !

» A notre seigneur et maître, El-Hadj Ahmed, pacha de Constantine, salut !

» Permettez que nous exposions à votre Seigneurie les motifs de notre conduite et de nos actes. Lorsque les Turcs gouvernaient le pays, nous leur étions soumis, et jamais leur autorité ne fut méconnue par nous. Aujourd'hui, leur puissance est renversée et les Français règnent à leur place. Et nous, faibles que nous sommes, que pouvons-nous faire? Nous sommes étrangers au maniement des armes et aux luttes sanglantes des batailles. A la vue des troupes que tu as envoyées contre nous, nos

enfants ont été saisis d'épouvante et nos cœurs ont pâli. Si c'est à cause de Braham Bey que tu nous fais la guerre, sache qu'il est venu dans nos murs pour y chercher un refuge, et qu'il s'est imposé à nous ; mais il n'a ni armes, ni soldats à t'opposer. Si ton expédition est dirigée contre les Français, ils sont, en effet, les maîtres de la ville et nous subissons la loi du vainqueur ; mais étions-nous assez forts pour leur résister, et est-il aujourd'hui en notre pouvoir de nous soustraire à leur domination? Cependant nous remettons entre tes mains le sort de notre propre cause, nous t'établissons arbitre de nos destinées : à toi de prendre les moyens efficaces pour consolider la tranquillité de notre ville. »

Cette lettre, qui faisait peu d'honneur au courage et à la franchise des Bônois, loin d'apaiser le courroux d'El-Hadj Ahmed, ne l'irrita que davantage. De nouvelles troupes, avec un supplément de pièces de canon, furent immédiatement expédiées. Le commandement en fut confié à Ali-ben-Aïssa, bach-hamba et favori d'El-Hadj Ahmed. Il avait sous ses ordres l'agha Ahmed-ben-el-Hamlaouï. Ce nouveau corps d'armée sortit de Constantine, précédé de la musique du pacha, et opéra sur sa route plus de razias que n'en avait encore faites aucun bey.

Pendant ce temps, El-Hadj Ammar-ben-Zégouta, atteint d'une maladie grave, se voyait contraint de ralentir ses opérations, et recevait, pour cette raison, l'ordre de rentrer à Constantine. Comme il était en route pour regagner ses foyers, il rencontra Ben-Aïssa, qui le fit arrêter de son autorité privée. Entre ces deux personnages, il existait un vieux levain de rancune dont nous allons faire connaître la cause.

En l'année 1245 (1829), Husseïn-Pacha avait chargé le bey El-Hadj Ahmed de lui désigner, parmi les personnages notables de Constantine, un homme sûr, qui pût dignement le représenter à la cour de Tunis. Le bey jeta d'abord les yeux sur Ben-Aïssa, son serviteur dévoué et son ami. Mais les membres du makhzen lui firent observer que ce personnage n'était point assez au fait des affaires administratives, et n'avait point l'expérience voulue pour remplir convenablement une telle charge. Le bey, cédant à leurs représentations, désigna alors Ben-Zégouta et l'envoya à Alger. Le pacha, au sortir de la première conférence qu'il eut avec cet émissaire, sut parfaitement apprécier ses qualités et ses talents, et, ratifiant le choix fait par le bey, il le nomma pour être son représentant à la cour de Tunis. Puis, lui ayant donné ses instructions, il le renvoya à Constantine, pour que le bey eût à lui fournir un costume approprié à sa nouvelle dignité, suivant l'usage établi (1).

Telle fut l'origine de l'inimitié qui existait entre Ben-Zégouta et Ben-Aïssa.

Lorsque El-Hadj Ahmed apprit l'arrestation de Ben-Zégouta, sa première pensée fut de donner des ordres pour le faire immédiatement mettre en liberté. Mais, réfléchissant ensuite que Ben-Aïssa se trouvait en ce moment à la tête de forces nombreuses et que, s'il lui prenait fantaisie de se révolter, il pourrait bien lui susciter de graves embarras, il crut devoir le ménager. Il laissa donc le prisonnier entre ses mains. Vainement Ben-Zégouta lui fit-il parler par le cheïkh-el-arab, Mohammed-

(1) Il était d'usage que les frais d'équipement du représentant de la cour d'Alger à Tunis incombaient à la charge du bey de Constantine.

ben-el-Hadj Ben-Gana, son parent. Le bey promit, mais il ne fit rien.

Vers ce même temps, arriva la nouvelle qu'une insurrection venait d'éclater dans le Sahara. L'ancien cheïkh-el-arab, Ferhat-ben-Saïd, à la tête d'une bande de partisans, avait opéré plusieurs razias sur les tribus qui reconnaissaient l'autorité de son successeur, Mohammed-ben el-Hadj Ben-Gana. Cette levée de boucliers fut d'autant plus pénible à El-Hadj Ahmed, que des liens de parenté l'unissaient à la plupart des tribus insurgées. Cependant, avec cette activité qu'il déployait en toutes circonstances, il eut bientôt mis une armée sur pied. Tous les hommes furent montés sur des mulets, et il partit lui-même à la tête de cette cavalerie improvisée, pour aller au devant de ce nouvel ennemi. Après une marche forcée de jour et de nuit, la colonne atteignit Ed-Diss, près d'El-Khanga, lieu où était campé Ferhat. Ce dernier, surpris à l'improviste, eut à peine le temps de mettre ses gens sur la défensive. Au premier choc des assaillants, ils furent mis en déroute et lui-même ne dut son salut qu'à la fuite, laissant entre les mains du vainqueur son camp, ses bagages et ses femmes. El-Hadj Ahmed prit ces dernières sous sa protection, et il ne leur fut fait aucune violence. Toutes les tribus révoltées s'empressèrent de venir lui faire leur soumission, et il put bientôt reprendre le chemin de sa capitale, où l'attendaient de nouvelles difficultés.

Quelques membres du makhzen, poussés par cet esprit d'intrigue qui, de tout temps, fut le partage des habitants de Constantine, allèrent trouver Ben-Gana et lui dirent : « Comment, toi, le cheïkh-el-arab, qui revêtais

autrefois le caftan, qui ne marchais, à l'égal des beys, qu'au son du tambour, tu permets que ces honneurs, qui sont l'apanage de ton rang, te soient aujourd'hui retirés pour être rendus à ce Ben-Aïssa, qui n'y a certes aucun droit ? » Ces paroles et d'autres de même nature firent naître la jalousie au cœur de Ben-Gana, et bientôt on remarqua un grand refroidissement entre lui et El-Hadj Ahmed. Peu après, une rupture ouverte éclata entre eux : Ben-Gana se sépara de lui, emmenant toute sa zmala, et il fut suivi dans sa défection par plusieurs chefs importants.

Le bey, se voyant ainsi abandonné de presque tous les siens, hésita un instant s'il ne remettrait pas son sort entre les mains de la France. Mais il lui en coûtait trop de faire le sacrifice de cette indépendance, pour laquelle il avait jusqu'alors et si souvent combattu. Il résolut donc de tenter encore une fois de ressaisir ce pouvoir éphémère, qui lui échappait toujours au moment où il croyait le tenir. Dans ce but, il chargea Bou-Aziz-ben-Bou-l'Akhraz (qui fut plus plus tard cheïk-el-arab), d'aller trouver de sa part son frère Ben-Gana, avec ces paroles : « Comment, toi, le fils de mon oncle, peux-tu ainsi m'abandonner pour faire cause commune avec mes ennemis ? Tu fais plus, tu cherches à soulever les populations et tu entraînes dans ta révolte jusqu'aux membres du makhzen. Pourquoi cela ? »

Ben-Gana lui fit répondre : « Ce que je te reproche, moi, c'est d'avoir amoindri mes priviléges et d'avoir blessé mon amour-propre, en accordant à un autre des honneurs qui n'étaient dus qu'à moi seul. C'est, enfin, de n'avoir pas fait droit à ma prière, lorsque je t'ai demandé la

mise en liberté de Ben-Zégouta. Ainsi, je sépare ma cause de la tienne. »

El-Hadj Ahmed, furieux de cette réponse, fit immédiatement mettre à mort Ben-Zégouta, et la tête de l'innocent paya pour le coupable.

Cependant, la plupart des membres du makhzen qui s'étaient détachés du parti du bey, comprenant que la lutte engagée ne pouvait être en définitive que profitable à la France, puisqu'elle aurait surtout pour résultat de désunir leurs forces, firent des démarches pour rentrer en grâce auprès de lui. Ben-Gana seul refusa tout rapprochement ; mais six mois environ après, cédant aux instances de ses amis et aux prières de son frère Bou-Aziz, il se décida à se rendre à Constantine. L'entrevue qu'il eut avec le bey fut d'abord un échange de récriminations et de reproches. A la fin, toutefois, ils finirent par s'entendre et se séparèrent contents, en apparence, l'un de l'autre, et le cheïkh-el-arab reprit quelques jours après la route du Sahara, où il faisait habituellement sa résidence.

La ligue ainsi rompue, El-Hadj Ahmed crut dès-lors pouvoir donner un libre cours aux sentiments de vengeance qu'il nourrissait depuis quelque temps dans son cœur. Il fit saisir tous les membres du makhzen qui avaient trempé dans la conspiration de Ben-Gana, et les fit mettre à mort. Deux seuls trouvèrent grâce à ses yeux : ce furent Ahmed-Tounsi, caïd-ed-dreïdi, parce qu'il était étranger, et El-Hafsi-ben-Aoun, qui fut plus tard caïd des Segnïa, et qui avait été entraîné de force dans le parti de la guerre.

En apprenant ces représailles, Ben-Gana leva une seconde fois l'étendard de la révolte, et ce ne fut que neuf

mois après, lorsque El-Hadj Ahmed assiégeait, avec ses troupes, la petite ville de Msila, dans le Hodna, qu'il vint le trouver pour faire sa soumission. Son frère, Bou-Aziz, avait encore cette fois interposé sa médiation. Le bey le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Il le revêtit du caftan d'honneur et fit battre les tambours sur son passage. Quinze jours après, Ben-Gana rentrait à Constantine, à la suite du bey, tombait malade et rendait l'âme au bout de cinq jours. Son corps fut enterré sur le Koudiat-Ati, du côté faisant face à la ville. Le bruit courut que le caïd-es-sebsi du cheïkh-el-arab avait été soudoyé par le bey pour mêler du poison au tabac que son maître fumait, ou, suivant d'autres, dans le café qu'il prenait.

Il est temps de revenir à Ben-Aïssa, que nous avons laissé, avec sa colonne expéditionnaire, sur la route de Bône.

Pendant qu'il se disposait à faire le siége de cette ville, les personnages les plus notables de Constantine, ayant à leur tête le cheïkh-el-bled, Si Mhammed-ben-Lefgoun, allèrent trouver El-Hadj Ahmed dans son palais, et lui firent les représentations les plus sensées sur la situation présente, l'engageant à se désister de ses prétentions sur Bône, par la raison que cette ville étant au pouvoir des Français, toute idée de conquête devenait désormais impossible. Ils ajoutèrent que Constantine elle-même, depuis plusieurs années, était toujours en guerre. Que, pour mettre un terme à cet état fâcheux, il y avait lieu d'examiner s'il ne serait pas plus avantageux pour lui, comme pour les siens, d'ouvrir avec les Français des négociations de paix. Que si une démarche faite dans ce sens pouvait aboutir, sa puissance n'aurait plus rien à craindre

de ce côté, que son autorité n'en serait que mieux raffermie, et que, par ce moyen, il rentrerait en possession de Bône, sans avoir à courir les chances et les fatigues de la guerre.

Ces considérations, quelque sages qu'elles fussent, ne purent ébranler le fol entêtement du bey. Il persista dans son obstination de reprendre Bône, et envoya à Ben-Aïssa l'ordre d'en presser vivement le siége. La place fut donc cernée de tous côtés et le canon ne cessa de battre en brèche ses murs, à tel point que les assiégés, se voyant réduits à la dernière extrémité, et manquant d'ailleurs de vivres, préférèrent se rendre, plutôt que de mourir de faim ou par le fer de l'ennemi. Ben-Aïssa entra en vainqueur dans la place, dont les portes lui furent ouvertes la nuit du 5 au 6 mars 1832; mais il ne put s'emparer de la Casba, défendue par la garnison turque, et où venaient de pénétrer les capitaines d'Armandy et Yousouf, avec les marins mis à leur disposition par le capitaine Fréart, qui commandait la goëlette la *Béarnaise,* alors en rade de Bône. Dans son dépit, il força tous les habitants à sortir de la ville, après quoi il la livra au pillage et finit par y mettre le feu, ne voulant laisser que des ruines aux Français. Puis il reprit le chemin de Constantine.

L'insuccès de cette expédition attira sur El-Hadj Ahmed les plaintes de ses sujets, et ne contribua pas peu à aigrir davantage son caractère, naturellement sombre et farouche. Dédaignant dès ce jour tout conseil, pour n'obéir qu'à son caprice, il acheva de s'aliéner les cœurs, et ne réussit plus dans aucune de ses entreprises.

En l'année 1834, il rassembla tout ce qu'il put trouver de troupes et marcha contre Msila, dont les habitants

avaient suivi le parti de Ben-Gana dans sa révolte. Il les spolia et les dispersa avec une injustice et une cruauté sans exemple. Là, il fut rejoint par Ahmed-bou-Mezrag, fils de l'ancien bey de Titteri, qui venait d'être chassé de Médéa et réclamait son appui pour reconquérir l'héritage paternel. El-Hadj Ahmed, flatté de cette démarche, se dirigea sur Médéa, et, quand il fut arrivé près des murs de cette ville, une députation des habitants vint le trouver, pour lui demander s'il venait dans des intentions hostiles ou pacifiques. Il leur répondit que ses intentions étaient toutes pacifiques, et qu'il n'avait d'autre désir que de leur venir en aide et de les protéger contre l'ennemi commun, les Français. Rassurés par cette réponse, les envoyés lui ouvrirent les portes de leur ville, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. On lui fit des présents magnifiques en argent et en chevaux de prix, et on alla même jusqu'à le supplier de désigner un bey de son choix, qui fût, pour les habitants, un point de ralliement et en même temps un chef sur lequel ils pussent compter. El-Hadj Ahmed accéda d'autant plus volontiers à leurs désirs, qu'il voyait par là se réaliser ses projets au-delà de toute espérance. Il leur donna donc pour bey le fils de Bou-Mezrag. Mais, en même temps, mettant à exécution ses desseins perfides, il fit arrêter secrètement cent des personnages les plus influents de la ville et quitta furtivement la province, emmenant avec lui ses prisonniers. Lorsqu'il fut arrivé à Constantine, il les fit tous décapiter (1).

(1) On ne s'explique pas trop cette conduite du bey El-Hadj Ahmed. C'était, dans tous les cas, une singulière manière de gagner des partisans à sa cause déjà bien compromise.

Ce fut là comme le prélude d'une série de meurtres qui inondèrent de sang la place des exécutions. Fausses promesses, mensonges, perfidies, tout fut mis en usage pour attirer dans le piége les victimes que sa fureur sanguinaire jetait en pâture au fer du bourreau. Un jour, c'étaient soixante cavaliers de la tribu des Oulad-Metella qui expiraient sous le couperet du chaouche ; le lendemain, cent dix individus des Oulad-Ameur, du cercle des Adaoura, payaient de leurs têtes leur trop grande confiance : quarante étaient pendus et les autres occis. On raconte qu'un de ces derniers, au moment où le chaouche le saisissait pour lui trancher la tête, s'envola d'entre ses mains, sans que personne ait jamais su ce qu'il était devenu. Un autre jour, les Beni-Oudjana voyaient soixante des leurs périr en une seule matinée.

Cette même année 1835, une grande peste sévit à Constantine et sur plusieurs autres points de la province. Dans l'espace de trois jours, on compta en ville jusqu'à quinze cents morts. Comme les gens de bonne volonté ne suffisaient plus pour donner la sépulture à tant de cadavres, on fut obligé de créer une corporation de *msebbeline* (ou croque-morts), dont les membres, au nombre de quatre-vingts, payés aux frais de l'administration, étaient chargés d'enlever les cadavres des maisons et de les descendre avec des cordes, pour ne pas les meurtrir, dans de grands souterrains, profonds de plus de vingt mètres (d'anciennes citernes romaines, sans doute), qui se trouvaient entre le Koudiat-Ati et Bab-el-Oued. Cette corporation dut être renouvelée plusieurs fois pendant le cours de l'épidémie.

Dans le courant de cette même année, El-Hadj Ahmed

sortit avec sa colonne, pour aller opérer une razia sur les Oulad-Saïd, tribu de l'Aurès. Il leur prit leurs troupeaux, enleva leurs tentes et fit couper la main droite à soixante prisonniers qu'il relâcha ensuite. Ces soixante mains furent envoyées à Constantine, en guise de trophée.

Au commencement de l'année 1835, il rassembla toutes les forces dont il pouvait disposer, et se mit en marche pour aller combattre la garnison française établie au poste de Dréan. Il campa d'abord au lieu dit Akbet-el-Achari, du côté de Medjez-Ammar, et resta là quelques jours, indécis sur le parti qu'il devait prendre. Poursuivant ensuite sa marche jusqu'à El-Hammam, près de Guelma, il envoya, vers le camp de Dréan, une colonne d'observation, avec mission d'étudier les mouvements de l'ennemi. Quand les hommes qui composaient ce détachement furent parvenus en vue de Dréan, le commandant Yousouf, qui venait d'être investi du titre de bey de Constantine, sortit à l'improviste avec ses troupes et les chargea avec tant d'impétuosité, qu'ils prirent bien vite la fuite, après avoir perdu vingt des leurs. Une seconde tentative pour s'emparer de ce fort, bien que dirigée par El-Hadj Ahmed en personne, n'obtint pas une meilleure réussite. Après quoi, le bey rentra à Constantine.

Mais à peine a-t-il eu le temps de se reposer de ses fatigues, qu'il apprend qu'une armée française est en marche pour venir l'attaquer jusque dans sa capitale. En politique rusé et habile, il fait entendre aux habitants qu'il est de son honneur de ne pas attendre que l'ennemi assiége les portes de la ville pour se mesurer avec lui, et en sort avec les meilleures troupes. Le maréchal Clauzel

qui, sur sa route, n'a rencontré que de faibles résistances, arrive bientôt en vue de Constantine, et le lendemain, 22 novembre, l'artillerie ouvre ses feux (1).

Des deux côtés, on combat pendant deux nuits et deux jours avec une égale ardeur. Les boulets et les bombes se croisent dans les airs et vont s'engloutir en partie dans l'abîme. Dans la nuit du 23 au 24, les Français, entassés sur le pont d'El-Kantara, sont sur le point d'entrer dans la ville. La porte, minée par le génie, va céder sous leurs coups; mais l'espace restreint dans lequel ils ne peuvent marcher que quatre ou cinq de front, ne leur permet pas d'attaquer en masse. Le feu de la place ne cesse de tirer sur eux, et les boulets font dans leurs rangs des trouées énormes. Morts et mourants forment bientôt à la tête du pont une barrière infranchissable, et semblent ainsi venir en aide aux assiégés. Mais si la mort moissonne nos soldats, l'alarme dans la ville est à son comble: de tous les côtés on entend le cri : *El-Djihad! el-Djihad!* la guerre sainte! la guerre sainte! Des barricades se forment à la porte. Les saches de laine s'empilent les unes sur les autres; des poutres sont mises en travers; on combat en désespérés.

Lorsque parut le jour, les assiégeants avaient abandonné ce point et dirigeaient leurs attaques du côté de

(1) Pour les détails de cette partie de notre histoire, qui sont d'ailleurs connus de tout le monde, nous nous somme attachés surtout à suivre la narration qu'en a donnée Salah-el-Anteri dans son *Essai d'une Histoire de Constantine*, en rectifiant les quelques erreurs de dates et de noms qu'elle contient C'est ainsi que, pour les Arabes de Constantine, le commandant en chef de la première expédition fut Yousouf, et que le maréchal Clauzel leur resta parfaitement inconnu. Nous avons au reste abrégé le récit le plus possible, ceci étant de l'histoire tout-à-fait contemporaine.

la porte Bab-el-Oued ; mais là encore, leurs efforts devaient se briser contre l'énergique résistance des habitants. La saison était d'ailleurs avancée ; le froid, la neige et l'impossibilité où l'on était de se ravitailler, ne permettaient pas de songer à faire un siége en règle, qui pourrait se prolonger au-delà de toute prévision. L'armée française se disposa à opérer sa retraite, réservant pour des temps meilleurs le soin de prendre sa revanche.

Pendant ce temps, les principaux habitants rédigeaient une adresse à Youssouf pour traiter avec lui de la paix : « Nous nous rendrons, lui disaient-ils, à condition que tu respecteras nos biens, nos femmes et nos enfants, et que tu maintiendras la tranquillité dans le pays. S'il doit en être autrement, nous sommes résolus à combattre jusqu'à la mort. » Les signataires de cette lettre furent : Si Mhammed-ben-Lefgoun, cheïkh-el-bled, Mohammed-ben-el-Bedjaoui, caïd-dar, El-Hadj el-Mekki-ben-Zégouta, Amor-ben-el-Guéchi, Ali-ben-Hadjoudje, Hosseïn-ben-Soliman, le marabout El-Arbi et Mohammed-ben-el-Anteri, qui en avait rédigé le contenu. Mais cette missive ne parvint jamais à son adresse. Le lendemain, toute l'armée française avait disparu, ne laissant après elle qu'une longue traînée de morts et un matériel de guerre considérable. Quelques jours après, El-Hadj-Ahmed, qui, durant tout le siége, s'était prudemment tenu à distance, rentra à Constantine.

Son premier soin fut de faire pendre le marabout El-Arbi et Si El-Hosseïn, sous prétexte qu'ils avaient pactisé avec l'ennemi et avaient cherché à lui livrer la place. Indigné d'une condamnation aussi injuste, Sidi Cheïkh-ben-

Lefgoun alla sur-le-champ le trouver et lui tint le discours suivant :

« O! toi, El-Hadj Ahmed, tu es notre émir et tu dois, en cette qualité, défendre notre pays et repousser le mal qui peut atteindre tes sujets. Mais quand est venu le danger, tu nous as abandonnés à nos propres forces et nous avons dû, sans toi, protéger notre vie et celle de nos enfants. En cela tu t'es montré le digne émule de beaucoup de tes prédécesseurs. Ainsi, lorsque le chérif, il y a environ trente ans, se présenta devant Constantine, à la tête d'une armée de Kabiles, nous dûmes résister à ses attaques et lui fîmes éprouver des pertes incalculables : et cependant nous n'avions avec nous ni notre bey, ni son khalifa. Ainsi encore, lorsque, sous le gouvernement de Hosseïn Bey, le pacha de Tunis vint assiéger notre ville, et que pendant trente jours il fit pleuvoir sur nos habitations une grêle de boulets et de bombes, qui avions-nous pour nous commander ? Personne. Et nous ne dûmes notre délivrance qu'à notre courage et aux secours que le pacha d'Alger nous envoya.

« Mais aujourd'hui, de quel côté tourner notre espoir ? Alger, qui était la capitale de la contrée et la résidence de nos pachas, est maintenant au pouvoir des Français. Pouvons-nous espérer de résister longtemps aux attaques d'un si puissant ennemi ? Ne vaut-il pas mieux pour nous et nos familles, faire notre soumission et demander la paix ? Cesse donc, El-Hadj Amed, et tes injustices et tes meurtres ; car nous sommes résolus à résister à ta tyrannie. »

Il ne fallait rien moins que le caractère inviolable dont était revêtue la personne du cheïkh-el-islam, pour em-

pêcher que le sabre du despote ne fit à l'instant rouler à ses pieds la tête du téméraire qui osait lui tenir un pareil langage. Devant cette personnalité sacrée, El-Hadj Ahmed dut étouffer sa colère et, la réflexion venant à l'appui, il comprit que si une révolte venait à éclater dans la ville, il en serait la première victime. Il se renferma donc dans son palais et, pendant quelque temps, il ne s'occupa plus de rien.

Mais son esprit inquiet ne lui permettait pas de rester longtemps dans l'inaction. Il résolut d'envoyer toutes ses troupes attaquer le poste de Guelma, en chasser les Français qui l'occupaient, et brûler les champs de blé qui appartenaient aux tribus soumises. Malgré toutes les représentations qui lui furent faites, il n'en persista pas moins dans son dessein. Les troupes, commandées par l'agha Ben-el-Hamlaouï et Bouzian-ben-el-Eulmi, sortirent donc pour aller faire le siége du poste de Guelma. Elles purent bien promener le meurtre et l'incendie dans les campagnes environnantes ; mais chaque fois qu'elles approchèrent de ce camp retranché, elles furent repoussées avec perte. Dans une des sorties exécutées par les assiégés, Bouzian fut gravement blessé. Après trente jours d'insuccès et après avoir perdu beaucoup de monde, les troupes régulières rentrèrent à Constantine et les goums furent licenciés.

Cependant, une nouvelle expédition se préparait contre Constantine. Une armée considérable, commandée par le général Damrémont, qui avait avec lui le duc de Nemours, était partie de Bône dès le mois d'août, et s'était établie à Medjez-Ammar, où elle n'attendait plus que l'arrivée des convois pour se mettre en marche.

El-Hadj Ahmed est à peine instruit de cette nouvelle, qu'il rassemble ses troupes régulières, sort avec elles de la ville et va se poster au Fedj de Sila, dans le pays des Segnïa. De là, il fait un appel à toutes les tribus de la province, pour qu'elles envoient chacune leur contingent, et en même temps il expédie des émissaires secrets et des espions pour étudier les forces de l'ennemi et la marche qu'il suit ; mais il n'obtient que des rapports contradictoires. Au dire des uns, l'ennemi dispose de forces innombrables en hommes et en armes ; au dire des autres, ce ne sont que de faibles troupes, sur lesquelles il aura aisément le dessus.

Tandis qu'il était ainsi plongé dans mille perplexités, il reçut une lettre du commandant en chef de l'armée française, qui l'engageait à faire sa soumission, s'il ne voulait pas voir ses forces anéanties et sa capitale livrée au pillage.

Cette lettre lui fut remise par le fils de Bou-Djenah (dont nous avons fait en français Busnac ou Bousnac), riche Juif d'Alger, alors au service de la France. Lorsqu'il eut pris connaissance de la dépêche, il s'entretint en particulier avec cet émissaire et le renvoya sans aucun écrit.

Plusieurs entrevues de ce genre eurent encore lieu, et, pour gagner du temps, il ne donnait, à toutes les questions que lui faisait poser le général en chef, que des réponses évasives. Avant tout, il désirait connaître l'effectif réel des forces dont disposait l'ennemi et, comme dans tous les rapports qui lui étaient faits journellement, la vérité n'avait pu encore se faire jour, il songea à envoyer comme émissaire, son secrétaire, Si

Mohammed-ben-el-Anteri (1), homme intelligent, avec mission secrète d'étudier la composition de l'armée ennemie et de dire au général et au prince qu'il consentirait à faire la paix, à la condition que les Français abandonneraient Bône et Guelma, et le reconnaîtraient pour chef de la province. Ces propositions, comme bien on le pense, furent hautement rejetées, et le siége de Constantine fut résolu.

Ben-el-Anteri revint retrouver son maître, et lui rapporta fidèlement ce qu'on lui avait dit et ce qu'il avait vu. En même temps, il l'engagea à abandonner toute idée de résistance et à faire sa soumission. Le bey le chargea d'aller lui-même faire connaître la réponse du général aux principaux habitants de la ville, et de leur demander en même temps leur opinion. Tous furent d'avis qu'il fallait se rendre; Ben-Aïssa seul soutint le parti de la résistance. Il prétendit que Ben-el-Anteri s'était laissé gagner par l'argent des Français, pour faire des rapports mensongers sur leurs forces, et qu'il ne fallait point ajouter foi à ses paroles. La foule s'ameuta contre l'émissaire, et il dut le même jour quitter la ville, pour aller rejoindre El-Hadj Ahmed. Mais à peine était-il arrivé au camp, qu'un envoyé de Ben-Aïssa remettait au bey une lettre dans laquelle il dénonçait Ben-el-Anteri comme un traître. Le bey, furieux et sans prendre d'autres renseignements, fit saisir son secrétaire qui, huit jours après, mourut en buvant une tasse de café où l'on avait, dit-on, versé du poison.

Toute idée de rapprochement étant donc devenue im-

(1) C'est le père de Salah-ben-el-Anteri, l'auteur de l'*Essai sur l'histoire de Constantine*.

possible, les Français quittèrent leur camp de Medjez-Ammar, et le 6 octobre ils arrivaient devant Constantine, sans qu'El-Hadj Ahmed se fût jusqu'alors opposé sérieusement à leur marche. L'armée prit ses positions sur le plateau du Mansourah et sur le Koudiat-Ati, et pendant les deux premiers jours, elle ne cessa d'être harcelée par des nuées de cavaliers et de Kabiles qu'El-Hadj-Ahmed lançait contre elle de son camp, établi derrière le plateau d'El-Aïfour, au-delà du Roumel.

Enfin, le 9 octobre, les batteries de siége étant établies, le feu s'ouvrit sur la place, et dès lors le canon ne cessa nuit et jour de battre ses murs, jusqu'au soir du 11 octobre, où la brèche commençant à devenir praticable, le lieutenant-général de Damrémont envoya un jeune soldat du bataillon turc pour sommer les habitants de se rendre, leur promettant à cette condition la vie sauve et le respect de leurs maisons et de leurs propriétés. Ce jeune parlementaire, arrivé sous les murs de la ville au milieu d'une grêle de balles, se fit hisser avec une corde par-dessus le rempart, et remit à Ben-Aïssa et à Ben-el-Bedjaoui les propositions dont il était porteur. Ceux-ci en donnèrent aussitôt connaissance à tous les habitants, mais en leur faisant entendre que ce n'était là qu'une ruse des assiégeants pour prendre la ville sans combat. Ben-Aïssa eut même l'idée de retenir l'émissaire jusqu'à ce que les brèches fussent réparées, et quand tout fut rétabli, il le renvoya avec cette réponse :

« Les habitants de Constantine au général commandant en chef les troupes françaises. En réponse à votre lettre que nous avons lue et comprise, nous vous dirons qu'il ne nous appartient pas aujourd'hui d'entrer en pourpar-

ler avec vous. Si vous avez à traiter, faites-le avec le maître du pays, le bey El-Hadj Ahmed, qui n'est pas loin de vous. Voilà tout ce que nous avons à vous dire. Salut »

Le siége continua donc. Le lendemain matin, 12 octobre, le Général de Damrémont tombait, le corps traversé par un boulet, en examinant les batteries de la place, et le général Valée lui succédait dans le commandement. Cette mort, loin d'abattre le courage du soldat, ne servit qu'à l'enflammer davantage. Pendant la nuit, l'artillerie avait pu établir une batterie près du minaret de Sidi-Bou-Guecià, à 160 mètres de la ville, et le bombardement recommença avec une telle vigueur, que les murs ne tardèrent pas à crouler sous les coups réitérés des boulets et des bombes. La brèche était désormais praticable ; mais les habitants résistaient toujours, résolus de s'ensevelir sous les ruines de leur ville, plutôt que de se rendre. L'assaut fut résolu pour le lendemain.

A la pointe du jour, la première colonne d'attaque, commandée par le lieutenant-colonel De Lamoricière, franchit les retranchements et arrive au pas de course à la mosquée de Sidi-Barkat-el-Aroussi, qui se trouvait un peu en avant de la brèche. A cette vue, la frayeur et le découragement s'emparent d'une partie des assiégés. Ben-Aïssa, désertant son poste, s'enfuit du côté du Tabia, et avec lui une foule d'individus. Ben-el-Bedjaoui tient ferme, et autour de lui se groupent tous les gens de cœur. Mais leurs efforts réunis ne peuvent arrêter l'élan de nos troupes. Assiégeants et assiégés se prennent corps à corps; on ne combat plus qu'à coups de sabres et à coups de baïonnettes. Une mine éclate en ce moment sous le terrain où la mêlée est le plus nombreuse, et le

sol se jonche de cadavres et de membres dispersés.

Enfin, après une résistance aussi héroïque, que glorieuse a été l'attaque, Constantine est à nous, et ce jour-là même, 13 octobre 1837, le drapeau français flotte sur le haut du palais de son dernier bey.

El-Hadj Ahmed, qui n'avait pu retenir une larme en voyant sa capitale tomber au pouvoir des Français, resta encore trois jours aux environs de Constantine, indécis du parti qu'il allait prendre. Puis, cédant aux conseils de son parent, Bou-Aziz-ben-Gana, il rallia tous les siens et se dirigea vers Biskra, où il entra, après en avoir chassé son ennemi et compétiteur, Ferhat-ben-Saïd. Lui-même, au mois de mai de l'année suivante, en fut à son tour expulsé par El-Barkani, khalifa d'Abd-el-Kader, et c'est alors que commença pour l'ex-bey cette vie errante et pleine d'agitation, qu'il devait mener pendant dix ans, et qui ne fut pour lui qu'une série de fatigues et de déboires. Nous allons en résumer brièvement les principales phases.

Au mois de mai 1839, il soulève les Telarma et est battu par le Général Négrier, qui le force à s'enfuir chez les Hanencha. Au mois de septembre suivant, on le retrouve chez les Harakta. De là, il se retire dans les montagnes de l'Aurès, au Djebel Hamar-Khedou, position presque inaccessible, où il s'est ménagé un refuge pour lui, sa famille et ce qu'il a pu emporter de richesses. Au printemps de 1840, il excite une révolte chez les Harakta, ce qui nécessite contre eux une expédition commandée par

le général Galbois, qui leur prend 80,000 têtes de bétail. L'année d'après, au mois d'août, il paraît dans le Hodna, où il recrute quelques partisans, et vient se faire battre par le général Sillègue, à Aïn-Roumel, au sud de Sétif.

Découragé un peu par ces défaites successives, il reste pendant deux ans sans faire parler de lui, vivant retiré tantôt dans le Hodna, tantôt chez les Oulad-Soltan, à Megaous, où il eut la douleur de perdre sa mère, El-Hadja Rekkia, qui avait toujours partagé sa bonne comme sa mauvaise fortune, et pour laquelle il professait un véritable culte : trop heureux s'il eût toujours suivi ses inspirations ! sa reddition à la France eût été moins tardive, et il n'aurait pas éprouvé les regrets qu'il ressentit plus tard, lorsqu'il fut à même d'apprécier la clémence du vainqueur auquel il avait si longtemps résisté.

Mais son humeur inquiète ne pouvait longtemps s'accommoder de cette vie d'inaction.

Au mois de février 1844, il se présente au défilé d'El-Kantara, pour faire obstacle à la marche de l'expédition du duc d'Aumale contre Biskra. Il est mis en fuite par le colonel Buttafuoco. Au mois de mai suivant, le duc d'Aumale se porte en personne, avec une forte colonne, chez les Oulad-Soltan qu'il veut attaquer dans leurs montagnes mêmes. El-Hadj Ahmed vient à leur secours avec 900 hommes, tant cavaliers que fantassins. Pendant deux jours et une nuit, on combat de part et d'autre à outrance. Nos troupes qui, dans la première journée, avaient eu le dessous, finissent par s'emparer de toutes les positions et saccagent tout. La tente de l'ex-bey et tout ce qu'il possédait alors tombent au pouvoir du vainqueur. Lui-même, malade dès la veille, ne se sauve qu'à grand'peine

et se retire à El-Manâ, petite forteresse des monts Aurès.

L'année suivante, 1845, au mois de mai, ses menées dans l'Aurès nécessitent une nouvelle expédition commandée par le général Bedeau. A la première rencontre avec nos troupes, ses gens lâchent pied et il s'en revient seul, avec son goum, à El-Manâ, qu'il quitte bientôt après pour aller définitivement se fixer à Hamar-Khedou.

C'est là que, dans le commencement de l'année 1848, des pourparlers s'ouvrirent entre le commandant de Biskra et lui, au sujet de sa reddition à la France. Après bien des hésitations, il céda, et au mois de juin suivant, il remettait son épée aux mains de M. le commandant de Saint-Germain. Quelques jours après, il revoyait, non sans une profonde émotion, son ancienne capitale, où il recevait encore pour une dernière fois, de la part des habitants, ces mêmes témoignages de respect et de crainte qu'ils lui avaient prodigués jadis, au temps de sa souveraine grandeur.

Après trois jours passés à Constantine, il fut dirigé sur Philippeville et embarqué sur un bateau de l'État, qui le transporta à Alger, où le gouvernement lui fit une pension de 12,000 francs et où il vécut dans la retraite, jusqu'à sa mort qui arriva le 30 août 1850. Son corps fut inhumé dans la mosquée de Sidi Abd-er-Rahman, au-dessus du jardin Marengo. Il avait, quand il mourut, environ soixante-trois ans.

Avec lui s'éteignit le dernier bey de Constantine, qui fut aussi le dernier représentant de la domination turque en Algérie.

Nous terminerons par la liste des beys qui ont gou-

verné Constantine pendant la troisième et dernière période de notre histoire.

Hosseïn-Bey Ben-Bou-Hanek, 1207 — 1er septembre 1792.
Moustafa-el-Ouznadji, 1209 — février 1795.
Hadj Moustafa-Ingliz Bey, 1212 — janvier 1798.
Osman Bey, 1218 — mai 1803.
Abdallah Bey, 1219 — novembre 1804.
Hosseïn Bey, 1221 — décembre 1806.
Ali Bey, 1222 — août 1807.
Ahmed-Chaouche-el-Kebaïli, 1223 — septembre 1808.
Ahmed-Tobbal Bey, 1223 — octobre 1808.
Nâman Bey, 1226 — février 1811.
Mhammed-Tchakeur Bey, 1229 — mars 1814.
Kara-Moustafa Bey, 1233 — janvier 1818.
Ahmed Bey El-Mamelouk, 1233 — février 1818.
Mhammed Bey El-Mili, 1233 — fin août 1818.
Braham Bey El-Rarbi, 1234 — juillet 1819.
Ahmed Bey El-Mamelouk, 2e fois, 1235 — août 1820.
Ahmed Bey El-Greïteli, 1237 — juillet 1822.
Mhammed Bey Manamanni, 1240 — décembre 1824.
El-Hadj Ahmed Bey, 1242 — fin août 1826.

LES TOMBEAUX MÉGALYTHIQUES

DES MADID

Par M. le Capitaine De BOYSSON.

Les tombeaux mégalythiques des Mâdid portent, dans le pays, le nom de *Tombeaux des Beni-Sfao.* La légende raconte ainsi leur origine :

« En ces lieux vivait jadis une tribu, dans laquelle l'inceste était devenu la règle de presque tous les mariages. Dieu voulut punir ces hommes pervers, et jeta sur eux une pluie de rochers, qui fit périr beaucoup d'habitants ; les autres construisirent, avec ces matériaux venus du ciel, les monuments que nous prenons pour des tombeaux, et continuèrent à mener le même genre de vie.

» Dieu, dans sa colère, jura de les exterminer, et, pendant la nuit, fit tomber sur le pays une grande pluie de sable, qui intercepta l'air entre les pierres des constructions, et fit mourir toute la tribu. »

Les Beni-Sfao étaient, suivant la légende, des hommes extrêmement petits ; mais, il nous a été permis de voir que, du moins sur cette particularité, les récits des Mâdid étaient fort erronés.

On désigne bien souvent aussi dans le pays ces mêmes tombeaux sous un autre nom, celui de *Bou-Djouhala,* c'est-à-dire le Père des Idolâtres ; et quand on demande des explications sur ce mot, les gens des environs disent toujours que ces idolâtres étaient des Roumi.

Ce serait donc, suivant eux, après la conquête romaine que ces tombeaux auraient été construits. Le mot de Djouhala, qui sert à les désigner, est exactement le même que celui qui est donné à la nécropole de Ras-el-Aïn-bou-Merzoug, explorée en 1863, par M. l'interprète Féraud, et, sur la route de Jemmapes à Guelma, aux tombeaux de Roknia, explorés l'année dernière par M. le Général Faidherbe.

C'est là un premier point de contact entre nos monuments mégalythiques et les précédents ; et si la disposition des pierres peut tout d'abord nous paraître bien différente, cela tient surtout, d'après nous, à la nature des matériaux trouvés dans les deux pays.

La même analogie nous paraît exister encore entre les tombeaux des Mâdid et ceux de l'Ouennougha, malgré les dimensions plus considérables qu'on donnait généralement à ceux-ci.

A Roknia, la nature du sol ne fournissait que de gros blocs de pierres informes, et les tombeaux sont faits avec ces pierres fixées verticalement sur le sol. Elles sont ensuite recouvertes par une pierre beaucoup plus grande, qui porte sur le sommet des autres.

Dans l'Ouennougha, l'on trouvait de petits blocs de pierres taillées comme avec le ciseau ; l'on rassemblait ces matériaux les uns sur les autres en formant une sorte de tronc de cône extrêmement évasé, et l'on ménageait au centre, une chambre rectangulaire.

Chez les Mâdid, les tombeaux sont tous dressés sur le versant occidental d'une colline qui sert de contrefort au Djebel Mâdid, et vient s'éteindre au nord du Hodna.

La pente est très rapide, et sous le sol on trouve, à peu

de profondeur, de larges dalles de grès blanc d'une épaisseur assez régulière, variant entre 10 et 20 centimètres. Avec les dalles les plus petites, on construisait les murs des tombeaux, et les plus larges servaient à recouvrir les monuments.

La pente étant très forte, le mur avait très-peu de hauteur, $0^{m}15$ à $0^{m}20$ à peine, vers la partie supérieure; et l'on donnait une hauteur telle, que la dalle servant de toiture fût toujours dans une position horizontale. Cette hauteur variait entre $1^{m}50$ et 2^{m} environ. Le monument était parfaitement cylindrique à l'extérieur, et avait un diamètre de 6 mètres environ ; la dalle qui le recouvrait était donc très large, plusieurs avaient des dimensions assez grandes pour qu'il eût été possible de tracer sur leur surface une circonférence de 5 mètres de diamètre ; ce qui indiquerait à peu près un poids de quatre quintaux.

A l'intérieur, se trouve une chambre rectangulaire de $1^{m}80$ de large sur 2^{m} de long; la profondeur au-dessous de la dalle est très variable. Cette chambre était sans doute jadis close de tous les côtés ; mais nous n'avons trouvé que trois ou quatre tombeaux ainsi fermés; tous les autres présentent une ouverture fort irrégulière, faite, d'après, nous, par les voyageurs, qui venaient chercher un abri sous la dalle. Et pour agrandir ce lugubre domicile, ils fouillaient le sol et rejetaient la terre au-dehors. C'est ainsi que plusieurs de ces tombeaux ne présentent plus sous leurs pierres que le rocher lui-même, recouvert de cendre ou de paille. C'est cette même raison qui ne nous a pas permis d'apprécier la hauteur des chambres tumulaires.

Les gens du pays affirment cependant que ces ouvertures ont toujours existé ; et il est à remarquer qu'elles sont toutes dirigées vers le sud.

Quelquefois deux chambres rectangulaires étaient formées par le même mur cylindrique, séparées par un mur vertical, et deux larges pierres recouvraient tout le monument.

Cent vingt-cinq tombeaux environ sont ainsi répartis sur une étendue de 250^{m} du nord au sud, et 150^{m} de l'est à l'ouest. Ce n'est pas sans un véritable étonnement que l'on se trouve ainsi tout-à-coup en présence de ces singuliers tombeaux. Un grand nombre ont été respectés par le temps, d'autres se sont écroulés ; mais les pierres dont ils étaient formés sont toujours réunies, et la large dalle qui les recouvrait domine encore leurs ruines.

Nous avons fouillé cinq tombeaux, et voici quels ont été les résultats de nos recherches. Les deux premiers étaient clos de toutes parts, et semblaient n'avoir jamais été explorés.

Nous avons voulu prendre, d'abord, les précautions les plus minutieuses, pour conserver tous les ossements à leur place, et reconstituer ainsi le cadavre en dehors du monument.

Les premiers ossements que nous avons trouvés étaient à 0^{m}50 du sol environ, et déjà l'on pouvait voir les formes souterraines des tombes.

La partie latérale inférieure était formée par une large dalle fixée verticalement dans le sol, et retenant ainsi la

poussée des terres, en même temps qu'elle servait de fondation au mur extérieur. Cette dalle est enfouie jusqu'à une profondeur de 1m à un 1m 50.

Les deux côtés perpendiculaires à celui-ci étaient également formés par des dalles, et constituaient avec le premier une fosse de 1m50 de longueur sur 0m90 de large, avec la hauteur de 1m à 1m50 au-dessous du sol.

La face latérale la plus élevée n'est jamais formée par une dalle; le mur extérieur repose sur le sol ou sur le rocher. Cette disposition a eu le résultat suivant :

Les eaux du ciel et la poussée des terres n'étant pas arrêtées à la partie la plus élevée du monument, ont bouleversé tout ce qui était renfermé dans le tombeau ; et ces deux forces agissant pendant des siècles, ont fini par amalgamer tous les os ; si bien qu'il nous a été complétement impossible de reconstituer un seul squelette.

Une autre circonstance a rendu nos recherches peu fructueuses à certains points de vue :

La colline est presque dénudée ; sur une grande partie de sa surface, les terres ont disparu, et le rocher est à nu. Il n'y avait donc un peu de terre que sous ces monuments ; aussi, voit-on les quelques chênes verts de ce versant pousser entre les tombeaux, et leurs racines vont chercher la sève au milieu des ossements. Elles ont pénétré jusque dans les crânes, et les ont détruits si bien, que nous n'avons pas trouvé une seule tête en bon état. Nous n'avons pas rencontré un angle facial bien conservé, et nous en avons eu grand regret; car c'est d'après cette donnée qu'on pourrait surtout distinguer la race et la physionomie des hommes enterrés sous ces pierres.

Dans le 1er tombeau, nous avons trouvé cinq têtes

brisées et incomplètes; elles étaient mêlées sous le sol avec de grosses pierres, et les mouvements souterrains dont nous parlions tout à l'heure avaient sans doute détruit l'harmonie des squelettes. L'une de ces têtes devait être celle d'un jeune enfant ; les autres appartenaient à des personnes dans la force de l'âge.

A un angle seul du tombeau, se trouvaient trois crânes superposés, et tous trois se sont réduits en petits fragments dès qu'ils ont été mis à l'air.

En fait d'ossements assez bien conservés, il y avait:

Un fémur de $0^{m}43$, correspondant à une taille de $1^{m}65$ environ ;

Un humérus de $0^{m}26$, correspondant à une taille de $1^{m}45$ environ ;

Un radius de $0^{m}22$, correspondant à la taille de $1^{m}72$ environ ;

Un tibia de $0^{m}39$, correspondant à la taille de $1^{m}72$ environ.

Il y avait, en outre :

Les fragments d'un pot en forme de gargoulette ;

Un anneau de bronze, extrêmement petit;

Un autre anneau plus grand, dont l'épaisseur est faible; il présente à sa surface trois rayures qui font tout le tour de l'anneau ;

Un morceau de fer rongé par la rouille ;

Enfin, un dernier objet dont nous n'avons pu comprendre la destination : c'est un tube en ivoire de trois ou quatre centimètres de longueur, assez semblable, quant à la forme, aux bouts d'ambre de nos tuyaux de pipe ; nous en avons trouvé un ou deux dans chacun des tombeaux que nous avons fouillés.

Le deuxième tombeau que nous avons exploré nous a donné des résultats plus curieux.

Il renfermait huit crânes parfaitement distincts ; deux seulement étaient en assez bon état de conservation ; mais la face était enlevée. Nous avons conservé la partie postérieure de ces crânes, en les enduisant d'une couche de spermaceti ; l'un est très-remarquable. Les dimensions de l'un et de l'autre se rapprochent énormément de celles qui ont été trouvées comme moyennes des têtes berbères par M. le général Faidherbe.

Quelques autres ossements avaient encore toute leur longueur ; c'étaient :

Un fémur de 0m45, correspondant à une taille de 1m70 ;

Deux fémurs de 0m42 ;

Un fémur de 0m36 ;

Un radius de 0m24 ;

Un tibia de 0m36.

Il y avait en outre :

De nombreux fragments de pots, qui nous ont paru tous avoir eu la forme de gargoulettes ;

Une boucle d'oreille en bronze, parfaitement conservée, assez semblable aux boucles d'oreilles que portent aujourd'hui les femmes kabiles (1) ;

Un petit tube d'ivoire, un fil de bronze en forme de nœud ;

Enfin un os et une petite lame de cuivre ainsi disposés ; l'os est un fragment de l'os du pubis ; le morceau de cuivre

(1) Ces objets sont exactement semblables à ceux rapportés par M. Féraud des fouilles du Bou-Merzoug, déposés actuellement au musée de Constantine, et dont le dessin a été donné dans notre *Recueil* de l'année 1863. Ces nouveaux objets, offerts par M le Capitaine de Boysson, sont également déposés au musée de Constantine. *(Note de la Redaction.)*

a deux centimètres de long sur un centimètre de large ; il était fixé sur l'os, à l'une de ses extrémités, par un clou rivé, et l'autre extrémité dépassait l'os d'un 1/2 centimètre ; elle était percée d'un trou, absolument comme si le morceau de cuivre avait été destiné à relier deux parties d'un même os accidentellement brisé.

Nous avons attribué d'abord cette disposition, par trop extraordinaire, au seul fait du hasard ; mais bientôt après, nous avons trouvé une deuxième feuille de cuivre qui semblait avoir eu le même but que la précédente.

De plus savants apprécieront les conjectures qu'on doit tirer de ces observations ; pour notre part, nous avons fait de nombreuses suppositions, et nous persistons à attribuer au seul fait du hasard, l'application de cette bande de cuivre sur ce fragment d'os humain.

Les trois derniers tombeaux nous ont donné beaucoup moins de résultats que les premiers. L'un d'eux nous était désigné sous le nom de Kebir-bou-Djouhala, c'est-à-dire le chef des Idolâtres ; il est complétement isolé des autres, et au lieu de se trouver sur le versant de la colline, il est placé sur le col entre les deux hauteurs ; il ne présente aucune trace de muraille extérieure, et se forme de quatre pierres verticales enfouies sous le sol jusqu'à 1m50, et dominées par une large dalle.

En soulevant cette dalle, nous avons trouvé un crâne broyé sous la pierre ; nous avons creusé jusqu'à 1m50, et n'avons rencontré au milieu de la terre qu'une boucle de bronze.

Évidemment, ce tombeau avait été déjà fouillé par les gens du pays ; son nom de Kebir avait sans doute excité leur cupidité ; mais le crâne appartenait-il au chef pour

lequel on avait construit cette tombe, ou provient-il d'un de ces crimes, jadis si nombreux dans la tribu des Mâdid ?

Rien n'a pu l'indiquer, et cette question n'offre pas, d'ailleurs, un grand intérêt pour nous.

En quatrième lieu, nous avons voulu fouiller un des tombeaux à deux chambres ; mais il avait dû servir bien souvent d'asile aux voyageurs, car le sol avait déjà presque entièrement disparu Dans le peu de terre qui restait sur le rocher, nous n'avons trouvé qu'un petit tube d'ivoire, quelques fragments d'os humains et une boucle d'oreille bien plus perfectionnée que celle du deuxième tombeau; bien plus perfectionnée même que ne le sont les boucles portées aujourd'hui par les femmes de l'Algérie.

Dans le dernier tombeau, se trouvaient trois crânes entièrement brisés et quelques ossements assez bien conservés, dont :

Un fémur de 0m39 ;

Un radius de 0m22.

Il y avait, en outre :

Des fragments de pôts, deux petits tubes d'ivoire, et enfin un bracelet formé par un simple fil de bronze.

Tels sont les résultats de nos fouilles ; il ne nous a pas été possible de les rendre plus profitables aux savants, qui pourraient en tirer des conclusions utiles à l'histoire. Nous regrettons particulièrement de n'avoir pas été en mesure de présenter un crâne complet, et de préciser si les cadavres avaient été mis ensemble, ou l'un après l'autre, dans ces tombeaux.

Mais, une chose est hors de doute : c'est que les morts n'étaient pas enterrés avec toute leur longueur; car si les chambres tumulaires avaient des dimensions assez

grandes, les chambres souterraines n'atteignaient jamais plus de 1m50 en longueur et 90 centimètres en largeur ; et cependant on y rencontre jusqu'à huit cadavres, et quelques-uns devaient avoir des tailles de six pieds environ.

Il fallait donc ployer le cadavre en deux ou trois parties, ce qui se faisait en désarticulant les fémurs et les tibias.

Nous avions espéré que nos fouilles permettraient de lever un nouveau coin du voile qui, malgré les efforts du général Faidherbe, pèse toujours sur les nombreux tombeaux mégalythiques de l'Algérie ; mais nous sommes malheureusement réduits encore à de simples conjectures.

Il y aurait, cependant, un véritable intérêt à savoir à quelle époque de l'histoire remontent ces monuments, et dans quelle circonstance une aussi grande quantité de cadavres ont été inhumés dans le même tombeau.

Comme base de nos suppositions, nous avons admis ce principe, que, dans les études historiques aussi bien que dans les sciences d'observation, toutes les fois que l'incertitude pèse sur une question, entre deux hypothèses, la plus simple doit toujours être préférée.

Voilà pourquoi nous repoussons toute opinion faisant remonter l'origine de ces tombeaux jusqu'avant la fondation des colonies phéniciennes ; ils seraient peut-être, en ce cas, les seuls monuments de l'âge de pierre encore debout ; et ces matériaux, placés les uns sur les autres sans que rien les fixe entre eux, n'eussent pas été capables de résister à une pareille série de siècles.

Mais il nous paraît assez facile de trouver à cette question une solution très-vraisemblable, en remontant le cours des années.

Ce ne sont évidemment pas des musulmans qui sont enfouis sous ces pierres ; car on ne trouve rien, dans les tombeaux, qui rappelle le mode de sépulture imposé par le Coran.

Ce ne peut être non plus les Grecs de Byzance ni les Vandales ; car les uns et les autres n'ont séjourné que peu d'années en Afrique, et ces monuments sont beaucoup trop nombreux pour qu'on puisse les attribuer à des conquérants qui n'ont fait que passer.

Ce ne sont pas des Romains ; car les Romains n'ont jamais désarticulé leurs cadavres, et à part de bien rares exceptions, on n'a rien trouvé, dans les fouilles, qui rappelât la domination romaine, si bien caractérisée dans tout ce qu'elle édifiait.

On ne peut donc attribuer ces tombeaux qu'aux enfants du pays ; et comme on les trouve disséminés en grand nombre en Tunisie, en Numidie, dans les Mauritanies, et peut-être jusqu'à l'Océan, on ne peut douter que ce mode de sépulture ne fût le mode généralement suivi par les Berbères.

Ils l'ont eu peut être de toute antiquité ; mais ils l'ont conservé très-probablement jusqu'à ce que l'islamisme soit venu renverser toutes leurs plus anciennes coutumes.

Il nous semble impossible, en effet, que la civilisation romaine, qui s'était si bien implantée dans les villes numides, eût également pénétré jusque dans les tribus ; et du reste cette civilisation, qui brilla d'un si vif éclat en Afrique, à l'époque où le plus grand jurisconsulte et

le plus grand orateur de Rome étaient deux Numides, disparut plus tard, sans laisser aucune trace dans les mœurs des Berbères.

La période sanglante des Vandales et celle des Grecs de Byzance ne pouvaient que ramener encore mieux les habitants nés sur le sol à leur premier état de barbarie.

On peut donc, sans contrarier aucunement la raison, donner pour origine à quelques-uns de ces tombeaux les années de la conquête arabe ; les autres appartiennent aux siècles précédents sans aucune interruption, jusqu'à l'époque de l'indépendance. Ceci nous paraît d'ailleurs incontestable, puisqu'on a trouvé, dans des tombeaux berbères, des monnaies à l'effigie de l'impératrice Faustine, qui régnait à la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne.

On affirme, de plus, que le Médraçen, ce monument si remarquable des environs de Batna, et le tombeau de la Chrétienne, étaient destinés à la sépulture de deux rois numides. Il est vrai, du reste, que si leurs dimensions sont plus considérables, si leur construction est plus soignée, on reconnaît pourtant, dans leur architecture, la forme plus primitive de nos tombeaux des Mâdid et de l'Ouennougha.

Le nombre très-considérable de ces tombeaux ne doit pas nous étonner, et ne doit pas surtout nous engager à faire remonter l'origine de quelques-uns d'entre eux jusqu'aux temps les plus reculés.

L'Afrique du Nord était très peuplée jadis ; mille choses le prouvent, et l'histoire nous le dit.

En outre, ce pays semble avoir été condamné de tout temps à subir des guerres d'invasion ; et ses luttes continuelles causaient la mort de nombreux guerriers,

qui recevaient ensuite les honneurs de la sépulture.

Cette dernière observation nous permettra peut-être de donner une explication valable de la présence de plusieurs cadavres, mis en grand désordre dans un même tombeau. Ceci pouvait être la règle générale aux Mâdid, ainsi qu'à Roknia ; mais de nombreuses fouilles ont déjà prouvé qu'il n'en était pas ordinairement ainsi, et que cette communauté de sépulture était une exception, au lieu d'être une coutume.

Il faut cependant chercher l'origine de ces exceptions.

Plusieurs hypothèses pourraient être présentées à ce sujet.

Et d'abord, on est tenté de prendre ces monuments pour des tombeaux de famille.

Mais leur construction nous paraît s'opposer à cette explication, que la présence d'enfants et de femmes rendrait cependant bien naturelle.

Il eût été nécessaire, pour enterrer un nouveau cadavre dans le même sol, de détruire tout l'édifice, et de soulever l'immense dalle qui recouvrait ses murs. Or, pour renverser cette pierre, il nous a fallu jusqu'à 6 ou 8 hommes très vigoureux, qui n'eussent pourtant pas été suffisants, pour la remettre ensuite à sa place.

De plus, le mur cylindrique servant de support à la dalle supérieure, recouvre parfois une partie de la chambre souterraine dans laquelle sont enfouis les ossements.

On est donc tenté d'affirmer que le monument tout entier a été construit sur les morts enfouis dans une fosse commune.

On pouvait supposer aussi qu'une grande agglomération d'hommes se trouvait dans les environs, et qu'on déposait

dans chacun de ces monuments les morts d'une ou deux journées.

Mais les environs de nos tombeaux des Mâdid sont très-peu fertiles, et leur stérilité semble remonter à des temps fort éloignés. Ils ont dû, par suite, être toujours bien déserts.

La ville la plus rapprochée des Beni-Sfao est la Kalaâ, qui fut depuis une des capitales des Hammadites : mais il faut trois heures de marche, dans d'affreux chemins, pour aller de la ville aux tombeaux, et il est peu probable qu'on transportât habituellement les morts à une si grande distance ; ce qui fait repousser l'idée d'une fosse commune aux morts d'un même jour ; et ce qui doit faire repousser aussi bien, pour ces monuments, l'attribution de tombeaux de famille.

Nous sommes réduits, par conséquent, à supposer qu'une circonstance extraordinaire avait rassemblé sur ces lieux un grand nombre d'hommes, et que plusieurs cadavres furent alors enfouis pêle-mêle sous les mêmes pierres.

Une bataille nous paraît expliquer assez bien ces faits, et rien, dans le point de départ de notre hypothèse, ne s'oppose à cette explication.

Les Berbères ont eu constamment à défendre leur patrie contre des envahisseurs, et plusieurs fois, sur les champs de bataille, se sont rencontrés de nombreux combattants.

Il nous semble donc parfaitement admissible qu'à la suite de luttes, soit entre les habitants du pays et leurs conquérants, soit entre les tribus elles-mêmes se faisant mutuellement la guerre, les Berbères ont très-bien pu

élever ces monuments, et y ensevelir ceux qui étaient morts dans le combat.

La présence de femmes et d'enfants, inhumés avec les hommes dans un même tombeau, ne peut détruire notre hypothèse ; car les légendes racontent bien souvent que, dans les grandes batailles, les femmes se tenaient avec les enfants à la suite des armées, excitant par leurs cris le courage de leurs maris ou de leurs frères.

Il est vrai que, dans les fouilles, on ne trouve généralement aucune arme ; mais les armes étaient chose précieuse pour les survivants ; et d'ailleurs l'armure des Berbères consistait en boucliers de cuir et en lances de fer, qui n'auraient pu résister à l'action du temps.

Cette hypothèse nous paraît surtout admissible pour les tombeaux qui nous occupent ; leur nombre ferait supposer 500 à 600 morts environ, ce qui serait un chiffre un peu trop fort sans doute pour une lutte de tribu à tribu, mais parfaitement vraisemblable dans une guerre nationale.

Il est vrai qu'à Roknia le nombre des tombeaux est beaucoup plus considérable, et que, souvent, on trouve deux ou plusieurs cadavres ensevelis sous la même pierre.

Mais le pays entre Jemmapes et Guelma était très-fertile, et devait par suite être fort habité ; c'était, en outre, le passage ordinaire des Arabes envahissant l'Afrique, et c'est là que les plus grandes luttes eurent lieu entre les deux peuples.

Il est donc possible, à notre avis, que des armées se soient rencontrées plusieurs fois aux environs de Roknia, et que les morts de plusieurs batailles aient été réunis dans la même nécropole.

En résumé, l'étude de ces monuments mégalythiques nous amène à prendre les conclusions suivantes :

1° Les tombeaux des Mâdid appartiennent à la race berbère, ainsi que les tombeaux de Roknia, et que tous les tombeaux circulaires de l'Algérie ;

2° Leur construction ne s'est arrêtée qu'à l'islamisme, et remonte le cours des siècles ;

Ceux dans lesquels se trouvent plusieurs cadavres, ont été probablement élevés en l'honneur des guerriers morts dans les combats.

INSCRIPTIONS D'EL-MADHER (CASÆ)

ET

DES ENVIRONS

Une affiche apposée ces jours derniers sur les murs de Constantine, pour annoncer aux entrepreneurs que des travaux d'utilité publique pour la création d'un village à El-Madher allaient être mis en adjudication, m'a rappelé que j'avais eu l'occasion d'explorer le territoire que l'administration se propose d'affecter au nouveau centre et que j'y avais recueilli un certain nombre d'inscriptions dont une a, du moins, le mérite de nous transmettre le nom que portait la localité pendant l'occupation romaine. Je vais donc faire à la hâte quelques emprunts aux notes que j'ai recueillies pendant l'hiver de 1863-1864, et je commencerai par quelques renseignements sur la topographie du pays.

En sortant de Batna pour suivre la route de Constantine, on parcourt une large vallée fermée, au sud, par le Djebel-bou-Arif, qui s'allonge jusques chez les Achèche, et au nord, par les dernières pentes du Bou-Kherchouch, du grand massif du Belezma, et les montagnes boisées des Haracta-Djerma, connues sous les noms de Djebel Badach et de Djebel-Djebbas, beaucoup moins élevées que le Bou-Kherchouch, qui porte sa tête dans les nues.

La route quitte la vallée à Aïn-el-Ksar, entre le Djebel-Djebbas, qui s'infléchit brusquement jusqu'au niveau de la plaine, et le Djebel-Touda, masse rocheuse isolée, qui finit à l'Oued-el-Madher. De l'autre côté de cette rivière, la chaîne se reforme dans une direction parallèle au Bou-Arif et prend successivement les noms de Djebel-Hazem et de Djebel-Gontas, et se perd dans la grande plaine de Roumila.

La vallée s'arrête au Sebkha-Djendeli, lac d'eau saumâtre d'une superficie d'environ 3,000 hectares, qui se trouve sur la limite des territoires des Haracta-el-Madher et des Achèche; au-delà sont les grandes plaines des Achèche et des Segnïa.

La partie de la vallée la plus rapprochée de Batna, jusqu'au Chabet-Ali-Guerra, qui descend du Ras-Babach, un des pitons du Bou-Arif, a formé les territoires des hameaux de Fesdis et de Quessaïa. Le territoire d'El-Madher, que l'administration se propose de livrer à l'industrie européenne, fait suite aux précédents, en s'appuyant au pied de la montagne et en se développant sur les deux rives de l'Oued-el-Madher, qui prend sa source à environ 200 mètres à l'est du Chabet-Ali-Guerra. Il est traversé par le chemin de Batna à Chemorra, qui se bifurque à la ferme Pérès en deux tronçons, dont l'un suit le pied de la montagne et évite ainsi les terrains humides de la plaine, impraticables en hiver. Les deux tronçons se réunissent à environ huit kilomètres plus loin, à hauteur de Bir-bou-Zian.

A partir du point de bifurcation, si l'on examine attentivement le terrain autour des blocs qui se sont détachés d'un banc remarquable de rochers formant une

muraille naturelle au pied de laquelle passe la route, on ne tarde pas à reconnaître, sur divers points, des pierres plantées en terre dans un ordre circulaire qui n'est point dû au hasard. Ces cercles enferment un pavage en pierres de moindre dimension, et, au milieu, d'autres pierres, presque aussi grosses que celles de la circonférence, dessinent une figure rectangulaire. On est entouré de tombeaux numides ou celtiques semblables à ceux qu'a signalés le commandant Payen dans le *Recueil* de la Société de l'année 1863. Ils sont répandus sur une superficie d'environ un hectare et demi, jusqu'au Chabet-Zemmour.

Au-delà, commencent des champs de ruines qui se continuent, le long du chemin, sur une longueur de près de trois kilomètres. M. Chassaing, *le tueur de lions,* a construit sa ferme sur la rive droite du Chabet-Zemmour, près des restes d'un monument dont les murs atteignaient encore la hauteur d'un premier étage; ils sont les plus apparents que l'on rencontre en arrivant sur le lieu des ruines.

A mesure que l'on avance vers l'est, on remarque à droite les substructions d'une série de maisons; à gauche, de nombreuses pierres qui émergent au-dessus des ktof (*atriplex alimus*) qui recouvrent le sol dans toute la plaine.

A 1,800 mètres plus loin, le chemin passe à côté d'un fort byzantin dont les murs ont encore deux mètres de hauteur, et à l'angle nord-est duquel les Arabes ont bâti le marabout de Si-Ali-Tahammemt, qui tombe en ruines et n'est plus guère fréquenté. L'Oued-Tahammemt coule à environ cent mètres à l'est, et va aujourd'hui se perdre dans la plaine. A la hauteur du marabout, ses eaux étaient

retenues par un barrage en pierres de taille, qui avait dû être établi à la bonne époque de la domination romaine, si l'on en juge par les restes qui existent encore sur la rive gauche. Tous les terrains situés en aval devaient être irrigués; aussi les maisons étaient nombreuses au-dessous du fort et s'étendaient sur une superficie considérable.

J'avais parcouru toutes les ruines sans rencontrer aucun débris intéressant de colonnes ou de chapiteaux; quelques inscriptions fort maltraitées par le temps avaient seules fixé mon attention. Il fallait me contenter d'une fort mince moisson. Mais un soir, en traversant la plaine, nous tombâmes, le colonel Augeraud et moi, sur les restes d'un établissement perdu au milieu des ktof, mais dont nous pûmes suivre facilement le périmètre. Il dessinait sur le sol un rectangle d'environ 40 ares, et était jalonné par ces pierres debout fort connues des personnes qui ont eu occasion d'observer les ruines de ce pays.

Sur une de ces pierres, qui émergeait du sol de quelques centimètres, nous aperçûmes un double filet; flairant quelque trouvaille importante, nous mîmes pied à terre, nous grattâmes un peu le sol avec nos couteaux, et nous ne tardâmes pas à mettre à découvert le mot IMP : c'était une dédicace. Malgré notre désir de satisfaire immédiatement notre curiosité, comme le jour fuyait rapidement et que nous savions par expérience que l'extraction de la pierre pourrait exiger au moins une heure, nous dûmes renvoyer notre opération, après nous être orientés convenablement, afin de ne pas nous égarer plus tard dans d'inutiles recherches au milieu de ce vaste champ

de ktof, serrés comme une forêt de broussailles. Nous étions à environ 1,200 mètres nord-ouest du marabout Si-Ali-Tahamment et à une faible distance du sentier de Batna à Chemorra qui traverse la plaine de l'ouest à l'est, jusqu'à Bir-bou-Zian, où il rejoint le chemin supérieur, ainsi que je l'ai déjà dit.

Le lendemain, 12 janvier, nous nous retrouvions à la pointe du jour, et, après avoir fait la rencontre de quelques lièvres qui regagnaient leurs gites, autour de notre pierre. Nous fîmes procéder incontinent à son extraction. C'est un cube de 1m20 de hauteur sur 0m58 de largeur; un double filet règne sur celle de ses faces qui porte l'inscription suivante:

N° 1.

IMP .....
.....
.....
.....
.....
ORDO MVNI
CIPI CASEN
SIVM NVMI
NIMAIESTA
TIQVEEIVS
DICATISSI
MVS

La pierre était enterrée jusqu'au premier filet, et il y a lieu d'être étonné que les six dernières lignes n'aient pas

été rongées par le temps, puisque celles qui les précèdent n'étaient pas mieux protégées contre ses intempéries. Cependant, nous n'y remarquâmes aucune trace de grattage ou de martelage ; mais elle est lisse comme si elle avait servi de seuil de porte ou de dalle de cour. Peut-être faut-il conclure que les dernières lignes seules avaient été enterrées primitivement, et que le sol s'est graduellement exhaussé jusqu'à hauteur des filets, de manière à ne recouvrir les premières que lorsqu'elles étaient déjà frustes. Les lettres ont 4 centimètres de hauteur aux quatre dernières lignes et 5 centimètres aux autres. Elles sont bien formées et paraissent d'une bonne époque.

La lecture de ce qui reste de l'inscription ne présente aucune difficulté.

Imperatori..... ordo municipii Casensium numini majestatique ejus dicatissimus.

A l'empereur..... le conseil municipal des Casensiens très dévoué à sa divinité et à sa majesté.

Peu nous importe le nom de l'Empereur auquel les décurions faisaient hommage de dévouement, le renseignement le plus intéressant que nous pussions attendre de notre épigraphe, c'est le nom de la localité. Malheureusement, il nous arrive incomplet. Sous l'ethnique *Casensium* on reconnaît *Casæ ;* mais il y avait dans la Numidie plusieurs bourgs de ce nom, et il est difficile de leur assigner leurs positions respectives, parce que, à l'exception de *Casæ Calventi,* que l'*Itinéraire d'Antonin* place entre Alger et Tipasa, les autres ne sont mentionnés que dans les Notices de l'Église ou dans quelques écrivains chrétiens, et sans indications qui nous permettent de déterminer les contrées dans lesquelles ils étaient situés.

Donat, qui a donné son nom à la secte des Donatistes qui fut si funeste à l'Afrique, a rendu célèbre le bourg des Cases Noires, *Casarum Nigrensium,* dont il était évêque ; la position de ce bourg n'est pas connue ; mais si mes souvenirs ne me trompent pas, je crois avoir lu quelque part, dans les lettres de Saint-Augustin peut-être, qu'il était situé aux environs de Guelma.

Nous ne sommes pas fixés davantage sur la position de *Casarum Silvanæ,* qui peut devoir son nom à la femme qui en était propriétaire, ainsi que le fait observer Morcelli, ou qui peut l'avoir tiré de la nature même des lieux au milieu desquels il était situé. A ce point de vue, les *Casæ* d'El-Madher pourraient bien être les *Casæ Silvanæ,* parce qu'elles se trouvaient auprès d'une montagne encore très boisée aujourd'hui, et en face du Djebel-Tafraout, qui n'est pas encore complétement dénudé et qui a dû être couvert de chênes-verts et de genevriers.

Casas Medianensis, autre évêché de la Numidie, devait être entouré d'autres petits bourgs dont il était probablement le chef-lieu. On ne peut pas admettre sa synonymie avec notre *Casæ,* qui est isolé.

On compte aussi *Casas Bastalenses,* parmi les évêchés de la Numidie. Mais Morcelli, d'après Bochart, fait dériver *bastalenses* du mot punique *bastuli,* qui désignerait les habitants du littoral; si cette étymologie est exacte, nous devons encore repousser la synonymie de *Casensium* avec *Casensis Bastalenses.*

Casensis Calanensis, autre évêché de la Numidie, qui figure dans la Notice de Léon sous le nom composé de *Cascala,* aurait été situé près de *Tacarata,* localité qui nous est aussi inconnue que la première, à moins que

Tacarata ne soit une altération de *Tacatua,* que l'on écrit aussi *Tacata* et *Tacatta*, Takouch, petit port de mer entre Bône et le Cap de Fer, où l'on va fonder un village sous le nom d'Herbillon. Mais Takouch est au pied des hautes montagnes de l'Edough, sur lesquelles on cherche en vain les traces de la dernière forteresse de Gelimer. Je les ai parcourues dans tous les sens et n'ai rencontré des ruines qu'au-dessus du col d'Aïn-Barbar, sous de magnifiques chênes-zéen, sur le versant sud-ouest du Djebel-Sidi-Bou-Medin, entre l'Oued-bou-Habbada et l'Oued-Medjez-el-Ark, et dans le quartier des Roummanet, entre le piton de Sidi-bou-Zid, l'Oued-Gueb et la mer. Tout ce quartier devait former un beau verger, et on comprend, en le parcourant, que les indigènes l'aient désigné sous la dénomination des grenadiers, bien qu'aujourd'hui les arbres fruitiers y soient rares ; mais on y voit de superbes oliviers sous lesquels on distingue encore des ruines de maisons et de moulins à huile.

Sidi-bou-Zid est un mamelon boisé qui s'élève à pic sur la mer, à environ 150 mètres de hauteur ; il n'est accessible que par le côté sud. Tout autour du marabout de ce nom, qui occupe le sommet du mamelon, et sous les oliviers, les caroubiers et les lentisques qui rampent sur le sol, gisent d'énormes blocs de pierres taillées qui ont dû appartenir à un monument considérable, dont les substructions s'étendent sur tout le plateau. Je placerais volontiers à Sidi-bou-Zid le *Sublucu* des Itinéraires, plutôt qu'à l'embouchure du Gueb, où j'ai remarqué les restes d'un petit temple ou d'un tombeau sur la rive gauche du ruisseau, et ceux de cinq maisons dans les broussailles situées à l'ouest.

Les Itinéraires placent *Sublucu* à 22 milles de Takouch et à 32 milles *d'Hippo-Regius* (Saint-Augustin, près et au sud de Bône). Si l'on tient compte des détours que fait la route pour monter de Takouch au pied de Djebel Zila et pour rejoindre ensuite Sidi-bou-Zid, on n'a pas moins de 26 à 28 kilomètres, ce qui se rapproche beaucoup de la distance fournie par les Itinéraires.

En suivant le bord de la mer, de Sidi-Bou-Zid à Saint-Augustin, autant que les difficultés du terrain peuvent le permettre, on ne parcourt pas plus de trente-six kilomètres, détours compris ; les routiers anciens ont donc exagéré d'environ 8 milles la distance qui sépare ces deux localités, et la différence sera d'au moins douze milles si l'on édentifie le Gueb à *Sublucu*.

Le Gueb était mis en communication avec le lac Fezzara et avec la plaine des Senadja par une route qui remontait l'Oued-Gueb et se jetait dans la vallée de l'Oued-el-Aneb. J'ai visité, sur un mamelon plat, aujourd'hui couvert de chênes-liége et de broussailles, et qui porte simplement le nom d'*Enchir*, ruine, les restes de quelques maisons et d'un petit fortin. Enchir est sur la rive droite de l'Oued-Mathin, un des affluents de l'Oued-el-Aneb. A quelques kilomètres plus bas, et sur la rive droite du Chabet-sidi-Salah, affluent de l'Oued-Mathin, le marabout Sidi-Salah est construit au milieu de ruines antiques éparses sous les oliviers sauvages et perdues sous une végétation luxuriante. J'y ai remarqué une construction de forme circulaire dont j'ignore l'ancienne destination, mais qui ne m'a pas paru représenter les restes d'une citerne.

Au point où la vallée de l'Oued-el-Aneb s'élargit, la

route se bifurquait ; l'un de ses bras suivait la rive gauche de la rivière en contournant les montagnes d'Aïn-Morkha, où les Romains exploitaient les carrières de marbre à Oum-el-Adéil, et les mines de fer à Mokhta-el-Haddid ; l'autre bras se dirigeait vers Hippone à travers le col des voleurs. Le développement de la route de Sidi-bou-Zid à saint Augustin, en passant par l'Oued-el-Aneb, donnerait à-peu-près les quarante-huit kilomètres qui, d'après les Itinéraires, séparaient *Sublucu d'Hippone.*

Mais toutes ces ruines sont bien éloignées de Takouch, et je ne vois nulle part, dans ce pays de montagnes couvertes de forêts, la place des *Agri Tacaratensis,* dont parle Morcelli. Rien ne me sollicite non plus à les confondre avec la plaine qui s'étend de Batna à Djendeli, à défaut de toute indication de la région dans laquelle ils pouvaient être situés.

Une liste des évêques qui assistèrent au concile de Carthage de 411, cite *Servandus* comme évêque donatiste de *Casarum Faventium ;* mais on ne sait pas même à quelle province cet évêché appartenait, et l'on suppose une erreur de copie par laquelle *Favensium* se trouverait substitué à *Calvensium.*

En résumé, je n'aperçois aucune raison déterminante d'identifier le bourg d'El-Madher avec l'un des *Casarum* ou des *Casensium* dont il vient d'être question, et je ne m'arrête pas à celle que l'on pourrait induire de ce que ce dernier génitif est appliqué de préférence aux villes des Bastalensiens et des Calanensiens.

A mon avis, la 3e légion cantonnée à Lambèse avait fondé autour de la grande ville des annexes dans lesquelles étaient envoyés les soldats qui avaient accompli

leur temps de service : *Verecunda, Thamugas, Lambiridi, Diana, Casæ,* avaient été peuplés par des vétérans sortis de cette légion, ainsi que le prouvent bon nombre d'inscriptions tumulaires recueillies dans ces localités. Depuis longtemps, Rome n'envoyait plus des légions entières avec leurs tribuns, leurs centurions, leurs soldats de tous les grades pour fonder des colonies qui ne formaient, pour ainsi dire, qu'une seule famille liée par les dangers et les fatigues passés, par la volonté et l'affection. Les vétérans se retiraient ordinairement dans les provinces où ils recevaient leurs congés. La loi qui leur défendait de contracter le *conjugium,* le mariage romain entre un citoyen et une citoyenne, et qui légitimait leurs enfants, était tombée en désuétude à l'époque de Septime-Sévère, si elle n'avait pas été formellement abrogée. On n'en était plus au temps où on ne leur permettait qu'une sorte d'union, qu'on appelait du nom de *matrimonium,* qu'ils pouvaient contracter dans les divers pays où les poussaient la volonté des empereurs ou les nécessités de la guerre, mais qui refusait à leurs enfants le titre de citoyens, et n'en faisait que des étrangers ou des esclaves, qui étaient ordinairement exposés ou vendus. Le vétéran avait maintenant une famille, et quand il quittait le service, il la conservait auprès de lui et il lui était loisible de se retirer dans le pays de son choix.

Des lois anciennes, renouvelées par des rescrits de Constantin, des 1er mars et 13 octobre 320, et de Valentinien, du 18 décembre 364, lui accordaient de la terre avec exemption d'impôts et de redevances d'aucune sorte. Bien plus : ces deux derniers rescrits prescrivaient de lui donner de l'argent pour lui acheter le matériel néces-

saire à la culture, une ou deux paires de bœufs et 100 *modios* de chaque espèce de céréales.

Il est donc tout naturel que les environs de Lambèse aient été peuplés de soldats de la 3e légion, et en attendant que de nouvelles découvertes viennent nous fournir de plus amples renseignements sur le municipe qui occupait la campagne d'El-Madher, on peut, sans trop de témérité, l'appeler *Casæ Veteranorum.*

Sur une autre pierre en forme de dé d'autel, semblable à la précédente et de même dimension, j'ai copié l'inscription suivante, qui a été fort maltraitée par le temps :

N° 2.

IMP.....
.....
.....
TPOTIIMP COSPRO
PARTICOM.....O
.....PIO FELICI
5 .....VMFIIOAVG
FLAVIVS FLAVINVS
VPPPN.....COR
VIC...I CO...IO PRAE..
PRAETI....MMV...
10 DICATISSIMVS
NVMINI MA
IESTATIQVE
EORVM

Ici encore, les noms des Augustes ont disparu complètement; les lettres n'ont que trois centimètres de hauteur et sont très-serrées jusqu'aux quatre dernières lignes, lesquelles sont très-lisibles de même que la sixième. La

lecture de cette inscription est très-difficile, et je ne garantis pas l'exactitude de la transcription de la 5e, la 8e et la 9e ligne et de la fin de la 7e. La dédicace est adressée à un empereur qui en était à la première année de son règne et à son premier consulat par Flavius Flavinus, gouverneur de la province de Numidie.

Le seul renseignement à retenir, c'est le nom de ce *Præses.*

A Aïn-Kerma, à environ cent mètres au sud de la ferme Chassaing, en suivant une ligne de grosses pierres qui semblent dessiner les murs extérieurs d'une série de maisons, j'ai relevé cette troisième inscription sur une pierre à encadrement, mais cassée dans sa partie supérieure :

N° 3.

PI ET MAVREL
AN TONINI ET
PARTICI MA
XIMAVG .. ET
5 I....AE....MA
TRI.. G....ORV
ET AVGG....VSQ
DOMVS DIVINAE
DEDICANTE SUBATAVO
10 PROCVLO LEG...
SUB.CVR·CXVII
PAVLINI ≻ COHIIMMA
..VEIN C° L .ATONCXXVI
KALAVG....AVRANTONINO
15 COS
V. S. L. A.

Comme la pierre est devenue un peu fruste et que les lettres sont trop serrées aux dernières lignes, la lecture présente des difficultés ; je crois cependant que ma copie est exacte. A la 10e ligne, après PROCV, qui est très lisible, viennent deux lettres fort effacées, mais qui m'ont semblé dessiner un L et un O. La ligne se termine par le premier jambage d'un A. A la 9e ligne, I et D, T et E, de DEDICANTE, A et V de ATAVO, sont liés. Ce sont les seules sigles de l'inscription, et je n'ai pas remarqué que cette dernière représentât une troisième lettre, un I, de manière à donner le nom de *Atavio*.

Les noms de Géta, à la 3e et à la 4e ligne, ont été martelés et remplacés par les mots *Partici maximi*. L'orthographe de *Partici* est à noter, comme dans l'inscription précédente. La 1re lettre de la 13e ligne représente un V ; je serais tenté d'y voir les deux dernières parties d'un N, dont la première partie aurait disparu ; la 2e lettre est un E; je lirais presque IS à sa place, ce qui donnerait : *cohortis primae immanis*, la première cohorte surnommée la *terrible* ou la *féroce*. Il n'était pas d'usage cependant d'attribuer de pareils surnoms aux cohortes, et je laisserai à la deuxième la qualification qu'elle doit à son lieu d'origine, afin de ne pas faire subir au texte des corrections trop hasardées. Je proposerai donc la restitution suivante :

Pro salute et incolumitate imperatorum Cœsarum, Lucii septimii Severi, pii, et Marci Aurelii Antonini, et Lucii septimii Getæ Augustorum, et Juliæ Augustæ, matris castrorum et Augustorum duorum totiusque domûs divinæ, dedicante subatavo Proculo, legato Augustorum, sub curâ CXVII *Paulini, centurionis cohortis secundæ milliariæ*

Maurorum que, in collatione centum et viginti sex millium nummum, kalendis Augusti, Marco Aurelio Antonino III et Getâ II consulibus.

Votum solvit libente animo.

C'est une dédicace à Septime Sévère, à ses fils Caracalla et Géta, et à l'impératrice Julia Domna, de la part de Proculus, leur légat, gravée sous la surveillance de Paulinus, centurion de la 2e cohorte milliaire (1) des Maures, au moyen d'une souscription qui avait produit cent vingt-six mille sexterces.

Elle est datée des kalendes du mois d'août, sous le 3e consulat de Caracalla et le 2e de Géta, ce qui correspond au 1er août de l'an 208.

Géta venait d'être déclaré Auguste et revêtu de la puissance tribunitienne. On avait douté qu'il eût été, dès cette année, associé à l'empire; notre inscription confirme le fait, car Julia y est qualifiée de mère des deux Augustes, et les deux GG sont parfaitement lisibles. Je dois ajouter, cependant, que le nom de Géta a disparu de la 15e ligne comme de la 4e; il ne reste plus que le mot COS, placé sous les premières lettres du mot *Antonini*.

Je ne chercherai point à expliquer le sens des chiffres qui suivent le mot *curâ*.

Voici une autre inscription que j'ai fait déterrer au

(1) Modestus et Végèce, de même que tous les auteurs qui ont écrit sur l'art de la guerre ou sur la composition de la légion, n'appellent *milliaire* que la première cohorte ; elle ne fut créée que sous Adrien ; la deuxième et les suivantes étaient appelées *quingentaria*.

Lorsque la légion devait avoir plus de 6,000 hommes, on augmentait le nombre des cohortes milliaires C'est probablement à la suite d'une circonstance semblable que la 2e cohorte des Maures avait reçu la qualification de milliaire.

côté sud du monument placé à côté de la ferme Chassaing et dont j'ai parlé plus haut. Elle est très mal gravée et presque fruste; la forme des lettres trahit leur époque.

N° 4.

D N FLU CLAV
DIO IVLIANO
PIO FELICI...
OMN.....FE
5 ...IE...POLLE
NTI VIRTV
TVM INVICTO
PRINCIPI RES
TITVTORI LI
10 BE..T..ISETRO
.....RE
LIGION...A...TR
..... ORI OR
15 BIS

La barre inférieure des L, au lieu d'être horizontale, forme un angle ouvert avec la haste; celle des T est un peu arrondie à ses extrémités. A la première ligne, l'A de *Flavio* manque; le V ressemble à notre U; à la 7e, C et T font une espèce de sigle.

Peu d'inscriptions m'ont donné autant de peine à lire que celle-ci. Si elle est restée exposée à l'air depuis six ans que je l'ai fait exhumer, elle a dû être lavée et les lettres doivent mieux ressortir aujourd'hui. On pourra donc compléter un jour et même rectifier ma copie.

Il me semble que l'on peut restituer ainsi certaines de ses parties :

Domino nostro Flavio Claudio Juliano, pio, félici, augusto.....pollenti virtutum, invicto principi, restitutori libertatis et.....religionis, ac triomphatori orbis.

A notre seigneur Flavius Claudius Julien, pieux, heureux, auguste..... doué de toutes les vertus, prince invaincu, restaurateur de la liberté et..... de la religion et triomphateur de l'univers.

Julien l'Apostat, qui a régné de 361 à 363, a un nom célèbre dans l'histoire ; les chrétiens n'ont pas eu trop à se louer de son règne, et il est probable que c'était un païen qui l'appelait sauveur de la religion.

A environ 150 mètres au nord-est du marabout Si-Ali Tahammemt, sur deux dalles qui avaient dû être encastrées dans un mur et qui sont ornées d'un double filet en haut et en bas :

N° 5.	N° 6.
CVLO ✻ DD ✻ NN DIOCLE	ÉT CONSTANTI ET.....
ET MAXIMIANI BEATISSI	VALERIVS FLORVS

Le n° 5 mesure 1m20 en largeur, 65 centimètres en hauteur et 37 centimètres entre les deux filets. Les lettres ont six centimètres ; le mot *Maximiani* a été gratté mais il est encore lisible. Les trois premiers mots sont séparés par des cœurs.

Le n° 6 a 1m05 de largeur, 0m46 de hauteur et 0m35 de vide entre les filets intérieurs ; leslettres n'ont que 0m04.

Ces fragments me semblent appartenir à un seul monument épigraphique, qui aurait été divisé en deux compartiments ; les parties de droite et de gauche et une partie intermédiaire restent à trouver, ce qui est suffisamment indiqué par l'absence de filets aux extrémitéslatérales des dalles.

Je restitue ainsi l'inscription :

Pro felicissimo sæculo Dominorum nostrorum Diocletiani et Maximiani, beatissimorum Augustorum, et Constanti et Galerii, nobilissimorum et fortissimorum Cæsarum.

Valerius Probus, vir perfectissimus, præses provinciæ Numidiæ, numini majestatique eorum dicatissimus.

Nous connaissons Valerius Probus par trois dédicaces adressées aux tétrarques et publiées par M. Léon Renier sous les nos 1513, 1514 et 1515 de son *Recueil* des inscriptions de l'Algérie. Mais je ne puis, ainsi que le fait le savant épigraphiste, qualifier ce personnage du titre de *Præses Mauretaniæ*. La dédicace de Probus est certainement postérieure au 1er mars 292, époque à laquelle Constance et Galère furent faits césars. Or, les inscriptions de Setif nous apprennent qu'en 288 Flavius Pécuarius était gouverneur de la Mauritanie Césarienne ; qu'après lui vint Aurelius Litua ; que, sous Constance, Flavius Augustianus administrait la Mauritanie Sétifienne; que cette province avait à sa tête, sous Constantin, en 315, Septimius Flavianus, et, quatre ans après, Flavius Terentianus. Une autre inscription, encore inédite je crois, nous montre un Peregrinus, également sous Constantin, gouverneur de la même province. Nous sommes loin de connaître les noms de tous les *Præsides* qui ont successivement administré la Mauritanie Césarienne et plus tard, après sa division, la Mauritanie Sétifienne ; mais rien ne semble autoriser à supposer que cette dernière province ne fut détachée de la Césarienne que pour être rattachée à la province de Numidie, de 292 à 306. Il faut attendre, pour admettre ce fait comme certain, des documents plus clairs que les trois inscriptions de Thimgad.

A mon avis, les lettres P N M indiquent simplement la province de Numidie, la suppression des voyelles n'étant pas rare sur les monuments épigraphiques.

Sur une large et belle dalle encore plantée en terre, entre le marabout Si-Ali-Tahammemt et la ferme Chassaing, à 100 mètres N.-E. de cette dernière :

N° 7.

TRA CH
SI G

Les lettres ont environ dix centimètres ; elles sont vers le haut de la pierre et à une assez grande distance des extrémités ; elles faisaient peut-être suite à d'autres caractères placés sur une dalle supérieure.

Sur une pierre formant le linteau de la porte du monument situé près de la ferme Chassaing : à gauche, ont été gravés une palme, un rond crucifère, une croix et un autre rond crucifère ; à droite, une palme. C'était probablement l'enseigne d'une boutique :

N° 8.

ARCELITIUS
DIACOR

La barre transversale de L descend au-dessous de la ligne ; le V est arrondi à la base comme un U ; les lettres sont mal gravées.

MONUMENTS FUNÉRAIRES.

En parcourant les ruines, on rencontre encore çà et là quelques inscriptions tumulaires d'un médiocre intérêt, mais dont quelques-unes justifient l'opinion que *Casæ*

était une sorte d'annexe de Lambèse, dans laquelle on installait les soldats qui avaient accompli leur temps de service.

N° 9.

MILITIA LEG ✻ PRINC·SIG ✻ EXPLEVIT
HONESTE MISS VICSIT ELECTVS FL·PP
IN CIVITATEM SVA OMNE CVLTV
CORPORIS PERQVAM NITORE
ESTVSVS ANNIS SVPER LX AGENS
FACIENDVMSIBI DVM VIVERET

Sur la rive gauche de l'Oued-Zemmour, au point où il se perd dans la plaine, au nord et à environ 200 mètres de la ferme Chassaing, sur une pierre enfoncée dans la terre jusqu'au niveau du sol, avec une double moulure sur les côtés; il manque une pierre supérieure et une autre au-dessous, qui devait contenir la fin de l'inscription.

Militia legionis princeps (?), signifer, explevit; honestè missione vixsit, electus flamen perpetuus in civitatem (sic) *suâ, omne cultu corporis perquàm nitore estusus, annis super sexaginta agens faciendum sibi dùm viveret.*

N° 10.

D M S
L·SENTIO VA
LERIANO VET
EX ADIVTORE
5 PRINC·LEG III
AVG·VIXITAN |III
L·SENTII VERVS
ET VICTOR FILI ET
HEREIVS PATRI
10 FRVGALISSIMO IVLI
VSVICTORVETAVVSEO
RVMEXIS|><|NFACCVRAVIT

Lettres bien gravées et d'une bonne époque, sur un dé d'autel encastré dans le monument dont j'ai parlé plus haut, et près de l'enseigne d'*Arcelitius*. La pierre a 1m36 de hauteur sur 0m54 de largeur; un filet règne tout autour; le vide entre les filets est de 1m22 sur 0m42. Entre les lettres D M S et le reste de l'inscription a été gravé un buste d'homme.

Publiée dans le *Recueil* des inscriptions de l'Algérie, sous le nº 1371, parmi les inscriptions de Lambèse, et restituée, ainsi qu'il suit, par M. L. Renier :

Diis manibus sacrum.

Lucio Sentio Valeriano, veterano, ex adjutore principis legionis tertiæ legionis Augustæ. Vixit annis quinquaginta tribus. Lucii Sentii Verus et Victor, filii et heredes ejus, patri frugalissimo. Julius Victor, veteranus, avus eorum, ex sestertiis mille nummis faciendum curavit.

Nº 11.	Nº 12.
D M S	D M S
PAPIRIE VEN	AEMILIE
VSTECIVLIV	MAIORIOB
S·SPERATVS	SEQVENTIS
5 VET·FECIT CON	5 SIMEFILIEVIX
IVGI CARISSIME	ANXXOB INSIG
VIX·ANNIS	NEMER···ASEAMO
PM XXXVIII	REMETPIETATEML
	AEMILIVS FELIXPATER

Publiées également par M. L. Renier parmi les inscriptions provenant de Lambèse, sous les nos 1337 et 1369.

Nº 11. *Diis manibus sacrum. Papirie Venuste. Caius*

Julius Speratus, veteranus, fecit conjugi carissime. Vixit annis plus minus triginta octo.

A la 6e ligne, M et E sont liés. Quoique l'orthographe trahisse une basse époque, les lettres sont bien gravées.

N° 12. Sur la rive gauche de l'Oued-Tahammemt et sur le bord du chemin qui conduit à la montagne, au point où l'on se propose de bâtir le village d'El-Madher. Lettres assez mal formées. A la 7e ligne, A et M, à la 8e, E et T sont liés.

Diis manibus sacrum. Æmilie Majori, obsequentissime filie, vixit annis viginti. Ob insignem ergà se amorem et pietatem. Lucius Æmilius Felix, pater.

N° 13.	N° 14.
D M S	D M S
C·IVLIVS SIRIA	VOLVNTILIAE
CVS · VETER	ZOENI CON
LEG·III·AVG·	...VGI VIXIT AN
IVLIA ERONIL	XXXI
LA·CONIVNX	.....BVSSEX
PIISSIM....	....VILLIVLVS
FEC·	....SMMARMO

Parmi les ruines qui gisent au nord du marabout.

N° 13. Sur un dé d'autel, avec encadrement formé par un double filet. 1m15 de hauteur sur 0m48 de largeur; la partie encadrée mesure 0m84 sur 0m33.

Diis manibus sacrum. Caïus Julius Siriacus, veteranus legionis tertiæ Augustæ. Julia Eronilla, conjunx piissima, fecit.

N° 14. Pierre en forme de caisson. La partie inférieure gauche a disparu. A la 2e ligne, T et I, L et I, A et E,

forment des sigles; à la dernière, il y a une autre liaison qui représente les lettres M M A.

Diis manibus sacrum. Voluntiliœ Zoeni, conjugi. Vixit annis octaginta uno, mensibus sex..... Villiulus.....

N° 15.	N° 16.	N° 17.
D M S	D M	D M
C IVL.....SE	SEMINIAE	HELVIAE ROGA
VERVS	PRIMAE	TAE·VIXITA |XXX
VIXIT AN.....	BENIGNISSI	IVLIVS.....
CVM V.....	MAECAEMI..	MARITVS
VERI.....	.....	
D		

N° 15. — Dans le mur du fort byzantin. Le haut de la pierre est arrondi; la partie droite a particulièrement souffert des injures du temps.

Diis manibus sacrum. Caïus Julius Severus vixit annis.....

N° 16. — Sur une pierre en forme de caisson, plantée dans la terre à l'angle d'une ruine de maison dont le périmètre est jalonné par des pierres debout, sur la rive droite de l'Oued-Tahammemt, près et en face de l'ancien barrage romain. Caractères presque effacés.

Diis manibus. Seminiœ Primæ, benignissimæ. Caïus Æmilius conjugi fecit. Vixit annis.....

N° 17. — Stèle à fronton triangulaire, encastrée dans le mur du fort byzantin. Entre la base du fronton et l'inscription est gravée, de face, la défunte sur un lit de repos.

Diis manibus. Helviœ Rogatœ. Vixit annis octoginta. Julius..... maritus ejus fecit.

N° 18.

D M S
C IVLIVS
VICTOR
VETERAN
5 EXTESSE
NATVSIB
TVLLO EI
SACER....
ETE COS
10 VIXIT AN
NIS N LXXX
SE VIVO
SIBI ET
CONIVGI

Dans la plaine, à environ 800 mètres au N.-O. du marabout Si-Ali-Tahammemt, sur un cippe à fronton en grès jaune. On aperçoit, sur ce point, les substructions d'un établissement dont les côtés mesuraient environ 100 mètres sur 40. Les lignes 6, 7, 8 et 9 sont détériorées, et je ne suis pas certain de les avoir copiées exactement.

Diis manibus sacrum. Caïus Julius Victor, veteranus ex tesserarius, natus..... vixit annis numero octoginta. Se vivo sibi et conjugi.

On appelle *tesséraires,* dit Végèce, ceux qui portent le mot ou l'ordre aux chambrées.

Je n'ai pas rencontré d'autres inscriptions à *Casæ;* mais je crois que les premièrs fouilles que feront les colons en mettront d'intéressantes à découvert. A eux donc de remuer ces innombrables pierres qui jonchent le

sol, et qu'il sera facile d'utiliser dans des constructions neuves. Ils trouveront à El-Madher de bonnes terres, de l'eau et le bois de chauffage que leur fournira le Bou-Arif. Ceux qui envieront les exploits cynégétiques et à qui ne suffiront pas le lièvre et la perdrix ne manqueront pas d'occasions d'essayer leur adresse et leur sang-froid sur le lion.

Le Djebel-bou-Arif avait dû être couvert d'une magnifique forêt de chênes-verts ; mais les arbres ont été ruinés par la dent des troupeaux, par les incendies et par les mains de l'homme. Sur les hauteurs et dans les ravins, principalement dans ceux du Tahammemt, de Basbas et de Tifran, il y a encore des futaies importantes. Sur le versant de la montagne, à côté du chêne-vert poussent le genévrier de Phénicie et le genévrier oxycèdre. Dans les bas-fonds, à ces essences se mêlent le frêne de l'Aurès, le pistachier de l'Atlas et l'orme. Enfin, particularité remarquable, si l'on considère que l'on se trouve à une altitude de mille mètres et à 40 lieues de la mer, l'olivier, aujourd'hui à l'état sauvage, garnit les dernières pentes de la montagne, sur une largeur variable de 200 à 1,000 mètres, depuis le Chabet-Abbès, à l'est de l'Oued-Tahammemt jusqu'au Chabet-el-Foua, c'est-à-dire sur une longueur de près de douze kilomètres.

Sur la rive gauche de ce ruisseau, les Romains avaient dérivé les eaux d'Aïn-Foua au moyen d'un conduit creusé dans le rocher, jusqu'à hauteur des terres qu'elles devaient arroser. On rencontre aussi ce conduit, également taillé dans le rocher, au bas d'un mamelon dont les dernières pentes tombent dans le Chabet-Guimal ; les terres inférieures étaient fécondées par les eaux d'Aïn-Foua, qui

y étaient emmagasinées dans des réservoirs dont un paraît être encore dans un bon état de conservation.

Si l'on continue à avancer vers l'est, on parvient au Koudiat-Djendeli, sur les bords méridionaux du lac de ce nom, que traverse la limite des territoires des Haracta-el-Madher et des Achèche. Il était couronné par un fort de construction byzantine dont on peut suivre aujourd'hui encore, sur le sol, au milieu des pierres qui le jonchent, les divisions intérieures.

En contournant le lac vers l'ouest, on remarque, près de sa rive et sur l'Oued-Besbès, les ruines d'un petit temple ou d'un tombeau. On a devant soi le Koudiat-R'ozdis, dont le versant occidental est couvert de ruines antiques. Je n'y ai trouvé aucune inscription. Vers le nord et à droite d'un autre mamelon qui porte le nom de Chouachi-el-Koheul, sont les ruines appelées Enchir-Staha. Mais ici je dois ajouter quelques courtes indications topographiques à celles que j'ai données plus haut.

La plaine d'El-Madher est coupée par deux montagnes isolées, parallèles au Bou-Arif et au Djebel-Azem, et qui forment avec cette dernière une vallée étroite courant de l'ouest à l'est. Ici, c'est le Toumbéit, dont les pieds baignent dans le lac Djendeli ; il fait face, au nord, au Djebel-Gontas ; à environ cinq kilomètres à l'ouest, et sur la même ligne, se dresse l'énorme masse rocheuse du Tafraout, qu'ombragent encore de jolis bouquets de genévriers, et qui se développe jusqu'à l'Oued-el-Madher, sur une longueur d'environ six kilomètres ; sur la rive opposée de cette rivière, le Djebel-Touda montre sa tête nue et se relie au système montagneux des Haracta-Djerma.

Enchir-Staha est situé près du Djebel-Toumbéit, entre

cette montagne et le Tafraout. Je n'y ai rien vu d'intéressant.

Entre le Toumbéit et le Djebel-Gontas, on aperçoit les restes du monument que les indigènes appellent Ksar-Tenaceft, et dont le commandant Payen a publié le dessin dans le *Recueil* des Mémoires de la Société de 1860-61. On a pu remarquer les gracieux bas-reliefs de la planche II, dont l'un représente deux paons se désaltérant dans un vase à deux anses. Était-ce un temple consacré à Junon ou un tombeau? La réponse à cette question viendra lorsque quelqu'un se donnera la peine de retourner les pierres qui gisent sur le sol et qui ne paraissent pas avoir été remuées. S'il y avait une inscription, elle ne doit donc pas avoir disparu.

A en juger par la face nord, qui est encore debout et presque intacte, le monument ne devait pas être dépourvu d'élégance. Il mesurait 9m70 sur 4m de plein et 8m70 sur 3 de vide. Un mur de 50 centimètres, percé d'une ouverture, le divisait en deux compartiments, dont l'un avait 5m80 de longueur et l'autre 3m40. La hauteur du sol actuel au cordon sur lequel appuyait la voûte est de 2m70; le cordon, en forme de corniche, a 34 centimètres.

A environ cent pas à l'ouest de Ksar-Tenaceft, sont des ruines qui occupent une superficie de 5 à 6 hectares et qui m'ont présenté, comme chose particulière, un bassin de quelques mètres carrés, fermé par des dalles qui s'encastraient les unes dans les autres.

Si l'on regarde vers l'ouest, dans la direction de la petite vallée comprise entre le Tafraout et le Djebel-Azem, on aperçoit, à 8 kilomètres plus loin, le gigantesque monument connu sous le nom de Medracen et dont nous

ignorons encore la destination. Comme il a été décrit plusieurs fois dans le *Recueil* des Mémoires de la Société, je m'abstiendrai d'en parler. Dans l'état où il est, il y a danger à en tenter l'exploration, et ce n'est pas sans un sentiment d'effroi qu'après avoir pénétré par l'ouverture qu'on a pratiquée à l'une des travées des gradins de la face orientale, je voyais les immenses blocs de pierres suspendus sur ma tête, culbutés dans tous les sens et conservant leur équilibre sur leurs arêtes et quelquefois sur leurs angles. Les fouilles que l'on a l'intention d'entreprendre seront certainement périlleuses, si elles ne sont dirigées avec une prudence extrême et par des hommes très expérimentés.

Mais il y a là un secret à arracher au passé, et il est à souhaiter que la Société obtienne le plus tôt possible les fonds nécessaires pour mettre la main à l'œuvre. On avait pensé que le Médracen était le tombeau des rois numides ou massyliens, et que le Koubeur Roumïa était le tombeau des rois maures ou massesyliens. Je persiste dans cette croyance, malgré les résultats présentés par le regretté M. Berbrugger, après les fouilles qu'il a faites dans ce dernier monument. A mon avis, ces résultats ne sont pas concluants, et il doit rester, dans le tombeau de la Chrétienne, un coin inexploré qui nous réserve d'intéressantes surprises.

Près du Médracen, et surtout du côté sud, on rencontre de nombreux tombeaux numides, semblables à ceux que j'ai signalés aux environs d'Aïn-Kerma. Un fait à noter, c'est que ce monument est placé sur la projection de la ligne qui joindrait le Ras-Ofadis, le piton le plus élevé du Djebel-Azem, avec le Ras-Tafraout, point culminant de

cette montagne. Nous pûmes constater ce fait du Ras-Ofadis, d'où nous aperçûmes, vers l'ouest, à une distance de près de quarante lieues, les montagnes des Babor et du Guergour.

A Drâ-el-Baroud, petit monticule entre le Médracen et l'Oued-el-Madher, quelques pierres indiquent d'antiques constructions. De l'autre côté de la rivière, au pied du Djebel-Touda, avant d'atteindre la route de Batna à Constantine, on rencontre aussi les restes de sept ou huit maisons ; on arrive ensuite à la Fontaine chaude, ou Aïn-el-Asnab, et à deux kilomètres plus loin, sur la route, à Aïn-el-Ksar, où l'on place le *Tadutti* des Itinéraires anciens. La démolition du *praesidium* que l'on voyait encore en cet endroit, il y a huit ans, a mis a découvert la dédicace à Tibère II et à sa femme Anastasie, que M. Cherbonneau a publiée dans le *Recueil* de l'année 1862, p. 129. Ma copie diffère fort peu de celle du savant professeur; je crois cependant devoir rétablir les premières lettres, que j'ai lues ainsi :

IN PDMNNST

In pace domini nostri, au lieu de *imperatori domino nostro.* Le M et le premier N sont liés.

A la 2e ligne, il y a bien PAGVITAET, avec un trait horizontal supérieur entre A et C ; je ne puis donc pas lire *pagitae,* mais plutôt *piis augustis, vita et etc.*

J'ai lu *Gudulo* et non *Guduzo,* le premier nom des auteurs de la dédicace.

Dans les mêmes ruines, j'ai trouvé, sur une pierre en forme de berceau, cette épigraphe, qui avait été très-bien gravée, mais qui est aujourd'hui fort détériorée :

N° 19.

D M S
IVLIO RV
FINO PATRIDIC
ATISSIMO...
VIXIT ANNIS.....
FILI FECERVNT

A la 3e ligne, T, R et I forment sigle.

Diis manibus sacrum. Julio Rufino, patri dicatissimo, vixit annis.....filii fecerunt.

En quittant la route et en se dirigeant toujours vers l'ouest, en suivant le pied des montagnes des Haracta Djerma, on arrive, un peu avant d'atteindre la route de Batna à Setif, à Ksar-Djerma, où l'on remarque, sur un petit monticule qui était couronné par un fort, une quantité innombrable de pierres blanches. J'y ai recueilli quatre inscriptions qui ont été publiées par M. L. Renier sous les nos 1778 à 1781, d'après des copies du caporal Greff. J'en reproduis deux qui diffèrent de celles-ci :

N° 20.

D M S
CASSIA PR....
MA ANNOS
...V VIXIT O...
....TAVIVS R
....ATVS MARIT
FEC....ET DE

N° 21.

D M S
FECIT L
AGNIVS F...
RTVNAT....
VET LEG III
.....

N° 20. — Sur une pierre en forme de berceau, de 60 centimètres de long, à environ 70 mètres au sud du fort.

Sont liées les lettres M et A, à la 3e ligne, M, A et R, T et I, à la fin de la 6e :

Diis manibus sacrum. Cassia Prima, annos..... et quinque vixit. Octavius Rogatus, maritus, fecit et dedicavit.

N° 21. — Sur une pierre semblable à la précédente, écornée à droite et au bas ; à 20 mètres ouest du fort ; lettres de cinq centimètres de hauteur, très bien gravées :

Diis manibus sacrum. Fecit Lucius Agnius Fortunatus, veteranus legionis tertiae augustae.....

J'en ai fini avec les Haracta, et je n'ai plus à consigner ici que *Casæ* était en communication avec Lambèse et avec *Verecunda* (Marcouna) par une route qui traversait le Bou-Arif en passant par Foum-Azab et par Enchir-Ouzra, sur la rive gauche de l'Oued-Ouzegrin. Le commandant Payen a donné les copies des inscriptions milliaires qu'il a recueillies sur cette route.

Je ferai une courte excursion à *Lambiridi* (Kherbat-Ouled-Arif), sur les deux rives de l'Oued-Chaba, à environ cinq lieues à l'ouest de Batna. Je pus contrôler l'exactitude de la copie de l'inscription publiée par M. Payen dans le *Recueil* de la Société de l'année 1856-57, p. 176, et qui nous fournit la première lettre du nom de cette annexe de la grande colonie de Lambèse. Ses ruines se développent sur les deux rives de la rivière, à son entrée dans la plaine ; elles occupent un espace immense. C'est sur la rive droite que paraissent avoir été construits les monuments les plus importants. J'y remarquai les substructions d'une grande église à cinq nefs, dont l'abside était accostée de deux petits corps de bâtiments dont l'un était probablement la sacristie, et un fort byzantin dont

le périmètre est déterminé par un mur qui atteint une hauteur de plus de deux mètres en divers endroits, et surtout du côté de la rivière. Çà et là, je glanai les inscriptions suivantes :

N° 22.	N° 23.
RI·AT....	·AE COLVMBAE
LC A....	...LLVMCVM
OC I....	....API DEFICT
	.....IT TME

N° 22. — Grandes et belles lettres. Ce n'est qu'une portion inutile d'une belle inscription.

N° 23. — La partie gauche et la partie inférieure de la pierre manquent. Lettres liées, M et B de la 1re ligne, M et E de la dernière.

N° 24.	N° 25.
D M	D M S
ANNIVS	GRANIA VICTO
SATVRNI	RIAVAXXIIII
NVS VFALX	CORNELIVS VICTOR
ROGATA MF	CONIVGIOBSE
	QVENTISSIME

N° 24. — Encastrée dans le rempart du fort byzantin ; à la 2e ligne et à la 3e I et N sont liés.

Diis manibus. Annius Saturninus vixit ferè annis sexaginta. Rogata mater fecit.

Annius Saturninus, ainsi que la plupart de ses contemporains, ne connaissait pas la date exacte de sa naissance.

N° 25. — Sur une pierre en forme de caisson ; lettres très-serrées.

Diis manibus sacrum. Grania Victoria vixit annis viginti et quatuor. Cornelius Victor conjugi obsequentissime.

N° 26.

D M S
IVLIAE GE
MELLAE VI
XIT ANNIS LX
CRVSIVS FE
LIX CONIV
FEC

Pierre semblable à la précédente. Inscription assez difficile à lire, à cause des nombreux sigles qu'elle contient.

Lettres liées : à la 1re ligne, L et I, A et E ;

A la 3e, deux barres transversales indiquent le redoublement de L ;

A la 4e, I et T, A et N, N et I.

A la 5e, R et V.

Diis manibus sacrum. Juliae Gemellæ, vixit annis sexaginta. Crusius Felix conjugi fecit.

A. POULLE.

INSCRIPTIONS DE CONSTANTINE

ET

DE LA PROVINCE.

Il eût été intéressant, au point de vue de l'épigraphie et de l'archéologie, de suivre d'un œil attentif les grands travaux de démolition et de reconstruction nécessités par l'ouverture de la rue Impériale à travers le quartier arabe de Constantine, depuis la place de Nemours jusqu'à la porte d'el-Kantara, et les déblais effectués par la compagnie du chemin de fer pour l'établissement de ses gares. On aurait pu savoir peut-être ce qu'il y a de vrai ou de probable dans cette croyance, que les monceaux de ruines que l'on voit aujourd'hui encore presque en l'air, un peu au-delà de la gare des voyageurs, sont les restes d'un hippodrome ; peut-être aussi, après avoir suivi tous les coups de pioche qui ont attaqué les flancs du Mansourah, ne trouvant pas sa curiosité satisfaite, et la solution de la question restant suspendue au bout d'une foule de conjectures, se retirerait-on avec le regret que la compagnie ne pousse pas plus loin ses déblais, de manière à montrer à quoi se lient les blocs de maçonnerie qu'elle a mis à nu.

On ferait un tour sur soi-même et l'on irait visiter, sur un petit monticule situé entre la gare des marchandises

et le grand coude de la route d'el-Kantara au Bardo, et qui vient d'être attaqué par les terrassiers, l'emplacement sur lequel se dressait autrefois le *Ksar-el-Ghoula*, dont le voyageur Shaw nous a conservé le dessin. « C'était, dit Peyssonnel, un arc de triomphe à trois grandes portes, dont celle du milieu a vingt-cinq pieds de large; les autres sont proportionnées, mais plus petites. On n'y voit ni bas-reliefs ni inscriptions. »

Shaw nous a transmis quelques détails de plus : « Toutes les bordures et les frises sont enrichies de figures de fleurs, de faisceaux d'armes et d'autres ornements. Les pilastres corinthiens élevés des deux côtés du grand arceau sont moulés comme les piliers des portes de la ville, et d'un goût, autant que j'ai pu remarquer, qui est particulier à Cirta ; mais les colonnes du même ordre qui soutenaient le fronton sont rompues et fort endommagées. »

Cela nous explique pourquoi Peyssonnel, venu après Shaw, n'avait pas trouvé d'inscription ; il serait cependant assez insolite qu'aucune dédicace n'eût fait connaître la destination du monument. Aux époques où nos deux voyageurs le visitaient, la pierre sur laquelle elle avait été gravée était sans doute déjà par terre et, peut-être, grâce à cette circonstance, les déblais en cours d'exécution la rendront-ils à notre curiosité. Si cette espérance ne se réalise pas, il nous faudra renoncer à demander à l'épigraphie la solution du problème ; on sait, en effet, que Salah Bey autorisa la démolition du *Ksar-el-Ghoula*, et qu'il en abandonna les matériaux à Don Bartolomeo, architecte de Mahon, chargé, en 1792, de la reconstruction du pont dit *el-Kantara*, et que le service du

génie a employé aux fontaines du quartier les pierres qui restaient sur l'emplacement de cet antique monument. Les déblais que l'on exécute au moment où j'écris ces lignes montrent que le sol s'est exhaussé considérablement, et les énormes blocs taillés qu'on en retire prouvent que les fouilles antérieures n'ont pas été étendues, et que bien des matériaux importants restent encore ensevelis sous la terre.

Mais la Société archéologique a hâte de publier son *Recueil,* qui n'attend plus, pour prendre sa place à côté de ses aînés, que la série des inscriptions qui ont été découvertes depuis la publication de son dernier volume. J'ai été chargé par elle, au dernier moment, de les réunir, et je n'ai pas le temps de m'arrêter à tous les coins où le chercheur peut trouver matière à étude et à dissertation. Les inscriptions ont, d'ailleurs, été communiquées à M. L. Rénier, et le Secrétaire de la Société, M. Féraud, me montre une lettre du 22 novembre 1869, par laquelle l'éminent épigraphiste promet le commentaire de celles qui offrent un intérêt nouveau. Je n'aurai donc qu'à les transcrire et à indiquer leurs provenances, autant qu'elles me seront connues, en les accompagnant des courtes observations qui se présenteront naturellement au bout de ma plume.

La large trouée pratiquée dans les quartiers arabes pour le percement de la rue Impériale a fait ressortir ce fait, que la ville romaine occupait surtout la partie nord du rocher sur lequel est assis Constantine. Autour de la place de Nemours, principale entrée de la ville, les monuments étaient nombreux et importants, et les fouilles faites pour les fondations de l'hôtel d'Orient et de la maison

qu'une société d'Israélites élève sur l'ilot compris entre la place, la rue Caraman, la rue Cahoreau et la rue Impériale, ont mis à découvert bon nombre d'inscriptions intéressantes. Elles deviennent plus rares à mesure que l'on descend vers le ravin, et l'on n'en a point trouvé entre la maison Hamouda et la porte d'el-Kantara.

En avant de la maison Hamouda et sous la rue Impériale, existait un immense établissement, des thermes probablement, dont on a pu voir les arceaux encore entiers ; leur sommet est aujourd'hui enterré de deux ou trois mètres ; le sol, que l'on n'a pas mis à nu, devait donc être à une profondeur de huit à neuf mètres au-dessous du niveau actuel de la rue. On a exhumé de cet endroit une belle statue en marbre, bien conservée, dont la *Société archéologique* publiera la photographie dans son prochain volume ; je m'abstiens, en conséquence, d'essayer de la décrire.

J'ignore ce que sont devenues deux inscriptions qui auraient été trouvées au même endroit, et dont je n'ai pas eu de copies.

La Société, dans son premier volume, page 52, n° 26, et M. L. Rénier, dans son *Recueil* des inscriptions de l'Algérie, n° 1868, ont publié cette inscription, gravée sur un dé d'autel qui avait été encastré, plus tard, dans le minaret de la grande mosquée :

Concordiæ coloniarum cirtensium sacrum:

Caius Julius, Caii filius, Quirina (tribu), *Barbarus, quaestor, ædilis, statuam, quam ob honorem ædilitatis pollicitus est, suâ pecuniâ posuit. Locus datus decreto decurionum.*

Le minaret ayant été démoli, il a été possible d'exami-

ner les autres côtés de la pierre : celui de droite contient une épigraphe qui fixe la date de la précédente.

N° 1.

POLLICITVS
VIDVSIANDE
DICATA III IDVS
MARTIAS IVLI
ANO II ET CRISPI
NO COS

En attendant que M. Cherbonneau nous donne l'explication qu'il avait promise aux lecteurs de la *Revue africaine* pour le n° qui a suivi la livraison du mois de mars 1869 (v. n° 74 de la *Rev. afr.*, p. 160), je proposerai celle-ci.

Pollicitus quintum idus januarias, dedicata tertium idus martias : Juliano secundo et Crispino consulibus.

Promis le 5 des ides de janvier (le 6 janvier) ; dédié le 3 des ides de mars (13 mars), sous le 2e consulat de Julianus et le 1er de Crispinus.

Cette date consulaire correspond à l'année 224 de notre ère, et c'est le 13 mars de cette année que C. Julius Barbarus élevait la statue qu'il avait promise le 6 janvier précédent.

Remarquons l'indication de la tribu à laquelle appartenait Barbarus, sur un monument épigraphique postérieur de six ans à l'assassinat de Caracalla. On avait pensé que, depuis l'édit par lequel cet empereur avait supprimé toute distinction autre que celle de Romains et

d'esclaves, la classification des citoyens par tribus n'existait plus, et que toute indication de cette nature était sans objet et prouvait que le monument sur lequel elle était gravée, s'il n'était pas antérieur à cet édit, n'était, du moins, guère postérieur à Caracalla.

Celui de Barbarus, érigé après les règnes de Macrin et Diadumène et d'Héliogabale, sous Alexandre Sévère, montre qu'il ne faut pas trop se hâter de tirer des inductions, en matière chronologique, de la présence ou de l'absence des renseignements relatifs à l'origine des personnages qui ont écrit sur la pierre leurs titres et leurs qualités. Je pourrais rappeler d'autres inscriptions qui confirmeraient cette observation : en 234, la veuve de P. Aelius Saturninus élevait, à Setif, un tombeau à son mari, qui était de la tribu *Papiria;* en 255, on faisait à *Auzia* (Aumale), une dédicace à P. Aelius Primianus, de la tribu *Quirina;* en 260, c'est-à-dire quarante-deux ans après la mort de Caracalla, la colonie d'Auzia gravait sur le marbre les exploits de Q. Gargilius Martialis, de la tribu *Quirina,* l'heureux vainqueur de *Faraxen* et des *Bavares.*

Ces faits concordent, du reste, avec ce que rapporte Lampride dans la vie d'Alexandre Sévère : « *Ipsas deinde tribus, et eos qui militaribus nituntur prærogativis purgavit;* il revit aussi la liste des tribus, et de ceux qui se prévalaient de quelques prérogatives militaires. »

N° 2.

.....NVS COLONIAR.....

En lettres monumentales sur une longue pierre cassée, trouvée dans les fondations de la maison de M. Cahen

Namia. C'était, sans doute, une dédicace élevée par un patron des colonies cirtéennes.

Les déblais de l'ilot compris entre la place de Nemours, les rues Impériale, Cahoreau et Caraman, sur lequel s'élève la belle et immense maison que fait construire une société d'Israélites, ont rendu au jour les cinq inscriptions suivantes. On sait que cet îlot occupe une portion de l'emplacement du temple tétrapyle dont on a pu voir quelques arceaux jusqu'à ces dernier temps.

Sur le pied gauche de l'arceau qui était jeté sur la rue Cahoreau, était répétée une dédicace qui était reproduite sur deux autres arceaux démolis depuis longtemps. Les deux premiers exemplaires ont été publiés sous les nos 1849 et 1850 du *Recueil* des inscriptions de l'Algérie; ils permettront de restituer complètement le troisième, qui portait sur dix-sept pierres ; quelques lettres avaient été gravées à la pointe.

N° 3.

CLAVDIVS AVITIANVS
COMES PRIMI
ORDINIS AGENS PRO
....CTIS BASILICA
....NTIANAM CV
..OR....IBVS ETTETRA
.....STIT.....
.....LO...F.....
....Q.....VI....

Les quatre dernières lignes étaient frustes; la première n'avait nullement souffert et la lecture en est parfaitement certaine.

Claudius Avitianus, Comes primi ordinis, agens pro Præfectis, basilicam Constantianam cum porticibus et tetrapylo constituendam à solo perficiendamque curavit.

Claudius Avitianus, Comte de première classe, Vice-Préfet du Prétoire, a fait construire et achever depuis ses fondations la basilique de Constantine avec les portiques et le tétrapyle.

Sur l'exemplaire de cette inscription publié sous le n° 1849, les lettres médiales du nom d'*Avitianus* avaient été endommagées par le temps, et M. L. Rénier, sur les copies qui lui avaient passé sous les yeux, avait lu *Aulianus;* le deuxième, qui a paru sous le n° 1850, était très-mutilé. Le nôtre nous donne le véritable nom et nous permet d'assigner une date à la construction, ou plutôt à la reconstruction du monument.

Avitianus était Vicaire d'Afrique, c'est-à-dire qu'il administrait, sous l'autorité du préfet du Prétoire d'Italie, le diocèse d'Afrique, qui était composé de deux provinces consulaires, la Byzacène et la Numidie, et de trois provinces *présidiales,* la Tripolitaine, la Mauritanie Setifienne et la Mauritanie Césarienne. Les Consulaires et les Présidents ou Gouverneurs qui étaient à la tête de ces provinces relevaient du Vicaire ; l'Afrique propre était administrée par un proconsul, indépendant du Vicaire, et qui avait même le pas sur lui, bien qu'ayant une administration beaucoup moins étendue.

Le Vicaire était un dignitaire, un sénateur de 2e rang, et portait le titre de *spectabilis;* cependant Martinianus, Vicaire d'Afrique, est qualifié seulement de *vir clarissimus,* dans une lettre de l'empereur Constance en date du 14 juillet 358, ce qui le mettait parmi les dignitaires du 3e rang.

Avitianus, indépendamment de son titre de Vicaire, en avait un autre qui le plaçait parmi les sénateurs de 1re classe : c'est celui de Comte de premier ordre, qui lui donnait droit au titre d'*illustris ;* c'était donc un personnage très-considérable, qui ne devait pas son importance à la charge dont il était investi.

Le Code théodosien nous a conservé trois constitutions adressées par Julien l'Apostat à Avitianus pendant qu'il était Vicaire d'Afrique ; elles sont datées du 7 des kalendes de novembre 362 (26 octobre 362), et furent reçues à Carthage le 15 des kalendes d'avril de l'année suivante (17 mars 363). Deux autres édits de Valentinien et de Valens, du 3 des ides de mai et de la veille des ides de septembre 364, nous apprennent qu'en cette année Dracontius avait remplacé Avitianus, et la lettre que j'ai citée plus haut de l'empereur Constance, nous montre Martinianus installé à Carthage en 358 en qualité de Vicaire. C'est donc entre les années 359 et 364 que la basilique aurait été reconstruite par les soins d'Avitianus.

N° 4.

RESTITVTORI LIBE.....
ET CONSERVATORI T.....
D N FLAVIO VAL CONS.....
VICTORIOSISSIMO ET N.....
AVG. IVLIVS IVVENAL.....
RAT NVMIDIAE ET MAV....
NIARVM D N M Q EI....

Sur une pierre de 0m58 de hauteur, entourée d'une moulure; la partie droite a été cassée en biseau; la largeur, dans œuvre, est de 0m40 en haut et de 0m46 en bas. Publiée par M. Cherbonneau dans la *Revue africaine,* livraison de juillet 1868, p. 242.

Restitutori libertatis et conservatori totius orbis, Domino nostro Flavio Valerio Constantino, pio, felici, victoriosissimo et nobilissimo, semper Augusto.

Julius Juvenalis, vir perfectissimus, rationalis Numidiæ et Mauretaniarum, devotus numini majestatique ejus.

Au restaurateur de la liberté, au conservateur de l'univers ; à notre Seigneur Flavius Valerius Constantin, pieux, heureux, très-victorieux, très-noble, toujours Auguste.

Julius Juvénal, homme perfectissime, rational de la Numidie et des Mauritanies, dévoué à sa divinité et à sa majesté.

Je lis : *rationalis Mauretaniarum*, au lieu de *rationalis Mauretaniæ, patronus coloniarum:* 1° parce que la partie de la pierre qui manque au bas de notre monument est trop étroite pour recevoir l'addition de VRETANIAE, PATRONVS COLO, les deux premiers mots fussent-ils écrits en abrégé ;

2° Parce qu'à l'époque où le monument était gravé, la Mauritanie Césarienne formait deux provinces depuis environ quarante ans, qu'il n'y a pas de motif de placer l'une plutôt que l'autre de ces provinces dans les attributions du rational de la Numidie, et qu'en admettant que l'une ou l'autre dépendît de ce rational, elle aurait été dénommée dans l'inscription. D'ailleurs, aucune notice, aucun document, n'a laissé soupçonner jusqu'ici qu'il y eût un rational particulier pour la Mauritanie Césarienne, et il est probable qu'après sa division, rien ne fut changé quant à l'organisation de l'Office financier duquel elle dépendait.

Le *rational* était chargé de dresser les rôles des impôts et de centraliser la comptabilité des agents *(cohortales)* qui étaient placés sous ses ordres dans les provinces de son ressort. On l'appelait aussi quelquefois *procurator fisci,* et, en cette qualité, il veillait à ce que les biens vacants et sans maîtres fussent appréhendés au nom de l'Empereur. C'est ce qui résulte d'une loi des ides de juin 346, adressée à notre Juvéval par l'empereur Constance : les biens meubles de ceux qui avaient passé à l'ennemi et avaient trouvé la mort dans ses rangs, étaient abandonnés aux citoyens qui méritaient cette faveur ; mais les biens ruraux et les fermes devenaient propriétés impériales, et l'Office du rational était invité à prendre possession de ceux des biens de cette catégorie qui avaient été usurpés.

La dédicace de Julius Juvéval n'est pas postérieure à la mort du grand Constantin, arrivée en 337 ; ses fonctions lui furent donc conservées par Constance, qui eut le gouvernement de l'Afrique après la mort de son père. Comme il avait pu les exercer pendant quelques années sous le règne de Constantin, il faut admettre que la charge du rational, toute financière et de confiance, d'ailleurs, n'était pas soumise aux vicissitudes qui atteignaient les administrateurs politiques des provinces. Il en est encore ainsi de nos jours.

N° 5.

a	*b*	*c*
.....	...LIVSFAI....	NVSEQPVB
VATVSAEDPON.	MAGPONF....	IRPRAEF
ID COLONIAR RV..	ICET CHVL.QQ...	ATVAS
YRORVM DVASQ	VASOB HONO....	AQPOLLICI
ESTADDITODIELVD	ORVMSCENICO..	CVMMISSILI
SSVAPECVNIA DED	ITIDEMQVE DE..	VIT

Publiée dans la *Revue Africaine*, livraison de juillet 1868, p. 244 par M. Cherbonneau, p. 324 par M. Berbrugger.

Je n'essaierai pas de donner ici une idée du pêle-mêle de constructions antiques dont on a pu voir les vestiges sur l'emplacement de la maison actuelle des Israélites, lorsque M. Cordonnier faisait opérer les travaux de déblai qui lui ont coûté la vie. Toutes les époques y avaient gravé leurs empreintes. Un escalier, presque à l'angle de la rue Caraman et de la place Nemours, conduisait à un égoût d'un mètre de hauteur, creusé à six mètres du niveau actuel de la rue et se continuant sous la place ; cet égoût prenait naissance sur l'emplacement même, à peu près à égale distance de la place et de la rue Cahoreau ; les trois morceaux de la dalle qui portait l'inscription dont la copie précède servaient de couverture. De l'autre côté, à environ quatre mètres, une construction demi-circulaire, en pierres de grand appareil, avec un escalier presque monumental qui s'arrêtait un peu au-dessus de l'égoût ; à une couche un peu supérieure, les restes d'un plancher incendié, les bois carbonisés, des lambris dorés ; plus haut encore, et presque au niveau de la rue, une citerne que les fouilles avaient déchaussée et comme laissée dans l'espace ; partout des quantités énormes de pierres dures taillées et de pierres tendres de Mahon ou d'Arles ; des débris de statues, de chapiteaux, de colonnes et de métaux tordus par le feu. Tout cela se trouvait principalement dans la partie qui avoisine la place, et en dehors du tétrapyle et de la basilique.

Un filet courait au bas de la dalle épigraphique ; le

côté droit du troisième fragment, *c*, était terminé en queue d'aronde, ce qui a facilité le rapprochement et le raccordement des morceaux.

Je copiai l'inscription le lendemain du jour où elle fut découverte, après avoir placé les fragments dans l'ordre où je les présente. A ce moment, le premier, *a*, n'avait que cinq lignes : de la première, il ne restait que les amorces inférieures de huit lettres, beaucoup trop courtes pour laisser deviner les caractères primitifs ; la partie supérieure de la pierre avait disparu. Environ quinze jours après, on en fit les estampages qui furent adressés à MM. Berbrugger et Cherbonneau ; si ces estampages ont reproduit fidèlement la première ligne, ils n'ont pas pu donner le mot VIRATVS des copies de ces deux épigraphistes ; je crois que l'on avait ajouté au fragment *a* un morceau de pierre que l'on avait cru pouvoir y adapter, et qui formait le quatrième d'un document épigraphique trouvé au même endroit et que l'on n'a pas pu compléter.

Après ces explications, je passe à la restitution de notre inscription :

..... *Julius Fabianus* (?), *equo publico exornatus, ædilis, pontifex pro magistro, pontifex feriarum latinarum, præfectus juri dicundo coloniarum Rusicade et Chullu, quinquennalis, statuas... yrorum duos quas ob honorem quæsturæ pollicitus est, addito die ludorum scenicorum cum missilibus, suâ pecuniâ dedit idemque dedicavit.*

..... Julius Fabianus (?), gratifié d'un cheval public, édile, pontife chargé de la vice-présidence du collége, préfet chargé de rendre la justice dans les colonies de

Rusicade (Philippeville) et de Chullu (Collo), censeur, a donné et dédié à ses frais les deux statues de.... qu'il avait promises à l'occasion de son élévation à la questure, et y a ajouté un jour de représentations théâtrales et des distributions.

Le nom de notre sénateur, Fabianus, est douteux, mais probable.

A la troisième ligne du fragment *a*, l'Y de *yrorum* est traversé par une barre horizontale; la première lettre de la quatrième ligne du fragment *c*, représente la dernière haste et l'amorce de la diagonale de l'M de *honorem*.

On a trouvé au même endroit, sur un piédestal avec moulures, et écrit en belles lettres de près de dix centimètres de hauteur, le nom d'un autre censeur municipal:

N° 6.

M * DVPIDIVS
QVINQ *

Marcus Dupidius, quinquennalis.

Une feuille de lierre ou un cœur est gravé après l'M et après le dernier mot.

N° 7.

D. D.
LOC. ADSIG

Sur une pierre de 0m60 de hauteur et de 1m80 de longueur, qui supportait probablement une statue.

Decreto decurionum locus adsignatus

Lieu concédé par décret des décurions.

L'emplacement de l'hôtel d'Orient, situé en face du précédent, et la portion de la rue Impériale comprise

entre la rue Cahoreau et la place, ont fourni les six monuments épigraphiques suivants :

N° 8.

VENERI AVG
L. IVLIVS L. FQ MARTIA
LIS IIIVIR.AED.ET Q. POT SI
MVLACRVM AEREVM VENERIS
CVM AEDE SVA ET CVPIDINIBVS
EX LIBERALITATE L. IVLI MARTIALIS
PATRIS SVI SVPERALIAM LIBE
RALITATEM ROMAE AETERNAE
QVAM NOMINE VICTORIS FRATRIS
....I POSVISSET DEDIT DEC DEC

Découverte au pied de l'arceau de la basilique sur lequel appuyait l'ancien hôtel d'Orient. Le marbre est en quatre morceaux ; la surface en est très lisse, et l'on n'y aperçoit aucune trace de moulures. Les lettres sont très-belles et très-bien gravées.

A côté de ce marbre, gisait un piédestal en forme de trèfle, sur l'une des faces duquel était gravé :

N° 9.

L. IVLIVS MARTIALIS
FECIT

N° 8. *Veneri Augustae.*

Lucius Julius, Lucii filii, Quirina (tribu), *Martialis, triumvir, ædilis et quæstor potitus, simulacrum æreum. Veneris cum æde suâ et Cupidinibus, ex liberalitate Lucii Julii Martialis, patris sui, super aliam liberalitatem Romæ æternæ, quam nomine Victoris, fratris sui, possuisset, dedit decreto decurionum.*

N° 9. *Lucius Julius Martialis fecit.*

A Vénus Auguste.

Lucius Julius Martialis, de la tribu Quirina, triumvir, édile et gérant la questure, a fait don, avec l'autorisation des décurions, et par un acte de munificence de Lucius Julius Martialis, son père, d'une image en airain de Vénus, avec sa chapelle et deux Amours, indépendamment d'une autre libéralité offerte à Rome éternelle, au nom de son frère Victor.

Sculpté par Lucius Julius Martialis.

Sur chacune des feuilles de trèfle, on voit encore les trous dans lesquels étaient scellés les crampons qui fixaient les statues. Celle de Vénus était, sans doute, au milieu et en arrière; elle avait un Cupidon à chacun de ses côtés, à une distance de soixante centimètres ; les Amours, qui occupaient les coins antérieurs du trèfle, étaient à une distance de 1m05 l'un de l'autre. La pierre surmontait un autel sur la face duquel était gravée l'inscription n° 8. C'est Martialis lui-même qui avait sculpté les statues. Les charges lui était arrivées en suivant leur ordre régulier, et s'il avait obtenu la questure dès l'âge fixé par Auguste, il n'avait que 25 ans au moment où il élevait sa chapelle en l'honneur de Vénus.

N° 10.

M· FLAVIO· T· FIL
QVIR· POSTVMO
PRAEF· AERARI· MILIT.
ORDINATO· IN GAL
5 LIA·AT·QVINQVE FASCES
LEG·LEG·VI·FERRATAE·PRAE
TORI·ADLECTO INTER·TRI
BVNICIOS . AB
IMP· ANTONINO· AVG· CV
10 RATORI COLONI.... ARDE
ATINORVM QVAE.... ATIIII
COL·M· PACCIVS R..... NVS
Q·AEMILIVS PONIANVS PNO
NIVS SILVANVS. APVBLICIVS PONTI
15 ANVS.C. IVLIVS GARGILIANVS PATROP
TIMO.....
.....

Sur un dé d'autel entouré d'une moulure de 1m17 de hauteur sur 0m76 de largeur et 0m62 dans œuvre ; les lettres ont 0m07, à la 1re ligne; 0m055, à la 2e; 0m 045, à la 3e, et 0m035 aux suivantes ; un éclat de la pierre de 0m12 a enlevé la fin de la 16e ligne, et peut-être une autre qui venait à la suite.

Marco Flavio, Titi filio, quirina (tribu), *Postumo, praefecto aerarii militaris ordinato in Galliâ, at quinque fasces, legato legionis sextæ, ferratæ prætori, adlecto inter tribunicios ab imperatore Antonino Augusto, curatori*

coloniae Ardeatinorum, quaestori, patrono quatuor coloniarum.

Marcus Paccius Rufinus, Quintus Aemilius, Ponianus, Publius Nonius Silvanus, Aulus Publicius Pontianus, Caïus Julius Gargilianus, patri optimo.....

A Marcus Flavius Postumus, fils de Titus, de la tribu Quirina, nommé intendant du trésor militaire en Gaule, et ayant cinq faisceaux, légat de la 6e légion Ferrée, préteur, tribun honoraire, sous l'empereur Antonin Auguste, curateur de la colonie des Ardéatiniens, questeur, patron des quatre colonies.

Marcus Paccius Rufinus, Quintus Aemilius Ponianus, Publius Nonius Silvanus, Aulus Publicius Pontianus, Caïus Julius Gargilianus, au père excellent.....

Dans sa lettre du 29 novembre déjà citée, M. L. Rénier s'exprime ainsi au sujet de cette inscription : « Elle est importante, parce qu'elle nous fait connaître la carrière administrative d'un grand personnage, un sénateur, qui était probablement originaire de Cirta, et parce que, parmi les titres qui lui sont donnés, il y en a dont nous n'avions pas encore d'exemple épigraphique. Il faut une dissertation pour en faire ressortir toute l'importance. Je m'en occuperai aussitôt que je le pourrai. »

En attendant le commentaire de l'éminent épigraphiste, on me permettra quelques courtes observations. Auguste, afin d'éviter que les militaires libérés du service ne devinssent des instruments de sédition, s'ils n'avaient pas, après leur retraite, des moyens honorables d'existence, leur assura des avantages ou des pensions selon le grade ; avec le produit de nouveaux impôts, il fonda une caisse militaire (*aerarium militare*) qui était chargée de sub-

venir aux frais de ces avantages et de ces pensions (1). Il est probable qu'il y en avait une par province, afin de faciliter le mouvement de ses opérations ; c'est ce que nous apprendront les inscriptions, si l'on en découvre d'autres qui mentionnent le titre de *praefectus aerarii militaris.*

Notre Flavius Postumus avait été préposé à cette caisse en Gaule. Il fut ensuite légat de la 6e légion, surnommée *Ferrata.* Cette légion avait été dédoublée : une portion portait le nom de *Victrix ;* elle se trouvait en Espagne au moment où Civilis se révoltait dans les Gaules, et fut dirigée contre lui en 70 ; l'autre, qui est peut-être la Ferrata de notre inscription, avait été envoyée de Syrie en Italie contre Vitellius, et passa de là en Gaule sous le commandement de *Mucien;* elle s'y trouvait encore sous Caracalla ou sous Héliogabale, époque à laquelle remonte notre monument.

Pendant le règne de l'un de ces empereurs, qui avaient usurpé l'un et l'autre le nom d'Antonin, Flavius Postumus devint intendant ou inspecteur de la colonie d'Ardéa, ancienne capitale des Rutules, dans le Latium, à environ 30 kilomètres de Rome. Ardéa, qui a conservé son nom, fut érigée en colonie l'an de Rome 311. Je n'ai pas besoin de rappeler que les quatre colonies dont il était le patron, lorsqu'il était déjà sénateur, étaient les colonies cirtéennes de Cirta (Constantine), Milevum (Milah), Chullu (Collo) et Rusicade (Philippeville).

(1) Suét., Aug. 49 :
Tac. An. I, 78. *Centesimam rerum venalium, post bella civilia institutam, deprecante populo, edixit Tiberius militare ærarium eo subsidio niti, etc.*

N° 11.

M CLAVDIO Q F
QVIR RESTITVTO
PROC AVG DIOECE
SEOS REGIONIS HA
5 DRVMETINAE ET THE
VESTINAE ET LVDI
MATVTINI ET AD PV
TANDAS RATIONES
SYRIAE CIVITATIVM
10 TRIB LEG VII GEMI
NAE PRAEF COH I
GAETVLORVM
..... AVG LIB TABVL
D D

Sur un cube, sans moulures, de 1m04 de hauteur sur 0m63 de largeur ; lettres de 0m055 à la 1re ligne, de 0m04, à la 2e et de 0m035 aux suivantes.

Marco Claudio, Quinti filio, Quirina (tribu), *Restituto, procuratori Augusti dioeceseos regionis Hadrumetinae et Thevestinae et ludi matutini, et ad putandas rationes Syriæ civitatium, tribuno legionis septimæ geminæ, praefecto cohortis primae Gaetulorum*

..... *Augusti libertus, tabularius, decreto decurionum.*

A Marcus Claudius Restitutus, fils de Quintus, de la tribu Quirina, procureur de l'Empereur dans le diocèse de la région d'Hadrumète (Soussa, en Tunisie) et de Theveste (Tebessa) et... ..,et chargé des comptes des villes

de Syrie, tribun de la 7me légion Géminée, préfet de la 1re cohorte des Gétules.

.....Affranchi d'Auguste, teneur de livres (ou gardien des archives), par décret des décurions.

Le nom de l'auteur de la dédicace a été martelé.

Maffei (Mus. Veron., 272, 10) nous a fait connaître un *procuratorem regionis Thevestinæ ;* notre inscription nous apprend que le même procureur de l'Empereur exerçait ses fonctions sur tout le territoire compris entre Theveste et Hadrumète, quoique ces deux villes soient séparées par une distance à vol d'oiseau de soixante lieues, et qu'elles appartinssent à des provinces différentes.

Cela ne doit pas nous surprendre, puisque nous venons de voir que la Numidie, la Mauritanie Sétifienne et la Mauritanie Césarienne, c'est-à-dire l'Algérie de nos jours, dépendaient, en matière d'impôts, du même fonctionnaire.

Le *tabularius* affranchi de l'empereur qui élevait sa dédicace à Claudius Restitutus, faisait probablement partie du personnel de son office ; mais par quelle raison expliquer pourquoi le monument dédicatoire était dressé à Cirta ? Est-ce parce que Claudius Restitutus était originaire de cette ville, ou parce qu'il y exerçait les mêmes fonctions que dans la région d'Hadrumète et de Theveste ? Cette dernière hypothèse me paraît combattue par les termes mêmes de l'inscription, qui semblent limiter le territoire soumis à l'action du procureur.

Quant au titre de *procurator ludi matutini,* j'ignore quelle nature d'attributions il conférait ; peut-être s'agissait-il des *Annones* et du soin de remplir les magasins publics. On pourra rapprocher de notre inscription celle que rapporte Bocking dans sa *Notitia dignitatum* (tom. II,

p. 1199), et qui est relative à un *procurator ludi Gallici*.

L· PALLIVS· L· F· SVLPICIA
NVS· NATVS· BESS· THRAC
PROCVRATOR HORREOR
GALBIANORVM AVENT
PROCVRATOR PATRIMO
PROCVRATOR XX HAERED
PROCVRATOR LVDI GALLICI
VIXIT, etc.

N° 12.

SEIAE· M· F· GAETV
LAE· VXORI· NAEVI
CENSITI· MATRI· NAE
VIARVM· MARCIA
NAE· ET. NAEVILLAE
C· M· F· NVPTAE· FVLVIO
FAVSTINO· PRAETO
RIO· VIRO· AVIAE· SABI
NIAE· CELSINAE· C· F·
NVPTAE· GEMINIO MO
DESTO· PRAETORIO· VI
RO· EADEM GAETVLA
D· D· S· P· P·

Beau dé d'autel orné d'une moulure ; hauteur, 1m, largeur 0m76 ; dans œuvre, 0m85 sur 0m61.

Hauteur des lettres : à la 1re ligne, 0m045; à la 2e, 0m04 ; à la 3e et à la 4e, 0m035, et 0m03 à toutes les autres.

Seiae, Marci filiae, Gaetulae, uxori Naevii Censiti, matri Naeviarum Marcianae et Naevillae, clarissimae memoriae

feminae, nuptae Fulvio Faustino, praetorio viro, aviae Sabiniae Celsinae, clarissimae feminae, nuptae Geminio Modesto, praetorio viro.

Eadem Gaetula decreto decurionum suâ pecuniâ posuit.

A Seia Gætula, fille de Marcus, épouse de Nævius Censitus, mère de Nævia Marciana et de Nævia Nævilla, femme d'illustre mémoire, épouse de Fulvius Faustinus, ex-préteur, aïeule de Sabinia Celsina, femme illustre, épouse de Geminius Modestus, ex-préteur.

Gætula elle-même, et de son argent, a dédié ce monument avec l'autorisation des décurions.

Nous connaissions déjà tous ces personnages, à l'exception de Geminius Modestus, par deux inscriptions trouvées à Constantine et publiées dans le *Recueil* des inscriptions de l'Algérie. Mais laissons la parole à M. L. Rénier, qui s'exprime ainsi dans sa lettre du 22 novembre :

« C'est l'inscription d'une statue, ou plus probablement d'un buste, qu'une grande dame de Cirta, Seia Gætula, s'était fait élever, en vertu d'un décret des décurions de cette ville, parce qu'elle était la mère de la femme d'un ancien préteur (Nævia Nævilla) et la grand-mère de la femme d'un autre ancien préteur (Sabinia Celsina).

» On a trouvé à Constantine les piédestaux de deux autres statues élevées par la même grande dame, Seia Gætula, à sa fille Nævia Nævilla (inscr. de l'Alg., n° 1861), et à son fils Nævius Seianus (ibid., n° 1860), pour la même raison : parce que la première avait été la femme d'un ancien préteur, et que le second était le frère de cette femme et l'oncle de Sabinia Celsina, dont le mari, qui n'est pas nommé dans cette inscription, n'avait pas encore été préteur, mais était déjà sénateur, et, par conséquent,

avait été questeur, sa femme y étant qualifiée de *clarissima femina*. Ce sont de curieux documents pour l'histoire des mœurs romaines au temps de l'empire ; ils montrent combien les villes des provinces étaient fières des dignités auxquelles leurs citoyens pouvaient être élevés à Rome. »

Cette famille des Nævius descendrait-elle du poète de ce nom, un des plus anciens de Rome, qui, dans un moment de découragement, écrivait ainsi son épitaphe :

Mortales Immortales flere si foret fas,
Flerent divae Camaenae Nævium poetam.
Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romae loquier latina lingua.

Si les Immortels pouvaient pleurer les mortels, les Muses pleureraient le poète Nævius. Une fois Nævius enfoui au trésor de Pluton, on ne sut plus à Rome ce que c'était que parler la langue latine.

N'outrageons pas la mémoire du poète ; il craignait que la muse latine ne restât grecque, et il mettait dans ses vers plus de tristesse que de superbe; loin de prophétiser, comme quelques-uns de nos jours, que tout croulerait avec lui, il déplorait que la poésie s'éloignât du génie national.

N° 13.

..... IINIFIL GERMAN
..... IODI FRATRIS DIVI AN
..... DRI... NI PRONEPOTIS
....EPOTIS DIVI NERVAE AD NEPOTIS
5 ..... AVG... RABICI ADIABENICI PARTHIC
..... TESTATIS XVIII IMP XI COS III P P P R
..... RTINACIS AVG ARABICI ADIAB
..... NINI GERM SARM NEPOTIS
..... HADRIANI ADNEPOTIS DIVI
10 ..... AVRE.... ONINI PI FELCIS AVG
..... IMP CAES L. SEPTIMI SEVE. VERI
..... PARTHICI MAXIMI FIL IMP MAVR
..... VI ANTONI..... PRO NEPOTIS DIVI HADRIANI
... EADNEPOTIS F.RTISSIMI NOBILISSIMI Q
15 ... NATALIS III VIR OB HONOREM III VIRATVS PR
... LEO OB HONOREM IIIV..ATVS ET AED R P INTVLITET
.... ONAED POL.POSVIT E...VDOS CVM MISSIL ET ACRO

Sur une dalle de 1m de hauteur sur 1m55 de largeur ; elle a été cassée au milieu ; le fragment de gauche avait servi de seuil de porte et est presque complétement fruste ; excepté à sa partie inférieure. Les lettres ont 0m05, à la 1re ligne, et 0m03 à toutes les autres. Les abréviations sont rares. Sigles : à la 5e ligne, T, II, I de Parthici ; à la 10e, N, I et L, I ; à la 13e, R, I et A, N, I de Hadriani.

Pro salute imperatoris Cæsaris, divi Marci Aurelii Antonini, pii, germanici, sarmatici filii ; divi Commodi

fratris, divi Antonini pii nepotis, divi Hadriani pronepotis, divi Trajani Parthici abnepotis, divi Nervæ adnepotis, LUCII SEPTIMII SEVERI pii, Pertinacis, Augusti, arabici, adiabenici, Parthici maximi, pontificis maximi, fortissimi felicissimique, tribuniciæ potestatis 18, imperatoris 12, consulis 3, patris patriæ, proconsulis ;

Et imperatoris Caesaris Lucii Septimii Severi pii, Pertinacis, Augusti, arabici, adiabenici, Parthici maximi, fortissimi felicissimique filii, divi Marci Aurelii Antonini, germanici, sarmatici nepotis, divi Antonini pii pronepotis, divi Hadriani adnepotis, divi Trajani Parthici et divi Nervae abnepotis, MARCI AURELII ANTONINI pii, felicis, Augusti, pontificis maximi, tribuniciæ potestatis 13, consulis 3, fortissimi felicissimique ;

Et imperatoris Caesaris Lucii Septimii Severi pii, Pertinacis, Augusti, arabici, adiabenici, Parthici maximi filii, imperatoris (sic) *Marci Aurelii Antonini, Germanici, Sarmatici nepotis, divi Antonini pii pronepotis, divi Hadriani adnepotis, divi Trajani Parthici et divi Nervæ abnepotis, fortissimi nobilissimique, LUCII SEPTIMII GETAE, nobilissimi Cæsaris, Augusti ;*

Marcus Cæcilius, quinti filius, Quirina (tribu), *Natalis, ob honorem triumviratus promissus..... ob honorem triumviratus et aedilitatis reipublicae intulit et ..... aedilitatis pollicitus posuit et ludos cum missilibus et acroamatibus.*

Cette longue dédicace est adressée à Septime Sévère et à ses deux fils, Caracalla et Géta, en 210, quelques mois à peine avant la mort du chef de la maison syrienne, arrivée à York le 4 février de l'an 211. Les titres de Septime Sévère sont rappelés avec soin, à l'exception de celui

de *grand Britannique,* qu'il prit vers la fin de l'année 210, pendant qu'il donnait à ses fils celui de *Britanniques.* Il est probable qu'au moment où l'inscription était gravée, on ne connaissait pas encore ce fait à Constantine ; elle se daterait donc du 2 juin au 31 décembre de cette année. La filiation des Sévères, qu'on avait rattachée aux Antonins, est complaisamment rappelée trois fois avec non moins de soin que les titres.

L'auteur de la dédicace, Marcus Cæcilius Natalis, venait d'être investi des honneurs de l'édilité, et, à cette occasion, avait donné des jeux, fait une distribution au peuple et fait représenter des pièces de théâtre. Il ne paraît pas qu'il ait acquitté, en même temps, la somme due à la république par les magistrats nouvellement élus, et qui était fixée à 20,000 sesterces pour chacune des fonctions de l'ordre administratif dans les colonies cirtéennes.

Ce personnage nous était connu par quatre inscriptions publiées dans les *Annuaires* de la Société, année 1853, p. 56 et 57, et année 1858-59, p. 124 et 127. Ces derniers monuments épigraphiques sont postérieurs au nôtre ; ils nous apprennent qu'il avait rempli les charges de l'édilité, du triumvirat, de la questure, de la quinquennalité et de préfet des quatre colonies cirtéennes; qu'il avait versé au trésor de la république 60,000 sesterces pour son avénement aux deux premières de ces charges et à la quinquennalité ; érigé une statue d'airain, bâti un édicule tétrastyle et dressé une autre statue en l'honneur d'Antonin Auguste ; que, la même année, il avait construit, en mémoire de la quinquennalité dont il avait été honoré, un arc de triomphe surmonté d'une statue d'airain représentant le courage de l'Empereur.

Comme on le voit, il ne s'agit pas ici d'Antonin le pieux, mais de Caracalla, qui avait usurpé son nom, ou d'Héliogabale, qui s'était également fait appeler Antonin. Les quatre premiers documents découverts ne seraient donc pas postérieurs à l'année 222, et Cæcilius Natalis aurait obtenu, dans douze ans, la questure, la quinquennalité et la préfecture des quatre colonies.

Dans une note publiée dans le *Recueil* des Mémoires de la Société (année 1853, p. 132 et seq.), le général Creuly avait donné des détails intéressants sur les poteries des conduites d'eau romaines de Constantine; il avait fait connaître que quatre localités semblaient avoir eu le monopole de la fourniture des tuyaux de terre cuite pour les fontaines de l'antique Cirta. Les estampilles des fabricants portaient ces ethniques :

Tiditni (Tiddi), le Kheneg, à 20 kil. au nord de Constantine ;

Uzelitani (Uzel, Oudjel), sur la rive droite de l'Oued-Koton ;

Cemellenses, ou *Gemellenses (Gemellae),* que je place à Kherbet-Fraïn, entre le Sebkha-el-Amiet et le Sebkha-Asbin, à l'extrémité méridionale de la plaine des Eulma, presque sur la limite des subdivisions de Batna, de Setif et de Constantine,

Et *Auzurenses,* dont l'emplacement est, je crois, encore inconnu.

A ces noms, il faut en ajouter un cinquième, MILEVITANI *(Milevitani, Milevum)* Milah, qui était gravé en relief et dans un rectangle identique à ceux qu'a décrits le général Creuly, sur les tuyaux d'une conduite qui traversait la place de Nemours, passait sous la maison

Chaume, rue Cahoreau, pour se continuer dans la direction de Dar-el-Bey. En creusant l'égoût de la rue Impériale, devant la maison des Israélites, on a découvert une pierre cubique qui avait été percée de deux trous parallèles, dans lesquels étaient engagés et solidement maçonnés les tuyaux de la conduite ; ainsi serrés, ils devaient offrir une résistance d'une force énorme ; leurs dimensions étaient calculées, d'ailleurs, pour supporter une très-forte pression :

Leur diamètre total était de..... 0m20
Leur diamètre intérieur, de..... 0m10
Leur épaisseur, de..... 0m05

Cette conduite descendait, probablement, des citernes du Koudiat-Ati.

N° 14.

HONORIS
VIRTVTIS
AVG. SAC.
Q. DOMITI
VS PRIMI
ANVS ET IV
LIA FORTV
NVLAVXOR
EIVS
CANDIDA
TA EIVS VISO
MONITIDAE
....PONVM

Sur un dé d'autel provenant des démolitions de l'ancien magasin à orge, en face de la porte Valée. Lorsque

je copiai cette inscription, la pierre était peu nette et dans une position qui se prêtait difficilement à la lecture; j'aurais eu besoin de revoir les quatre dernières lignes; mais, quelques jours après, la pierre avait disparu.

C'est une dédicace peu intéressante à la vertu, par Quintus Domitius Primianus et Julia Fortunula, son épouse.

J'en ai fini avec les inscriptions administratives ou dédicatoires de Constantine, et je passe à celles de la province, qui, malheureusement, a fourni cette année un faible contingent.

MARCOUNA (*Verecunda*).

N° 15.

IMP . CAES M . AVRELIO ✱ | IMP . C . . . S L' AVRELIO V . . RO AVG

ANTONINO AVG ARMENIACO | ARMENIACO PARTHICO MAX

PARTHICO MAX MEDICO PONT | MEDICO PONTIFICI MAXMO

MAX TRIB POT XXI IMP V COS III P P ET | TRIB POT XIII. . . . . COS III P P

DIVI ANTONINI FILI DIVI HADRIANI NEP DIVI TRAIANI PARTHICI PR . . . IIVALAB NEP

. . . . . DEDICAVI

Trouvée le 18 août 1869 à la ferme de Marcouna *(Verecunda)*, et offerte par M. Douvres, représentant de M. Leturc; communiquée par M. Costa.

L'inscription porte sur cinq pierres d'inégales dimensions, d'une longueur totale de 4m62 et d'une hauteur de 1m04. La partie inférieure de la 4e pierre est fruste; la 6e ligne a été effacée, à l'exception du dernier mot. Il y a quelques lettres liées;

A la première partie : 2e ligne, N, I; 3e ligne, N et T; 4e ligne, I et B, E et T;

A la deuxième partie : 1re ligne, L et I;

A la 5e ligne, N et T, N et I, L et I;

A la 3e ligne, 2e partie, dans *maximo*, l'I a été omis.

Je reproduis l'inscription telle qu'elle m'est communiquée par double copie; elle me semble comporter deux corrections : l'une, dans l'indication de la puissance tribunitienne de Vérus; l'autre, dans sa filiation; je la restitue ainsi :

Imperatori Caesari Marco Aurelio Antonino Augusto, Armeniaco, Parthico maximo, Medico, pontifici maximo, tribuniciae potestatis 21, imperatori 5, consuli 3, patri patriae, et

Imperatori Caesari Lucio Aurelio Vero Augusto, Armeniaco, Parthico maximo, Medico, pontifici maximo, tribuniciae potestatis 7, imperatori 5, consuli 3, patri patriae,

Divi Antonini filiis, divi Hadriani nepotibus, divi Trajani Parthici pronepotibus, divi Nervae abnepotibus ..... dedicavit.

A l'Empereur César Marc Aurèle Antonin Auguste, Arméniaque, grand Parthique, Médique, grand pontife, in-

vesti vingt et une fois de la puissance tribunitienne, cinq fois triomphateur, trois fois consul, père de la patrie ;

Et à l'Empereur César Lucius Aurelius Vérus Auguste, Arméniaque, grand Parthique, Médique, grand pontife, investi sept fois de la puissance tribunitienne, cinq fois triomphateur, trois fois consul, père de la patrie.

Fils du divin Antonin, petits-fils du divin Hadrien, arrières petits-fils du divin Trajan Parthique, deux fois arrières petits-fils du divin Nerva.....

Marc Aurèle fut investi de la puissance tribunitienne le 25 février 147 ; Vérus n'en fut revêtu que le 7 mars 161, à la mort d'Antonin le pieux ; la 21e année de la puissance tribunitienne du premier correspond donc à la 7e de celle du second, et non à la 13e, ainsi que le portent les copies de l'inscription que j'ai sous les yeux. Comme la pierre est fruste, il est à présumer que le copiste a pris le V pour un X, et que la dernière haste du nombre XIII de sa transcription est l'I de *imperator*. A la fin de la cinquième ligne, il faut évidemment lire ERVAE, au lieu de IIVAL.

Le monument remonte donc à l'année 167, sous le troisième consulat de Vérus, ou au commencement de 168. Les deux empereurs venaient à peine, après quelques avantages remportés sur les Allemands, de prendre le titre d'*imperator* pour la cinquième fois.

Le nom de l'auteur de la dédicace a été martelé ; peut-être faut-il l'attribuer à *Venustus*, légat des empereurs, pro-préteur et consul désigné, qui, l'année précédente, avait dédié aux mêmes Augustes celle qu'a publiée M. L. Rénier sous le n° 1487 des inscriptions de l'Algérie. Ce

personnage serait-il tombé en disgrâce auprès des habitants de *Verecunda ?*

Il faut remarquer la disposition de notre inscription : les titres des empereurs, quoique absolument les mêmes, sauf en ce qui concerne les nombres indicatifs de la puissance tribunitienne, sont pourtant répétés et font l'objet de deux épigraphes distinctes ; ce qui concerne la filiation leur est commun.

N° 16.

VICTO
RIAE
AVG
ET CAE
S S

Même provenance que la précédente.

Sur une colonne sexagonale cannelée et terminée par une corniche, de 1m50 de hauteur et de 0m33 de largeur sur chaque face. Le côté sur lequel est gravée l'inscription est entouré d'un joli petit filet ornementé. Sur le plat de la colonne, on voit encore le trou auquel était scellée probablement une statue dédiée à la victoire de l'Auguste et César.

Je me demande cependant si la transcription est exacte, et s'il ne faudrait pas lire Augg. et Caess. ou Aug. et Caes.

TICLAT (*Tubusuctus*).

N° 17.

.....S ET MAXIMIANVS SENIORES AVG ET.....
.....VICTI IMPERATORES ET....
.....SSIMI CAESARES
.....IANVS INVICTVS SENIOR AVG FELICITER
.....NTANEORVM EX TVBVSVCTITANA
.....RETVR HORREA IN TVBVSVCTITANA
.....PRAECEPERVNT·ANNO PRO CCLXV

Trouvée par M. le capitaine du génie Martin, chargé des travaux de la route de Bougie à Aumale, et communiquée par M. le colonel Bonvalet, commandant du cercle de Bougie, à M. Féraud, secrétaire de la Société.

La copie est accompagnée des explications suivantes :

« Se trouve à huit mètres, au plus, de la pierre votive *Imperatori Maximo Severo pio pertinaci* (il s'agit, je crois, de l'inscription publiée dans le *Recueil* de la Société, année 1867, p. 376). Grès blanc, cassé à droite et à gauche; lettres de 0m08 à 0m10 de hauteur; encadrement en haut et en bas; fait partie d'un dallage. »

Nous n'avons, en effet, qu'une partie de l'inscription, et cette partie est tellement intéressante, que je regrette d'autant plus celle qui manque. Sans m'arrêter aux dangers de l'interprétation, qu'une nouvelle trouvaille peut faire ressortir pour ma confusion, je proposerai la restitution suivante :

Domini nostri Diocletianus *et Maximianus seniores Augusti, et* Constantius et Galerius in*victi imperatores, et* Maximinus et Severus, nobili*ssimi Caesares,* potsquam Maxim*ianus invictus, senior Augustus, feliciter* populorum quinquege*ntaneorum ex Tubusuctitana* regione reverte*retur, horrea in Tubusuctitana* civitate construi *praeceperunt. Anno provinciae ducentesimo sexagesimo quinto.*

Nos seigneurs Dioclétien et Maximien, anciens Augustes, et Constance et Galère, Empereurs invaincus, et Maximin et Sévère, très-nobles Césars, lorsque Maximien, invaincu, ancien Auguste, fut heureusement de retour de la région Tubusuctitaine des tribus Quinquégentiennes, prescrivirent de construire des greniers publics dans la ville de Tubusuctus. L'an de la province 265.

Ainsi se trouvent définitivement fixées: 1° la synonymie de Ticlat avec Tubusuctus, qui existait déjà antérieurement à l'annexion de la Mauritanie Césarienne à l'empire; 2° et l'orthographe de ce nom, que l'on trouve écrit de ces diverses manières dans les livres anciens: *Tubusuptus* dans Pline, dans l'Itinéraire d'Antonin et dans Ammien Marcellin; *Thubuscus,* dans Tacite ; *Tubusutia,* dans Ethicus; *Tabusubros,* dans l'Anonyme de Ravennes; *Toubousouptos,* dans Ptolémée; les Notices de l'Église écrivent *Thugusubditanus* et *Tubusubditanus.*

Quant aux Quinquégentiens, Eutrope, Paul Orose, Aurelius Victor, Honorius et Zonare les citent, sans indiquer les contrées qu'ils habitaient; le cosmographe Ethicus les place entre *Saldae* (Bougie) et *Rusuccuru* (Dellis), renseignement exact, quoique un peu vague. Il appartenait à l'épigraphie locale de nous faire connaître les gisements de ces tribus turbulentes.

Une inscription, trouvée à Bougie en 1860, m'avait permis de leur assigner les cantonnements qui s'étendent entre le Jurjura et la mer jusqu'à Bougie, et sur une partie des montagnes de la rive droite de la Soumam ou Oued-Sahel (la *Nasava* de Ptolémée) (1); celle que l'on vient de découvrir à Ticlat confirme ces données, puisqu'elle place les Quinquégentiens dans la région immédiate de Tubusuctus. Parmi les tribus que le comte Théodose eut à combattre de 373 à 375, et que cite Ammien Marcellin, on pourrait rattacher à la confédération des Quinquégentiens: 1° celle des *Massissenses,* que l'on identifie aux *Msisna* ou *Imsissen,* sur la rive droite de la Soumam; 2° celle

(1) *Rec. des Mém. de la Soc. Arch. de Constantine.* — Année 1862, p. 170 et seqes, et année 1863, p. 120 et seqes.

des *Tindenses*, qui aurait occupé les territoires des *Fenaïa*, des *Beni-Oughlis* et des *Aït-Ameur*; 3° celle des *Isaflenses*, que l'on croit être les *Flissa* de nos jours; 4° les *Jubaleni*, ou montagnards, qui seraient les *Zouaoua*; 5° et les *Jesalenses*, qui auraient occupé le pays situé à l'ouest des Zouaoua. Si toutes ces peuplades étaient restées à leurs places primitives, le récit des opérations du général romain contre Firmus montrerait qu'elles eurent pour théâtre ce que nous appelons la Grande Kabilie, indépendamment des contrées situées à l'ouest et au sud.

On a écrit (1) que Tubusuctus ne fut jamais qu'un camp retranché, bien plus qu'une ville forte. Les faits, sans parler de l'aspect des lieux et des ruines, me semblent en contradiction avec cette assertion. A l'époque où Tubusuctus fut fondé, les Romains avaient pour premier soin de mettre leurs villes en bon état de défense, surtout lorsqu'elles étaient situées, comme Tubusuctus, dans un pays naturellement difficile et presque insoumis; aussi nous voyons que, dès l'an 24 de J.-C., Tacfarinas en fait le siége, et que Tacite la désigne sous le nom d'*Oppidum*; plus tard, en 373, le comte Théodose en fait son quartier-général, et Ammien Marcellin l'appelle encore *Oppidum*.

Si Tubusuctus n'eût été qu'un simple camp retranché, les historiens l'auraient désigné par les mots de *castellum*, de *claustra*, de *burgus*, de *praesidium* ou de *praetentura*, dont se sert ailleurs Ammien, et non par celui d'*Oppidum*, qui signifie la ville de guerre par excellence. Lorsque Dioclétien organisa les places-frontières destinées à maintenir les populations, et qui furent conservées soigneusement par ses successeurs, Tubusuctus eut son

(1) *Rec. des Mém. de la Soc.* Année 1868, p. 480.

praepositum limitis, ou commandant de frontières. La Notice des dignités (t. II, p. 76) nous montre cette ville entourée d'une enceinte hexagonale percée de trois portes, dont celle du milieu est flanquée de deux tours.

Parmi les seize villes frontières qui, d'après ce document, relevaient du Comte d'Afrique, nous en connaissons six ou sept qui nous donneront une idée de la ligne séparative des juridictions du Comte et du *Duc* et *Praeses* de la Mauritanie. Il cite les commandants :

1° *Limitis Bidensis,* Bidil, Bida, etc., que l'on place généralement à Djemâ-Sahridj, dans la vallée de l'Oued-Sebaou, sur la route de Rusuccuru à Tubusuctus. Cette route était jalonnée par des postes d'observation, séparés les uns des autres par une distance de quatre à cinq kilomètres. De Ksar-Kebouch (probablement *Ruha*) à Ticlat, j'en ai remarqué trois, dont deux dans des clairières forestières; l'un est à quelques kilomètres du bordj de Taouirt-Ighil, et un autre, à Tala-Zerman, au-dessus du moulin Lambert, rive droite de l'Oued-Torcha, au pied du Djebel Ighil-Afertas ;

2° *Limitis Tubusuctitani;*

3° *Limitis Tamallomensis,* que l'on identifie au *castellum et municipium* de *Tamannuna* de la Table peutingérienne, sur la route de Setif à Aumale, et que je place à une ruine située à un kilomètre au-delà du caravanserail d'Aïn-Tagrout, à environ 36 kilomètres de Setif, sur la route de cette ville à Bordj-bou-Areridj ;

4° *Limitis caput Cellensis,* qui occupait probablement la place de *Cellae, Enchir-Zerga,* à l'entrée du Hodna, sur la route de Setif à Toubna. On peut voir encore sur

cette route les ruines des postes d'observation d'Aïn-Azal et de Kherbet-el-Gouz (ferme Pomarède) ;

5° *Limitis Zabensis, Zabi,* aujourd'hui *Bechilga,* à trois kilomètres à l'est de Msila, dans le Hodna (1) ;

6° *Limitis Tubuniensis, Tubuna,* aujourd'hui *Toubna,* dans la partie orientale du Hodna ;

7° *Limitis Gemellensis.* On place un *Gemellae* à Mlili, un peu au sud-ouest de Biskra; il y en avait un autre qui correspond à *Kherbet-Fraïn,* à l'extrémité sud de la plaine des Eulma, et dont j'ai déjà parlé. Quelle que soit celle de ces deux localités que l'on assimile au poste-frontière du même nom, on verra qu'elle se trouve sur la ligne de défense de *Cellae* et de *Tubuna.*

Et l'on avait de bonnes raisons de faire de Tubusuctus le chef-lieu d'un commandement militaire, car il était entouré de populations indociles au joug de l'étranger et toujours prêtes à donner un appoint à la révolte, quand elles ne prenaient pas elles-mêmes l'initiative de l'insurrection. Tacfarinas et Firmus les avaient vues grossir le nombre de leurs partisans; Maximien Hercule avait été obligé de venir les combattre en personne, et les inscriptions nous les montrent en armes, en 260 et en 290; et certainement bon nombre de soulèvements ont dû être passés sous silence par les documents épigraphiques aussi bien que par les historiens; encore ne serons-nous jamais certains de connaître tous les bulletins de victoire qu'avaient gravés sur la pierre les habitants de Saldæ et

(1) J'ai publié dans la *Revue Africaine* (vol. 5, p. 195 et suiv.) un mémoire sur les ruines de Zabi, et la copie d'une inscription dont je garantis l'exactitude, si l'on remplace le premier *a* de *aedificata* par une croix grecque.

de la région Tubusuctitaine, qui étaient exposés aux déprédations de la confédération des Quinquégentiens.

Notre inscription porte la date de l'année 265 de la province, laquelle correspond à l'année 304-305 de J.-C., la constitution de la Mauritanie en province romaine ayant eu lieu dans le courant de l'année 40. Dioclétien et Hercule y sont qualifiés d'anciens Augustes. On n'est pas fixé sur l'année de leur abdication. Ceux qui suivent le texte précis, il faut le reconnaître, de Lactance, auteur contemporain, assignent à cet événement la date du 1er mai 305; d'autres l'avancent d'une année. Si les premiers ont raison, il faut constater que les habitants de Tubusuctus avaient été très-pressés de donner le titre de *Seniores Augusti* aux empereurs qui avaient quitté le pouvoir, la nouvelle de la double abdication ne leur étant probablement pas parvenue avant le 15 mai ou le 1er juin. Il faut conclure aussi que la Mauritanie ne fut pas déclarée province romaine avant le 15 mai ou le 1er juin de l'an 40.

Ce dernier fait doit être tenu pour certain. Je n'insisterai pas quant au premier, n'ayant sur l'inscription que les renseignements insuffisants transcrits plus haut. Je ne serais point étonné que les cassures qu'ils signalent eussent enlevé une unité au nombre CCLXV qui termine la copie de l'inscription. Mais il ne faut pas perdre de vue, d'un autre côté, que le sens est conçu de telle sorte, qu'il laisse croire que l'ordre de construire des magasins publics fut donné aux Tubusuctitains dès la rentrée en Europe de Maximien Hercule. Or, on croit généralement qu'il fit son expédition contre les Quinquégentiens en 297, ce qui mettrait un intervalle de sept ou huit ans entre cette

expédition et l'ordre envoyé aux Tubusuctitains. Faut-il donc remettre à une date postérieure le voyage de Maximien en Afrique? A mon avis, il ne faut pas se presser de conclure dans ce sens; les habitants de Tubusuctus gravaient peut-être leur inscription lorsque les magasins étaient terminés; peut-être étaient-ils fiers de rappeler à la postérité, par un membre de phrase incident, que Maximien Hercule avait visité leur pays.

SOUQ-AHRAS *(Thagaste)*.

N° 18.

BEATAM ECCLESI
AM CA TOLI
CAM EX OFICI
NA FORT VNATIANI

J'ai copié cette inscription en mai 1862, dans la patrie de Saint-Augustin, sur une grande brique déposée dans la cour de l'hôtel du commandant du cercle; j'ignore si elle a été publiée. Dans la partie laissée en blanc, au milieu, est figuré le monogramme du Christ (X et P, formant une croix; l'*alpha* et l'*oméga* sont au-dessous de la barre horizontale du *chi*).

Beatam ecclesiam catolicam (sic).

Ex oficina (sic) *Fortunatiani.*

Bienheureuse église catholique.

De la fabrique de Fortunatianus.

En fait d'orthographe, il ne faut pas trop exiger d'un briquetier.

INSCRIPTIONS TUMULAIRES.

N° 19.	N° 20.	N° 21.
D M S	D M	D M
M. SITI	ARRIAE	L. CAECILI
VS MA	APOLLI	VS LVCI
TIS V A	NIAE.V	NVS·V·A
LXXI	A C V·H·S	CV· H·S·E
H.....		

N° 19. — Je l'ai copiée en 1864, sur un cippe, chez les Ouled-Zerga, fraction des Ouled-Abd-en-Nour, à Aïn-Drâ-el-Tebab, à 400 mètres au sud d'une mosquée.

Consacré aux dieux mânes. Marcus Sitius Matis a vécu 71 ans; il gît ici.

Matis me semble appartenir à la langue berbère.

N° 20. — Trouvée au Hamma, dans la propriété Zammit, au-dessus de l'église, et communiquée par M. Arnolet.

Aux dieux mânes. Arria Apollonia a vécu 105 ans; elle gît ici.

N° 21. — Provient, ainsi que les suivantes, des fouilles exécutées au Koudiat-Ati par M. Costa; offertes par ce dernier.

Aux dieux mânes. Lucius Cæcilius Lucinus, a vécu 105 ans; il gît ici.

N° 22.	N° 23.	N° 24.
P. SAENIVS	D M	D M
MALMINVS	IVLIVS	P. PIC
V.A.XXVII	DEME	TESIS
H·S	TRIVS·V·A·	V·A·XXXX.H·S·E
	XXX·H·S·E	

N° 22. — Publius Saenius Malminus a vécu 27 ans.

N° 23. — Aux dieux mânes. Julius Démétrius a vécu 30 ans.

N° 24. — Au dieux mânes. Publius Pictésis a vécu 40 ans.

Je crois inutile de continuer à traduire les formules : *Diis manibus sacrum* et *Hic situs est.*

N° 25.	2° 26.	N° 27.
D M	IVLIA	C·IVLIA M
CLYCERA	AENIA	AGINV V·A·XXIV
V·A·III	VIX A·LXX	H·S·E
H·S·E		

N° 25. — Glycéra a vécu trois ans.

N° 26. — Julia Aenia a vécu 70 ans.

N° 27. — Caïa Julia Maginu a vécu 24 ans.

Maginu me semble aussi appartenir au vocabulaire berbère.

N° 28.	N° 29.	N° 30.
D M	C LICINIVS	L·GARGILIVS
LICINIA	SILVANVS	PROCVLVS V
INGENVA	ANNO V A	A·L·H·S·E
V·A·XXXXV	XIX·H·S·EST	
H·S·E		

N° 28. — Lucinua Ingénia a vécu 45 ans.

N° 29. — Caïus Licinius Silvanus a vécu 19 ans.

N° 30. — Lucius Gargilius Proculus a vécu 50 ans.

N° 31.	N° 32.	N° 33.
L·SITIVS·L·F·	L·SITIVS·L·F·	D M S
QVIR·NERVN	FVNDANVS	MAECILIA
V·A·LXXXV·H·E	V·A·VII	ONESIME
	H·S	V·A·XXXV
		H·S

N° 31. — Lucius Sitius Néruneus, fils de Lucius, de la tribu Quirina, a vécu 85 ans.

N° 32. — Lucius Sitius Fundanus, fils de Lucius, a vécu 7 ans.

N° 33. — Maecilia Onésime a vécu 35 ans.

N° 34.	N° 35.	N° 36.
D M	D M	L·FARSVINVS
MECILIE CASTV	IVLIA	FAVSTVS
LE MVLIER IVCV	POSTVM	V·A·XIIII
NDISSIME V·A·	A·SACER	H·S·E
LXXX·Q·CASSIVS·FE	DOS·IV	
LIX·SORORI AMATISS	NONIS	
IME·PIISSIME·LAE	V·A·II	

N° 34. — Mécilia Castula, femme très-aimable, a vécu 80 ans. Quintus Cassius Félix, à sa sœur bien-aimée, très-pieuse et très-agréable.

N° 35. — Julia Postuma, prêtresse de Junon, a vécu 2 ans.

N° 36. — Lucius Farsuinus Faustus a vécu 14 ans.

N° 37.	N° 38.	N° 39.
CORNELIVS	CORNELI	SELL
PRIMITIVS	VS ASCLE	ESIVS A
V·A·XXXII	PINDES V·A	M P M
H·S·	LXX	V·A·XV
	H·S·E	

N° 37. — Cornélius Primitius a vécu 32 ans.

N° 38. — Cornélius Asclépindes a vécu 70 ans.

N° 39. — Sellésius..... a vécu 15 ans.

N° 40.	N° 41.	N° 42.
M·ANTONIVS	C·FABIVS AFLV	LIVIA
MACER V·A LXX	NVS VIX·A XXI	TERTVLINA
H·S·E	H·S·E	V·A·XX·

N° 40. — Marcus Antonius Macer a vécu 70 ans.

N° 41. — Caïus Fabius Aflunus a vécu 21 ans.

N° 42. — Livia Tertulina a vécu 20 ans.

N° 43.	N° 44.	N° 45.
D M	DIS MANIB	CAECILIA·M
IVLIATEES	CAECILIA	ONTANA H·S·E
PHORISOVE	VRBANILE	
ET INGENVA	V A XXX	
V·A VII		
H·S·E		

N° 43. — Transcription exacte de la copie qui m'a été remise : la fin de la 2e ligne et la 3e sont indéchiffrables. Je ne vois que l'épitaphe d'un enfant de 7 ans.

N° 44. — Cæcilia Urbanile a vécu 30 ans.

N° 45. — Cæcilia Montana gît ici.

N° 46.	N° 47.	N° 48.
IVLIA·RERID·HIC	CORNELIA	FELICIA
EST·ANNORVM	CALICTYA	V·A·XXX
XXV	CHE V·A XXXIII	
	H·S·E·P·P·C·M·	

N° 46. — Julia Réridea ? est ici ; elle avait 25 ans.

N° 47. — Cornélia Calictyache a vécu 33 ans. Elle gît ici. Son père à élevé ce monument à sa chère mémoire.

Je traduis les quatre dernières lettres par : *pater posuit carissimae memoriae.* Calictyache nous reporte à l'époque de l'occupation byzantine.

N° 48. — Félicie a vécu 30 ans.

N° 49.

C·MARIVS
V·A·L·H·S·E

N° 50.

M·IVLIVS M·F·
QVIR·IVLIANVS
V·A·XXVI
H·S·E·

N° 49. — Caïus Marius a vécu 50 ans.

Cette épitaphe termine la liste des inscriptions tumulaires qui ont été découvertes au Koudiat-Ati par M. Costa.

N° 50. — J'ai relevé cette inscription sur la route de Setif, en face des anciens magasins de M. Brunache, sur une pierre placée sur le ruisseau. A la 1re ligne, M et F; à la 2e, V, I et R, sont liés.

Marcus Julius Julianus, fils de Marcus, de la tribu Quirina, a vécu 26 ans.

Les déductions que j'avais tirées de deux passages de Shaw et de Peyssonnel, au sujet du *Ksur-el-Ghoula,* se réaliseront peut-être. Pendant que je terminais le travail qui précède, on exhumait, parmi une grande quantité de pierres taillées, six chapiteaux corinthiens complétement mutilés, et deux pierres épigraphiques qui, malheureusement, ne donnent que des portions fort incomplètes du texte primitif. Les autres fragments viendront peut-être.

N° 51..

...VENALISH
.....A PV
...AVG PROPR

N° 52.

SARI
ORIANI
FILIO
RT FEC

N° 51. — Sur un superbe bloc de 0m86 de hauteur sur 0m95 de largeur, avec un filet au bas. Les lettres ont 0m13 à la 1re ligne, 0m14 à la 2e, et 0m09 à la 3e. Au-dessus de la 1re ligne, on aperçoit les amorces de sept lettres dont le complément se trouvait sur une pierre supérieure; ces lettres sembleraient correspondre à celles-ci : DIOILDI. La dernière haste de la lettre H de la 1re ligne était gravée sur une pierre juxtaposée. Les caractères sont très-beaux.

Sous Septime Sévère, il y eut un Juvénal qui remplit des charges très-élevées dans l'empire; peut-être est-ce celui de notre inscription.

N° 52. — Sur une pierre de 0m89 de hauteur sur 1m10 de largeur, avec une corniche de 0m14 en haut et un filet au bas. La partie de gauche se reliait à d'autres pierres qui manquent. Les lettres, fouillées peu profondément, ont 0m13 à la 1re ligne, 0m15 à la 2e, 0m09 à la 3e et 0m13 à la dernière.

Ces deux fragments appartiennent à des inscriptions différentes.

Les pierres faisaient sans doute partie de l'entablement du monument.

A. POULLE.

LETTRE DE M. OPPETIT

A M. FÉRAUD,

Secrétaire de la *Société archéologique de Constantine,*

AU SUJET

DU FLEUVE SABBATIQUE.

Dans votre traduction du *Kitab el-Adouani,* insérée l'an dernier dans le *Recueil de la Société archéologique,* se trouve (p. 163, 164) une tradition relative à un fleuve qui, par ordre de Dieu et pour punir les Juifs de leur méchanceté, ne donna plus ses eaux que le jour du sabbat (samedi), de sorte qu'il ne pouvait plus servir à ces pauvres gens. — Cette tradition est mise dans la bouche d'un cheïkh de l'Irak; le fleuve est nommé *Oued Sebt.*

En compulsant de vieux livres, et alors que ma pensée était loin de cette tradition, j'ai trouvé les passages suivants, qui me semblent ne pas manquer d'intérêt:

« Les rabbins appellent *fleuve sabbatique* une prétendue rivière que les uns mettent dans la Palestine, que » les autres placent ailleurs, mais dont nul d'entre eux » n'a pu exactement indiquer la position. Ils disent que » l'historien Josèphe en parle ainsi : Titus rencontra en » son chemin une rivière qui mérite assurément que » nous en parlions. Elle passe entre les villes d'Arcé et » de Raphanée, qui sont du royaume d'Agrippa, et elle

» a quelque chose de merveilleux; car, après avoir coulé
» pendant six jours en grande abondance et d'un cours
» assez rapide, elle se sèche tout d'un coup le septième,
» et recommence le lendemain à couler six autres jours,
» comme auparavant, pour se sécher périodiquement le
» septième jour, sans jamais sortir de cet ordre. C'est
» ce qui lui a fait donner le nom de *Sabbatique,* parce
» qu'il semble qu'elle fête le septième jour, comme les
» Juifs. »

. Pline (*Hist. nat.*, XXXI, 2) parle du même cours d'eau lorsqu'il dit qu'il y a, dans la Judée, un ruisseau qui coule rapidement pendant six jours de la semaine, et qui demeure à sec tous les septièmes jours. « *In Judæa ri-* » *vus omnibus septem diebus siccatur.* » — Le *Midrasch* (*Beregchit Rabba,* ch. 2) énonce le même fait.

Voilà, mon cher Monsieur, qui est juste le contraire de l'assertion du cheïkh de l'Irak, puisque le fleuve, au lieu de couler le samedi seulement, est à sec ce jour-là. Mais je me hâte d'ajouter que j'ai rencontré ailleurs une note qui confirme son dire; la voici :

« Suivant Dom Calmet, Josèphe raconte que Titus,
» allant en Syrie, vit, entre la ville d'*Arcé,* qui était du
» royaume d'Agrippa, et celle de *Raphanée,* un fleuve
» nommé *Sabbatique,* qui tombe du Liban dans la mer
» Méditerranée (1). Ce fleuve, ajoute-t-il, ne coule que le
» jour du sabbat; tout le reste du temps, son lit demeure
» à sec. Mais le septième jour, il coule avec abondance

(1) J'ai consulté toutes les géographies que j'ai à ma disposition, et n'y ai rien lu qui ait quelque rapport, même éloigné, avec le fleuve Sabbatique. Mais j'y ai vu que plusieurs des torrents qui descendent des montagnes dans la Méditerranée, infranchissables en hiver, sont à sec ou à peu près en été.

» dans la mer. De là vient que les habitants du pays lui » ont donné le nom de *Fleuve Sabbatique.* »

Vous remarquerez, mon cher Monsieur, sans que j'aie besoin de vous la signaler, la discordance qui existe entre la double citation de Josèphe. — Suivant les rabbins, cet auteur dit que le fleuve coule *six jours* et s'arrête le *septième;* d'après Dom Calmet, c'est tout le contraire. — Cette dernière leçon est la bonne, bien qu'elle s'écarte beaucoup du texte de Josèphe.

Raphanée, peut-être la même ville qu'*Arphad,* dont il est parlé dans la Bible (IV *Reg.*, XVIII, 34; XIX, 13; — *Isaï,* X, 9; XXXVI, 19; XXXVII, 13; — *Jerem.*, XLIX, 23), était une cité de Syrie, située entre les monts Casius et Anti-Casius. Étienne, le géographe, met *Raphanée* près d'Epiphanie, aux environs d'Arad.

Arcé, ou *Arca,* était une ville de Phénicie; on en trouve les restes (un petit village et quelques ruines) non loin d'*Arad.* Lors de la première croisade, cette ville fut assiégée, pendant trois mois, par l'armée chrétienne, qui dut enfin se retirer sans s'en être emparée. Ce ne fut que plus tard que les croisés purent s'en rendre maîtres.

Un voyageur, Dominique Magri, dans la relation d'une excursion qu'il fit, en Syrie, à l'âge de dix-neuf ans, assure qu'étant arrivé au bord du fleuve en question avec sa caravane, un vendredi, 21 juin au soir, il vit ce fleuve se tarir vers le coucher du soleil, et demeurer à sec jusqu'au lendemain. —Mais ce voyageur étant parti le samedi dans la journée, il ne put s'assurer si, comme on l'affirmait, l'eau recommencerait à couler dans la soirée. —Bien que Magri cite les marchands de la caravane et les paysans des environs comme témoins du fait qu'il avance, on

voudrait, pour le croire, qu'il eût pu s'assurer *de visu* de la périodicité du fait, tant de causes pouvant faire tarir plus ou moins momentanément un torrent qui descend des montagnes.

Outre divers autres renseignements très précieux, je dois à l'obligeance de notre collègue, M. Ab. Cahen, ce dont je le remercie, la note qui suit :

« Robinson (*Physical Geography*), p. 327, identifie le *Sambation* avec le *Nahr el-Arus* (1), qui coule entre les villes d'Arka et de Raphanea. « Les eaux de ce fleuve in-
» termittent, dit-il, coulent maintenant tous les trois
» jours, ce qui n'empêche pas les musulmans de cette
» contrée d'affirmer que les eaux du *Nahr el-Arus* ne
» coulent que tous les septièmes jours, le vendredi.
» (Neubauer, *La Géograph. du Talmud*, p. 33.) »

Les rabbins (v. l'art. *Rabbins* dans la *Bibliothèque rabbinique* de Bartholocci, t. Ier, p. 100 et *seq.*) font mention d'un autre fleuve *sabbatique* ou *sambation* tout différent de celui dont nous venons de nous occuper. Ils le placent bien au-delà de l'Euphrate, dans un pays fort éloigné, où dix tribus israélites seraient encore subsistantes et y posséderaient de grandes richesses. Ce fleuve, disent-ils, coule toute la semaine avec une rapidité vertigineuse ; il fait un si gros bruit, qu'on l'entend, la nuit, à la distance d'une journée de chemin, et durant le jour, à une demi-journée. Il est si large, si profond, si rapide, qu'il est impossible de le traverser. — Le jour du sabbat, il ne coule pas : on

(1) Je n'ai trouvé ni dans Malte-Brun, ni dans les autres géographes que j'ai pu consulter, aucune mention du *Nahr el-Arus*, qui ne figure pas non plus sur mes cartes.

met des gardes sur ses bords, afin que les Israélites ne le passent pas.

Tout ce qu'on peut dire de cette légende, c'est qu'elle fait honneur à l'imagination de ceux qui l'ont inventée.

En résumé, et bien qu'on puisse citer nombre de sources plus ou moins intermittentes à époques plus ou moins régulières, le *Fleuve Sabbatique* est certainement un mythe.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS V
Liste alphabétique des membres titulaires..... XIX
Membres honoraires..... XXI
Membres correspondants..... XXII
Membres du bureau en 1869..... XXIV
Commission chargée de l'examen des manuscrits.. XXIV
Sociétés correspondantes..... XXV
Notes historiques sur les tribus de la Province de Constantine, par M. L. Ch. FÉRAUD, interprète militaire de 1re classe..... 1
Sur plusieurs inscriptions libyques, découvertes dans les environs de Constantine, complément d'un Mémoire imprimé en novembre et décembre 1869, dans les *Annales des Voyages,* par M. le Dr A. JUDAS..... 69
L'inscription du Tétrastyle de Potitus, à Constantine, par M. CHERBONNEAU, Directeur du collége impérial arabe-français d'Alger..... 81
Histoire des villes de la Province de Constantine, — BOUGIE, — par M. L. Ch. FÉRAUD..... 85

Étude sur la Confrérie des Khouan de Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani, à propos d'un catéchisme à l'usage de ladite secte, par M. E. Mercier, interprète judiciaire 409
Suite et fin de l'Histoire de Constantine, sous la domination turque, troisième et dernière période, de 1792 à 1837, par M. E. Vayssettes... 453
Les Tombeaux mégalythiques des Madid, par M. le capitaine De Boysson 621
Inscriptions d'El-Madher (Casæ) et des environs, par M. A. Poulle 637
Inscriptions de Constantine et de la Province, par M. A. Poulle 671
Lettre de M. Oppetit à M. Féraud, au sujet du Fleuve Sabbatique 718
Planches.

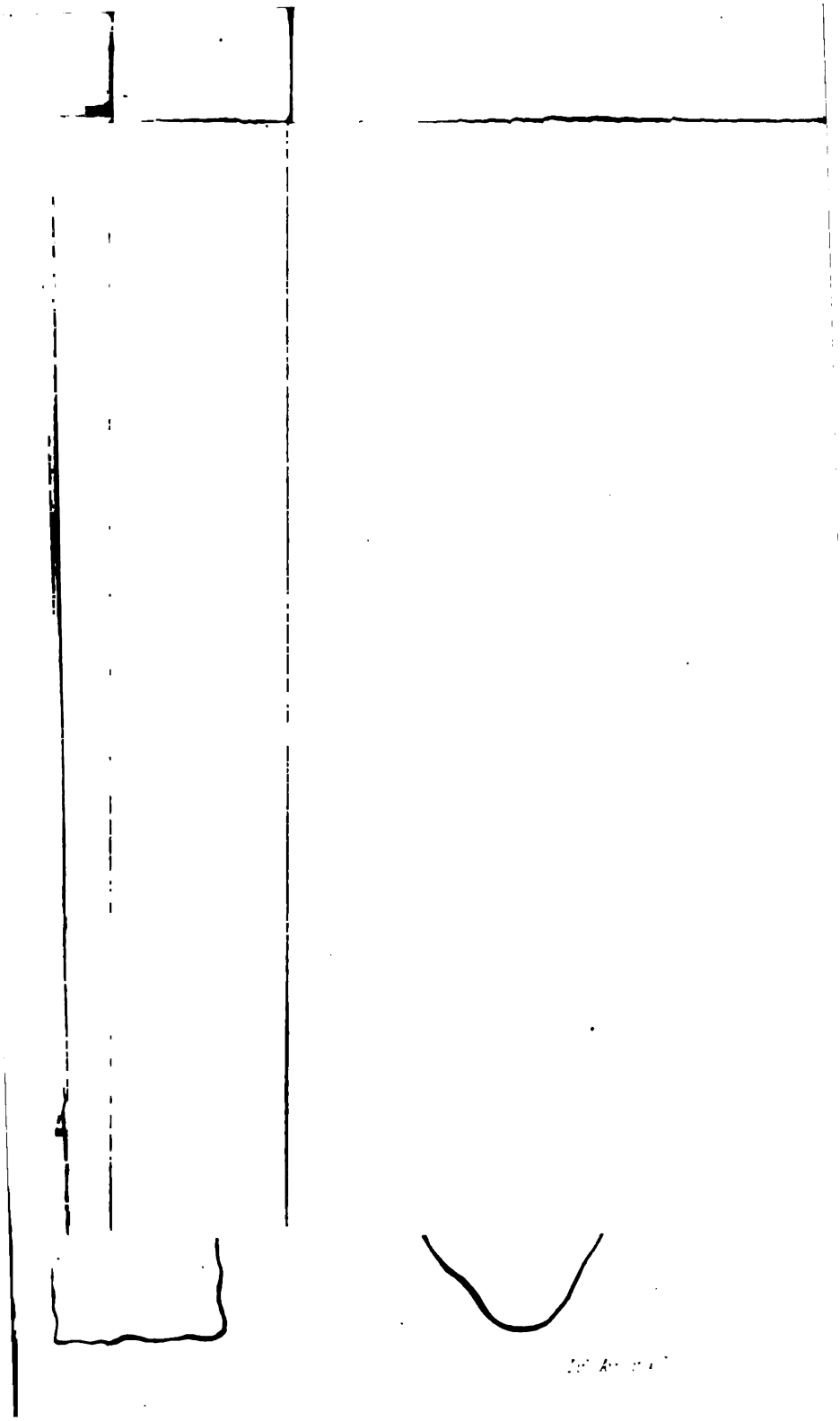

N° 1.

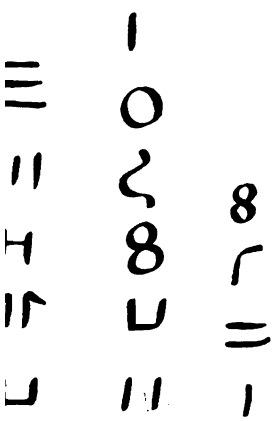

N° 2.

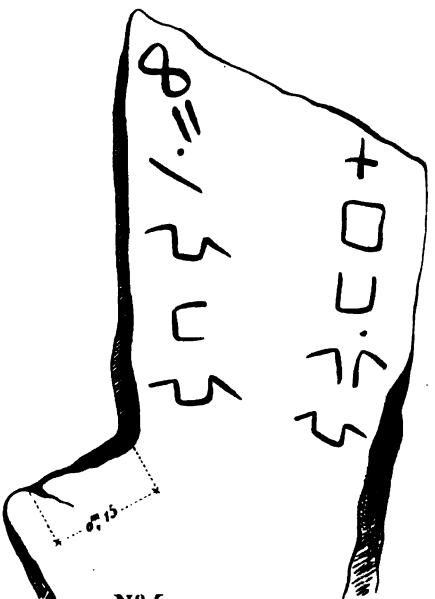

N° 3.

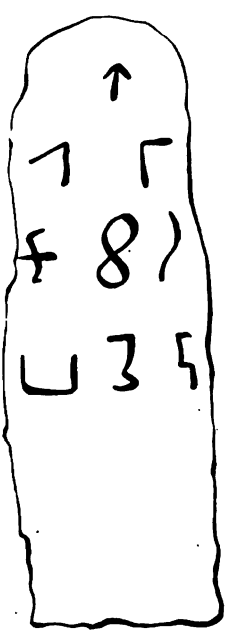

N° 4.

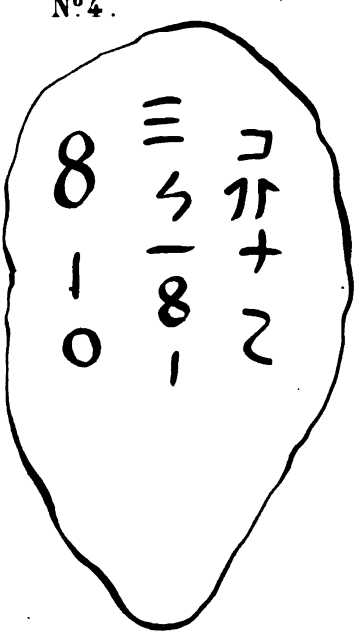

N° 1.

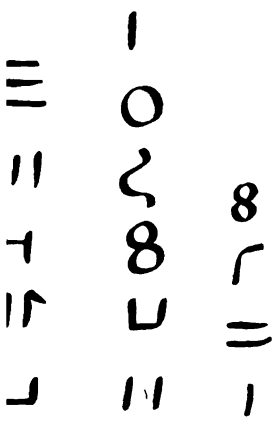

N° 2.

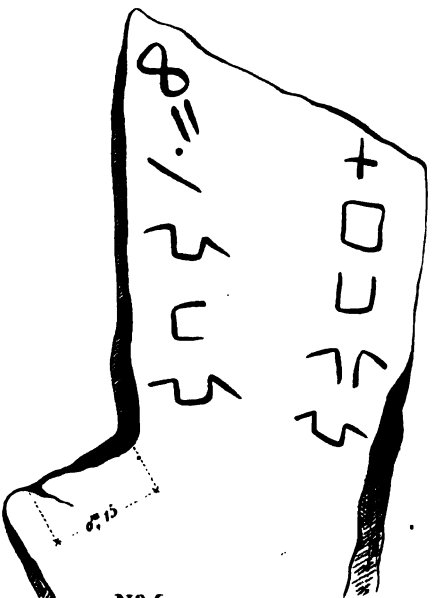

N° 3.

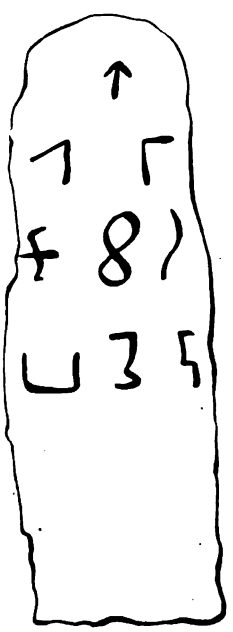
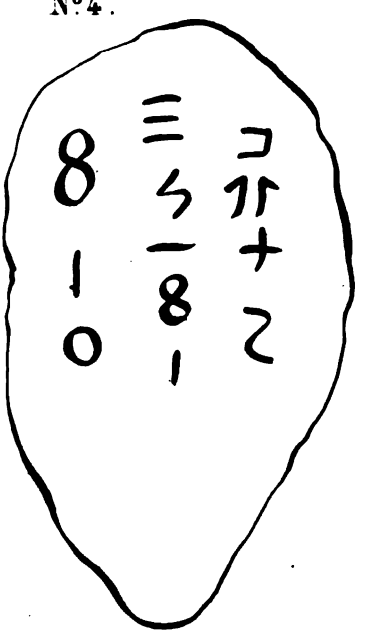
N° 4.